This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07137527 7

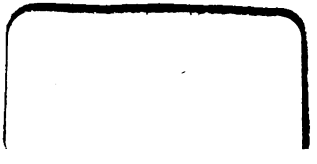

DE
Bochum

1. France — Hist., 18th cent.

DE
Bachaumont, Louis Petit de
Mémoires secrets...
1830
(Pathéon)

MÉMOIRES

SECRETS

DE BACHAUMONT.

TOME I.

DE
Bachaumont

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER,
RUE DE SEINE, N° 14.

MÉMOIRES

SECRETS

DE BACHAUMONT,

DE 1762 A 1787.

6070

NOUVELLE ÉDITION,

REVUE, MISE EN ORDRE,

ET AUGMENTÉE DE NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENS

PAR M. J. RAVENEL.

TOME PREMIER.

1762 — 1765.

THE PROPERTY OF THE NEW YORK HISTORICAL SOCIETY LIBRARY

PARIS,

BRISSOT-THIVARS, ÉDITEUR, RUE DE L'ABBAYE, N° 14;

A. SAUTELET ET COMPie, RUE RICHELIEU, N° 14;

MAME ET DELAUNAY, RUE GUÉNÉGAUD.

M DCCC XXX.

88442B

PRÉFACE.

Les *Mémoires secrets*, connus sous le nom de Bachaumont (1), occupent, sans contredit, une place distinguée parmi les monumens les plus curieux de l'histoire littéraire du dix-huitième siècle. Sans pouvoir rivaliser avec la *Correspondance littéraire* de Grimm, pour la profondeur et l'originalité des vues, ou avec celle de La Harpe, pour l'élégante facilité du style, ils nous semblent cependant offrir à la curiosité du lecteur un attrait pour le moins aussi vif que ces deux recueils, et surtout que le dernier. Dans Grimm, un jugement toujours sain et dégagé de préventions, des aperçus d'une haute philosophie; dans La Harpe, une appréciation trop souvent rigoureuse

(1) Louis-Petit de Bachaumont, qu'il ne faut pas confondre avec l'ami de Chapelle, était l'un des membres les plus assidus de la société de madame Doublet. On sait que c'est chez cette dame que se fabriquaient les *Nouvelles à la main*, qui mirent tant de fois en mouvement la police de Louis XV, et dont on ne put parvenir à arrêter la distribution. Après la mort de Bachaumont qui en était le principal rédacteur, les *Nouvelles à la main* furent continuées par Pidanzat de Mairobert et autres. Un libraire s'étant procuré une copie de ces feuilles les fit imprimer à Londres en 1777 : mais par malheur la collection qui servit à l'impression ne remontait pas plus haut que le 1^er^ janvier 1762; et la publication des *Nouvelles* date, au plus tard, de 1725. (Voir une lettre de Voltaire à madame la présidente de Bernières, datée de juillet 1725.)

40X1159

des qualités et des défauts des auteurs, mais une critique toujours instructive forment de leurs ouvrages un tableau animé de la littérature au temps où ils écrivaient. Sous ce rapport, l'un et l'autre sont incontestablement supérieurs aux *Mémoires secrets*: mais là, selon nous, se borne leur avantage, et nous pensons qu'il est loin de l'emporter sur l'intérêt que présente le recueil attribué à Bachaumont; recueil qui n'est point exclusivement consacré à l'examen de productions littéraires, et où se trouvent enregistrés, à leur date, au moment même de leur éclat, tous les événemens politiques de quelque importance, et les anecdotes, parfois scandaleuses, de la cour et de la ville.

Pour La Harpe et Grimm, dont les feuilles étaient envoyées dans des cours étrangères, c'était un devoir de mettre dans leurs récits beaucoup de réserve et de retenue à l'égard de personnages que leur naissance ou leur position sociale appelait à jouer un rôle distingué dans le monde. Ce devoir, on est souvent tenté de regretter qu'ils l'aient si fidèlement rempli, car il résulte quelquefois de leur sage retenue que des faits intéressans et bons à connaître sont passés sous silence. Bachaumont, au contraire, tient registre de tout: semblable à la Renommée, qu'on nous peint

Tam ficti pravique tenax quam nuncia veri,

il rapporte indistinctement tous les bruits, toutes les nouvelles. Son plan, il est vrai, présente bien des in-

convéniens, et ce n'est pas sans quelque défiance que son ouvrage doit être parcouru. Cependant, ou nous sommes dans l'erreur, ou les avantages qui en ressortent les compensent entièrement. Essayons de le prouver.

En lisant les Correspondances littéraires de Grimm et de La Harpe (1), on est parfois tout surpris de voir certains noms, long-temps en possession de la faveur publique, tomber soudainement de cette haute popularité sans que rien, en apparence, puisse motiver ou faire concevoir ce retour subit de l'opinion. C'est qu'ils ont négligé une foule de petits faits qui pouvaient d'abord paraître sans importance, et dont quelques-uns même, s'ils eussent été approfondis, auraient été reconnus faux. Chez Bachaumont, à qui rien n'échappe, tout s'explique, tout se conçoit: quelques anecdotes, inventées par la haine, accueillies par la malignité, souvent même par l'insouciance, ont suffi pour faire changer à l'égard de ces idoles de la veille, et tourner contre elles le jugement de la reine du monde. Nous avons cru indispensable de conserver des détails qui donnent la clef de ces revirémens de l'opinion publique: mais comme on sait aujourd'hui à quoi s'en tenir sur la plupart des faits

(1) Nous n'avons point, comme on l'a pu voir, la prétention d'élever le mérite des *Mémoires secrets* au-dessus des Correspondances de La Harpe et de Grimm. Si nous les comparons ensemble, c'est uniquement parce qu'ils embrassent à peu près la même époque dans leur revue.

dont il y est question, nous ne nous sommes point imposé la tâche de rectifier l'ouvrage à chaque erreur sans conséquence. Il est toutefois des imputations d'une telle gravité (1) que nous n'avons pas dû les laisser passer sans réponse, ou du moins sans nous être assuré qu'elles n'étaient que l'expression de la vérité.

Ce que nous avons dit sur la précaution que l'on doit apporter à la lecture des *Mémoires secrets* prouve que nous n'avons pas adopté, comme authentiques, tous les faits qui s'y trouvent rapportés : on se tromperait cependant, si l'on inférait de cet aveu que nous partageons l'avis de ceux qui n'y voient qu'une compilation d'anecdotes mensongères. S'il était en quelque sorte permis à La Harpe, cruellement maltraité par les rédacteurs, de ne voir dans leur journal qu'un « amas d'absurdités ramassées dans les ruisseaux, où les honnêtes gens et les hommes les plus célèbres en tout genre sont outragés et calomniés avec l'impudence et la grossièreté des beaux esprits d'antichambre (2); » s'il était naturel qu'il cherchât ainsi à prévenir le jugement défavorable qu'on pouvait porter sur lui à la lecture de cet *amas*

(1) Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, nous n'avons pas cru devoir admettre, sans correctif, un article du 14 juillet 1766, contenant, sous forme dubitative, il est vrai, une calomnie évidente contre J.-J. Rousseau. M. Musset-Pathay, dans une note qu'il a bien voulu nous communiquer, réfute d'une manière péremptoire l'assertion du rédacteur des *Mémoires*.

(2) *Correspondance littéraire*, lettre CCXLVII.

d'absurdités, on serait peu fondé à soutenir la même opinion aujourd'hui que des révélations nombreuses sont venues nous dévoiler, en partie, les secrets d'une société dont quelques représentans sont encore au milieu de nous, et confirmer la plupart des jugemens portés par le rédacteur des *Mémoires* ou des faits dont il tenait registre.

Nous avons exposé les motifs qui nous ont porté à conserver le récit d'anecdotes parfois douteuses : les autres faits, comme nous venons de le dire, ayant été confirmés par le temps, nous reproduirons en entier, dans cette nouvelle édition, la partie *historique* du recueil de Bachaumont, sauf un petit nombre d'articles tout-à-fait insignifians. Il n'en saurait être de même pour la partie *littéraire*, et quelques mots nous suffiront pour le faire sentir. Publiés pour la première fois en 1777, alors que tous les personnages mis en jeu dans ce tableau exact et fidèle s'agitaient encore sur la scène du monde, les *Mémoires secrets* renfermaient trop d'élémens de succès, pour n'être pas accueillis avec une faveur marquée. Trois éditions complètes (1), qui parurent presque en même temps, satisfirent à

(1) Il existe plusieurs éditions des trente-six volumes des *Mémoires secrets*, dont une, dite *la bonne lettre*, parce qu'elle est imprimée en plus gros caractères, est préférée par les amateurs. En la comparant à deux autres éditions que nous avons eues sous les yeux, nous nous sommes assuré qu'elle n'en diffère souvent qu'en ce qu'elle contient des erreurs et des fautes typographiques *qui ne sont pas dans les mauvaises*.

peine les lecteurs. Nous avons dit que le journal date du 1er janvier 1762 : la publication rapide des volumes fit atteindre assez tôt l'époque où l'on avait commencé à imprimer, et dès lors la continuation ne parut plus que d'année en année jusqu'en 1787 inclusivement. Désormais assuré du succès de son entreprise, et ne songeant qu'à augmenter autant que possible ses bénéfices, l'éditeur donna trop souvent place dans ce recueil à des annonces prolixes d'ouvrages qu'aucun mérite littéraire ne devait faire sortir de l'oubli : ceux qui offraient un intérêt véritable furent analysés dans des articles presque aussi étendus que les écrits auxquels ils étaient consacrés. Quant aux anecdotes que l'on accueillait indistinctement, comme avait fait Bachaumont, la narration en fut beaucoup plus détaillée et rarement nous sommes-nous permis d'en rien retrancher : mais nous avons sans scrupule élagué une foule de notices purement littéraires et qui n'avaient évidemment été adoptées que pour grossir les volumes. Nous avons pareillement fait disparaître un grand nombre de répétitions, occasionées par le mauvais classement des articles, et réduit à ce qu'elles renfermaient de curieux, les analyses si démesurément longues des dix dernières années.

Les premières éditions de ces Mémoires, confiées à des presses étrangères ou clandestines, devaient contenir et contiennent en effet une innombrable

quantité d'erreurs grossières que, sans trop d'exigence, on pouvait espérer de ne pas retrouver dans quelques réimpressions modernes. Un choix d'anecdotes historiques, littéraires, critiques, etc., extrait des *Mémoires secrets de Bachaumont* a été publié, en 1808, en deux volumes in-8°, et l'année suivante il en parut une seconde édition en trois volumes du même format. Cet abrégé, que l'un de nos plus savans bibliographes (1) a jugé *très-mal fait*, n'en est pas moins donné par l'éditeur comme *revu avec soin*. On pourrait croire qu'il a mis tous ses soins à reproduire textuellement les fautes de ses devanciers. Pour nous, qui avons aussi revu avec soin cette nouvelle édition des *Mémoires secrets*, nous avons pensé qu'il était de notre devoir, comme éditeur, de ne laisser passer aucun article sans nous assurer, autant que possible, si les noms ou les titres d'ouvrages qu'il rappelle s'y trouvent fidèlement rapportés. Ce travail pénible, fait avec une consciencieuse exactitude, nous a plus d'une fois mis à même de rectifier des noms propres étrangement défigurés (2). Le nombre d'erreurs que nous avons ainsi fait disparaître est, nous pouvons le dire avec con-

(1) M. Beuchot dans la *Biographie universelle*, article Bachaumont.

(2) Il ne nous a pas été fort difficile d'éviter la méprise grotesque de nos prédécesseurs confondant le Jésuite *De Marsy* avec le grammairien *Dumarsais;* mais nous avouons que ce n'est qu'après d'assez longues recherches que nous avons découvert qu'au lieu de *M. l'abbé Lungais*, il fallait lire, à l'article du 23 juin 1765, le nom de *M. de La Bellangernis.*

fiance, assez grand pour que nous espérions trouver grace pour celles qui ont pu nous échapper.

Feu M. De Croix, l'un des éditeurs du Voltaire de Kehl, a publié, en 1826, des *Mémoires sur Voltaire et sur ses ouvrages* qui contiennent un *Examen des Mémoires secrets* par Wagnière, secrétaire du philosophe de Ferney. Nous y avons souvent puisé d'utiles renseignemens. Les notes empruntées à cet examen sont suivies de la lettre W : celles qui sont sans signature appartiennent aux précédens éditeurs. Les nôtres sont signées de l'initiale de notre nom.

J. R.

MÉMOIRES

SECRETS.

THE PROPERTY OF THE NEW YORK SOCIETY LIBRARY

1762.

1^er^ JANVIER. — *Les Chevaux et les Anes, ou Étrennes aux Sots.* Tel est le titre d'une espèce d'Épître de deux cents vers environ, qu'on attribue à M. de Voltaire, et par laquelle il ouvre l'année littéraire. C'est une satire dure et pesante contre quelques auteurs, dont celui-là croit avoir sujet de se plaindre, et contre M. Crévier (1) particulièrement. Elle n'est point assez piquante pour faire plaisir au commun des lecteurs, qui ne se passionnent pas à un certain degré pour les diverses querelles du philosophe de Ferney.

Sermon du Rabbin Akib, autre brochure en prose, attribuée à M. de Voltaire, et dans laquelle il se plaint de l'atrocité du dernier auto-da-fé de Lisbonne. Il invoque l'Éternel, pour dessiller les yeux des barbares qui font un acte de religion aussi contraire à l'humanité et si peu digne de Dieu. Les Jésuites s'y trouvent englobés au sujet de Malagrida. Le tout est assaisonné de traits mordans et d'autant plus forts que la plupart ne seraient pas faciles à réfuter. Ils sont rendus avec une liberté philosophique qui n'est pas faite pour enlever tous les suffrages.

(1) M. Crévier est professeur de l'Université et auteur d'une *Histoire* de ce corps, dans laquelle il a inséré des personnalités odieuses contre M. de Voltaire, et l'attaque sur son irréligion.

Mademoiselle *Arnould*(1) ne se borne pas à embellir la scène lyrique. Ses affections particulières nous offrent des exemples dignes du bon vieux temps. Elle avait profité avec empressement d'un voyage de M. de Lauraguais(2) à Genève(3) pour se soustraire à sa tyrannie(4). En fuyant cet objet, soi-disant le premier de son cœur, elle avait passé dans les bras d'une malheureuse victime

(1) Mademoiselle Arnould, la première actrice de l'Opéra, la plus pathétique qui ait peut-être jamais paru (*).

(2) Louis-Léon-Félicité, comte de Lauraguais, puis duc de Brancas, né à Paris le 3 juillet 1733, mort le 9 octobre 1824, âgé de plus de quatre-vingt-onze ans. — R.

(3) M. le comte de Lauraguais a fait, il y a quelques mois, un voyage à Genève, pour consulter M. de Voltaire sur une tragédie d'*Électre* (11 février 1762.) de sa façon. Il est de l'Académie des Sciences.

(4) Mademoiselle Arnould, excédée de la jalousie de M. de Lauraguais, avait profité de son absence pour rompre avec lui. Elle avait renvoyé à madame la comtesse de Lauraguais tous les bijoux dont lui avait fait présent son mari, même le carrosse, et deux enfans dedans, qu'elle avait eus de lui. Elle s'était tenue cachée pour se soustraire aux fureurs d'un amant irrité : elle s'était même mise sous la protection de M. le comte de Saint-Florentin, dont elle avait imploré la bienveillance. On ne peut peindre l'état de démence où cette rupture avait jeté M. le comte de Lauraguais. Tout Paris était inondé de ses élégies. Enfin, à la fougue d'une passion effrénée ayant succédé le calme de la raison, il s'était livré aux sentimens généreux, qui devaient nécessairement reprendre le dessus dans un cœur comme le sien. Il y avait eu une entrevue entre sa maîtresse et lui; il avait poussé la grandeur d'ame au point de lui déclarer qu'en renonçant à elle, il n'oubliait point ce qu'il se devait à lui-même, et lui envoyait en conséquence un contrat de deux mille écus de rente viagère. Sur le refus de mademoiselle Arnould, madame la comtesse de Lauraguais était intervenue, et avait sollicité l'actrice sublime de ne point refuser un bienfait auquel elle voulait participer elle-même : elle lui avait fait ajouter qu'elle n'eût aucune inquiétude de ses enfans, qu'elle en aurait le même soin que des siens propres. Mademoiselle Arnould n'avait point cru devoir se refuser à cette dernière invitation, et M. Bertin ayant, de son côté, fait vis-à-vis de M. de Lauraguais les démarches qui convenaient dans les circonstances, tous les procédés avaient été remplis, et il était entré en pleine propriété de sa nouvelle con-

(*) Sophie Arnould, née à Paris le 14 février 1744, morte en 1803. — R.

de l'infidélité d'une héroïne du Théâtre-Français (1). M. Bertin (2) crut trouver dans cette belle ce qu'il cherchait vainement depuis si long-temps (3). Il n'a rien épargné pour mériter la bienveillance de sa nouvelle maîtresse; tout a été prodigué : mais l'excès de sa générosité n'a pu triompher d'une passion mal éteinte; l'amant tyrannique régnait au fond du cœur, ses écarts ont disparu, on a oublié ses crimes : l'amour a réuni deux amans, qui, plus épris que jamais l'un de l'autre, présentent au public un événement qui fait l'entretien

quête.— Favart, dans ses Mémoires (t. I, p. 195), nous a conservé la lettre de rupture que Sophie Arnould envoya au comte de Lauraguais. La voici : « Mon-« sieur mon cher ami, vous avez fait une fort belle tragédie, qui est si belle « que je n'y comprends rien, non plus qu'à votre procédé; vous êtes parti pour « Genève afin de recevoir une couronne de lauriers du Parnasse de la main de « M. de Voltaire; mais vous m'avez laissée seule et abandonnée à moi-même: « j'use de ma liberté, de cette liberté si précieuse aux philosophes, pour me « passer de vous. Ne le trouvez pas mauvais : je suis lasse de vivre avec un fou « qui a disséqué son cocher, et qui a voulu être mon accoucheur dans l'inten-« tion sans doute de me disséquer aussi moi-même. Permettez donc que je me « mette à l'abri de votre bistouri encyclopédique.

« J'ai l'honneur d'être, etc. » — R.

(1) Mademoiselle Hus.

(2) De l'Académie des Belles-Lettres, auteur de l'*Isle des Fous* (*), et trésorier des parties casuelles.

(3) M. Bertin avait cru long-temps posséder le cœur de mademoiselle Hus; si les bienfaits avaient quelque droit sur celui d'une femme de cette espèce, il avait lieu de n'en point douter; il avait fait en sa faveur une dépense prodigieuse. Cependant n'ayant pu se refuser aux soupçons dont on le tourmentait, il en avait vérifié la vérité, et avait trouvé son infidèle couchée dans sa maison de Passy, avec le fils de l'entrepreneur des eaux de ce lieu. Celui-ci s'étant fait jour l'épée à la main, cette aventure était devenue trop publique pour que M. Bertin pût vivre encore avec une femme qu'il regrettera peut-être toujours. On évaluait alors le mobilier de mademoiselle Hus à plus de 500,000 liv.

(*) Comédie-vaudeville en deux actes, jouée pour la première fois le 29 décembre 1760. Elle fut faite en société avec Anseaume qui est seul nommé. C'est une parodie de l'*Arcifanfano* de Goldoni. — R.

de tout Paris. L'infortuné Bertin, aussi honteux de sa tendresse que piqué du changement de sa perfide, est, dit-on, dans le plus cruel désespoir.

2. — On a donné aujourd'hui, pour la troisième fois, *Zulime*, tragédie nouvelle de M. de Voltaire. Le jour de la première représentation, l'auteur nous a fait dire, dans une espèce de compliment, que cette pièce avait été jouée, il y a près de vingt-deux ans (1); qu'il l'avait retirée à la huitième représentation; que d'autres occupations l'avaient empêché long-temps d'y faire les corrections dont elle était susceptible, mais qu'ayant paru étrangement défigurée à l'impression depuis environ six mois, ses entrailles paternelles s'étaient émues, et il avait cru devoir la donner au public telle qu'elle était. Sans parler aujourd'hui du fonds de la pièce, ce que nous ferons mieux lorsque les représentations seront finies, nous nous contenterons de rendre compte des motifs véritables qui ont fait jouer ce drame.

Il fut assez mal reçu du public autrefois, et tout le monde en général était d'avis que M. de Voltaire sacrifiât cet enfant indigne de sa plume; mais par une bizarrerie qu'on remarque quelquefois dans les plus grands hommes, il s'est toujours obstiné à regarder cette tragédie comme excellente. Sa tendresse s'est accrue à proportion de la froideur du public, et depuis plusieurs années il n'a jamais donné aucune pièce aux Comédiens, qu'il n'ait mis pour clause que *Zulime* passerait avant. Ceux-ci ont éludé tant qu'ils ont pu de satisfaire à leur engagement. Enfin M. de Voltaire, toujours jaloux d'occuper la scène, et de tenir sans relâche les yeux fixés sur

(1) Ce fut le 20 juin 1740; et la première représentation de la reprise se donna le 29 décembre 1761; elle fut retirée après la neuvième. — W.

lui, ne se trouvant rien de prêt pour cet hiver (1), a forcé les acteurs de tenir leur parole. Ils ont appris la pièce, et s'étant aperçus que sur les planches elle ne faisait pas tout l'effet qu'on avait lieu d'en attendre, ils ont fait de nouvelles représentations par l'organe de mademoiselle Clairon; l'auteur ne s'y est pas rendu, et cette actrice, le chef-d'œuvre de l'art, qui s'est flattée de pouvoir, par la magie de son jeu, faire disparaître les défauts de son rôle, a trouvé son amour-propre d'accord avec celui de M. de Voltaire; elle a fait sentir la déférence qu'on devait aux ordres d'un tel bienfaiteur, et les Comédiens ont passé par-dessus leurs scrupules. On ne peut disconvenir que c'est à elle que l'auteur doit la suspension de la chute de son drame.

3. — Il paraît depuis quelque temps un livre intitulé : *De la Nature* (2). C'est un gros in-8° imprimé en pays étranger; on l'attribue à divers auteurs. C'est le système de Spinosa développé par le système physique du monde. Si ce livre prend à un certain point dans le public, on en parlera plus amplement (3). En général, il est très-savant et très-abstrait, à un chapitre près, très-puéril, qui traite du babil des femmes. Il exige une grande contention d'esprit. Il pourrait, quant au sujet, servir de pendant au livre *De l'Esprit* d'Helvétius; mais quant à la forme, ce serait mettre un tableau du Guerchin à côté d'un de l'Albane.

(1) M. de Voltaire avait bien une comédie (7 janvier 1762.), mais qui a essuyé tant de contradictions à la censure, qu'il y avait à craindre qu'elle ne pût être jouée.

(2) Amsterdam, 1761, in-8°. Jean-Baptiste-René Robinet, né à Rennes le 23 juin 1735, mort en cette ville le 24 mars 1820, ne tarda pas à se déclarer l'auteur de cet ouvrage. — R.

(3) 2 février 1764. — R.

4. — M. l'abbé de La Porte (1), auteur de l'*Observateur Littéraire*, succombe enfin, faute de débit. En vain comptait-il parmi ses souscripteurs les plus illustres personnages : en vain M. de Voltaire l'avait-il encouragé par ses éloges et par sa correspondance : le libraire a déclaré ne pouvoir plus suffire aux frais de l'impression, et ce journaliste discontinue, à commencer de cette année. On ne peut s'empêcher de convenir qu'il n'ait le talent de faire un extrait, surtout quand il est question d'un ouvrage profond et raisonné; mais il règne dans son style une certaine pesanteur, peu propre à lui concilier le grand nombre des lecteurs. Cette retraite est d'autant plus fâcheuse, que ce journaliste tenait en échec celui de l'*Année Littéraire* (2). Tous deux amusaient le public impartial, par leurs débats burlesques. Il est à craindre que le dernier ne se prévale de son triomphe, et n'affecte le despotisme de la république des lettres.

5. — On se communique sous le manteau de petits vers polissons de M. l'abbé de Voisenon (3) à madame la marquise de Pompadour. Ils ont été présentés au nom de M. le maréchal prince de Soubise, qui avait fait présent à cette dame d'un anneau de diamans. Ces agréables ordures ont plu infiniment à la cour, et tirent encore un plus grand mérite du mystère avec lequel cela se communique : si cette gentillesse se répand à un certain point, on la hasardera ici.

(1) Joseph de La Porte, né à Béfort en 1713, mort à Paris, le 19 décembre 1779. L'*Observateur Littéraire*, commencé en 1758, forme dix-huit volumes in-12. — R.

(2) M. Fréron.

(3) Claude-Henri Fusée de Voisenon, né le 8 janvier 1708, mort le 22 novembre 1775. Madame la comtesse de Turpin, légataire des manuscrits de

Il y a des vers du même abbé sur mademoiselle Marquise, maîtresse de M. le duc d'Orléans. Tout cela est charmant, et est marqué au coin de la plus fine galanterie.

6. — Il y a dans la petite pièce des *Étrennes aux Sots* (1) une note concernant l'abbé de La Coste, dans laquelle on insinue qu'il a coopéré au travail de l'*Année littéraire*. M. Fréron, auteur de ce journal, piqué de cette association, prétend, en rendant compte de la pièce ci-dessus, insérer une remarque très-infamante et pour le protégé et pour le protecteur. Il veut mettre: « *Nota*. M. D. V. veut sans doute parler de l'abbé de La Porte (2), digne à tous égards des mêmes châtimens que l'autre; mais la justice n'a pas encore sévi contre ce dernier. » On ne doute pas que cette observation ne soit arrêtée à la police; en conséquence on la consigne ici.

7. — On commence à parler beaucoup de *l'Écueil du Sage*, comédie philosophique et en vers de dix syllabes, de M. de Voltaire. On espère qu'elle triomphera des scrupules de la censure et de la police, et que nous la verrons enfin représenter. Sans prématurer le jugement qu'on en doit porter, nous nous contenterons de mettre ici une anecdote (3) qui concerne cette comédie et qui est des plus agréables. C'est une plaisanterie que s'est permis M. de Voltaire, et qui a dû l'amuser infiniment.

Avant qu'il fût question de cette pièce, un jeune

Voisenon, a publié en 1781 ses *Œuvres complètes*, 5 volumes in-8°. Elle n'a pas cru devoir y comprendre les *agréables ordures* de cet abbé. — R.

(1) 1^er^ janvier 1762. — R.

(2) L'abbé de La Porte avait été autrefois associé de M. Fréron, et depuis s'était rangé sous la protection de M. de Voltaire.

(3) Cette anecdote est très-vraie. — W.

homme obscur vint la présenter comme sienne, sous le titre du *Droit du Seigneur*, au comédien semainier (1). Il fut reçu avec la morgue ordinaire, et ce ne fut qu'en faveur de ses instances les plus respectueuses et les plus humbles qu'on lui promit d'y jeter les yeux. Il fallut bien des courses, bien des prières, avant d'obtenir une nouvelle audience. Enfin on lui déclara qu'on avait parcouru sa comédie et qu'elle était détestable. Le jeune candidat demanda si on avait lu exactement ce drame? Il fit observer que cet arrêt était bien rigoureux; qu'il avait montré sa comédie à quelques gens de goût, qui ne l'avaient pas jugée si défavorablement; qu'il avait même l'honneur du suffrage de M. de Voltaire. On lui rit au nez : on lui dit qu'il ne fallait pas se laisser séduire par ces applaudissemens de société; que la plupart des gens du monde n'entendaient rien à ces sortes d'ouvrages; et quant à l'illustre auteur qu'il réclamait, que sans doute c'était un persiflage. Le pauvre diable insista pour obtenir une lecture, la troupe assemblée : on lui répliqua qu'il se moquait, que la compagnie ne s'assemblait pas pour de pareilles misères. Il fallut avoir recours aux suppliques et aux bassesses, et les entrailles du comédien s'étant émues, on lui accorda par compassion un jour de lecture. Le comique aréopage était si prévenu, que vraisemblablement il ne fit pas grande attention à ce qu'il entendait, et la pièce fut conspuée par toute l'assemblée. Le jeune homme se retira fort content de la comédie qu'il venait de jouer. Quelque temps après, M. de Voltaire adressa cette même pièce aux Comédiens, sous le titre qu'elle porte aujourd'hui. On la

(1) On appelle semainier celui qui est nommé chaque semaine pour suivre les affaires de la troupe. C'était le sieur Bellecour dans ce temps-là.

reçut avec respect : elle fut lue avec admiration, et on pria M. de Voltaire de continuer à être le bienfaiteur de la compagnie. Ce n'est que quelque temps après que cette anecdote s'est divulguée ; on en a beaucoup ri, et l'on s'est rappelé plus que jamais la caricature (1) plaisante, où l'on peint ce tribunal sous l'emblème d'un certain nombre de bûches en coiffures ou en perruques.

8. — Nous allons rendre compte de l'état actuel de l'Opéra.

La haute-contre y est dans le plus grand délabrement. Pillot est le seul chanteur qu'ose avouer l'Opéra. Quel chanteur, encore ! quel successeur de Jéliotte ! Sans ame, sans figure, sans caractère, n'ayant pour lui qu'un peu d'organe. Gélin et Larrivée nous dédommagent dans la basse-taille : l'un a le timbre plus sonore, plus mâle ; l'autre plus onctueux, plus pathétique : tous deux sont acteurs, mais le dernier a sans contredit plus de feu, plus de naturel, plus d'aisance dans son jeu. C'est un homme d'un talent rare, et qui peut se promettre le plus grand succès.

En femmes, nous comptons mademoiselle Chevalier, mademoiselle Arnould et mademoiselle Le Mierre. La première jouit d'une réputation faite depuis long-temps, et l'excellence avec laquelle elle rend le rôle d'Armide est une preuve qu'elle peut encore acquérir. La seconde est, au gré des connaisseurs, l'actrice la plus naturelle, la plus onctueuse, la plus tendre qui ait encore paru. Elle est sortie telle des mains de la nature, et son début a été un triomphe. Qui ne serait enchanté de la méthode, du goût, du prestige avec lequel mademoiselle Le Mierre

(1) Dans les *Mémoires de l'Académie des Colporteurs ;* par Caylus.

nous peint tous les objets sensibles de la nature! Sa voix est une magie continuelle. C'est tour à tour un rossignol qui chante, un ruisseau qui murmure, un zéphir qui folâtre. Toutes trois font l'admiration, l'amour et les délices des partisans du théâtre lyrique.

La chorégraphie est sans contredit la partie la mieux garnie et la plus parfaite de l'Opéra : Vestris et mademoiselle Lany passent pour les premiers danseurs de l'Europe. Toutes les nations étrangères, qui nous contestent le reste, sont d'accord sur ceci. On a fait l'éloge le plus complet du premier, en disant qu'il nous empêche de regretter Dupré. Il est des gens même, amis de la nouveauté sans doute, qui trouvent le premier plus fini et plus varié dans son jeu.

Quant à la seconde, personne des contemporains ne se rappelle avoir vu une danseuse aussi précise, aussi savante dans ses mouvemens. Le frère de cette dernière est admirable pour la pantomime. Laval et Lyonnois seraient des danseurs sublimes, si Vestris n'existait pas. Tous ces illustres sont doublés par huit ou dix jeunes gens, dont quelques-uns promettent infiniment.

L'Opéra a fait cette année l'acquisition de mademoiselle Allard. Mademoiselle Lyonnois doit voir avec plaisir renaître son enjouement et sa gaieté dans cette agréable danseuse. Elle inspire la joie dès qu'elle paraît, et ce sentiment ne fait point tort à celui d'admiration qu'on lui doit. Mademoiselle Vestris est toujours en possession de la danse voluptueuse et même lascive : c'est ce que lui reprocheront sans cesse les défenseurs des mœurs, et c'est un défaut qu'ils lui pardonneront intérieurement, tant que le physique aura quelque empire sur eux. De très-jolis minois décorent délicieusement les ballets, et les

premières danseuses ont l'espérance de se voir remplacer par plusieurs du second ordre.

Le cordon de Saint-Michel, dont M. Rebel, l'un des directeurs, vient d'être décoré l'année dernière, doit donner une grande émulation à ses collègues et à ceux qui lui succéderont : nos plaisirs ne peuvent que gagner à cette illustration.

9. — Les *Constitutions des Jésuites* se répandent imprimées nouvellement avec une traduction (1). Elle a été faite sous les yeux de M. de Flesselles (2), et c'est M. de La Bonneterie, agrégé en droit, qui a eu le courage de digérer cet ennuyeux travail (3). On ne dit rien du fonds, déjà savamment discuté par les premiers tribunaux. D'ailleurs, cet ouvrage ne peut intéresser que les enthousiastes de la Société, ou ses adversaires infatigables. Le tout est précédé d'un avertissement succinct, qui reçoit tout son lustre de quelques corrections qu'a daigné y faire une main auguste (4).

11. — On a donné aujourd'hui à la Comédie Italienne la parodie d'*Armide* en cinq actes, mêlés d'ariettes, vaudevilles, etc. Tout cela était misérable. Cet ouvrage est du sieur Laujon, un des petits poètes de la cour.

12. — On voit dans le public une Lettre de M. Gresset à M. le duc de Choiseul (5), au sujet du *Mémoire histo-*

(1) *Constitutions des Jésuites, avec les déclarations, traduites sur l'édition de Prague;* en France, 1762, 3 vol. in-8° et in-12. Charles-François Saboureux de La Bonneterie, né vers 1725, mort à Paris en juillet 1781, est auteur de cette traduction, revue par l'abbé Thierry, chanoine de Notre-Dame, et entreprise par ordre du Dauphin. — R.

(2) M. de Flesselles, procureur-général de la commission nommée par le roi pour examiner les Constitutions des Jésuites.

(3) 22 janvier 1762. — R. (4) M. le Dauphin.

(5) *Lettre à M. le duc de Choiseul sur le Mémoire historique de la négociation entre la France et l'Angleterre ;* Amiens, 1762, in-4°. — R.

rique des dernières négociations entre la cour de France et celle de Londres. Elle est en prose et en vers. L'auteur paraît plus avoir eu pour but de faire sa cour au ministre que de soutenir sa célébrité dans cet ouvrage. Il est, à tous égards, indigne de son auteur.

13. — Il est toujours question de la réunion de l'Opéra-Comique à la Comédie Italienne. Cette affaire, qui semblerait n'en devoir être une que dans les ruelles, fait une très-grande sensation à la cour : elle y cause des schismes. M. l'archevêque (1), au grand étonnement de tout Paris, est intervenu sur la scène; il sollicite vivement la conservation du théâtre de la foire. Les fonds abondans que lui fournit ce spectacle, dont il retire le quart pour les pauvres, l'ont porté à cette étrange démarche. On craint bien qu'elle n'ait pas le succès dû au zèle de ce respectable prélat. Malgré ses représentations, on croit que la réunion aura lieu. Il s'est tenu à ce sujet un grand Conseil des Dépêches, et il faut que cette affaire se termine incessamment. Bien des gens prétendent que la réunion ne peut que contribuer au détriment des deux spectacles, et que c'est un sûr moyen de les faire tomber : le bon goût n'aura pas à s'en plaindre.

14. — On vend sous le manteau un livre intitulé : *Manuel de l'Inquisition* (2). Il ne peut que contribuer à augmenter l'horreur qu'on a de cet exécrable tribunal. Il en dévoile tout le système et toute la forme.

(1) Christophe de Beaumont. — R.

(2) *Le Manuel des Inquisiteurs, à l'usage des Inquisitions d'Espagne et de Portugal*, ou Abrégé de l'ouvrage intitulé : *Directorium inquisitorum*, composé vers 1358, par Nicolas Eymeric : on y a joint une courte Histoire de l'établissement de l'Inquisition dans le royaume de Portugal, tirée du latin de Louis A. Paramo; Lisbonne, 1762, in-12. Cet ouvrage est de l'abbé Morellet. — R.

17. — Les Muses et les Arts pleurent la disgrace de deux de leurs illustres protecteurs : MM. Le Riche de La Pouplinière (1) et La Live d'Epinay viennent d'être rayés de la liste des Plutus de France (2). La gloire les dédommagera de cette disgrace; leurs noms plus durables seront à jamais écrits dans les fastes du Parnasse. Le premier, outre la munificence royale avec laquelle il encourageait les artistes et les gens de lettres, possédait lui-même des talens précieux; il a fait un roman, des comédies (3). Ses bons mots qu'on pourrait recueillir, seraient seuls un titre au bel esprit. Le second tient sa maison ouverte à toute l'Encyclopédie : c'est un Lycée, un Portique, une Académie. Sa digne épouse à vu long-temps enchaîné à ses pieds le sauvage citoyen de Genève (4), et tandis que son mari verse ses richesses dans le sein du mérite indigent, elle l'anime de ses regards, elle enflamme le génie et lui fait enfanter des chefs-d'œuvre.

18. — M. Piron a fait une satire en vers intitulée : *le Salon* (5). C'est une critique du temps, qui ne contient

(1) Alexandre-Jean-Joseph Le Riche de La Pouplinière, né à Paris en 1692, avait épousé en premières noces une actrice, fille de Dancourt, l'auteur comique. Les liaisons de cette dame avec le duc de Richelieu, l'aventure scandaleuse qui en fut le résultat et dont on peut voir les détails dans les *Mémoires* de Marmontel, forcèrent La Pouplinière à se séparer d'elle. Il mourut le 5 décembre 1762. — R.

(2) Ils étaient tous deux fermiers-généraux. Ils ont été remerciés par une lettre de M. le contrôleur-général, au nom du roi.

(3) *Daïra, histoire orientale;* Paris, 1760, in-4°; et 1761, 2 parties in-12. Les comédies assez nombreuses qu'il avait composées pour son théâtre, n'ont pas été imprimées. (15 juillet 1763.) — R.

(4) M. Rousseau a été amoureux fou de madame de La Live. — Non pas de cette dame *qu'il aimait peut-être trop comme ami, pour l'aimer comme amant*, mais de sa sœur, la comtesse d'Houdetot. Voyez *les Confessions*, 2e partie, liv. IX. — R.

(5) Paris, 1762, in-4°. — R.

rien de neuf ni de piquant: c'est un très-mauvais ouvrage.

On a donné aujourd'hui la première représentation de *l'Ecueil du Sage*. M. de Voltaire, pour consoler ses envieux, après avoir échoué dans le tragique a voulu sans doute échouer aussi dans le comique. Cette pièce est aussi mauvaise dans son genre que *Zulime* l'était dans le sien. C'est une bigarrure des plus choquantes. Les deux premiers actes sont une farce, une parade digne des boulevards; le troisième se monte sur le haut ton; le quatrième le soutient, et le cinquième est des plus détestables. Il y a pourtant quelques scènes qui décèlent le grand maître, et c'est en cela que ce drame est supérieur à la dernière tragédie de l'auteur.

19. — On parle beaucoup de la reprise de l'*Encyclopédie*. Les volumes de planches commencent à paraître; ils réveillent la curiosité publique, et l'on se demande quand on verra finir cet ouvrage, *dont la suspension fait gémir l'Europe?* Tout le manuscrit est fait; on n'attend qu'un regard favorable du gouvernement, pour en profiter, et se mettre du moins à l'abri des persécutions de l'ignorance et du fanatisme, en sorte que l'autorité ne pourra plus se prévaloir contre ce dépôt immortel de l'esprit humain (1).

20. — Il paraît que tout le monde n'est pas d'accord pour admirer le retour de mademoiselle Arnould à M. le comte de Lauraguais (2). Ce raccommodement fait

(1) Après de nombreuses traverses, suscitées par le fanatisme et l'hypocrisie, l'*Encyclopédie* était parvenue au septième volume lorsqu'un arrêt du Conseil du roi, du 8 mars 1759, révoqua le privilège accordé à l'ouvrage, et arrêta cette vaste entreprise au milieu de son cours. Elle ne fut terminée qu'en 1765 par la publication des dix derniers volumes du texte et de cinq volumes de planches. L'ouvrage entier forme vingt-deux volumes in-folio. — R.

(2) 1er janvier 1762. — R.

moins d'honneur à la constance des deux personnages que de tort à leur bonne foi. M. Bertin avait payé les dettes de la belle fugitive, il a marié sa sœur, il a fait des dépenses considérables, qu'on évalue à plus de 20,000 écus. Pour conserver l'héroïsme il eût fallu que l'amant en faveur eût remboursé à l'amant disgracié les frais immenses que lui avait occasionés sa nouvelle conquête; ou qu'au moins il se fût passé à cet égard des procédés, dont on ne parle point. C'est avec douleur que nous sommes obligés de renvoyer mademoiselle Arnould dans la foule des femmes dont nous l'avions tirée. Nous convenons qu'elle avait surpris mal à propos l'admiration des cœurs tendres et sensibles, que séduit toujours ce qui porte l'empreinte des grandes passions.

On vante depuis quelque temps une tragédie d'*Eponine* de M. de Chabanon (1). Ce jeune homme, peu connu jusqu'à présent, avait long-temps fait l'admiration des concerts par son violon, dont il joue supérieurement. Depuis quelques années il s'est jeté dans le grec, il s'est acquis une place à l'Académie des Belles-Lettres, il veut entrer dans la carrière du théâtre. Sa tragédie, qu'on exalte infiniment, suivant l'usage, et dont nous avons entendu la lecture, n'a rien d'extraordinaire; son héroïne ressemble beaucoup à l'Idamé de *l'Orphelin de la Chine:* quant à la versification, elle nous a paru plus ampoulée que mâle et nerveuse. Nous en citerons deux vers, que l'auteur chérit avec la plus grande complaisance. L'un est :

Votre crime est écrit des traits de l'évidence.

(1) 6 décembre 1762. — R.

L'autre, en parlant d'un scélérat intrépide:

Et l'airain de son front lui servira d'égide.

Ce drame a eu bien de la peine à être reçu des Comédiens. L'auteur, avec raison, voulut d'abord se concilier le suffrage de mademoiselle Clairon. Cette actrice éloigna bien loin cette demande; elle s'excusa sur sa santé, sur le travail dont elle était accablée; elle demanda du répit, elle gémit sur son sort, *d'être toujours entre le fer et le poison:* ce ne fut qu'avec de très-grandes protections que M. de Chabanon obtint de se faire entendre. Il fut bien récompensé de ses peines et de sa constance, il eut le plaisir de voir fondre en larmes l'héroïne de théâtre. Depuis lors, elle est engouée de son rôle, et attend avec impatience le moment de se venger sur les spectateurs, des larmes que lui a arrachées un jeune homme qui chausse le cothurne pour la première fois.

21.—Enfin on vient d'enrichir *la Pucelle* de M. de Voltaire des ornemens qui lui manquaient. Un graveur intrépide publie vingt-sept estampes concernant ce poëme (1). Ce sont, en général, des caricatures piquantes et qui s'allient très-bien à l'ouvrage. Elles offrent aux yeux avec vérité les peintures lascives ou grotesques du poète: c'est ainsi que, tandis que l'auteur cherche à rendre à son héroïne l'honnêteté dont on lui reproche de l'avoir dépouillée, un plaisant la prostitue de plus en plus et la met hors d'état de paraître jamais aux yeux du lecteur pudibond.

(1) Ces estampes sont probablement celles qu'on voit dans une petite édition de *la Pucelle*, in-16, de forme presque carrée, sous le titre de Londres. Elles sont en effet très-libres, et se font d'ailleurs remarquer par une touche fine et spirituelle dans le dessin comme dans la gravure. — W.

22.—M. Bouchaud (1), agrégé en droit, et auteur d'une traduction du théâtre Italien, fait courir dans les maisons une lettre imprimée, dans laquelle il se défend avec beaucoup d'ardeur d'avoir traduit les *Constitutions des Jésuites*. Cet ouvrage, presque nul en littérature, n'est ni assez bon pour avoir la crainte délicate d'enlever la réputation du véritable traducteur, ni assez mauvais pour que l'amour-propre se trouve gravement offensé d'une imputation semblable. Il faut qu'il y ait quelque animosité particulière que nous ne pouvons deviner. C'est un différend à vider entre le père véritable et le père putatif, ou qui semble appréhender de l'être.

24.—M. Colardeau (2) avait fait, il y a quelques semaines, une pièce de vers, intitulée : *le Patriotisme*, à l'occasion des vaisseaux que les différens corps du royaume s'empressent d'offrir au roi. Jusqu'à présent le ministère, toujours sage et modéré, avait enchaîné le zèle de ce poète, en s'opposant à l'impression de son ouvrage. Les mêmes vues de prudence avaient fait sévir la police, au commencement de cette année, en brisant, en pulvérisant quantité d'ouvrages de sucrerie et autres matières, où l'artiste industrieux avait cherché à reproduire sous différentes formes les monumens de la ferveur patrio-

(1) Mathieu-Antoine Bouchaud, né à Paris le 16 avril 1719, mort le 1er février 1804. On a de lui une traduction des *Œuvres dramatiques d'Apostolo Zéno;* Paris, 1758, 2 vol. in-12. C'est probablement de cet ouvrage qu'il est ici question. Aucun bibliographe ne mentionne la *lettre imprimée* dont parlent les Mémoires. On a vu (9 janvier 1762.) que la traduction des *Constitutions* est de Saboureux de La Bonneterie. Le parlement ayant dénoncé l'ouvrage et manifesté l'intention d'en poursuivre l'auteur, le désaveu de Bouchaud, à qui on l'attribuait, n'a rien d'extraordinaire. — R.

(2) Charles-Pierre Colardeau, né à Janville en Beauce, le 12 octobre 1732; mort le 7 avril 1776. — R.

tique. Il paraît qu'on permettra désormais de prendre l'essor à l'enthousiasme du citoyen. Le ministre a fait écrire à M. Colardeau que la cour approuvait son ouvrage, et il est enfin imprimé. Nous y trouvons beaucoup de poésie, de zèle, et peu de pensées.

25. — On parle beaucoup du retour de M. de Voltaire en ce pays-ci : on va jusqu'à dire qu'il aura une pension considérable à la cour : ces bruits ne sont encore que très-vagues. D'après cette supposition, on a toujours fait à compte l'épigramme suivante :

Voltaire, en esprit fort, plein d'orgueil et de ruse,
Après avoir choisi le sein des protestans
Pour éviter les sacremens,
Vient mourir à Paris, sachant qu'on les refuse.

28. — L'abbé de La Porte ne convient pas que ses feuilles meurent d'inanition : il prétend que son association au sieur de La Place, quant au *Choix des Mercures* (1), le met dans le cas de discontinuer son travail : il insinue même qu'il a l'expectative de remplacer ce journaliste (2).

M. de La Dixmerie (3), coopérateur de l'abbé de La

(1) *Choix des anciens Mercures, avec un extrait du Mercure Français;* Paris, 1757-1764, 108 volumes in-12.

Marmontel, Suard, de La Place, Bastide et de La Porte, ont travaillé à cette volumineuse compilation, à laquelle il faut joindre la *Table générale des pièces contenues dans les cent huit volumes du Choix des Journaux, rangées par ordre de matières et des volumes;* Paris, 1765, in-12. — R.

(2) M. de La Place est malade depuis long-temps, et pourrait ne pas vivre beaucoup.

(3) Nicolas-Bricaire de la Dixmerie, né la Motte-d'Attencourt, en Champagne, mort à Paris, le 26 novembre 1791. Il a recueilli en 3 volumes in-12 les *Contes philosophiques et moraux* fournis par lui au *Mercure.* — R.

Porte, passe aussi au *Mercure* pour la partie des Contes, dont il a le privilève exclusif, ou du moins en chef. Le ministre, M. de Saint-Florentin, veut absolument rendre à cet ouvrage la vogue qu'il a toujours eue sans la mériter. Il a décidé, pour engager les gens de lettres à seconder ses vues, qu'il n'y aurait dorénavant de pensions (1) données sur cet ouvrage, qu'à ceux qui l'auraient enrichi de leurs productions.

Il est aussi question de faire servir l'ouvrage de l'abbé de La Porte comme de satellite au *Mercure*, c'est-à-dire de le donner en forme de supplément et aux mêmes souscripteurs. Il ne paraîtrait que sous permission tacite, il servirait de correctif à l'autre, il tempérerait sa fadeur, et du tout il se formerait un aigre-doux qu'on croit capable de réveiller le goût du lecteur.

30. — Il est bon de rendre compte aussi de l'état actuel de la Comédie Française. Nous partirons à l'avenir de ce point, comme d'un thermomètre sûr, pour apprécier l'amélioration ou le dépérissement de ce spectacle.

Mademoiselle Clairon (2) en est toujours l'héroïne. Elle n'est point annoncée, qu'il n'y ait chambrée complète. Dès qu'elle paraît, elle est applaudie à tout rompre. Ses enthousiastes n'ont jamais vu, et ne verront jamais rien de pareil : c'est l'ouvrage le plus fini de l'art..... Mais c'est de l'art, disent quelques critiques. Ils se rappellent qu'elle a long-temps été mauvaise, qu'elle a lutté six ans contre le public, que son organe

(1) Le *Mercure* rend environ 60,000 livres : il y a 16,000 livres de frais, et 28,000 de pensions ; ensuite les non-valeurs, sommes arriérées, recouvremens à faire, etc.

(2) Claire-Josèphe-Leyris de La Tude Clairon, née en 1723 près de Condé en Flandre; morte à Paris le 18 janvier 1803. — R.

bruyant assourdissait les oreilles, sans émouvoir le cœur. A force de tâter, elle s'est enfin fait un jeu à elle; les glapissemens de sa voix sont devenus les accens de la passion, son enflure s'est élevée au sublime. Cette actrice a de tout temps eu la passion théâtrale, beaucoup de noblesse dans sa démarche, dans ses gestes de main, dans ses coups de tête. Quoique d'une stature médiocre, elle a toujours paru sur la scène au-dessus de la taille ordinaire. Par quelle fatalité des infirmités habituelles nous privent-elles si souvent de la voir? Pourquoi sommes-nous incessamment menacés de la perdre (1)?

Mademoiselle Dumesnil (2) est sans contredit plus actrice-née que mademoiselle Clairon; son jeu est plus naturel, plus décidé, plus franc; mais son amour-propre lui aurait dû conseiller de se retirer, il y a quelques années. Elle n'a pas senti qu'elle ne pouvait que perdre à mesure que sa rivale gagnerait: ce n'est pas qu'elle ne lui fasse encore éprouver quelquefois son ancienne supériorité, qu'elle ne l'écrase des élans de son génie. Malheureusement, ce ne sont que les derniers éclats d'une lumière qui s'éteint! D'ailleurs le vice crapuleux (3) par lequel elle se laisse dominer, la met trop souvent dans le cas de substituer sur la scène les écarts de sa raison aux désordres des grandes passions qu'elle doit peindre.

(1) Mademoiselle Clairon est attaquée de la maladie des femmes: elle joue peu souvent, en conséquence de ses infirmités. Ses camarades lui faisaient reproche un jour de sa rareté: « Il est vrai que je ne joue pas fréquemment, « répondit-elle; mais une de mes représentations vous fait vivre pendant un « mois. »

(2) Marie-Françoise Dumesnil, née à Paris en 1713; morte à Boulogne-sur-Mer le 20 février 1803. — R.

(3) Mademoiselle Dumesnil boit comme un cocher: son laquais, lorsqu'elle joue, est toujours dans la coulisse, la bouteille à la main, pour l'abreuver.

A qui les conseils d'un amour-propre bien entendu eussent-ils été plus nécessaires qu'à mademoiselle Gaussin (1)? Elle ne sent pas qu'il est un temps où il faut se soustraire aux applaudissemens, sans quoi les applaudissemens nous échappent à la fin. Son genre ne peut s'allier avec les rides de l'âge : une vieille poupée ne figurera jamais bien dans *l'Oracle* ni dans *les Graces;* Zaïre doit porter empreinte sur son front toute la candeur de son ame. Quand mademoiselle Gaussin joue dans cette pièce, on est tenté de demander si c'est à elle que M. de Voltaire adressa, il y a trente ans, cette épître (2) si tendre, si touchante, où le cœur parle plus que l'esprit? Ce qu'elle est, fait oublier ce qu'elle a été. Plus heureuse cependant que mademoiselle Dumesnil en un point, elle n'a point encore de rivale qui la remplace. Ses défenseurs prétendent que son peu d'opulence (3) la met dans le cas de sacrifier sa gloire à son bien-être : il faut qu'elle soit bien mal à l'aise, ou qu'elle se soucie bien peu de sa réputation!

Il n'y a que vous qui ne vieillissez point, inimitable Dangeville (4)! Toujours fraîche, toujours nouvelle, à chaque fois on croit vous voir pour la première. La na-

(1) Jeanne-Catherine Gaussin, ou plutôt Gaussem, débuta à la Comédie Française en 1731. Elle était alors âgée de dix-sept ou dix-huit ans. Morte à Paris le 9 juin 1767. — R.

(2) Celle qui commence ainsi :

Jeune Gaussin, reçois mon tendre hommage. — R.

(3) Mademoiselle Gaussin a eu les amans les plus illustres, mais elle a toujours sacrifié l'intérêt au plaisir. Quand on lui reprochait son extrême facilité, elle disait : « Que voulez-vous? Cela leur fait tant de plaisir, et il m'en coûte si peu! »

(4) Marie-Anne Botot Dangeville, née à Paris le 26 décembre 1714; morte en mars 1796. —R.

ture s'est plu à vous prodiguer ses dons, comme si l'art eût dû tout vous refuser, et l'art s'est efforcé de vous enrichir de ses perfections, comme si la nature ne vous eût rien accordé. Quel feu dans votre dialogue! Quelle expression dans votre scène muette! Quelle force comique dans le moindre de vos gestes! Quel aveugle préjugé vous refuse dans la société (1) un esprit qui pétille dans vos yeux, qui brille sur toute votre physionomie! Si l'on voulait personnifier cette intelligence humaine, on ne pourrait lui donner une figure mieux assortie que la vôtre. Continuez à faire les délices et l'admiration de la scène française. Sur votre modèle puissent se former des actrices dignes de vous remplacer! espoir d'autant moins fondé, que plus elles auront de sagacité pour saisir la finesse de votre jeu, plus elles se sentiront hors d'état de vous atteindre.

Quant aux dix autres actrices (dont quatre pensionnaires, à l'essai) qui composent la troupe femelle de cette Comédie, nous ne les tirerons point de la foule qu'elles ne se soient distinguées par leurs talens. Quelques-unes donnent des espérances, d'autres ont une figure à laquelle nous rendons hommage dès à présent.

De quinze acteurs que compte la Comédie (dont deux à l'essai), s'il n'en est peut-être aucun aussi transcendant que les quatre femmes que nous venons de nommer, il en est peu qui n'aient du moins un mérite particulier. Le jeune Molé (2) attrape le ton sémillant d'un marquis éphémère. L'emphase de Paulin, dans ses rôles de tyran, ne messied pas. D'ailleurs il excelle à faire le paysan. Un récit plein de feu ou de pathétique est très-bien

(1) On prétend que mademoiselle Dangeville est buse en conversation.

(2) François-René Molé, né à Paris, en 1734; mort le 11 décembre 1802.—R.

rendu par Dubois. Bonneval joue le sot à merveille; Dangeville le niais: Armand a toute l'effronterie, toute la scélératesse des valets de l'ancienne comédie: ses allures, son ton, son visage, ne conviennent point à la finesse, à la décence de ceux de la nouvelle. Les acteurs que le public distingue sont Grandval, Bellecour, Le Kain, Préville et Brizard.

Grandval et Bellecour courent la même carrière dans les deux genres. Le premier a plus d'importance, plus de morgue, plus de faste; l'autre a plus de naturel, plus d'aisance, plus de fatuité: les rôles d'ironie, de dédain, de mépris, conviennent mieux au premier; ceux d'entrailles, d'onction, de pathétique, mieux au second: celui-là nous paraît fait davantage pour le comique, où il est permis de charger, d'enchérir sur le pinceau de l'auteur: celui-ci est mieux dans le tragique, où il faut souvent rapprocher de la nature un rôle gigantesque que le poète en a trop écarté. Grandval est plus consommé; nous espérons que Bellecour sera quelque jour plus fini. Tous deux sont hommes à bonnes fortunes (1), et puisent dans le commerce des femmes cet air de triomphe et d'impudence qui sied si bien aux héros de théâtre.

Il fallait que Le Kain (2) fût acteur né, puisque M. de

(1) On raconte qu'une femme de très-grande considération s'étant engouée de Grandval, l'envoya chercher, l'admit dans un tête-à-tête ménagé exprès, et filant peu à peu sa défaite, lui dit, en regardant des portraits de famille qui ornaient l'appartement: « Ah! Grandval, que diraient ces héros, s'ils me « voyaient entre vos bras? — Ils diraient, répondit l'impudent vainqueur, « ils diraient que vous êtes une p..... » (*)

(2) Henri-Louis Le Kain, né à Paris, le 14 avril 1728; mort le 8 février 1778. — R.

(*) Cette réponse est généralement attribuée à Baron. — R.

Voltaire l'a jugé tel (1), malgré son organe ingrat et sa figure ignoble. Le public est fort partagé sur ce comédien : les uns le regardent comme sublime, d'autres comme détestable. C'est qu'il a de grandes beautés dans son jeu, et de grands défauts. Les premières empêchent ses partisans de voir les autres, et ceux-ci font disparaître celles-là aux yeux de ses contempteurs. L'art, quelquefois, le fait aller au-delà de la nature; il reste quelquefois en-deçà de la nature pour ne pas donner assez à l'art. Assemblage étonnant de grandeur et de bassesse, de sublime et d'enflure; on doit, ou l'admirer à l'excès, ou le dégrader souverainement.

Préville (2) est admirable pour la pantomime : il est acteur jusqu'au bout des doigts; ses moindres gestes font épigramme; il charge avec tout l'esprit possible, c'est le Callot du théâtre. Aussi inimitable que mademoiselle Dangeville, il n'est pas aussi étendu dans son genre : sa figure ne comporte point certains rôles où il faut jouer la dignité à laquelle l'actrice atteint quand elle veut. Rien de si agréable que de les voir en présence l'un de l'autre; ils sont faits pour dérider les fronts les plus graves, pour évertuer les plus stupides, pour rendre l'esprit palpable aux plus sots.

Brizard (3) est le dernier dont nous ayons à parler. Il a la majesté des rois, le sublime des pontifes, la ten-

(1) C'est M. de Voltaire qui a produit Le Kain à la Comédie, après l'avoir fait jouer long-temps chez lui ses différentes pièces; et, en général, il faut convenir que ce sont celles que Le Kain joue le mieux.

(2) Pierre-Louis Dubus, *dit* Préville, né à Paris le 17 septembre 1721; mort a Beauvais le 18 décembre 1799. — R.

(3) Jean-Baptiste Britard, *dit* Brizard, né à Orléans le 7 avril 1721; mort à Paris le 30 janvier 1791. L'épitaphe placée sur son tombeau est de Ducis et n'a point été recueillie dans les *Œuvres* de ce poète. — R.

dresse ou la sévérité des pères. C'est un très-grand acteur, qui joint la force au pathétique, la chaleur au sentiment: il est généralement admiré. Nous ne voyons personne qui lui refuse son suffrage, et son jeu n'a encore essuyé aucune critique.

D'après ce détail, il est aisé de juger que le théâtre de la Comédie Française a les acteurs les plus parfaits de l'Europe, quoi qu'en disent les censeurs, qui n'admirent jamais le présent. Nous croyons fort que la génération comique actuelle vaut la génération passée, que les Baron et les Montménil sont remplacés, et que les Roscius antiques ne dédaigneraient pas d'applaudir aux Roscius modernes.

1^er^ FÉVRIER. — Les Comédiens Italiens ont donné aujourd'hui, pour la première fois, *les Bossus rivaux* (1), parodie nouvelle, imitée d'une pièce de M. Goldoni, qui porte le même nom, à laquelle on a ajouté quelques avis. Cette drogue n'a point eu de succès. Elle est de M. Riccoboni.

3. — Jamais les Italiens ne s'étaient vus assiéger par une foule pareille à celle d'aujourd'hui. C'était une fureur dont il n'y a pas d'exemple : des flots de curieux se succédèrent sans interruption, et débordaient dans toutes les rues voisines : l'ouverture de l'Opéra-Comique sur leur théâtre attirait ce concours prodigieux. Tout était loué depuis plusieurs jours, jusqu'au paradis. On a commencé par *la Nouvelle Troupe*, comédie d'Anseaume et de l'abbé de Voisenon, à la fin de laquelle on a ménagé une scène qui a amené la réunion des deux spectacles, et un acteur y a harangué le public à ce sujet, et lui a

(1) Non imprimé. — R.

demandé ses bontés. *Blaise le Savetier* a suivi, et l'on a fini par *On ne s'avise jamais de tout* (1). Le premier n'a pas semblé si déplacé. Le jeu des acteurs occupe mieux le vide du lieu, mais cette gentillesse n'a pas fait le même plaisir qu'à l'ordinaire. On sent facilement qu'il faut d'autres organes et d'autres acteurs pour un local aussi différent. L'orchestre même s'est trouvé avoir dégénéré. Enfin, l'on augure mal de cette jonction.

4. — L'abbé Yvon, qui passait pour avoir contribué en grande partie à la thèse de l'abbé de Prades (2) et qui avait été comme enveloppé dans sa disgrace, après dix ans d'exil reparaît enfin à Paris. Tous les matérialistes applaudissent au retour de cet illustre apôtre.

5. — Le *Journal Encyclopédique*, peut-être aussi partial que les autres ouvrages de cette nature, mais au moins plus plein et plus intéressant, outre son chef ordinaire, M. Rousseau de Toulouse, vient d'acquérir pour conducteur à Paris M. l'abbé Méhégan (3). Cet Irlandais, auteur de quelques opuscules romanesques, est surtout connu pour avoir rompu une lance contre l'auteur de l'*Année Littéraire* (4). Puisse une belle ambition l'en-

(1) Ces deux opéras-comiques sont de Sédaine et Monsigny. — R.

(2) L'abbé de Prades avait soutenu en Sorbonne, en 1751, sans réclamation, une thèse où le matérialisme se découvrait de toutes parts. Enfin toutes les puissances séculières et ecclésiastiques s'élevèrent contre ces impiétés, et il fut flétri par arrêt du parlement. — L'opinion énoncé dans cet article se trouve confirmée par le témoignage de Naigeon dans ses *Mémoires historiques et philosophiques sur la vie et les ouvrages de D. Diderot*, p. 160. — R.

(3) Guillaume-Alexandre de Méhégan, né à La Salle, diocèse d'Alais, en 1721, mourut à Paris le 23 janvier 1766. Il était issu d'une famille irlandaise. — R.

(4) Dans un pamphlet intitulé : *Lettre à M. de*** sur l'Année Littéraire, et en particulier sur la feuille du 11 mai 1755.*

gager à rendre son journal capable d'écraser les feuilles de son adversaire!

8. — Le *Censeur hebdomadaire* de M. Daquin, commencé en 1760, se continue cette année, mais son abondance est tarie de moitié. Ces feuilles ne seront plus que de vingt-quatre pages in-8°. Ce journaliste n'est ni profond ni plaisant. Comme c'est celui qui se reproduit le plus souvent, il est à même de se saisir de ce qui paraît, et d'en orner son ouvrage. C'est un auteur précaire, qui ne se soutient absolument que par le travail des autres.

9. — M. Falconet (1), médecin consultant du roi, des facultés de Paris et de Montpellier, de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, l'un des plus savans hommes de l'Europe, est mort hier après midi d'une rétention d'urine. Il avait quatre-vingt-onze ans. Il est plus cité comme éditeur, traducteur, et surtout compilateur, que comme auteur.

Il avait toute sa vie ramassé les anecdotes qu'il avait apprises; il les mettait sur des cartes, et sa compilation se montait à plus de cent cinquante mille notes de cette espèce. Il a légué cette curieuse partie de son cabinet à M. de Sainte-Palaye, son confrère de l'Académie des Belles-Lettres.

On évalue la bibliothèque de M. Falconet à près de cinquante mille volumes. Il avait légué depuis long-temps au roi les livres rares et autres qui ne sont point à la Bibliothèque de Sa Majesté. Le nombre s'en monte à plusieurs milliers (2). Il s'en était conservé l'usufruit, et

(1) Camille Falconet était né à Lyon le 1er mars 1671. — R.

(2) On porte à onze mille environ le nombre de volumes dont Falconet a enrichi la Bibliothèque nationale. Quoique non exposés lors de la vente, ils ont cependant été compris dans le précieux *Catalogue de la Bibliothèque de*

le roi, en reconnaissance, lui avait fait une pension de 1,200 livres, réversible sur la tête de sa sœur, qui vit encore.

11. — Trois pièces que les Comédiens n'ont pas voulu recevoir paraissent imprimées, et les auteurs font juge le public.

La première est de M. le comte de Lauraguais : c'est *Clitemnestre* (1). Il est certain que plusieurs tragédies ont été jouées, et ont eu un succès passager, quoique fort inférieures à celle-là. Le reproche dont l'auteur ne peut se défendre, c'est d'avoir osé lutter contre M. de Crébillon et contre M. de Voltaire, sans avoir fait mieux. Il a fait tout ce qu'il a pu auprès des Comédiens pour les séduire; il s'était engagé à fournir les habillemens et à subvenir aux frais. Ils n'ont pas cru pouvoir manquer à ce point aux deux pères existans de leur théâtre.

La seconde est un *Alexandre* (2), de M. le chevalier de Fénélon. Il paraît que tout le monde passe assez condamnation sur celle-là.

La troisième est *Dom Carlos* (3), de M. le marquis de Ximenès. Le même sujet a été traité par Campistron, sous un nom différent (d'*Andronic*) suivant Fréron. La

feu M. Falconet médecin (rédigé par Marie-Jacques Barrois), Paris, 1763, 3 vol. in-8°. On les distingue aux crochets dont leurs titres sont entourés. Ces volumes, classés à part à la Bibliothèque du Roi, y forment ce qu'on appelle le *fonds Falconet*. — R.

(1) Tragédie en cinq actes et en vers. Paris, 1761, in-8°. Cette œuvre dramatique, à laquelle Malfilâtre ne fut pas étranger, a été réimprimée dans une édition de ses *Poésies* donnée par M. Gautier; Caën, 1823, in-8°. — R.

(2) Paris, 1761, in-8°. Jouée sur quelques théâtres particuliers. — R.

(3) *Dom Carlos, tragédie en cinq actes et en vers, représentée pour la première fois sur le théâtre de Lyon le 5 mai 1761, précédée et suivie de poésies diverses.* Sans date, in-8°. — R.

première n'aura jamais l'air que d'une copie de la seconde. Il trouve que l'auteur frappe bien un vers. On a long-temps cru que M. de Voltaire retouchait les ouvrages de M. de Ximenès (1).

12. — On a fait une épigramme sur *Zulime*, qu'on attribue à M. le comte Turpin. La voici :

Du temps qui détruit tout, Voltaire est la victime;
Souvenez-vous de lui, mais oubliez Zulime.

13. — On a joué depuis quelques jours à Bagnolet *le Berceau*, conte de La Fontaine, ajusté au théâtre par M. Collé (2). Il y avait trois lits sur le théâtre, pour six, ce qui a donné lieu à des plaisanteries. On a trouvé la pièce froide, et quelqu'un disait au duc d'Orléans: « Monseigneur, il faudrait bassiner ces lits-là. »

14. — Nous avons pensé perdre ces jours-ci M. de Crébillon, qui est fort vieux (3). Il s'en est heureusement tiré : il a reçu ses sacremens, et peu de temps après le viatique il a mangé des huîtres.

15. — On fait à M. de Marmontel le même honneur qu'à La Fontaine. On regarde ses *Contes* comme une mine féconde, dont on cherche à s'approprier les richesses. On vient de mettre en comédie *Annette et Lubin*. Cette pièce en un acte et en vers, mêlée d'ariettes, de vaudevilles, de divertissemens, a été reçue sur le

(1) On pouvait le croire et le dire avec raison. — W.

(2) Non imprimé. — R.

(3) 18 juin 1762. — On rapporte qu'un jour, étant allé chez le roi, S. M. le reçut avec bonté, et dans le courant de la conversation : « Vous êtes vieux, lui dit le roi, vous avez plus de quatre-vingts ans. — Non, Sire, lui répondit-il, c'est mon extrait-baptistaire qui les a. » — Né à Dijon, le 15 février 1674, Crébillon avait quatre-vingts huit ans accomplis. — R.

Théâtre Italien avec les plus grands applaudissemens. C'est une bagatelle très-jolie; il n'y a que quelques mauvaises plaisanteries à retoucher, et le dénouement à resserrer.

Cette pièce, saupoudrée partout d'un sel attique, ne peut partir en entier de M. Favart, qui en est le prête-nom : il n'a que du gros sel. Tous les connaisseurs y reconnaissent la muse de l'abbé de Voisenon (1). En général elle est écrite dans le goût des Pastorales de Fontenelle, avec un naturel trop affecté, pleine de choses trop pensées, trop spirituelles. Après tout, honneur à M. de Marmontel, qui est l'archétype de ce drame ingénieux.

16. — On nous a donné, l'an passé, la *Relation de la maladie, de la confession et de la fin de M. de Voltaire;* on nous produit aujourd'hui son *Testament* littéraire (2). Malheur aux plaisans sinistres qui nous obligent à prévoir un événement dont l'aspect afflige toute la littérature ! Quant à cette production, elle est d'un homme qui à force de chercher de l'esprit en rencontre quelquefois par hasard. On l'attribue à l'avocat Marchand.

17. — *Chanson sur les Évêques* (3).

Sur l'air de *Joconde.*

Le haut clergé est assemblé
Pour juger les Jésuites,

(1) Lourdet de Santerre réclama aussi une part de la paternité. La pièce fut donnée sous le nom de madame Favart. — R.

(2) *Testament de M. de Voltaire trouvé parmi ses papiers après sa mort;* Genève, 1762, in-12. Cette rapsodie est en effet de l'avocat Marchand. Le même a donné plus tard un *Testament politique de M. de V***;* Genève, (Paris), 1770, in-8°. Nicolas-Joseph Sélis est auteur de la *Relation.* — R.

(3) Il y avait alors une assemblée de prélats, nommés par le roi, pour examiner la doctrine des Jésuites.

Des mœurs de la Societé,
Des progrès et des suites :
Mais de ces fameux assassins
Préférant la finance,
Ces prélats laissent aux destins
A conserver la France.

Le cardinal (1), homme d'esprit,
Est de l'Académie ;
Mais il n'a pensé ni produit,
Depuis qu'il est en vie :
Ennemi du bien et du mal,
Il prit en patience
Le coup qui le fit cardinal,
Contre toute apparence.

Au bout du compte un tel soufflet (2)
Au milieu de la joue
Aux descendans de *Cadenet* (3)
Tombe-t-il dans la boue?
S'en venger, c'est courir hasard;
Et pardonner, bassesse;
L'Église lui sert de rempart,
Pour soutenir noblesse.

Beaumont (4), par Grisel (5) inspiré,

(1) Le cardinal Paul Albert de Luynes, chez qui se tenait l'assemblée. — Il était de l'Académie Française et de celle des Sciences. — R.

(2) On prétend que M. de Luynes a commencé par servir, mais ayant reçu un soufflet dont il ne prit pas vengeance, il fut obligé de prendre le parti de l'Église. —C'est à ce sujet qu'un plaisant, ayant pris sa mitre et l'écartant des deux côtés, dit : « C'est singulier comme cette mitre ressemble à un soufflet. » — R.

(3) Voyez l'*Histoire de la Mère et du Fils*, par Mézeray, où est toute l'origine de la maison de Luynes.

(4) L'archevêque de Paris.

(5) Grand pénitencier, l'ame damnée de M. l'archevêque et son confesseur.

Laquais (1), prêtre hypocrite,
A l'aveuglement condamné,
De rien ne voit la suite :
Cependant il a fort bien su
Que l'affreux régicide,
Par les Ignaciens conçu,
Fit Damiens (2) parricide.

Or, de ces faits, nos chers amis,
Quelle est la conséquence?
Dira-t-on qu'avec ces maudits,
Il est d'intelligence?
Non : cherchant l'absolution,
Cette troupe perfide
Vint le soir même à Charenton,
Pour laver l'homicide.

Cambrai (3) ce prêtre méprisé,
La honte de l'Église,
Par ses confrères appelé
Comble encor leur sottise ;
Aux pieds de sa vieille beauté,
Cherchant ce qu'il doit dire,
Il immole la vérité
A l'amoureux délire.

Nicolaï (4), sot, plat et long,
Vendu comme son frère (5),

(1) On prétend que M. Grisel a été laquais : c'est un fou dont on cite mille traits extravagans, entre autres celui de mademoiselle Huno, maîtresse de M. de La Vallière. On l'accuse d'avoir volé 50,000 livres à la succession de M. de Tourni, intendant de Bordeaux, dont il était directeur.

(2) L'exécrable assassin du roi.

(3) L'archevêque de Cambrai, amant de madame la comtesse de Lismore.

(4) L'évêque de Verdun, qui porte toujours des cheveux plats et longs.

(5) Le premier président de la Chambre des Comptes, qu'on dit vendu à la cour.

Au feu cardinal Du Perron
Veut renvoyer l'affaire;
Et de la place qu'il remplit
Oubliant la décence,
Insulte, fier de son crédit,
Et Soissons (1) et la France.

Sans respect pour sa dignité
Orléans (2) se rétracte (3),
Chacun sait que sa parenté
Ne fut jamais intacte;
Il corrompt jusqu'à son cousin;
On passe la cousine (4),
Mais la feuille qu'il tient en main (5)
Vaut bien la Loi divine.

Le reste, un amas d'ignorans,
De l'Église la lie,
Bas valets, lâches courtisans
De cette secte impie:
Craignant le fer et le poison,
Tous ces prêtres coupables,
Laissent leur prince à l'abandon
De ces gens détestables.

. . . . . .

S'étonnera-t-on que Ricci, (6)

(1) M. de Soissons ayant répondu à M. de Verdun, qui citait continuellement le cardinal Du Perron en faveur des Jésuites, que c'était un fripon à ne point citer, celui-ci répliqua à M. de Fitz-James que c'était lui qui en était un.

(2) M. de Jarente.

(3) Étant évêque de Digne, il avait été contre les Jésuites.

(4) Mademoiselle de Jarente, qui demeure chez son oncle.

(5) Il a la feuille des bénéfices.

(6) Le général des Jésuites.

Ce monstre sanguinaire,
Défende (1) à sa cohorte ici
D'être à ses vœux contraire?
Quand il signerait mille fois,
C'est un nouveau parjure :
Ce barbare ne suit de lois,
Que contre la nature.

20. — Il s'est passé aujourd'hui à la Comédie-Française un événement qui doit faire à jamais époque dans l'histoire du théâtre.

On jouait *Tancrède :* mademoiselle Clairon faisait Aménaïde. Quand elle en fut à ces vers :

« On dépouille Tancrède, on l'exile, on l'outrage :
« C'est le sort d'un héros d'être persécuté...
« Tout son parti se tait : qui sera son appui ?
« Sa gloire !. . . . . .
« Un héros qu'on opprime attendrit tous les cœurs...

l'actrice sublime donna des inflexions de voix si nobles et si pénétrantes, que tous les spectateurs, pleins de l'événement du jour (2), sentirent l'à propos. Le nom de Broglie vola de bouche en bouche, et le spectacle fut interrompu à plusieurs reprises par des applaudissemens qui se renouvelaient sans cesse.

24. — On parle beaucoup du Réquisitoire (3) de M. de

(1) Le général n'a voulu entendre à aucune réforme concernant sa *Société ;* il a répondu au roi, qui lui proposait la réforme de son ordre : *sint ut sunt aut non sint !*

(2) M. le maréchal de Broglie a reçu hier une lettre de cachet, qui l'exile dans ses terres. — Une contestation survenue entre le maréchal et le prince de Soubise avait été soumise à la décision du Conseil-d'État. — R.

(3) *Compte rendu des Constitutions des Jésuites*, 1762, in-12 de 221 pages. — R.

La Chalotais, procureur général du parlement de Bretagne, contre les Jésuites. Nous n'en ferons mention qu'en ce qui concerne notre objet. Ce savant magistrat prétend que l'éducation donnée par les Jésuites n'est point si précieuse. Il propose, en conséquence, de faire un nouveau plan d'études..... Il est certain que ce moment-ci est une crise heureuse dans les lettres, dont il faudrait profiter pour chasser enfin l'ignorance et la superstition de leurs derniers repaires, pour substituer l'esprit philosophique à l'esprit pédantesque qui règne encore dans les collèges, et pour apprendre à la jeunesse des choses qu'elle doive et qu'elle puisse retenir.

25. — Nous avons sous les yeux une lettre de M. de Voltaire à M. l'abbé de Launay, dans laquelle il nous apprend que son *Commentaire sur Corneille* doit l'occuper encore deux ans; qu'alors il en aura soixante-neuf, et qu'il est trop vieux, trop triste, trop ami du calme et du silence pour désirer son retour à Paris (1)... Il signe, *de Voltaire, gentilhomme ordinaire du roi* (2).

28. — Les Comédiens ont reçu des défenses de jouer *Tancrède*, jusqu'à nouvel ordre, en conséquence de ce qui s'est passé le samedi 20.

— Aujourd'hui que la Comédie Italienne est à son plus haut degré de faveur et d'illustration, il est essentiel d'établir la position actuelle de ce spectacle.

On y compte quinze acteurs, dont trois provenant de l'Opéra-Comique et deux à la pension; et treize actrices, dont quatre à la pension, et deux provenant de l'Opéra-Comique. Dans cette multitude, à peine trouvons-nous quelques personnages qui méritent qu'on en parle.

(1) V. 25 janvier 1762. — R.

(2) Cette lettre n'a point été recueillie dans les *Œuvres de Voltaire*. — R.

Carlin(1) passe pour être un très-grand Arlequin : il est fait pour dérider les fronts nébuleux; on lui trouve de la fécondité, beaucoup de variété dans ses lazzis, une souplesse étonnante dans son jeu ; il provoque, malgré qu'on en ait, la grosse gaieté, mais c'est un Arlequin.

De Hesse est acteur, valet du premier ordre ; il entend d'ailleurs à merveille la chorégraphie. Nous trouvons dans Rochard un chanteur agréable; il a de la propreté, du goût; il joue quelques rôles passablement. Laruette répare à force d'art la nature la plus ingrate, c'est un musicien consommé. On désirerait encore entendre Clairval sur le théâtre de l'Opéra-Comique; son filet de voix se perd sur celui des Italiens : on en voit assez pour regretter qu'il n'en puisse pas faire entendre davantage. Le robuste Audinot rend au naturel la grossièreté des mœurs du peuple. Tous ces talens divers sont éclipsés par celui de Caillot; c'est un comédien qui a toutes les qualités, à la noblesse près. Sa voix embrasse tous les genres; elle se monte à tous les tons; elle vaut un orchestre entier : il est principalement fait pour la parodie.

Madame Favart a été long-temps l'héroïne des Italiens, apparemment parce qu'elle n'était point surpassée par d'autres. En général, elle est médiocre, elle a la voix aigre, manque de noblesse, et substitue la finesse à la naïveté, les grimaces à l'enjouement, enfin l'art à la nature. On a beaucoup applaudi au début de mademoi-

(1) Charles-Antoine Bertinazzi, *dit* Carlin, né à Turin vers 1713, mort le 7 septembre 1783. Il passait pour avoir été à l'école avec Laurent Ganganelli, depuis pape sous le nom de Clément XIV. On prétendit que la profession si différente des deux anciens camarades n'empêcha point le souverain pontife d'entretenir une correspondance suivie avec Arlequin. Cette donnée, vraie ou fausse, a inspiré à un homme d'esprit l'idée d'une *Correspondance inédite* entre *Clément XIV et Carlo Bertinazzi*. Paris, 1826, 2 vol. in-12; 1827, in-8°. — R.

selle Piccinelli. C'est une cantatrice du premier ordre : elle n'a pourtant pas dans le gosier cette flexibilité qu'exige l'italien pour être chanté dans sa dernière perfection. Du reste, elle n'est propre en rien au théâtre.

Mademoiselle Villette, transfuge de l'Opéra, a été mieux accueillie à ce spectacle. Son volume de voix, trop médiocre pour le premier théâtre, a mieux rempli celui des Italiens : elle a un air niais, qui s'adapte à certains rôles; mais elle n'est rien moins qu'actrice, elle n'a ni chaleur ni sentiment.

On devrait s'applaudir de l'acquisition de mademoiselle Neissel, si sa voix voilée suffisait au lieu où elle chante. Elle a des graces, du naturel, du goût, du sentiment; mais ses sons trop affaiblis quand ils parviennent à l'oreille, ne produisent plus qu'une demi-sensation.

Tous ces talens, dont aucun n'est parfait, se rapprochent beaucoup plus du médiocre, et la fureur avec laquelle on court à ce spectacle, ne pourra jamais faire honneur au siècle. Les partisans du bon goût espèrent tout du temps et de l'inconstance des Parisiens.

1^er^ MARS. — M. Collé a mis encore (1) en opéra comique le conte de La Fontaine, *A femme avare galant escroc*. Cette plaisanterie a été jouée chez M. le duc d'Orléans, à Bagnolet. Dans ces ouvrages de société on se permet bien des gravelures, toujours sûres de réussir en pareil cas, mais qui rendent une pièce hors d'état d'être présentée au public.

2. — *Mes dix-neuf ans, ouvrage de mon cœur.* Tel est le titre d'un recueil assez gros d'opuscules en tous genres, en vers et en prose. M. Du Rosoi est le nouveau candidat qui se met sur les rangs. Il annonce qu'il a déjà

(1) V. 13 février 1762. — R.

une tragédie toute prête (1). Nous remarquons dans cet auteur un ton décidé, qui est ordinairement l'indice des talens médiocres : il tranche sans difficulté sur les plus grands hommes.

3. — *Julie, ou le Triomphe de l'Amitié*, comédie en trois actes et en prose. Cette pièce a été jouée aujourd'hui pour la première et dernière fois.

La scène est dans une espèce d'hôtellerie, où logent différens personnages, entre autres un jeune étourdi qui a enlevé une demoiselle et l'a épousée. Ils sont dans la dernière misère : l'hôtesse veut les renvoyer; un ami du mari a la générosité de payer leurs dettes, et de pourvoir à leurs besoins. Pour ménager leur amour-propre, il use de détours qui font naître et fomentent la jalousie de son ami; une explication aurait bientôt éclairci le tout, mais la pièce finirait trop tôt. Des incidens, des personnages postiches prolongent le dénouement : à la fin tout s'éclaircit, et le mari reconnaît l'innocence et la grandeur d'ame de son bienfaiteur.

Cette pièce est de M. Marin, auteur d'une *Histoire de Saladin*, de différentes autres brochures, et successeur de Crébillon à la censure de la police.

4. — M. de Marmontel a mis aussi *Annette et Lubin* en opéra comique (2); M. de La Borde a fait la musique. On prétend que cet ouvrage ne peut se présenter sur la scène. Annette y paraît grosse à pleine ceinture, et il y a un interrogatoire du bailli des plus gras. On assure qu'il sera joué à Choisy (3).

(1) V. 6 février 1765. — R. (2) V. 15 février 1762. — R.

(3) Malfilâtre, ainsi que nous l'apprend un de ses biographes, avait aussi composé une petite pièce d'*Annette et Lubin*. Il paraît qu'elle n'a été ni jouée,

7. — Le *Sermon du rabbin Akib* de M. de Voltaire (1), qui était peu répandu, s'étant divulgué beaucoup, au moyen d'une impression faite en ce pays, la police fait les recherches les plus sévères sur ce pamphlet, ce qui lui donne une vogue qu'il n'avait pas eue.

10. — M. de Voltaire ne laisse passer aucune occasion de s'égayer en amusant le public. Il paraît une plaisanterie qu'on lui attribue à l'occasion de l'expulsion des Jésuites, dont il est tant question aujourd'hui. Cette pièce est intitulée : *Balance égale* (2). Il y expose le pour et le contre. Le tout est assaisonné de sarcasmes, qu'il sait si bien manier.

13. — Quoique l'anecdote que nous allons rapporter soit ancienne, comme elle n'est pas connue, et qu'elle intéresse tous les partisans de M. de Voltaire, nous allons la consigner ici.

Un témoin oculaire, l'abbé Besson, nous rapporte que M. de Voltaire, dans la quinzaine de Pâques dernière, se crut obligé d'édifier les nombreux vassaux dont il est seigneur, et surtout mademoiselle Corneille, dont il forme si parfaitement le cœur et l'esprit : en conséquence, ce grand homme fait venir un capucin, se confesse humblement à ses genoux, fait entre ses mains une espèce d'abjuration, communie ensuite, et fait donner six francs au vilain (3).

14. — *Le Discoureur*, ouvrage périodique commencé

ni imprimée. D'Antilly donna au Théâtre Favart, en 1789, *la Vieillesse d'Annette et Lubin*, comédie en un acte et en prose, mêlée d'ariettes; musique de Chapelle. — R.

(1) V. 1er janvier 1762. — R.

(2) Sans date, in-12 de onze pages. — R.

(3) Un abbé Besson, dont nous n'avons point entendu parler, ni aucun autre abbé ou laïque, n'a pu voir ce qui n'est jamais arrivé. — W.

dans ce mois-ci, paraîtra régulièrement tous les mardis et samedis. C'est un homme qui laisse errer sa plume sur toutes sortes de sujets : il voudrait imiter le *Spectateur Anglais*. Il dit que s'il lui arrive de raisonner, ce sera de la prose qu'il aura faite sans le savoir, et en cela il s'éloigne beaucoup de son modèle. L'auteur est M. le chevalier Brueix, ci-devant associé au *Conservateur* avec M. Turben.

15. — Il se répand une parodie d'une ariette du *Maréchal*, opéra-comique, sur M. le maréchal prince de Soubise.

Je suis un pauvre maréchal,
Et je redeviens général
Depuis que Broglie en son village
Est renvoyé par Pompadour (1) :
Mais si j'abandonne la cour,
J'y reviendrai, selon l'usage,
Tôt, tôt, tôt, battez chaud,
Tôt, tôt, tôt, bon courage,
Y faire admirer mon ouvrage.

17. — On a donné aujourd'hui la première représentation de *Zaruckma*, tragédie du sieur Cordier, acteur de province. La mauvaise opinion qu'on en avait lui a valu un succès assez considérable. C'est une pièce d'une intrigue très-pénible, dans le goût d'*Héraclius*. Le moderne auteur paraît avoir cherché à se bâtir, comme Corneille, un labyrinthe immense; mais il n'en sort pas, à beaucoup près, avec l'adresse, l'agilité de son devancier. Le dénouement est misérable. Nous en parlerons plus au long une seconde fois.

(1) V. 20 février 1762. — R.

Le sieur Paulin a très-mal joué son rôle; Le Kain avait l'air d'un énergumène; mademoiselle Clairon a mis dans le sien une manière qui lui appartient, et a été fort applaudie.

18. — M. le chevalier de Laurès, ce poète lauréat couronné plusieurs fois par l'Académie Française, donne au public une ode intitulée *la Navigation* (1) : elle tire tout son mérite du zèle patriotique. C'est un médiocre ouvrage, comme tous ceux de ce poète.

19. — On est supris de ne voir pas paraître l'*Éponine* de M. de Chabanon, tant vantée, et qui devait se jouer par autorité. Nous apprenons que les clameurs des opprimés se sont fait entendre, et ont touché ceux qui voulaient favoriser ce drame à l'exclusion des autres. M. de Belloy surtout, dont la tragédie (2), sans avoir le même titre, présente les mêmes situations que celle de M. de Chabanon, a intéressé l'humanité des gentilshommes de la chambre. Il a fait voir que sa pièce, paraissant après celle de son concurrent, devait nécessairement tomber, quelle que fût la réussite du premier : qu'au contraire, la sienne n'entraînerait pas aussi essentiellement la chute de son rival, celui-ci lui étant bien supérieur par la pompe, l'harmonie, le coloris de la versification, présages certains du succès. Les gentilshommes de la chambre se sont rendus à cet argument lumineux, trop flatteur pour que M. de Chabanon s'y refusât, et tout est rentré *dans l'ordre accoutumé.*

21. — M. Colardeau chausse le brodequin aujourd'hui. Il a fait une petite pièce en deux actes, intitulée *Camille*

(1) Paris, 1762, in-4°. — R.

(2) *Zelmire.* Voyez, à la date du 6 mai 1762, l'annonce de la première représentation de cette pièce. — R.

et Constance. Ce drame a été représenté à Auteuil, chez les demoiselles Verrière (1); il est tiré de *la Courtisane amoureuse*, conte de La Fontaine. On sent tout le sel que devait avoir cette pièce en pareil lieu. L'auteur veut la resserrer en un acte, et nous en régaler aux Français.

25. — L'indisposition de mademoiselle Clairon a fait interrompre hier *Zaruckma*. Cette actrice célèbre ne peut éprouver quelque dérangement dans sa santé que tout le monde littéraire ne s'en ressente; on prétend que la pièce n'est point de son goût, et en général les Comédiens en avaient mauvaise opinion, et ne voulaient pas la jouer. Le succès en est dû à M. Colardeau. Ce jeune auteur, étant un jour allé voir le sieur Le Kain, trouva cette pièce manuscrite dans un coin de la chambre du comédien; il demanda ce que c'était : l'acteur lui répondit que c'était une tragédie d'un comédien de province, homme inconnu et d'un certain âge; qu'il ne doutait pas qu'elle ne valût rien, et que depuis six mois qu'elle était soumise à son examen, il n'avait pas eu le courage de la lire. M. Colardeau tança vivement Le Kain sur cette négligence, et lui fit sentir combien ce procédé était malhonnête, contraire à toutes les bienséances, et même aux intérêts de la troupe..... Il prit sur lui de faire la lecture de ce drame; il en fut très-content : il engagea Le Kain à le lire à l'assemblée. Le suffrage d'un jeune auteur ne fut pas prépondérant contre les préjugés de cette troupe. La pièce fut encore ballottée long-temps; la jalousie s'en mêla; et ce n'est qu'après avoir trouvé d'illustres protecteurs, que le sieur Cordier est parvenu à se faire jouer. On assure même que le sieur Le Kain et quelques autres

(1) V. 26 avril 1763. — R.

ont travaillé de leur mieux pour faire tomber cette pièce à la première représentation. Effectivement plusieurs ont très-mal joué : quant à mademoiselle Clairon, quoiqu'elle fût opposée au succès d'un drame qu'elle n'avait pas goûté, elle a sacrifié son amour-propre à un plus grand amour-propre, et l'on a remarqué dans son jeu tout l'art dont elle est capable.

On tient cette anecdote de M. Colardeau, et c'est de lui qu'on a su aussi le peu d'aptitude de l'auteur à faire des corrections.

28. — Tout le public voit avec plaisir une ingénieuse gravure de M. de Carmontelle (1), amateur et artiste lui-même : c'est le portrait de M. l'abbé Chauvelin, ce redoutable écueil contre lequel sont venus se briser l'orgueil, l'astuce et la politique des Jésuites. Il est représenté avec les attributs de la magistrature, tenant en main le livre des *Constitutions*. On lit au bas ce simple et magnifique éloge : *Non sibi, sed patriæ natus.*

— Quelque plaisant a trouvé la parodie de l'ariette du *Maréchal* (2) digne d'être continuée : on y a ajouté les couplets suivans :

Si je suis pauvre général,
Je suis un brave maréchal,
Je sais exposer ma patrie
Et braver des miens le mépris.
Lorsque je marche aux ennemis,
Par ma manœuvre je leur crie :
Battu chaud, j'ai bon dos ;

(1) Carmontelle, né à Paris le 25 août 1717, y est mort le 26 décembre 1806. On a de lui des *Proverbes dramatiques* beaucoup trop nombreux, mais dont quelques-uns sont fort agréables.— R. (2) V. 15 mars 1762.— R.

Poisson (1) soutient Soubise ;
La France paiera nos sottises.

J'allais combattre Ferdinand,
Et je le croyais par devant,
Mais il s'est trouvé par derrière.
Pense-t-on qu'un Hanovrien
Puisse agir en Italien ?
C'est au-dessus de ma visière.
Battu chaud, j'ai bon dos;
Poisson soutient Soubise ;
La France a payé nos sottises.

A Rosbach le Prussien si fier
Pouvait-il jamais espérer
Me vaincre en bataille rangée,
Moi qui ne m'y rangeai jamais ?
Je m'en épargnai tous les frais.
L'éclair dissipa mon armée.
Battu chaud, j'ai bon dos;
Poisson soutient Soubise ;
La France a payé nos sottises.

Mais revenons à Lutzelberg,
Où je vois triompher Chevert
Sans vouloir partager sa gloire :
C'en était fait des ennemis :
Si je marchais, ils étaient pris ;
Je fis échapper la victoire.
Battu chaud, j'ai bon dos;
Poisson soutient Soubise ;
La France a payé nos sottises.

Prince fait pour être chéri,
Soyez heureux et favori,

(1) Jeanne-Antoinette Poisson, marquise de Pompadour. — R.

Mais ne commandez pas l'armée.
Au bien qui vous arrivera
Vous verrez qu'on applaudira :
Abandonnez vos destinées.
Tôt, tôt, battez chaud.
Tôt, tôt, bon courage;
Que Broglie finisse l'ouvrage !

— Il se répand une nouvelle épigramme sur Fréron, qu'on attribue à un homme de la cour (1) : elle est intitulée *la Souris*.

Souris de trop bon goût, souris trop téméraire,
Un trébuchet subtil de toi m'a fait raison ;
Tu me rongeais, coquine ! un tome de Voltaire,
Tandis que j'avais là les feuilles de Fréron.

30. — Il paraît une *Réponse de M. de Voltaire aux Épîtres du Diable* (2). On met dans une note que, quoique cette pièce soit tombée fort tard entre les mains de l'éditeur, il n'a pas voulu en priver le public. Il l'aurait pu faire sans qu'on lui en sût mauvais gré. La pièce, comme tout ce qui paraît depuis quelque temps, est indigne de son auteur. Outre les victimes ordinaires que s'immole le poète des Délices, il a fait choix d'une nouvelle, le sieur Palissot, et tout le monde applaudit à ce qu'il dit de cet anti-philosophe.

31. — On a joué hier chez M. le maréchal de Richelieu l'*Annette et Lubin* du sieur Marmontel. Mademoiselle Neissel faisait Annette, et Clairval Lubin. Cette pièce a eu le plus grand succès. Ce jour-là même on jouait aux Italiens la pièce de Favart. Ceux qui ont vu les deux,

(1) Cette épigramme est de Guichard. — R.

(2) 1762, in-8°. Cette satire n'est point de Voltaire. — R.

trouvent la première infiniment supérieure. Nous avons lu le manuscrit : il nous paraît que le drame du sieur Marmontel est plus ordurier : il y a un interrogatoire du bailli, qui malheureusement vient après celui du *Droit du Seigneur* (1). Du reste, on donne la palme aux deux auteurs du théâtre particulier.

1er AVRIL. — Voilà une des plus fameuses époques de la république des lettres : les arrêts du parlement se sont exécutés aujourd'hui, et les Jésuites ferment leurs collèges dans le ressort. Les pensionnaires de Louis-le-Grand sont tous sortis, et ceux qui sont connus sous le nom d'*enfans de langue* ou d'*Arméniens*, pensionnés par le roi, ont été mis, jusqu'à nouvel ordre, dans des maisons voisines du collège. On a fait, à l'occasion de l'événement du jour, courir la pasquinade suivante :

« La troupe de saint Ignace donnera mercredi prochain 31 mars 1762, pour dernière représentation, *Arlequin Jésuite*, comédie en cinq actes, du père Duplessis, suivie des *Faux bruits de Loyola*, par le père Laînez, petite comédie en un acte. Pour divertissement, *le Ballet Portugais:* en attendant *le Triomphe de Thémis.* »

2. — On parle beaucoup d'une chanson faite sur l'abbé de Voisenon et madame Favart, à l'occasion de la pièce d'*Annette et Lubin*, qui est mise sous le nom de cette dernière. Voici cette plaisanterie (2) :

(1) V. 7 janvier 1762. — R.

(2) Elle est généralement attribuée à Marmontel. On ne la trouve dans aucune édition des *Œuvres complètes* de son auteur. — R.

Chanson nouvelle à l'endroit d'une femme auteur, dont la pièce est celle d'un abbé.

Il était une femme
Qui pour se faire honneur,
Se joignit à son confesseur :
Faisons, dit-elle, ensemble
Quelque ouvrage d'esprit,
Et l'abbé le lui fit.

Il cherche en son génie
De quoi la contenter ;
Il l'avait court... pour inventer :
Prenant un joli conte
Que Marmontel ourdit,
Dessus il s'étendit.

On prétend qu'un troisième
Au travail concourut :
C'est Favart qui les secourut.
En chose de sa femme
C'est bien le droit du jeu
Que l'époux entre un peu.

Fraîcheur, naturel, grace,
Tendre simplicité,
Tout cela fut du conte ôté ;
On mit des gaudrioles,
De l'esprit à foison,
Tant qu'il fut assez long.

A juger dans les règles
La pièce ne vaut rien,
Et cependant elle prend bien.
Lubin est sûr de plaire ;
On dit qu'Annette aussi
En tire un bon parti.

Mais si la vaine gloire
Des auteurs s'emparait,
Le public sots les nommerait,
Monsieur Favart, sa femme,
Et brochant sur le tout,
Avec eux l'abbé Fou.

4. — Il court dans les rues un *Dies iræ* sur les Jésuites: il a cinquante-neuf couplets, et tire tout son mérite des honorables victimes dont il déplore le destin. Rien n'est plus plat ni plus misérable.

5. — *Ode sur les vaisseaux que différentes provinces, etc., ont offerts au Roi;* par M. Courtial, in-8°. Voici un nouveau candidat que l'amour de la patrie fait mettre sur les rangs. S'il s'en était tenu à l'envie de montrer son zèle, il serait louable; mais ce jeune *apedeute* s'érige en docteur, et, dans une préface, nous détaille les propriétés et les privilèges de l'ode. C'est afficher des prétentions comme auteur, et, en cette qualité, nous le condamnons au silence, surtout en matière lyrique.

6. — M. Barthe, jeune Provençal de l'Académie de Marseille, nous donne un livre de ses opuscules (1). Ce sont des épîtres légères et gracieuses : il s'y trouve beaucoup d'images, de poésie, de facilité; mais le tout est monté sur un ton de monotonie fastidieuse. Ce genre, très-borné, est presque épuisé par les Gresset, les Bernis, les Desmahis, les Saint-Lambert.

7. — M. l'abbé Raynal vient de donner au public un livre qu'il appelle *École militaire, ouvrage composé par ordre du Gouvernement* (2). C'est une compilation d'aventures, de belles actions, ou de bons mots qui ont trait

(1) *Épîtres sur divers sujets.* Paris, 1762, in-8°. — R.

(2) Paris, 1762, 3 vol. in-12. — R.

à la guerre. Ce livre, qui aurait pu avoir au moins le mérite du choix et de la concision, est prolixe, diffus, et plein de choses étrangères au titre. L'auteur a eu 3,000 livres de pension pour ce beau travail. Il voulait qu'on obligeât chaque régiment à prendre cent exemplaires de son livre; il le vend six francs. Qu'on évalue l'argent immense qu'aurait recueilli cet homme de lettres calculateur. Le ministre ne s'est malheureusement pas prêté à ses projets de fortune.

8. — L'*Annette et Lubin* de M. de Marmontel court les théâtres particuliers. Cette pièce a été jouée avant-hier sur celui de *la Folie-Titon*, avec un concours de monde prodigieux.

Ce poète passe pour auteur de la chanson sur l'abbé de Voisenon. Celui-ci paraît en rire; mais il en garde un ressentiment profond, à ce qu'assurent ceux qui le connaissent. Il espère bien faire rire à son tour le public aux dépens du poète limousin.

9. — On vient de donner un *Nouveau Supplément aux Œuvres du Philosophe de Sans-Souci*. On sait que ce livre est du roi de Prusse, et un monument à jamais durable élevé à l'honneur des lettres. Il n'y a guère que des épîtres dans ce nouvel ouvrage, roulant toutes sur la guerre passée et la présente. Elles sont bien propres à détruire les imputations odieuses dont on a chargé cette majesté. Il paraît que c'est après avoir épuisé toutes les voies de négociation qu'elle s'est portée à agir hostilement. Quelques-unes sont écrites avec la simplicité dont César racontait ses victoires.

On parle dans la préface d'une rapsodie intitulée l'*Anti-Sans-Souci* (1), qu'on avait fait paraître sous le nom res-

(1) *Anti-Sans-Souci, ou la Folie des nouveaux philosophes naturalistes,*

pectable de M. Formey. Ce libelle, peu connu à Paris, paraissait avoir pour but de ternir les philosophes d'aujourd'hui sous le nom injurieux de nouveaux.

10. — M. le maréchal d'Estrées a sa part aussi dans les couplets sur nos généraux; c'est toujours le même air: *Je suis un pauvre maréchal.*

Je marche comme un maréchal,
Point du tout comme un général.
Si nous avons quelque avantage,
Soubise en aura tout l'honneur;
Je le lui cède de bon cœur,
Je n'ai point de cœur à l'ouvrage.
Tôt, tôt, tôt, battez chaud,
Tôt, tôt, tôt, bon courage,
Je n'ai point de part à l'ouvrage.

Contades en fut mécontent;
Je devins son aide-de-camp,
Sans vouloir être davantage.
Ce procédé ne prit pas bien;
Je m'en ris, je suis citoyen,
C'est un assez beau personnage.
Tôt, tôt, tôt, battez chaud,
Tôt, tôt, tôt, bon courage,
Je n'ai point de part à l'ouvrage.

12. — M. Le Brun s'est escrimé aussi dans cette fermentation générale de patriotisme; il a fait une ode (1) qui porte le titre du Citoyen, dans laquelle il y a des strophes bien frappées.

déistes, et autres impies, dépeinte au naturel, avec des réflexions préliminaires; par M. F..... 1761, 2 vol. in-12. — R.

(1) *Ode aux Français sur la guerre présente;* par un Citoyen. *Partout,* 1762, in-12. — R.

13. — Il paraît une réponse au discours de M. de La Chalotais (1), qu'on attribue au père Griffet : elle est faible de preuves, et forte d'insolences. Il voudrait insinuer que tout ce qui se passe aujourd'hui contre les Jésuites n'est qu'une suite du système qu'ont formé les nouveaux philosophes de saper les fondemens de la religion. Par où mieux commencer qu'en détruisant les Jésuites, ce corps infatigable qui a toujours opposé le bouclier de la foi aux attaques réitérées des encyclopédistes! Le bruit a couru que le discours de M. de La Chalotais avait été fait par M. d'Alembert, et ce Jésuite donne par-là assez à entendre que le magistrat n'a pas parlé d'après lui seul.

14. — *Le Jésuite Misopogon Séraphique, ou l'ennemi de la barbe des capucins,* un volume in-12 : amphigouri qui n'a rien de remarquable que la licence qui y règne, et une anecdote très-scandaleuse sur l'abbé de La Porte, ci-devant Jésuite.

15. — On sait que depuis long-temps M. de Voltaire travaillait à châtier sa *Pucelle,* à la rendre pudibonde : il en paraît enfin une nouvelle édition in-8° en vingt chants, avec des estampes. On y a retranché tout ce qui avait trait à madame la marquise de Pompadour (2). Du reste, l'auteur y regagne en impiété tout ce qu'il y perd en obscénité.

16. — *Le Colporteur, histoire morale et critique,*

(1) Remarques sur un écrit intitulé : *Compte rendu des Constitutions des Jésuites;* par M. de La Chalotais, 1762, in-12. Cette réfutation est effectivement due au Jésuite Griffet. — R.

(2) Ce passage a été conservé en variante à la suite du deuxième chant par les éditeurs de l'édition de Kehl et leurs successeurs. Il commence ainsi :

Telle plutôt cette heureuse grisette... — R.

par M. Chevrier, un volume in-12. Ce livre est de la plus grande rareté. Le gouvernement n'a point voulu en permettre ni tolérer l'introduction en France, ce qui désole les libraires, l'ouvrage étant assuré du plus grand débit par les atroces médisances ou calomnies dont il est farci. L'impudent écrivain y nomme sans égard les gens par leur nom. A travers toutes les infamies dont sa satire est pleine, il se trouve quelques anecdotes assez amusantes. On en lit une sur un vers de *Mariamne* de M. de Voltaire, qui fait rire. Madame la maréchale de Villars ayant ouï dire que cette tragedie était meilleure sous sa première forme, en demanda une lecture à son auteur, qui était de cet avis. Quand il en fut aux fureurs d'Hérode, après avoir empoisonné Mariamne, il appuya beaucoup sur ce vers que dit le prince, en l'exhortant à vivre :

Vis pour toi, vis pour moi, vis pour nos chers enfans...

le poète exhala si pathétiquement cette exclamation, que la maréchale attendrie se mit à pleurer : « Ne vous affligez pas, madame, lui dit le prêtre Mac Carthy, il y en aura pour tout le monde (1). »

18. — *La Mort d'Adam*, tragédie en trois actes, traduite de l'allemand, de M. Klopstock, avec des réflexions préliminaires sur cette pièce, par un anonyme (l'abbé Roman), un volume in-12.

Cette traduction en prose ne répond point à la sublime idée qu'on donne de l'original dans le discours préliminaire, où l'on exalte ce drame comme un chef-d'œu-

(1) Le premier dénouement de la tragédie de *Mariamne*, où se trouvait le vers cité par Chevrier, n'existe plus. — B.

vre digne d'Homère ou de Sophocle. Il y a du pathétique d'expression, plus que de situation.

18. — *A la Nation, poëme.* Tel est le titre d'un nouvel ouvrage de M. d'Arnaud. On se doute bien qu'il roule sur le zèle patriotique. La fiction en est commune, la poésie dure et boursouflée : une adulation basse pour le ministère, voilà tout ce qui en résulte. Le *Mercure* en fait un extrait si pompeux et si emphatique, qu'il n'y a aucun doute qu'il ne soit de la façon même de l'auteur, très-extasié de son chef-d'œuvre. Il fonde dessus les plus grandes espérances de fortune.

23. — Le sieur Le Kain est allé chez M. de Voltaire, en députation de la part des Comédiens (1), pour réparer leur impertinence à l'occasion de sa dernière tragédie (*Olympie*), qu'il a été obligé de retirer, à cause de leur désunion. Ils sentent combien il leur est essentiel de ménager ce grand poète, leur maître et leur bienfaiteur.

25. — Le père Griffet désavoue le livre en réponse à M. de La Chalotais, dont on a parlé ci-dessus (2). Il a été brûlé hier par arrêt du parlement.

25. — Il court un vaudeville en 40 couplets, où l'on passe en revue à peu près toute la cour. Il est sur un air d'*Annette et Lubin*, dont le refrain est *Y a-t-il du mal à cela?* On sent qu'il est heureux et prête beaucoup.

27. — Crébillon, malgré ses quatre-vingt-neuf ans, n'a point succombé à la longue maladie qu'il vient d'éprouver. Il est beaucoup mieux, et son grand appétit est revenu. Le roi a donné à cette occasion les plus grandes marques de bonté. Il avait chargé spécialement M. le comte de Clermont de lui apprendre tous les jours des nouvelles de

(1) Le seul motif du voyage de M. Le Kain était de voir M. de Voltaire et de jouer devant lui. — W. (2) 13 avril 1762. — R.

la santé de cet académicien, confrère de S. A. S.; et en conséquence ce prince envoyait et envoie encore savoir comment il se porte.

28. — Tout ce qui vient de M. de Voltaire est précieux. Voici encore une plaisanterie qu'on lui attribue (1), et où l'on trouve pour le moins autant de patriotisme que dans tous les mauvais vers dont nous sommes inondés: c'est à l'occasion des vaisseaux.

Extrait de la Gazette de Londres du 20 février 1762.

Nous apprenons que nos voisins les Français sont animés autant que nous, au moins, de l'esprit patriotique. Plusieurs corps de ce royaume signalent leur zèle pour le roi et pour la patrie. Ils donnent leur nécessaire pour fournir des vaisseaux, et on nous apprend que les moines, qui doivent aussi aimer le roi et la patrie, donneront de leur superflu.

On assure que les Bénédictins, qui possèdent environ neuf millions de livres tournois de rente dans le royaume de France, fourniront au moins neuf vaisseaux de haut bord; que l'abbé de Cîteaux, homme très-important dans l'État, puisqu'il possède sans contredit les meilleures vignes de Bourgogne et la plus grosse tonne, augmentera la marine d'une partie de ses futailles. Il fait bâtir actuellement un palais, dont le devis est d'un million sept cent mille livres tournois, et il a déjà dépensé quatre cent mille francs à cette maison pour la gloire de Dieu; il va faire construire des vaisseaux pour la gloire du roi.

On assure que Clairvaux suivra cet exemple, quoique

(1) Cette facétie est effectivement de Voltaire, et se trouve dans les éditions de ses *Œuvres complètes*. — R.

les vignes de Clairvaux soient très-peu de chose; mais possédant quarante mille arpens de bois, il est très en état de faire construire de bons navires.

Il sera imité par les Chartreux, qui voulaient même le prévenir, attendu qu'ils mangent la meilleure maréè, et qu'il est de leur intérêt que la mer soit libre. Ils ont trois millions de rentes en France pour faire venir des turbots et des soles : on dit qu'ils donneront trois beaux vaisseaux de ligne.

Les Prémontrés et les Carmes, qui sont aussi nécessaires dans un État que les Chartreux, et qui sont aussi riches qu'eux, se proposent de fournir le même contingent. Les autres moines donneront à proportion. On est si assuré de cette oblation volontaire de tous les moines, qu'il est évident qu'il faudrait les regarder comme ennemis de la patrie, s'ils ne s'acquittaient pas de ce devoir.

Les Juifs de Bordeaux se sont cotisés; les moines, qui valent bien des Juifs, seront jaloux sans doute de maintenir la supériorité de la nouvelle loi sur l'ancienne.

Pour les pères Jésuites, on n'estime pas qu'ils doivent se saigner en cette occasion, attendu que la France va être incessamment purgée desdits pères.

P. S. Comme la France manque un peu de gens de mer, le prieur des Célestins a proposé aux abbés réguliers, prieurs, sous-prieurs, recteurs, supérieurs qui fourniront ces vaisseaux, d'envoyer leurs novices servir de mousses, et leurs profès servir de matelots. Ledit Célestin a démontré dans un beau discours combien il est contraire à l'esprit de charité de ne songer qu'à faire son salut quand on doit s'occuper de celui de l'État. Ce discours a fait un grand effet, et tous les chapitres délibéraient encore au départ de la poste.

29. — *Aux Jésuites, sur la clôture du collège de Louis-le-Grand.*

Vous ne savez pas le latin ;
Ne criez pas au sacrilège
Si l'on ferme votre collège,
Car vous mettez au masculin
Ce qu'on ne met qu'au féminin.

30. — M. l'abbé Prévost reparaît sur les rangs; il nous donne aujourd'hui *Mémoires pour servir à l'histoire de la vertu, extraits du journal d'une jeune dame* (1). C'est une traduction de l'anglais. Ce roman est inférieur aux autres de sa composition; il a pourtant une grande vogue pour les aventures extraordinaires et compliquées dont il est rempli : c'est le livre du jour.

3 MAI. — On a très-applaudi aujourd'hui un nouvel acteur, Du Fresnoy, dans *Gustave* (2) : on a surtout été fort content du costume qu'il a introduit. Jusqu'ici ce héros avait paru sur la scène en habit galonné, etc. Il s'est montré aujourd'hui en Charles XII, dans le vêtement simple et grossier d'un héros belliqueux, et qui a intérêt à ne point se faire remarquer. On doit se rappeler sans cesse que c'est à mademoiselle Clairon qu'on doit ces heureuses innovations sur notre scène.

5. — M. de Marmontel, qui chansonna les autres, est chansonné à son tour : sans doute qu'il s'y attendait. C'est une parodie de ces paroles : *Non, non, l'amour n'est point indomptable*, sur le même air :

Non, non, l'ennui n'est point indomptable :
Tout fier qu'il est, Voltaire l'a surmonté.

(1) Cologne (Paris), 1762, 4 vol. in-12. — R.

(2) Tragédie de Piron. — R.

J'ai vu mourir ce dieu redoutable:
C'est Marmontel qui l'a ressuscité;
Et c'est la veine
Du plat Chimène
Qui lui rendra son immortalité.

Le pauvre diable de Chimène (1) ne s'attendait pas à faire clore cette méchanceté.

6. — M. de Belloy triomphe enfin. Aujourd'hui sa pièce, intitulée *Zelmire*, a eu le plus grand succès. C'est un sujet de pure invention, plein d'absurdités et d'événemens incroyables; mais les situations en sont si séduisantes que la raison se laisse facilement subjuguer. Il y règne un grand intérêt, plus de curiosité cependant que de sentiment. Les trois premiers actes sont de la plus grande chaleur : les deux derniers n'enflamment pas tant le spectateur, défaut général de presque tous nos jeunes poètes tragiques. On a demandé l'auteur avec les plus bruyantes instances. Il est arrivé, soutenu de deux comédiens. Sa modestie le faisait chanceler.

7. — M. de Brienne, évêque de Condom, a prononcé hier un très-beau discours à l'ouverture de l'assemblée du clergé, qui s'est faite aux Grands-Augustins, suivant l'usage : il roulait sur l'amour de la patrie, fortifiée et soutenue par la religion.

8. — Toute la littérature est consternée de la fâcheuse nouvelle qui se répand sur la maladie dangereuse de M. de Voltaire. On le dit attaqué d'une fluxion de poitrine. Tronchin écrit en même temps qu'il espère le tirer d'affaire : ce qui ramène un peu. On serait d'autant plus fâché de cette perte très-grande en tout temps, que cet

(1) Augustin-Marie, marquis de Ximenès (on prononce Chimène), né à Paris le 26 février 1726, mort le 31 mai 1817. — R.

auteur n'a point encore fini la belle édition de Corneille, annoncée depuis deux ans. Le grand homme qu'il s'agit de commenter, l'excellence du commentateur, les pompeux éloges que l'on fait du commencement, tout contribue à piquer la curiosité. M. de Voltaire, à mesure qu'il avance l'ouvrage, en envoie les cahiers à l'Académie Française : il se soumet au jugement de cette compagnie, qui trouve jusqu'à présent plus à admirer qu'à critiquer.

9. — L'Opéra était déjà désert aujourd'hui. Mademoiselle Guimard, nouveau sujet dont ce théâtre vient de faire l'acquisition, a doublé mademoiselle Allard dans *les Caractères de la Danse* avec le plus grand succès : elle est d'une légèreté digne de Terpsichore; il ne lui manque que des graces un peu plus arrondies dans certaines parties de son rôle.

9. — M. de La Roche-Aymond, archevêque de Narbonne, a harangué aujourd'hui le roi au nom du clergé; il a déployé beaucoup d'éloquence dans son discours nerveux, libre et concis. Il a surtout appuyé sur les besoins où était le peuple de l'amour le plus paternel de la part de son roi.

10. — Le succès de *Zelmire* se confirme, mais il se répand une anecdote qui ferait douter que M. de Belloy en fût le véritable auteur.

Ce M. de Belloy a long-temps été élevé par un oncle avocat, nommé Buirette. Sans détailler ici toute l'histoire romanesque de la naissance et de la vie de ce poète, il est très-certain que son oncle le disgracia pour n'avoir pas voulu suivre le barreau auquel il le destinait. Ce jeune homme passa en Russie; il y a joué la comédie, et est revenu depuis quelques années. Il avait une tragédie dans son porte-feuille, intitulée *Titus*. Ayant eu accès

auprès de madame la marquise de Villeroi, cette protectrice s'intéressa vivement à lui, et sa pièce fut reçue des comédiens. Avant d'être joué, M. de Belloy alla trouver l'abbé de Voisenon pour le consulter, et lui laissa son manuscrit. Quelques jours après, l'abbé de Lacoste, alors l'homme à la mode, arrive chez l'abbé de Voisenon : il le trouve lisant ce manuscrit; il demande ce que c'est. L'autre lui répond que c'est une tragédie sur laquelle on demande son avis. « Je pense que c'est *Titus*, repart le brusque abbé : c'est ce coquin de de Belloy qui vous l'aura apporté. C'est un misérable, un drôle, etc. Sans vous en dire davantage, je vais chez moi, je vous en présente un semblable : confrontez-les; vous verrez si ce n'est pas la même chose mot à mot. » Ce qui fut fait. L'abbé de Voisenon reconnut l'identité, et attendait, avec impatience, le moment d'éclaircir cette anecdote littéraire avec l'abbé de Lacoste, lorsque ce scélérat a été arrêté, et a subi le sort ignominieux que tout le monde sait (1). Le manuscrit est resté entre les mains de l'abbé de Voisenon. De Belloy étant revenu, il voulut le tâter. Ce poète éluda de répondre, et n'a point revu depuis l'abbé de Voisenon. La pièce a été jouée en 1759, et a été jugée beaucoup plus sévèrement qu'elle ne méritait... Celle-ci réunit sur elle toute l'indulgence du public.

(1) L'abbé Lacoste, qui avait travaillé quelque temps, sous Fréron, à *l'Année Littéraire*, fut condamné aux galères perpétuelles, en 1759, pour crime de faux. Lors de sa mort, arrivée en 1761, Voltaire fit courir l'épigramme suivante :

Lacoste est mort! il vaque dans Toulon
Par ce trépas un emploi d'importance ;
Ce bénéfice exige résidence,
Et tout Paris y nomme Jean Fréron. — R.

11. — Le sieur Palissot donnait depuis quelques années, au public, une gazette sous le titre de *Papier Anglais;* c'était un barbouillage extrait des différens pamphlets qui courent à Londres sur les matières politiques. Rien de plus bavard, de plus ennuyeux et de plus mal choisi que cette collection, d'ailleurs pleine de contresens, le directeur n'entendant point la langue anglaise, et se confiant à de mauvais traducteurs pour épargner l'argent : elle était fort chère, et coûtait près de 14 s. la feuille (cinquante-deux pour 36 liv.). Le public s'est lassé de se laisser baffouer par ce *scribler;* et les souscriptions tarissant tout-à-fait, le sieur Palissot est obligé de renoncer à son travail; il annonce qu'à commencer du 1er juillet prochain il interrompra sa gazette.

13. — On apprend que M. de Voltaire est hors d'affaire : on exalte beaucoup la philosophie avec laquelle il a reçu ce dernier assaut (1). On lui reprochait d'avoir montré de la faiblesse dans quelques occasions où il a été attaqué de maladies graves. Dans cette dernière, il s'est comporté en héros; il a vu la mort avec l'intrépidité digne d'un grand homme.

15. — Portrait de M. le duc de Choiseul, sur l'air du *Menuet d'Exaudet.*

Quand Choiseul
D'un coup d'œil
Considère
Le plan entier de l'État,
Et seul, comme un sénat,
Agit et délibère;
Quand je vois
Qu'à la fois

(1) 8 mai 1762. — R.

Il arrange
Le dedans et le dehors,
Je soupçonne en son corps
Un ange.
Serait-ce un Dieu tutélaire?
Dans la paix et dans la guerre,
Ses traités
Sont dictés
Par Minerve :
J'admire en lui les talens
Que d'elle il obtient sans
Réserve.
A l'amour
Tour à tour,
A la table,
Quand il trouve des loisirs,
Qu'il se livre aux plaisirs,
Il est inconcevable.
Du travail
Au sérail,
Vif, aimable,
A tout il est toujours prêt;
Pour moi, je crois que c'est
Un diable.

M. l'abbé de Lattaignant (1) se déclare partout auteur de la chanson ci-dessus, et l'on infère de là avec raison que son dessein a été de louer de bonne foi.

17. — On prétend qu'il y a long-temps qu'on a fait courir la centurie suivante :

Au livre du Destin, chapitre des grands rois,
On lit ces paroles écrites :
« De France Agnès chassera les Anglois,
Et Pompadour chassera les Jésuites. »

(1) Gabriel-Charles Lattaignant, né à Paris à la fin du dix-septième siècle, mourut en cette ville le 10 janvier 1779. — R.

18. — On voit une estampe ingénieuse sur les affaires des Jésuites. Aux deux côtés du tableau sont M. le duc de Choiseul et madame la marquise de Pompapour, qui arquebusent à bout touchant une foule de Jésuites. Ceux-ci tombent par terre, dru comme mouches. Le roi est là qui les arrose d'eau bénite, et l'on voit le parlement en robe, çà et là, bêchant des fosses pour enterrer les morts.

19. — On parle beaucoup d'un nouveau livre où il y a des traits très-forts contre le gouvernement : il s'appelle *le Despotisme oriental* (1).

20. — On a donné hier aux Italiens la première représentation du *Procès, ou la Plaideuse*, pièce en trois actes, mêlée d'ariettes. Ce drame, sous le nom de madame Favart, et qu'on veut être de l'abbé Voisenon, malgré l'agréable et pittoresque musique du sieur Duni, n'a pas eu le moindre succès.

22. — *Émile*, ou *de l'Éducation, par Jean-Jacques Rousseau, citoyen de Genève* : tel est le titre de quatre volumes in-8° qui paraissent depuis quelques jours. Cet ouvrage, annoncé et attendu, pique d'autant plus la curiosité du public, que l'auteur unit à beaucoup d'esprit le talent rare d'écrire avec autant de graces que d'énergie. On lui reproche de soutenir des paradoxes; c'est en partie à l'art séduisant qu'il y emploie qu'il doit peut-être sa grande célébrité; il ne s'est fait connaître avec distinction que depuis qu'il a pris cette voie. Le typographique de ces quatre volumes est exécuté avec beaucoup de soin, et ils sont décorés des plus jolies estampes.

22. — *La Plaideuse*, au moyen de grands changemens,

(1) *Recherches sur l'origine du despotisme oriental;* ouvrage posthume de M. B. I. D. P. E. C. (Boulanger, inspecteur des ponts-et-chaussées). Londres, 1762, in-12. — R.

a été reprise aujourd'hui avec succès, quoiqu'il y eût très-peu de monde : il y a à espérer qu'elle sera plus fêtée. On y a fort ingénieusement ajouté un couplet flatteur pour le public, et qui annonce la modestie et la bonne volonté de l'auteur. Le voici; il vient à la suite de beaucoup d'autres :

A votre tribunal auguste
L'auteur ne paraissait qu'en un effroi mortel :
Il sait trop bien, messieurs, qu'un arrêt toujours juste
De vous émane et sans appel.
Par une faveur non petite
Vous daignez revenir à de nouvelles voix,
Et votre bonté ressuscite
La pièce et l'auteur à la fois.

24. — *Le Balai, poëme héroï-comique en dix-huit chants* (1). Cet ouvrage, dont on ignore l'auteur, est calqué sur *la Pucelle*. Il y a de la facilité dans la versification, et même quelques images voluptueuses; mais on sent combien d'inutilités, de longueurs, de pillages il doit y avoir dans un poëme de dix-huit chants sur un manche à balai. L'auteur a consacré un chant entier à passer en revue sur les boulevards beaucoup d'auteurs qu'il traite de la façon la plus infame et la plus indécente : aussi l'ouvrage est-il arrêté.

25. — On annonce déjà une nouvelle édition de *la Pucelle*, qu'on dit devoir être exécutée avec le plus grand soin et la plus grande correction. On s'est beaucoup récrié contre les estampes de la première : on assure que les nouvelles seront gravées par Cochin.

(1) Par l'abbé Du Laurens. Constantinople (Amsterdam), 1761, in-8°. — R.

— M. Du Monchau, médecin de l'hôpital militaire de Douai, ayant fait un livre intitulé *Anecdotes de Médecine* (1), s'est avisé, pour lui donner de la célébrité, de le commencer par des lettres initiales qui désignent M. Barbeu Dubourg, docteur-régent de la faculté de Médecine de Paris. Celui-ci a réclamé contre l'imposture. Le véritable auteur a écrit une lettre fort polie à M. Dubourg, où il lui déclare la cause de sa supercherie..... Ce livre a des choses amusantes, mais tout-à-fait étrangères à son objet, et ne passe pas pour très-véridique.

26. — On assure que Rousseau a fait un roman intitulé *Édouard* (2). Ce sont les aventures d'un Anglais qui joue un rôle dans le roman de *Julie*. On prétend qu'il en a déposé le manuscrit entre les mains d'un homme de la cour.

Le livre de Rousseau (3), lu à présent de beaucoup de monde, fait très-grand bruit : il est singulier, comme tout ce qui sort de la plume de ce philosophe, écrit fortement et pensé de même : du reste impossible dans l'exécution, plein d'excellens préceptes, quelquefois minutieux, même bas, il pourrait être de beaucoup plus court. On remarque aussi que le tout n'est pas parfaitement lié : il y a des pièces de rapport, et qui ne sont pas bien fondues dans l'ouvrage, des choses très-hardies contre la religion et le gouvernement. Ce livre, à coup sûr, fera de la peine à son auteur. Nous y reviendrons quand nous l'aurons mieux digéré.

31. — Le livre de Rousseau occasione du scandale

(1) Paris, 1762, in-12; Lille, J. B. Henry, 1766, 2 vol. in-12. — R.

(2) *Les Amours de milord Édouard Bomston*, dont le manuscrit fut donné par Rousseau à madame la maréchale de Luxembourg, n'ont été imprimés qu'après la mort de Jean-Jacques. Ce petit roman, qui se lie à *la Nouvelle Héloïse*, est ordinairement placé à sa suite. — R. (3) *Émile*. — R.

de plus en plus. Le glaive et l'encensoir se réunissent contre l'auteur, et ses amis lui ont témoigné qu'il y avait à craindre pour lui. Il se défend là-dessus, en prétendant que ce livre a été imprimé sans son consentement, et même sans qu'il y eût mis la dernière main. Il y a long-temps qu'il y travaille; sa santé ne lui a jamais permis de le continuer avec l'exactitude qu'il méritait. Il en avait laissé les lambeaux épars dans son cabinet; bien des gens l'ont pressé vivement de donner son ouvrage au public, et se sont offerts de le rédiger : Rousseau a témoigné qu'il y avait bien des choses qu'il voulait supprimer, et on lui a répondu qu'on ferait tout cela. On n'en a rien fait, et il paraît *in naturalibus*.

1^er^ JUIN. — M. Rochon, jeune auteur qui avait une tragédie reçue aux Français (1), vient d'essuyer une disgrace, qui indique combien il est désagréable d'avoir affaire à ce tripot de Comédiens.

Comme aucune pièce de ses devanciers n'était en état d'être jouée, on a fait avertir M. Rochon, qui s'est présenté avec empressement. Mademoiselle Clairon, qui n'était pas contente de cet auteur, peu galant et peu complimenteur, d'ailleurs jalouse de voir occuper par mademoiselle Dumesnil le premier rôle dans la pièce, a paru désirer, sans affectation, qu'on fît une seconde lecture de cette tragédie, qu'elle ne connaissait point. L'auteur ingénu s'est prêté à son invitation, quoiqu'il pût s'en dispenser. Dès le commencement de la lecture, il s'est aperçu, mais trop tard, que mademoiselle Clairon n'était pas favorablement disposée : elle y a prêté très-peu d'attention, et s'est efforcée de détourner celle des autres; de sorte que le pauvre auteur décontenancé n'a pu soutenir sa tra-

(1) Elle n'a pas été imprimée, et ne paraît point avoir été jouée. — R.

gédie de toute la force d'une déclamation tonnante : il a eu peine à finir; et lorsqu'on est allé au scrutin, il s'est trouvé dix voix contre neuf qui le favorisaient. Le voilà dans le cas des courbettes, des révérences, des génuflexions devant l'héroïne de la scène française.

3. — On a donné aujourd'hui aux Italiens la première représentation de *l'Amant Corsaire*, pièce en deux actes, mêlée d'ariettes. Les paroles sont des sieurs Salvert et Anseaume, la musique de M. de La Salle. Cette pièce n'a point eu de succès, et ne mérite aucun détail : elle est tirée du conte de La Fontaine, intitulé *le Calendrier des Vieillards*.

3. — *L'Émile* de Rousseau est arrêté par la police. Cette affaire n'en restera pas là.

4. — *Le Codicile et l'Esprit, ou Commentaires des Maximes politiques de M. le maréchal de Belle-Isle, avec des notes apologétiques, historiques et critiques; le tout publié par M. de C.....* (1). Ce M. de C..... est, à ce qu'on assure, le nommé Maubert, qui a déjà fait le *Testament* où il y avait de bonnes choses. On sent, en général, que ce livre ne part pas de la tête d'un homme d'État.

6. — M. Vanloo est nommé premier peintre du roi. Cette place n'avait point encore été donnée depuis la mort de M. Coypel.

7. — *Les Méprises, ou le Rival par ressemblance*, comédie en vers et en cinq actes, n'a point été favorablement accueillie du public. Tout était disposé pour arrêter les cabales qui devaient nécessairement se former contre le sieur Palissot. On avait doublé la garde, et des fusiliers, répandus en grand nombre dans le parterre,

(1) De Chevrier. *La Haye*, 1762, *in*-12. Le *Testament politique du maréchal duc de Belle-Isle* est de Chevrier et non de Maubert. — R.

semblaient forcer à applaudir, ou du moins gênaient beaucoup ceux qui auraient voulu témoigner du mécontentement. Malgré toutes ces précautions, ce drame est mort de sa belle mort. Rien de plus froid, de plus absurde et de plus ennuyeux. La pièce est si mauvaise, que bien des gens en infèrent que Palissot n'est pas même l'auteur des *Philosophes*, pièce qui n'a de merveilleux que son succès.

On a vu avec étonnement l'abbé de La Porte rompre des lances contre tout venant en faveur de cette nouvelle comédie. On l'aurait pu croire de mauvaise foi, s'il n'était plus vraisemblable de le croire de mauvais goût. On se serait imaginé que ce journaliste, l'écho des encyclopédistes, n'aurait pas profané sa bouche à exalter une très-pitoyable pièce d'un auteur ennemi déclaré de ce qu'il appelle *les philosophes*.

Il est bon d'observer encore que le chevalier de La Morlière (1) a eu pendant toute la représentation, à côté de lui, un exempt qui lui a déclaré qu'il était là pour le morigéner, et qu'il eût bien à s'observer. Cette attention de la police ne fait pas plus d'honneur au sieur Palissot qu'au chevalier de La Morlière.

8. — Rousseau a retiré 7,000 liv. de son livre. C'est madame et M. le maréchal de Luxembourg qui se sont mis à la tête de la vente, et qui en procurent un très-grand débit.

9. — Aujourd'hui, suivant le réquisitoire de M. le pro-

(1) « Il était le chef et le capitaine des cabales contre les pièces nouvelles; il est prouvé qu'il avait à sa solde plus de cent cinquante conspirateurs. Il mettait tous les auteurs à contribution, et celui qui n'avait pas le moyen de lui payer le tribut qu'il exigeait pour faire réussir un ouvrage, pouvait compter sur une chute inévitable. » Favart, *Mémoires*. t. II, p. 21. — R.

cureur-général, l'*Émile, ou Traité de l'Éducation*, a été brûlé avec les cérémonies accoutumées. L'auteur est décrété de prise de corps : heureusement qu'il est en fuite (1).

11. — Chanson sur l'air : *Tôt, tôt, tôt, battez chaud.*

Cupidon s'est fait maréchal,
Et ce Dieu ne s'y prend pas mal,
Il veut Manon pour domicile ;
Il met sa forge dans ses yeux,
Dont il fait rejaillir des feux,
Qui brûleraient toute une ville.
Tôt, tôt, tôt,
Battez chaud,
Tôt, tôt, tôt,
Bon courage,
Il faut avoir cœur à l'ouvrage.

Savez-vous quels sont ses soufflets ?
Deux petits tétons rondelets,
Qui vont même sans qu'on y touche ;
Il ne faut pour les mettre en train
Qu'y porter tendrement la main,
Ou qu'un doux baiser de la bouche.
Tôt, tôt, etc.

Mais que fait-il de ses deux bras,
Si blancs, si ronds, si délicats ?
L'Amour en a fait des tenailles :
Ses bras charmans quand ils sont nus,
Même mieux que ceux de Vénus
Retiendraient le Dieu des batailles.
Tôt, tôt, etc.

Amis, je ne vous dirai pas
Quel est ce lieu rempli d'appas,
Où l'Amour a mis son enclume ;
Mais sitôt qu'il y forge un dard,
Le trait s'enflamme, brille et part ;

(1) V. 20 août 1762. — R.

Plus il frappe, plus il s'allume.
Tôt, tôt, etc.

L'Amour sait trop bien son métier
Pour n'avoir pas fait tout entier
Son ouvrage auprès de la belle :
Le marteau qui frappe les coups,
Ce serait moi, ce serait vous,
Si Manon n'était pas cruelle!
Tôt, tôt, etc.

12. — On a arrêté plusieurs personnes qu'on soupçonnait auteurs du *Balai*, entre autres un jeune homme nommé Groubental (1). On lui attribue déjà *les Jésuitiques; Irus, ou le Savetier du coin.*

— M. Linguet, jeune historien, donne au public un ouvrage qui paraîtrait devoir mûrir plus long-temps dans le silence du cabinet : c'est l'*Histoire du Siècle d'Alexandre-le-Grand* (2). On se doute bien que celle du *Siècle de Louis XIV* a servi de modèle, et c'est un malheur. Combien la première doit-elle rester au-dessous! Il fallait, pour composer un pareil ouvrage, joindre au tact le plus fin, au goût le plus délicat, l'érudition la plus vaste et la plus consommée. Au reste, comme une histoire, quoique médiocre, n'est point à dédaigner, on lit celle-ci avec quelque plaisir : elle est assez bien écrite.

13. — Avant-hier, le parlement a condamné à la brûlure un poëme qui a pour titre : *La Religion à l'Assemblée du Clergé de France* (3). Cet ouvrage, dont les vers

(1) Le poëme du *Balai*, comme on l'a vu plus haut, est de l'abbé Dulaurens. Grouber de Groubental avait été son collaborateur pour *les Jésuitiques*. Ce dernier est mort à Paris dans les premières années de la restauration. — R.

(2) Amsterdam (Paris), 1762, in-12. Simon-Nicolas-Henri Linguet, né à Reims en 1736, guillotiné à Paris le 27 juin 1794. — R.

(3) Par l'abbé Guidi. 1762, in-12. — R.

sont grands et bien tournés, est une satire des plus licencieuses contre les mœurs de nos évêques.

14. — On ne cesse de parler de Rousseau, et de raconter les circonstances de son évasion. On prétend qu'il ne voulait point absolument partir, qu'il s'obstinait à comparoir; que M. le prince de Conti lui ayant fait là-dessus les instances les plus pressantes et les plus tendres, cet auteur avait demandé à S. A. ce qu'il lui en pouvait arriver, en ajoutant qu'il aimait autant vivre à la Bastille ou à Vincennes, que partout ailleurs; qu'il voulait soutenir la vérité, etc.; que le prince lui ayant fait entendre qu'il y allait non-seulement de la prison, mais encore du bûcher, le stoïcisme de Rousseau s'était ému; sur quoi le prince avait repris : « Vous n'êtes point encore assez philosophe, mon ami, pour soutenir une pareille épreuve; » et que, là-dessus, on l'avait emballé et fait partir (1).

16. — M. l'abbé Chauvelin a reçu une lettre anonyme de Genève sur les Jésuites. C'est une plaisanterie légère qu'on présume sortir de la plume de M. de Voltaire (2).

17. — Il court une lettre de M. l'évêque du Puy au roi, du 16 avril 1762 (3). C'est une déclamation en faveur des Jésuites, écrite d'un style amer et peu forte de raisonnemens.

(1) On voit, par une lettre de Rousseau à M. Moultou, en date du 15 juin 1762, que ce ne furent point les appréhensions qu'il conçut pour sa sûreté personnelle qui le déterminèrent à quitter la France, mais bien la crainte de compromettre *des personnes qui, pour l'amour de lui, s'étaient intéressées à la publication de son livre.* — R.

(2) Cette lettre, que Wagnière reconnaît être de Voltaire, n'a jusqu'à présent été recueillie dans aucune édition de ses *Œuvres.* — R.

(3) *Lettre écrite au roi par M. l'évêque D. P. sur l'affaire des Jésuites.* 1762, in-12 de 43 pages. V. 7 septembre 1767. — R.

18. — M. de Crébillon, l'un des quarante de l'Académie Française, dont on avait prématurément annoncé la mort depuis long-temps, est enfin décédé aujourd'hui, dans un âge fort avancé. Sa place de censeur de la police était donnée depuis quelque temps à M. Marin, comme adjoint.

19. — M. l'abbé de Lignac, ci-devant de l'Oratoire, connu par plusieurs ouvrages de métaphysique, est mort hier aussi : il était très-vieux.

20. — On écrit de Genève, du 12 de ce mois, que ce jour-là même le livre de Jean-Jacques Rousseau avait été arrêté et porté au tribunal de la république, pour y être statué ce qu'il appartiendrait.

On ne sait point au juste où est cet illustre fugitif (1). On le dit chez le prince de Conti; on le dit à Bouillon; on le dit en Hollande; on le dit en Angleterre.

21. — Les Comédiens Français se disposaient à donner, dans la semaine, *la Mort de Socrate*, tragédie en trois actes de M. Sauvigny (2), ancien garde-du-corps du roi de Pologne Stanislas. On craint qu'elle ne soit arrêtée par la police, à cause de la circonstance de l'affaire de Jean-Jacques, qui présente la même scène que cet illustre Grec offrait à l'aréopage d'Athènes. Dans le drame nouveau, l'auteur, qui n'avait pas pu prévoir ce qui arrive aujourd'hui, a, dit-on, traité cette situation de façon à faire croire qu'elle est adaptée à l'aventure du moment.

(1) Dès le 15 juin les lettres de Jean-Jacques sont datées d'Yverdun. Il demeurait chez M. Roguin, qu'en 1769 il appelait le doyen de ses amis. — R.

(2) Edme-Louis Billardon de Sauvigny, né à La Rochelle, le 15 mars 1736, et non *vers* 1730, *dans le diocèse d'Auxerre*, comme le dit la *Biographie Universelle*, est mort à Paris le 19 avril 1812, et non en 1809, comme il est dit dans le même ouvrage. — R.

23. — Dans la *Gazette de Médecine*, N^os^ 49 et 50, on lit des Réflexions de M. Barbeu Dubourg, auteur de cette gazette, sur ce qu'il a plu à Jean-Jacques Rousseau de dire des médecins. Ces Réflexions, assez amères, sont ingénieuses à certains égards, mais elles ne pulvérisent pas, à beaucoup près, les enthymèmes de Rousseau. Elles tendent uniquement à nous prouver ce dont il convient, que la médecine est une très-belle chose en elle-même, dont on abuse presque toujours. De là « gardons la médecine et chassons les médecins. »

23. —Les Italiens ont donné aujourd'hui la première représentation de *la Nouvelle Italie*, comédie italienne et française en trois actes, mêlée d'ariettes et de spectacle. Cette pièce très-ennuyeuse est du sieur Bibiena, la musique de Duni; elle est très-adaptée au goût de mademoiselle Piccinelli, qui a reçu des applaudissemens considérables; elle a même joué avec un intérêt qu'on ne lui connaissait pas encore.

26. — *Appel à la raison des écrits et libelles publiés contre les Jésuites* (1). Tel est le titre d'une nouvelle brochure en faveur des Jésuites. Elle ne fait que ressasser tout ce qu'on a dit: elle n'est remarquable que parce qu'on y veut démontrer que le discours de M. de La Chalotais n'est point de lui. On y renouvelle le bruit qui a couru (2) que M. d'Alembert en était l'auteur.

27.—L'*Emile* de Rousseau a été condamné à être brûlé par la main du bourreau à Genève, et sa personne décrétée de prise de corps.

28. — On a donné aujourd'hui la première représentation du *Caprice ou l'Épreuve dangereuse*, comédie en

(1) Par le P. Balbani, Jésuite provençal. *Bruxelles*, 1762, *in*-12. V. 23 février 1764. — R. (2) V. 13 avril 1762. — R.

trois actes, en prose, de M. Renout. Cette pièce est d'un mérite fort mince.

1er JUILLET. — Il paraît que la place vacante à l'Académie, par la mort de M. Crébillon, sera pour l'abbé de Voisenon. Toutes les puissances le veulent. Il fait l'homme indifférent; il prétend qu'il n'en a pas voulu, il y a quinze ans; et s'il se rend aux sollicitations de ceux qui désirent qu'il soit de ce corps, c'est qu'on lui fait entendre qu'il y figurera comme homme de condition. Il n'est pas d'une naissance assez relevée pour cela, et cette façon de figurer n'est pas la plus honorable pour un homme d'esprit, mais l'adulation gâte les plus beaux naturels; il est flatté e ce persiflage.

3 — M. Robbé, ce poète érotique (1) également licencieux et impie, mais dont le cerveau faible s'altérait dès qu'il lui survenait quelque petite maladie, est enfin rendu à son état naturel : il donne à corps perdu dans le jansénisme. C'est un convulsionnaire intrépide, et un acteur zélé qui a besoin des *secours* (2) les plus abondans.

(1) Robbé de Beauveset (Pierre-Honoré), né à Vendôme en 1714, mort à Saint-Germain en 1794. On doit à la muse *érotique* de ce poète la satire intitulée *le Débauché converti*, imprimée dans quelques éditions des poésies de Piron et Grécourt, et qui s'y fait distinguer par son cynisme dégoûtant. Il n'est plus guère connu que par ces jolis vers de *la Dunciade :*

Est-ce donc vous que j'aperçois ici,
Mon cher Robbé, chantre du mal immonde,
Vous dont la muse en dégoûtait le monde. — R.

(2) Le diacre Pâris, décédé le 1er mai 1727, avait été, de son vivant, l'un des coryphées du jansénisme et des plus zélés opposans à la bulle *Unigenitus*. Il fut enterré au cimetière de Saint-Médard. Quelques fanatiques, guidés par des prêtres imbéciles, imaginèrent d'aller se prosterner sur sa tombe, pour faire cesser de prétendues convulsions. Ces jongleries durèrent assez longtemps; mais enfin l'autorité crut devoir mettre fin à ces scènes de scandale. Le cimetière fut fermé, et les miracles cessèrent. Les Jansénistes ne se tinrent cependant pas pour battus. Les dévotes du parti s'assemblèrent en secret à la

Il a passé par tous les états; il a été assommé, percé, crucifié: sa vocation est des plus décidées.

5. — On répand dans le public un *prospectus* de la nouvelle édition de Corneille, entreprise par M. de Voltaire. Cet ouvrage sera de dix à douze volumes. Il sera orné de trente-trois estampes, dessinées par M. Gravelot; mais le plus précieux consiste en remarques historiques et critiques sur la langue et sur le goût. L'exemplaire ne coûtera que deux louis: on n'en tirera que deux mille cinq cents. Tout le monde doit savoir que le profit qui en résultera doit être mis en masse pour doter mademoiselle Corneille. Quelle plus noble dot que celle-là?

6.—Les Comédiens Français font célébrer aujourd'hui avec beaucoup de pompe un service solennel, à Saint-Jean-de-Latran, pour le repos de l'ame de M. de Crébillon. On dira des messes dans la même vue, depuis huit heures du matin jusqu'à midi. Ils ont envoyé par tout Paris, des billets d'invitation pour y assister. Tout cela se fait en dépit de M. l'archevêque, dont la juridiction ne s'étend point sur le curé de Saint-Jean-de-Latran.

— L'Opéra a donné aujourd'hui la première représentation de la reprise des *Caractères de la folie*, joués pour la première fois le 20 août 1743, paroles de M. Duclos. Jamais spectacle n'a été plus triste et plus ennuyeux. On

voix de leurs directeurs. De nouvelles convulsions se manifestèrent chez elles; et le tombeau du bienheureux diacre n'étant plus accessible, il fallut aviser à un autre moyen de les en délivrer. Aux unes on perça les mains avec de grands clous, et on les mit en croix; aux autres on asséna sur la poitrine et le dos de violens coups de bûches ou de grosses chaînes en fer: cela s'appellait des *secours*. Quelques prêtres poussèrent le délire du fanatisme jusqu'à se rendre les exécuteurs de ces cruautés. On peut voir dans la *Correspondance littéraire de Grimm*, 15 avril 1761, de curieux détails sur les *convulsionnaires* et les *secouristes*. — R.

a supprimé le Prologue, qui aurait pu être agréable. Les deux actes sont *l'Astrologie* et les *Caprices de l'amour*, qui ne reviennent en rien au titre. A celui des *Passions* on a substitué *Hylas et Zélis*, pastorale composée par M. de Sennecterre (1). Il n'y a que ce dernier qui soit supportable. Le musicien, M. de Bury, dont le goût s'est amélioré, l'a fait sur un tout autre ton que les autres. Il s'ensuit une disparate très-remarquable. La musique des premiers actes est faible, maigre et point pittoresque. Les paroles sont très-misérables, les ballets ne signifient rien.

Le troisième acte consiste dans une bergère, qui invoque l'Amour, pour qu'il rende la vue à son amant. Le dieu lui promet ce miracle, en lui faisant envisager les risques qu'elle court : Hylas peut devenir infidèle; elle consent à ce danger. Elle est presque dans le cas du repentir. Cependant il résiste à tous les charmes que lui présentent les différentes beautés qu'il envisage en recouvrant la vue. En vain des bergères séduisantes par leurs danses cherchent à l'émouvoir : le son de voix de Zélis peut seul pénétrer son ame. Il la retrouve, et ils sont heureux.

L'aveugle auteur (2) de cette entrée a donné lieu au bon mot : Que ce spectacle était un ouvrage d'aveugle fait pour être entendu par des sourds.

7. — La seconde partie du *Compte rendu par M. de La Chalotais, au Parlement de Bretagne, à l'occasion des Jésuites*, n'est point inférieure à la première (3). Elle ne sort en rien du ton de modération de l'auteur;

(1) Elle a été imprimée, sous le nom de Voisenon, dans le troisième volume de ses *Œuvres*. — R. (2) M. de Sennecterre. — R.

(3) V. 24 février 1762. — R.

et elle atterre, elle foudroie, elle pulvérise de plus en plus le colosse de la Société. Il conclut toujours à supplier le roi d'ordonner qu'on travaille à un nouveau plan d'éducation. Le Parlement n'a point adopté cette partie de ses conclusions. Il est fâcheux qu'on ne saisisse pas le moment de détruire le fanatisme dans son berceau, en substituant aux préjugés, aux erreurs de toute espèce, dont on *imboit* la jeunesse, un code de vérités lumineuses, qui puissent la guider dans tous les temps de la vie.

8 — On écrit de Neufchâtel que mi lord Maréchal, gouverneur de cette principauté, y a reçu une lettre du roi de Prusse, qui lui marque d'avoir tous les égards possibles pour Rousseau, de l'assurer de sa protection, et de lui offrir tous les secours dont il pourrait avoir besoin.

Il y a à Genève une fermentation considérable, occasionée par la condamnation du livre de Rousseau. Les ministres de l'Église réformée prétendent que les séculiers (le conseil souverain de Genève) ne l'ont condamné que par esprit de parti, à cause qu'il soutient dans le *Contrat Social* les vrais sentimens de la démocratie, opposée à ceux de l'aristocratie, qu'on voudrait introduire. A l'égard de la doctrine théologique renfermée dans *Emile*, ils disent qu'on pourrait la soutenir en bien des points; que d'ailleurs on ne lui a pas laissé le temps de l'avouer ou de la rétracter. Ils ajoutent que l'on souffre dans l'État un homme, M. de Voltaire, dont les écrits sont bien plus répréhensibles, et que les distinctions qu'on lui accorde sont une preuve de la dépravation des mœurs et des progrès de l'irréligion qu'il a introduite dans la république depuis son séjour dans son territoire (1).

(1) Dans sa *Correspondance littéraire*, 1er août 1762, Grimm dit *qu'il a*

— *Sancho Pança dans son île*, opéra bouffon, de de M. Poinsinet le jeune, joué aujourd'hui pour la première fois, n'a pas eu le succès qu'on s'en promettait. On l'a jugé trop sévèrement, en exigeant dans une farce de ce genre l'esprit et la finesse d'un drame plus délicat. On trouve mauvais que Sancho débite tant de proverbes, qu'il soit gourmand, etc. Il est aisé de juger de là quelle espèce de connaisseurs décide ainsi. Quant à la musique, elle est toujours dans un goût pittoresque, mais elle rentre dans les autres ouvrages de Philidor, et démontre à merveille les bornes du genre. La nature inanimée ne peut se varier, se nuancer à l'infini comme les passions que caractérise la grande musique.

9—On ne peut se refuser à consigner un bon mot du roi, qui caractérise également l'excellence de son esprit et de son cœur.

S. M. étant allée voir les nouveaux bureaux de la guerre, il y a quelques jours, entra partout, et dans celui de M. Dubois ayant trouvé une paire de lunettes, mit la main desus : « Voyons, dit le roi, si elles valent celles dont je me sers. » Un papier, apprêté exprès, suivant les apparences, se trouva sous sa main. C'était une lettre dans laquelle entrait un éloge pompeux du monarque et de son ministre, le duc de Choiseul; S. M. rejetant avec précipitation les lunettes, dit : « Elles ne sont pas meilleures que les miennes, elles grossissent trop les objets. »

10. — On ne cesse de parler par tout Paris de la farce de Saint-Jean-de-Latran (2); on en rit beaucoup. Les

paru à Genève une lettre fort séditieuse en faveur de M. Rousseau et contre M. de Voltaire. Ne serait-ce point cet écrit qui aurait donné lieu à la fermentation dont il est ici question. — R.

(2) 6 juillet 1762. — R.

Comédiens n'ont rien épargné pour faire célébrer avec toute la pompe funéraire le service de M. de Crébillon. L'église était toute tendue de noir et fort illuminée. La compagnie était des plus nombreuses. L'Académie Française y avait été invitée; elle s'y rendit par députation. L'Opéra, la Comédie Italienne, tous les corps comiques y ont assisté de même. On est allé à l'offrande dans la plus grande régularité. Les actrices était sans rouge. Mademoiselle Clairon, en long manteau, menait le deuil. Cette sublime Melpomène a représenté avec toute la dignité convenable. Arlequin y a figuré aussi. Enfin tout a concouru à rendre cette cérémonie aussi mémorable que risible.

11. — On a représenté, il y a quelques jours, à Bagnolet, chez M. le duc d'Orléans, une pièce en deux actes (1), de Collé, si connu par *les Amphigouris*. Elle a pour titre : *le Roi* (c'est Henri IV) *et le Meunier*. Ce petit drame a eu le plus grand succès, et le mérite, par la naïveté qui y règne. M. le duc d'Orléans jouait un des principaux rôles, le Meunier. Grandval faisait Henri IV.

14. — Le sieur Palissot a fait imprimer sa comédie du *Rival par ressemblance*. Il a abandonné le titre des *Méprises*, parce que, dit-il, un plaisant s'est écrié ingénieusement, que c'était une méprise de l'auteur.

Il cite modestement pour épigraphe un vers de ses *Philosophes :*

Et nous ferons un bruit à rendre les gens sourds.

Il se plaint encore plus modestement dans sa préface de ce qu'on n'a pas voulu voir en lui un second Molière : il en appelle au public équitable, et trouve qu'il y a beau-

(1) Collé ajouta depuis un troisième acte qui est le premier. — R.

coup d'art et de finesse dans son drame. Il remarque qu'on n'avait pas encore fait entrer dans aucune comédie un éloge de la nation, et s'applaudit infiniment de ce trait de son génie.

La pièce est encore plus mauvaise à la lecture qu'à la représentation : elle est enrichie de notes, et c'est encore une nouveauté sublime dont l'auteur aurait dû se glorifier. C'est un grand effort de son imaginative.

15. — Une nouvelle *Amélie* s'élève contre celle de madame Riccoboni ; on lui reproche de n'avoir fait qu'extraire l'anglaise, d'en avoir tiré les morceaux qui lui ont convenu, et d'en avoir fait un roman à sa guise. On donne la traduction d'aujourd'hui comme fidèle ; elle n'en est que plus mauvaise. Elle est de M. de Puisieux.

16. — La *Gazette de France* exalte beaucoup aujourd'hui le zèle et la piété des Comédiens du roi, à l'occasion du service qu'ils ont fait célébrer pour M. de Crébillon. Elle ajoute que ce jour-là le spectacle fut fermé en signe de deuil, et que le lendemain on le rouvrit par *Rhadamiste et Zénobie*, chef-d'œuvre de cet auteur. M. l'archevêque est furieux de voir consigner dans un papier public un événement édifiant qu'il regarde comme le scandale de l'Église.

20. — M. l'archevêque de Paris ayant fait des reproches à l'ordre de Malte, sur l'indécente cérémonie pratiquée dans une église de l'Ordre, il s'est tenu un consistoire chez l'ambassadeur de l'Ordre, jeudi dernier 15 de ce mois ; on a décidé que, pour éviter de perdre un droit dont M. de Beaumont faisait des plaintes amères, le curé de Saint-Jean-de-Latran, quoique soustrait à l'Ordinaire par les privilèges de l'Ordre, recevrait une punition pour avoir occasioné ce qu'on appelle canoni-

quement un scandale dans l'Église de Paris, en communiquant avec des histrions, foudroyés tous les huit jours au prône sous le bras ecclésiastique. En conséquence, ledit curé a été condamné à trois mois de séminaire, et à deux cents francs d'amende envers les pauvres.

21. — *Réfutation du nouvel ouvrage de Jean-Jacques Rousseau, intitulé* Émile (1). C'est un in-8° qui ne contient encore qu'une lettre, où l'on prétend répondre à l'article du troisième volume, dans lequel l'auteur attaque la révélation et en général sape la religion par ses fondemens. Pour sentir la platitude et l'ineptie du critique, il suffit de dire qu'il appuie ses argumens sur l'Écriture-Sainte. On voit que c'est un ergoteur qui a voulu faire un livre. Louons son zèle et souhaitons-lui du talent! Il promet deux autres lettres, dont on le dispense, s'il n'a rien de mieux à dire. Recourons aux grands et solides ouvrages faits en faveur de la religion chrétienne; c'est dans ce sublime arsenal qu'on trouve des armes toujours prêtes et toujours victorieuses.

22. — *Variétés philosophiques et littéraires*, par M. l'abbé de Londres.... C'est un nouvel auteur qui entre dans la lice littéraire d'une manière assez commune.

— Le bruit court que le sieur Chevrier est mort de misère, sans feu ni lieu : telle devait être la fin d'un enragé. D'autres assurent qu'il est mort de peur, comme on l'arrêtait.

24. — Il a couru dans le monde une brochure intitulée : *Réflexions d'un bel esprit du café Procope sur la tragédie de Zelmire.* On attribue cet ouvrage à M. Blin de Saint-More. On y passe en revue d'une façon très-ca-

(1) Par André, bibliothécaire de M. d'Aguesseau. Paris, 1762, in-8° et in-12. — R.

valière nos jeunes tragiques. Celui-ci, qui sent combien il a besoin de l'indulgence du public, s'il court la même carrière, désavoue authentiquement ce pamphlet dans le *Mercure*. Il faut lui donner acte de sa modestie. Dans cette protestation il s'exprime de la façon la plus honnête et la plus sincère.

25. — M. Lacombe, d'Avignon, nous annonce l'*Abeille du Parnasse Anglais*. Ce sera une traduction des plus belles odes et des morceaux les plus sublimes des auteurs de cette nation. A en juger par son essai (1), cela ne sera pas mieux choisi que le recueil de l'abbé Yart (2), et n'aura rien de piquant.

27. — Il court une *Épître à M. Gresset* (3) de trois cents vers et au-delà. Elle annonce du talent, de la facilité. L'auteur est plus abondant, plus énergique, qu'agréable et correct. Il n'est pas encore connu. C'est M. de Sélis.

30. — Il y a une fermentation considérable dans la troupe des Comédiens Français à l'occasion du châtiment que vient d'éprouver le curé de Saint-Jean-de-Latran. Ils ne peuvent supporter d'être ainsi frappés des foudres de l'Église. Mademoiselle Clairon, l'héroïne de ce théâtre, parle sur cette matière avec une éloquence majestueuse; si ses camarades suivaient son avis, ils demanderaient tous leur retraite. On se flatte qu'ils n'en viendront pas à cette voie extrême, la cour et la ville y perdraient trop.

(1) Il consistait dans la traduction en prose de deux Odes, l'une de Pope, l'autre de Dryden. On la trouve dans le *Mercure de France*, juillet 1762, second volume. L'entreprise de Lacombe n'a pas été poussée plus loin. — R.

(2) *Idée de la poésie anglaise, ou traduction des meilleurs poètes anglais*; 1749, 8 vol. in-12. — R.

(3) La Haye (Paris), 1762, in-12. — R.

31. — M. Bouchardon, un des plus fameux sculpteurs de l'Europe, vient de mourir le 27 de ce mois (1). Il était chargé de la statue équestre du roi que la Ville fait faire. Heureusement son ouvrage est fort avancé : il ne manque plus qu'une des quatre figures qui doivent orner le piédestal.

1^er^ AOUT. — C'est M. Pigalle qui est chargé de continuer la suite des travaux du Roule. Bouchardon a écrit une lettre (2) à la Ville, dans laquelle il désigne cet artiste pour lui succéder. Cette générosité est d'autant plus louable, que ces deux grands hommes n'étaient point amis, et que la jalousie, trop souvent le partage des petits talens, avait élevé quelques nuages entre eux.

3. — Le bruit court depuis quelque temps que les Jésuites comparaîtront au jour indiqué, et feront plaider leur cause. Un avocat, nommé Domyné de Verzet, doit leur être défenseur. Si cela est, on assure que la réplique, très-courte, est toute prête, « Domine, salvum fac Regem! » lui dira-t-on.

6. — Il court dans le monde une lettre au sujet d'un nommé Calas, roué à Toulouse, pour avoir assassiné, dit-on, son fils par fanatisme de religion, etc. On prétend que ce père infortuné est innocent. Il est question de travailler à réhabiliter sa mémoire. On attribue à M. de Voltaire cette lettre, qui n'a pas la touche forte et pathétique dont ce sujet était susceptible en de pareilles mains (3).

(1) Bouchardon était né en 1698. La statue commencée en 1748 ne fut inaugurée que le 20 juin 1763. Elle fut renversée le 11 août 1792 en vertu d'un décret rendu la veille par l'Assemblée Législative. — R.

(2) On trouve cette lettre dans le *Mercure de France*, septembre 1762 p. 163. — R.

(3) Wagnière fait remarquer, avec raison, que le jugement que l'on porte

7. — Il paraît un *Nouvel Appel à la Raison* (1). C'est un libelle des plus atroces et des plus furieux. C'est un enragé, qui dans son désespoir ne connaît plus ni frein ni bornes. Cet auteur est fort pour les péroraisons. Celle de ce livre-ci est très-pathétique. Les Jésuites désavouent celui-ci; ils vendent le premier chez eux, et l'adoptent comme une production émanée de leur sein.

8. — On doit donner demain aux Français une comédie nouvelle intitulée *les Deux Amis*, en trois actes et en prose. Elle est tirée du conte de La Fontaine qui porte le même titre. Un nommé Dancourt, acteur de province, en est auteur. C'est celui qu'on appelle l'arlequin de Berlin, qui s'est avisé de rompre une lance contre Rousseau (2).

Enfin le dernier coup est porté aujourd'hui à la Compagnie de Jésus. La Société est dissoute : ses membres sont exclus pour jamais de l'éducation de la jeunesse, à moins qu'ils ne prêtent un serment dont on leur donnera le formulaire. Cette époque est d'une grande importance dans la littérature.

9. — Jamais on n'a joué sur les boulevards une parade plus obscène, plus grossière, plus impertinente que

ici sur cette lettre de Voltaire est contradictoire avec ce qui sera dit dans les articles des 13 décembre 1762 et 13 mars 1765. Nous aurons plus d'une fois à signaler de semblables contradictions. — R.

(1) Bruxelles, Van Den Berghem, 1762, in-12. M. Barbier attribue cette seconde partie à l'abbé de Caveirac, connu par son apologie de la Saint-Barthélemy. — R.

(2) Dancourt, né vers 1725, mort à Paris le 29 juillet 1801, a répondu à la *Lettre* de J.-J. Rousseau *à d'Alembert* par une apologie du théâtre intitulée : *L. H. Dancourt, arlequin de Berlin, à J.-J. Rousseau, citoyen de Genève;* Amsterdam, 1759, in-8°. L'unique représentation des *Deux Amis* eut lieu le 9 août. Cette pièce n'a point été imprimée. — R.

la comédie d'aujourd'hui; c'est le comble du ridicule. Il est inconcevable que des comédiens, qui s'érigent en juges des pièces, aient assez peu de goût pour hésiter même à renvoyer une aussi détestable drogue. Que dira-t-on, quand on saura que ce tripot appelle du jugement du public, et persiste à regarder cette farce comme pleine de sel et d'un excellent comique! Quelle honte pour les auteurs dramatiques, d'être jugés par un aussi ridicule aréopage!

10. — Les plaisans s'exercent sur le compte des ci-devant soi-disant Jésuites. Entre les mauvaises choses qui courent sur eux, on distingue le distique suivant:

Que fragile est ton sort, société perverse!
Un boiteux (1) t'a fondée, un bossu (2) te renverse (3)!

11. — Les États-Généraux ont aussi défendu chez eux l'introduction d'*Émile* (4). Si Rousseau a voulu faire parler de lui et se singulariser, il a pris une excellente route. Du reste, son livre est qualifié de toutes les épithètes malsonnantes qu'il pouvait désirer.

12. — On ne peut s'empêcher de consigner ici un bon, ou plutôt un grand mot de M. le Dauphin. On lui faisait la lecture, pendant qu'il était dans le bain, de la Gazette de Hollande, où était annoncée la proscription du livre

(1) Saint Ignace.

(2) L'abbé de Chauvelin.

(3) Cette épigramme se lit ainsi dans la *Correspondance littéraire de Grimm*, 15 août 1762 :

Veux-tu savoir le sort de la secte perverse?
Un boiteux l'établit, un bossu la renverse. — R.

(4) La reine de Hongrie venait de faire la même défense pour ses États. — R.

de l'Éducation.« C'est fort bien fait, dit M. le Dauphin : ce livre attaque la religion, il trouble la société, l'ordre des citoyens ; il ne peut servir qu'à rendre l'homme malheureux : c'est fort bien fait. — Il y a aussi le *Contrat Social*, qui a paru très-dangereux, ajouta le lecteur. — Quant à celui-là, c'est différent, reprit Monseigneur, il n'attaque que l'autorité des souverains ; c'est une chose à discuter. Il y aurait beaucoup à dire : c'est plus susceptible de controverse. »

12. — Chevrier est décidément mort (1) : les gazettes nous apprennent, ou du moins nous insinuent qu'il a été empoisonné. C'est assez le sort des chiens enragés.

— M. l'abbé de L'Écluse, dans l'édition qu'il avait faite des *Mémoires de Sully*, ayant trouvé bien des choses défavorables aux Jésuites, dont il était ami, avait supprimé, altéré, défiguré tous ces endroits-là. Aujourd'hui qu'il n'y a plus de ménagement à garder, on vient de donner en un volnme une addition ou supplément à ces Mémoires (2). On y a restitué tout ce qui concernait la Société, et l'éditeur prétend avoir rendu les faits dans toute leur vérité.

13. — Le chevalier de La Morlière, plus connu par ses escroqueries, son impudence et sa scélératesse, que par ses ouvrages, vient enfin d'être mis à Saint-Lazare : sa famille a obtenu cette grace, de crainte qu'un jour il ne la déshonorât par un supplice ignominieux.

14. — Le parlement a rendu hier un arrêt de brûlure

(1) Chevrier mourut le 2 juillet 1762, d'une indigestion. — R.

(2) *Supplément aux Mémoires de Sully ;* nouv. édit. augmentée (par les abbés de Montempuis et Goujet) ; Amsterdam, 1762, in-12. C'est une réimpression avec des augmentations et une préface, par l'abbé Goujet, des *Observations sur la nouvelle édition des Mémoires de Sully*, etc., publiée en 1747 par l'abbé de Montempuis, recteur de l'Université de Paris. — R.

contre un libelle intitulé : *Mes doutes sur la mort des Jésuites* (1). Il est très-injurieux au parlement; cela veut dire qu'il n'est pas fort de preuves. Quand on a des raisons à donner, on n'accable point ses juges d'injures. On disculpe à présent l'abbé de Caveirac de l'*Appel à la Raison*, et on lui met cette brochure-ci sur le corps.

15. — M. de Voltaire, animé d'un esprit de charité des plus fervens, ne cesse d'écrire en faveur du roué de Toulouse. Il envoie des Mémoires à toutes les personnes de considération, et ces nouvelles tentatives de sa part donnent lieu de croire que la première lettre (2) est de lui. On ajoute qu'il offre d'aider de sa bourse la malheureuse famille de cet innocent.

16. — Il paraît une brochure intitulée : *Éloge de M. de Crébillon.* Ce livre, écrit par un grand maître, ne remplit nullement son titre. On y dissèque pièce à pièce le Théâtre de cet auteur, et l'on ne fait grace qu'à *Rhadamiste et Zénobie.* On regarde tout le reste comme ne pouvant passer à la postérité. On y tombe sur le corps de Rousseau le lyrique, et on le maltraite très-fort. On exalte la bonne intelligence qui a toujours régné entre M. de Crébillon et M. de Voltaire, quoique ce dernier ait refait trois de ses pièces. A tous ces différens traits on croit reconnaître la main qui a travaillé cette brochure : M. de Voltaire ne peut être loué dignement que par lui-même (3).

19. — On parle d'un livre infame, horrible, exécrable. Il est intitulé, *les Trois Nécessités*, et se répartit en trois chapitres : Nécessité de détruire les Jésuites en

(1) In-12 de 45 pages; sans date. — R.

(2) V. 6 août 1762. — R.

(3) Cet *Éloge* est en effet de Voltaire et se trouve dans ses *Œuvres.* — R.

France : Nécessité d'y anéantir la religion chrétienne : Nécessité d'empêcher M. le Dauphin. On prétend que ce libelle affreux est fait en faveur des Jésuites ; que de la première nécessité on en veut inférer la nécessité des deux autres. Quoi qu'il en soit, personne ne dit avoir lu ces horreurs, bien que tout le monde en parle. On présume avec assez de raison que ce livre n'existe que par son titre. C'est un canevas épouvantable, qu'un monstre fanatique aura répandu dans le public pour le donner à remplir à qui l'osera (1).

20. — Il paraît que le procès de Rousseau reste là. On prétend qu'Abraham Chaumeix est auteur du réquisitoire de M. l'avocat général (2); il est aussi plat, aussi dénué de bon sens que son auteur.

25. — Cette après-midi l'Académie Française a tenu sa séance publique, peu brillante aujourd'hui, et l'on a vu, au grand étonnement de tous les spectateurs, deux filles, mademoiselle Mazarelli et sa compagne, dans la loge du Directeur Moncrif. Depuis quand le temple des Muses devient-il celui des courtisanes?

M. Thomas a remporté le prix de poésie. C'est pour la quatrième fois qu'il est couronné. Son Ode est intitulée, *le Temps*. C'est du galimatias. Il y a deux strophes de sentiment qui méritent d'être distinguées, mais encore sont-elles gâtées par l'enflure du style.

Il avait fait une seconde Ode (3) qui se trouve avoir balancé le prix. Il y a plus de philosophie, et elle est moins bouffie. M. d'Alembert a relevé tout cela par sa déclamation magistrale et pédantesque. Il a également

(1) V. 1er et 8 octobre 1762. — R.

(2) V. 9 juin 1762. — R.

(3) *Sur les devoirs de la société.* — R.

régalé le public de différentes bribes des autres Odes qui ont paru les moins mauvaises. Il a fait ensuite ce qu'on peut appeler *la parade*. Il a lu une *suite des Réflexions sur la poésie et sur l'Ode en particulier* (1) : de mauvaises plaisanteries mêlées de beaucoup d'amertume, faisaient tout le fond de sa dissertation. Elle a fait rire à gorge déployée.

On a annoncé pour sujet du prix de l'année prochaine l'Éloge de M. le duc de Sully, surintendant des finances. On a battu des mains à cette annonce, et quelqu'un a dit avec esprit : « Voilà l'Éloge fait. »

M. Saurin a fini la séance par la lecture du premier acte d'une tragédie, à laquelle il travaille : c'est un sujet tiré de l'anglais (2), intitulé dans l'original, *Tancrède et Sigismonde*. Il a changé ces noms en ceux de *Blanche et* de *Guiscard*. Les huées soutenues ont empêché d'entendre cette lecture, qui ne promettait rien de satisfaisant, l'auteur n'étant pas un grand tragique. Le ton déclamatoire et l'enthousiasme avec lequel il a débité cette drogue, a beaucoup fait rire : il ne s'est point décontenancé de cet accueil peu favorable, et a fini son acte jusqu'au dernier vers, sans doute sans s'apercevoir du mauvais succès qu'il avait (3).

26. — Hier, dans la séance de l'Académie, on lut une *Ode sur la patience*, où il y avait des idées, du sentiment et de la philosophie. Elle était peu lyrique. On la donna

(1) Le 25 août 1760 d'Alembert avait lu, à la séance publique de l'Académie Française, des *Réflexions sur la poésie*, que l'on trouve ainsi que la *Suite* dont parlent les Mémoires dans le cinquième volume de ses *Mélanges de littérature*. — R.

(2) De Thompson, qui lui-même avait mis à contribution un épisode du roman de Gil Blas, *le Mariage par vengeance*. — R.

(3) V. 26 septembre 1763. — R.

comme méritant des éloges, sans dire le nom de l'auteur. On le connaît aujourd'hui, c'est M. Lemière (1).

27. — L'abbé de Radonvilliers, sous-précepteur des enfans de France et ex-Jésuite, se met sur les rangs pour être de l'Académie. Il ne peut faire valoir en sa faveur que son poste à la cour. Aucun mérite de littérature ne milite pour lui, et de ce côté il est fort inférieur à son concurrent, l'abbé de Voisenon (2).

28. — Il se publie dans les rues un long *Mandement* (3) de M. l'archevêque contre le livre *de l'Éducation* de Rousseau, fort bien fait. Les raisonnemens ne sont pas d'une force péremptoire, et de ce côté-là le livre ne reste pas pulvérisé : mais on lance les foudres de l'Église sur quiconque oserait lire un pareil ouvrage. Cette censure vient un peu tard, *Émile* étant entre les mains de tout le monde, et ayant produit tout le mal dont le lecteur est susceptible. Au reste, c'est une affaire de forme.

— *Les Pourquoi, ou Questions sur une grande affaire, pour ceux qui n'ont que trois minutes à y donner.* Cette plaisanterie, qui a couru long-temps manuscrite, imprimée aujourd'hui, est attribuée à M. de Voltaire. Elle roule sur la dissolution de la Société : elle porte un caractère d'aisance et de gaieté, digne de son auteur.

29. — On parle différemment du sort du frère Ber-

(1) L'*Ode sur la patience* n'a point été imprimée dans les *Œuvres* de Lemière. — R.

(2) V. 26 mars 1763. — R.

(3) *Mandement portant condamnation d'un livre qui a pour titre* ÉMILE OU DE L'ÉDUCATION *par J.-J. Rousseau, citoyen de Genève;* Paris, 1762, in-4°. La réponse dont Jean-Jacques a honoré ce Mandement le fera passer à la postérité. Barbier l'attribue à M. Brocqueville, Lazariste. — R.

thier, si plaisanté par Voltaire (1). On a prétendu depuis quelques jours qu'il était instituteur des Enfans de France. Ce bruit est faux. M. le duc de La Vauguyon avait la meilleure volonté du monde de le pousser à ce poste, mais il y a apparence qu'il sera tout au plus à la bibliothèque de M. le Dauphin, ou à celle du roi : jusqu'à présent il est chez ce seigneur.

29. — Personne, dans le monde littéraire, ne doute que l'*Éloge de M. de Crébillon* dont on a parlé, ne soit de M. de Voltaire. Il est fâcheux que ce grand homme ne puisse se guérir de la basse jalousie qu'on lui reproche si justement : il la marque dans cet ouvrage, au point de tronquer, de mutiler les vers du Sophocle français pour les rendre ridicules. C'est une chose aisée à vérifier par quiconque fera la comparaison. M. de Voltaire ne peut surtout digérer que son rival ait été imprimé au Louvre, tandis qu'il n'a pas encore joui de cet honneur.

30. — Il court dans le monde une plaisanterie de l'abbé de Voisenon. Il faut expliquer le fait.

M. l'abbé de Boismont, le Mirebalais de l'Académie (2), ne paie point ses dettes. Un certain doyen de

(1) Voyez dans les *Œuvres de Voltaire* la facétie intitulée *Relation de la maladie, de la confession, de la mort et de l'apparition du Jésuite Berthier.*— R.

(2) Nicolas Thyrel de Boismont, né dans un village près de Rouen, vers 1715, mort à Paris le 20 décembre 1786. Il avait, en 1755, remplacé à l'Académie Française l'évêque Boyer. *L'ardeur scandaleuse*, pour nous servir de l'expression de Collé, avec laquelle la duchesse de Chaulnes sollicitait pour cet abbé, donna lieu à l'épigramme suivante adressée au docte corps :

Déjà Livie en votre temple
A mis jadis un guerrier sans talens;
Aujourd'hui même encor Julie, à son exemple,
Pousse un petit collet qu'elle a mis sur les dents.
Prenez garde qu'enfin quelqu'autre Messaline,
N'écoutant que ses intérêts,
Pour confrère ne vous destine
Un âne de Mirebalais.

Valenciennes, auquel il doit une pension sur une abbaye qu'il a, ne pouvant arracher rien de ce gros bénéficier, est venu en personne exiger son dû. Ayant demandé où demeurait cet abbé, il s'est fait une méprise, et au lieu de lui donner l'adresse de l'abbé de Boismont, on l'a envoyé chez l'abbé de Voisenon, à Belleville. N'ayant pas trouvé ce dernier, M. le doyen a laissé un billet qui expliquait la cause de sa venue : sur quoi l'abbé de Voisenon a répondu par la lettre suivante, qui court aujourd'hui tout Paris.

« Je suis fâché que vous ne m'ayez pas trouvé, Monsieur : vous auriez vu la différence qu'il y a entre M. l'abbé de Boismont et moi. Il est jeune, et je suis vieux ; il est fort et robuste, et je suis faible et valétudinaire ; il prêche, et j'ai besoin d'être prêché ; il a une grosse et riche abbaye, et j'en ai une très-mince ; il s'est trouvé de l'Académie sans savoir pourquoi, et l'on me demande pourquoi je n'en suis pas ; il vous doit une pension enfin, et je n'ai que le désir d'être votre débiteur. Je suis, etc. »

— On ne peut voir de plus mauvaise tragédie que l'*Ajax* qu'on a joué aujourd'hui ; il ne mérite point la moindre analyse. La plus pitoyable intrigue, des caractères faux et bas, un Ajax infame, pas le moindre intérêt, des vers d'un ridicule à faire éclater de rire, voilà ce que c'est que ce drame. Les acteurs ont fort mal joué, entre autres LeKain faisant le héros de la pièce, et beu-

» On entend, dit Collé, par *Livie*, la duchesse de La Vallière, qui a fait entrer à l'Académie M. de Bissy, son amant. *Julie* est madame de Chaulnes, et le *petit collet* l'abbé de Boismont, que l'on dit être son souteneur, car elle n'eut jamais d'amants. » *Journal historique*, t. II, p. 84 et 85. — Nous n'aurons pas besoin sans doute de rappeler au lecteur le genre de mérite qui distingue les ânes du Mirebalais. — R.

glant comme un taureau qu'on égorge. Au cinquième acte un confident vient apprendre à Ajax qu'Ulysse est le possesseur des armes d'Achille : « Seigneur, tout est perdu, » s'écria-t-il. A l'instant des battemens de pieds et de mains qui ne tarissaient point, ont annoncé à l'auteur (1) qu'il était plus malheureux que son héros.

3 SEPTEMBRE. — Le *Contrat Social* se répand insensiblement. Il est très-important qu'un pareil ouvrage ne fermente pas dans les têtes faciles à s'exalter : il en résulterait de très-grands désordres. Heureusement que l'auteur s'est enveloppé dans une obscurité scientifique, qui le rend impénétrable au commun des lecteurs. Au reste, il ne fait que développer des maximes que tout le monde a gravées dans son cœur; il dit des choses ordinaires d'une façon si abstraite, qu'on les croit merveilleuses.

Rousseau cite plusieurs fois un manuscrit qu'il loue beaucoup, ainsi que son auteur. Il est intitulé : *Des intérêts de la France, relativement à ses voisins*, par M. le M..... d'A..... (1). Il insinue que c'est d'un homme qui a été dans le ministère, et qui s'y est distingué.

Il résulte du *Contrat Social* que toute autorité quelconque n'est que la représentation collective de toutes les volontés particulières réunies en une seule. De là toute puissance s'écroule, dès que l'unanimité cesse, du moins relativement aux membres de la république qui réclament leur liberté : de là tout citoyen peut, quand il veut, quitter un État, emporter tous ses biens et passer dans un autre, à l'exception près du moment où l'on serait à la veille de combattre. Rousseau regarderait

(1) Poinsinet de Sivry. — R.

(2) Il sera rendu compte, à la date du 21 juillet 1764, de cet ouvrage du marquis d'Argenson. — R.

cela comme une désertion : on ne sait pas pourquoi.

4. — M. Colardeau s'est senti blessé des critiques différentes qu'on a faites de sa pièce sur les vaisseaux (1) : sa bile s'est émue, et il vient de la répandre à grands flots dans une Épître à sa chatte (2). Il règne dans cette niaiserie une amertume qui fait peu d'honneur à la philosophie du poète. Il paraît, au reste, ne pas s'en piquer. Il a fait aussi une *Ode sur la poésie comparée à la philosophie* (3), où il dégrade absolument cette dernière pour élever l'autre sur ses débris. Il le fait comme il le dit, car il y a de très-beaux vers dans cette pièce et pas le sens commun.

5. — On a fait une détestable épitaphe sur les Jésuites. On ne la cite que comme un échantillon de l'aveuglement du fanatisme.

Ci-gît un corps, le plus savant,
Le plus soumis, le plus fidèle ;
Détruit par le plus ignorant,
Le plus fougueux, le plus rebelle.

7. — Des marchands de la foire Saint-Ovide ont imaginé de faire de petites figures de cire habillées en Jésuite, qui ont pour base une coquille d'escargot ; cela a pris comme les pantins. A l'aide d'une ficelle on fait sortir et rentrer le Jésuite dans sa coquille. C'est une fureur. Il n'y a point de maison qui n'ait son Jésuite.

9. — M. Lemière, sans renoncer à son *Térée*, s'est mis en tête de remanier un sujet traité assez mal, il est vrai, par Crébillon : c'est *Idoménée*.

(1) V. 24 janvier 1762. — R.

(2) *Épître à Minette ;* Paris, 1762, in-8°. — R.

(3) Paris, 1762, in-4°. — R.

M. Colardeau a aussi une pièce sur le chantier.

10. — Le grand rôle que mademoiselle Lemaure a joué sur la scène lyrique ne nous permet pas d'omettre ici une circonstance essentielle de sa vie. Cette sublime actrice, si connue par sa belle voix, sa laideur et ses caprices, vient de se marier à un jeune homme, chevalier de Saint-Louis, nommé M. de Monrose. Elle a plus de cinquante ans (1).

12. — On commence à voir des estampes destinées pour la nouvelle édition de Corneille. Elles sont du sieur Gravelot : celle de *Cinna* nous est tombée entre les mains. Elle est d'une grande beauté. « Soyons amis, Cinna! » c'est le sujet et la légende.

13. — On publie un arrêt du parlement, du 3 septembre, par lequel il paraît que pénétré, ainsi que l'a indiqué M. de La Chalotais dans son beau Réquisitoire, de la nécessité de réformer les études pédantesques qu'on fait faire aujourd'hui, il est enjoint aux Universités de Paris, Reims, Bourges, Poitiers, Angers et Orléans, de donner dans trois mois tels mémoires qu'elles aviseront bon être sur cet objet. Il veut d'ailleurs établir une espèce d'affiliation entre tous les différens collèges, pour qu'il en résulte un plan uniforme d'instruction. Il faut espérer qu'à force d'attaquer le pédantisme, de le combattre, de le suivre jusque dans ses repaires les plus formidables, on le détruira tout-à-fait.

14. — On publie encore un arrêt du parlement du 7 septembre, qui transfère le collège de Lisieux dans le collège de Clermont, dit Louis-le-Grand, dont il oc-

(1) Catherine-Nicole Lemaure, l'une des plus célèbres actrices et cantatrices de l'Opéra, était née à Paris le 3 août 1704. Elle avait quitté le théâtre en 1743. — R.

cupera une partie convenable. Il y doit ouvrir ses classes au 1er octobre. Le parlement ordonne en outre, toujours sous le bon plaisir du roi, que provisoirement les boursiers des différens collèges, qui ne sont pas de plein exercice, seront tenus de fréquenter ledit collège de Lisieux exclusivement à tout autre. On ne peut qu'applaudir encore à la sagesse de ce réglement, qui tend de plus en plus à former d'excellens sujets dans tous les genres.

18. — M. Formey vient de donner au public l'*Esprit de la Nouvelle Héloïse*, en un volume. Il prétend que cet ouvrage peut être utile à la jeunesse. Il n'en adopte pourtant pas tous les principes et toutes les maximes. Comme la chaleur et le sentiment sont le premier mérite d'un roman, on conçoit que l'analyse de M. Formey doit être des plus sèches et ne pas mériter tout le cas qu'il en paraît faire.

19. — M. Racine (1) est allé voir la salle de la Comédie Française, il y a quelques jours. Sa grande dévotion l'empêche depuis long-temps de fréquenter le spectacle. Ce fils d'un illustre père a été accueilli avec tous les égards que les Comédiens lui devaient : il a tout loué, tout admiré. Sa visite faite, « Messieurs, a-t-il dit, je viens réclamer une petite dette. Vous savez que mon père avait défendu par son testament qu'on jouât *Athalie*. M. le Régent a depuis ordonné que, sans égard aux volontés du testateur, ce drame serait donné au public. Cet ordre de M. le duc d'Orléans ne me fait déroger en rien à mes droits; je revendique, en conséquence, la part qui me doit revenir des représentations multipliées de ce chef-d'œuvre de mon père. » Cette demande a fort étourdi

(1) Louis Racine, auteur des poëmes de *la Grace* et de *la Religion*. — R.

l'aréopage comique : il est question de trouver un *mezzo termine* à cette contestation naissante.

20. — On a fait aujourd'hui capture de différentes éditions de livres prohibés. On en a arrêté une du *Contrat Social* venant de Versailles ; une autre de la suite du *Colporteur :* on prétend même qu'on en a arrêté une des *Trois Nécessités*. On regarde cependant ce dernier livre comme chimérique.

La suite du *Colporteur* est intitulée : *Almanach des gens d'esprit, par un homme qui n'est pas sot.* On peut juger du livre par le titre. Il est aussi de Chevrier.

23. — On ne cesse de faire des perquisitions du *Contrat Social.* Un nommé de Ville, libraire de Lyon, vient d'être arrêté et conduit à Pierre-Encise. On a trouvé chez lui une édition qu'il faisait de ce livre.

26. — M. Goldoni, avocat de Venise et auteur d'un *Théâtre*, s'est transporté ici pour concourir au bien-être de la Comédie Italienne. Il travaille à présent pour elle. Ses *Caquets*, traduits par M. Riccoboni, ont eu un succès étonnant, et ses compatriotes espèrent tirer un grand parti de son séjour auprès d'eux. Il doit rester deux ans. Il était assez habile avocat, et travaillait beaucoup. La métromanie l'a emporté.

27. — On confirme l'aventure de M. Racine. (1) qui n'ira pas plus loin, à ce qu'on assure ; il colorait sa demande du prétexte de la charité : il voulait faire des aumônes de cet argent. On prétend que les Comédiens se sont moqués de lui, et que cette restitution irait de 30 à 40,000 livres.

28. — *Lettre à M. D***, sur le livre intitulé* Émile, ou de l'Éducation par J.-J. Rousseau, citoyen de Ge-

(1) V. 19 septembre 1762. — B.

nève (1). Cette critique sage et assez bien écrite n'a rien de saillant. L'auteur dit à peu près ce que tout le monde a pensé du livre de Rousseau. Il paraît cependant trop affecter de relever les inductions qu'on pourrait tirer des assertions de cet auteur sur l'autorité et les puissances. On sent que si l'autre a frondé avec trop d'amertume et d'indépendance, celui-ci peut être taxé de servilité et d'adulation.

29. — Le sieur Pigalle prend, à ce qu'on pense, possession du Roule, et va travailler à finir les travaux du fameux Bouchardon. Il prétend que cet artiste ne faisait rien qui vaille sur la fin de sa vie, parce que la main lui tremblait. En conséquence il refait une troisième figure du piédestal, et tirera de sa Minerve la quatrième qui n'était pas encore commencée.

1er OCTOBRE. — On s'imaginait que le livre des *Trois Nécessités*, dont tout le monde parle sans l'avoir vu, était un être idéal ; on voit aujourd'hui un arrêt du Conseil souverain d'Alsace, où, sans lui donner une existence réelle, on insinue qu'il existe. On le dénonce sous le titre des *Quatre Nécessités :* on en ordonne la brûlure partout où il se trouvera; et l'on fait l'injonction la plus comminatoire d'en apporter tous les exemplaires au greffe de la Cour. Ce simple dispositif donne lieu à beaucoup de réflexions. En général on croit qu'il a été fait à l'instigation des Jésuites, très en faveur dans ce tribunal. On sent pourquoi ils voudraient donner quelque consistance à un ouvrage qui heureusement ne se trouve nulle part.

4. — Aujourd'hui M. Fourneau, recteur de l'Université, a pris possession, au nom de son corps, du collège

(1) Amsterdam et Paris, 1762, in-12. Attribuée au P. Griffet, Jésuite. — R.

ci-devant dit de Louis-le-Grand. Cette cérémonie s'est faite par l'attouchement, suivant l'usage. Elle a été suivie d'un *Te Deum* en action de graces, et d'une grande messe. Ensuite s'est faite l'ouverture des classes, où le principal de Lisieux et les professeurs ont été installés. MM. les commissaires du parlement présidaient à ces différentes cérémonies. Le tout s'est terminé par une harangue du régent de rhétorique de Lisieux : elle roulait sur la rhétorique. Il a tiré l'augure le plus heureux de la nouvelle transplantation ; il a fait entendre à MM. du parlement qu'elle se faisait sous leurs auspices, et que sans doute ils protégeraient ce nouvel établissement.

5. — Il court une caricature où l'on représente MM. de Voltaire et Rousseau, l'épée au côté, en présence l'un de l'autre, faisant le coup de poing. Au bas est un dialogue en vers entre ces deux auteurs. Le poète demande au philosophe pourquoi il l'a critiqué si durement. Il lui fait des reproches sur sa bile trop amère. L'autre répond qu'il est en possession de dire la vérité envers et contre tous. Enfin la querelle s'échauffe. Rousseau gesticulant des poings, Voltaire lui reproche de ne pas se servir de son épée en bon et brave gentilhomme. Celui-là prétend que ce sont les armes de la nature. Telle est la substance de cette conversation, où tous deux sont tournés dans le plus parfait ridicule, quoique en très-méchante poésie.

6. — *Le Philosophe prétendu* (1) est une pièce médiocre ; elle est fort bien écrite, point d'absurdité ni de choses saillantes. Il y a peu d'esprit ; l'intrigue en est simple ; elle ne peut faire ni grand honneur ni grand déshonneur à son auteur, M. le comte de Coigny, dont

(1) Comédie en trois actes et en vers, jouée pour la première fois au théâtre de la Comédie Italienne, le 6 octobre 1762. — R.

un M. Desfontaines passe pour être le prête-nom. Le fond est tiré d'un conte de M. Marmontel. M. de Coigny avait d'abord intitulé sa pièce *le Soi-disant* tout court, ensuite *le Soi-disant Philosophe.* La police n'a point voulu passer cette mauvaise pasquinade contre le parlement.

8. — On fermente beaucoup sur le livre des *Quatre Nécessités*, proscrit par le Conseil souverain d'Alsace, qui ne l'a ni lu ni vu. On le nomme ainsi, parce qu'il se sous-divise en quatre propositions :

Nécessité de détruire la Société des Jésuites.

Nécessité pour la France de se séparer du pape.

Nécessité d'anéantir l'épiscopat, ou au moins d'humilier les évêques.

Nécessité.... La plume tombe des mains ici..... on ne peut, sans frémir, tracer cet horrible canevas. Dans chaque chef, l'auteur donne les moyens de parvenir au but dont il s'efforce de prouver l'excellence et la nécessité. On continue à regarder cet ouvrage des ténèbres comme n'existant que dans le cerveau de quelque esprit infernal.

10. — On vend une *Vie du fameux Père Norbert*, ex-capucin, déjà si mal habillé dans *le Colporteur.* Il y a grande apparence que ce libelle est encore un scandale éclos du cerveau du sieur Chevrier.

14. — On reçoit dans les maisons, par la petite poste, une feuille anonyme qui ne se vend point : elle est intitulée *Lettres sur la prise de la Martinique par les Anglais en* 1762 (1). Elles contiennent l'historique de ce qui s'est passé à la Guadeloupe et à la Martinique lors de leur conquête. Ce livre justifie M. Nadeau, gouverneur de la

(1) in-8° de viij et 55 pages. — R.

88442B

première île, et inculpe gravement le défenseur de la seconde (1). On y détaille des inepties, des couardises, des fourberies même de la part de ce dernier. Ces Lettres sont écrites en termes propres à la narration, simplement, et parées de la seule candeur de la vérité. Un avertissement les précède, où l'on fait sentir combien il est essentiel de consigner tout de suite dans l'histoire les faits au moment où ils viennent de se passer, afin de les transmettre à la postérité dans leur état exact et naturel.

15. — La Chambre des Vacations a rendu avant-hier un arrêt qui supprime un écrit ayant pour titre *Lettre d'un homme de Province à un ami de Paris, au sujet d'une nouvelle fourberie des soi-disant Jésuites* (2), parce qu'il parle d'un libelle qu'on ne nomme point, et qui, s'il existait, serait criminel, contraire à l'unité de l'Église, aux principes gravés dans tous les cœurs français, et à leur fidélité inviolable envers l'auguste maison qui les gouverne. On ne concevrait rien à ce galimatias, si l'on n'était au fait des bruits qui ont couru sur le livre chimérique des *Quatre Nécessités*.

16. — On a donné aujourd'hui aux Français le *Tambour Nocturne*, pièce en cinq actes, en prose, imitée de l'anglais. Ce drame, imprimé dans les Œuvres de Néricault Destouches, n'avait jamais été joué : en général c'est une farce.

19. — M. Poinsinet de Sivry, non content de la défense que le *Mercure* a prise si chaudement de son *Ajax*, juge à propos de porter lui-même la parole. Il vient de faire imprimer une brochure qui a pour titre *Appel*

(1) M. de Beauharnais. — R.

(2) In-12 de 15 pages. — R.

au petit nombre, ou le Procès de la multitude(1), et pour épigraphe : « Ajax ayant été mal jugé entra en fureur, et prit un fouet pour châtier ses juges, » passage tiré d'un auteur phénicien cité par Bochard. Le reste de l'apologie répond à l'insolence du texte. C'est une espèce de libelle contre le public. Rien de plus impudent et de plus fou. L'auteur finit par citer des vers de M. Le Brun à sa louange; il lui en rend à son tour, et il dit, dans le corps de l'ouvrage, que ce M. Le Brun est le Pindare français. Il est déshonorant pour la littérature de lire des extravagances pareilles.

20. — On renouvelle les plaintes faites depuis longtemps contre Fréron. On trouve ses feuilles absolument vides : elles ne sont pas même soutenues par le sarcasme si à la main de ce journaliste et si agréable aux lecteurs. Ses amis lui en ont fait reproche; il se défend, et prétend qu'il ne peut plaisanter le moindre grimaud du Parnasse, qu'on ne le mulcte à la police, qu'on ne le sabre, qu'on ne le mette en pièces : il gémit fort de cette inquisition.

22. — Il y a eu hier spectacle sur le théâtre de la cour à Fontainebleau; on y a joué *Psyché*, ballet charmant en un acte. Le roi en a été si satisfait qu'il a demandé à le revoir. Les paroles sont de M. l'abbé de Voisenon, sous le nom de Mondonville, qui en a fait la musique. Il faut le distinguer d'une autre *Psyché*, tragédie de La Fontaine, et musique de Lully.

23. — Le bruit court que l'impératrice de toutes les Russies a écrit à M. Diderot pour l'inviter à se rendre à sa cour : on prétend que M. d'Alembert a reçu les mêmes offres (2).

(1) 1762, in-12. — R.

(2) V. 20 janvier 1763. — R.

24. — En vertu d'un arrêt du parlement qui défend aux ci-devant soi-disant Jésuites de se retirer autrement que comme écoliers dans les lieux où la jeunesse est élevée, l'Université avait renouvelé son décret qui excluait depuis long-temps les membres de cette Société de toutes les places scolastiques. Ce décret avait été notifié aux principaux de tous les collèges, en vertu d'une délibération prise par la Faculté des Arts.

Le 18 de ce mois le recteur, M. Fourneau, a reçu une lettre de cachet pour se rendre à Fontainebleau, avec ordre d'y apporter la requête de l'Université. Admis à l'audience du roi, M. le chancelier lui a déclaré que Sa Majesté désapprouvait le décret qu'il avait rendu, et a fait mettre en marge du registre de l'Université un arrêt du Conseil qui casse ledit décret, sans rien toucher à l'arrêt du parlement au bas duquel il est inscrit. Le recteur a représenté vivement au roi que le décret qui avait le malheur de lui déplaire n'était point son ouvrage, mais celui de l'Université, à laquelle il avait l'honneur de présider, comme M. le premier président au parlement.

Quelques momens avant de paraître devant le roi, M. le chancelier, prévenu contre le recteur, lui a fait des reproches très-vifs en présence de quelques ministres, sur un discours qu'il a prononcé depuis peu aux Mathurins, où, en rendant compte de sa gestion et de ce qui s'est passé sous son rectorat, il a parlé de la destruction de la société des Jésuites, comme ancienne et continuelle ennemie de l'Université. Ce suprême magistrat a trouvé mauvais qu'il ait pris de là occasion de s'étendre sur leur doctrine, sur leur attachement aux opinions ultramontaines, sur les vexations qu'ils avaient exercées depuis

deux cents ans, et dont la Providence a enfin terminé le cours.

Des gens mal intentionnés ou fort ignorans avaient rendu très-défavorablement ce discours du recteur à M. le chancelier, et avaient rapporté un passage cité, tiré de l'Apocalypse, chapitre XVIII, verset 22. Le voici : *Et vox citharœdorum, et musicorum; et tibia canentium et tuba non audietur in te amplius.* Ce passage avait été énoncé au sujet de la prise de possession du collège de Clermont, et on sent l'application amère, mais vraie, qu'on en devait faire. Au lieu du mot de *citharœdorum*, des plaisans, ou des méchans, ou des imbéciles, avaient substitué celui de *cynœdorum* (Voyez Pétrone, Martial). On voit par cette méprise quelle indécence le terme présentait à l'esprit, et combien cela rentrait dans les préjugés odieux reçus contre la Société. M. le chancelier, dans les reproches qu'il faisait au recteur, appuyait beaucoup sur ce passage, dont il ne disait que le sens en français, et qui par-là devenait inintelligible à son auteur. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'on se concilia et qu'on reconnut qu'on avait substitué le mot *cynœdorum* à celui de *citharœdorum* : l'énigme devint claire.

25. — M. Pinto, Juif portugais, vient d'écrire une petite brochure (1) en faveur de sa nation. (On appelle nation portugaise les Juifs portugais et espagnols, établis en France depuis 1550, et jouissant des mêmes privilèges que les autres sujets du roi.) Il attaque surtout le premier chapitre du tome VII des *Œuvres de M. de*

(1) *Apologie pour la nation juive, ou Réflexions critiques sur le premier chapitre du tome VII des Œuvres de M. de Voltaire au sujet des Juifs ;* par l'auteur de l'*Essai sur le luxe* (Pinto); Amsterdam, 1762, in-12. Réimprimée, en 1769, dans les *Lettres de quelques Juifs.* — R.

Voltaire : il combat fortement et avec toutes sortes d'égards les préjugés injustes de cet auteur. Il faut qu'il ait raison : M. de Voltaire lui a répondu très-poliment (1), est convenu qu'il s'était expliqué trop violemment, et a promis de faire un carton dans la nouvelle édition. On ne saurait trop consigner à la postérité un exemple aussi mémorable de l'équité et de la modération de ce grand homme.

27. — *Les Soirées du Palais-Royal, ou les Veillées d'une jolie femme* (2), en plusieurs lettres, *avec la Conversation des Chaises.* On rapporte ce titre pour son originalité. Cette brochure de société ne devait point transpirer dans le public, étant très-médiocre pour le fond et pour la forme. La Conversation des Chaises ne vaut rien, après *le Sopha.* D'ailleurs elle ne traite point des sujets assez généraux.

28. — La Sorbonne a enfin mis la dernière main à la censure du Père Berruyer, et elle est sous presse, malgré tous les obstacles qu'il a fallu surmonter pour effectuer ce grand projet.

29. — On ne cesse de rire encore de la plaisante scène qui s'est passée à Fontainebleau (3). On ajoute, pour comble de ridicule, que le recteur avait eu ordre d'apporter son discours, et que lorsqu'il fut question de le lire et de l'examiner, personne n'avait pu l'entendre : qu'on avait eu recours au sieur Mesnard qui avait dressé l'arrêt du Conseil relatif à la cassation du décret, et qu'il avait

(1) Voyez dans les *Œuvres de Voltaire* la lettre datée du 21 juillet 1762. Ce n'est point une réponse à la brochure de Pinto, mais à la lettre d'envoi de cette brochure. — R.

(2) Par Desboulmiers; 1762, in-12. — R.

(3) V. 24 octobre. 1762. — R.

avoué son ineptie pour l'intelligence dudit arrêt, et du discours du recteur : que celui-ci s'étant pleinement justifié de l'odieuse imputation dont on l'avait chargé, et persistant à demander l'examen de son discours, on s'en était rapporté à lui, et l'on avait supprimé de l'arrêt du Conseil ce qui avait quelque rapport aux qualifications graves et injustes dont on l'avait chargé.

30. — Les amateurs ont dans leurs porte-feuilles deux lettres de Rousseau (1) : l'une adressée au bailli de Motiers-Travers, petit endroit près de Neufchâtel où il réside, l'autre au pasteur dudit lieu. Dans la première, il remercie le premier des secours généreux qu'il lui a donnés; dans la seconde, il fait sa profession de foi, et demande à être admis à la cène comme bon protestant.

Ce grand philosophe s'occupe actuellement à faire des lacets. Il proteste qu'il renonce à écrire, puisqu'il ne peut pas prendre la plume sans alarmer toutes les puissances.

31. — *Essai historique sur M. du Barrail, vice-amiral de France,* par M. l'abbé de La Tour. On ne se serait point imaginé que cet écrivain eût mis la main à la plume pour transmettre à la postérité le nom d'un individu aussi stérile que M. du Barrail. Ce vice-amiral, mort à quatre-vingt-dix ans, a fait dans sa jeunesse quelques actions qui promettaient; le reste de sa vie ne se compte que par les époques des différens honneurs militaires qu'il a acquis à force de vieillir. Malgré son admiration profonde pour cet illustre marin, son froid panégyriste est obligé d'en revenir là. Il pouvait laisser dans son porte-feuille son manuscrit, qui sera aussi nul en littérature qu'en histoire.

(1) Ce sont celles des 21 juillet et 24 août 1762. — R.

1er NOVEMBRE. — On ne saurait trop consigner à la postérité les noms de deux femmes illustres qui honorent les lettres de leur protection : mesdames les duchesses de Choiseul et de Grammont méritent une place distinguée dans le rang de ces virtuoses.

M. l'abbé Barthélemy, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, garde du cabinet des médailles du roi, ayant été depuis peu favorisé d'un logement particulier, ces deux dames l'ont gratifié d'une galanterie peu commune. Elles ont, pendant qu'il était absent, trouvé le secret d'avoir la clef d'un Muséum qu'il avait arrangé philosophiquement; elles l'ont décoré à son insu de la façon la plus galante et la plus voluptueuse : elles l'ont enrichi de plusieurs ouvrages de leurs mains, et au retour de l'abbé, la clef s'étant retrouvée, il a été transporté dans un boudoir de fée. Tout Paris parle de cet enchantement.

2. — Nous apprenons comme un fait constant que les héros du conte de Marmontel, dont on a fait deux pièces différentes, intitulées *Annette et Lubin*, existent réellement à Bezons, dont M. de Saint-Florentin est seigneur : que c'est lui qui est désigné dans le rôle de bonté et de bienfaisance qu'on lui fait jouer; que le bailli est le curé du lieu, homme dur et sans entrailles. Ce ministre se propose de faire voir un jour à la Comédie Italienne ces deux modèles de l'innocence pastorale. Au reste, ils ont bien dégénéré de leur figure de vierge.

3.—Il paraît des *Lettres sur l'éducation*, par M. Pesselier, 2 volumes in-12. Quelque peu praticable, quelque hétéroclite que soit le traité de Rousseau sur la même matière, il est manié si supérieurement qu'il doit alarmer quiconque courrait la même carrière. Celui de M. Pesselier

est plus à la portée de tout le monde et n'en sera pas plus goûté.

5. — M. d'Alembert a dans son porte-feuille une lettre du roi de Prusse, où ce monarque répond avec bonté aux questions que le géomètre lui avait faites sur le sort de l'abbé de Prades. Il est très-vrai que cette Majesté a eu lieu de se plaindre de la conduite dudit abbé. Il a manqué essentiellement à la reconnaissance et à la fidélité qu'il lui devait, en trempant dans un complot formé conjointement avec l'évêque de Breslau. Ce crime méritait la mort. Le roi de Prusse a eu la générosité de l'épargner : il le tient enfermé dans une citadelle jusqu'à la paix, et alors il le rendra à sa patrie et à ses amis, *s'il peut en avoir*. Ce sont les propres termes de la lettre.

6. — M. l'abbé Yvon, depuis son retour, est fort bien avec M. l'archevêque : il lui communique le plan d'une nouvelle *Histoire Ecclésiastique* qu'il a entreprise, et qu'il compte traiter philosophiquement. Ce mot n'a point effrayé Sa Grandeur, et le prospectus de cet ouvrage doit paraître incessamment (1).

7. — M. Thomas, secrétaire intime de M. le duc de Praslin, ministre des affaires étrangères, ci-devant comte de Choiseul, vient de lui payer son tribut d'hommages, par les vers suivans, sur sa nouvelle dignité :

La justice aujourd'hui récompense le zèle,
Le royaume applaudit à ce titre flatteur ;
Et votre dignité nouvelle
Est l'aurore de son bonheur.
Dans son sein aujourd'hui la France
Compte deux ducs, ministres vigilans,
Moins unis par le nom, le rang et la puissance,

(1) V. 22 avril 1768. — R.

Que par la gloire et les talens.
Toujours, aux rives de la Seine,
Le nom que vous portez, annonça le succès.
Dans des temps malheureux, de discorde et de haine,
Plessis-Praslin battit Turenne:
Vous faites plus, vous nous donnez la paix.

7. — On a donné hier *Irène*. Cette tragédie de M. Boitel est un roman mal tissu. Son Irène est la femme d'un Copronyme, empereur de Byzance, contemporain de Charlemagne. Elle se trouve exilée dans une île déserte, où toute la cour abonde successivement. On peut partir de cette absurdité pour juger quelle petite tête a enfanté un pareil drame; il y a pourtant de l'adresse dans les trois premiers actes, ils sont filés ingénieusement; les deux autres sont des fantômes estropiés d'une imagination en délire.

8. — M. l'abbé Mignot, conseiller au grand Conseil, vient d'essayer ses talens pour l'histoire par une *Vie de l'impératrice Irène*. On la trouve bien écrite, mais on pense qu'il eût pu choisir un sujet plus intéressant.

9. — Mademoiselle Clairon s'est mis dans la tête qu'*Irène* était une bonne tragédie, puisqu'elle l'avait trouvée telle, et qu'elle y jouait. En conséquence elle a cabalé pour lui faire avoir une seconde représentation. Elle a ameuté ses partisans, et la pièce a été applaudie à tout rompre, au moyen de quelques changemens. Elle avait donné le mot pour qu'on demandât l'auteur; on l'a traîné fort humblement sur le théâtre. Ce spectacle, moins un triomphe qu'un supplice, a fait étrangement souffrir l'amour-propre de M. Boitel : il n'a osé sortir de sa contenance humiliée, et il s'en est retourné aussi honteux qu'il était venu.

10. — M. le comte de Caylus a lu à l'Académie de Peinture, le 4 septembre, un *Éloge d'Edme Bouchardon,* sculpteur du roi ; il vient d'être imprimé. Rien de plus mal digéré, de plus informe, de moins honorable pour M. Bouchardon. Il est d'ailleurs mal écrit : ce sujet était digne d'une meilleure plume.

11. — M. Séguier, ce grand avocat-général, se délasse quelquefois entre les bras des graces et des muses des travaux importans auxquels sa charge l'assujettit. Voici une chanson (1) très-agréable qui a passé dans toutes les bouches des jolies femmes de Paris :

Tous mes souhaits et ma plus forte envie,
Auraient été d'être un nouveau Crésus ;
Des riches dons d'Amérique et d'Asie
J'aurais tâché d'amasser tant et plus ;
Non pas pour moi ; c'eût été pour ma mie :
Sans elle, hélas ! en aurais-je voulu ?

D'être un héros j'aurais eu la manie ;
Mars m'aurait vu suivre ses étendards ;
L'antique amour, l'amour de la patrie
Ne m'eût point fait affronter les hasards :
L'espoir d'offrir mes lauriers à ma mie,
Seul m'eût frayé la route des Césars.

D'être un Apelle il m'aurait pris envie,
Mais sans daigner travailler pour les rois ;
Si, de Rubens imitant la magie,

(1) Elle est attribuée à Fontenelle par Grimm (*Correspondance littéraire,* 20 août 1776) qui la donne comme adressée à madame Geoffrin. Il y a deux couplets de plus que nous ne rapportons point ici parce qu'ils nous semblent contraster avec le ton général de la pièce et n'être pas de la même main. — R.

La toile eût pu s'animer sous mes doigts,
Quel beau portrait j'aurais fait de ma mie!
Je l'aurais peinte, ainsi que je la vois.

Éterniser une flamme chérie
Aurait été de mes vœux le premier;
Le tendre amour, seul guide de ma vie,
Aux doctes sœurs m'eût fait sacrifier:
J'aurais été le chantre de ma mie,
J'eus mis ma gloire à la déifier.

En me livrant tout à l'astronomie,
J'aurais suivi ma tendre passion;
Un nouvel astre, au gré de mon envie,
Eût de nos jours paru sur l'horizon:
Au firmament j'aurais placé ma mie,
Elle eût été ma constellation.

J'aurais banni la sombre jalousie:
L'amour sincère en écarte l'horreur;
Trop délicat pour cette frénésie,
D'un feu plus pur j'aurais fait mon bonheur;
Car en l'aimant, j'eusse estimé ma mie:
Sans mon estime aurait-elle eu mon cœur?

14.—La Faculté de Théologie de Paris vient de rendre publique sa *Censure contre le livre d'*ÉMILE, OU DE L'ÉDUCATION, par J.-J. Rousseau (1). Elle est en latin et en français, très-détaillée, particulièrement sur le troisième volume. Elle trouve dix-neuf hérésies dans cet auteur. Quelques critiques prétendent que l'article le plus mal traité dans cet ouvrage scientifique est celui de la religion.

20. — *Éponine*, tant prônée, doit enfin se jouer la

(1) Rédigée par l'abbé Le Grand. — R.

semaine prochaine. Les partisans de cette pièce, ou plutôt de l'auteur, sont en grand nombre. Tout est déjà loué depuis quelques jours.

M. Chabanon est un jeune homme de trente-cinq ans, qui, après avoir fait des études assez bonnes, s'est jeté dans le monde, et y a réussi par une figure agréable, par un esprit aisé, brillant et facile, et surtout par un talent supérieur pour le violon. Il a long-temps fait les délices des sociétés. Il y a quelques années que réfléchissant sur le vide de son art, et sur la nécessité d'appuyer son existence sur quelque chose de plus solide et de plus durable, il a pris la généreuse résolution de travailler à mériter quelque titre littéraire. Il n'a point vu de moyen plus aisé de commencer à percer que d'entrer à l'Académie des Belles-Lettres. Il s'est donc jeté dans le grec à corps perdu, a travaillé trois ans avec la plus grande opiniâtreté, et sans voir aucun humain que quelques partisans de cette langue. Il est sorti muni de tout le savoir nécessaire; a été admis à l'Académie des Belles-Lettres; a travaillé sur Pindare, pour payer son tribut littéraire, et ne regardant cette Académie que comme un passage à l'Académie Française, il a fait des tragédies. Son succès peut lui ouvrir une route brillante.

22. — *Le Roi et le Fermier*, paroles de M. Sedaine, musique de M. Monsigny, n'a pas eu le succès qu'on s'en promettait. Le premier acte est bien fait, quant à la partie dramatique; la musique est excellente : les deux autres sont très-médiocres en tout, et mauvais à quelques égards.

23. — *Lettre d'un professeur à un autre sur la nécessité et la manière de faire entrer un cours de morale dans l'éducation publique.* Cet ouvrage contient des vues

excellentes sur un plan de philosophie nouvelle. Il ne ressemble en rien à la marche ordinaire des écoles, et c'est déjà un très-grand mérite. Tout fermente, et peut-être qu'enfin nous verrons passer le règne du pédantisme.

24. — Quoique nous ne soyons point dans le goût de consigner ici les mariages, on ne peut passer sous silence celui de mademoiselle Lemière et de Larrivée. Ces deux coryphées de la scène lyrique sont enfin unis par des liens indissolubles, après s'être essayés long-temps à porter leurs chaînes. Ce grand événement a fait une sensation si générale parmi les amateurs de l'Opéra, qu'il fait nécessairement époque dans son histoire.

25. — Autre événement non moins remarquable, quoique aussi étranger en apparence à la littérature : madame Saurin, qui réunit les graces à l'esprit, étant accouchée d'un garçon, il y a quelques jours, l'Académie a nommé une députation pour féliciter la femme de leur confrère. M. l'abbé d'Olivet a été chargé de cette galante harangue, et il a porté la parole avec toute l'éloquence possible.

26. — M. de Rochefort, jeune homme, membre de l'Académie de Nîmes, arrivé de province depuis peu, lit plusieurs chants d'Homère, qu'il a traduits en vers. Nous avons entendu celui de la Mort d'Achille, où il y a de sublimes beautés. S'il peut soutenir ce grand ouvrage sur le même ton, il a lieu de se promettre un succès complet. Tous les partisans de la langue grecque en ont été enchantés, et exhortent ce nouveau défenseur d'Homère à entrer dans la lice.

27. — Le parlement s'occupe sérieusement du nouveau plan d'études. Il regarde surtout la philosophie, si barbare encore dans les écoles. Il est question de sou-

mettre les professeurs à profiter des bons livres écrits sur cette matière, à choisir les plus orthodoxes et les plus lumineux, et à les expliquer à leurs disciples, au lieu de perdre un temps infini à dicter des cahiers d'une philosophie scolastique, et dans laquelle ils étaient maîtres de glisser des absurdités et toutes les erreurs qu'ils voulaient. On voudrait comprendre dans ce projet la théologie même : ce point est délicat, et fera le sujet de grandes contestations.

28. — On commence à parler d'une traduction des *Géorgiques*, par M. l'abbé Delille (1), jeune homme dont on a vu des vers fort joliment faits. Il n'est point rebuté par les détails agrestes où entre son auteur, et il prétend qu'on peut les rendre avec élégance en français. Il s'agit de prouver ce qu'il avance.

29.—On a joué aujourd'hui *Heureusement*, comédie en un acte et en vers. Ce drame est tiré du conte de M. Marmontel. Il a été bien reçu; il est écrit avec facilité, fort court, et n'a que très-peu d'intrigue. C'est un tissu des plus frêles. Le dénouement en est heureux, mais pas assez filé. En général, la pièce frise l'obscénité. Mademoiselle Dangeville en fait le principal mérite par son jeu. Il s'est passé un événement qui fait anecdote. L'amant et la maîtresse sont à table; le premier est un jeune officier sur le point de partir pour l'armée; il prend le verre : « Je vais boire à Cypris, » dit-il. « Je vais donc boire à Mars, » répond la femme. Mademoiselle Hus, qui faisait ce rôle, a jeté une œillade au prince de Condé en prononçant ces dernières

(1) Jacques Delille, fils naturel d'Antoine Montanier, avocat au parlement, et de mademoiselle Marie Hieronyme Bérard, né à Port, près de Clermont-Ferrand, le 22 juin 1738; mort à Paris, le 11 mai 1813. — R.

paroles. Le public a saisi l'à-propos, et les battemens de mains de se multiplier pendant quelques minutes.

30. — Le roi a ordonné qu'un mausolée soit élevé à M. de Crébillon, dans l'église de Saint-Gervais, où il est enterré. En conséquence, M. de Marigny a écrit une lettre au fils (1), pour lui faire part de cette marque d'estime et de considération que S. M. veut donner à son célèbre père. C'est M. Le Moine qui est chargé de cet ouvrage.

2 DÉCEMBRE. — La censure du Père Berruyer par la Sorbonne vient enfin de paraître, malgré toutes les menées pour qu'elle restât imparfaite. Elle démontre les erreurs sans fin de ce Jésuite, et elle n'empêchera pas qu'on ne lise toujours avec le plus grand plaisir ce délicieux romancier.

3. — Il n'y a point eu de comédie aujourd'hui, quoiqu'on eût annoncé deux pièces à l'ordinaire. Il s'y était rendu du monde; on attendit jusqu'à six heures. Alors on vint déclarer au public qu'on ne jouerait point, vu l'indisposition d'une actrice qui ne pouvait être suppléée. On rendit l'argent, et l'on se retira. Cette actrice indisposée était mademoiselle Dubois, qui, dans ce moment, était en grande loge à l'Opéra. Le lieutenant de police, informé de cette aventure, a mandé cette actrice, l'a traitée avec toute la dureté due à son caractère et à son impertinence, et l'a envoyée en prison. Elle a de plus été condamnée à payer les frais et le profit de la représentation, évalués à 500 livres, et une amende de cent écus.

4. — Aujourd'hui s'est faite l'élection de M. l'abbé de Voisenon. On était si prévenu de cet événement, qu'à l'instant où l'Académie était encore assemblée, il s'est

(1) On la trouve dans les notes qui suivent l'*Éloge de Crébillon* par d'Alembert. — R.

répandu une quantité de portraits de cet abbé, avec son nom et cette phrase : *Élu à l'Académie Française le 4 décembre* 1762. On lit au bas ces vers :

L'aimable successeur du sombre Crébillon,
Dans un genre opposé s'illustre sur la scène.
Les arbitres du goût ont élu Voisenon,
Ils couronnent Thalie, en pleurant Melpomène.

On est fort intrigué pour savoir l'auteur de cette galanterie. Les uns prétendent que c'est madame Favart, avec qui cet abbé vit; d'autres disent que c'est le mari.

5. — On ne cesse de parler de l'aventure d'hier. Les portraits ont été envoyés à toute la cour. L'Académie est furieuse de voir le secret de ses suffrages violé. L'abbé de Voisenon se trouve chargé d'un ridicule auquel il ne s'attendait pas. Favart et sa femme protestent qu'ils ne lui ont point rendu ce mauvais service.

6. — *Éponine*, tant vantée (1), a eu ce matin une répétition devant une assemblée très-nombreuse, qui a fondu en larmes.

Cette après-midi elle a été jouée. Le public du soir ne s'est pas trouvé aussi bien disposé que celui du matin, et cette pièce qui aurait passé pour médiocre, si on ne l'avait pas tant exaltée, est jugée détestable. Son succès a été si faible que l'auteur voulait la retirer; il se disposait à faire faire un compliment au parterre pour lui en demander la permission. Mademoiselle Clairon lui a fait sentir l'indécence de ce procédé, qu'il était le maître de le faire sans rien dire; mais elle lui a conseillé d'essayer une seconde représentation, promettant de la faire aller tant qu'elle pourrait.

(1) V. 20 janvier 1762. — R.

Le sujet de ce drame est tiré d'une dissertation de M. Secousse, qui est dans le sixième volume des *Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres*. L'auteur l'a suivie en grande partie. Sans entrer dans le détail des défauts de la constitution du poëme, la versification est des plus impropres au genre dramatique : c'est une enflure de style, un faste d'expressions, un amas de métaphores hardies, d'hyperboles gigantesques, qui ne peuvent en imposer qu'aux ineptes. L'auteur, loin de s'être formé le goût par la lecture des Grecs, se l'est gâté vraisemblablement en méditant trop Pindare. Le ton de ce lyrique est insoutenable dans notre langue, même dans son genre, à plus forte raison dans celui dont il est question.

7. — Les admirateurs de M. de Chabanon ne peuvent revenir du peu de succès de sa pièce. Il se répand une anecdote qui ferait peu d'honneur à cette tragédie, si elle était vraie.

A la fin de la pièce a régné un grand silence; ensuite quelques clameurs se sont fait entendre; on a demandé sourdement l'auteur. Ce bruit s'est accru, a recommencé à plusieurs reprises, enfin est devenu si tumultueux, que la garde s'en est mêlée, et l'on a arrêté deux jeunes gens les plus acharnés. On assure qu'ils se sont trouvés être deux frères ou parens de l'auteur... On les a relâchés tout de suite.

8. — *Arrêt rendu par le conseil souverain du Parnasse*. Cet écrit est une plaisanterie contre l'insolent libelle de M. Poinsinet : elle est de M... Il ne méritait pas qu'un plus digne athlète descendît dans la lice. C'est médiocre, comme l'ennemi que l'on combat.

10. — Les Muses pleurent depuis quelques jours la

mort de l'un de leurs nourrissons et de leurs protecteurs en même temps. C'est M. de La Pouplinière. Son nom, à jamais fameux dans les fastes littéraires, va sans doute s'accroître par l'impression de ses ouvrages, qui sont en grand nombre. On ne doit jamais oublier sa munificence envers les artistes. Un orchestre entier se trouve dispersé par la perte de cet Apollon.

11. — M. le chevalier de La Morlière est sorti de Saint-Lazare, et se montre avec un front d'airain.

12. — M. l'abbé de Voisenon parle beaucoup d'une tragédie faite par le fils d'un tailleur. C'est un nommé Prieur, jeune homme de dix-neuf ans. Le sujet est *la Mort des deux Witt*, l'un grand pensionnaire de Hollande, et l'autre bourgmestre de la ville de Dordrecht. Cet abbé prétend que l'ouvrage annonce un talent décidé et déjà porté à un grand point de perfection. Au reste, l'auteur est de la plus grande innocence. M. l'abbé de Voisenon lui ayant paru inquiet sur le titre qu'il donnerait à cette tragédie, l'autre n'a point hésité à la mettre sous son vrai nom ; l'abbé a cherché à lui en faire sentir le ridicule, lui a témoigné que ces demoiselles ne joueraient jamais sa pièce sous une pareille dénomination, qu'elles étaient trop pudiques, trop susceptibles, et que d'ailleurs le public rirait... Il n'a point senti cette plaisanterie.

13. — Il paraît un Mémoire de M. Loyseau, en faveur des Calas. Ce jeune écrivain veut aussi se mettre sur les rangs. Il est le quatrième. M. Mariette, avocat au Conseil, en a fait un, plus dans le genre de son état. Celui de M. de Beaumont est bien écrit, tendre, pathétique : c'est à la sollicitation de M. de Voltaire qu'il s'en est

chargé. Le choix de ce grand homme fait l'éloge du défenseur. Enfin M. Loyseau a traité cette aventure dans un goût nouveau : c'est un roman très-animé, très-chaud. On ne peut se dissimuler que le public ne préfère encore, comme ouvrage littéraire, les lettres courtes et légères que M. de Voltaire a écrites sur cette matière.

14. — Le sieur Bernaud vient d'être chassé de la Comédie Française, par un ordre de M. le duc de Duras. Il avait eu une querelle très-vive dans les foyers avec mademoiselle Clairon. Il avait invectivé cette actrice de la façon la plus indécente... La sublime Melpomène a conservé toute sa majesté dans cette occasion; mais piquée au vif, elle a demandé sa retraite. Le gentilhomme de la chambre, instruit de son mécontentement, lui a fait justice, et elle reste.

15. — M. le duc de Saint-Aignan est nommé directeur, pour répondre à M. l'abbé de Voisenon, le jour de sa réception à l'Académie Française. Il est fixé au 15 janvier. Cet abbé, trop célébré, trop fêté à Paris, va se renfermer dans son abbaye pour travailler à son discours. Il a demandé trois jours pour cet important ouvrage. Toute la cour doit se trouver à cette cérémonie, et surtout les femmes les plus élégantes.

17. — Dans la comédie d'*Heureusement*, imprimée, on a consacré l'anecdote du « Je bois à Mars. » On a choisi cet instant de la pièce pour estampe. Ce petit drame soutient à la lecture sa réputation, du côté du style qui est facile et naturel.

M. le prince de Condé a fait annoncer à mademoiselle Hus qu'elle aurait un présent de S. A. S.

19. — La feuille 32 du sieur Fréron réveille un peu

l'attention sur son compte. Elle contient un éloge très-raisonné, très-approfondi, très-bien fait, de Crébillon; mais le but de l'auteur paraît avoir moins été l'éloge de ce grand homme que la satire d'un autre non moins grand, qu'on devine aisément. M. de Voltaire, sans être nommé, y est désigné sous les traits les plus caractéristiques, et malheureusement les plus vrais.

21. — M. Le Brun, le Pindare du siècle, suivant M. Poinsinet de Sivry, vient de publier une *Ode sur la paix*. Cette matière tant rebattue ne prête à rien de neuf. Nous ne parlerons que du style, qui est lyrique.

22. — M. Colardeau nous annonce une nouvelle tragédie; c'est Agrippine voulant venger la mort de Germanicus. Il vise au genre de Corneille, et prétend avoir traité ce sujet en politique.

25. — Il paraît une grande estampe in-folio, où l'on voit d'une part le roi élevé sur son trône; de l'autre, le groupe des Jésuites plus bas. Le monarque paraît les disperser et leur dire :

> Maturate fugam, regique hæc dicite vestro :
> Non illi imperium.....
>
> VIRG.

Il y a beaucoup d'autres devises, dont celle-ci est la plus mémorable.

26. — *La Renommée littéraire*, nouvel ouvrage périodique. L'auteur donne ce mois-ci pour essai. On voit à la tête une Renommée avec deux trompettes. Elle embouche l'une : il en sort différentes légendes, qui contiennent les titres des ouvrages dignes de passer à la postérité. De sa bouche inférieure en part une autre : *Pièces dérobées*, *l'Année littéraire*, *les Jérémiades*, *Épître à Minette*, *Caliste*, sont les ouvrages infortunés

qu'elle destine aux plus vils ministères (1). Cette idée, prise de *la Pucelle* (2), est gaie et judicieuse.

Ce nouveau journaliste s'annonce pour antipode de Fréron, et cela doit être; il n'en sera peut-être pas meilleur. Il en veut beaucoup encore à M. Colardeau, et non content de le couvrir d'opprobre par la Renommée, il le dissèque impitoyablement, et le traduit dans le plus grand ridicule.

On peut sur cette feuille juger que l'auteur n'a pas encore la maturité de jugement nécessaire pour travailler dans un pareil genre; que d'ailleurs il n'est pas, à beaucoup près, dégagé de préjugés, comme il le faudrait. Du reste son style est plein et naturel.

27. — M. Titon Du Tillet, fort connu par son *Parnasse Français* (3), vient de mourir dans un âge très-avancé. Sa maison était ouverte aux gens de lettres, et les Muses doivent jeter des fleurs sur le tombeau de cet aimable Mécène.

(1) De ces ouvrages le premier est de l'abbé de Lattaignant, le second de Fréron, le troisième de d'Arnaud; les quatrième et cinquième sont de Colardeau. — R.

(2) La Renommée a toujours deux trompettes :
L'une, à sa bouche appliquée à propos,
Va célébrant les exploits des héros;
L'autre est au cul, puisqu'il faut vous le dire;
C'est celle-là qui sert à nous instruire
De ce fatras de volumes nouveaux
Productions de plumes mercenaires,
Et du Parnasse insectes éphémères,
Qui, l'un par l'autre éclipsés tour à tour,
Faits en un mois, périssent en un jour
(1) Ensevelis dans le fond des collèges,
Rongés des vers, eux et leurs privilèges. — R.

(3) Ce monument, exécuté par Louis Garnier, élève de Girardon, est aujourd'hui dans une des salles de la Bibliothèque Royale. Évrard Titon Du Tillet, né à Paris le 16 janvier 1677, est mort le 26 décembre 1762. On a de lui une *Description du Parnasse Français*, in-folio. — R.

28. — M. l'abbé de Caveirac, depuis long-temps soupçonné d'être auteur de différens libelles écrits en faveur des Jésuites, vient d'être recherché très-sévèrement. La police a fait chez lui une descente des plus circonstanciées. Heureusement pour lui qu'il avait pris la fuite.

30. — Le nommé Grangé, libraire, ouvre incessamment ce qu'il appelle une salle littéraire : pour trois sous par séance on aura la liberté de lire pendant plusieurs heures de suite toutes les nouveautés. Cela rappellerait les lieux délicieux d'Athènes, connus sous le nom de Lycée, du Portique, etc., si le ton mercenaire ne gâtait ces beaux établissemens.

31. — Il a débuté à l'Opéra une nouvelle basse-taille (1). On parle plus des gasconnades de cet acteur que de sa voix. Rebel lui ayant déclaré qu'il n'aurait que de médiocres appointemens d'abord, mais qu'à mesure que le public serait content de lui, il serait augmenté : « Cadédis, a-t-il dit, cela étant, monsieur, vous m'augmenterez donc tous les jours. »

1763.

1er JANVIER. — On a donné dernièrement *le Comte d'Essex*. Il s'est passé ce jour-là un événement qui mérite d'être consacré. Lorsqu'il fut question de cette pièce à l'assemblée, mademoiselle Clairon demanda qui jouerait Élisabeth. Mademoiselle Dumesnil dit qu'elle s'en chargeait. « Je ferai donc la duchesse? reprit la première. — Non pas, s'il vous plaît, s'écria mademoiselle

(1) Cet acteur, nommé Varin, n'a laissé aucune réputation. — R.

Hus; c'est mon rôle, et je ne m'en défais point. — Je ne veux rien vous enlever, répliqua mademoiselle Clairon; cela étant, je ferai la confidente : il n'y a pas grand'chose à dire, c'est mon fait. » On crut qu'elle se moquait, et l'on se sépara. Le jour de la représentation, elle tint parole, au grand étonnement de mademoiselle Hus, qui en fut déconcertée. Elle en joua le double plus mal. Mademoiselle Clairon ne paraissait pas, que les battemens de mains ne recommençassent, et les sifflets pour l'autre... Ce fut avec grande peine qu'elle alla jusqu'au bout, et l'on présume qu'elle ne cherchera plus à se trouver en concurrence avec mademoiselle Clairon. Les niais du parterre ne pouvaient concevoir cela. « Nous voyons bien, disaient-ils, pourquoi l'une est huée, mais pourquoi applaudir l'autre, qui ne dit mot? » Mademoiselle Clairon, pour se délasser, joua Cathos dans *les Précieuses Ridicules*, et s'amusa comme une reine.

2. — *Épitaphe de M. de La Pouplinière.*

Sous ce tombeau repose un financier;
Il fut de son état l'honneur et la critique;
Généreux, bienfaisant, mais toujours singulier,
Il soulagea la misère publique.
Passant, priez pour lui, car il fut le premier.

3. — Il se répand un bon mot de cour, d'une espèce singulière; il mérite d'être retenu. On l'attribue à M. de Souvré. Ce seigneur, à l'occasion de la réforme, disait qu'on s'y était mal pris, qu'il fallait la commencer par celle d'un sacrement. « Quel est-il? — Le baptême. — Pourquoi? Quel rapport entre lui et ce dont il est question? — C'est que tout n'aurait pas été par compère ni par commère. »

4. — On a donné hier pour la seconde fois aux Italiens une pièce jouée pour la première le jour de l'an. C'est *le Milicien*, comédie en un acte, mêlée d'ariettes, paroles d'Anseaume, musique de Duni.

8. — Ce matin le Châtelet a décrété de prise de corps les deux ci-devant Jésuites, Bregis et Brothier, pour avoir corrigé les épreuves de l'*Appel à la raison*. Deux autres ne sont désignés que sous le nom de *quidams*, et ne sont pas encore connus. Un cinquième n'est décrété que d'ajournement personnel, pour avoir été employé à copier cet ouvrage, qu'on lui a dicté.

9. — On commence à parler beaucoup d'un *Mandement* de M. l'évêque de Lavaur, par lequel il défend la lecture et l'introduction dans son diocèse du livre des *Assertions* (1), comme faux, scandaleux et calomniateur. Il prétend que les passages cités sont ou absolument contraires à la doctrine des Jésuites, ou falsifiés et altérés, soit en tronquant, soit en divisant, soit en ajoutant, ou enfin pris dans un mauvais sens, étant dans leur sens naturel la doctrine constante et universelle de l'Église. Cet ouvrage, qui doit faire grand bruit, est, comme littéraire, fort bien fait, écrit avec feu et pathétique.

10. — M. de Soissons vient d'opposer au livre dont nous venons de parler un livre plus sage et plus judicieux; c'est un *Mandement* par lequel, entrant dans les vues du parlement, il proscrit, comme évêque et comme juge de la foi, les propositions que celui-là condamne

(1) *Extraits des Assertions dangereuses en tout genre que les Jésuites ont dans tous les temps et persévéremment soutenues, enseignées et publiées dans leurs livres avec l'approbation de leurs supérieurs et généraux, etc.*; par Roussel de La Tour, aidé des abbés Minard et Goujet. Paris, Simon, 1762, in-4°, et 4 vol. in-12. — R.

politiquement. Il est le premier qui ait opposé son bouclier à cette inondation de maximes abominables. Il avait eu la déférence de prévenir M. l'archevêque de Paris, de conjurer ce pasteur de remplir la promesse qu'il avait faite de donner quelque chose sur cette matière; il l'avait assuré qu'il convenait qu'il marchât le premier, qu'il suivrait ses traces, etc. « Allez toujours devant, Monseigneur, lui a dit M. l'archevêque, nous ne marchons pas sur la même ligne. »

11. — L'Opéra a donné aujourd'hui *Polixène*, tragédie nouvelle en cinq actes, musique de M. Dauvergne et paroles de M. Joliveau, secrétaire perpétuel de l'Académie de Musique.

Le poëme est très-médiocre. On accuse le musicien de chercher toujours à peindre, et de ne jamais attraper ce qu'il cherche, de ne donner rien à chanter, d'être plein de réminiscences, presque toutes défigurées. Le spectacle est assez pompeux, autant que le comporte la scène. Les ballets sont pittoresques en quelques endroits, entre autres dans le quatrième acte, où la jalousie vient tourmenter Pyrrhus avec un chœur de Furies et de Démons. Cet endroit rappelle *Psyché:* mais quelle différence, pour l'intérêt, entre une jeune princesse effrayée de toutes les horreurs de l'enfer, et un prince guerrier et intrépide! Doit-il avoir peur des diables? peut-on le plaindre?

On a admiré avec raison une décoration du second acte : il est question d'une tempête. Le fond du théâtre représente la mer et un ciel serein d'abord; peu à peu, à mesure que l'orage se forme, on voit s'élever les nuages du sein de l'onde. Cette manœuvre bien exécutée pourrait faire l'illusion légère qu'on désire en pareille occa-

sion; il n'y a que les éclairs qui ne répondent pas à ce spectacle terrible.

12. — Les poètes ne le cèdent point à nos orateurs. Plusieurs de ces premiers sont entrés en lice pour défendre la mémoire du malheureux Calas. Aujourd'hui M. Barthe se met sur les rangs, et chante ce héros tragique dans une héroïde nouvelle, non encore imprimée.

Il en a fait une autre, où il fait parler l'abbé de Rancé: malheureusement le plus grand mérite de ces ouvrages, c'est d'être écrits en beaux vers.

13. — Les gens qui plaisantent sur tout ont fait à M. de La Pouplinière une épitaphe bien différente de celle qu'on a vue ci-dessus. On en jugera, la voici:

Pour être auteur, ci-gît qui paya bien :
C'est la coutume.
L'ouvrage seul qui ne lui coûta rien
C'est son posthume.

14. — Depuis quelque temps on parle beaucoup d'une Hollandaise jeune et jolie, nommée madame Pater. C'est la femme d'un riche négociant; elle fait l'entretien des cercles et le sujet des épigrammes ou madrigaux. Voici ce qu'on a fait de moins mauvais : on ne le rapporte que pour faire époque :

Pater est dans notre cité;
Spiritus je voudrais bien être;
Et pour former la Trinité
Filius on en verrait naître.

Les seigneurs vont en procession chez elle pour la voir. Son mari, excédé de ces visites, dit un jour à des courtisans en les reconduisant : « Je suis très-sensible, mes-

sieurs, à l'honneur que vous me faites de venir ici; mais je ne crois pas que vous vous y amusiez beaucoup : je suis toute la journée avec madame Pater, et la nuit je couche avec elle. »

15. — La réception de l'abbé de Voisenon est renvoyée à samedi : il se tue de dire à tout le monde que son discours est plat; il serait fâché qu'on le crût.

— On a repris aujourd'hui *le Milicien :* on attribue cette pièce à M. Bertin dont Anseaume est le prête-nom. En général, c'est une forte satire des militaires; il y a plus de vérité que de finesse.

16. — Il court dans le monde une épigramme sur Fréron, qu'on dit être de M. de Voltaire; elle est tapée, mais mal digérée : on en jugera.

Un jour loin du sacré vallon
Un serpent mordit Jean Fréron.
Savez-vous ce qu'il arriva?
Ce fut le serpent qui creva.

Cette épigramme, originairement en grec, ensuite traduite en latin, enfin mise en français, se trouve dans le *Dictionnaire* de La Martinière (1).

17. — Après une longue attente, on a joué aujourd'hui à la Comédie Française *Dupuis et Desronais*, comédie en trois actes, en vers libres, de M. Collé.

Dupuis est un vieux libertin, qui a une fille dont est amoureux Desronais; celle-ci répond à sa passion : tous

(1) Voici la version de Bruzen de La Martinière :

Un gros serpent mordit Aurèle :
Que croyez-vous *qu'il arriva?*
— Qu'Aurèle en mourut. — Bagatelle!
Ce fut le serpent qui creva.

L'épigramme grecque est de Demodocus : Grotius l'a traduite en latin. — R.

deux pressent le bonhomme de les marier; il les aime tendrement, et n'en veut rien faire de son vivant. Il craint qu'on ne l'abandonne, et de rester seul. Enfin il se laisse émouvoir, et se rend à leurs sollicitations. Tel est le sujet, l'intrigue et le dénouement de la pièce. Il y a cinq acteurs, dont deux sont inutiles. On n'en parle point : c'est le valet et une espèce de confident de Dupuis.

Ce drame, tout simple, tout peu intrigué qu'il soit, a fait très-grand plaisir, par les détails et par une peinture de nos mœurs très-affligeante, mais très-vraie. Les femmes y sont on ne peut plus maltraitées.

Le coloris de l'auteur est peu saillant, naturel et raboteux : il y a plus de finesse que d'esprit dans cette pièce, plus de jeu que d'expression. Molé y a déployé une action brillante, beaucoup de feu, de graces et de sentimens; il est pénétré, outré : c'est un beau défaut dont il se corrigera. D'ailleurs, c'est un vice qui lui est commun avec tous les personnages de la pièce. Les caractères de Dupuis, de sa fille, et de Desronais, sont pardelà la nature en voulant trop y atteindre.

18. — Il se trouve dans quelques maisons un petit almanach intitulé *Étrennes aux Paillards*. Il contient vingt-six couplets sur vingt-six danseuses de l'Opéra et leurs entreteneurs, fort méchans et fort bien faits dans leur espèce. Mademoiselle Lany ouvre le bal. Cet almanach est arrivé de Saint-Denis, par la poste, à plusieurs personnes. On l'attribue à M. Poinsinet *le Mystifié*, et à M. de Pressigny, fils du fameux Maisonrouge.

19. — On sait que M. de Voltaire travaille à une Histoire de l'expulsion des Jésuites. Plusieurs journaux font mention de cette nouvelle. On prétend qu'il travaille aussi à celle de la guerre qui vient de finir.

20. — On a vu, il y a quelque temps, les instances faites par l'impératrice des Russies à M. d'Alembert, pour l'engager à se charger de l'éducation de son fils (1). Ce philosophe avait refusé l'impératrice, et l'on a des copies de sa seconde lettre; la voici :

Lettre de l'impératrice de Russie à M. d'Alembert.

A Moscou, le 13 novembre 1762.

M. d'Alembert, je viens de lire la réponse que vous avez écrite au sieur Odar, par laquelle vous refusez de vous transplanter pour contribuer à l'éducation de mon fils. Philosophe comme vous êtes, je comprends qu'il ne vous coûte rien de mépriser ce qu'on appelle grandeurs et honneurs dans ce monde. A vos yeux, tout cela est peu de chose, et aisément je me range de votre avis. A envisager les choses sur ce pied, je regarderai comme très-petite la conduite de la reine Christine, qu'on a tant louée, et souvent blâmée à plus juste titre : mais être né et appelé pour contribuer au bonheur et même à l'instruction d'un peuple entier, et y renoncer, c'est refuser, ce me semble, le bien que vous avez à cœur. Votre philosophie est fondée sur l'humanité; permettez-moi de vous dire que ne point se prêter à la servir tandis qu'on le peut, c'est manquer son but. Je vous sais trop honnête homme pour attribuer vos refus à la vanité : je sais que la cause n'en est que l'amour du repos, pour cultiver les lettres et l'amitié. Mais à quoi tient-il? Venez avec tous vos amis : je vous promets, et à eux aussi, tous les agrémens et facilités qui peuvent dépendre de moi; et peut-être vous trouverez plus de liberté et de repos que chez

(1) V. 23 octobre 1762. — R.

vous. Vous ne vous prêtez point aux instances du roi de Prusse, et à la reconnaissance que vous lui devez. Mais ce prince n'a point de fils. J'avoue que l'éducation de ce fils me tient si fort à cœur, et vous m'êtes si nécessaire, que peut-être je vous presse trop. Pardonnez mon indiscrétion en faveur de la cause, et soyez assuré que c'est l'estime qui m'a rendue si intéressée.

CATERINE.

P. S. Dans toute cette lettre, je n'ai employé que les sentimens que j'ai trouvés dans vos ouvrages. Vous ne voudriez pas vous contredire.

21. — On parle beaucoup du livre *de l'Éducation publique;* on le cite avec le plus grand éloge; et, quoiqu'il ne soit plein que de vues saines et d'une philosophie sage et usuelle, on l'attribue à M. Diderot (1). C'est un plan très-bien fait et très-détaillé de la marche à suivre dans les études. Il entre à merveille dans les vues du parlement, et remplit le projet demandé (2).

22. — Aujourd'hui s'est faite la réception de M. l'abbé de Voisenon, avec toute l'affluence qu'on devait attendre. Son discours était plein d'esprit, quelquefois précieux, plus poétique qu'oratoire; les images vives, brillantes, mais peu neuves. Il a traité de la façon la plus agréable les avantages réciproques que les grands et les gens de lettres ont trouvés à se rencontrer ensemble.

(1) Naigeon ne l'ayant pas compris dans l'édition qu'il a donnée des *Œuvres de Diderot*, il y a tout lieu de croire qu'il n'est point de ce philosophe. Cependant Grimm, qui devait être bien informé, dit qu'il se peut que Diderot ait vu le manuscrit, et qu'il y ait mis quelques phrases. Barbier, dans la seconde édition de son *Dictionnaire des Anonymes*, pense qu'on peut avec quelque vraisemblance l'attribuer au professeur Crévier. — R.

(2) V. 13 septembre 1762. — R.

La réponse de M. le duc de Saint-Aignan était celle d'un grand seigneur, simple, noble, et plus dans le vrai genre; il a fait, ainsi qu'il convenait, l'éloge de M. le duc de Nivernois, qu'il remplaçait dans ce moment-là.

M. Watelet a fini la séance par la lecture de la traduction libre du troisième chant du Tasse. Elle est fort allongée : en quelques endroits, il a enchéri sur son original. Cette traduction a du mérite. L'auteur a lu en déclamateur, en variant les tons suivant les images qu'il avait à peindre.

23. — M. Marin répand dans le monde, sous le titre de *Lettre* (1), un projet intéressant pour l'humanité : il voudrait qu'on fît une souscription pour faire des fonds en faveur des honnêtes gens malheureux qui ne peuvent poursuivre leurs procès.

24. — Amédée Vanloo, premier peintre du roi de Prusse, a exposé depuis quelques jours aux regards des curieux un tableau singulier : c'est une allégorie soutenue des vertus du roi personnifiées. Il y a huit figures, sans compter quelques animaux. On regarde par une lunette, et toutes ces figures se réduisent en une seule, qui représente en miniature le buste du roi très-distinct et très-ressemblant. Pendant que vous levez l'œil à la languette, le peintre passe le doigt sur les différentes parties du visage. Vous levez les yeux, et vous le voyez successivement toucher toutes les figures. Ce chef-d'œuvre d'optique devient bien moins surprenant par les exemples qu'on en a aux Minimes de la Place-Royale et à la bibliothèque de Sainte-Geneviève (2).

(1) *Lettre de M. Marin, censeur royal, etc., à madame la P *** de *** sur un projet intéressant pour l'humanité;* in-12, sans date ni millésime. — R.

(2) Le *Mercure de France* de juillet 1763 contient, premier volume, p. 156; une description de ces *jeux d'optique* de la bibliothèque Sainte-Geneviève. — R.

Le tableau naturel est médiocre : les figures même en paraissent lourdes et mal proportionnées.

27. — M. de Sauvigny presse pour faire paraître son *Socrate*. Suivant qu'on lui avait promis à la police, le mois de janvier était le terme fixé. Il prétend qu'il a des ennemis; il présume que Voltaire, qui a traité le même sujet, pourrait sourdement cabaler contre lui : enfin, il est encore incertain de son sort.

28. — Il est venu de Nanci une *Épître* de Gresset à un ex-Jésuite, sur les revers que vient d'éprouver la Société (1) : elle est très-étendue; il y a des choses onctueuses, et qui se ressentent du génie tendre et facile de l'auteur; mais une ironie amère qu'il a placée sur la fin forme une disparate fâcheuse dans tout l'ouvrage.

29. — On rapporte une histoire des plus plaisantes arrivée à un certain intendant : on en pourrait faire un conte épigrammatique très-bon et très-salé. On la met ici pour les gens de lettres qui en voudront faire usage.

Une jeune fille très-jolie se trouvant à l'audience d'un intendant, un placet à la main, monseigneur la lorgne, la démêle, l'aborde, lui dit de passer dans son cabinet. Rien de plus pressé que d'expédier le reste des supplians. Il rentre, l'amour dans le cœur, le feu dans les yeux : « Qu'y a-t-il pour votre service, belle enfant! — C'est un placet, Monseigneur. — Un placet? ah! il n'y a rien que de juste sans doute : un ange comme vous doit avoir raison. Si vous étiez aussi favorable à ma demande! » En même temps, il appuyait des baisers ardens; ses mains

(1) Toutes nos recherches pour nous procurer cette pièce ont été infructueuses. Les différentes bibliographies que nous avons consultées n'en font pas mention, non plus que les journaux du temps. On ne la trouve dans aucune édition des *Œuvres de Gresset*. — R.

libertines avaient laissé échapper le placet pour des attouchemens plus délicieux. « Eh! mais, Monseigneur, vous n'y songez pas: vous ne savez pas ce que je vous demande : lisez. » En même temps, notre Agnès ramasse le placet, et en se baissant découvre à monseigneur de nouveaux charmes. Sa Grandeur n'y tient point, et, de gré ou de force, il fait exaucer sa requête. Revenu à lui, il jure à la demoiselle le plus inviolable attachement : sa cause est gagnée avant qu'il l'ait sue. Le bel ange s'envole rapidement, et monseigneur, n'ayant rien de mieux à faire, parcourt le placet. Il le relit à deux fois : quelle surprise! c'était une plainte amère contre un chirurgien ignorant ou fripon.... On devine le reste. Monseigneur a pris, depuis ce temps, la coutume de lire les placets avant de présenter le sien.

30. — *La Renommée littéraire* est de MM. Le Brun. Ce sont deux frères, dont l'un est déjà connu par ses démêlés avec Fréron. Ces deux Aristarques veulent prendre le sceptre de la littérature; ils l'exercent durement sur les auteurs qui ne sont pas de leurs amis; et, en particulier, M. Colardeau est une de leurs victimes les plus malheureuses. Ces messieurs louent quelquefois leurs amis, et comme il ne serait pas modeste de se louer soi-même, ils se passent la plume réciproquement, lorsqu'il est question de leurs ouvrages. On ne croit pas que cette feuille périodique, déjà à son second numéro, végète encore long-temps.

31. — M. Racine, dernier du nom, fils du grand Racine, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, est mort hier d'une fièvre maligne. Il ne faisait plus rien comme homme de lettres; il était abruti par le vin et par la dévotion.

— Les propositions de l'impératrice de Russie à M. d'Alembert sont des plus favorables; elles sont uniquement à la charge d'assister sans titre à l'éducation du prince, son fils, pendant le temps de six ans. Sa Majesté impériale lui offre un traitement semblable en tout à celui des ambassadeurs, avec toutes leurs franchises et tous leurs privilèges, un hôtel magnifique, et l'état de cent mille livres de rentes, dont les fonds, au bout de six ans, lui devront être assurés à perpétuité en terres, maisons ou autres effets à sa volonté, qu'on achèterait en France.

1^er^ FÉVRIER. — Il court une *Lettre sur la Paix, à M. le comte de* ***, attribuée à M. Thomas (1). On ne croirait pas qu'un secrétaire intime d'un ministre des affaires étrangères pût écrire de cette façon. C'est un amas de phrases en persiflage; en un mot, un véritable ouvrage de cour, où l'amertume et le fiel sont cachés sous des expressions dures.

2. — On doit se rappeler qu'il y a quelques années M. de Voltaire ayant appris l'extrême indigence où était réduite la petite nièce du grand Corneille, touché de son état, fit offrir à son père d'en prendre soin, et de la retirer chez lui à sa terre près Genève: ce qui fut accepté avec beaucoup de reconnaissance. Tous les journaux s'empressèrent alors à publier cette généreuse action. Mademoiselle Corneille a vécu depuis ce temps au château de Ferney, où M. de Voltaire et madame Denis se sont occupés à lui procurer une éducation et des con-

(1) Cette lettre est de l'avocat Moreau qui l'a reproduite en 1785 dans le second volume de ses *Variétés morales et philosophiques*. Elle a été mal à propos comprise dans les *Œuvres de Thomas* données en 1819 par Belin, et 1825 par Verdière. — R.

naissances qu'elle n'avait pu acquérir chez ses parens. On vient d'apprendre qu'elle épouse M. Dupuits de la Chaux, cornette de dragons, qui possède une terre en Bourgogne, près celle de Ferney, et a huit à dix mille livres de rentes. En faveur de ce mariage, M. de Voltaire lui donne un contrat de 20,000 livres. Quelque temps auparavant il lui avait assuré 1400 livres de rentes viagères : elle aura de plus le produit de l'édition des *OEuvres* de Corneille, à laquelle préside M. de Voltaire, et qu'il doit accompagner de ses remarques : ce sera un objet de plus de 20,000 écus.

3. — Il court une tragédie manuscrite de M. de Voltaire, intitulée *Saül*. Ce n'est point une pièce ordinaire, c'est une horreur dans le goût de *la Pucelle*, mais beaucoup plus impie, plus abominable. On n'en peut entendre la lecture sans frémir.

4. — Il court en manuscrit une comédie intitulée *le Prince lutin*, faite pour être jouée aux Italiens. On n'en parle que parce qu'elle est attribuée à M. le duc de Nivernois. Elle est très-médiocre, et paraît plutôt un ouvrage de société.

5. — M. Goldoni commence à déployer ses talens en faveur des Italiens : on a joué hier de lui *l'Amour paternel*. On prétend que cette pièce, accommodée au théâtre, est la même dont a été tiré *le Père de Famille* de Diderot. La comédie est froide et ne peut avoir un grand succès.

7. — M. de Bastide a composé des *Contes* dans le goût de M. de Marmontel : ils sont inférieurs pour la narration et les agrémens du style ; ils sont même pitoyables, à celui de *la Petite Maison* près, qui est très-bien et joliment fait. On prétend que sa femme y a beaucoup de

part. C'était autrefois une fille fort répandue dans ces sortes d'aventures, et qui lui a suggéré toutes les descriptions agréables dont elle a l'imagination encore remplie.

8. — On parle aussi des *Contes moraux* de mademoiselle Uncy. Cette héroïne est remarquable, et il faut en faire l'histoire en deux mots. Elle a été élevée dès sa plus tendre jeunesse par les soins de M. de Meyzieux, neveu de M. Duverney. Ce galant homme avait coutume d'éduquer ainsi de jeunes personnes pour ses plaisirs. Celle-ci ne connaissait point d'autres parens. L'heure étant venue, M. de Meyzieux lui témoigna ses intentions. Elle résista, et le combat fut si vif et si opiniâtre, que son protecteur la renvoya, l'expulsa; et la demoiselle a depuis intenté un procès à son bienfaiteur pour avoir une légitime, une pension au moins; elle a perdu.

11. — L'abbé de Caveirac, si recherché depuis quelque temps pour quelques ouvrages en faveur des Jésuites qu'on lui attribue en tout ou en partie, et surtout pour *Mes Doutes* (1), est passé en Pologne, où, à la sollicitation de M. le Dauphin, il a obtenu un bénéfice. Il passe pour un saint dans un certain monde. Il est bon de remarquer que ce même homme, si vendu aux Jésuites aujourd'hui, a fait autrefois un livre diabolique contre le père Girard. Il est vrai qu'il y fut forcé : son intention a toujours été de capter la bienveillance de la Société. Il alla dans ce temps trouver les Jésuites de Provence : « Mes Pères, leur dit-il, voilà une fâcheuse affaire. Vous ne manquez point de gens d'esprit pour vous défendre, mais toute apologie sortant de chez vous sera suspecte; elle sera bien mieux placée dans la bouche d'un étranger : je vous offre ma plume. Je suis dévoué à la

(1) V. 14 août 1762. — R.

Société, etc. » Les Jésuites redoutèrent une pareille proposition. Le Père Girard était un saint qui n'avait pas besoin d'apologie : le ciel, s'il le voulait, ferait des miracles pour le justifier... L'entêtement fut si grand de la part des révérends Pères, que l'abbé, piqué vivement, répliqua : « Eh bien! mes Pères, vous ne voulez pas de moi pour défenseur : je vous déclare la guerre, et vous verrez quel ennemi je puis être ; mais je n'en demeurerai pas moins disposé à faire la paix, car je veux être de vos amis, à quelque prix que ce soit : » et il a réussi.

12. — M. de Marivaux, de l'Académie Française, est mort aujourd'hui. Les deux Théâtres sont enrichis de ses productions, et plusieurs de ses romans ingénieux sont entre les mains de tout le monde. Il avait l'esprit fin et maniéré, beaucoup de délicatesse ; il était parvenu à sa soixante-dix-septième année et ne faisait plus rien.

13. — Les deux spectacles de la Fausse Gloire et de la Gloire Véritable, dont on voit la description dans le discours de l'abbé de Voisenon, ont donné l'idée d'une exécution pittoresque pour les fêtes qu'on doit donner à l'occasion de la paix. D'abord s'élèvera celui de la Fausse Gloire, avec son inscription et tous les attributs des conquérans. Il subsistera peu, et s'écroulera bientôt pour faire place au second, qui durera toute la nuit.

Comme M. l'abbé de Voisenon se nomme Fusée, et qu'on pourrait trouver quelques allusions piquantes à son genre d'esprit, sa famille s'est d'abord opposée à ce projet. Tout considéré, on estime qu'il lui ferait beaucoup d'honneur, et lui-même en est comblé.

15. — M. d'Alembert s'est décidément réfusé aux instances de l'impératrice des Russies. Bien des gens croient

qu'il aurait dû accepter, et que le gouvernement même aurait pu lui insinuer l'utilité dont il nous aurait été dans cette cour. Mais M. d'Alembert a-t-il les talens nécessaires pour l'éducation d'un prince? est-ce un politique, un homme fait pour vivre auprès des rois? C'est un Diogène, qu'il faut laisser dans son tonneau.

17. — On continue à parler du *Saül* de M. de Voltaire, comme d'un tissu d'impiétés rares, d'horreurs à faire dresser les cheveux. Cette tragédie est toujours très-recherchée et très-peu répandue; elle ne court que manuscrite.

Ce poète infatigable varie sans cesse ses travaux. On parle de son *OEdipe* corrigé, dont il a tout-à-fait retranché le rôle de Philoctète. Il a retouché aussi sa *Mariamne*.

20. — Madame la duchesse d'Aiguillon se met sur le rang des auteurs. Elle a traduit de l'anglais des poésies erses, dont les journaux ont rendu un compte très-avantageux (1). Le *Journal étranger* en avait parlé le premier; celui *des Savans* l'a fait ensuite, et s'étant servi des mêmes réflexions et presque du style du premier, celui-ci réclame contre le plagiat, et crie vivement au larcin. Ce dégoût l'avait presque mis dans le dessein de discontinuer; cependant il prend une nouvelle vigueur, et il va en paraître deux volumes pour continuer l'année dernière, qui n'est pas encore à la fin.

23. — On a fait un mauvais couplet sur la réforme et sur les Jésuites.

Capitaines qu'on réforme,
Et qui partout publiez
Que c'est injustice énorme
Qu'on vous ait ainsi rayés,
A tort chacun de vous crie:

(1) *Carthon, poëme traduit de l'anglais;* Londres, 1762, in-12. — R.

Un coup plus inattendu
Nous pétrifie :
Jésus lui-même a perdu
Sa compagnie.

24. — On ne cesse de s'évertuer pour gagner de l'argent : il paraît un *prospectus* d'une *Gazette du Commerce*, inventée sans doute à pareille fin. L'annonce en est belle ; on promet les meilleures choses du monde ; elle doit être de la plus grande utilité. Il en paraîtra deux par semaine. On en fera de deux sortes : pour la ville et pour la province. Elles paraîtront au 1^er^ avril 1763.

25. — On trouve dans la ville de Reims un livre fort rare, intitulé *Apologie générale de l'institut des Jésuites* (1). On l'attribue à un jeune père de Nanci. Il est fort bien écrit. Il ne paraît pas cependant qu'il contienne des argumens plus victorieux que tous les livres déjà faits en faveur de la Société.

27. — Mademoiselle Dangeville quitte sans rémission le Théâtre Français : quoique préparés depuis long-temps à cette grande perte, elle sera long-temps encore l'objet de nos regrets. On dit, pour nous consoler, que Préville élève mademoiselle Luzi, de l'Opéra-Comique : il espère qu'elle remplacera quelque jour cette inimitable actrice. Il trouve à sa jeune pupille le talent le plus décidé. Il la prépare, il la dispose, il la forme, et veut laisser mûrir le moment de son début : il ne doute pas qu'elle n'ait le succès le plus complet dès cet instant. Elle promettait déjà beaucoup ; elle est en bonnes mains. Voilà bien des motifs d'espérer ; mais nous savons par malheur ce que nous perdons ; nous le sentons tous les jours.

28. — Les Italiens ont donné aujourd'hui la première

(1) Par Cérutti ; 1762, in-4°, in-8° et in-12. — R.

représentation du *Bûcheron, ou les trois Souhaits*, comédie en trois actes, mêlée d'ariettes. Les paroles sont de M. Castet (1), jeune homme qui entre en lice, et la musique de M. Philidor.

Ce drame a été bien reçu du public à tous égards; la musique surtout a fait une grande sensation. Quant à la fable, elle est tirée du conte de Perrault, plus rapide, plus serré, plus vif; elle est changée d'une façon plus convenable pour le théâtre, mais moins plaisante.

— M. le marquis de Pompignan reparaît sur la scène au sujet d'un discours (2) prononcé dans l'église d'une de ses terres par son curé, dans lequel ce pasteur, en lui adressant la parole, fait l'éloge de ses vertus, exalte la magnificence avec laquelle il a contribué à la réédification de la paroisse. Ce discours, cité avec éloge par plusieurs journalistes, a donné matière à M. de Voltaire pour ridiculiser de nouveau M. de Pompignan par trois petites misères imprimées : 1° Une *Lettre de M. de l'Écluse, chirurgien dentiste, seigneur du Tilloy, près de Montargis, à M. son curé;* 2° une *Hymne chantée au village de Pompignan, accompagnée des bourdons de M. de Pompignan;* et 3° une *Relation du Voyage de M. le marquis Le Franc de Pompignan, depuis Pompignan jusqu'à Fontainebleau, adressée au procureur fiscal du village de Pompignan.* Toutes médiocres que soient ces productions, elles en rappellent de si sanglantes, que les amis de M. Le Franc ne peuvent qu'être fâchés de ces écrits, d'autant plus que le public en général n'est rien moins que disposé en sa faveur.

(1) Il avait Guichard pour collaborateur. — R.

(2) *Discours prononcé dans l'église de Pompignan le jour de sa bénédiction*, par M. de Reyrac; Villefranche et Paris, 1762, in-8°. — R.

1er MARS. — M. l'abbé Le Gendre, rival de M. l'abbé de Lattaignant dans le genre des chansons, a réformé ainsi celle qu'on a déjà vue sur la réforme.

Sur l'air : *De tous les capucins du monde.*

Brave officier, bon militaire,
La réforme te désespère,
Que cela ne t'attriste pas!
Je veux que tu t'en glorifie;
Jésus est dans le même cas,
On réforme sa compagnie.

2. — Les Comédiens Français ont donné aujourd'hui la première représentation de *Théagène et Chariclée*, tragédie de M. Dorat. Le sujet est tiré du roman grec qui porte le même titre. La pièce est détestable. Le premier acte avait disposé favorablement les spectateurs; il avait eu des applaudissemens; dès le second, l'ennui s'est fait sentir, et n'a été qu'en croissant jusqu'à la fin. En général, mauvais choix, mauvais plan, caractères ignobles, plats, odieux, mal soutenus; échafaudage pitoyable : tout dénote une petite tête, point faite pour un enfantement dramatique. La versification mérite des éloges; elle est douce, bien faite; il y a une tirade contre les rois héréditaires, qu'on prétend avoir le droit de vivre dans la mollesse et dans les plaisirs, qui a été extrêmement applaudie, et qui n'aurait point dû être tolérée par la police (1); tout le monde en a été dans le plus grand étonnement. La voici :

Au trône, du berceau ces monarques admis,
Ont droit de végéter dans la pourpre endormis,

(1) Marin, censeur de la police, fut mis, dit-on, à la Bastille pour avoir laissé passer ces vers. Il n'y resta que vingt-quatre heures. — R.

Et chargeant de son poids un ministre suprême,
De garder pour eux seuls l'éclat du diadême.

A tant de défauts, l'auteur avait joint la maladresse de choisir pour son héroïne mademoiselle Dubois, très-jolie créature, mais actrice peu faite pour soutenir une pièce. Mademoiselle Clairon, peu jalouse des talens de cette audacieuse, mais beaucoup de sa figure, avait formé un très-grand parti pour la faire siffler. Il n'en était pas besoin ; l'actrice, la pièce et l'auteur ont éprouvé une chute commune. On prétend que M. Dorat, plus curieux de couronner son front de myrtes que de lauriers, étant devenu amoureux de l'héroïne, avait sacrifié sa gloire à son plaisir. Heureusement il n'a pas sacrifié grand'chose.

3. — M. Framery (1), écolier du Plessis, âgé de dix-sept ans et demi, vient de faire pour la Comédie Italienne une petite, pièce qu'il avait d'abord intitulée *la Nouvelle Ève*. On lui a conseillé de substituer le titre de *Pandore*. Il y a de jolies choses, et elle promet du talent dans un âge aussi faible. Il était à craindre que la police ne lui fît beaucoup d'accrocs, comme cela vient d'arriver.

4. — *Arlequin valet de deux Maîtres*, comédie italienne en cinq actes de M. Goldoni. On ne peut guère rendre compte de pareilles pièces, écrites en langue étrangère, et dont le héros est Arlequin, qui varie ses rôles et les rend à sa fantaisie. On ne conçoit guère pourquoi les Italiens ont pensionné de deux mille écus un auteur qui ne leur est pas d'une plus grande utilité. On espérait que le sieur Goldoni monterait sur la planche : appa-

(1) Nicolas-Étienne Framery, né à Rouen le 25 mars 1745; mort le 26 novembre 1810. La pièce dont il est ici question n'a point été imprimée. — R.

remment que sa qualité d'avocat ne lui a pas permis cette incartade, ou qu'il ne présume pas assez de ses talens.

5. — M. de Saint-Foix, dans une lettre fort ingénieuse (1), écrite à un prétendu peintre qu'il suppose faire le portrait de mademoiselle Dangeville, couvre, sous cette enveloppe délicate, l'éloge le plus fin de cette inimitable actrice. Elle ne pouvait mieux être louée que par le chantre des *Graces*.

— Il y a deux lettres de M. de Voltaire à l'abbé de Voisenon (2), remarquables par l'objet qu'il y traite. Ce grand homme voulant l'être exclusivement, y dégrade, de la façon la plus basse et la plus injurieuse, Corneille et Crébillon. Ces deux pièces, avouées et signées de lui, justifient le libelle qu'on lui attribuait à juste titre contre le dernier, sous le titre d'*Éloge*.

7. — L'*Encyclopédie* s'imprime actuellement, et l'on espère voir finir ce monument immortel de l'esprit humain.

8. — On voit au Palais un tableau trouvé chez les Jésuites de Billom en Auvergne, qui attire la foule des curieux et des amateurs (3). Il est très-grand, et contient plus de deux mille figures. Il représente un vaisseau fort vaste, dans lequel sont toutes sortes de personnages, surtout beaucoup de moines, et les différens généraux d'ordres. L'inscription est *Typus Religionis*. Un Jésuite est au gouvernail, qu'on reconnaît être saint Ignace; un

(1) Elle a été recueillie dans les *Œuvres de Saint-Foix*, et est adressée à M. de Saint-Aubin. — R.

(2) Une seule, datée du 23 février 1763, a été recueillie dans les *Œuvres de Voltaire*. — R.

(3) Ce tableau a été reproduit dans une gravure placée en tête du *Précis de l'histoire des Jésuites, suivi de la bulle qui supprime cette Société*; par G.-J. Charvilhac. Paris, Lhuillier, 1820, in-8°. — V. 7 août 1763. — R.

autre, à l'avant du vaisseau, paraît observer la route. Le bâtiment cingle vers le port du Salut, et laisse derrière lui le monde, désigné sous tous les attributs qui en indiquent les pompes, les vanités et les scandales. Différentes barques et chaloupes, où sont des cardinaux, des rois, des empereurs, cherchent à aborder le grand vaisseau : on paraît leur tendre des amarres pour les recevoir; mais on en écarte de certaines qui sont indiquées contenir des hérétiques. On les arquebuse à coups de flèche, et il paraît qu'Henri IV, dont on reconnaît la tête, est renversé d'un trait. On ne peut dire par quelle main il est décoché; et on commente beaucoup sur cette effigie. On prétend que ce n'est qu'une copie, et que l'original est à Rome. En général, c'est un barbouillage, une peinture d'hôtellerie. Les gens sensés regardent toute cette allégorie comme une capucinade fort en vogue du temps de la Ligue.

Il y a, depuis quelques jours, des défenses sévères de faire voir le tableau : on l'a transporté au Noviciat.

10. — Le *Journal Encyclopédique* est suspendu. Le sieur Rousseau, de Toulouse, est ici pour plaider sa cause. Le duc de Bouillon ayant eu avis que ledit Rousseau voulait quitter Bouillon, où ce journal s'imprime, pour passer à Manheim, chez l'électeur Palatin, où il est appelé, a fait saisir tous les papiers de cet auteur, et l'a mis hors d'état d'exécuter son projet. Il demande à rester, et la liberté de continuer.

Il est aussi question d'un *Journal de Jurisprudence*, à la tête duquel il voulait se mettre, et dont on a déjà vu le *prospectus*.

13. — Le divertissement et la comédie pour la paix, qui devaient être joués aujourd'hui, sont renvoyés à de-

main. La pièce, qui devait être intitulée *l'Antipathie vaincue*, est nommée *l'Anglais à Bordeaux*. L'ambassadeur d'Angleterre a demandé ce changement. Au reste, le sieur Favart l'a portée chez tous les ministres étrangers, pour savoir s'ils n'y trouveraient rien qui pût les blesser. Ils en ont été très-contens. Pour les flatter davantage, on a ordonné de jouer *Brutus*, tragédie de M. de Voltaire, où l'on sait qu'il y a un *éloge* magnifique de la dignité des fonctions d'un ambassadeur (1).

14. — *L'Anglais à Bordeaux* a été reçu avec beaucoup d'applaudissement. On y a trouvé de l'esprit infiniment, mais de l'esprit à la Voisenon, délicat, maniéré, précieux, revenant souvent sur la même pensée, qu'il décompose et reproduit sous toutes sortes de faces. Cette pièce en un acte ne peut figurer près du *Français à Londres* (2). Celle-ci est infiniment supérieure. Traçons-en l'esquisse en deux mots. Un milord est prisonnier d'un Français, qui a une sœur folle à l'excès; il en devient amoureux : le frère l'est de la fille de l'Anglais, cherche tous les moyens de vaincre l'antipathie de celui-ci contre notre nation, et comme il refuse tous ses services, il intéresse le valet de son prisonnier à lui faire tenir une lettre de change de deux mille guinées de la part d'un de ses amis de Londres. Cet ami arrive pour épouser la fille du milord, qui lui était promise : il ne la trouve pas bien favorablement disposée; il se doute qu'elle a formé quelque inclination. Son père survient,

(1) L'ambassadeur d'un roi m'est toujours redoutable;
Ce n'est qu'un ennemi sous un titre honorable,
Qui vient, rempli d'orgueil ou de dextérité,
Insulter ou trahir avec impunité.
Ac. I, sc. 1.

(2) De Boissy. — R.

remercie son ami de sa lettre de change. Celui-ci n'y comprend rien. On éclaircit le fait : la générosité du Français, mise dans tout son jour, pénètre l'un de reconnaissance, l'autre d'admiration. Ce dernier se trouve à son tour lui avoir les obligations les plus grandes, puisqu'il lui doit la vie. On découvre qu'il aime la fille de l'Anglais ; que celle-ci a du retour pour lui. Le nouvel arrivé la cède généreusement, et donne tout son bien à ces amans. On reçoit dans l'instant les nouvelles de la paix : de là un divertissement fort long et fort plat. On fait danser toutes sortes de nations, jusqu'à des nègres ; puis on chante des couplets misérables.

Dans le courant de la pièce on avait amené un *vive le roi!* Quelques voix dans le parterre ont fait chorus : il n'a pas été général à beaucoup près.

Mademoiselle Dangeville, qui se disposait à se retirer, a continué dans cette pièce, par ordre du gouvernement, qui la prend fort à cœur.

15. — *Bentkber au sage et savant Abukibek.* Tel est le titre de la quinzième des *Lettres Cabalistiques*, qu'on vient de réimprimer seule. Elle porte sur la destruction de la Société, qu'elle paraît prophétiser de la manière la plus judicieuse et la plus sensible. Elle en détaille les motifs, et les tire des mêmes raisons qu'ont fait valoir les différens parlemens. Elle est fort singulière par les circonstances. L'éditeur n'a pas manqué d'observer que ces *Lettres* étaient du marquis d'Argens, frère du président d'Éguilles, actuellement décrété de prise de corps pour avoir soutenu, *per fas et nefas*, cette formidable Société.

16. — On annonce aussi la retraite de mademoiselle Gaussin. Cette perte du Théâtre Français ne fera pas au-

tant de sensation que celle de mademoiselle Dangeville.

17. — La seconde représentation de *l'Anglais à Bordeaux*, donnée hier, a eu le plus grand succès. On avait demandé l'auteur dès la première représentation. Mademoiselle Hus s'était avancée sur le théâtre pour dire qu'il n'y était pas; mais le public ne lui donnant pas le temps de s'expliquer, toutes les fois qu'elle ouvrait la bouche, elle s'était retirée. Bellecour lui avait succédé, et ayant eu plus de patience, avait fait entendre cette excuse au parterre. « Qu'il le nomme donc! » s'était-on écrié. L'acteur a répondu que c'était M. Favart. Aujourd'hui les clameurs ont recommencé. Le pauvre diable a été traîné par deux comédiens sur le théâtre, et y a reçu malgré lui la bordée des applaudissemens du public.

19. — Les Français ont fait leur clôture aujourd'hui par *Tancrède*. C'était mademoiselle Dubois qui faisait le rôle d'Aménaïde : elle a eu beaucoup de partisans, et a été singulièrement applaudie. On ne peut cependant se dissimuler que c'est un rôle au-dessus de ses forces : elle n'a pas assez d'ame pour le jouer en beaucoup d'endroits, encore moins assez de dignité. Quoique bien bâtie, elle a des bras ignobles et trop grands pour avoir un beau geste. Au reste, ce qui décide la question, c'est la tendresse affectueuse avec laquelle mademoiselle Clairon l'a complimentée et embrassée; on en peut conclure qu'elle l'a jugée hors d'état de pouvoir l'atteindre; sa jalousie n'aurait pu y tenir, mademoiselle Dubois ayant déjà l'irrémissible défaut d'être jolie.

21. — Il se trouve à Paris un arrière-petit-fils de Racine par les femmes : comme il ne reste aucun mâle, que le dernier mort et son fils avaient très-peu joui de leurs entrées, droit héréditaire dans une famille aussi illustre

pour le Théâtre, que personne ne recueillait cette espèce de succession littéraire, ce jeune homme a cru pouvoir se présenter et attendre cette grace du respect et de la reconnaissance des Comédiens pour leur bienfaiteur. Leur procédé noble en faveur de son cousin, de la petite-fille de Corneille, de Crébillon, etc., lui étaient garans de leur générosité. Ces histrions ont démenti en un instant toute la bonne opinion qu'avaient conçue d'eux les gens qui ne connaissent pas les ressorts du cœur humain. Comme cette grace a été demandée sourdement, qu'ils n'ont pas espéré qu'elle fît un grand éclat, que le faste et l'ostentation sont ce qui les détermine plus ou moins aux bonnes actions, ils ont refusé tout net les entrées à l'arrière-petit-fils de Racine, en ce que cette grace porterait un grand tort à leurs intérêts, ont-ils dit, étant déjà trop multipliée. Leur ame vile et sordide s'est montrée à découvert en cette occasion.

22. — On annonce déjà pour la rentrée une actrice miraculeuse, mademoiselle de Maisonneuve, petite-fille de la femme de chambre de mademoiselle Gaussin. Cela fait une affaire d'État. Elle était engagée pour aller à Manheim chez l'électeur Palatin; elle avait reçu cent pistoles. Heureusement qu'on a fait part à l'abbé de Voisenon de cette perte prochaine; il l'a voulu voir, l'a fait déclamer, lui a trouvé les talens les plus décidés; il est parti sur-le-champ pour Versailles, en a parlé à M. le duc de Praslin, à M. le duc de Choiseul, à madame la marquise; on est convenu qu'il l'amènerait chez cette dernière, qu'on la ferait jouer devant le roi, en voilant Sa Majesté, pour que la jeune personne n'en fût pas éblouie. Cela s'est exécuté avec le plus grand succès. On

a rendu les cent pistoles qu'elle avait touchées, et l'on s'attend incessamment à voir cette merveille.

23. — Le *Socrate* de M. de Sauvigny, après bien des contradictions, doit se jouer à la rentrée. On avait d'abord exigé qu'il supprimât une tirade contre Aristophane, comme désignant trop particulièrement le sieur Palissot. La marquise de Villeroi avait assuré l'auteur qu'il ne serait point représenté sans cela. Après bien des pourparlers, il a rayé à regret le morceau où ce méchant était particulièrement caractérisé (1).

24. — *L'Anglais à Bordeaux* a été joué à la cour. Le roi, la reine et la famille royale ont voulu voir l'auteur : en conséquence Favart s'y est rendu. Il a été accueilli avec beaucoup de bonté. Au moment où on l'a conduit chez la marquise, elle lisait un écrit de Marmontel, *la Bergère des Alpes*. Cette grande dame a exigé qu'il en fît une pièce, ce qui sera exécuté.

L'abbé de Voisenon recueille indirectement tous les éloges donnés à l'autre : il s'en défend avec la plus grande modestie ; mais l'esprit de la pièce est trop marqué à son type pour le méconnaître.

25. — On commence à répandre les bons mots des

(1) Voici ce passage qui n'a effectivement point été conservé dans la tragédie imprimée:

Qu'importe que sur toi ce ténébreux cynique
Verse les flots impurs de son fiel satirique :
De quel front prétend-il, moraliste sans mœurs,
Calomnier ta gloire et condamner les cœurs.
Un jour la main du Temps par qui tout s'apprécie,
Relève le grand homme et terrasse l'envie ;
Du courroux d'Anytus lâche et vil instrument,
Il aura cru, peut-être, échapper au néant.
Il est des malheureux dont la plume incertaine
Vend indifféremment sa faveur et sa haine. — R.

Enfans de France; on en cite deux entre autres qui décèlent leur manière de penser.

Le duc de Berry (1), en parlant, avait lâché le mot *il pleuva*. « Ah! quel barbarisme! s'écrie le comte de Provence (2); mon frère, cela n'est pas beau, un prince doit savoir sa langue. — Et vous, mon frère, reprit l'aîné, vous devriez retenir la vôtre. »

Le duc de Chartres (3) étant allé faire sa cour aux Enfans de France appelait toujours M. le duc de Berry monsieur. « Mais, dit ce jeune prince, M. le duc de Chartres, vous me traitez bien cavalièrement; ne devriez-vous pas me donner du Monseigneur? — Non, reprit vivement M. le comte de Provence; non, mon frère, il vaudrait mieux qu'il dît mon cousin. »

26. — M. l'abbé de Radonvilliers a été reçu aujourd'hui à l'Académie Française: il avait été élu le 14. Rien de plus plat que son discours et de plus platement débité. Il a voulu le réciter de mémoire: c'était une suite d'éloges lourds et maladroits. Il n'y a que le pauvre Marivaux dont il a restreint les louanges, attendu le genre pernicieux et condamnable dans lequel il a écrit. C'est quelque chose d'assez plaisant, que cet auteur fameux par ses romans et par ses comédies se soit trouvé dans le cas d'être panégyrisé par un prêtre d'une part, et par un cardinal de l'autre, car c'est le cardinal de Luynes qui avait été nommé directeur. Il faut remarquer que cet auteur avait été reçu par un archevêque, M. Languet, qui, au lieu de lui donner le tribut d'encens usité en pareil cas, l'avait vivement tancé sur l'usage dangereux de ses talens. Le candidat ayant péroré, le directeur ayant répondu, messieurs s'étant regardés avec quelque con-

(1) Louis XVI.— R. (2) Louis XVIII.— R. (3) Philippe *Égalité*.— R.

fusion, ils ont levé le siège, n'ayant rien de plus à dire. C'est peut-être la première fois que la salle n'a retenti d'aucuns battemens de mains. La séance a duré environ une demi-heure.

28. — M. de Marmontel a eu l'honneur de présenter au roi sa Poétique en trois volumes in-8°. Cet ouvrage, que l'auteur annonce modestement ne pouvoir être fait que dans ce temps-ci et que par lui, n'est qu'une paraphrase de la Poétique d'Horace et de celle de Boileau. Nous en parlerons plus amplement quand nous aurons recueilli les divers avis des connaisseurs.

29. — *Esprit, saillies et singularités du Père Castel*(1). Tel est le titre d'un ouvrage assez peu important, où l'on cite les différens apophthegmes et où l'on paraphrase les différens sentimens de ce Jésuite sur toutes les matières. Le Clavecin oculaire occupe une grande partie du volume: c'était en effet la plus importante singularité du personnage, fou d'ailleurs.

29. — Il nous tombe entre les mains une gazette manuscrite que le sieur Fréron envoie en Piémont, et pour laquelle on lui donne cinquante louis. C'est beaucoup dire que d'assurer qu'elle lui coûte encore moins à faire que ses feuilles et qu'elle leur est inférieure. C'est une rapsodie de tous les rogatons, contes populaires, historiettes, nouvelles de Paris, digérée à la hâte et mal écrite. On assure qu'il l'envoie en différens États étrangers.

30. — M. le duc de Bouillon a paru se laisser toucher par les suppliques et soumissions du sieur Rousseau de Toulouse; il doit retourner dans sa principauté pour y continuer son journal, dont Son Altesse avait mis en possession l'abbé de Méhegan. Il est obligé de faire deux

(1) Par l'abbé de La Porte; Amsterdam et Paris, 1763, in-12. — R.

mille francs de pension à ce dernier et cent pistoles à l'abbé Coyer. Il en coûte toujours quelque chose pour déplaire aux princes.

31. — M. Dorat, en philosophe, s'est joint au public pour trouver sa pièce mauvaise (1); il a fait à cette occasion une Épître gentille. La voici; elle s'adresse à un ami, M. de Pezai :

Au milieu des plus grands revers
On dit que le sage plaisante,
Et qu'il verrait sans épouvante
La ruine de l'univers.
J'en fais mon compliment au sage :
Cette héroïque fermeté
Est bien digne de notre hommage,
Je la respecte en vérité ;
Mais jamais ce triste courage
Par moi ne peut être imité.
J'ai toute la faiblesse humaine :
Mon ame, esclave de mes sens,
Ouvre toujours les deux battans
Au plaisir, ainsi qu'à la peine.
Ami, tu me vois consterné
D'avoir au grand jour de la scène
Risqué mon drame infortuné ;
Oui ma douleur est sans seconde,
Et cependant, on le sait bien,
La chute d'un drame n'est rien
Auprès de la chute du monde.
Je puis, dis-tu, me consoler
Entre les bras d'une maîtresse :
Exilé des bords du Permesse,
C'est à Paphos qu'il faut voler.
Ce ciel n'est point exempt d'orages.
Désormais à l'abri des vents

(1) V. 2 mars 1763. — R.

Je veux contempler les naufrages
Et des auteurs et des amans.
Irais-je plein d'une humeur noire
De Vénus attrister la cour?
C'est bien assez, tu peux m'en croire,
D'être maltraité par la Gloire,
Sans l'être encore par l'Amour.
Mais quoi! ton amitié me reste,
C'est ma ressource et mon soutien;
Pilade dans le sein d'Oreste
Ne doit plus se plaindre de rien.
La Gloire est une enchanteresse
Qui ne remplit jamais un cœur;
L'Amour n'est qu'un instant d'ivresse,
L'Amitié seule est un bonheur.

1^er^ AVRIL. — M. Cazotte, commissaire de la marine, a voulu faire un poëme en prose dans le goût de l'Arioste, intitulé *Olivier*. Il roule sur l'ancienne chevalerie; il est aussi extravagant que l'*Orlando;* mais est-il compensé par les beautés de toute espèce dont est rempli le poëme italien? On croit y voir de l'allégorie, on y trouve une clef.

2. — La *Gazette de France* annonce pour le 13 avril prochain l'ouverture d'une nouvelle bibliothèque qui appartient à la Ville. C'était ci-devant celle de M. Moreau, procureur du roi de la Ville, qui en était le possesseur; il lui en a fait présent. Elle est placée à l'hôtel de Lamoignon, rue Pavée. M. Bonami, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, en est nommé bibliothécaire.

3. — Un malheur ne va jamais sans l'autre : M. Dorat ayant essuyé une disgrace au Parnasse, elle a été suivie d'une autre à Cythère. Mademoiselle Dubois l'a congédié aussi sèchement que le public. Ce poète aimable s'est

consolé de ce nouveau malheur par une Épître aussi agréable que la première; elle s'adresse encore à un ami.

De quel poids on est soulagé
Lorsque l'on perd une maîtresse!
Enfin, ami, le charme cesse,
Je suis heureux, j'ai mon congé.
Ris avec moi de ma disgrace,
Les regrets ne mènent à rien.
Laïs ne laisse aucune trace
Dans un cœur formé sur le tien.
Tout m'amuse et rien ne me lie.
Il faut pourtant en convenir,
Laïs est jeune, elle est jolie :
C'est pour cela que je l'oublie;
On risque à s'en ressouvenir.
Que je hais ce front où respire
L'intéressante volupté,
Cet art de tromper, de séduire,
Si semblable à la vérité,
Et sa folie et sa gaîté
Et les graces de son sourire!
Que je dédaigne, que je hais
Cette flottante chevelure
Qui sert de voile à ses attraits,
Ou bien qui leur sert de parure!
Ce sein qu'Amour sait embellir,
Qui s'enfle, s'élève, ou s'abaisse
Au moindre souffle du désir,
Où la rose semble fleurir
Sous la bouche qui le caresse;
Ses caprices qui sont des lois,
Ce feu dont son œil étincelle,
Et les sons touchans de sa voix
Qui jure une ardeur éternelle
A cinquante amans à la fois!
Je la déteste je l'abhorre.

Mais c'est trop m'en entretenir ;
Car à force de la haïr,
Je pourrais bien l'aimer encore.

5. — M. de Monlouvier, gendarme de la garde, vient de présenter aux Comédiens une pièce de caractère en cinq actes, intitulée *le Méfiant*. Cet aréopage n'a pas encore décidé de son sort.

6. — Entre onze heures et midi, le feu s'est déclaré dans la salle de l'Opéra, et a communiqué avec beaucoup de violence à la partie qui la lie au Palais-Royal. En très-peu de temps, l'incendie a été terrible : avant que les secours aient pu être apportés, toute la salle et l'aile de la première cour ont été embrasées. Il n'est plus question d'Opéra. Ce feu a pris par la faute des ouvriers, et s'est perpétué par leur négligence à appeler du secours. Il avait pris dès huit heures du matin : ils ont voulu l'éteindre seuls, et n'ont pu réussir. Les portiers, qui ne doivent jamais quitter, étaient absens.

Si le fait est vrai, c'est la Ville qui doit en répondre, et réparer tout le mal qui en a résulté.

7. — M. Rousseau de Genève travaille actuellement à un Mémoire pour la fille du premier président de la chambre des Comptes de Dôle, qui, à la veille d'être forcée à un mariage qui lui répugnait, a introduit secrètement dans sa chambre son amant, et a rendu ses père et mère témoins, malgré eux, de son mariage physique. Ce fait extraordinaire fournit beaucoup à l'éloquence libre et mâle de l'orateur. Le magistrat poursuit criminellement le jeune homme, officier, comme séducteur, ravisseur, voleur même, car il avait de fausses clefs.

11. — *La Renommée littéraire* offusquant les divers libellistes qui courent la même carrière, ces petits au-

teurs se sont remués et ont engagé le *Journal des Savans* à faire arrêter cet enfant bâtard. Il faut savoir que tous les autres doivent un tribut de cent écus à ce père des journaux. MM. Le Brun n'avaient point payé, en conséquence on a fait saisie et arrêt entre les mains des imprimeurs.

15. — On vante le procédé honnête des Comédiens Français à l'occasion de l'incendie de l'Opéra : ils ont député aux directeurs pour offrir leur théâtre trois fois la semaine *gratis*. Il n'en a pas été de même des Italiens, et l'on est fort surpris dans le monde de l'indulgence du roi à leur égard dans cette circonstance.

16. — L'Opéra n'ayant pu s'arranger avec la Comédie Italienne, qui demandait des dédommagemens considérables, il a été décidé qu'en attendant que la salle projetée fût bâtie, il jouerait dans celle des Tuileries, appelée la Salle des Machines. En conséquence, on va travailler à en diminuer l'étendue, qui était un des principaux obstacles à la voix. On ne prendra uniquement que le théâtre, plus long que toute la salle incendiée. On croit que ces travaux dureront environ trois mois, pendant lesquels on sera privé d'opéra. Le roi fera cette dépense.

18. — *Entretiens de Phocion sur le rapport de la Morale avec la Politique, traduits du grec de Nicoclès, avec des remarques* (composés par M. l'abbé de Mably). On prétend que ce livre est une image très-sensible des événemens de nos jours. Il fait du bruit : il est plein de principes sages, diffus en beaucoup d'endroits, d'un style simple, analogue aux vues saines et judicieuses de l'auteur. Il attribue cet ouvrage à Nicoclès. On le présume

factice. C'est un voile ingénieux que M. de Mably emprunte pour dire des vérités salutaires.

19. — On a donné aujourd'hui la première représentation du *Bienfait rendu, ou le Négociant*, comédie en vers et en cinq actes, par M. Dampierre. C'est une satire amère et lourde de la noblesse et surtout des grands seigneurs. Un négociant de Bordeaux a obligé en différentes fois un homme de condition, son ami, au point que celui-ci se trouve endetté de cent mille écus. Ne pouvant en être payé, le marchand, qui a un peu de vanité dans la tête, imagine de faire épouser la fille de ce seigneur à son neveu, et d'éteindre une dette qui serait une source de procès. L'autre ne demande pas mieux que de s'acquitter ainsi; mais sa femme, son fils et sa fille, répugnent à une alliance dont ils ne connaissent pas le motif. Pour les mettre à la raison, il faut le déclarer; ils y donnent les mains pour lors. Le jeune homme, amoureux d'une autre personne, voudrait fort se dégager: combats de différens côtés entre la vanité de ces nobles, l'amour du neveu et l'arrogance du créancier, qui menace toujours de redemander son argent si le mariage n'a pas lieu. La pièce se dénoue au moyen d'une ruse du jeune homme, qui fait prêter incognito la somme au seigneur pour qu'il soit maître de rembourser: il en profite avec la plus grande joie, son orgueil se trouve à son aise. Il n'y a que l'oncle qui enrage; il fait des difficultés sur les papiers qu'on lui présente, il montre des soupçons: on est obligé de faire parler le notaire; il déclare que c'est de son neveu qu'ils viennent. Cet arrangement n'entre point dans les vues du marchand, et M. le comte ne s'en tire que par le refus absolu que fait la jeune personne dont était amoureux le neveu, de l'épouser, que son oncle

n'ait remis pleinement la dette au seigneur à qui elle a des obligations personnelles. Notre brutal se fait tirer l'oreille, et ne cède qu'aux instances du père de la fille, auquel il a lui-même de très-grandes obligations. Ces procédés généreux opèrent la conviction du noble : il finit par avouer que c'est dans de pareils sentimens que gît la grandeur véritable.

La pièce a une duplicité d'intrigue : les caractères en sont mal frappés, rentrant plusieurs les uns dans les autres; le seul qui soit soutenu à un certain point est celui de l'oncle. Préville le joue supérieurement. Elle est en général mal écrite, avec dureté; et les meilleures tirades, car il y en a, ont une teinte trop forte d'une amertume basse et ignoble.

22. — Les Comédiens Italiens ont donné hier la première représentation d'*Apelle et Campaspe*, comédie deux actes, mêlée d'ariettes.

Alexandre ayant entre ses mains une esclave nommée Campaspe, la plus belle personne de son siècle, voulut en faire tirer le portrait par Apelle. Celui-ci revoit en elle son ancienne maîtresse : le pinceau lui tombe des mains. Reconnaissance énergique ! Le roi survient, et les trouve très-coupables envers lui. Son ressentiment éclate : les deux amans lui avouent que c'est une passion rallumée. La générosité succède à l'indignation : Alexandre la remet entre les mains d'Apelle, et y renonce.

Ce sujet très-beau, et susceptible d'une touche noble, généreuse et pathétique, est absolument dégradé entre les mains du sieur Poinsinet : tout y est estropié, et il a essuyé une chute complète. En vain l'auteur avait tâché de capter la bienveillance du public par un com-

pliment préalable, aussi plat que le reste et aussi ridicule.

La musique est du sieur Gibert, auteur de celle du grand sultan dans les *Trois Sultanes*. Elle est faible dans cette pièce, et n'a pu sauver tout l'ennui de ce méchant drame.

23. — De temps en temps on réveille le public sur l'édition annoncée de Corneille; on assure qu'elle paraîtra décidément au moins de juin, du moins en partie. Bien des gens prétendent que M. de Voltaire a moins voulu donner une dot à mademoiselle Corneille, que faire un libelle diffamatoire contre son aïeul : il a déjà jeté des pierres d'attente de son système en plusieurs occasions.

24. — Il nous tombe sous la main, une *Vie* anglaise *de madame la marquise de Pompadour*. Elle est ancienne, puisque les deux premières parties finissent en 1758. En général, elle paraît pleine d'anecdotes fausses et rendues par un étranger peu au fait de nos usages. Il y a des réflexions judicieuses, quelquefois trop amères, pour ne rien dire de plus. Mais c'est un Anglais qui écrit.

26. — Les demoiselles Verrière, les Aspasies du siècle, se distinguent par des spectacles agréables qu'elles donnent chez elles; elles y jouent avec le plus grand succès; elles ont deux théâtres fort ornés et très-fameux pour des particuliers, à la ville et à la campagne. M. Colardeau, jeune poète, a consacré ses talens en l'honneur de ces deux divinités. On y joue entre autres nouveautés de cet auteur *la Courtisane amoureuse*, drame en deux actes, en vers, mêlé d'ariettes, qu'il a fait en faveur de l'aînée, vivement éprise de cet auteur.

2 MAI. — Quoique le *Saül* de M. de Voltaire ne soit pas imprimé, les manuscrits s'en multiplient.

Ce drame est dans le goût, pour la forme constitutive, du *François second* du président Hénault : il embrasse une partie de la vie de Saül et tout le règne de David. Les actions ridicules ou cruelles de ces princes y sont rapprochées sous le jour le plus pittoresque. Si le but de l'auteur a été de prouver que le dernier surtout, si fort *selon le cœur de Dieu*, le prophète-roi, le saint prophète, était cependant coupable de toutes sortes d'abominations, il a réussi. Au reste, nul coloris étranger : c'est le simple historique de ces deux vies; ce sont le style et les figures de l'Écriture-Sainte.

3. — Mademoiselle de Maisonneuve, petite-fille de la femme de chambre de mademoiselle Gaussin, celle dont on a déjà parlé (1), et dont l'abbé de Voisenon a décélé les talens, vient de débuter : elle est très-jeune, fort bien de figure; elle a de la naïveté, de l'intelligence, et promet beaucoup; elle a été très-bien accueillie aujourd'hui; elle a joué dans *la Gouvernante* et dans *Zenéide*. Dans la première pièce, comme elle est tête à tête avec son amant, on vient l'avertir de se retirer : en fuyant elle est tombée dans la coulisse, et a laissé voir son derrière. Madame Bellecour, dite *Gogo*, soubrette, est venue très-modestement lui remettre ses juppes. Le tout s'est passé au contentement du public, qui a fort fêté le cul de l'actrice, et la modeste *Gogo*. La jeune personne n'a point été déconcertée, elle est rentrée peu après sur le théâtre. On lui débita plusieurs vers de suite, susceptibles d'allusion à ce qui venait de se passer; le public l'a saisie

(1) V. 22 mars 1763. — Mademoiselle de Maisonneuve débuta sous le nom de Doligny qu'elle a illustré. — R.

volontiers : cela a fait sensation ; ce qui forme anecdote (1).

4. — L'*Olympie* de M. de Voltaire, qu'on avait annoncée depuis long-temps comme devant être jouée à la Comédie Française, paraît imprimée en pays étranger : il y a des notes où il attaque l'*Athalie* de Racine et surtout le rôle du grand-prêtre. Nous en parlerons plus au long quand nous l'aurons lue.

6. — Nous avons assisté aujourd'hui à la comédie chez mesdemoiselles Verrière, dans leur salle de Paris : elle est très-jolie, grande pour une salle particulière, d'une belle hauteur, et fort ornée. On y compte sept loges en baldaquin, galamment dessinées et bien étoffées. Il y a aussi des loges grillées pour les femmes qui ne veulent pas être vues.

On a donné *la Surprise de l'Amour* de Marivaux, en trois actes ; et *la Courtisane amoureuse*, de M. Colardeau.

Dans la première pièce, madame de La Mare, la cadette des deux sœurs, faisait le rôle de la marquise ; l'autre, celui de soubrette ; M. le baron de Vanswiéten, celui du chevalier ; M. Colardeau représentait le comte ; et M. d'Épinai, Hortensius ; le valet était le président de

(1) Voici les premiers vers de la scène dont il s'agit : ils durent effectivement prêter beaucoup à de malignes allusions.

JULIETTE. — Allons, il faut un peu faire tête à l'orage.
ANGÉLIQUE. — Trop de confusion a glacé mon courage.
— L'amour est cependant fait pour en inspirer.
— Je ne puis que rougir, me taire et soupirer.
— Reprenez vos esprits ! — Non, quoi que je me dise,
Je ne puis revenir d'avoir été surprise.
— Pour un petit malheur faut-il se dérouter ?... — R,

Salaberry (1). Le tout a été passablement joué, en général; mais les deux sœurs ont excellé, surtout la comtesse : elles seraient applaudies sur la scène française.

La musique de la seconde pièce est de M. Dupin de Francueil. La comédie est froide, et l'auteur n'a pas tiré tout le parti possible du sujet. La courtisane, trop langoureuse, fait des avances peu décentes sur le théâtre, quoique elles soient naturelles dans le conte. Il y a des détails agréables. La pièce est écrite élégamment et avec facilité. On y reconnaît une plume chaste, qui ne se permet pas la plus légère plaisanterie, quelque susceptibles qu'en fussent le sujet et le lieu. La musique est bonne, bien nourrie. On reproche à l'auteur des longueurs et beaucoup de réminiscences. L'aînée Verrière faisait le rôle de la courtisane; sa sœur, la soubrette; mademoiselle Villette, une marchande de modes; Le Jeune, l'amoureux; et La Ruette, le valet. Ce spectacle fort amusant était soutenu d'un orchestre bon et nombreux : en un mot, rien n'y manqua; il y avait fort bonne compagnie.

9.—Les Comédiens Français ont donné aujourd'hui la première représentation de *la Mort de Socrate*, tragédie en trois actes et en vers, dont on a déjà parlé. Ce sujet, très-froid par lui-même, se réduit à une accusation, à un jugement et à un supplice. Il a fallu se sauver par des morceaux de détail, où l'auteur a réussi. Sa versification paraît nerveuse : il y a des choses fortement peintes, et le rôle de Socrate est très-beau; celui de la femme est trop ressemblant pour le théâtre; les autres ne sont pas

(1) Le président de Salaberry, mort en 1793 sur l'échafaud révolutionnaire, était père de M. de Salaberry, membre de la chambre des députés depuis 1815. — R.

assez développés, et surtout la conversion d'un de ses accusateurs s'opère trop brusquement. Cette tragédie n'a été reçue ni avec enthousiasme, ni avec dégoût : elle aura quelques représentations, et, si cela ne va pas plus loin, c'est le défaut du sujet, et non de l'auteur.

10. — Le sieur Palissot s'est fait recueillir en trois volumes. On voit à la tête de ce recueil son portrait au bas duquel on lit ces vers :

Livor Aristophanem infido quem nomine dixit
Hunc et Aristophanem gloria jure vocat.

Par M. BRUNET.

Le livre a pour épigraphe :

Principibus placuisse viris non ultima laus est.

Tout annonce dans ce recueil l'insolence et la sotte vanité de l'auteur : ce n'est qu'un réchauffé de ses différens opuscules. La pièce des *Philosophes*, avec tous ses agrémens, occupe un volume entier. Il y a une note dirigée contre l'auteur de *Socrate*, qu'on donne aujourd'hui : il prétend qu'il voulait l'attaquer dans cette pièce sous le nom d'Aristophane, et il tire avantage de se voir ainsi identifié avec le comique grec.

12. — L'impératrice des Russies veut absolument puiser dans nos philosophes un instituteur du prince son fils. Au refus de M. d'Alembert, on prétend que son choix doit tomber sur M. Marmontel, ou sur M. Saurin : ces deux personnages ne seront vraisemblablement pas aussi difficiles que M. d'Alembert.

13. — *Essai d'éducation nationale, ou Plan d'études pour la jeunesse*, par M. de La Chalotais. Ce magistat infatigable, après avoir fait voir la nécessité de profiter de la

crise actuelle pour réformer les études, très-mauvaises aujourd'hui, vient de déposer au parlement de Bretagne un ouvrage sur cette matière : il est dans les mêmes principes que l'auteur de *l'Éducation publique* (1). Ils diffèrent dans les moyens à employer. Sans doute que les yeux se dessilleront enfin, et qu'on opérera un changement si nécessaire. On ne saurait qu'applaudir surtout à la guerre constante et raisonnée que M. de La Chalotais ne cesse d'exercer contre la gent monacale.

15. — Milord Maréchal, gouverneur de Neufchâtel, qui avait accueilli si généreusement Rousseau sous la protection du roi de Prusse, étant rentré en grace et dans ses biens par l'intervention de ce monarque, part incessamment pour l'Écosse; le moderne Diogène l'y accompagne.

16. — M. Colardeau essaie de traduire le Tasse sans entendre l'original. Ses amis lui ont conseillé de laisser son ouvrage, et de ne point concourir avec M. Watelet, qui a entrepris la même tâche. En conséquence le jeune auteur est allé chez l'Académicien lui faire hommage de sa modestie, et lui déclarer qu'il ne voulait point aller sur ses brisées. M. Watelet n'a point voulu qu'il s'arrêtât pour lui : au contraire, il l'a exhorté à poursuivre son dessein, à lui lire même ce qu'il avait fait de son ouvrage. M. Colardeau y a consenti : le millionnaire a trouvé que ce n'était point l'original, a paru redouter peu cette concurrence; il a pressé en conséquence M. Colardeau de continuer : « C'est au public, a-t-il dit, à nous juger, à décider qui l'emportera. » Belle et louable émulation !

19. — Le second volume de l'*Histoire de Pierre-le-*

(1) V. 21 janvier 1763. — R.

Grand, par M. de Voltaire, paraît et termine la vie de ce grand empereur. On n'en est pas plus content que de l'autre : on trouve cet ouvrage extrêmement croqué; on y voit briller de temps en temps les étincelles du génie de l'historien de Charles XII, mais ce n'est que par intervalles. D'ailleurs il est comme les prédicateurs : le saint du jour est toujours le plus grand chez lui. Il avait dans sa première histoire, fait servir le czar de contraste à la gloire de Charles XII : aujourd'hui Charles XII sert de marche-pied au czar.

18. — La lettre de *J.-J. Rousseau, citoyen de Genève, à Christophe de Beaumont, archevêque de Paris*, commence à transpirer. Nous venons de la lire : même simplicité, même force de logique, même énergie dans le style que dans ses autres ouvrages. L'auteur donne à entendre qu'on rirait beaucoup de sa façon de penser noble et généreuse, si on lui laissait la liberté de détailler deux anecdotes qui ont donné lieu à la persécution qu'il essuie. Il prétend, en gros, que c'est pour avoir refusé de prêter sa plume aux Jansénistes contre les Jésuites; que M. l'archevêque a servi, dans cette occasion, sans le savoir, l'animosité de leurs adversaires communs. Il est surpris que n'ayant point fait de mal à M. de Beaumont, ayant au contraire toujours exalté sa fermeté, quoique mal employée, il en soit ainsi récompensé : il devait s'attendre à un traitement plus doux; et il réfute ensuite le mandement de M. l'archevêque, en prouvant, dit-il, que partout où M. de Beaumont a attaqué son livre, il a mal raisonné; que partout où il a attaqué sa personne, il l'a calomnié. Il finit par assurer Monseigneur de son très-profond respect.

19. — L'Opéra est à la veille de perdre une danseuse

vive, gaie et réjouissante : c'est mademoiselle Allard. Un malheureux accident survenu chez elle au duc de Mazarin, la met dans le cas de quitter Paris et de demander sa retraite. Ce seigneur, passionnément amoureux d'elle, l'entretenait depuis fort long-temps. On a prétendu que cette actrice était peu fidèle, suivant l'usage; qu'un rival s'est trouvé chez elle, et que le malheureux duc a essuyé un traitement peu digne d'un homme de sa qualité. Il a la tête cassée; voilà le certain ; du reste, des propos sans fin, des lamentations, des jérémiades de la part de l'héroïne, des invectives, des horreurs de la part de ses camarades femelles, et une fermentation générale dans le public.

21. — Les presses gémissent sans interruption pour le compte de M. de Voltaire. Les Cramer donnent une nouvelle *Histoire générale* de cet auteur, très-augmentée, puisqu'elle est en huit volumes. Quand l'âge n'aurait rien ôté à cet auteur du brillant du style et de l'agrément des réflexions, il n'est pas possible qu'il ait la profondeur, et surtout l'exactitude sur laquelle est fondée la véracité, première qualité d'un historien.

23. — Les Italiens ont joué aujourd'hui, pour la seconde fois, une comédie en un acte et en prose, mêlée d'ariettes, paroles du sieur de la Ribardière, et musique du sieur Debrosses. Elle est intitulée *les Deux cousines*. Il y a dedans un personnage neuf, mais peu piquant, et d'ailleurs trop particulier : c'est un homme qu'on pourrait appeler l'*Indifférent*. Son unique plaisir est de se promener; du reste, qu'on le marie, qu'on ne le marie pas, qu'on lui accorde telle ou telle femme, tout cela lui est à peu près égal. Effectivement il agrée les deux cousines, tantôt l'une, tantôt l'autre, suivant que l'intrigue le

comporte, et il finit par prendre de bonne grace celle qu'on veut lui donner. La musique est goûtée de plusieurs connaisseurs.

25. — M. de Chabanon n'est point encore consolé de sa disgrace littéraire, il en est atteint de vapeurs sombres : il est allé ces jours-ci voir M. Colardeau, son intime ami, de qui nous tenons l'anecdote; il a paru dans le plus affreux désespoir. Il lui a lu une *Épître sur les gens de lettres,* qui se ressent du noir qu'il broie depuis long-temps : son confrère y a trouvé de bonnes choses, et a remis par-là un peu de baume dans le sang de l'auteur.

26. — La lettre de J.-J. Rousseau au premier syndic de Genève (1), ayant été donnée au magnifique conseil, il y a eu plusieurs voix pour sévir contre l'auteur; mais la pluralité a été de faire transcrire la lettre sur les registres, et d'octroyer la demande à l'auteur. Ainsi, le voilà cosmopolite.

27. — La pièce du chevalier Rochon de Chabannes, qui avait pour titre *le Protecteur,* va être jouée incessamment ; mais on a fait changer le titre en celui de *la Manie des arts, ou la Matinée à la mode.* On a craint de blesser trop vivement quelques seigneurs dont l'amour-propre aurait été offensé : M. de Lauraguais, surtout, pourra s'y trouver très-bien peint. Il y a un subalterne de valet ou d'intendant, qui rime assez au sieur Corbie, et ce personnage-là pourrait être dangereux.

28. — Il paraît des *Vers sur la statue érigée à Sa Majesté,* de M. Germain (2); ils avaient été soigneusement

(1) Celle datée du 12 mai 1763, par laquelle il abdique à perpétuité son droit de bourgeoisie et de cité à Genève. — R.

(2) Paris, 1763, in-8°. On les trouve dans le *Mercure de France*, juillet 1763, second volume, p. 5-12. — R.

faits avec d'autres pour madame la marquise de Pompadour, et envoyés ensemble à l'héroïne. Ceux-ci devaient servir de passe-port aux premiers. M. Germain n'eut point de répouse : le désir d'imprimer l'aiguillonnait ; il en parle au censeur de la police, qui en réfère à M. de Sartine. Ce magistrat ne veut rien prendre sur lui : il va trouver madame de Pompadour, pour prendre ses ordres. Elle lui dit qu'on peut imprimer ceux sur la statue ; qu'elle remercie fort l'auteur de ceux qui la concernent, mais qu'elle désire qu'ils ne soient pas publiés. En conséquence, ils sont restés dans le porte-feuille de M. Germain : ils étaient infiniment supérieurs aux autres, ampoulés, gigantesques et n'ayant qu'un vain faste de mots.

31. — *Richesse de l'État.* C'est une feuille in-4° qui se distribue gratis. Elle offre un tableau très-succinct des moyens de répartir sur les sujets du roi une imposition personnelle, qui absorberait toutes celles dont les diverses marchandises sont chargées, augmenterait de beaucoup les revenus de la couronne, mettrait le gouvernement à portée de satisfaire à ses engagemens, et laisserait au commerce une liberté essentielle à son cours. Tel est le plan qu'offre cet imprimé, qui semble réunir tous ces avantages, et dans une forme si simple qu'on ne peut assez s'étonner si le ministère ne l'adopte pas.

Au reste, il est tiré de tous les esprits patriotiques qui ont travaillé sur cette matière, de M. de Boulainvilliers, de M. de Vauban, de M. de Mirabeau, etc. C'est l'extrait de divers ouvrages de ces auteurs réduit en huit pages.

L'auteur de cette feuille est M. Roussel de La Tour, conseiller au parlement.

1er JUIN. — On a donné aujourd'hui la première re-

présentation de *la Manie des Arts, ou la Matinée à la mode*, comédie en un acte et en prose, que nous avons déjà annoncée. C'est une pièce en scènes à tiroir, sans intrigues et sans dénouement. C'est un homme de condition qui a la fureur de savoir tout, de faire de tout, et de protéger tout. Il a sous ses ordres des subalternes de différens arts, disposés à ployer sous ses caprices. Il s'ensuit des scènes fort ridicules et d'un bon comique. Après plusieurs allées et venues de cette espèce, on vient annoncer qu'on a servi, et les acteurs s'en vont. Cette fin n'a pas été du goût de tout le monde, et a essuyé beaucoup de critiques. Comme cette comédie avait été applaudie jusque-là, elle a pourtant passé. L'auteur prétend qu'un acteur a supprimé de son chef un monologue qui devait clore la pièce beaucoup mieux : c'est à la seconde représentation qu'on en jugera.

2. — On débite un bon mot de mademoiselle Arnould, très-fin et très-joli, mais dont nous doutons qu'elle ait les gants. Ces jours derniers, mademoiselle Vestris, Italienne de naissance, et dont les goûts divers sont très-connus, se récriait sur la nouvelle fécondité de mademoiselle Rey ; elle ne concevait pas comment cette fille s'y laissait prendre si facilement : « Vous en parlez bien à votre aise, répond l'actrice enjouée ; une souris qui n'a qu'un trou est bientôt prise. »

3. — Il paraît depuis quelques jours aux Français une nouvelle actrice dans les rôles de soubrette : c'est mademoiselle Luzi, fort annoncée depuis quelque temps, et que Préville formait avec le plus grand soin. Elle n'a point trompé l'espérance publique : elle a de la taille, de l'aisance, plus de finesse que de naturel. Il faut voir comment elle se soutiendra.

6. — On a trouvé ces jours-ci un placard affreux à la nouvelle statue de Louis XV ; elle portait cette inscription latine : *Statua Statuæ*. On a arrêté du monde et sévi contre quelques gens qu'on soupçonnait (1).

7. — *Caquet-Bon-Bec ou la Poule à ma tante, poëme badin*, par M. de Junquières. Quoique Fréron accorde quelques éloges à cet ouvrage, on peut le regarder comme au-dessous du médiocre.

10. — *Lettre de M. Palissot à MM. les Comédiens Français ordinaires du roi.*

Je vous présente, Messieurs, un recueil de mes ouvrages : ceux que j'ai composés pour le Théâtre vous appartiennent ; les autres sont un gage de la reconnaissance que je dois à vos talens. Je ne m'abuse point sur la valeur du présent que je vous fais ; mais je suis bien aise de donner le premier un exemple qui peut contribuer à réaliser un projet que j'ai fait depuis long-temps pour l'honneur de votre Théâtre.

Il me semble, Messieurs, qu'il vous manque une bibliothèque dramatique, et que vous êtes d'autant plus intéressés à vous en former une, qu'elle contiendrait en quelque sorte les archives de votre propre gloire. En effet le Théâtre ne vous doit-il pas le divin Molière et beaucoup d'autres justement célèbres ? Je ne connais aucune

(1) Ce ne fut point la seule inscription par laquelle les mécontens témoignèrent leur désapprobation de la paix humiliante qui venait de terminer la guerre ruineuse de Sept-Ans. On afficha sur l'un des côtés du piédestal l'épigramme suivante :

Il est ici comme à Versailles :
Il est sans cœur et sans entrailles.

et cette autre non moins hardie :

Grotesque monument ! infame piédestal !
Les Vertus sont à pied, le Vice est à cheval. — R.

société littéraire qui puisse se prévaloir d'avoir enrichi la scène d'un aussi grand nombre de productions distinguées.

Ce projet aurait aussi son utilité, même pour les gens de lettres, qui pourraient puiser dans cette bibliothèque des ressources qui ne sont pas toujours à leur portée. Les frais n'en seraient pas très-dispendieux : car enfin cette collection n'est point immense, et tous les auteurs modernes se disputeraient l'honneur de contribuer à cet établissement par un tribut de leurs ouvrages. C'est l'exemple que j'ai voulu donner, et qui vous prouvera du moins combien je suis sensible à la gloire des arts, et particulièrement à la vôtre.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Réponse de MM. les Comédiens Français à M. Palissot.

Monsieur,

Nous avons reçu avec plaisir le recueil de vos ouvrages que vous nous avez envoyé lundi dernier. C'est une attention dont nous vous remercions tous. Vous avez raison de penser que la Comédie Française devrait avoir une bibliothèque. Il est vrai qu'il est bien extraordinaire que les ouvrages dramatiques soient entre les mains de tout le monde, et que nous n'en ayons pas la collection la plus exacte.

Nous avions eu depuis long-temps la même idée, mais toujours sans effet. Votre honnêteté, à laquelle nous sommes sensibles, va presser l'exécution d'un projet avantageux, et qui peut faire honneur à notre société. Nous vous renouvelons encore nos remerciemens, et nous avons l'honneur d'être, etc.

Le lundi 16 mai 1763.

Nota. Cette lettre est signée par les acteurs et actrices de la Comédie.

On laisse réfléchir le lecteur sur le ridicule de la lettre et de la réponse.

13. — Les Comédiens Français ont joué aujourd'hui pour la première fois *Manco-Capac, premier Inca du Pérou*, tragédie nouvelle des plus mal faites. Il y a un rôle de sauvage qui pourrait être très-beau; il débite en vers tout ce que nous avons lu épars sur les rois, sur la liberté, sur les droits de l'homme, dans le *Discours sur l'Inégalité des conditions*, dans *Émile*, dans *le Contrat Social*. Le tissu ne répond pas aux sublimes idées que suggère un tel personnage. On découvre aisément que l'auteur a fait un drame pour enchâsser les scènes où il traite ces grandes questions, et non les scènes pour le drame. Au moyen de cela elles ne sont point fondues avec le reste de la pièce; point d'unité, point d'assemblage régulier; des discordances, des coutures qui paraissent de tous côtés; quatre intérêts. Tel est le monstre dramatique dont nous parlons. Un roi qu'on donne comme bon, et qui, pour rendre ses peuples heureux, a voulu se mettre à leur tête; qui, par le même zèle pour le bonheur des sauvages Antis, les a vaincus, enchaînés, etc., et veut les entretenir malgré eux sous sa domination; un sauvage plein d'idées sublimes, qui, au moment où il reçoit la liberté de ce prince généreux, conspire contre lui; un grand prêtre désigné par Manco pour être roi après sa mort, et qui veut l'assassiner en reconnaissance; enfin un sauvage prétendu, ou du moins se croyant tel, qui a tout le fade, tout le langoureux de nos galans de la ville; qui, élevé, chéri, instruit pour la guerre par le chef des sauvages, manque tout à coup

à ce qu'il doit à ce second père, en faveur d'un monarque étranger, qui a vaincu, détruit, enchaîné sa nation: tels sont les personnages. En un mot, intérêt d'un roi qui cherche son fils, enlevé dès le berceau; intérêt d'une nation qui veut conserver sa liberté contre l'oppression d'un vainqueur; intérêt d'amour entre un sauvage prétendu et une princesse élevée à la cour; intérêt en faveur d'un bon roi, qu'un prêtre désigné son successeur par lui-même veut assassiner.

Cette tragédie, généralement proscrite, était sur le point d'expirer de sa belle mort, quand un seul malheureux vers, applaudi d'abord pour son ridicule, ensuite exalté par les sots, a relevé ce drame écrasé, et en a fait la fortune :

Voilà l'homme civil, et voilà le sauvage (1)

dit un sauvage qui vient d'arracher un poignard qu'un grand-prêtre levait contre le fils du roi. Tel a été le ressort qui a remonté cette pièce détestable.

Un courrier est allé sur-le-champ annoncer à la cour le succès de cette tragédie, désignée pour être jouée à Choisy.

14. — On a donné hier à Choisy un opéra nouveau en trois actes, ayant pour titre *Ismène et Isménias*, paroles de M. Laujon, musique de M. de La Borde. On ne dit du bien ni du poète ni du musicien. Les ballets sont la partie de ce spectacle qui a été la plus exaltée. Géliotte a

(1) On lit ainsi ce vers dans la pièce imprimée :

Voilà l'homme civil, reconnais le sauvage.

L'auteur a fait disparaître à l'impression cet autre vers que sa bizarrerie a gravé dans toutes les mémoires :

Crois-tu d'un tel forfait Manco-Capac capable ? — R.

chanté, ainsi qu'un petit enfant de sept ans, qui a plu beaucoup au roi, et Sa Majesté a redemandé cet opéra pour jeudi en faveur de ce dernier.

14. — Il passe pour constant que quatre auteurs ont mis la main à la tragédie de *Manco*. On les nomme tous. Il n'est plus étonnant qu'il y ait quatre intérêts, chacun y a mis le sien.

15. — *Manco* a été joué à la cour aujourd'hui avec des changemens, entre autres une suppression de quatre à cinq cents vers. Comme cette pièce contient des choses très-fortes contre la royauté, l'auteur a cru devoir adoucir cela par le quatrain suivant adressé au roi :

J'ai peint un roi juste, clément,
Digne par ses vertus d'une gloire immortelle :
Pouvais-je faire autrement ?
J'avais mon maître pour modèle !

Le rôle de Manco a plu beaucoup au roi.

17. — L'ouvrage de M. Roussel est arrêté d'avant-hier. Les courtisans, qui savent empoisonner tout, ont fait valoir son ouvrage pour aduler le roi et justifier les impôts énormes dont le peuple est chargé. « Voilà, Sire, ont-ils dit, un tableau par lequel la nation, de son propre aveu, de son consentement libre, offre à Votre Majesté sept cents et tant de millions. Votre Majesté n'en perçoit actuellement que trois cents ? De combien donc s'en faut-il encore que ce peuple qui crie si fort ne paie à Votre Majesté tout ce qu'il pourrait faire ? » Ce sophisme a paru victorieux ; en sorte que le parlement a cru devoir soustraire un ouvrage dont on tire des conséquences si effrayantes : on a parlé même de mettre l'auteur à la Bastille.

18. — Le *Journal Étranger* ne pouvant plus se soutenir, les auteurs ont cherché un meilleur moyen de gagner de l'argent; ils ont inventé une *Gazette Littéraire*, qui embrasse l'immensité du globe. Ils n'avaient point assez de secours pour donner un volume par mois; ils offrent maintenant une feuille par semaine, et en outre un supplément, aussi fort que les quatre feuilles, pour suffire à leur vaste projet. Ce n'est qu'un droit de la *Gazette de France*, qu'ils veulent faire valoir, contenu dans son privilège. Le zèle, le désintéressement, la critique juste et plus portée à l'éloge qu'à la satire, présideront à ce laborieux ouvrage. Il se fera sous les auspices du ministre des affaires étrangères, et MM. Arnaud et Suard suivront cette importante nomenclature : en un mot, ils ne visent à rien moins qu'à faire tomber tous les journaux, à les absorber dans leur tourbillon : ils ne font grace qu'au *Journal des Savans* et au *Mercure*. La feuille commencera à paraître le premier mercredi de juillet, et ainsi de suite.

19. — *Doutes modestes sur la Richesse de l'État, ou Lettre écrite à l'auteur de ce système par un de ses confrères* (1). Tel est le titre d'un écrit in-4° de huit pages, petite impression, qui a pour date le 13 juin 1763, et qui ne paraît que depuis peu. Il règne dans le tout un fond de plaisanterie, d'ironie toujours mal placée dans un ouvrage qui traite de matières graves et d'objets intéressant aussi essentiellement le bonheur des peuples.

20. — On a fait aujourd'hui la cérémonie de l'inauguration, qui consiste à découvrir la statue équestre de Louis XV et tout l'accompagnement de ce monument.

(1) Moreau, avocat, auteur de *l'Observateur hollandais*. Voyez la *Correspondance littéraire* de Grimm, tome III, p. 284 de l'édition FURNE. — R.

Les quatre figures ne sont encore qu'en plâtre doré. Ce sont quatre vertus : la Force, la Paix, la Prudence, la Justice, en forme de cariatides, qui soutiennent l'entablement du piédestal. Deux bas-reliefs, l'un représentant le roi dans un char, couronné par la Victoire, et conduit par la Renommée à des peuples qui se prosternent : dans l'autre, le roi assis sur un trophée donne la paix à ses peuples. Une Renommée la publie avec une trompette de la main gauche ; elle tient une palme de la main droite. On voit dans le fond un homme et un cheval morts. On critique fort cette inauguration des quatre Vertus. Est-il dans la nature qu'on emploie de ces figures pour supporter un groupe équestre ? D'ailleurs leur attitude molle et délicate rend mal la vigueur dont il aurait fallu les animer. Les bas-reliefs sont simples. On voit d'un autre côté cette inscription : *Ludovico XV, optimo principi, qui ad Scaldim, Mosam, Rhenum victor, pacem armis, pace et suorum et Europæ felicitatem quæsivit.* Et de l'autre celle-ci : *Hoc pietatis publicæ monumentum Præfectus et Ædiles decreverunt anno* 1748, *posuerunt anno* 1763. On critique la crinière du cheval, trop lourde, et son encolure forcée : on trouve sa croupe bien. On admire la figure, quoique peu ressemblante ; on prétend qu'il faut l'envisager de profil.

Du reste, des pasquinades sans fin. On dit à propos des quatre sœurs qui présentent leur derrière : « Baise mon cul, la paix sera faite. »

21. — Les Comédiens Français ont donné aujourd'hui la comédie *gratis* : ils ont joué *le Mercure galant* et *les Trois Cousines*. Mademoiselle Clairon et mademoiselle Dubois se sont présentées sur le théâtre entre les deux pièces, et ont fait voler de l'argent vers le peuple

en lui criant : *Vive le roi ! — Vivent le roi et mademoiselle Clairon ! Vivent le roi et mademoiselle Dubois !* a répondu cette pauvre populace enchantée. On trouve l'action des deux reines comiques de la dernière insolence.

22. — Le feu d'artifice qu'on a tiré aujourd'hui, et qui devait avoir le plus grand succès, a manqué absolument. Cela contribue à faire regretter encore davantage le projet du sieur Dimin. Cet homme de génie avait un modèle qu'on a pu voir, par lequel il représentait d'abord le Temple de la Discorde avec tous ses attributs : ce qui donne lieu à tout l'artifice possible, à un feu d'enfer, à des volcans immenses. La déesse s'embrasait elle-même, consumait son palais ; et sur ses débris s'élevait celui de la Paix, de la plus grande magnificence, avec un feu doux et majestueux, suivi d'une illumination étincelante. Cette idée très-poétique, qu'on a dit avoir été suggérée par le discours de l'abbé de Voisenon (1), avait été enfantée avant ; et c'est par hasard que l'orateur et l'architecte se sont rencontrés dans leur plan, ce qui les démontre tous deux hommes de génie et d'une imagination brillante.

24. — L'inoculation, sur laquelle on a tant écrit, est à la veille d'être proscrite. Le 8 de ce mois le parlement a rendu un arrêt provisoire, qui, sans suivre à la lettre les conclusions des gens du roi, ordonne les précautions les plus sévères pour employer cette pratique. Il est question d'avoir l'avis des Facultés de médecine et de théologie, avant de statuer définitivement. On regarde cette marche comme tendant d'une façon sûre, quoique plus éloignée, à la destruction du système des inoculateurs. On prétend que les médecins ont excité le par-

(1) V. 13 février 1763. — R.

lement en cette occasion; ainsi il n'est aucun doute que leur avis sera très-contraire à l'introduction de la nouvelle méthode. Quant à la Faculté de théologie, il suffit que ce soit une nouveauté pour être réputée condamnable. « Où êtes-vous, illustre La Condamine, pour opposer votre bouclier à une conjuration générale? » Ce grand défenseur de l'inoculation est malheureusement en Angleterre.

25. — M. de Bougainville, ancien secrétaire perpétuel de l'Académie des Belles-Lettres et de l'Académie Française, est mort asthmatique. Cette perte peu importante sera facilement réparée.

Colas vivait, Colas est mort.

28. — On assure que l'abbé de Prades, qui avait été disgracié par le roi de Prusse et détenu prisonnier depuis plusieurs années à Magdebourg, est rentré en grace, et que même il aura l'administration de l'évêché de Breslau. On mande que la lettre que ce monarque lui a écrite commence par ces mots : « Quoique votre conduite avec moi ne soit pas nette, je veux bien vous rappeler et vous permettre de revenir auprès de moi, etc. »

28. — Le sieur Grandval ayant soupé ces jours-ci avec mademoiselle Dangeville, lui a adressé les vers suivans, au nom d'un jardinier :

Je voudrais bien ici vous traiter entre nous
De la même façon que je traite mes choux.
Le public, j'en suis sûr, me ferait bonne mine.
Pour lui plaire voici comment je m'y prendrais :
Au Théâtre Français je vous arroserais
Tant de fois, qu'à la fin vous prendriez racine.

29. — *Couplets adressés à madame Favart* (1).

Air : *Annette à l'âge de quinze ans.*

Quand je dirais que vos attraits
De l'Amour ne sont que les traits,
Que vous êtes ce même Amour;
C'est chansonnette
Qu'on vous répète
Cent fois le jour.

Irai-je, fade Taconet (2),
Pour vous assortir un bouquet
Désirer d'être le Zéphir?
C'est vain langage;
Sot persiflage
N'est point désir.

Quand sur la lyre de Guérin (3)
Promenant une faible main
J'essaie à former quelques sons,
Soudain je pense
Que l'imprudence
Fit les chansons.

Comment donc faire en pareil cas?
Il faut songer à vos appas.
D'eux seuls je veux suivre la loi.
Je vois Justine (4):
Muse badine,
Inspirez-moi.

(1) Ces couplets, réimprimés dans les *Mémoires* de Favart, sont de l'abbé Cosse.n. — R.

(2) Souffleur de l'Opéra-Comique, auteur de l'*Almanach chantant*, où il chante M. et madame Favart.

(3) M. Guérin de Frémicourt, auteur ingénieux et facile de différens couplets insérés dans quelques pièces de M. et madame Favart.

(4) Madame Favart se nomme Justine.

Je vais dire tout simplement
Qu'on est poète en vous voyant,
Qu'on est amant auprès de vous :
Suis-je le vôtre?...
Dieux!... l'un et l'autre
Est votre époux.

29. — On a fait une tragédie de l'aventure de Malagrida (1). On y rappelle la malheureuse catastrophe de Portugal : elle forme le sujet de l'intrigue. Ce drame mal ourdi a le mérite d'une versification assez bien faite. On n'en dit point l'auteur.

30. — *Système d'impositions et de liquidations des dettes de l'État*, par M. le chevalier de Forbin, officier de la marine. Ce livre, qui tend à réduire tous les impôts à un seul, sur le pain et la viande, paraît d'abord absurde et injuste. On trouve, à la lecture, que c'est l'ouvrage d'un homme profond et qui a travaillé d'après les grands principes de la législation : au moins l'auteur rend-il son plan assez plausible pour avoir besoin d'une réfutation très-savante. Ce livre est plein d'une philosophie judicieuse et raisonnée.

— On prétend que M. l'évêque d'Orléans, Jésuite, se met sur les rangs pour succéder à la place de l'Académie Française, vacante par la mort de M. de Bougainville.

1er JUILLET. — La *Gazette littéraire de l'Europe*, qui devait commencer le premier mercredi du mois, est suspendue. Le *Journal des Savans* s'oppose formellement à cette nouveauté. L'intérêt est le mobile du procès pendant au Conseil. Cet ouvrage périodique rend peu par

(1) *Malagrida*, tragédie en trois actes (par l'abbé de Longchamps); Lisbonne, 1763, in-12. — R.

lui-même; mais, comme père des journaux, il a le droit de percevoir une rétribution de tous les journaux subalternes qui veulent s'élever : ils ne peuvent paraître que sous ses auspices. La *Gazette littéraire* a pour objet d'anéantir cette foule de *scriblers*. En conséquence, plus de tributs au *Journal des Savans* : le peu qu'il fait à lui-même pourrait tout au plus le soutenir. M. le chancelier protège celui-ci, le duc de Praslin est pour la *Gazette* : « *sub judice lis est.* »

2. — *Entendons-nous, ou Radotage d'un vieux notaire sur la Richesse de l'État.* Cette facétie est d'un homme (1) qui paraît prendre la balance entre l'auteur de *la Richesse de l'État* et ses adversaires. Il en conclut qu'il n'y a rien de plus sage ni de plus salutaire, dans la crise actuelle, que les édits. En ne convenant point de sa conclusion, en laissant à part ses raisonnemens très-frêles et peu forts de logique, on ne peut disconvenir que cet ouvrage ne soit écrit avec une légèreté, une finesse, une gaieté digne des plus grands maîtres en pareil genre. On n'en nomme pas encore l'auteur.

3. — M. de La Condamine ayant été filouté à Londres dans son auberge, a fait de cette misère un événement important, par un *Appel à la nation anglaise*, qu'il a jugé à propos d'insérer dans les gazettes; il est même dans celle de France. Rien de plus fou que cette pièce : l'auteur y met la nation anglaise au-dessous des sauvages et des barbares chez lesquels il a voyagé. Il est à craindre qu'il ne lui en reste un ridicule ineffaçable (2).

4. — Les *Fêtes de la Paix* données aujourd'hui aux

(1) L'avocat Moreau. — R.

(2) V. 10 juillet 1763. — R.

Italiens, sont détestables : c'est un drame à scènes à tiroir. Le théâtre s'ouvre par deux haies de soldats repoussant la foule qui voudrait déborder dans la place; survient le roi d'armes et ses hérauts : le premier publie la paix en chantant; il finit par ordonner à la garde de laisser entrer tout le monde. « Il est naturel, dit-il, que les enfans s'approchent de leur père. » Il s'en va, les soldats se retirent et la place reste vide. Si l'on ne connaissait le zèle de l'auteur, on regarderait cette absurdité comme une épigramme très-déplacée et même punissable. Arrivent successivement un maître de pension avec ses élèves, qui crache du latin; puis une grisette, que tient un abbé sous le bras ; de là une satire sur les abbés ; ensuite son mari saoul, qui veut donner sur les oreilles du petit collet, etc. C'est une galerie continuelle de personnages de tous états, disant des chansons fort plates et fort ennuyeuses. On ne peut, en un mot, rien voir de plus misérable; nulle saillie, nulle gaieté. On ne fera point à Favart le tort d'imputer cette pièce-ci à l'abbé de Voisenon.

5. — Depuis *la Richesse de l'État*, on ferait une bibliothèque, très-légère il est vrai, mais fort nombreuse, des écrits sans fin auxquels ce rêve patriotique donne lieu chaque jour (1). Le gouvernement, en laissant paraître indistinctement tout ce qu'écrivent sur cette matière les habiles et les ignorans, les bons citoyens et les mauvais, les plaisans et les raisonneurs, a pour but, sans doute, que tout se perde indistinctement dans ce déluge immense, et que ses ouvrages seuls puissent surnager.

6. — M. de Crébillon continue à donner des romans

(1) Grimm rend compte d'un assez grand nombre de ces écrits dans sa lettre du 15 juillet 1763. — R.

sous toutes sortes de formes. Il vient d'en produire un en manière de dialogues, intitulé *les Hasards du coin du feu*. Ce sont des aventures plus que communes, sous un titre neuf, des pensées très-ordinaires et déguisées sous des propos rompus, entortillés, précieux. Du jargon, en un mot, et des impertinences, voilà le livre décomposé.

7. — Malgré la proscription générale, les *Fêtes de la Paix* ont reparu aujourd'hui. Favart a fait entendre qu'il n'avait donné que son brouillon : c'est à présent la pièce au net. Depuis quelque temps les auteurs ont abusé de l'indulgence du public, au point de paraître ainsi en robe de chambre à ses yeux pour essayer s'il voudra bien le souffrir, sauf à faire leur toilette ensuite. Quoi qu'il en soit, au moyen de beaucoup de retranchemens et de quelques inversions, cette pièce est ressuscitée, et la Thalie du sieur Favart se tient aujourd'hui sur ses deux brodequins. Bien des gens présument qu'elle a été relevée par l'abbé de Voisenon. Quoiqu'il ait affecté de nier constamment qu'il ait eu aucune part à *l'Anglais à Bordeaux*, ses amis de cœur ont découvert qu'il avait pourtant été piqué de l'impudence de quelques journalistes à soutenir qu'elle était en entier de Favart. Il l'a malicieusement voulu laisser marcher seul cette fois-ci. L'horrible culbute qu'il a faite a vengé l'abbé assez dignement; il a bien voulu lui prêter son appui pour rendre ce drame un peu supportable; il est trop vicieux radicalement.

8. — Le sieur Favart a obtenu de la cour 1000 livres de pension pour avoir fait la pièce de *l'Anglais à Bordeaux*. C'est encore l'abbé de Voisenon qui a sollicité cette faveur pour son protégé. Son activité en cette occasion, bien opposée à son caractère d'indolence, con-

firme de plus en plus le bruit accrédité parmi les gens de lettres, qu'il est le vrai coloriste de cette pièce.

9. — *Zélis au bain*, poëme en quatre chants. Cette bagatelle, qu'on attribue à un jeune homme de vingt ans, n'est précieuse ni par le fond, ni par l'invention du sujet; mais elle est délicatement écrite, d'un coloris frais, d'un pinceau tendre, facile et gracieux. Elle est de M. le marquis de Pezay.

10. — Les Anglais ont fait imprimer une *Réponse à l'Appel de M. de La Condamine*, où son incartade est traitée ainsi qu'elle le mérite. Tout le monde a regardé la démarche de ce Français comme une extravagance.

11. — M. le comte de Lauraguais, connu par différentes folies en plusieurs genres, et surtout par la manie d'être auteur, a pris l'inoculation sous sa protection. En conséquence, il a fait un *Mémoire* (1) où il traite l'arrêt du parlement des qualifications les plus indécentes, sans parler de ses écarts sur la religion et de quantité de plaisanteries qu'il dirige contre les différens corps qui doivent connaître de cette matière. Le 2 de ce mois, il a essayé de lire ce *Mémoire* à l'assemblée de l'Académie des Sciences, dont il est membre. Ses confrères n'ont pu tolérer les indécences dont il est plein; ils l'ont arrêté au bout de quelques phrases et lui ont témoigné leur répugnance à entendre la suite; ils en ont fait même un refus absolu. M. de Lauraguais, mécontent de ne pouvoir donner à son ouvrage la publicité qu'il désire, en a envoyé des copies aux ministres et à différentes personnes de la cour, ce qui pourrait lui être funeste (2).

(1) *Mémoire sur l'inoculation;* 1763, in-12. — R.

(2) V. 16 juillet 1763. — R.

Ce même mémoire a été relu le 6 : ce n'est plus qu'une dissertation toute simple en faveur de l'inoculation ; et l'Académie n'a point hésité à la faire signer par son secrétaire : c'est dans cet état qu'il est imprimé.

13. — J.-J. Rousseau, qui devait suivre milord Maréchal en Écosse, n'y passera point : il reste dans les environs de Neufchâtel, à Motiers, où il est depuis sa sortie de France.

— On voit dans le *Mercure* de juillet la traduction d'une partie du second chant de *la Pharsale* par M. de Marmontel : elle est précédée d'une lettre (1) qui fait, suivant l'usage, l'éloge du héros et du panégyriste, c'est-à-dire de l'auteur et du traducteur. Nous trouvons cette traduction en prose maniérée, embarrassée et lourde. Nous doutons qu'elle donne beaucoup de goût pour l'original.

14. — Le procès que le *Journal des Savans* a intenté aux auteurs du projet de la *Gazette littéraire* a excité une grande fermentation à la cour. M. le duc de Praslin, comme ministre des affaires étrangères, protège la dernière : l'ancien a pour lui M. le duc de Choiseul. Les deux ministres prennent la chose fort à cœur, et la cour se divise. M. l'abbé de Voisenon, qui sent combien cette mésintelligence peut faire de tort aux lettres, est parti pour Compiègne : le crédit qu'il a auprès de ces deux ducs lui fait espérer de pouvoir les rapprocher.

15. — Tout le monde sait que M. de la Pouplinière visait à la célébrité d'auteur. On connaissait de lui des comédies, des romans, des chansons, etc. : mais on a découvert, depuis quelques jours, un ouvrage de sa façon, qui, quoique imprimé, n'avait point paru. C'est un livre

(1) Elle n'a point été recueillie dans les *Œuvres complètes* de l'auteur. — R.

intitulé les Mœurs du siècle, en dialogues (1). Il est dans le goût du *Portier des Chartreux*. Ce vieux paillard s'est délecté à faire cette œuvre licencieuse : il n'y en a que trois exemplaires existans; ils étaient sous les scellés. Un d'eux (2) est orné d'estampes en très-grand nombre; elles sont relatives au sujet, faites exprès et gravées avec le plus grand soin. Il en est qui ont beaucoup de figures, toutes très-finies. Enfin, on estime cet ouvrage, tant pour sa rareté que pour le nombre et la perfection des tableaux, plus de vingt mille écus.

Lorsqu'on fit cette découverte, mademoiselle de Vandi, une des héritières, fit un cri effroyable, et dit qu'il fallait jeter au feu cette production diabolique. Le commissaire lui représenta qu'elle ne pouvait disposer seule de cet ouvrage, qu'il fallait le concours des autres héritiers; qu'il estimait convenable de le remettre sous les scellés jusqu'à ce qu'on eût pris un parti : ce qui fut fait. Ce commissaire a rendu compte de cet événement à M. le lieutenant de police, qui l'a renvoyé à M. de Saint-Florentin. Le ministre a expédié un ordre du roi, qui lui enjoint de s'emparer de cet ouvrage pour Sa Majesté; ce qui a été fait.

16. — M. le comte de Lauraguais a été arrêté hier, et conduit ce matin, par ordre du roi, à la citadelle de Metz.

Ce seigneur a lu le 6 de ce mois un *Mémoire sur l'inoculation* à l'assemblée de l'Académie des Sciences, dont il est membre pour la mécanique. Dans cet ouvrage, il improuve l'arrêt du parlement sur cette matière, et dé-

(1) *Tableau des mœurs du temps, dans les différens âges de la vie.* 1 vol. grand in-4o. — R.

(2) Il faisait, en 1820, partie de la Bibliqthèque du prince M. Galitzin.— R.

fend l'inoculation, qu'il soumet à ses calculs. Il ne s'est pas borné à cette lecture; il a envoyé ce *Mémoire* à M. de Saint-Florentin, avec une lettre (1) pour l'engager à le mettre sous les yeux du roi. Tout cela n'eût été rien s'il n'eût affecté de répandre cet ouvrage avec deux lettres différentes, à M. le comte de Bissy (2) et à M. le le comte de Noailles (3). Cet éclat scandaleux a obligé le roi de punir M. le comte de Lauraguais de la licence avec laquelle il a parlé dans ses lettres particulières de la Faculté de théologie, du parlement, et de quelques personnes de la cour.

17. — On vante beaucoup une *Lettre pastorale* de M. l'archevêque de Lyon : elle est adressée au clergé séculier et régulier, et à tous les fidèles de son diocèse. Elle est datée de Paris le 30 juin dernier. Elle roule sur des discussions survenues entre les différens corps de la ville relativement aux Pères de l'Oratoire. Ces messieurs ont remplacé les Jésuites dans les fonctions de l'éducation publique.

Cette lettre, écrite avec noblesse et onction, est d'un style vraiment pastoral, digne, en un mot, des premiers siècles de l'Église. M. l'archevêque y rend un compte modeste de sa conduite dans toute cette affaire; il y témoigne combien il est pénétré de n'avoir pas eu le suffrage de ses ouailles, dont il désire l'estime, la confiance et l'amitié. Ce phénomène épiscopal contraste merveilleusement avec la morgue et le despotisme qui règnent dans la plupart des ouvrages de nosseigneurs du clergé moderne.

18. — Les lettres de M. de Lauraguais servent à l'instruction de son procès littéraire. On les rapportera à

(1) V. 18 juillet 1763. — (2) V. 20 juillet. — (3) V. 21 juillet. — R.

mesure qu'elles se présenteront, sans prétendre les citer comme des morceaux précieux par le goût, l'esprit, ou le style qui y règnent.

Lettre de M. le comte de Lauraguais à M. le comte de Saint-Florentin,

En lui envoyant son Mémoire sur l'Inoculation, pour être mis sous les yeux du roi.

J'ai cru devoir, M. le comte, vous engager à donner au roi un *Mémoire* que j'ai fait sur l'inoculation. Vous avez protégé tant de voyages entrepris par les Académiciens du roi pour déterminer la figure de la terre, qu'il m'a paru, j'ose le dire, impossible que vous ne prissiez pas un intérêt bien vif à ce qui intéresse l'existence de ses habitans, la conservation du roi particulièrement, et celle de ses sujets.

Par quelle fatalité notre nation a-t-elle toujours combattu contre des vérités dont les autres jouissent déjà ? C'est une chose bien extraordinaire et bien douloureuse à contempler, que le moment où la perfection des beaux-arts élève un monument au roi, que celui où les magistrats sont assez éclairés pour rejeter les refus des sacremens, soit en même temps celui où les magistrats consultent les ignorans docteurs sur la probabilité physique de l'inoculation, changée par l'expérience dans le moyen de conserver les créatures de Dieu, après leur avoir imposé silence en théologie.

Le réquisitoire de M. de Fleury est digne de la barbarie du siècle de Louis-le-Jeune ; mais, comme Louis XIV créa l'Académie pour conserver au moins les lumières acquises, et que ses membres doivent lutter contre les œuvres nouvelles, j'ai cru devoir faire le *Mémoire* que je vous prie de présenter au roi, et n'ai pas

cru que les tracasseries qu'il me fera, les cris qu'il excitera, les ridicules dont on voudra me couvrir, dussent m'arrêter. Je connais tous les Quinze-Vingts du monde; mais, parce que leur routine leur a fait connaître des sentiers, je ne crois pas que ce soit un bonheur d'avoir les yeux au bout d'un bâton, et j'aime mieux contempler le jour de la place où je reste immobile, que de marcher dans une nuit éternelle. Enfin, Monsieur, quoique je ne sois pas médecin, et que j'aie écrit sur l'inoculation; quoique je ne demande point de pension et que je désirasse que mes confrères touchassent celles qu'ils ont méritées; malgré que mon *Mémoire* soit fort ennuyeux, si vous protégez l'inoculation contre les préjugés et les fripons, vous serez, certainement, l'homme qui méritera davantage d'inspirer les sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être très-parfaitement, etc.

19.—On a imprimé depuis quelques jours une *Lettre de J.-J. Rousseau de Genève, qui contient sa renonciation à la société et ses derniers adieux aux hommes* (1). C'est une déclamation des plus fortes et des plus vives contre l'espèce humaine, qu'il taxe de tous les vices et qu'il abandonne à ses mœurs corrompues. Libre par la proscription qu'on a faite de sa personne, il se regarde comme sans maître et sans patrie. Il y déclare qu'il préfère les forêts aux villes infectées d'hommes cruels, barbares, méchans par principes, inhumains par éducation, injustes par des lois qu'a dictées la tyrannie. On serait presque tenté de croire que cette *Lettre* n'est point de Rousseau, tant elle est extraordinaire; que c'est une

(1) P.-F. de La Croix, avocat de Toulouse, auteur de cette *Lettre*, a encore publié sous le nom de Rousseau un opuscule dont il sera question dans ces *Mémoires* à la date du 12 mai 1764. — R.

plaisanterie de quelqu'un qui a voulu l'imiter : mais le style soutenu qui y règne, toujours mâle, toujours nerveux, ne laisse presque aucun doute que l'ouvrage ne soit de ce moderne Diogène.

20. — *Lettre de M. le comte de Lauraguais à M. le comte de Bissy,*

En lui envoyant copie de la lettre écrite à M. le comte de Saint-Florentin.

Voilà, M. le comte, la copie de la lettre que vous m'avez demandée, et que je crois moins indigne du sujet qu'elle traite depuis que vous l'avez applaudie. Vous me demandez aussi mon *Mémoire* : il faudra bien qu'il paraisse; car j'avoue qu'il peut me justifier de beaucoup d'imputations qu'on répand sourdement. Je voudrais bien qu'il fît moins de bruit et plus d'effet. Je suis resté dans le silence, tant que les choses sont restées dans le cercle où la force de l'opinion les meut : mais M. Omer de Fleury m'a forcé de parler.

L'Académie a trouvé mauvais, c'est-à-dire, M. Duhamel du Monceau et M. Le Camus ont trouvé mauvais que j'appelasse le Fleury au réquisitoire, *Omer de Fleury;* mais ils ont été assez contens des raisons qui m'ont forcé à l'appeler ainsi. J'ai cité l'histoire des quatre fils Aymon, l'usage où nous étions de ne point appeler notre secrétaire simplement M. de Fouchy, ou Grand Jean, mais Grand Jean de Fouchy, comme il signe lui-même; qu'enfin MM. de Fleury étaient trois frères; que, en leur supposant à tous trois autant d'esprit et de talens, il valait mieux les désigner par leurs noms distinctifs que de leur donner des sobriquets, ainsi que le monde avait consacré ceux de *Choiseul-le-Merle* et de *Mailly-la-Bête.* D'ailleurs je leur ai dit qu'ayant écrit comme une Sœur

du Pot, s'ils me cherchaient querelle, il faudrait qu'ils me citassent devant les Frères de la Charité : ils ont paru satisfaits, et cela me donne l'espérance de ne pas choquer Messieurs. Cependant, malgré le conviction où je suis que je démontrerai avec la dernière évidence que le réquisitoire est digne de toute censure, je viens d'avoir une idée qui me désole; et si vous pensez comme moi, je suis au désespoir. N'imaginez-vous pas que M. Omer de Fleury, ainsi que le parlement, ont dit : « Il faut bien essayer à quoi la Faculté de théologie peut être bonne : nous la faisons déjà taire en théologie; voyons si l'on peut l'écouter en physique; et, si elle radote sur l'inoculation ainsi que sur les sacremens, nous lui défendrons d'ouvrir à jamais la bouche que pour la consécration, ce qui ne tire point à conséquence. » S'ils ont pensé cela, je me pendrais d'en avoir suspendu l'effet par mes raisonnemens. Bonjour, M. le comte.

21. — *Lettre de M. le comte de Lauraguais à M. le comte de Noailles.*

8 juillet 1763.

J'eus le bonheur, comme vous savez, Monsieur, de vous rencontrer hier : vous alliez monter dans votre carrosse. Je crus être caché dans la foule des pauvres qui l'entouraient : mais vos yeux me distinguèrent, parce que votre main aime à soulager leur misère. Vous me reconnûtes après trois ans; vous vîtes la joie se répandre sur mon visage; vous la fîtes passer dans mon cœur en m'embrassant. Vous joignîtes à vos bontés pour moi des reproches obligeans; et si vous vous moquâtes de moi en me disant que vous saviez que je ne venais point chez vous parce que j'étais sûr que vous viendriez chez moi si je le voulais, je n'ai pu m'en fâcher; je restai dans la

confusion. Elle eût été bien plus grande, si j'avais deviné que je pusse être aujourd'hui dans le cas de recourir à vous.

Voilà mon histoire, et vous l'apprendrez à peu près par les trois copies de lettres que j'ai l'honneur de vous envoyer. Lisez d'abord celle à M. de Saint-Florentin, ensuite celle à M. de Bissy; enfin la seconde que j'ai écrite encore à M. de Saint-Florentin (1). Vous verrez les motifs et les raisons qui m'ont déterminé à la démarche que j'ai faite. Souffrez, puisque j'eus l'honneur de vous voir hier, et que le pécheur toucha l'habit du juste, qu'il vous parle morale. Nos fautes excitent votre charité chrétienne, et dans le monde pervers les fureurs humaines. A peine ma lettre au comte de Bissy a-t-elle été écrite, qu'on m'en parla. Enfin j'apprends hier qu'on crie au blasphème : je craignis d'avoir offensé quelqu'un, puisque je voyais qu'on parlait de venger Dieu. Je relus ma lettre; j'y cherchais au moins quelques indiscrétions. Faites-moi donc découvrir mes fautes, M. le comte, car je n'y ai rien trouvé de blâmable. Vouloir que mon *Mémoire* fît du bien, au lieu d'éclat, vous paraît sûrement honnête. C'est ce sentiment qui vous faisait dérober à l'armée tous les momens que vous ne deviez pas à son exemple, pour donner au roi les plus secrets avis du plus fidèle de ses sujets. Mes raisons pour appeler le Fleury au réquisitoire, *Omer de Fleury*, sont excellentes. Me punirait-on pour n'avoir pas dit la meilleure de toutes: c'est que c'est son nom? Le monde est donc bien juste, puisqu'il est si sévère? Dire à l'Académie qu'on écrit comme une garde-malade ne peut offenser que les

(1) La lettre à M. de Saint-Florentin est rapportée plus haut à la date du 18 juillet 1763; celle à M. de Bissy, le 20 juillet. La seconde lettre à M. de Saint-Florentin manque. On en verra une troisième au 10 août 1763. — R.

médecins qui raisonneraient comme elle. J'ai dit que je démontrerais que le réquisitoire est digne de toute censure, et je l'ai déjà fait; mais tandis qu'on me menaçait de M. Omer de Fleury, je me suis senti indigné contre lui. Il m'attaquerait, lui, quand je devrais demander sa tête au parlement, c'est-à-dire aux chambres assemblées, pour avoir engagé la Grand'Chambre à la proscription de nos races futures, pendant qu'il faut que toutes les chambres soient assemblées pour juger un simple gentilhomme? J'ai dit: je ne le crains pas; mais, je vous demande, que faut-il faire?

Enfin, quant aux vues que je ne fais que prêter évidemment à M. Omer de Fleury et à la Grand'Chambre, c'est que j'avoue qu'il me parut toujours très-désirable que les ministres des autels s'y consacrassent paisiblement. Me punirait-on parce que je suppose qu'un bon prêtre pourrait dire la messe sans que cela tire à conséquence? se réserve-t-on encore le droit de me persécuter en chasuble?

Quoi qu'il en soit, je ne sais comment on a tourné tout cela; mais on m'a dit que la reine criait contre moi. Je me jette à vos pieds, et bénis vos grandeurs, parce que j'admire l'usage que vous en faites. Parlez à madame la comtesse de Noailles; daignez me parler, et je vous entendrai comme Elie; car hier j'ai senti qu'ainsi que lui vos baisers feraient revivre un mort: vous êtes fait pour tous les miracles.

22. — Il se répand des *Remontrances du Parlement de Rouen* du 16 juillet 1763, au sujet des édits et de la déclaration enregistrée au lit de justice dernier. Elles sont de l'éloquence la plus mâle, la plus onctueuse et la plus vraie. Ce morceau, joint à celles de Paris, anté-

rieures et postérieures à ce même lit de justice, paraissent avoir réuni tout ce que le zèle patriotique, dirigé par le respect et la soumission dus au souverain, peut enfanter de plus beau, de plus solide et de plus touchant.

23. — Les Italiens ont donné aujourd'hui la première représentation des *deux Chasseurs et la Laitière*, fables dialoguées et mêlées d'ariettes (1). La musique est de Duni, les paroles d'Anseaume.

On regardait cette nouveauté comme si peu de chose, qu'on ne l'avait point affichée : elle a pris avec succès, à la faveur de la musique qui fait tout passer à ce malheureux théâtre. Comme il n'avait point de département fixe, il est devenu l'égout des autres : il n'est point d'absurdité qui ne puisse y être admise.

24. — On a découvert parmi les livres de la bibliothèque du collège de Louis-le-Grand un manuscrit (2) in-folio, noté et paraphé par M. d'Argenson, lieutenant de police, contenant le détail d'une conspiration formée par les Jésuites et l'archevêque de Paris, de Harlay, contre les jours de Louis XIV. Cette conspiration avait été découverte par l'abbé Blache, et voici ce qu'on en sait.

Cet abbé Blache était de Grenoble; il entra d'abord dans les ordres, vint à Paris, fut aumônier des religieuses de la Ville-l'Évêque. Quand il eut découvert la conspiration en question, il consulta trois Jésuites pour savoir ce qu'il devait faire. On sait le nom de deux, le Père

(1) Deux fables de La Fontaine (*la Laitière et le Pot au lait* et *l'Ours et les deux Compagnons*) ont fourni le sujet de cette petite pièce, restée au répertoire. — R.

(2) Ce manuscrit, qui fait aujourd'hui partie de la bibliothèque de M. Rolland de Chambaudoin, a été imprimé en 1763, sous ce titre : *Lettre à un docteur en théologie par un de ses amis, au sujet de l'emprisonnement de M. l'abbé Blache ;* in-12 de 93 pages. — R.

Dupuis et le Père Guilloré. Leur réponse fut qu'il fallait laisser agir la Providence, et qu'il n'était point obligé à révélation. Peu satisfait de cette décision, il consulta séparément le prieur de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés et celui des Blancs-Manteaux; ils furent du sentiment contraire. En conséquence, il fit parvenir à M. Le Tellier, alors chancelier, un mémoire détaillé, contenant tout ce qu'il savait de la conspiration prétendue. Il pria le chancelier de ne pas lui faire de réponse directement, pour ne point l'exposer à la vengeance secrète des auteurs du complot; mais pour sa tranquillité, et pour certitude que sa lettre et ses instructions avaient été remises, il pria le chancelier de faire mettre une lettre rouge initiale à la *Gazette de France* le 31 décembre 1683. Ce qui a été exécuté. Cette lettre majuscule G est grise dans toutes les autres Gazettes (1).

Cette année le *cabinet des parfums* fut détruit. Le détail portait que c'était là, et par le moyen des odeurs, qu'on devait faire périr Louis XIV.

On motive cette conspiration par ce qui s'était passé en 1680. Le clergé venait de publier les quatre fameux articles auxquels le roi avait donné toute l'authenticité en les faisant enregistrer dans toutes ses cours, et obligeant tous les professeurs de théologie de les enseigner. Cet acte de vigueur brouilla la cour de France avec le régime, et la paix ne fut faite que par la révocation de l'édit de Nantes, que madame de Maintenon, à la sollicitation des Jésuites, obtint de la faiblesse de Louis XIV.

Quoi qu'il en soit, en 1704 l'abbé Blache fut arrêté en vertu d'une lettre de cachet, et mis à la Bastille, où

(1) Nous avons vérifié et reconnu l'exactitude de ce renseignement. — R.

il est mort. Le jour de son emprisonnement, le lieutenant-général de police, commissaire en cette partie, dressa un procès-verbal, contenant inventaire des papiers de l'abbé Blache. Ces papiers furent rangés par cote, et paraphés par M. d'Argenson; et c'est parmi ces papiers que s'est trouvé le manuscrit en question. Il a été déposé au greffe le 14 juillet, par MM. les commissaires du parlement, chargés de ce qui concerne le collège de Louis-le-Grand et autres maisons des Jésuites à Paris.

25. — *Additions à l'Essai sur l'histoire générale et les mœurs des nations, depuis Charlemagne jusqu'à nos jours, pour servir de supplément à l'édition de* 1756. Telle est la suite de l'Histoire universelle de M. de Voltaire. C'est un croquis très-informe de tout ce qui s'est passé jusqu'à la paix dernière; il veut tout embrasser, n'approfondit rien, et traite tous les événemens de la manière la plus vague, la moins circonstanciée et souvent la plus erronée.

26. — On a trouvé au collège de Louis-le-Grand une médaille, frappée du temps de la ligue (1590), représentant le cardinal de Bourbon, élu roi sous le nom de Charles X, par les factieux, à la tête desquels étaient les Jésuites. On a trouvé aussi le coin qui a servi à frapper les médailles de ce temps-là : cette dernière pièce est surtout très-curieuse.

28. — Pour compléter la collection des lettres de M. de Lauraguais il faudrait en avoir encore deux de ce seigneur à M. de Saint-Florentin (1). On en a assez vu pour connaître son genre d'esprit et s'instruire à fond du procès. Il suffit d'ajouter que dans la troisième à ce ministre, écrite après la réception de la lettre de cachet,

(1) Nous avons déjà dit que l'une d'elles manque, et que l'autre se trouve rapportée à la date du 10 août 1763. — R.

il marque qu'il a reçu les ordres du roi avec toute la soumission d'un sujet; que si cependant il lui est permis de faire ses très-humbles représentations, il observera qu'il eût désiré que les ordres de Sa Majesté lui eussent été signifiés dans une forme plus légale.

29. — Le parlement a rendu un arrêt, le 22 de ce mois, au sujet de la bibliothèque léguée par M. le président de Harlay au collège des Jésuites, à la charge de la rendre publique, ce qu'ils n'ont pas fait. Il ordonne que, vu la difficulté, l'impossibilité même de distraire des autres livres ceux-là qui n'ont aucune marque de distinction, on s'en rapportera au procès-verbal de la remise qui en fut faite aux Jésuites, suivant lequel cette bibliothèque est évaluée à vingt-cinq mille livres. En conséquence, on commencera par prélever cette somme sur la vente. Elle doit être employée à fonder deux bourses, dont M. le prince de Tingry, héritier de la maison de Harlay, aura la nomination.

31. — Le sieur Debure fils a commencé de nous donner un catalogue des livres rares en tout genre. Le premier volume roule sur la théologie. Ce projet est louable; il peut être très-utile aux littérateurs, et surtout aux bibliographes. L'essai qui paraît (1), n'est pas à son point de perfection à beaucoup près. Il faudrait à de très-vastes connaissances de la librairie joindre une finesse de tact, un goût exquis, incompatibles avec la pesante érudition.

1er Aout.—La comédie de *la Présomption à la mode* a éprouvé aujourd'hui une chute complète (2). Ce drame,

(1) *Bibliographie instructive, ou Traité de la connaissance des livres rares et singuliers, etc.;* 1763-68, 7 vol. in-8°. — R.

(2) Elle n'a point été imprimée. — R.

mal ordonné, pèche dans tous les points. Le héros de la pièce est un homme infatué de lui-même, qui s'imagine que toutes les femmes raffolent de lui. A ce ridicule il joint celui de faire de mauvais vers qu'il croit excellens; il a un rival, auteur aussi, mais modeste, quoiqu'il soit l'amant préféré : le présomptueux ne s'en doute pas, il pousse toujours sa pointe jusqu'à vouloir berner le pauvre diable, et il se trouve dupe lui-même. L'intrigue aurait pu être filée beaucoup plus adroitement, être plus pleine : le style manque de cette fraîcheur, de ce velouté, qui font le succès de la comédie moderne.

3. — *Extrait d'un sermon prêché à Sainte-Marguerite, le mercredi 20 juillet, par M. l'abbet Labbat, prêtre habitué de Saint-Eustache.*

Nemo vos decipiat per philosophiam et inanem fallaciam.
(PAUL. *ad Colos.* II. 8.)

....Dans les règnes précédens les princes marquaient leur religion en protégeant les ministres de l'Église..... Les magistrats persécutent l'innocent et oppriment la religion..... Les esprits se soutiennent par une modération forcée et une politique momentanée..... Tôt ou tard la révolution éclatera dans un royaume où le sceptre et l'encensoir s'entre-choquent sans cesse... La crise est violente et la révolution ne peut être que trop prochaine...

Le prêtre, auteur du sermon, a été décrété de prise de corps par le Châtelet.

4. — On attribue à M. de Voltaire la fable suivante sur l'expulsion des Jésuites.

Les renards et les loups furent long-temps en guerre ;
Les moutons respiraient. Des bergers diligens
Ont chassé, par arrêt, les renards de nos champs ;

Les loups vont désoler la terre.
Nos bergers semblent, entre nous,
Un peu d'accord avec les loups (1).

6. — On donne manuscrits quelques morceaux détachés du *Mémoire* de M. le comte de Lauraguais. Avec cette addition (2), on l'a dans toute son originalité :

« Omer de Fleury étant entré, ont dit :

« Messieurs, comme je suis chargé *par état* (p. 3), de vous proposer des thèses de médecine, et qu'il s'agit de dissiper des nuages qui affaiblissent la sécurité, et de souhaiter une solution à des craintes, votre sagesse, qui préside à vos démarches, assurera un nouveau poids à ce que votre autorité pourra régler sur le fait de l'inoculation, qui se présente naturellement sous deux aspects.

« Et comme dans la petite vérole ordinaire (p. 4) on s'en remet ordinairement à la prudence des malades et des médecins, vous sentez bien que dans l'inoculation, où la tête est beaucoup plus libre, il ne faut s'en remettre à la prudence de personne.

« Mais comme ce qui peut intéresser la religion, ne regarde en aucune manière le bien public (p. 3), et que le bien public ne regarde pas la religion, il faut consulter la Sorbonne, qui *par état* est chargée de décider quand un chrétien doit être saigné et purgé; et la Faculté de médecine, chargée *par état* de savoir si l'inoculation est permise par le droit canon.

« Ainsi, Messieurs, vous qui êtes les meilleurs médecins et les meilleurs théologiens de l'Europe, vous devez rendre

(1) Cette fable faisait partie d'une lettre de Voltaire dont on trouve un fragment dans la *Correspondance littéraire* de Grimm, 15 juin 1763. — R.

(2) Cette facétie est de Voltaire, et se trouve dans ses *Œuvres*. — R.

un arrêt sur la petite vérole, ainsi que vous en avez rendu sur les catégories d'Aristote, sur la circulation du sang, sur l'émétique et sur le quinquina.

« On sait que vous vous entendez *par état* à toutes ces choses comme en finances. Puisque l'inoculation, Messieurs, réussit dans toutes les nations voisines qui l'ont essayée, puisqu'elle a sauvé la vie à des étrangers qui raisonnent, il est juste que vous proscriviez cette pratique, attendu qu'elle n'est pas enregistrée; et, pour y parvenir, vous emploierez les décisions de la Sorbonne, qui vous dira que saint Augustin n'a pas connu l'inoculation, et la Faculté de Paris, qui est toujours de l'avis des médecins étrangers.

« Surtout, Messieurs, ne donnez point un temps fixe aux salutaires et sacrées Facultés pour décider, parce que l'insertion utile de la petite-vérole sera toujours proscrite en attendant.

« A l'égard de la grosse, sœur de la petite, messieurs des enquêtes sont exhortés à examiner scrupuleusement les pilules de Keyser, tant pour le bien public que pour le bien particulier des jeunes messieurs qui en ont besoin *par état*, la Sorbonne ayant préalablement donné son décret sur cette matière théologique.

« Nous espérons que vous ordonnerez peine de mort (que les Facultés de médecine ont ordonnée quelquefois dans de moindres cas) contre les enfans de nos princes inoculés sans votre permission, et contre quiconque révoquera en doute votre sagesse et votre impartialité reconnue. »

7. — Le célèbre Cochin a gravé le fameux tableau trouvé à Billom en Auvergne, et dont on a déjà parlé (1).

(1) V. 8 mars 1763. — R.

Cette estampe se vend publiquement : elle rend parfaitement l'original, et en donne une beaucoup plus grande idée qu'il ne mérite. La composition en est immense, et d'une allégorie soutenue. On y critique, entre autres, le passage *Non colluctatio nobis adversus carnem et sanguinem, sed adversus reges et principes.* Il aurait fallu ajouter *tenebrarum*, mot qui pourrait avoir été omis exprès.

Le compte rendu, le 15 juillet 1763, par le président Rolland, de ce tableau, en donne une explication fort détaillée : il ne fait pas difficulté d'insinuer qu'on est tenté de prendre pour la tête de Henri IV celle qui est détachée et renversée dans le bateau ayant pour inscription *Heretici insultantes.*

10. — *Lettre de M. le comte de Lauraguais à M. de Saint-Florentin,*

A la réception de la lettre de cachet.

Du 15 juillet 1763.

Je viens, Monsieur, de recevoir les ordres du roi. Je les ai reçus avec tout le respect que tout sujet doit à son maître; mais aussi avec le courage qui me rend peut-être digne d'être le sujet du meilleur des rois. Vous pouvez juger, Monsieur, dans ce moment, de mon existence tout entière. Croyez que je n'ai pas risqué le repos de ma vie pour faire rire les sots, crier les caillettes, scandaliser les honnêtes gens du monde, et désespérer les prêtres. J'espérais conserver à la France près de cinquante mille hommes qui meurent tous les ans de la petite vérole. J'espérais empêcher leur proscription probable, en faisant frémir le parlement du réquisitoire qui préparait cette affreuse proscription. Songez donc, Monsieur, et je vous le dis avec attendrissement, qu'il meurt à Paris tous les ans vingt mille hommes; que cette ville est à peu

près la vingtième partie du royaume; que les morts se montent à quatre cent mille hommes; que sur huit morts il y en a au moins un qui meurt de la petite vérole; qu'il y en a donc cinquante mille qui sont enlevés par cette maladie; et que l'avantage de l'inoculation étant de trois cents contre un, elle conserverait quarante-neuf mille huit cent trente-quatre personnes à l'État.

Je n'ai pas commis le crime, Monsieur, de me croire criminel, pour avoir employé tous les moyens qui pourraient rendre ce *Mémoire* odieux et méprisable. Je ne redoutais pas même d'être cité au parlement. S'il m'avait condamné, en me plaignant de l'abus des lois, j'eusse adoré leur justice. Je n'ai que la douleur de lui être dérobé; c'est le seul sentiment qui mêle quelque amertume à l'obéissance que je dois au roi.

J'ai rassuré le pauvre homme que vous m'avez envoyé: il me croyait apparemment coupable. D'ailleurs, comme il avait peut-être ses affaires et moi les miennes, et qu'enfin je n'aime pas les complimens, pour le tranquilliser, je lui ai dit que j'allais vous écrire, et lui ai donné ma parole que nous partirions cette nuit ensemble.

10. — *Lettre d'un philosophe à un autre philosophe de ses amis* (1).

Je m'affligerais avec tout autre, M. le comte, de ce qui vous arrive; mais j'en ris avec vous. La prison ne vous inquiète pas : votre ame est toujours égale et tranquille, à Metz comme à Paris. Le public malin n'en croit rien; il se moque de vous, et prétend que vos lettres à M. de Saint-Florentin, à M. de Bissy et à M. de Noailles sont de la mauvaise plaisanterie, sans goût, sans style, et

(1) Cette lettre est attribuée au duc de Pequigny. — R.

que vous n'écrivez pas mieux en vers qu'en prose; ce sont là ses propres termes.

Si vous étiez, M. le comte, de ces gens bouffis d'orgueil qui prétendent que tout ce qu'ils font soit bien, je me garderais bien d'avoir tant de franchise; mais je vous connais, vous êtes philosophe, la critique du public vous touche peu; je sais que vous voulez bien écrire : on le voit assez; cela suffit. On vous reproche surtout de courir après l'esprit, sans pouvoir l'attraper : ce n'est donc pas votre faute; voilà qui vous justifie.

Aujourd'hui on ne juge des choses que par les apparences; on ne veut pas se donner la peine d'approfondir les motifs qui font agir. L'homme est comme cela : qu'y faire? Vous ne lui ôteriez pas de la tête que vous voulez faire parler de vous, à quelque prix que ce soit : on dit tout haut à qui veut l'entendre que vos desseins, *in petto*, étaient que M. le procureur général vous dénonçât au parlement, pour être jugé, les chambres assemblées, afin que la chose fît plus d'éclat, et que tout le monde parlât de vous comme d'un martyr.

Voyez, M. le comte, comme on vous prête de la misère, de la petitesse : qu'on connaît mal le sage! c'est bien de ces fadaises dont il s'occupe! Il aime le grand, le sublime.

Ce public ingrat ignore les peines que vous vous êtes données pour trouver de la porcelaine qui allât sur le feu; combien de choses aussi importantes n'avez-vous pas tentées qui n'ont pas mieux réussi? Ce n'est pas que vous ayez épargné l'argent assurément; mais le temps de ces découvertes n'était pas venu. La postérité reconnaîtra vos services; l'homme de mérite n'est jamais jugé ce qu'il vaut de son vivant. C'est ce qui fait, M. le comte,

qu'on vous tourne en ridicule, qu'on se moque de vos talens et de votre esprit. On vous blâme aussi d'avoir quitté le service : quand vous serez mort, on ne parlera plus de tout cela, et vos cendres reposeront en paix.

11. — *L'Apologie des Jésuites convaincue d'attentat contre les lois divines et humaines;* trois parties in-12. Cet ouvrage, attribué à M. de Montclar (1), procureur général du parlement de Provence, résume de nouveau tout ce qu'on a dit de plus spécieux en faveur des Jésuites, renverse, détruit, pulvérise tout l'échafaudage de leurs défenseurs. Il finit par attaquer spécialement *l'Apologie des Jésuites de Nanci*, et ne laisse rien à désirer sur l'éclaircissement de cette matière. Le livre est écrit d'une façon nerveuse, concise et atterrante.

12. — Les Comédiens Italiens ont donné une pièce nouvelle en deux actes, mêlée d'ariettes; elle est intitulée *les Deux Talens*. La musique est de M. le chevalier d'Herbain, amateur; les paroles sont de M. de Bastide.

Le poëme est médiocre; la musique pleine de richesses, mais accumulées sans goût, sans intelligence, et sans fruit pour les auditeurs.

13. — On a fait l'épigramme suivante sur *les Deux Talens:*

Poëme plat, style commun,
Grands airs bruyans, musique vide;
Pauvre d'Herbain, chétif Bastide,
Vos deux talens n'en font pas un.

14. — On débite, imprimé, un *Portrait de M. de Voltaire*, de deux cents vers environ. Il paraît que c'est quelqu'un qui, sous le voile de l'éloge, a prétendu tour-

(1) Barbier le donne à l'abbé Guyon. — R.

ner en ridicule ce grand homme, quoique Fréron paraisse donner cet écrit comme d'un louangeur de bonne foi. Voici le début :

Je chante un mortel exigu
Et dont le frêle individu
N'a presque point de consistance;
Mais s'il n'a ni hanche ni cu,
S'il est aussi sec qu'un pendu,
Le ciel le fit en récompense
D'esprit abondamment pourvu.

Après avoir détaillé les qualités de cet homme universel, l'auteur finit ainsi :

Quand on jouit de l'avantage
De réunir tant de trésors,
Il est permis pour son usage,
De n'avoir qu'un petit visage,
Point de mollets et peu de corps.

On attribue cet écrit à M. de La Vieville.

16. — Les écrits sur *la Richesse de l'État*, pour ou contre, ne tarissent pas. On distingue, dans le grand nombre de ces brochures, *la Balance égale, ou la juste imposition des Droits du Roi.* L'auteur y présente un plan d'administration très-séduisant, et qui semble approcher du vrai point tant désiré. Il improuve le projet qui a donné lieu à tous les autres, en démontre les défauts, et y supplée par le sien, tous les autres tendant à la destruction des finances.

— *Coup d'œil d'un Citoyen* (1), ouvrage en trois parties, du sieur Forbonnais, qui a fait, il y a déjà du

(1) Cet écrit, attribué ici à Forbonnais, ne se trouvant mentionné ni dans la *Vie littéraire* de cet auteur par Delisle de Sales, ni dans *la France littéraire* de M. Quérard, il est à présumer qu'il n'est point de lui. — R.

temps, le livre intitulé *Recherches et Considérations sur les finances de France, depuis* 1595 *jusqu'en* 1721; livre très-estimé en pareilles matières. On prétend que M. le contrôleur général a pris de l'ombrage contre cet auteur systématique, surtout à l'occasion des liaisons qu'il a depuis quelque temps avec M. le duc de Choiseul. Il a recherché le péché originel de ses liaisons avec M. de Silhouette. Enfin ce citoyen zélé, sans être absolument exilé, a été conseillé de s'expulser, et d'aller dans ses terres.

17. — Le *Saül* de M. de Voltaire, malgré la défense et la sévérité de la police, est imprimé : on y trouve peu de changemens. Les avis sont fort partagés : les uns trouvent cet ouvrage détestable, et dans le fond et dans la forme; ils en réprouvent le style emphatique et simple tour à tour; les autres le regardent comme un chef-d'œuvre d'impiété, mais en même temps comme un ouvrage pittoresque et philosophique.

20. — La Faculté de médecine, ne voulant rien faire avec précipitation, ramasse avec soin tous les faits relatifs à la matière dont le parlement l'a chargée. Elle a écrit dans les cours étrangères pour avoir de toutes parts les notions les plus sûres et les plus multipliées sur l'inoculation. *Interea patitur justus;* c'est-à-dire que cette utile pratique reste proscrite : ce que M. le comte de Lauraguais avait prévu, et ce dont il se plaignait si fort.

21. — M. Sélis, qui n'est guère connu que par une *Épître à Gresset* pleine de vers aisés et pittoresques, a une comédie sur le métier en cinq actes et en vers : elle est intitulée *le Protecteur* (1). C'est le sujet déjà estropié par M. Rochon de Chabannes, auquel cet auteur veut

(1) Non imprimée. — R.

donner toute la vigueur et les proportions convenables.

24. — Il paraît une magnifique édition des *Poésies Sacrées* de M. Le Franc de Pompignan, ornées de toutes les graces typographiques et de la magnificence du burin de M. Cochin. Cet auteur tant mystifié, tant bafoué par M. de Voltaire (1), a cependant du mérite : il y a dans ses Odes des strophes dignes de Rousseau; ses Discours tirés des Livres Sapientiaux sont pleins d'une philosophie sublime, enrichie d'une poésie vive, nerveuse et pittoresque.

25. — Aujourd'hui M. l'abbé Rousseau a prononcé, devant messieurs de l'Académie Française, le panégyrique de saint Louis. Le père Élysée, assez fameux prédicateur, a fait le même panégyrique devant messieurs de l'Académie des Sciences et de celle des Inscriptions.

Cette après-midi, on a adjugé le prix d'éloquence à M. Thomas, cet athlète invincible, couronné tant de fois qu'on ne peut nombrer ses victoires. Le sujet était l'*Éloge de Sully*. MM. Saurin, Duclos et Watelet se sont relevés successivement pour achever la lecture de ce long ouvrage. On a été surpris du ton dogmatique et libre qui y règne: plusieurs endroits sont une satire amère de l'administration actuelle; mais le moyen de louer un tel ministre sans critiquer ceux qui ne lui ressemblent pas! La séance a fini sèchement, M. d'Alembert, qui est en possession d'égayer l'Académie par quelque caricature du jour, étant encore auprès du roi de Prusse.

26. — Hier s'est faite l'ouverture du Salon avec toute

(1) Dans une foule de pamphlets, et principalement dans *le Pauvre Diable* où se trouvent ces vers devenus proverbes :

Tenez, prenez mes Cantiques sacrés.
Sacrés ils sont, car personne n'y touche. — R.

l'affluence possible. On sait qu'on y expose les différens ouvrages que les peintres, sculpteurs et graveurs de l'Académie veulent y envoyer. La collection de cette année continue à donner une idée de l'École française, la seule aujourd'hui de l'Europe. Il semble que le public se soit porté plus volontiers en foule vers le tableau de M. Vanloo, représentant *les trois Graces enchaînées de fleurs par l'Amour*. Le coloris en est des plus brillans; il est nourri de peinture. On a trouvé les figures un peu flamandes; on les eût désiré plus sveltes. *La Chasteté de Joseph*, par M. Deshayes, attire beaucoup d'attention. Les marines de M. Vernet, ses *Quatre Parties du Jour*, et en général tous ses tableaux sont recherchés des amateurs. *La Piété filiale*, de M. Greuze, se considère avec la plus grande admiration. Enfin, le *Prométhée* en marbre de M. Adam; le *Pigmalion* de M. Falconnet, emportent les suffrages en cette partie.

28. — *Requête au Roi par la dame veuve Calas*, en vers. Ce morceau, plein de poésie et de pathétique, est de très-bonne main: on n'en dit pas l'auteur.

29. — On répand dans le public une estampe, gravée il y a plusieurs années, mais qui était restée dans le plus grand secret: elle a été faite à l'occasion de la démolition qu'on voulait faire de la *colonne Médicis* (1). Elle représente l'extérieur de cet ouvrage, et la coupe intérieure est perpendiculaire. Dans un coin du tableau, on voit l'ignorance en bonnet d'âne, qui amène à sa suite

(1) Cette colonne fut ainsi nommée du nom de Catherine de Médicis qui la fit construire dans l'angle d'une cour latérale de l'*Hôtel de la Reine*, depuis *Hôtel de Soissons*. Le prince de Carignan, dernier propriétaire de ce monument, étant mort chargé de dettes, ses créanciers obtinrent la permission de le faire démolir pour en vendre les matériaux. Cette démolition s'opéra pendant les années 1748 et 1749; et la colonne allait y être comprise, lorsque Bachaumont

des pionniers et autres ouvriers prêts à démolir. Au pied de la colonne se trouvent des sauvages qui se disposent à la défendre. Ils supportent les armes de M. Bignon, alors prévôt des marchands. On sait que ce fut M. de Bachaumont qui s'opposa pour lors à cette barbarie, ayant acheté le monument. Cette gravure, conséquemment très-injurieuse au prévôt des marchands, avait été supprimée : elle reparaît depuis peu, à l'occasion des travaux qu'on fait dans l'hôtel de Soissons.

30.—Le discours de M. Thomas continue à faire grand bruit. On assure qu'on en avait supprimé déjà plusieurs phrases avant la lecture : on trouve qu'on n'a pas tout retranché. On cite la devise qu'il avait donnée : *o utinam!* on n'a pas voulu la laisser imprimer.

31. — *Catéchisme de l'honnête homme, ou Dialogue entre un Caloyer et un Homme de bien; traduit du grec vulgaire, par D. J. J. R. C. D. C. D. G.* (1).

Tel est le titre d'une très-petite brochure fort rare. Il paraît qu'on veut la mettre sur le compte de Rousseau; bien des gens la donnent à M. de Voltaire. Les personnes un peu instruites ne l'imputent ni à l'un ni à l'autre. On prétend que cet ouvrage n'est que le précis, mis en dialogue, d'un plus ancien, connu de tous les gens de lettres, attribué à Saint-Évremond, quoi qu'il y ait bien de l'apparence qu'il n'en soit pas. On a lieu de

se présenta pour l'acquérir dans l'intention de la donner à la Ville, à la condition qu'elle serait conservée. On la lui adjugea pour 1500 livres. L'emplacement de l'hôtel fut acquis par les magistrats de la Ville, qui y firent commencer, en 1762, la construction d'une halle aux blés terminée en 1772. La colonne de Médicis fut conservée, suivant l'intention de Bachaumont, et on la voit encore adossée au mur extérieur de la Halle. — R.

(1) D. Jean-Jacques Rousseau, ci-devant citoyen de Genève. 1764, in-12 de 68 pages. Cet opuscule de Voltaire se trouve dans ses *Œuvres*. — R.

le soupçonner du roi de Prusse, ou peut-être de La Métrie, mort à la cour de ce prince. Quoi qu'il en soit de la génération de cet écrit peu répandu, mais fort recherché, il est du nombre de ceux qui n'auraient jamais dû voir le jour; malheureusement il est imprimé et conséquemment indélébile.

1er SEPTEMBRE. — La littérature essuie des modes, ainsi que tout le reste. Depuis quelque temps les génies se sont tendus vers la finance et la politique. Les calamités de l'État ont fait naître des écrits vigoureux, presque dignes des beaux jours des républiques d'Athènes et de Rome. On y voit la liberté palpitante rendre ses derniers soupirs avec la plus grande énergie. On sent bien que nous voulons parler des belles remontrances que nos divers parlemens ne cessent de faire en ces temps orageux. Celles de Bordeaux ne sont point inférieures à celles de Paris et de Rouen, elles enchérissent même, et n'approchent point encore, à ce qu'on assure, de celles de Grenoble.

2. — L'ouvrage de M. Thomas fait un bruit du diable à la cour; les fermiers-généraux surtout s'en plaignent. Malgré les retranchemens qu'on assure y avoir été faits par l'Académie, on y trouve encore des choses trop fortes pour des temps où l'adulation et la mollesse ont énervé toute la vigueur des ames. On est surpris qu'un homme attaché à un ministre ait parlé avec tant d'amertume de l'administration moderne. Ce langage ferait honneur au maître, s'il l'avait entendu.

3. — On crie plusieurs arrêts du Conseil qui suppriment les beaux écrits dont on a parlé. Il semble qu'on veuille interdire aux parlemens la liberté de faire imprimer ces grands morceaux d'éloquence, propres à trans-

mettre dans les mains des particuliers les sentimens mâles et généreux des vrais patriotes. Celui contre Bordeaux est adroit, en ce qu'il donne cet écrit et les autres comme propres à décourager les peuples; et c'est sur ce motif qu'il est fait une défense générale aux imprimeurs de France de dévoiler ainsi les secrets de la cour et des parlemens sans son approbation. Cet écrit, comme littéraire, est attribué au sieur Moreau, appelé l'avocat des finances.

5. — M. l'abbé Yvon, ce fameux proscrit comme complice et auteur de la Thèse de l'abbé de Prades, revenu depuis quelque temps en ce pays, avait annoncé qu'il faisait un ouvrage capable de surprendre. Il paraît cet ouvrage, et il étonne en effet, non par la manière dont il est traité, mais par son but extraordinaire dans un pareil homme; c'est une réponse à la lettre de *J.-J. Rousseau à Christophe de Beaumont*, archevêque de Paris (1). On est tout-à-fait émerveillé de voir un apôtre de l'athéisme tourner casaque et servir de bouclier à M. de Beaumont.

Il ne paraît encore que la première partie de cet ouvrage, qui doit contenir quinze lettres; elle renferme une préface fort longue, suivant l'usage de ce verbeux métaphysicien, et la première lettre: c'est-à-dire que pour réfuter une brochure très-mince, ce champion volumineux se dispose à donner au public une suite de trois ou quatre in-octavo. Quant au style, personne n'osera le mettre en parallèle avec la plume brûlante de Rousseau.

7. — On a repris aujourd'hui *Mariamne*, avec les

(1) *Lettre à M. Rousseau pour servir de réponse à sa lettre contre le Mandement de M. l'archevêque de Paris;* Amsterdam (Paris), 1763, in-8°. L'auteur, qui promettait quinze lettres sur ce sujet, n'en a donné que deux, contenues dans ce volume. — R.

changemens *qui ont paru nécessaires*, disait l'affiche. Le concours n'a pas été nombreux, comme il l'est aux pièces de M. de Voltaire, et tout cet appareil n'a point fait, ainsi qu'on l'espérait, la sensation d'une pièce nouvelle. Les innovations se réduisent au rôle de Varus, auquel l'on en a substitué un autre. Il se trouve dans la même position, et dit à peu près les mêmes choses et les mêmes vers. Beaucoup de spectateurs ont regretté de grandes beautés de détail supprimées dans les changemens faits à cette tragédie.

9. — *Les Remontrances* de Grenoble annoncées comme un chef-d'œuvre de liberté et d'énergie (1), sont ici de la plus grande rareté et ne se vendent point. Nous venons de les lire, elles soutiennent la réputation qu'elles ont; et, comme on l'a dit, les Cicéron, les Démosthène, les grands orateurs des anciennes républiques, se trouveront revivre dans un si bel ouvrage.

11. — M. de Voltaire avertit dans toutes les gazettes, dans tous les ouvrages périodiques, que son édition de Corneille est prête; qu'il ne tiendra point à lui qu'elle ne paraisse; mais que les gravures ne sont point finies, que ce sera pour l'année prochaine.. Il est étonnant que depuis que le public est dupe des souscriptions, il y donne encore.

M. de Voltaire profite de l'occasion pour faire une nouvelle protestation contre tout ce qui paraît sous son nom. Il déclare que les Cramers seuls ont droit d'imprimer ses ouvrages, et qu'il n'avoue que ce qui sort de leur imprimerie.

12. — Le sieur Moreau continue à se décrier en prêtant sa plume d'une façon vile et méprisable. On lui met

(1) V. 1er septembre 1763. — R.

sur le corps différentes Lettres du Chancelier aux Cours souveraines, entre autres celles au parlement de Bordeaux et de Grenoble. Ces pièces, comme littéraires, (et c'est le seul point de vue sous lequel nous les envisageons) sont pleines d'un amas de phrases boursouflées et puériles : on y remarque même un ton de persiflage indécent dans la bouche du grave magistrat qu'on fait parler. Le tout est assaisonné d'une amertume qui sent l'auteur accoutumé à écrire des satires, et non le personnage suprême, qui tempère, qui calme les esprits trop exaltés.

13. — *Profession de Foi philosophique* (1). C'est le titre d'une brochure légère, où l'on cherche à tourner en ridicule les ouvrages de M. Rousseau. Il est fort aisé de le faire, rien ne prêtant plus à la parodie que le sublime, soit en style, soit en action, soit en morale. On ne peut se dispenser de rendre justice à l'esprit et à la bonne plaisanterie de l'auteur. On n'en dit pas le nom; mais c'est un des meilleurs ouvrages faits contre l'immortel Rousseau. Il est plein des égards et des considérations qu'on doit au grand homme.

18. — *Les quatre Saisons, ou les Géorgiques françaises*, par M. le cardinal de Bernis. C'est le pendant des *Quatre Parties du Jour* : même délicatesse, mêmes graces, même imagination riante et facile; trop de profusion encore d'images, de richesses poétiques, mais plus de philosophie; en un mot, la muse de M. de Bernis n'est pas moins agréable sous sa calotte rouge qu'en petit rabat. Cet ouvrage a l'air d'un larcin d'ami, par les fautes typographiques de l'imprimé. On critique égale-

(1) Par Bordes. Amsterdam, 1763, in-12 de 35 pages. — R.

ment le titre de *Géorgiques françaises*, qu'on attribue à l'éditeur.

20. — Il court dans le monde une *Lettre* manuscrite *à M. J.-J. Rousseau.* On l'attribue à une dame qui joint aux graces de la figure et de la jeunesse, celles de l'esprit et de la belle littérature. Elle rétorque ingénieusement contre cet écrivain quelques expressions, quelques façons de penser de cet auteur qui, isolées, paraissent fort ridicules ou fort impertinentes. Cette plaisanterie trop longue ne peut être placée ici.

21. — Le père Cérutti, Jésuite âgé de vingt-quatre ans, le fameux auteur de leur *Apologie* (1), est à Paris en abbé. Il part pour Avignon; il travaille à une continuation de son ouvrage. Ses premières visites ont été chez MM. d'Alembert et Duclos; ce qui a fait dire plaisamment à ce dernier, qu'on n'avait rien à craindre de ce Jésuite, que cette double visite valait une abjuration.

23. — *Clovis, poëme héroï-comique, avec des remarques historiques et critiques* (2). C'est le même plan que celui de Desmarets, allongé de plusieurs chants; il est en vers de dix syllabes. On sent qu'il est traité d'une façon moins grave. L'*Orlando furioso* paraît avoir été le modèle de l'auteur, modèle qu'il n'a pas attrapé à beaucoup près. Il a parodié Desmarets, comme Voltaire a parodié Chapelain; il n'est pas plus heureux dans cette imitation : il y a pourtant de la facilité et du pittoresque dans sa versification.

24. — M. de Lauraguais ayant écrit à M. de Voltaire pour lui faire part de son séjour à la citadelle de Metz, cet auteur a pris la chose en plaisantant. Il paraît ignorer

(1) V. 25 février 1763. — R.

(2) Par Lejeune. La Haye (Paris), 1763, 3 vol. in-12. — R.

dans sa réponse (1) les motifs de la détention de ce seigneur; il le suppose en ce poste comme honoré de la confiance du roi; il le félicite, et ne doute pas que S. M. n'ait reconnu ses talens, en les récompensant aussi honorablement. C'est un persiflage aussi indécent que facile à faire.

25. — M. de Sauvigny nous a lu une tragédie bourgeoise en un acte dans le goût d'*Otello*. C'est un mari qui surprend chez lui un ancien amant de sa femme, il la soupçonne d'adultère. Cette pièce, le coup d'essai de l'auteur, a de beaux vers de sentiment, mais qui perdent beaucoup par l'invraisemblance des situations; elle n'est point imprimée; elle s'appelle *Zélide*.

26. — Les Comédiens Français ont donné aujourd'hui la première représentation de *Blanche et Guiscard*, tragédie de M. Saurin, *imitée librement de l'anglais*, est-il dit sur l'affiche. Ce drame est vicieux dans ses caractères et dans sa contexture; il paraît d'abord prêter beaucoup par sa catastrophe sanglante et par la violence des passions où se trouvent les acteurs; mais l'instabilité des caractères, petits et grands, dans la même action, les rend impropres à la scène. On peut voir le sujet dans Gilblas, qui a été littéralement imité. Il se passe une reconnaissance dès le premier acte, ce qui est contre toutes les règles dramatiques.

Le coup d'épée que le connétable donne à sa femme, quoique couché sur le plancher, est merveilleusement exécuté. Bellecour le pousse avec toute la grace possible. Mademoiselle Clairon n'a pas joué avec le même succès qu'à l'ordinaire : elle fait Blanche. L'auteur a sup-

(1) Cette réponse que Wagnière reconnaît avoir été adressée au comte de Lauraguais par Voltaire manque dans toutes les éditions de ses *Œuvres*. — R.

primé le rôle de Constance, plus théâtral, et qui aurait pu faire un plus grand effet.

M. le chevalier de La Morlière publie qu'il avait déjà traité le même sujet : le public doit être fâché de ne pas voir du tragique de sa façon.

27. — M. de Bullionde, capitaine de carabiniers, chevalier de Saint-Louis, est mort depuis quelque temps; il n'avait que vingt-deux ans. Son essai dans la littérature, *la Pétrissée* (1), quoique des plus médiocres, mérite qu'on jette quelques fleurs sur son tombeau.

30. — Il est beaucoup question de l'édition de Tacite, à laquelle on travaille sous les auspices de l'abbé Brotier, ci-devant Jésuite. Ce savant, très-estimé en cette partie, a restitué les passages tronqués de l'historien latin (2). On assure que c'est de la plus grande beauté et dans le vrai goût de l'original; les Anglais surtout en font grand cas, et attendent avec impatience cette rare production. Cet abbé Brotier est regardé comme ayant travaillé, en tout ou en grande partie, à *l'Appel à la Raison*.

1^er^ OCTOBRE. — Garrick, ce fameux acteur et directeur d'un des théâtres de Londres, est à Paris depuis quelque temps. Il est venu à nos spectacles, il a fait connaissance avec nos acteurs, sur lesquels il ne s'explique que vaguement et avec des louanges qui indiquent des restrictions. On prétend que mademoiselle Clairon avait pris des leçons de lui pour la pièce de M. Saurin, auquel cas elle n'a point fait honneur à son maître. Cette

(1) *La Pétrissée, ou le Voyage de sire Pierre en Dunois*, badinage en vers, où l'on trouve entre autres la *Conclusion de Julie, ou la Nouvelle Héloïse;* La Haye et Paris, 1763, in-12. — R.

(2) Le travail fort estimé de Brotier sur Tacite a été publié en 1771, 4 vol. in-4°. Il n'a point restitué, ce qui malheureusement n'était pas possible, mais suppléé les passages perdus. — R.

vres du Philosophe bienfaisant. On lit dans la préface un portrait de ce monarque, qui est une espèce d'historique de sa vie, par M. le chevalier de Solignac. Cet ouvrage ne peut que faire honneur au roi dont il porte le nom : tout en est très-estimable, à ne le regarder que comme production d'un citoyen, et on ne peut lui refuser des éloges en n'y considérant que l'homme de lettres. Dans les observations sur le gouvernement de Pologne, on lit : « Nous n'avons que trop souvent sujet de nous plaindre du choix que nous avons fait de nos rois. A peine avons-nous élevé nos rois sur nos têtes, qu'ils tâchent de nous écraser : ils voudraient anéantir tout ce qui a contribué à les mettre sur le trône... » C'est un roi qui parle !

13. — On fait un conte assez plaisant pour donner matière à une comédie : en conséquence nous allons en donner l'extrait. On rapporte qu'à Roye le lieutenant-général faisait la cour à une demoiselle qui paraissait agréer son hommage. Un officier se mit sur les rangs, il ne put effacer le robin. Dans un accès de rage il le tire à part, lui déclare qu'il faut cesser ses assiduités auprès de la demoiselle, ou se déterminer à se battre. Le magistrat, homme de cœur, lui répond que rien n'est capable de l'intimider : il accepte le défi. Tous deux rendus au champ de bataille, le robin annonce qu'il ne sait point se battre à l'épée, mais qu'il a apporté des pistolets. Il en fait voir deux, donne à choisir au militaire, lui présente ensuite de quoi charger le sien. La préparation faite, il continue d'offrir généreusement à son rival de tirer le premier : celui-ci tire, l'autre tombe ; il le croit mort, va prendre la poste et part. Quelque temps après, il rencontre quelqu'un de l'endroit, qui lui demande « ce qu'il était devenu, pourquoi il était parti sans dire mot. —

Vous ne savez pas mon affaire, réplique l'officier surpris : c'est moi qui ai tué votre lieutenant-général. — Vous n'y pensez pas, repart en riant le quidam : il est plein de vie; il vient d'épouser mademoiselle une telle... » Coup de foudre pour le militaire : il voit d'un coup d'œil toute la supercherie; il reconnaît combien il a été dupe, il finit par en rire, et par avouer son étourderie. Le fait est que le magistrat lui avait présenté des balles artificielles, au moyen de quoi le pistolet n'était que chargé à poudre. Il avait fait le mort, se doutant bien de l'évasion de l'autre, etc.

15. — M. Mathon, jeune homme qui a des velléités de littérature, vient de débuter par de petites Lettres sur le Salon (1). On sent bien qu'à cet âge il ne peut discuter profondément un art tel que la peinture : c'est plutôt une description historique qu'une critique raisonnée des différens peintres. Il écrit d'une manière agréable et qui se fait lire.

16. — *Épitre à Lucinde, par un sage.*

Oui : c'est Lucinde (2) que j'ai vue :
C'est ainsi qu'elle eût soupiré;
Oui, c'est bien cette ame ingénue,
Qui s'épanouit par degré :
Enfin, c'est la nature même,
Dans toi c'est elle que l'on aime;
Tu dictes ses plus douces lois;
Dans tes regards elle respire,
Sur ta bouche elle vient sourire,
Elle s'exprime par ta voix.

(1) Charles-Joseph Mathon de La Cour a publié, de 1763 à 1767, des *Lettres sur les peintures, les sculptures et les gravures exposées au salon du Louvre en* 1763, 1765 *et* 1767, trois parties in-12. — R.

(2) Mademoiselle Doligny, qui a joué le rôle de *Lucinde* dans *l'Oracle*. — R.

Qu'elle soit toujours ton modèle :
Elle est la mère des succès ;
Pour reconnaître ses bienfaits,
Sois toujours naïve comme elle.
Sa beauté dédaigne le fard.
Suis l'exemple qu'elle te donne :
La simple fleur qui la couronne
Vaut tous les prestiges de l'art.
De mille fous l'essaim frivole
Viendra bientôt grossir ta cour :
Ah ! crains leur encens qui s'envole
Aussi vite que leur amour !
Leurs cœurs ressemblent à leurs têtes ;
Garde-toi de ces séducteurs :
Ils t'écriraient sur leurs tablettes,
Et puis iraient tromper ailleurs.

Je sais, si tu voulais m'en croire,
Celui qu'il te faudrait choisir :
Il est amoureux de la gloire,
Très-indulgent pour le plaisir ;
Il fuit le faste et l'étalage :
En un mot, cet amant, c'est moi...
Tu t'offenses de mon hommage ?
Il est indiscret, je le vois.
Un Mentor déplaît à ton âge.
Flore n'aime que le printemps.
Lucinde ! tu n'as pas vingt ans,
Et j'ai le malheur d'être sage.

18. — Annonce d'une gazette de Londres du 23 septembre : « Il est arrivé dans cette ville un Français, célèbre par plusieurs excellens ouvrages philosophiques. Il se nomme M. de Vergy. L'objet de son voyage en Angleterre est de voir des hommes. »

Dans la gazette suivante, M. de Vergy a fait insérer cette réponse :

« M. de Vergy est fort sensible à l'honneur qu'on lui fait de le mettre dans les papiers publics. Il ne mérite pas certainement une distinction aussi flatteuse; mais il prie messieurs les Anglais de croire qu'il est autant d'hommes à Paris qu'à Londres, dans le sens philosophique que le gazetier paraît avoir voulu attacher à ce mot, et qu'il n'est pas venu ici dans l'espoir ridicule de trouver l'humanité plus parfaite. Sans mépris et sans enthousiasme pour tout être, portant un grand ou un petit chapeau, un turban ou un bonnet carré, il est persuadé que tout est au mieux, et même le petit orgueil qui prétend à la supériorité. »

Quel est ce M. de Vergy (1), « Français célèbre par d'excellens ouvrages philosophiques ? » C'est un problème à résoudre. Le ton modeste de sa réponse donne lieu de croire qu'il aurait réformé cette erreur du gazetier, si c'en eût été une : d'un autre côté, on ne connaît ici aucun auteur de traités philosophiques, nommé Vergy. Est-ce un nom supposé d'un homme de lettres plus connu ? C'est le point de la question.

19. — M. Thomas, secrétaire de M. le duc de Praslin, connu par ses triomphes académiques, et surtout par son *Éloge de Sully*, vient d'être nommé secrétaire interprète des Cantons suisses pour le roi. Il doit cette grace à M. de Praslin, qui a cherché à l'attacher au gouvernement, pour lever l'obstacle qu'on opposait, et mettre cet homme de lettres en état d'être adopté pour membre de l'Académie, si l'occasion s'en présente.

(1) L'avocat Treysac de Vergy, dont il sera souvent parlé dans la suite de ces *Mémoires*, n'était alors connu que par deux ouvrages publiés sous le voile de l'anonyme, *Les Usages*, et une *Lettre à M. le marquis de Liré*. On a lieu de croire qu'il était chargé d'une mission secrète à Londres. — R.

L'Académie ne reçoit point dans son sein des gens qui ont un service particulier auprès des grands, à moins que ce ne soit chez les princes.

20. — *Vers des Lorrains au roi* STANISLAS,

A l'occasion du trône de Pologne, vacant par la mort du roi électeur de Saxe.

Par l'abbé PORQUET.

Peuple ami de la liberté,
Qui dans un roi ne chérissez qu'un sage,
Venez à Stanislas rendre un troisième hommage,
C'est le rendre à l'humanité.
Mais vous, ô Stanislas! vous des rois le modèle,
A votre propre loi seriez-vous infidèle?
Vous régnez sur nos cœurs, que voulez-vous de plus?
La monarchie universelle
N'est que l'empire des vertus.

21. — M. l'abbé Bourlet de Vauxcelles a fait hier en Sorbonne un sermon, (1) suivant l'usage, à l'occasion de la fête de sainte Ursule. Il a pris l'incrédulité pour matière de son discours; il a démontré que la foi se retirait de la France; il a prétendu que nos malheurs en tous genres ne le prouvaient que trop; il a pris occasion de là pour en faire un tableau des plus tristes et des plus véhémens. On regarde ce discours, bien fait dans son genre, comme une déclamation également indigne et de l'orateur citoyen et de l'orateur chrétien. On prétend qu'il serait répréhensible, à beaucoup d'égards, sous ces deux points de vue.

22. — M. de Voltaire ne laisse passer aucune occasion de draper M. de Pompignan : il publie un quatrain à l'occasion des traductions de Jérémie, que vient de donner au public ce magistrat poète (2) :

(1) Non imprimé. — R. (2) V. 24 août 1763. — R.

Savez-vous pourquoi Jérémie
A tant pleuré durant sa vie?
C'est qu'alors il prophétisait
Que Pompignan le traduirait.

23. — M. l'abbé Couasnier Deslandes a fait aussi un *Éloge du duc de Sully*, qui a concouru avec celui de M. Thomas. Il a mis à la tête de son discours un avertissement préliminaire : là-dessus, bavardage peu honorable et qui prévient mal. Ses notes sont plus philosophiques qu'historiques, et sentent souvent la déclamation. Son style est incorrect, lâche, diffus, son expression impropre.

25. — On parle beaucoup de l'opéra de *Scanderberg*, exécuté à Fontainebleau, le 22 de ce mois, avec la plus grande magnificence. La décoration de la mosquée surpasse tout ce qu'on en peut dire; les colonnes en sont garnies de diamans, et font un effet des plus surprenans: on prétend que c'est, en petit, l'imitation de celle de Sainte-Sophie. Ce drame est connu pour être de M. de La Motte; mais il ne l'avait pas fini. Le cinquième acte était d'une main étrangère (1), lorsqu'il fut joué en 1735. Ce même acte a été changé en paroles et en musique : on a également ajouté des morceaux de chant et de symphonie dans le corps de l'ouvrage.

27. — On vient d'imprimer dans le plus grand détail tout ce qui s'est passé au sujet des édits et déclarations. On y rend compte de la conduite qu'ont tenue ceux qui ont été chargés de veiller à leur enregistrement. Le rédacteur s'est particulièrement appesanti sur M. Dumesnil et M. de Fitz-James, sur lesquels il se permet beaucoup de licences. On les accable de sarcasmes, d'épigrammes,

(1) Le prologue et le cinquième acte étaient de Laserre. — B.

de chansons; on leur reproche leur naissance, que l'on dégrade au dernier point (1).

28. — M. Hume, ce philosophe anglais si connu dans la république des lettres, vient d'arriver à Paris : il est secrétaire intime du lord Herford, ambassadeur d'Angleterre en France.

29. — Mademoiselle Bihéron nous donne un spectacle des plus curieux et des plus intéressans. Cette fille, aussi active qu'industrieuse, s'est, depuis plusieurs années, appliquée à l'anatomie d'une façon si intelligente, qu'elle en exécute des modèles dans la plus grande perfection. Elle emploie toutes sortes de matières, à mesure qu'elle les trouve plus propres à faire illusion, et à rendre dans toute leur vérité les diverses parties qu'elle veut figurer. De tels ouvrages pourraient être fort utiles pour plusieurs opérations, et cette habile ouvrière devrait être encouragée par le gouvernement.

1er NOVEMBRE. — M. Marmontel ayant mis en drame son conte de *la Bergère des Alpes*, et M. de La Borde en ayant fait la musique, ces messieurs ont présenté leur ouvrage aux Italiens. Les comédiens, prévenus par le sieur Favart qu'il travaillait pour eux à la même pièce, ont refusé cette nouveauté, qui d'ailleurs ne leur a pas paru d'une bonté supérieure.

2. — M. le chevalier de La Morlière travaille à une suite de l'*Histoire du théâtre*, depuis 1720 jusqu'à nos jours. Il peut tirer un grand parti de ce morceau intéressant (2).

(1) Le marquis Dumesnil commandait la province du Dauphiné, et le duc de Fitz-James celle du Languedoc. L'un et l'autre, opposés aux parlemens et dévoués à la cour, furent révoqués de leurs fonctions.

(2) Ce travail n'a pas été publié. — R.

5. — *Lettres sur l'origine de la noblesse française*, par M. le chevalier d'Arcq (1). Cet auteur est connu pour être fils naturel de M. le comte de Toulouse. Il discute les trois systèmes du comte de Boulainvilliers, de l'abbé Dubos, et de M. le président de Montesquieu. Il établit le sien, qui tend à conclure que la noblesse n'est qu'une concession de nos rois. Il le développe avec clarté, avec élégance et érudition.

6. — Il s'élève un orage terrible contre M. Thomas. M. Véron de Forbonnais réclame ses dépouilles; il accuse cet orateur d'avoir pillé, de la façon la moins honnête, son livre des *Recherches et Considérations sur les finances de France;* il prétend que la troisième partie du discours de M. Thomas, et la meilleure sans contredit, est en entier extraite de son ouvrage, qu'il a rétréci et rapetassé étrangement. Il y a non-seulement puisé son plan, mais encore ses pensées, et quelquefois ses expressions. On voit dans l'*Année littéraire* un long détail sur ce plagiat. Cette découverte diminue de beaucoup la haute idée que certaines gens avaient des connaissances profondes de M. Thomas. On se met en garde contre lui, et l'on craint qu'il n'ait déjà fait des larcins plus adroits, qu'on découvrira peut-être un jour. L'Académie Française doit être piquée qu'on lui en ait imposé à ce point; et M. Thomas doit craindre que cette mésaventure ne l'exclue de sa prétention à cette compagnie.

7. — On a donné aujourd'hui la première représentation du *Comte de Warwick*, tragédie de M. de La Harpe. Ce héros célèbre joue un grand rôle dans les querelles fameuses des maisons de Lancastre et d'York, connues sous le

(1) Attribuées à l'abbé Mignot de Bussy par l'auteur du *Dictionnaire des anonymes*. — R.

nom de *la Rose rouge* et de *la Rose blanche*. Le drame a fait la plus grande sensation : on y remarque une conduite sage. Un de ses plus grands mérites, c'est d'être éloigné de toutes les tragédies modernes. La simplicité de sa conduite s'étend au style, qui n'a rien de cette bouffissure si à la mode. Mademoiselle Dumesnil fait le rôle de Marguerite d'Anjou, avec un succès qui doit exciter la jalousie de sa rivale (1) qui n'y joue point. Il y a tout à espérer d'un auteur qui, a vingt-trois ans, fait un ouvrage aussi bien conduit. Il ne faut pas dissimuler, pourtant, que Shakspeare est un dangereux adversaire pour ce jeune homme, et qu'on voit une infinité de réminiscences dans son drame.

8. — Nous allons consigner ici trois anecdotes concernant M. le chevalier de La Morlière. Elles peuvent fournir des traits fort piquans pour le dramatique. D'ailleurs, cet ouvrage étant des espèces de Mémoires pour servir à l'histoire des gens de lettres, la vérité nous oblige de tout dire à charge et à décharge.

M. de La Morlière est un excellent comédien. Il y a quelques années qu'étant retourné à Rouen, où il avait un tailleur pour créancier, celui-ci le rencontre, l'aborde, et lui demande sa dette. Le chevalier le regarde avec indignation, lui baragouine de l'allemand, au point d'en imposer à cet homme, qui lui demande pardon et s'en va.

Le chevalier continue son rôle de baron allemand, s'introduit chez un conseiller du parlement, séduit sa fille et lui fait un enfant, lui promettant de l'épouser. La grossesse reconnue, le conseiller est obligé de consentir au mariage. Dans cet intervalle, le chevalier fait écrire au père, par un de ses amis de Paris, qu'il se défie

(1) Mademoiselle Clairon. — R.

d'un certain baron allemand, qui n'est autre chose que La Morlière. Étonnement du conseiller, qui se met en garde. Les couches se font sourdement, et, sous quelque prétexte, on renvoie le prétendant. Celui-ci continue ses assiduités auprès de la fille, qui veut à toute force l'épouser. Dans cet intervalle, il se présente un parti qu'on propose au père : il accepte, mais il ne peut déterminer sa fille. La Morlière tient bon, se présente toujours pour tenir sa parole, et fait arriver lettres sur lettres, qui confirment que c'est un imposteur, qu'on craigne tout de lui, qu'il est homme à déshonorer une fille et à le publier; qu'il faut éconduire un pareil scélérat à prix d'argent. Le père le tire à part, lui déclare qu'il lui donnera dix mille francs, s'il veut se désister, tenir le secret et laisser faire le mariage de sa fille. Il éloigne bien loin la proposition : dix mille francs à un homme comme lui! Bref, on lui en offre trente, qu'il accepte, et il déloge.

L'autre tour du même homme est à l'égard d'une femme mariée, qu'il séduit également, qu'il engage à quitter son mari, marchand à la place Maubert, et à lui voler tout ce qu'elle trouvera pour vivre heureuse avec lui. Elle accepte tout : le jour pris, elle part, après avoir pillé tout ce qu'elle peut, se rend dans une allée où est un jeune homme, ami de La Morlière, qu'elle savait devoir l'attendre. Elle monte dans un fiacre; elle est conduite dans un quartier isolé, où elle est introduite dans un appartement : il prend l'argent, sous prétexte de le serrer, sort, en laissant la femme avec le jeune homme; va chez le mari, lui conte ce qu'il a vu et ce qu'il sait du prétendu enlèvement; lui dit qu'il voie s'il n'a point été volé. Cela se reconnaît bien vite. Alors il déclare qu'il va le conduire où est sa femme : ce qu'il exécute.

Le jeune homme est emprisonné comme complice du vol; La Morlière triomphe, et se trouve hors de toute atteinte.

9. — En applaudissant à l'ouvrage de M. de La Harpe, on donne lieu de rechercher sa vie et ses mœurs. On en fait un portrait affreux. C'est déjà un monstre d'ingratitude et de noirceur, si l'on en croit tout ce qu'on en dit. Il faut prendre garde que la jalousie des talens ne cherche à se venger sur le caractère.

Mademoiselle Clairon, à la pique particulière qu'elle a contre l'auteur, d'avoir fait une pièce où elle ne devait pas jouer, joint une jalousie prodigieuse contre sa rivale; elle rejaillit sur le jeune homme. Elle accrédite, elle favorise, elle répand tant qu'elle peut les mauvais bruits qui courent sur le compte de ce dernier.

10. — M. l'évêque du Puy ne cesse de s'élever contre la philosophie moderne avec plus de mission que son frère. Il est à craindre qu'il n'ait pas plus de succès. Il attaque courageusement et avec force plusieurs de nos auteurs vivans, et même morts; il en veut spécialement à M. Rousseau de Genève. Estime des sciences naturelles, esprit de doute, tolérantisme, patriotisme, voilà les qualités que M. l'évêque du Puy attribue à la philosophie moderne, et qu'il prétend réfuter dans son *Instruction Pastorale*. Cet ouvrage est traité supérieurement dans son espèce; il est d'un homme instruit et pénétré de son état.

11. — On répand un bon mot qu'on attribue à M. le duc d'Ayen. Sans en discuter le mérite intrinsèque, il donne une idée de la tournure d'esprit des courtisans. C'est à l'occasion du vice-chancelier (1). Lorsqu'on lui en

(1) Le chancelier de Lamoignon ayant été exilé et Feydeau de Brou s'étant

donna la nouvelle : « Je ne vois, dit-il, dans tout cela qu'un vice de plus dans l'État. »

13. — Les Italiens ont donné hier *Zélie et Lindor*, drame nouveau en un acte mêlé d'ariettes, musique de M. Rigade, paroles de M. Pelletier. Ces auteurs inconnus chacun dans leur genre, n'acquerront pas beaucoup d'illustration par l'ouvrage en question.

14. — Les vers suivans sont d'un jeune auteur anonyme ; ils méritent d'être exceptés du fatras des *Scriblers*.

LE TOUCHER JUSTIFIÉ.

A mademoiselle ***.

Pourquoi me grondez-vous quand votre collerette
Rend mon œil attentif et ma main inquiète?
Ah! répondez, Climène, et parlez sans détour :
Le respect vous plaît-il aux dépens de l'amour?
Lorsque dans nos jardins je vois la fleur nouvelle,
J'y porte, en souriant, un regard curieux ;
Mais je ressentirais une peine cruelle
S'il ne m'était permis que d'y porter les yeux :
Ma main veut y toucher, et quand sur chaque feuille
Le désir innocent a promené mes doigts,
Son parfum me séduit, il faut que je la cueille :
Ainsi pour un plaisir j'en ai trois à la fois.

Tel est l'ordre de la Nature ;
Elle nous a fait naître avec des sens jaloux.
Vous, qui les enchantez, prévenez leur murmure ;
Ou n'en flattez aucun, ou contentez-les tous.

— Les Italiens, inépuisables en nouveautés, donnent aujourd'hui *les Jalousies d'Arlequin*, pièce italienne, pour servir de suite aux *Amours de Camille et d'Arlequin*. La pièce est du sieur Goldoni.

démis, le 11 octobre 1763, de la charge de garde-des-sceaux, René-Charles de Maupeou obtint la place du démettant et le titre de vice-chancelier. — R.

16. — On a donné aujourd'hui aux Italiens la première représentation du *Rendez-Vous*, comédie en un acte et en vers, mêlée d'ariettes. Les paroles sont de M. Légier, la musique de M. Philidor. Le drame ne vaut pas la peine qu'on en fasse mention. On voit dans la musique le talent soutenu de l'auteur se fortifier, se nourrir, s'étendre, et acquérir de plus en plus de la vigueur et de la consistance.

— *Éloge historique du cardinal Passionnei* (1). Ce prélat, mort au mois de juillet 1761, était né en 1682 : c'était un savant profond dans les antiquités et dans les discussions canoniques. Il a fait une Oraison funèbre du prince Eugène, très-applaudie dans son temps. Cet éloge contient beaucoup de recherches et de détails érudits. Le cardinal était associé étranger de l'Académie des Belles-Lettres, et bibliothécaire du Vatican. On désirerait dans cet Éloge plus de morceaux relatifs à la vie privée de ce prélat.

17. — Nous avons entendu lire aujourd'hui une tragédie manuscrite de M. de Rochefort : c'est une nouvelle *Pénélope* (2), traitée dans le goût de l'antique. Il a essayé de remplir les entr'actes d'une musique analogue au sujet, et il paraît avoir réussi ; du moins il donne matière à un grand harmoniste de développer toutes les richesses de son art. Le drame est très-simple, dénué de cet amour secondaire qu'y a introduit M. l'abbé Genest. L'auteur, pénétré de son Homère, en a tiré grand parti, et a inséré dans son drame tout ce qu'il a pu extraire de ce grand poète.

(1) Par l'abbé Goujet. La Haye, 1763, in-12. — R.

(2) L'abbé Genest a fait jouer, le 22 janvier 1684, une tragédie de *Pénélope*, reprise plusieurs fois. — R.

19. — M. de Sauvigny, peu content du succès médiocre de son *Socrate*, a pris le parti de le mettre d'abord en quatre actes, et puis en cinq. Il est à présumer que ce drame en deviendra détestable. L'action, déjà très-peu chaude, n'en sera que plus froide, et le remplissage qu'il faudra mettre diminuera absolument le mérite de la versification, en général assez bien faite, mais désormais lâche, diffuse, et noyée dans des dialogues trop allongés.

Cet auteur fait actuellement des *Apologues Orientaux*, qui s'impriment et paraîtront incessamment.

20. — On lit dans la trente-troisième feuille de l'*Année Littéraire*, page 177, l'anecdote suivante : « Il y a dans Paris un homme de lettres (1) qui a pris la peine d'examiner les soixante-dix premières pages de ce livre si vanté (*l'Esprit des Lois*)... Il a trouvé dans ces soixante-dix pages un si grand nombre de faits et de citations fausses, tronquées ou altérées, que la discussion qu'il en a faite lui a fourni de quoi remplir deux volumes in-12, qui furent imprimés, et dont on tira cinq cents exemplaires. Le président de Montesquieu en fut si alarmé, qu'il se donna de grands mouvemens pour en empêcher la publication. Il y employa le crédit de tous ses amis, et fut assez heureux pour réussir... Elle (cette critique) fut communiquée à plusieurs personnes qui sont en état d'en rendre compte ; il s'en est même sauvé quelques exemplaires... »

C'est à l'auteur de l'*Année Littéraire* à justifier une imputation aussi hardie, et à constater une anecdote aussi intéressante.

21. — M. le marquis de Ximenès, ayant essayé vainement de se faire un nom comme auteur, se borne à

(1) Crévier. — R.

présent à se faire des protégés. Il a une cour de jeunes gens, dont quelques-uns sont déjà connus. Il a pris M. de La Harpe sous son égide et vient de faire imprimer une feuille où il exalte sa pièce au-dessus des nues (1) : « c'est ainsi, dit-il, qu'ont commencé Racine et Voltaire... » *Les Frères ennemis* accolés à l'*OEdipe!*

Il paraît une critique en libelle de cette même pièce : on l'attribue à M. de La Morlière, auteur connu de toutes ces satires clandestines.

22. — *L'Optique, ou le Chinois à Memphis ; Essais traduits de l'égyptien*, roman en deux parties de M. de Saint-Peravi. Il est malheureux pour cet auteur que *Zadig* et *Candide* aient été faits : il a une sorte de style, et son ouvrage n'est pas d'un sot ; mais un roman, après ceux-là, ne peut que déchoir.

23. — *Instruction pastorale de l'humble évêque d'Alétopolis, à l'occasion de l'Instruction pastorale de Jean-George, humble évêque du Puy.* Tel est le titre d'un pamphlet attribué à M. de Voltaire, touchant cette Instruction, qui a trois cents pages in-4° (2) avec des notes, et dans laquelle cet auteur est attaqué en plusieurs endroits et très-maltraité pour son compte. Celui-ci a voulu s'en venger par des sarcasmes, et il a accouplé au prélat le frère académicien. Cette plaisanterie n'est pas des meilleures ; elle n'empêche pas que l'ouvrage de M. du Puy ne soit très-estimé.

— M. le comte de Lautraguais est de retour en cette capitale. Cette grace, qu'on avait refusée à sa famille et à sa femme, a été accordée aux sollicitations de mademoiselle Arnould. Cette anecdote, très-glorieuse

(1) V. 8 décembre 1763. — R.

(2) V. 10 novembre 1763. — R.

pour les arts, mérite d'être conservée. On assure que mademoiselle Arnould a saisi l'instant de la sensation très-vive qu'elle a faite à la cour dans l'opéra de *Dardanus*, dans le rôle de Céphise; elle s'est jetée aux pieds du duc de Choiseul et a demandé dans cette posture pathétique le rappel de son Dardanus. Les entrailles du ministre galant se sont émues, il s'est prêté de la meilleure grace du monde à des instances si tendres. M. le comte de Lauraguais a cru devoir rendre hommage de sa liberté à son auteur; il lui a consacré les premiers jours de son retour. Pour ne point troubler ses plaisirs, madame de Lauraguais s'est retirée au couvent.

Nota. M. de Lauraguais n'est point de retour. La demande de mademoiselle Arnould, quoique très-séduisante, n'a pas produit un changement si merveilleux; elle contribuera pourtant beaucoup à ce rappel, qui ne tient, dit-on, qu'à la condition préalable, qu'on exige, de la séparation du comte d'avec son épouse.

25. — Dans une suite du compte historique qui a été rendu de la conduite de M. Chastelier Dumesnil en Dauphiné (1), on lit cette chanson. Elle fait anecdote, et mérite d'être consignée ici.

Margot la ravaudeuse
A dit à Dumesnil:
Cousin, je suis bien gueuse;
Viens rebattre mon lit,
Comme ton aïeul Blaise,
Qui jadis l'a battu
Pour un quart d'écu!

On prétend M. Chastelier petit-fils d'un cardeur de laine.

(1) V. 27 octobre 1763. — R.

On lit dans la même relation le détail d'un placard séditieux, affiché à Grenoble, dont voici les paroles :

O FRANCE ! ô PEUPLE ESCLAVE ET SERVILE !
EN MÉPRISANT LES LOIS
ON T'ARRACHE TES BIENS
POUR T'EN FORMER DES CHAÎNES.
LE SOUFFRIRAS-TU,
PEUPLE ASSEMBLÉ ?

25. — M. Marmontel a été élu de l'Académie Française avant-hier. Il avait essuyé depuis long-temps plusieurs refus. L'extrême licence avec laquelle il avait parlé d'un grand seigneur (1) au souper d'une actrice, et la bassesse avec laquelle il avait désavoué ensuite cette satire, contre-balançaient ses talens littéraires. Son ennemi a eu la générosité de finir par le mépriser.

26. — Mademoiselle Mazarelli, cette fameuse courtisane connue par ses aventures et par son procès, vivait depuis quelque temps avec M. de Monterif. Elle a puisé dans le sein de cet académicien un goût pour la belle littérature. Elle s'est évertuée en conséquence. Elle avait concouru pour le prix de l'Académie, et son discours paraît imprimé. Il est sans doute très-bon pour une femme de cette espèce ; mais son *Éloge de Sully* est d'un pinceau mort et sans vigueur. Quoiqu'il y ait apparence que son Anacréon y ait mis la main, on n'y retrouve aucun trait mâle qui caractérise le génie nécessaire pour une production de cette espèce. Il est vrai que M. de Monterif, plus délicat que nerveux, n'a jamais que sacrifié aux graces.

27. — On répand un bon mot du roi, que Sa Majesté peut avoir dit de très-bonne foi, mais qu'a relevé la ma-

(1) Le duc d'Aumont. — R.

lignité des courtisans. Lorsqu'il a été question de remplacer M. de Bougainville, le roi en parlait à quelques seigneurs, et demanda si ce serait M. Thomas. « Non, sire, répliqua M. de Bissy qui était présent, il ne s'est pas mis sur les rangs, car il ne m'est pas venu voir. — C'est qu'il ne vous croyait pas de l'Académie, » reprend Sa Majesté; et les courtisans de rire.

28. — Les Comédiens Italiens ont donné aujourd'hui une comédie en trois actes et en vers, intitulée *l'Heureux événement*. Cette pièce n'a pu aller jusqu'à la fin; elle est de M. Le Blanc, l'auteur de *Manco*. On a dit méchamment qu'elle ne ferait pas époque dans la vie de l'auteur.

29. — *Le Comte de Warwick* est imprimé. Il soutient sa réputation à la lecture. La pièce est dédiée au prince de Condé. On lit à la fin une lettre à M. de Voltaire, où ce jeune auteur développe son sentiment sur le genre qu'il embrasse. Il le fait avec une noblesse que ses ennemis traiteront de hauteur; il tranche, mais poliment, et sans nommer personne; elle est fort bien écrite. Il rend à M. de Voltaire tous les hommages qui sont dus au prince du Parnasse.

1er DÉCEMBRE. — Voici ce que nous recueillons concernant M. de La Harpe et sur quoi il paraît qu'on peut se fonder. M. de La Harpe est fils d'un porteur d'eau et d'une ravaudeuse, un enfant trouvé enfin, qui, ayant eu occasion d'être connu de M. Asselin, principal du collège d'Harcourt, fut reçu comme pensionnaire, sans payer pension. M. Asselin, homme de mérite, et connu par de très-bonnes productions, se fit un plaisir de cultiver le mérite naissant du jeune de La Harpe. Celui-ci répondit à ses soins, et s'est distingué d'une façon supé-

rieure; il a remporté presque tous les prix de l'Université. La satire est la première qualité qui se développe ordinairement dans un jeune poète. Celui-ci l'exerça d'une façon indécente envers ses maîtres, et même envers M. Asselin. Il trouva le secret de faire imprimer une pièce en vers où il s'égayait sur le compte de ces messieurs. M. Asselin, moins piqué pour ce qui le concernait, que jaloux de réprimer une licence qui pouvait faire tort à son pupille, obtint du lieutenant de police qu'il fût mis au Fort-l'Évêque; ce qui a été exécuté. Il a depuis fait des héroïdes; elles ont eu un médiocre succès. On a surtout trouvé très-mauvais que dans une préface il ait décidé impérieusement du mérite de tous les auteurs anciens et modernes. Il semble s'être corrigé depuis d'une morgue qui ne va point à un auteur naissant. Il a changé de ton dans la lettre à M. de Voltaire, dont on a parlé ci-dessus.

2. — La littérature vient de perdre M. l'abbé Prévost, mort il y a quelques jours subitement, en allant à une maison de campagne qu'il avait près de Chantilly. On doit regretter cet auteur estimable. Ses productions feront long-temps les délices des cœurs sensibles et des belles imaginations.

3. — *Lettre d'un Quakre à Jean-George Le Franc de Pompignan, évêque du Puy en Velay, etc., digne frère de Simon Le Franc de Pompignan.*

Au titre seul on doit juger à qui on attribue cette épître. M. de Voltaire cherche à y être plaisant. Il revient sur l'*Instruction pastorale* qui le blesse fort, et dont il parlerait moins si elle ne remplissait pas son objet. Il fait de vains efforts pour la rendre ridicule; elle triomphe de tous ses sarcasmes, dont la plupart tombent à faux

absolument. A ce titre de quakre il se permet des réflexions philosophiques trop connues pour avoir le mérite de la nouveauté, ainsi que la plupart de ses épigrammes.

5. — Le sieur Moreau, connu par son *Observateur Hollandais*, et qui depuis a fait bruit par différentes lettres écrites aux parlemens au nom du chancelier (1), vient d'être gratifié par le roi d'une charge de conseiller à la cour des Aides et chambre des Comptes d'Aix en Provence. Sa Majesté paie jusqu'aux frais de réception. Il est en outre depuis plusieurs années avocat des finances, charge dont il retire des honoraires considérables.

6. — On avait vu jusqu'à présent avec surprise que le célèbre Rameau ne fût pas décoré du cordon de Saint-Michel, honneur accordé aux gens qui s'illustrent dans les arts. Le plaisir que ses opéras ont fait à Fontainebleau, dans le dernier voyage, a renouvelé l'indignation publique sur un oubli aussi injurieux. L'honneur que lui a fait le roi de lui témoigner combien il avait été satisfait de sa musique, a enfin ouvert les yeux. Sa Majesté a ordonné qu'on lui expédiât des lettres de noblesse dont elle fera tous les frais. Il doit être aussi décoré du premier cordon qui sera vacant.

8. — *L'Anti-Financier, ou Relevé de quelqu'unes des malversations dont se rendent journellement coupables les fermiers-généraux, et des vexations qu'ils commettent dans les provinces, servant de réfutation d'un écrit intitulé :* Lettre servant de réponse aux remontrances du Parlement de Bordeaux, *précédée d'une Épître au Parlement de France, accompagnée de notes historiques, vol. in-8° de 107 pages.*

(1) V. 12 septembre 1763. — R.

Tel est le titre d'une brochure fort recherchée et contre laquelle on fait les perquisitions les plus vives, ce qui en rend le prix très-cher. On y épuise contre la gent financière tous les traits de la critique la plus amère, et on y rapporte assez de faits, quoique très-succincts, pour justifier ce qu'on en dit. Cet ouvrage, où l'auteur exhale peut-être un peu trop sa bile, n'est point dénué de mérite. La forme d'y traiter la matière est assez dure; mais le fond en est de la plus grande vérité. Il y a des endroits sublimes. Il paraît que son vœu est un impôt unique; il en déduit un intérêt réciproque très-avantageux au roi et à l'État.

— A la fin du *Mercure* de décembre on a mis pour satellite les observations du marquis de Ximenès en faveur de la tragédie de M. de La Harpe (1). Il a pris un prête-nom. C'était, sans doute, la seule façon de débiter cette fade production.

10. — Fréron, auteur de l'*Année Littéraire*, a été arrêté avant-hier après midi, par ordre de M. le duc de Choiseul, et conduit au Fort-l'Évêque. C'est pour avoir inséré dans son journal n° 34, il y a quinze jours, une lettre à lui adressée sur une famille d'Alsace, en route pour se rendre à Rochefort, et passer à Cayenne, arrêtée dans sa marche le 17 du mois dernier par la plus excessive misère, qu'un citoyen généreux a soulagée. Cet acte d'humanité rendu public n'a pas été vu du même œil à la cour; on en a fait un crime politique à l'éditeur. M. le duc de Choiseul, étant à table, entend parler de cette feuille : « Ce gueux, s'écrie-t-il, s'avise de parler de Cayenne! Qu'on m'ap-

(1) *Lettre aux auteurs du Mercure de France sur* LE COMTE DE WARWICK, *tragédie nouvelle en cinq actes et en vers, etc.*; 1763, in-12. Elle est signée Joubert. — R.

porte le n° 34. » On lui lit l'endroit. « Il couchera au Fort-l'Evêque, » s'écrie de nouveau le ministre courroucé. On ne doute pas que M. Thomas n'ait couvert sa vengeance sous le voile du bien public.

12. — Il paraît dans le monde un conte manuscrit de M. de Voltaire, qui a pour titre *Ce qui plaît aux Dames.* Il est dans le goût de *la Pucelle*, narré avec une naïveté charmante, orné de toutes les graces de son style. Il a environ cinq cents vers; il a toute la fraîcheur, tout le velouté de la jeunesse. Ses amis ne dissimulent pas que M. de Voltaire a cet ouvrage depuis plus de trente ans dans son porte-feuille (1).

15. — Fréron a été élargi hier. Il avait écrit une lettre à M. de Choiseul, où il lui représentait d'une façon pathétique combien peu il avait lieu de s'attendre à un traitement aussi injuste de la part d'un ministre qui l'avait honoré de sa protection.

Le ministre a répondu avec détail, en cherchant à justifier sa conduite, et en donnant à entendre quel crime politique c'était de dévoiler ainsi les négligences et l'inattention du ministère. Il a paru même révoquer en doute la vérité du fait conté par Fréron. Il a fini par dire qu'il verrait M. de Sartines, et qu'il lui procurerait son élargissement. Fréron a riposté, et, en récriminant sur les imputations de M. le duc, il lui a donné à entendre qu'on abusait étrangement de sa crédulité et de sa confiance. Toute cette correspondance est des plus risibles; elle est aussi indécente d'une part que de l'autre.

20. — *Le Caleçon des Coquettes du jour;* La Haye, 1763, in-8°. Cet ouvrage ordurier se désigne assez par

(1) Ses amis se trompent fort. Il me le dicta en le composant, et il fut fait en un jour et demi, vers la fin de novembre 1763. — W.

son titre, et ne mérite pas une plus grande analyse.

21. — L'histoire arrivée en Angleterre à M. d'Éon de Beaumont (1) donne lieu de faire des recherches sur son compte, et voici ce qui en résulte. Il passe pour avoir été employé dans les négociations de la paix plutôt par intrigue que par véritable choix du ministère. Sa première mission en Russie a été celle d'un spadassin. Le grand-duc voulait un maître-d'armes : on choisit M. d'Éon, qui avait ce talent, dans la confiance qu'il ménagerait le retour d'un ministre de France à Saint-Pétersbourg. Ce qu'on avait prévu arriva; il s'insinua dans l'esprit du grand-duc, fut de ses parties de plaisir; il fit entrevoir que la France enverrait volontiers un ambassadeur..... Il fut secrétaire d'ambassadeur, et enfin d'ambassade. On lui donna un brevet de capitaine de dragons. Dans cet intervalle, il publia quelques écrits sur le commerce, dont il se fit honneur. Ils pouvaient en faire à son auteur, mais il n'était que prête-nom, à ce qu'on prétend. On veut que ces écrits soient de son oncle et de M. Dupin, qui n'ont pas voulu réclamer. Quoi qu'il en soit, il était comblé de graces, avait deux mille écus de pension, le titre de ministre plénipotentiaire, et la croix de Saint-Louis, lorsqu'il a eu une rixe en Angleterre, chez le lord Halifax, contre un Français, M. de Vergy, à l'occasion de la paix dernière, que ce dernier prétendait honteuse, et qu'il a soutenue nécessaire. M. de Guerchy,

(1) Charles-Geneviève-Louise-Auguste-André-Timothée D'Éon de Beaumont, né à Tonnerre le 5 octobre 1728, mort à Londres le 21 mai 1810. Les aventures et les nombreux écrits de ce singulier personnage contribuèrent moins encore à sa célébrité que le voile mystérieux dont son véritable sexe fut si long-temps enveloppé. Comme tout devait être bizarre dans sa destinée, on a remarqué d'étranges contradictions sur les registres de la paroisse où il reçut le baptême ; on y lit : « *né* d'hier... a été *baptisée* par nous, » etc. — R.

ambassadeur, ayant voulu interposer son autorité, M. d'Éon n'en a tenu compte; ce qui l'a obligé à porter des plaintes à la cour de France. Depuis, M. d'Éon a passé dans la cité de Londres, et, malgré toutes les réclamations du ministère, il est inviolable. Le roi d'Angleterre ne peut le faire enlever de son asile. Il était important de conter une anecdote toute politique, mais qui regarde un homme de lettres.

22. — M. Marmontel a prononcé aujourd'hui son discours de réception à l'Académie Française. Malgré son ton pédantesque, et qui semblait exiger des applaudissemens, il n'en a reçu que quelques-uns en certains endroits. Il a fait valoir, comme il devait, la nécessité indispensable des hommes de lettres pour transmettre à la postérité les belles actions. Il a détaillé, d'une manière vraie et naturelle, les embarras, les inquiétudes d'un auteur isolé et qui ne trouve point dans ses amis les ressources dont il aurait besoin pour être éclairé dans la carrière qu'il parcourt. Ces deux morceaux, et une très-belle image sur l'Académie des Belles-Lettres, sauveront de l'oubli ce discours consacré, comme tous les autres, à la fadeur et à l'adulation. M. Bignon, directeur, a répondu d'une façon maigre et d'un ton rauque. Ensuite, M. de Marmontel a repris la parole, et a lu une épître en vers de dix syllabes, *sur la force et la faiblesse de l'esprit humain*. Ce morceau de poésie, qui n'a rien de neuf que la difficulté vaincue à l'égard de plusieurs systèmes de physique, rendus d'une manière assez pittoresque, n'est que d'un très-faible mérite, après les Discours Philosophiques de M. de Voltaire.

23. — M. l'abbé de Marsy vient de mourir. Il avait été Jésuite, et s'était distingué alors par plusieurs poésies

d'une élégance et d'un goût exquis. Il était sorti de cet ordre d'une façon assez désagréable, et il en courait de très-mauvais bruits (1). Il a fait, depuis, plusieurs autres ouvrages, entre autres l'*Analyse raisonnée de Bayle*, qui a eu les honneurs de la brûlure, et toutes les censures cumulées des Facultés de Théologie, de la Sorbonne et des évêques.

24. — *Chanson de M. de Voltaire contre les Pompignan.*

Sur l'air : *D'un inconnu.*

Simon Le Franc, qui toujours se rengorge,
Traduit en vers tout le Vieux Testament :
Simon les forge
Très-durement :
Mais pour la prose, écrite horriblement,
Simon le cède à son puîné Jean-George.

27. — On parle beaucoup de l'*Instruction pastorale* de M. l'archevêque de Paris au sujet de la dissolution de la Compagnie de Jésus. Une partie était déjà imprimée lorsque M. de Saint-Florentin est allé chez ce prélat de la part du roi, pour lui ordonner de remettre les imprimés et le manuscrit, avec défenses de rien imprimer à ce sujet, sous peine d'encourir l'indignation de Sa Majesté et d'être mis à Pierre-Encise. L'archevêque a obéi. Ce n'a pas été sans peine et sans réclamer les droits du sacerdoce. Il a depuis fait de nouvelles instances auprès du roi. Quoi qu'il en soit, on annonce deux exemplaires de cet ouvrage, qu'on assure très-bien fait comme littéraire.

(1) Il avait, selon Voltaire, estropié par ses énormes talens un enfant charmant de la première noblesse du royaume (le prince de Guéméné). Dans une lettre, en partie inédite, qu'il adressa le 16 mars 1765 à d'Alembert, Voltaire raconte le même fait en termes beaucoup plus énergiques, qu'aucun éditeur n'a encore osé reproduire. Le passage dont il s'agit et une note fort curieuse de Condorcet se trouveront dans l'excellente édition de M. Beuchot que publie en ce moment le libraire Lefèvre. — R.

29. — *Vers sur Jean-Jacques Rousseau, ci-devant citoyen de Genève.*

Rousseau prenant toujours la nature pour maître,
Fut de l'humanité l'apôtre et le martyr ;
Les mortels qu'il voulait forcer à se connaître
S'étaient trop avilis pour ne pas l'en punir.
Pauvre, errant, fugitif et proscrit sur la terre,
Sa vie à ses écrits servit de commentaire.
La fière vérité dans ses hardis tableaux
Sut en dépit des grands montrer ce que nous sommes.
Il devait de nos jours trouver des échafauds;
Il aura des autels quand il naîtra des hommes!

30. — On a donné aujourd'hui *Turcaret*. On remarque cet événement par rapport à la pièce de *la Confiance trahie*, supprimée avant-hier comme injurieuse aux financiers.

— M. Dorat se retranche sur les épîtres et les héroïdes. Il vient d'en faire une de *Barnevelt*, *le Marchand de Londres*. On sent de quel mauvais goût il est de mettre en récit une pièce de cette espèce, un des plus beaux drames du théâtre anglais. Il cherche à s'excuser dans une préface, et il ne fait que montrer son tort dans un plus grand jour. Il y a beaucoup de vers dans cet ouvrage : quelques-uns sont pleins de sentiment.

31. — Il court un Noël très-piquant sur différens personnages de la cour.

Sur l'air : *Tous les bourgeois de Chartres.*

De Jésus la naissance
Fit grand bruit à la cour :
Louis en diligence
Fut trouver Pompadour ;
Allons voir cet enfant, lui dit-il, ma mignonne.
Eh! non, dit la marquise au roi,

Qu'on l'apporte tantôt chez moi,
Je ne vais voir personne. »

Cependant la nouvelle
Gagnant de tout côté,
Le fils de la Pucelle
De tous fut visité.
D'arriver des premiers un chacun se dépêche.
Le roi, la reine et leurs enfans,
S'en vont tous, chargés de présens,
L'adorer dans la crèche.

Les chanceliers de France,
Car il s'en trouva deux(1),
Pour droit de préséance
Eurent dispute entre eux :
C'est à moi, dit Maupeou, qu'est la chancellerie :
Qui pourrait me la disputer ?
On sait que j'ai pour l'acheter
Vendu ma compagnie.

Doué d'un esprit rare,
Mais mordant comme un chien,
Près des gens à simare
On aperçut d'Ayen :
Pourquoi donc, Messeigneurs, dit-il, entrer en lice?
Grace au conseil sage et prudent,
Entre vous deux tout incident
Est sauvé par un *vice* (2).

Rempli de son mérite,
Entrant le nez au vent,
Choiseul parut ensuite,
Et d'un ton turbulent,

(1) Lamoignon et Maupeou. Le premier était exilé. — R.

(2) V. 11 novembre 1763. — R.

Dit sans aucun égard : « Changeons cette cabane,
Je veux culbuter tout ici ;
Je réforme le bœuf aussi,
Et je conserve l'âne. »

En sa simple manière
Joseph dit à Praslin :
Défendez ma chaumière
Contre votre cousin.
Au moins de son projet que l'effet se retarde ;
Songez que je suis étranger,
Et que devant me protéger,
La chose vous regarde.

Praslin dit : Toute affaire
Est de l'hébreu pour moi ;
Ils m'ont au ministère
Mis sans savoir pourquoi.
Ainsi je n'y fais rien que porter la parole :
Le duc et sa sœur règlent tout ;
Mais d'elle vous viendrez à bout
Avec quelque pistole.

Ne se sentant pas d'aise,
Bertin dit en entrant :
Qu'on me donne une chaise,
Je veux bercer l'enfant.
Je suis ministre en pied, mais je n'ai rien à faire,
Et pour occuper mon loisir,
Seigneur, je compte vous offrir
Mon petit ministère.

N'ayant de confiance
Qu'au poupon nouveau-né,
De L'Averdy s'avance
D'un air tout consterné,
Disant : Puisque d'un mot vous levez tout obstacle,

Jésus, je me livre à vos soins:
Pour subvenir à nos besoins
Il me faut un miracle.

Courtisan sans bassesse,
Citoyen vertueux,
D'Estrée fendit la presse,
Et dit au roi des cieux :
Veillez sur ma patrie, elle m'est toujours chère :
Au conseil, sans ménager rien,
Tous mes avis tendent au bien,
Mais on ne les suit guère.

Nivernois prit sa place,
Apportant deux bouquets,
De lauriers du Parnasse,
D'olives de la Paix ;
Puis d'un air gracieux à Jésus il les donne.
L'enfant dit : Je reçois ce don;
Mais c'est pour orner votre front
D'une double couronne.

Dans un coin de l'étable
Entendant du débat,
Quelque homme charitable
Vint mettre le holà.
C'était le Beaufremont, venu de sa province,
Pressant un page à Melchior (1),
Qui refusait cent louis d'or
De cet aimable prince.

En coudoyant la foule,
Le marquis de Puysieux
A grand'peine se coule
Auprès du fils de Dieu;
Pour regarder l'Enfant ayant mis ses lunettes,

(1) L'un des trois mages. — B.

Enfin, dit-il, je vois le cas :
Pourtant la nouvelle n'est pas
Mise dans ma Gazette.

Richelieu, plein de grace,
Apportait au poupon,
Des vers dignes d'Horace,
Et du miel de Mahon.
Enchanté de le voir, à l'entendre on s'arrête :
Mais voyant Marie, à l'instant
Il laisse là son compliment
Pour lui conter fleurette.

Lugeac, pour toute antienne,
Dit d'un ton impudent :
Faut à la prussienne
Elever cet enfant ;
Il aura, comme moi, le cœur impitoyable.
Joseph dit, en bouchant son nez :
Mon beau seigneur, quand vous parlez,
Vous infectez l'étable.

Écumant de colère
Lugeac vit en sortant
L'amour du militaire,
Monteynard et Brehan ;
Avec eux Talaru se tenait à l'entrée :
Approchez-vous, leur dit Jésus,
Vous serez toujours bien venus,
Ici comme à l'armée.

Un certain Surlaville,
Espèce de commis,
Se trouvant à la file,
D'un air bas et soumis,
Dit : Jésus, vous voilà dans un pauvre équipage ;
Mais je suis né plus indigent,

J'ai fait fortune sans talent :
Jésus, prenez courage.

Un homme d'importance,
C'était monsieur Dubois,
Fort bouffi d'arrogance,
Dit en haussant la voix :
De ma visite ici, Seigneur, tenez-moi compte ;
Car à ma porte, plus d'un grand
Vient se morfondre en attendant,
Sans en rougir de honte.

Du fond de la masure
On voit dans le lointain
Une courte figure ;
C'était Saint-Florentin :
Il me fait, dit Joseph, une peur effroyable ;
Dans ses mains je vois un paquet ;
C'est quelque lettre de cachet
Pour sortir de l'étable.

Sur son abord sinistre
On ne se trompait pas :
Je viens, dit le ministre,
Pour un très-fâcheux cas ;
La cour vous a donné l'Égypte pour retraite ;
Au roi cet exil a déplu ;
Mais la marquise l'a voulu,
Sa volonté soit faite !

— *Amusemens des Dames de Bruxelles. Les trois C.... Je m'y attendais bien, histoire bavarde* : par l'auteur du *Colporteur*. Ces trois ouvrages, qui sont autant de satires, n'ont pas moins de méchanceté que *le Colporteur*, mais ils attaquent des personnages moins connus, des espèces d'Allobroges; ce qui émousse beaucoup le

piquant de la satire. Le tout est terminé par des réflexions très-judicieuses sur les gens de lettres et dont ils devraient faire leur profit. On y fait valoir, comme de raison, la nécessité dont ils sont pour les grands et avec quelle facilité ils pourraient s'en passer.

— Dans la suite du Journal de ce qui s'est passé à Toulouse, on lit ces vers mémorables contre le duc de Fitz-James :

Fils indigne du sang qui t'a donné naissance,
Proscrit de ta patrie, adopté par la France,
Ministre détesté d'un monarque chéri,
Cesse de déchirer le sein qui t'a nourri.
Contre l'autorité du plus juste des princes,
Toi seul aurais déjà soulevé ses provinces,
Si du cœur des Français ta farouche fierté
Eût pu bannir le zèle et la fidélité.
Odieux étranger, apprends à te connaître.
Louis seul a le droit de leur parler en maître.
Dociles à sa voix, redoublant leurs efforts,
Ils prodiguent pour lui leur sang et leurs trésors.
Lorsque des publicains l'avidité cruelle
Impose sous son nom quelque charge nouvelle,
Père tendre, il permet la plainte à ses enfans,
Il écoute les cris des peuples gémissans;
De sages magistrats, sans blesser sa puissance,
Des Français épuisés lui peignent l'indigence.
Sensible à leurs douleurs, attendri par leurs maux,
Il adoucit pour eux le fardeau des impôts.
Mais quand des vils flatteurs l'essaim qui l'environne
Ose à la vérité fermer l'accès du trône,
Quand la France aperçoit pour la première fois
L'appareil militaire à la place des lois,
Le soldat effréné d'une main téméraire
De Thémis profaner l'auguste sanctuaire,
Et mettre dans les fers par un lâche attentat

Les défenseurs du peuple et l'espoir de l'État :
Le plus soumis sujet et s'indigne et s'enflamme
Contre les vils auteurs d'une coupable trame.
Tremble, ingrat ! le courroux d'un prince généreux
Sera le juste prix de tes exploits honteux :
Tu seras à jamais par ta fière imprudence
La fable de l'Europe et l'horreur de la France.
Le juste désespoir de ce peuple aux abois
Armera contre toi le bras du roi des rois.
Rappelle des Stuart la déplorable histoire ;
Vertueux, l'échafaud ne ternit pas leur gloire :
Barbare, ils t'ont tracé ce funeste chemin ;
Indigne de leur nom, redoute leur destin !

1764.

2 JANVIER. — Les Italiens ont aujourd'hui donné la première représentation du *Sorcier*, comédie en deux actes mêlée d'ariettes, paroles de M. Poinsinet, musique de Philidor. Un amant oublié, qui revient, se fait passer pour le devin qu'on attend dans le village, et profite de son travestissement pour découvrir si sa maîtresse lui est fidèle : il oblige les parens à la lui accorder en mariage. Tel est le cadre, peu neuf, qui enchâsse ce drame susceptible d'une bien meilleure exécution. La musique est savante, pittoresque, mais ressemble à beaucoup de choses du même genre. Malgré ces défauts, le spectacle a reçu des applaudissemens aussi extraordinaires que soutenus. On a demandé l'auteur à la fin, événement singulier et unique au Théâtre Italien. M. Poinsinet s'est fait tirer à quatre, et quand on l'a vu on a demandé l'autre : M. Philidor a été obligé de comparaître aussi.

4. — On a fait deux nouveaux couplets à joindre aux

même à jeter un grand ridicule sur son nom, qui s'étendra jusque sur celui de Sivry.

10. — *Vers à M. de L'Averdy, contrôleur-général.*

C'est en vain que la modestie
Vous fait dédaigner la grandeur;
Désormais vous serez, en dépit de l'envie,
Des graces, des bienfaits l'heureux dispensateur.
En vain vous faites résistance;
Le prince a fait un juste choix:
Peut-il mieux placer la finance
Que sous les auspices des lois (1).
On verra dans ce choix, dont je vous félicite,
Et dans votre refus justement combattu,
La récompense du mérite
Et l'éloge de la vertu.

11. — On parle avec beaucoup d'éloges du *Traité de la Tolérance* de M. de Voltaire. On prétend qu'il l'a d'abord adressé à M. le duc de Choiseul, avec une lettre cavalière, où il l'appelle son colonel. Il suppose qu'un Hollandais lui a apporté le livre pour le présenter à ce ministre. Il part de là pour dire des fadeurs au duc, et lui donne des éloges qu'on est toujours fâché de voir prostituer bassement par un homme de lettres. Au reste, on annonce le livre comme très-bien fait et plus conséquemment que ne le sont ordinairement les ouvrages raisonnés de ce grand poète. Il est surtout dirigé contre l'*Instruction pastorale* de M. l'évêque du Puy, quoi qu'il ne paraisse pas l'attaquer directement et qu'il n'en fasse aucune mention.

13. — On parle d'une plaisanterie manuscrite contre

(1) M. de L'Averdy était conseiller au parlement de Paris.

M. Dorat. C'est un commentaire sur une Épître qu'il a adressée à mademoiselle Dubois. On y a joint une lettre assez plaisante de Chévrier à mademoiselle Hus. Le tout est précédé d'une lettre aux libraires Grangé et Dufour, qui a aussi son ton d'originalité.

15. — Il y a une réponse à l'*Anti-financier*, intitulée *le Financier Citoyen*. Cet ouvrage est d'un homme d'esprit, qui soutient une mauvaise cause. La plaisanterie en est légère et l'ironie adroitement maniée.

16. — On ne peut passer sous silence le bon mot de M. de Royan, fils de M. le duc d'Olonne : il paraît constaté.

M. de Royan sortant de dîner à Toulouse, chez M. de Bonrepos, procureur-général, rencontre le fils de M. le duc de Fitz-James. Celui-ci lui demande d'où il vient. « Je viens, répondit-il, de dîner en très-bonne compagnie, avec beaucoup de gens du parlement. — Ils ont été long-temps en mue : sont-ils bien engraissés ? demande le jeune homme. — Je ne les ai point trouvés trop gras, répond M. de Royan, mais ils m'ont paru bien grands. » On prétend que la suite de cette vive et ingénieuse riposte a dégénéré en combat singulier entre ces deux seigneurs, et que M. de Fitz-James a été blessé.

18. — La littérature a perdu un poète qui s'était distingué par sa méchanceté et par quelques ouvrages lyriques d'un genre supérieur.

Chacun s'écrie : « Eh ! c'est le poète Roy » (1).

(1) Ce vers termine l'épigramme de Voltaire contre Roy commençant par celui-ci :

Connaissez-vous certain rimeur obscur ? — R.

Accablé d'infirmités, il s'était retiré dans la solitude depuis quelques années : il y vivait dans une profonde obscurité où il est mort.

19. — *Lettre d'un officier de la Louisiane à M....., commissaire de la marine. A la Nouvelle-Orléans*, 1764. Tel est le titre d'un écrit de plus de quatre-vingts pages d'impression in-12, où l'on prétend exposer la conduite de M. de Kerlec à la Louisiane, où il a été gouverneur depuis 1751. Cet ouvrage est un historique très-détaillé des déprédations commises dans cette colonie. Si les faits sont vrais, ce morceau pourra servir beaucoup à l'instruction de ceux qui feront le détail de la dernière guerre. Il est difficile d'avoir des pièces sûres d'un pays aussi éloigné et où il y a aussi peu de gens de lettres.

20. — Il court dans le monde une prétendue *Lettre du secrétaire de M. de Voltaire au secrétaire de M. Le Franc de Pompignan* (1). On sent assez que c'est encore une gaieté des Délices contre cette famille; mais elle manque de sel, et depuis quelque temps les plaisanteries qui en viennent contre eux sont froides, pour ne rien dire de plus.

24. — L'Opéra s'est ouvert aujourd'hui par *Castor et Pollux*, avec l'affluence qu'on présume. La garde était plus que triplée. La représentation a été des plus tumultueuses, et les brouhaha ont duré sans discontinuation pendant le premier acte et une partie du second. Nous parlerons du poëme une autre fois. On a trouvé différens défauts à la salle (2): 1° le parterre est trop élevé

(1) Il est très-vrai que, de l'avis de M. de Voltaire, j'écrivis cette lettre en réponse à celle qu'il avait reçue du secrétaire de M. de Pompignan, à qui il ne voulut pas répondre. Je n'avais ni le génie ni l'esprit de mon maître pour faire mieux. — W.

(2) Cette salle provisoire était située aux Tuileries. — R.

pour le théâtre; 2° les premières loges avancent de beaucoup, et ne sont point assez cintrées; 3° les secondes loges sont écrasées par celles-là, auxquelles on paraît avoir tout sacrifié; 4° le paradis est si reculé et si exhaussé, qu'on y est dans un autre monde et qu'on n'y entend rien. En général, on se récrie fort contre l'architecte, M. Souflot. On est étonné qu'un homme connu par des talens aussi supérieurs ait fait des fautes aussi énormes. On le défend, en disant qu'il a été forcé de tout sacrifier à certaines loges de protection, qui font un effet des plus désagréables, et rendent le public fort mécontent du peu d'égards qu'on a eu pour lui.

26. — Aujourd'hui, second jour de l'Opéra, il y avait très-peu de monde. Il est certain que le délabrement où il est, par rapport aux sujets, écarte une infinité de gens. Le sieur Pillot fait Castor, et le fait horriblement mal. Mademoiselle Arnould joue supérieurement le rôle de l'amante; l'actrice s'y développe dans le plus grand jeu, et dans la vérité la plus parfaite des situations. Gelin est médiocre. Mademoiselle Chevalier braille à l'ordinaire. Les ariettes que chante mademoiselle Le Mière sont très-plates, quant aux paroles, et quant à la musique même. Du reste elle a beaucoup perdu de sa voix. On admire le dernier ballet, qui vraiment est de génie. C'est le système de Copernic mis en action; il est très-bien exécuté: reste à savoir pourquoi le système de Copernic dans cet opéra? Vestris est absent. Heureusement mademoiselle Lany a reparu. Le premier jour l'Opéra avait fait 5,240 livres; il n'a fait aujourd'hui que cent louis.

27. — On ne tarit point en couplets. En voici sur le cardinal de Bernis, sur l'air: *Où s'en vont ces gais Bergers?*

Assise en un canapé,
La souveraine Flore
Au monarque inoccupé
Disait : Roi que j'adore,
Souviens-toi du cardinal-abbé :
Le verrons-nous encore ?

Voici donc venir l'abbé
Au lever de l'aurore :
Depuis il s'est échappé.
La raison ? Je l'ignore.
Où est-il, le cardinal-abbé,
Le verrons-nous encore ?

28. — M. le marquis Duterrail, auteur de quelques pièces de théâtre, s'étant remarié ces jours-ci, a été chansonné à son tour. On lui impute un vice qui fait la base de l'épigramme :

Un enfant de Florence,
Le marquis Duterrail,
Tout bouffi d'arrogance
Se présente au bercail.
Comme on vit qu'il tremblait, Jésus lui dit : Bonhomme,
Plutôt que de vous marier,
Vous feriez beaucoup mieux d'aller
Vous chauffer à Sodome.

29. — On vient de publier encore un livre contre M. Rousseau, intitulé *Lettres sur le Christianisme de J.-J. Rousseau de Genève, adressées à M. I. L.* par J. Jacob Vernes, pasteur de l'église de Seligny. Dans cet ouvrage, où l'on emprunte le rôle d'un ami de ce philosophe, on cherche à démontrer qu'il n'est pas même chrétien, malgré la profession qu'il fait de l'être.

29. — On vient de rendre public, par l'impression, le Réquisitoire des gens du roi, concernant l'*Instruction pastorale de M. l'archevêque de Paris*. On regarde cette pièce comme une des plus victorieuses contre M. l'archevêque, et comme d'une théologie rare dans des magistrats qui ne doivent pas s'en piquer. On a condamné au feu, le 21, l'*Instruction pastorale*, ainsi qu'un écrit intitulé : *Nouvelles observations sur les jugemens rendus contre les Jésuites* (Bordeaux, 1763, in-12), qui paraît avoir servi de base à ladite *Instruction pastorale*.

30. — M. Bret a fait jouer aujourd'hui une comédie en deux actes et en vers, sous le titre de *l'Épreuve indiscrète*. Elle a le défaut contraire à celui de beaucoup d'autres grandes pièces, elle est trop chargée d'action. C'est le même sujet qu'a traité Destouches dans *le Trésor caché*. Sans la juger détestable, on la trouve d'une froideur intolérable.

31. — *Il est temps de parler, ou Compte rendu au public des pièces légales de M^e Ripert de Montclar, et de tous les événemens arrivés en Provence à l'occasion de l'affaire des Jésuites* (par l'abbé Dazès); Anvers, 1763.

Tel est le titre d'un ouvrage en deux volumes d'environ cinq cents pages in-12, très-injurieux au magistrat qu'il attaque. Le but de l'auteur est de tourner en ridicule la naissance, les talens et le style de M. de Montclar; de chercher à faire suspecter ses mœurs et sa religion, à le mettre en contradiction avec lui-même, dans son plaidoyer et son compte rendu dans cette grande affaire; en un mot, on peut regarder cet ouvrage comme un vrai libelle.

2 FÉVRIER. — Il y a deux ans qu'il parut un volume in-8° en quatre parties, qui a plus de cinq cents pages,

lequel a pour titre *de la Nature*(1). L'auteur avait gardé l'anonyme, et l'ouvrage fut alors attribué à plusieurs personnes; il s'est fait connaître depuis. Il se nomme J.-B. Robinet, ministre du saint Évangile de Genève. Tel est le titre que se donne l'auteur à la tête du second volume, qui paraît depuis quelques mois. Il est aussi profond et aussi obscur que le premier.

4. —M. Thomas, qui avait été si accueilli par M. le duc de Praslin, vient d'essuyer la disgrace inévitable à tous ceux qui veulent être honnêtes à la cour, cette région de perfidies et d'horreurs. On lui a su très-mauvais gré de n'avoir point postulé la place vacante à l'Académie et qu'a obtenue M. Marmontel. Malgré toutes les insinuations, les instances, les ordres qu'il a reçus là-dessus, malgré la certitude d'être promu, il s'est constamment refusé à supplanter son ami et son maître en littérature. En conséquence, M. le duc de Praslin vient de lui ôter la place de secrétaire intime.

5. — M. Fréron, toujours acharné contre M. de Voltaire, donne dans sa feuille l'histoire du conte de *Ce qui plaît aux Dames*. Il en rapporte une traduction en prose d'après Dryden. Il est certain que le fond est tiré de l'anglais; mais, qu'est-ce que le fond de ces sortes d'ouvrages? On ne peut ôter à ce grand poète la gloire d'avoir délicieusement rendu cette fable assez puérile, et qui n'a rien de piquant par elle-même.

8. — Il paraît un roman philosophique, intitulé *l'Élève de la Nature* (2). Ce livre, fait d'après les principes de Rousseau, a le mérite d'être écrit avec beaucoup de

(1) V. 3 janvier 1762. — R.

(2) Par Guillard de Beaurieu. Amsterdam, 1764, 2 vol. in-12. Il existe une édition de cet ouvrage avec le nom de J.-J. Rousseau. — R.

chaleur et d'onction. La première partie se lit avec le plus grand plaisir : on l'attribue à M. Diderot. Il n'en est pas de même de la seconde, elle est froide et systématique ; elle traite de l'origine des arts. On serait tenté de la croire d'une main étrangère.

10. *Épitaphe du parlement de Normandie* (1), *par la femme d'un conseiller de cette cour.*

Ci-gît sous ces sacrés portiques,
Ces marbres, ces voûtes antiques,
Un respectable corps, dont les membres épars
Courent encor mille hasards.
Passant! de quelques pleurs arrose au moins sa cendre:
Son zèle était si pur, son cœur était si tendre:
Il chérissait le peuple, il adorait le roi.
De son devoir suivant la loi,
Long-temps avec honneur il servit sa patrie;
Mais menacé d'ignominie,
Accusé par la calomnie,
De rébellion, d'attentat,
Il aime mieux s'ôter la vie
Que de vivre sans gloire et de trahir l'État.

11. — *La Veuve*, comédie en un acte, de M. Collé. Cette petite pièce est imprimée, et n'a point été jouée. Le sujet en est tiré des *Illustres Françaises*. Il est dénué de l'action nécessaire au théâtre, et peut-être est-ce une des raisons qui ont empêché de le jouer. L'auteur n'en désespère pourtant pas; il est à présumer que les Comédiens l'apprendront quelque jour où ils n'auront rien de mieux à faire.

15. — On a donné avant-hier la première représentation d'*Idoménée*, tragédie de M. Le Mière, dans laquelle il a

(1) Tous les membres du parlement de Bretagne, à l'exception de douze, avaient donné leur démission. — R.

déployé toute la richesse de son génie pittoresque. Mademoiselle Clairon l'a très-bien secondé par les attitudes de toute espèce qu'elle prend sur la scène. L'auteur et l'actrice, également peintres, n'ont su que parler aux yeux. Ce sujet, qui paraît susceptible de tout le pathos qu'on peut mettre en une tragédie, a manqué son effet en plein. M. Le Mière est décidé n'avoir point d'entrailles, non plus que la sublime héroïne du théâtre. Cette tragédie porte sur des absurdités sans nombre.

17. — *Vers en réponse à l'Épitaphe du parlement de Normandie, faite par une dame du parlement* (1) :

De tous les parlemens, Madame, un seul a tort :
Loin de combattre, il fuit; loin de vaincre, il abdique.
Ainsi le vieux Caton, en se donnant la mort,
Au lieu de la servir, perdit la république.

18. — *Tout se dira, ou l'Esprit des magistrats destructeurs, Analyse dans la demande en profit de défaut de M. Le Goullon, procureur-général au parlement de Metz.* Tel est le titre d'un écrit de trois cent six pages in-12 contre les procureurs-généraux et ceux qui ont dénoncé les *Constitutions* des ci-devant soi-disant Jésuites. Ce volume renferme une critique grammaticale des *Comptes rendus*, une satire très-vive des parlemens, des injures grossières sur plusieurs membres, des accusations graves contre la magistrature. En général, c'est un mélange de pièces qu'on ne peut apprécier par le peu d'ordre qui y règne, et dans lequel, cependant, l'on trouve des morceaux très-bien faits, qui dénotent que cet ouvrage est de plusieurs mains. La passion qui y domine, infirme toute

(1) V. 10 février 1764. — R.

croyance. Ce livre est très-rare à Paris, et fort cher.

19. — *Interdumque bonus dormitat Homerus!* Voici des vers que M. l'abbé de Voisenon a faits pour son ami Caillot : ils sont d'une plaisanterie rare et d'un ridicule à perpétuer (1). La pièce est adressée à M. de Marigny : on y demande une place pour la sœur de ce comédien, marchande, obligée de quitter sa demeure sur un pont, dans le temps de l'inondation.

Protecteur des beaux-arts et de leur gloire antique,
Daignez être le mien dans ce triste moment.
Je vois tomber ma sœur dans le débordement,
Et pour lors adieu la boutique.
Sa réputation, dont le vernis est beau,
Est tout près d'aller à vau l'eau.
Je ne puis soutenir cette cruelle idée;
Et son mari deviendra fou
De voir sa femme débordée,
Ne pouvant garantir son plus petit bijou.
Vous pouvez la sauver de ce danger terrible :
Trouvez-lui quelque coin dans le palais des rois.
Nous consentirions même à monter sur les toits
Pour publier le trait de votre ame sensible.
Le sentiment augmentera ma voix :
Mes accens seront des offrandes,
Et j'obtiendrai des Dieux que sous vos lois
Vous ayez en détail tout le corps des marchandes.

21. — M. Huber vient de donner *Daphnis* et *le Premier Navigateur*, poëmes de M. Gessner, traduits en prose. Le premier parut, en original, en 1755; c'est le coup d'essai de l'auteur : l'autre est de 1762. Ces espèces de pastorales sont marquées au coin de l'antique, comme tous les ouvrages du poète allemand. Peu d'invention par-

(1) Ces vers manquent à l'édition des *Œuvres de Voisenon*. — R.

tout, et une trop grande profusion d'images répétées et monotones. *Daphnis* est en trois chants, le second poëme en deux. Le traducteur est énergique, fidèle, agréable, mais peu élégant.

— *École de Littérature, tirée de nos meilleurs écrivains* (1). Cet ouvrage comprend des préceptes dans tous les genres, depuis l'impromptu jusqu'au poëme épique, depuis le dialogue jusqu'au sermon, depuis le conte jusqu'à l'histoire générale. On y donne des préceptes fournis par les plus grands maîtres, non-seulement pour juger, mais pour composer avec succès.

22. — Nous avons annoncé, il y a long-temps (2), que M. Rousseau s'était chargé de faire un mémoire en faveur de M. de Valdahon, mousquetaire, accusé de séduction à l'égard d'une demoiselle de Dôle. Cet ouvrage paraît enfin. On a rendu compte de l'aventure, et ceux qui la savent ne seront pas surpris que le philosophe genevois ait pris un sujet si susceptible de faire valoir ses singulières assertions. Au reste, on ne le juge point digne de ses autres ouvrages.

23. — M. l'abbé de Caveirac, cet homme mercenaire, qui, n'ayant pour principe que celui de n'en point avoir, soutient également le pour et le contre, l'auteur enfin de l'*Apologie de la Saint-Barthélemy* (3), a été accusé d'être l'auteur de l'*Appel à la raison*. Après avoir été suc-

(1) Par l'abbé de La Porte. Paris, 1763, 2 vol. in-12. Réimprimé en 1767 avec des augmentations. — R.

(2) V. 7 avril 1763. — R.

(3) A la suite de l'*Apologie de Louis XIV et de son conseil sur la révocation de l'édit de Nantes*, l'abbé de Caveirac a placé une *Dissertation sur la journée de la Saint-Barthélemy* dans laquelle, en cherchant à réduire de beaucoup le nombre des victimes, il veut diminuer l'horreur qu'inspirent les bourreaux. — R.

cessivement ajourné, décrété et jugé, sa contumace vient d'être prononcée au Châtelet. Il est atteint et convaincu d'avoir composé un libelle; en conséquence, condamné à être mis au carcan et banni à perpétuité. L'imprimeur Grangé est banni pour cinq ans.

— *Les plaisirs d'un jour, ou la Journée d'un Provincial à Paris* (1), roman, dont l'action ne dure que neuf à dix heures : voilà ce qui le caractérise et ce qui le rend singulier.

25. — Mademoiselle Fauconnier, courtisane jadis célèbre, qui depuis a donné dans le bel esprit, faisait depuis quelques années un *Journal des deuils*. Cet ouvrage, purement mercenaire jusqu'aujourd'hui, acquiert une tournure littéraire. On se propose d'y insérer désormais le nécrologe des personnes célèbres dans les sciences ou dans les arts, mortes dans le courant de l'année. Il paraît qu'on se réserve ce détail pour la fin. On commence à fournir les vies des morts illustres de 1763. MM. de Marivaux, Pesselier, Bougainville, y figurent aujourd'hui. On sent combien cette superfétation est ridicule; mais par ce moyen cette gazette, qui n'était qu'à trois livres, monte à six francs.

26. — On ne peut s'empêcher de s'indigner et de rire tour à tour de l'affectation avec laquelle le *Mercure* embrasse les mauvaises causes, et veut louer à tort et à travers les choses les plus blâmables et le plus généralement censurées. On lit, dans celui de ce mois, une description critique, dit-on, de la nouvelle salle au palais des Tuileries. Cette description critique en est l'éloge le plus complet, la réfutation la plus absurde des défauts qu'on lui reproche. On sent bien que cette apologie part

(1) Par de Sainte-Colombe. Bruxelles (Paris), 1764, in-12. — R.

d'une main mercenaire; il n'y a que les auteurs de la salle qui puissent avoir l'impudence de faire tête au goût général qui la réprouve invinciblement.

27.—On voit aujourd'hui avec étonnement la *Gazette de France* entamer les affaires des parlemens : elle rend compte, pour la première fois, des dernières séances des pairs en cette cour, concernant M. l'archevêque de Paris et l'expulsion des Jésuites. On en infère que le gouvernement avoue enfin cette grande entreprise. Il est ridicule de voir cette gazette parler brusquement d'une chose commencée depuis long-temps, sans en donner le précis : c'est une suite de la négligence et de l'impéritie avec laquelle on exécute cet ouvrage, le journal de la nation.

28.—M. Dorat, sentant son impuissance à mettre les héros en action, nous annonce qu'il se bornera désormais à les affadir dans des héroïdes élégiaques. Il en donne une nouvelle, intitulée *Lettre de Zéila, jeune sauvage, esclave à Constantinople, à Valcourt, officier français :* c'est une sauvage abandonnée par un Français qui l'a enlevée. Il y a long-temps qu'Ariane n'a rien laissé à dire sur ce sujet. Douze élégies semblables doivent se succéder; mais, pour éviter la monotonie, l'auteur les entremêlera, par intervalle, de quelques ouvrages d'un autre genre.

29.—Le sieur Palissot, cet Aretin moderne, qui se donne, non pour le *flagellum principum*, mais pour le fléau des philosophes et des auteurs, vient de lancer dans le public un nouveau libelle intitulé *la Dunciade ou la Guerre des Sots.* C'est une imitation de celle de Pope, c'est-à-dire qu'avec beaucoup moins de mérite et beaucoup moins de droit, il s'est senti assez de fiel pour

suffire à un ouvrage abominable, où la licence et la méchanceté la plus atroce sont développées avec toute l'impudence dont il est capable.

1er MARS. — *Macare et Thelème, allégorie par M. de Voltaire*, in-8° de huit pages. L'auteur, dans un mot de lettre à M. le duc de La Vallière, lui apprend que Macare signifie bonheur, et Thelème volonté, en grec. Si ce grand poète a voulu contraster avec les allégories de Rousseau, il a le dessous. Cette pièce est très-médiocre, et n'a ni la chaleur, ni la légèreté, ni le coloris des poésies fugitives de M. de Voltaire.

3. — On a donné aujourd'hui aux Français la première représentation de *l'Amateur*, comédie en un acte et en vers de M. Barthe. Un homme versé dans les arts revient d'Italie avec la manie des antiques. Un de ses amis se propose de lui faire épouser sa fille, qu'il n'a pas vue depuis long-temps. Il fait faire la statue de la jeune personne, lui fait donner tous les caractères propres à en attester la vétusté. L'amateur en devient fou et est fâché qu'on ne trouve plus de figures pareilles. Quand il est bien épris, on fait paraître la jeune personne, et il l'épouse. Ce drame, susceptible des détails les plus gracieux et de la plus douce poésie, est dénué même de ce faible mérite, et n'a que celui d'avoir été joué par des acteurs supérieurs.

8. — *Blanche et Guiscard*, tragédie de M. Saurin, après avoir ennuyé la scène pendant quelque temps, est actuellement imprimée. L'auteur ne dissimule pas l'obligation qu'il a à mademoiselle Clairon : c'est le pivot sur lequel roulent aujourd'hui toutes nos pièces modernes. Pour mieux célébrer cette héroïne, M. Saurin, en lui

envoyant un exemplaire de sa pièce, lui a adressé le quatrain suivant :

Ce drame est ton triomphe, ô sublime Clairon :
Blanche doit à ton art les larmes qu'on lui donne ;
Et j'obtiens à peine un fleuron,
Quand tu remportes la couronne.

10. — Avant-hier jeudi les Italiens ont donné la première représentation de *Rose et Colas*, pièce en un acte mêlée d'ariettes. La musique est de M. Monsigny, les paroles sont de M. Sedaine. Le poëme, suivant l'usage, est peu de chose; il est trivial et d'une nature peu choisie. Une jeune fille amoureuse voit son amant à l'insu de son père, qui s'oppose à leur mariage de concert avec celui du jeune homme. Les parens les trouvent trop jeunes. Le gars ardent élude l'œil vigilant du bon homme. Un accident imprévu trahit les deux amans et force les parens à conclure un hymen déjà bien avancé. Tel est le fond sur lequel le musicien a adapté une musique agréable, mais peu piquante quant à la nouveauté.

11. — On a déjà parlé (1) de *la Dunciade ou la Guerre des Sots;* c'est un poëme satirique en trois chants : *la Lorgnette*, *le Bouclier*, *le Sifflet*. La fiction n'en est pas ingénieuse. Il y a quelques détails très-bons, et le coloris en est quelquefois d'une grande vérité. On ne peut que détester le méprisable auteur qui a fait une pareille capitolade. C'est une Saint-Barthélemy littéraire, où tout est immolé, à la réserve de quelques personnes protégées du gouvernement : les femmes mêmes sont citées à cet infame tribunal. Parmi les héros de l'auteur, que le respect, la crainte ou des circonstances particulières l'avaient

(1) V. 29 février 1764. — B

obligé de ménager, on voit un Le Brun, un de Sivry; celui-ci beau-frère de l'auteur, son associé et son prôneur. Une pareille accolade fait jeter les hauts cris du petit nombre que Palissot loue. M. de Saint-Foix surtout, dont il a craint la justice militaire, dédaigne un encens ainsi prostitué.

Mieux te vaudrait perdre ta renommée,
Que los cueillir de si chétif aloi (1)!

13. — Les Comédiens Français se disposent à jouer incessamment *Olympie*, tragédie de M. de Voltaire, déjà imprimée. Cette pièce, à grandes machines, exige beaucoup de spectacle. La troupe a fait pour 10,000 francs de frais en habits et en décorations. Il est à craindre que toute cette pompe ne puisse soutenir la pièce, d'un échafaudage bizarre, monstrueux, et d'un coloris lâche et faible.

14. — M. Restaut, l'auteur d'une grammaire qui a déjà eu plusieurs éditions, est mort le 14 du mois dernier. Cet avocat estimable, sans être d'une métaphysique aussi profonde que M. Dumarsais, a cependant rendu quelques services à la langue, et peut être d'un grand secours aux étrangers et à ceux qui veulent apprendre à parler ou à écrire correctement.

15. — *De l'autorité de Locke dans la science de l'ame, surtout relative à l'enfance, etc.* Discours prononcé à l'Académie de Berlin le 8 janvier 1764, par M. de Prémontval.

Cet ouvrage, original pour le ridicule et les assertions impertinentes, ne fait honneur ni à l'auteur ni à l'Académie. Selon ce discours, Locke est un sot, un sophiste

(1) J.-B. Rousseau. — R.

pitoyable, un déraisonneur, un homme sans expérience, sans lumières, sans jugement, un ignorant enfin, qui joint à l'obscurité une infidélité condamnable. Que penser d'un philosophe qui avoue avoir lu et relu pendant vingt-cinq ans Locke, et qui en parle ainsi!

16. — On a imprimé depuis quelque temps *le Rossignol,* comédie en un acte et en vaudevilles de M. Collé, auteur de *Dupuis et Desronais.* Il y a plus de douze ans que ce drame avait été représenté avec succès chez M. le comte de Clermont. Le conte du même nom, inséré dans ceux de La Fontaine, quoiqu'il ne soit pas de cet auteur, est le canevas de cette pièce peu susceptible d'être jouée sur un théâtre public.

17. — Les Comédiens Français ont donné aujourd'hui la première représentation d'*Olympie.* Cette pièce n'a fait effet que sur les yeux : à deux ou trois scènes près, tout le reste a paru long, ennuyeux, languissant. Il y a très-peu de changemens, quelques vers ajoutés, d'autres retouchés. En général, la versification a été trouvée éteinte et l'on n'y a pas reconnu ce coloris qui caractérise tous les ouvrages de M. de Voltaire.

19. — M. de La Harpe a cru devoir célébrer sa reconnaissance envers mademoiselle Dumesnil par une *Épître* peu considérable, mais fort bien faite, où le jeu de cette actrice est dépeint avec les couleurs les plus vraies et les plus sublimes.

20. — *Olympie,* dont on ne se promettait rien samedi, a eu le plus grand succès hier. On a prodigieusement élagué ce drame languissant; on a changé quelque chose aux décorations, enfin elle a monté aux nues. On prétend que mademoiselle Clairon a fait en grande partie la dissection.

22. — Malgré le silence littéraire observé sur *la Dunciade*, quelques personnalités ont engagé plusieurs personnes, surtout des femmes, à se plaindre criminellement de ce libelle calomnieux. Il paraît que madame Riccoboni, que l'auteur appelle plaisamment *Rubiconi*, n'a pas peu contribué à mettre en mouvement le ministère public. M. le duc de Choiseul, instruit de ces menées, a cru devoir interposer ses bons offices. Protecteur de l'auteur dont l'ouvrage paraît s'être produit sous ses auspices, il a demandé qu'on lui laissât le soin de punir le calomniateur. Il est exilé à cinquante lieues, et ce scélérat, qui devrait être mis au cabanon pour le reste de ses jours, reçoit une nouvelle illustration de son châtiment.

24. — *Lettre à la Grecque* (1). Cette plaisanterie est dans le genre de l'abbé Coyer. L'auteur suppose un projet fou de salle de spectacle, pour avoir le plaisir de le tourner en plaisanterie et de s'égayer en passant sur plusieurs de nos ridicules. Elle est légèrement écrite et porte l'empreinte d'un esprit agréable.

28. — Le ministère veille de très-près à ce qu'il ne se répande pas d'ouvrages capables d'entretenir les esprits portés à favoriser les ci-devant soi-disant Jésuites. Il en paraît un fort estimé : *Lettre à M. **, conseiller au parlement de Paris*, où on lui rend compte de quelques entretiens, dans lesquels un docteur en théologie découvre par quels moyens le livre des *Assertions* a surpris la sagesse des magistrats ; volume in-12 de trois cent soixante-dix-huit pages. Cet écrit, fait avec beaucoup de modération et avec tout l'art possible, pourrait séduire les gens mal instruits, car il n'est pas sans réplique pour ceux véritablement au fait de la matière.

(1) *A l'île de Ténédos*, 1764 ; in-12 de 24 pages. — R.

29. — *Les Baladins* (1), et *Réponse aux Baladins*. Le premier ouvrage est un persiflage contre le goût moderne, le deuxième une justification : l'un et l'autre est fort superficiel, et n'a que le mérite d'une légère et agréable critique.

30 — *Vers à M. Bernard sur son opéra de* Castor et Pollux, *par M. le M. de V***.*

Les deux jumeaux de la fable
Font le charme de Paris,
Ils retirent tout leur prix
Des vers d'une Muse aimable.
Elle avait chanté l'Amour,
Son ivresse et son délire,
De la beauté qui soupire,
Les plaisirs et le retour.
L'Amitié monte la lyre,
Elle donne un nouveau tour
Aux transports qu'elle respire;
Elle chante, et tour à tour
Les éprouve et les inspire.

1er Avril. — L'éclipse tant annoncée pour aujourd'hui, et qui avait attiré l'attention de tout Paris, n'a pas fait une sensation considérable. L'obscurité a été de peu de durée et très-médiocre, à peu près comme lorsqu'il va pleuvoir. Toute la cour était à l'Observatoire. M. de Cassini s'était persuadé que la nuit serait épaisse; en conséquence, l'heure venue et le jour pâlissant un peu, il a demandé des bougies, sous prétexte qu'on ne voyait plus clair. Tous les spectateurs l'ont assuré qu'on voyait très-

(1) *Les Baladins, ou Melpomène vengée;* Amsterdam, 1764, in-8°. Grimm attribue cet opuscule à un nommé Duransot. Nous le croyons de Durosoy. V. 24 avril 1765. —R.

bien : lui d'insister, et d'assurer qu'il ne voyait goutte, et le monde de rire, et l'astronome d'être hué.

2. — M. Dorat continue à employer ses revenus en belles impressions ornées de gravures. Il vient de nous donner, à ses frais, ce qu'il appelle *le Pot pourri, Épître à qui l'on voudra.* Cet ouvrage, qui n'a que le titre de singulier, est une description en vers d'un voyage que ce poète a fait l'année dernière à la terre de son ami Pezay. Cela est versifié agréablement, plus fort de mots que de choses. On sent qu'après le voyage de Chapelle, celui de M. de Pompignan, et tant de poésies légères qui existent sur de pareils sujets, on ne peut rien dire de bien neuf. A la suite est une Épître à M. Dorat par M. de Pezay : c'est l'auteur de *Zélis au bain.* On ne peut refuser à ce dernier le talent assez commun aujourd'hui de dire agréablement des riens, de ressasser tout ce qu'on a épuisé depuis long-temps sur le sentiment. Il célèbre avec raison son amitié pour M. Dorat, et finit par lui dire que « le hasard fait les frères, et la vertu fait les amis. »

3. — Depuis quelque temps la fureur d'écrire sur les matières de finance avait passé comme une maladie épidémique. Une Déclaration du Roi du 28 mars, enregistrée le 31 du même mois par la grand'chambre, semble chercher à ranimer cette rage, par les défenses de rien publier sur cet objet. On ne peut que rire d'une autorité aussi mal employée. On motive cette démarche sur la nécessité de réprimer les auteurs obscurs qui se servent d'un pareil prétexte pour répandre des calomnies et jeter l'alarme dans les esprits. La police, chargée en tout temps de veiller sur la librairie, suffisait pour arrêter les ouvrages imprimés avec permission. Quant aux autres, que peut y faire une défense aussi absurde? On voit avec

peine cette Déclaration signée L'Averdy. On croit y entrevoir l'empreinte d'un génie petit, étroit, minutieux et tendant au despotisme.

4. — Il paraît imprimé dans le public un *Bref*(1) du pape au roi de Pologne Stanislas, en date du 24 août dernier, par lequel Sa Sainteté réclame le secours et la protection de ce monarque en faveur des clercs réguliers de la Compagnie de Jésus. Elle l'invite, lorsqu'il verra le roi très-chrétien, son gendre, de le conjurer d'unir son autorité à la sienne, pour confirmer les établissemens qu'il a formés en Lorraine en faveur de cette Compagnie, dont l'objet est la sanctification des ames et leur salut éternel.

5. — Le *Corneille*, tant attendu, est enfin arrivé dans ce pays-ci. Il est en douze volumes in-8°, coûte deux louis de souscription, trois livres pour le transport, et trente-six francs pour la brochure. On voit en général que M. de Voltaire a visé à faire un ouvrage volumineux. Il n'a rien omis de toutes les pièces qui avaient un rapport direct ou éloigné à celles de Corneille. On en parlera plus amplement quand on aura discuté ce long ouvrage: il est dédié à messieurs de l'Académie Française.

6. — M. Palissot, de son exil de Joinville, a prématurément célébré la convalescence de madame la marquise de Pompadour. On se doute bien qu'un satirique aussi effronté est un adulateur servile.

Vous êtes trop chère à la France,
Aux dieux des Arts et des Amours,
Pour redouter du sort la fatale puissance :

(1) *Bref de Notre Saint-Père le Pape Clément XIII au roi de Pologne et à M. l'archevêque de Paris ;* in-12 de 27 pages, sans millésime, ni nom d'imprimeur. — R.

Tous les Dieux veillaient sur vos jours,
Tous étaient animés du zèle qui m'inspire;
En volant à votre secours
Ils ont affermi leur empire.

8.—Il court dans Paris des copies d'un *Bref* (1) du pape à M. l'archevêque de Paris, en date du 15 février dernier, à l'occasion de son *Instruction pastorale*, où, dit le Saint-Père, il venge la divine autorité de l'Église avec cette force, cette solidité, qui lui assurent les suffrages et les éloges de tous les gens de bien. Après l'avoir loué de sa constance et de sa fermeté, et prié le Seigneur de le soutenir dans ses bonnes dispositions, il ajoute que le roi très-chrétien, en lui donnant le choix d'une retraite, a moins voulu lui prescrire un exil que lui assurer un asile contre la tempête qui le menaçait.

9. — On a déjà parlé (2) de M. d'Éon de Beaumont, ex-ministre plénipotentiaire de France à la cour de Londres. On a parlé de son aventure singulière. L'asile qu'il s'est procuré lui assurant l'impunité, il vient de publier un in-4° (3) contenant les instructions et lettres particulières de M. le duc de Praslin à M. de Nivernois, à lui adressées, et toute la correspondance relative au traité de paix. Il y a joint des notes et des portraits qui rendent cet écrit très-précieux. Il n'y en a que très-peu d'exemplaires à Paris: il porte pour épigraphe ces vers de *Sémiramis* de M. de Voltaire:

Pardonnez, un soldat est mauvais courtisan:
Nourri dans la Scythie, aux plaines d'Arbazan,
J'ai pu servir la cour, et non pas la connaître.

(1) V. 4 avril 1764. — R.

(2) V. 21 décembre 1763. — R.

(3) Il est intitulé: *Lettres, Mémoires et Négociations particulières du chevalier d'Éon;* Londres, 1763-64, 2 parties. — R.

11. — On répand depuis quelques jours une plaisanterie assez plate; elle a pour titre *Décalogue du Dieu du Goût*: on la peut juger d'un partisan du sieur Palissot.

I. Au Dieu du Goût immoleras
Tous les écrits de Pompignan.
II. Chaque jour tu déchireras
Trois feuillets de l'abbé Le Blanc.
III. De Montesquieu ne médiras,
Ni de Voltaire aucunement.
IV. L'ami des sots point ne seras,
De fait ni de consentement.
V. *La Dunciade* tu liras,
Tous les matins dévotement.
VI. Marmontel le soir tu prendras,
Afin de dormir longuement.
VII. Diderot tu n'achèteras,
Si ne veux perdre ton argent.
VIII. Dorat en tous lieux honniras,
Et Colardeau pareillement.
IX. Le Mière aussi tu siffleras,
A tout le moins une fois l'an.
X. L'ami Fréron n'applaudiras,
Qu'à *l'Écossaise* seulement.

12. — M. Garnier, professeur royal d'hébreu et membre de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, vient de publier un livre intitulé *l'Homme de Lettres*, en deux parties in-12. Cet auteur le dessine en grand, remonte aux principes, et paraît imbu de son Platon. Si, pour être homme de lettres, il fallait réunir l'assemblage des qualités de toute espèce et surtout les vertus rares qu'exige M. Garnier, quel homme aujourd'hui serait digne de ce titre?

13. — Madame la marquise de Pompadour a fait pré-

sent, il y a quelques jours, à M. de L'Averdy, contrôleur-général, dont on attend tant de merveilles, d'une boîte de carton enrichie du portrait de Sully. Elle a assaisonné cette galanterie de toutes les graces dont elle est capable, en disant à ce ministre que, présumant trop de sa modestie pour croire qu'il se fût fait tirer, elle lui envoyait son portrait véritable. Ces vers étaient dans la tabatière :

De l'habile et sage Sully
Il ne nous reste que l'image :
Aujourd'hui ce grand personnage
Va revivre dans L'Averdy.

14. — Le livre de M. d'Eon de Beaumont fait une sensation très-vive dans ce pays-ci. On y voit des lettres attribuées à MM. de Praslin, de Nivernois, de Guerchy, avec des notes de l'infidèle et perfide rédacteur. Elles ne donnent pas une idée avantageuse du génie, de l'esprit et de la politique de ceux qui les ont écrites. Il y en a de si extraordinaires, que malgré leur apparente authenticité, on serait tenté de croire qu'elles sont supposées. On est surtout fâché de voir M. de Nivernois, dont on avait une idée avantageuse, montrer la corde dans tous les points. Cet écrit est précédé d'une préface, dans laquelle M. d'Eon expose les motifs qui le forcent à publier ces lettres. L'indignité de son procédé, les disparates de sa conduite et de son style dans ses récits, dénotent un méchant homme et un fou.

15. — Ce soir est morte madame la marquise de Pompadour. La protection éclatante dont elle avait honoré les lettres, le goût qu'elle avait pour les arts, ne permettent point de passer sous silence un si triste événement. Cette femme philosophe a vu approcher ce dernier

terme avec la constance d'une héroïne. Peu d'heures avant sa mort, le curé de la Madelaine, sa paroisse à Paris, étant venu la voir; comme il prenait congé d'elle, « Un moment, lui dit la moribonde, nous nous en irons ensemble. »

18. — On a fait l'épigramme suivante sur un Jésuite qui s'est marié:

Uxorem ducis qui cornua trina gerebas;
Pondus erit levius, cornua bina geres.

— On doit bien s'attendre que le tombeau de madame de Pompadour sera un objet d'hommages et de satires. L'épitaphe suivante remplit l'un et l'autre objet. On la suppose écrite au bas de son buste; à côté sont l'Hymen et l'Amour en larmes, avec leurs flambeaux renversés.

Ci-gît Poisson de Pompadour,
Qui charmait la ville et la cour :
Femme infidèle, et maîtresse accomplie.
L'Hymen et l'Amour n'ont pas tort,
Le premier de pleurer sa vie,
Le second de pleurer sa mort (1).

19. — Il court des copies manuscrites de plusieurs Contes nouveaux de M. de Voltaire : *les Trois Manières*, *Azolan*, *l'Origine des Métiers*, *l'Éducation d'un Prince* On y trouve toujours cette touche délicate qui n'appartient qu'à lui. Quoiqu'ils ne soient pas également bons, ils se font lire avec plaisir.

(1) L'épitaphe suivante, quoi qu'un jeu de mots fasse tout son mérite, nous semble digne d'être conservée.

D. D. Joannis Poisson Epitahium.

Hæc Piscis regina jacet, quæ Lilia succit
Pernimis. An mirum si floribus occubat albis?

— R.

20. — On a fait sur madame de Pompadour une épitaphe bien différente de la première; elle est simple, et contient l'historique de sa vie.

Ci-gît qui fut vingt ans pucelle,
Quinze ans catin, et sept ans maquerelle.

Elle a été mariée à vingt ans, et est morte dans la quarante-troisième année de son âge.

21. — On a entendu la semaine dernière, au concert spirituel, un Cor de Chasse qui étonne tout Paris : c'est le sieur Rodolphe, de la musique du duc de Wurtemberg. Jamais cet instrument n'avait été poussé à un point si accompli : il imite tour à tour la flûte la plus douce, la trompette la plus éclatante. Ses coups de langue sont d'une rapidité, d'une variété, d'une précision incompréhensible. Il paraît exécuter avec hardiesse la musique la plus difficile et la plus rapide.

22. — Aujourd'hui, jour de Pâques, s'est passé à Versailles une scène dont le concours des circonstances fait une singularité piquante. La manie du jour est de faire tout à la grecque. L'abbé Torné, chanoine d'Orléans, qui a prêché tout le carême devant le roi, ayant oublié de faire le signe de la croix, Sa Majesté s'est retournée du côté du duc d'Ayen, son capitaine des gardes, et lui en a témoigné sa surprise : « Vous verrez, Sire, répond le plaisant, que c'est un sermon à la grecque. » L'orateur en effet commence, « Les Grecs et les Romains, etc. » Le roi ne peut retenir son envie de rire, et le prédicateur déconcerté s'est ressenti pendant tout son discours de cette plaisanterie.

23. — Le cri est général contre la nouvelle édition de *Corneille* par M. de Voltaire. Il paraît s'être attaché

à déprimer ce grand homme, et sous le prétexte d'instruire de notre langue les jeunes gens et les étrangers, il avance sur les plus belles tragédies de ce père du théâtre des assertions qui en révoltent les partisans. Tout est croqué dans cet ouvrage de discussion; il relève des fautes grammaticales que chacun découvre au premier coup d'œil, il se répète sans cesse; et par une adresse qui n'est point assez cachée, il paraît adopter Racine, et le mettre au-dessus de son rival, pour le mieux écraser. En un mot, rien d'approfondi, point de vues générales, et nulle analyse réfléchie d'aucune de ces tragédies. On sent facilement que ce travail lent et coûteux ne sympathisait pas avec l'imagination fougueuse de M. de Voltaire.

25. — Le sieur Palissot a écrit au duc de Praslin pour le prier d'intercéder en sa faveur et demander son rappel : mais ce seigneur, tout débonnaire, n'a point voulu solliciter pour un pareil scélérat.

26. — Les gazettes annoncent que le roi d'Angleterre a ordonné à son procureur général de la Cour du Banc de poursuivre M. d'Eon de Beaumont, dont il est tant question aujourd'hui, à la requête de M. de Guerchy, ambassadeur de France; qu'en conséquence le procès a été commencé contre lui, comme auteur du libelle le plus scandaleux et des calomnies les plus atroces.

28. — Le roi a donné une pension de 2,000 livres sur l'évêché de Vabres à M. l'abbé Pluquet, docteur de Sorbonne, très-connu dans le monde littéraire par son *Examen du Fatalisme*, et qui a aussi donné au public un *Dictionnaire des Hérésies*. Quoique les matières qu'il a traitées ne soient pas à la portée de tout le monde, il a trouvé moyen de s'en rapprocher et de se faire lire avec plaisir et utilité.

29. — *Racine à M. de Voltaire, des Champs-Élysées.* Tel est le titre d'une Épître qu'un anonyme(1) adresse au commentateur de Corneille. C'est une plaisanterie facile et légère sur l'affectation avec laquelle M. de Voltaire oppose sans cesse ce rival à Corneille, pour le déprimer, le dégrader, le mettre au-dessous de rien. Quant au style, cette fiction ingénieuse vaut toutes les dissertations qu'on pourrait faire sur cette matière. On y donne en passant différens coups de patte aux écrits les plus répréhensibles de l'auteur. Celui d'une pareille facétie paraît avoir du talent pour ce genre d'ouvrages.

30. — Les Comédiens Français ont ouvert aujourd'hui leur théâtre par un compliment très-suranné et très-fastidieux qu'a prononcé le sieur Auger. On a ensuite joué *Héraclius*, suivi de la petite pièce annoncée, *la Jeune Indienne*. Ce drame, très-prôné avant la représentation, n'a que huit scènes. Le sujet est tiré du Spectateur Anglais. M. Dorat vient d'en faire une Héroïde intitulée *Lettre de Zeïla à Valcour.*

L'auteur, M. Chamfort, ne s'est pas donné la peine de rien changer. La jeune Indienne débite froidement tout ce qui est en action dans *Arlequin sauvage.* Le Quaker, principal personnage de la pièce, n'est qu'une très-faible et très-mesquine copie de Freeport de *l'Écossaise :* enfin tout le pathétique des reproches que fait la jeune étrangère à son amant qui l'abandonne, outre la ressemblance avec quantité de situations pareilles, soit en tragédie, soit en comédie, en a une plus directe et plus immédiate avec l'Héroïde de M. Dorat. Les acteurs se trouvent exactement les mêmes. Ajoutez qu'il n'y a pas le mot pour rire dans ce drame, pas la moindre intrigue, la moindre

(1) Dorat. — R.

péripétie, la moindre entente du théâtre. Le style a été goûté assez généralement. On dit que l'auteur n'a que vingt-un ans.

Une circonstance qu'il ne faut point omettre, c'est que la pièce ayant été très-légèrement et très-médiocrement applaudie, pendant la représentation et surtout à la fin, les partisans de l'auteur se sont avisés de le demander. Cette puérilité ne paraissant pas convenable dans la circonstance, quelques autres voix s'y sont jointes par dérision. Le murmure plus grand a paru mériter l'attention du public : les loges, l'amphithéâtre, l'orchestre, tout est resté en suspens pour voir le dénouement. Les sages ont alors pris le parti de hurler avec les loups et de demander l'auteur à grands cris, pour sortir de là. Le tumulte est devenu si grand, que messieurs les Comédiens, qui d'abord ne tenaient pas grand compte des demandes du parterre, ont cru devoir y faire attention ; ils ont fait semblant de se donner quelques mouvemens pour chercher l'auteur. Celui-ci, à qui sa conscience reprochait intérieurement son ineptie et son peu de mérite pour être digne de l'attention du public, s'est bien donné de garde de prendre ce persiflage pour un empressement véritable. Enfin le sieur Molé a paru seul, comme pour annoncer que l'auteur n'y était pas. Les brouhahas ont redoublé, et cet acteur ayant fait différentes révérences, ayant ouvert plusieurs fois la bouche pour parler, sans être entendu, il s'est lassé et a disparu. Les clameurs ont continué, et les Comédiens ont fait tomber la toile. Ce coup de théâtre a terminé cette scène indécente et pitoyable, et l'imbécile parterre s'est tû, ainsi vilipendé par les histrions.

1^er^ Mai. — On prétend qu'on imprime séparément les

notes de M. de Voltaire sur Corneille, à l'usage de ceux qui ont le Théâtre de cet auteur. Cette nouvelle jette encore plus de discrédit sur l'ouvrage, qui a peu de considération dans le monde littéraire.

M. Fréron, dans sa feuille, se fait adresser une Lettre où il relève sommairement les critiques générales qu'on a faites de cet ouvrage. Elles sont justes, mais on voudrait que la défense de Corneille fût entre les mains d'un homme plus honnête.

5. — *Les Contes de Guillaume Vadé.* Ce nouveau volume, fait pour servir de suite aux Œuvres de M. de Voltaire, contient toutes sortes de rogatons. Outre les Contes, qui sont peu de chose, il y a des débauches d'esprit en tout genre, où l'auteur établit des paradoxes comme bon lui semble. Ce volume est un des plus médiocres sortis de sa plume. C'est un homme d'esprit qui ne fait que ruminer aujourd'hui.

6. — On est indigné non-seulement de la critique amère et dure que M. de Voltaire a faite de P. Corneille, mais de ce que, sans nécessité, il suppose qu'on a désiré voir joint à son Commentaire les deux pièces de Thomas restées au Théâtre, *Ariane* et *le Comte d'Essex.* Il les enveloppe dans sa critique, les disèque, les pulvérise, et réduit presque à rien ces deux ouvrages admirés jusqu'à présent.

7. — Il se répand sur la destruction des Jésuites l'épigramme suivante, qui, quoique grossière, mérite d'être conservée comme anecdote caractéristique.

Ils sont f..... les bons apôtres,
Et l'on ne les plaint pas beaucoup,
Car avant ce malheureux coup
Ils en avaient bien f.... d'autres.

9. — Une nouvelle Muse femelle se met sur les rangs : madame Guibert vient de publier ses amusemens poétiques (1), en un petit volume in-8°, avec son portrait à la tête. C'est un recueil de pièces en tous genres. Il y a entre autres un drame en cinq scènes, intitulé *la Coquette corrigée, tragédie contre les femmes;* une comédie en un acte et en vers libres, intitulée *les Rendez-vous.* Ce qu'il y a de plus piquant dans tout cela, c'est un ton hardi, agaçant, que tout le monde ne prendra pas pour le ton philosophique. Madame Guibert paraît avoir trop secoué les préjugés.

10. — On sait que M. Vanloo, premier peintre du roi, a peint, il y a quelque temps, mademoiselle Clairon en Médée, tenant d'une main un flambeau et de l'autre le poignard encore teint du sang de ses enfans, insultant à la douleur de Jason, et bravant sa colère. Le roi ayant ordonné que ce tableau fût gravé, l'habile peintre en a fait un second, propre à faire plus d'effet en gravure. L'estampe a été exécutée par MM. Laurent Cars et Jacques de Beauvarlet, graveurs du roi et de son Académie de Peinture. La tête de Médée, c'est-à-dire de mademoiselle Clairon, est l'ouvrage de M. de Beauvarlet.

11. — Les changemens faits à la nouvelle salle d'Opéra sont médiocres et n'en réparent point les défauts. On a seulement reculé ces loges immenses qui offusquaient tout le reste.

12. — Il paraît dans le monde une lettre datée de Neufchâtel, du 15 mars 1764, qui a pour titre : *Jean-Jacques Rousseau, citoyen de Genève, à Jean-François de Montillet, archevêque et seigneur d'Auch, primat*

(1) *Poésies et Œuvres diverses de madame Guibert;* Amsterdam, 1764, in-8°. — R.

de la Gaule novempopulaire et du royaume de Navarre, conseiller du roi en tous ses conseils (1). Cet écrit, in-12, de vingt-deux pages d'impression, est pour répondre à la *Lettre* soi-disant *pastorale* de l'archevêque d'Auch, par laquelle ce prélat s'élève contre *Émile*, et en prend occasion pour invectiver M. de Voltaire et les auteurs du siècle qui se sont écartés des maximes de l'Église, et qui n'ont pas respecté, comme ils devaient, les dogmes de la religion. L'auteur, qui emprunte le nom de Rousseau, réfute assez bien la *Lettre pastorale*, quant au fond, mais il est bien éloigné du style qu'il veut imiter. On ne singe jamais bien un auteur aussi original que Rousseau.

15. — Une lettre attribuée au P. Beauvais, *ci-devant soi-disant* Jésuite, expose trop bien la position où se trouvent les différens membres qui croient ne pas devoir déférer au serment, pour ne la pas rapporter ici : elle est adressée à un de ses parens.

« C'est hors du royaume, mon cher parent, qu'il faut que j'aille; j'ai passé trente-cinq ans à faire des citoyens, et je cesse de l'être. Il me faut, à soixante ans, chercher une retraite et finir dans un pays étranger une vie dont les ans ont été consacrés au service de la patrie. Dans l'alternative rigoureuse, de l'exil, ou d'un serment que je crois ne pouvoir faire, je ne balance pas, et je pars, victime de la fidélité que je dois aux saints engagemens que j'ai contractés, plein de respect pour la main qui frappe, soumis à celle qui permet, et n'implorant que celle qui soutient. »

16. — A mesure qu'on avance dans la lecture de *Corneille* commenté par M. de Voltaire, on découvre son

(1) Par Firmin de La Croix, avocat. — R.

acharnement à rabaisser le grand homme. On lit, à la fin de *Sertorius*, une protestation des plus adroites et des plus cruelles, où le commentateur, en faisant sa profession de foi à l'égard du père du théâtre, ne s'humilie lui-même que pour le dégrader davantage. Il résulte de la lecture de son ouvrage, qu'il a moins prétendu nous faire voir le grand que le vieux Corneille. Pour comble de cruauté, il a fait précéder sa *Bérénice* de celle de Racine. Quelle étrange disparate, quand on sort du style onctueux de Racine, et que l'on tombe dans les barbarismes, les aspérités, les fadeurs de son rival!

18. — *Le Jeune Homme* n'a pas été accueilli hier comme l'auteur et les Comédiens l'espéraient; la pièce n'a pu aller que jusqu'à la deuxième scène du troisième acte. Dès la deuxième du premier, le ridicule a éclaté au point d'occasioner un rire universel. Le parterre s'est mis en gaieté, et s'est soutenu sur ce ton jusqu'au moment où un éternument épouvantable est parti des troisièmes loges. Cet incident a été comme le coup de foudre; les éclats ont recommencé avec plus de fureur, et les acteurs ont fait leur révérence. De mémoire d'homme, on n'a point vu de pièce aussi rare pour le ridicule et l'impertinence du style : on en cite plusieurs vers qui sont devenus proverbes. Le Jeune Homme ayant menacé une espèce de maître-Jacques d'une femme qu'il aime, de le jeter par la fenêtre, celui-ci se retranche à dire : « par la porte, à la bonne heure. » Il philosophe ensuite; il prétend qu'on n'est pas vil quand on a une ame. Enfin, l'autre insistant, il lui répond avec emphase :

Quand on fait son devoir, on sort par l'escalier.

Dans une autre scène, le Jeune Homme, à qui l'on

reproche qu'il va brouiller deux femmes, s'écrie, dans l'excès de sa joie :

..... tant mieux !
La haine est à mes yeux un vrai feu d'artifice.

On cite, pour exemple de la logique de l'auteur, un vieillard qui dit au Jeune Homme :

J'ai soixante ans passés et je vous aime encore.

Le théâtre étant resté vide pendant une demi-heure, un acteur est revenu, et a annoncé qu'on allait donner *Zénéide* et *la Jeune Indienne ;* ce qui a été exécuté au grand contentement des spectateurs.

On eût voulu que les Comédiens eussent fait des excuses très-humbles de leur bêtise d'avoir reçu une pièce aussi indigne de l'attention du public, et tout au plus supportable aux parades des boulevarts.

19. — On ne peut revenir du peu de goût, ou, pour mieux dire, de l'imbécillité des Comédiens ; on ne conçoit pas que cet aréopage si difficile et si impertinent à l'égard des auteurs, qu'il fait valeter plusieurs années de suite, ait donné les mains à recevoir un drame aussi complètement ridicule que celui du *Jeune Homme*. On sait que l'auteur ne s'en est mêlé en rien, et que les Comédiens étaient engoués de cette comédie.

Le matin, M. l'abbé de Voisenon trouva Molé, qui faisait le rôle du Jeune Homme, chez madame la marquise de Villeroi, et qui tenait son cahier à la main ; il le prit, et tombant sur la scène du valet, il sentit, par l'expression de « jeter par la fenêtre, » tout le ridicule du reste de la scène. Il demande à Molé ce qu'il en pense. Ce jeune fat l'assure que son rôle est très-bon ; que cette scène est une scène d'humanité qui doit faire le plus grand effet ;

et l'abbé de rire, et de dire à la marquise : « Madame, je suis bien trompé, ou ce Jeune Homme donnera bien du fil à retordre à son père. »

20. — Le roi avait souscrit pour deux cents exemplaires du *Corneille* commenté par M. de Voltaire. Sa Majesté n'en a pris que cinquante, et a fait remettre les autres au père de mademoiselle Corneille. L'impératrice de Russie a fait le même acte de générosité envers mademoiselle Corneille, aujourd'hui madame Dupuits.

21. — M. l'évêque d'Alais a publié, le 16 du mois dernier, une *Ordonnance et Instruction pastorale au sujet des Assertions extraites des livres, thèses et cahiers des soi-disant Jésuites, et données aux évêques par le parlement.* Ce prélat, bien éloigné de penser comme M. l'archevêque de Paris, déclare qu'ayant rapproché les assertions les unes des autres, et les ayant comparées avec celles des pères Hardouin et Berruyer, il s'est convaincu que ces erreurs se tiennent mutuellement, qu'elles forment un corps de doctrine, lié, suivi, systématique, et que c'est proprement un cours complet de morale nouvelle et anti-chrétienne, un nouveau corps de religion contraire à celle de l'Évangile..... Que ce langage diffère de celui de M. de Beaumont! M. de Beauteville, ainsi que l'autre prélat, accable son lecteur d'autorités qui semblent ne devoir pas souffrir la moindre contradiction.

22. — *Chimerandre l'Anti-grec, fils de Bacha Bilboquet, ou les Équivoques de la Langue française* (1), amphigouri où l'auteur cherche à montrer combien notre langue est susceptible de ridicule par les différentes acceptions du même mot. Rien ne prouve mieux de quel

(1) Balivernopolis, 1764, in-12 de 62 pages. — R.

délire l'esprit humain est capable, que ce honteux excès d'un esprit tourné à la mauvaise plaisanterie.

23. — On parle d'une lettre de M. de Voltaire, où il fait dialoguer l'ame avec le corps (1). Il appelle la première Lisette : elle se révolte contre le dernier, et lui reproche de l'asservir. On sent que c'est un matérialisme déguisé, un dessein formé de faire voir combien il est ridicule de supposer un pareil assemblage. M. de Voltaire, qui a moins que jamais des idées neuves, cherche à tout colorer de son style, et s'approprie bien des choses par le charme dont il embellit les pensées des autres.

24. — Il paraît une brochure qui a pour titre *Dissertation sur l'origine et les fonctions essentielles du Parlement, sur la pairie et le droit des Pairs, et sur les lois fondamentales de la Monarchie française* (2). L'auteur y suit d'abord le plan tracé, il y a quelques années, dans des *Lettres historiques sur les Parlemens* (3), dont il n'a paru qu'une partie dans le public. Il prétend qu'il n'y a de vrais pairs aujourd'hui que les princes du sang, et que les autres ne sont que des simulacres vains, des ombres chimériques des anciens pairs qu'ils représentent. Il pulvérise également le droit prétendu des pairs de n'être jugés que par la classe du parlement séant à Paris.

Ce livre, qui vient de Toulouse, a été, suivant les apparences, composé et imprimé dans ce pays-là. Il pour-

(1) Cette lettre se trouve dans la *Correspondance de Voltaire*, à la date du 10 mai 1764. Elle est adressée à M. de Cideville. — R.

(2) Par Michel Cantalauze, seigneur de La Garde, conseiller au parlement de Toulouse. Amsterdam (Toulouse), 1764, in-12. — R.

(3) Il s'agit probablement des *Lettres historiques sur les fonctions essentielles du parlement, le droit des pairs, etc.* (par Lepaige); Amsterdam, 1753, 2 parties in-12. — R.

rait être l'ouvrage de quelque membre du parlement.

26. — Madame Bellot, cette femme qui avait vécu jusqu'à présent dans une grande pénurie et du profit très-mince de ses traductions anglaises, demeure depuis quelque temps avec le président Mesnières qui s'en est engoué; elle mène sa maison, y fait la pluie et le beau temps. Ce phénomène est d'autant plus rare que cette dame est peu jeune : elle est laide, sèche, et d'un esprit mélancolique. Elle a renvoyé le chevalier d'Arcq, avec qui elle vivait.

28. — On assure que le chevalier d'Éon vient de faire paraître un second volume, qui sans doute fait suite au premier.

Des lettres de Londres prétendent qu'il figure mal parmi les honnêtes gens; qu'il a eu différentes affaires, suscitées vraisemblablement, mais qui l'ont mis aux prises avec la police du pays; que le gouvernement voit avec peine l'impunité dont il jouit, sans pouvoir s'assurer de sa personne; qu'il n'a pu arrêter qu'en partie la distribution de son Mémoire, de ses Lettres, etc.; ce qui les rend cependant rares en Angleterre. On dit qu'il en a vendu pour plus de 20,000 livres, et qu'il a fait passer le reste à Hambourg.

29. — Il paraît, un nouveau roman en quatre parties, de madame Riccoboni, intitulé *Histoire de miss Jenny*. C'est un amas d'absurdités écrit dans un style assez bon.

30. — Hier a été lu au parlement un Mémoire tendant à prouver que le roi, par sa présence et celle des princes et pairs, forme, partout où il veut se rendre, la cour essentielle des pairs. C'est M. le duc de Sully qui en a fait lecture. Cette assertion n'a pas paru prouvée, et M. Drouyn de Vaudueil, conseiller à la seconde chambre des requêtes, l'a réfutée sur-le-champ d'une façon victo-

rieuse, et humiliante pour l'auteur, qu'il a convaincu d'ignorance et de mauvaise foi. On l'impute à un nommé Villaret, rédacteur de la suite de l'*Histoire de France* par feu l'abbé Velly, et que les ducs ont nommé garde de leurs archives depuis quelques années : titre de nouvelle création de leur part.

31. — Il court des vers qu'on peut regarder comme une énigme, et qui n'ont quelque sens que par leur malignité. Ils roulent sur des anecdotes scandaleuses, vraies ou fausses, mais connues à la cour, où l'on croit tout, parce qu'on s'y sent capable de tout.

Après avoir détruit l'autel de Ganymède,
Vénus a quitté l'horizon :
A tes malheurs encor, France, il faut un remède :
Chasse Jupiter et Junon (1).

(1) Voici de quelle manière la malignité des courtisans interprétait cette énigme : *Vénus* désignait la marquise de Pompadour, morte depuis peu ; *Jupiter*, le duc de Choiseul, et *Junon*, la duchesse de Grammont, sa sœur, avec laquelle il vivait, s'il en faut croire la chronique scandaleuse du temps, dans une intimité plus que fraternelle. Quant au *Ganymède* dont Vénus-Pompadour aurait *détruit l'autel*, nous n'avons découvert dans la vie privée de Louis XV, à laquelle, sans aucun doute, l'auteur de l'épigramme a voulu faire allusion, rien qui puisse donner lieu à d'odieux soupçons. Toutefois il est juste de remarquer qu'à l'époque où ce monarque sortait à peine de l'enfance, quelques jeunes seigneurs libertins tentèrent de jouer près de lui le rôle que Mazarin, au dire de La Porte, avait essayé près de Louis XIV. « Si vous me promettez, écrivait Voltaire à la présidente de Bernières, de m'envoyer bien exactement les *Nouvelles à la main* que vous recevez toutes les semaines, je vous dirai pourquoi M. de La Trimouille est exilé de la cour. C'est pour avoir mis très-souvent la main dans la braguette de Sa Majesté très-chrétienne. Il avait fait un petit complot avec M. le comte de Clermont de se rendre tous les deux les maîtres des chausses de Louis XV, et de ne pas souffrir qu'un autre partageât leur bonne fortune. M. de La Trimouille, outre cela, rendait au roi des lettres de mademoiselle de Charolais... Tout cela me fait très-bien augurer de M. de La Trimouille, et je ne saurais m'empêcher d'estimer quelqu'un qui, à seize ans, veut besogner son roi et le gouverner. Je suis presque sûr que cela fera un très-bon sujet. » — R.

1er JUIN. — On a imprimé à Londres un in-4° de six cent quatre-vingt onze pages, qui a pour titre : *Examen des Lettres, Mémoires et Négociations particulières du chevalier d'Éon, ministre plénipotentiaire de France auprès du roi de la Grande-Bretagne, dans une Lettre à M. N********. Cet écrit paraît avoir été fait en vue de venger les personnes compromises dans l'ouvrage publié par M. d'Éon ; mais il ne sert qu'à éterniser le ridicule que la maladresse de l'auteur remet sous les yeux avec aussi peu de choix que de talent. Pour y répondre, il se livre à des injures grossières. On peut dire, en général, que ceux dont il voulait prendre la défense n'ont pas à se louer de son zèle, plus indiscret qu'éclairé.

2. — Il paraît que l'on veut employer tous les moyens possibles pour avoir raison de l'inconduite de M. d'Éon, et que la cour de Londres s'y prête. On assure qu'elle fait intervenir le corps diplomatique pour demander son extradition ; que tous les ministres étrangers, conjointement avec M. de Guerchy, ont remis un Mémoire à ce sujet au lord Halifax, secrétaire d'État, pour qu'il soit traduit au ban du roi ; mais tout cet éclat ne peut avoir de suite et se réaliser pour l'objet qu'on se propose, qu'autant qu'il sera autorisé par un bill du parlement.

3. — Il court une *Lettre* imprimée *de J.-J. Rousseau* (1), citoyen de Genève, où il désavoue authentiquement celle prétendue écrite par lui à M. l'archevêque d'Auch (2). Il n'était rien moins que besoin de prendre la plume pour cela, et tous les gens de goût lui avaient déjà rendu justice.

4. — *Ode sur un Incendie, par une tête chaude du*

(1) On la trouve dans ses *Œuvres complètes*. Elle était adressée au libraire Duchesne. — R.

(2) Voy. 12 mai 1764. — R.

temps présent. Ce titre annonce le goût fatal et dépravé du siècle, où l'on parodie les événemens les plus sinistres et les plus malheureux. L'incendie dont il est question est celui du Palais-Royal. L'auteur débute par la strophe la plus ridicule et la plus bouffonne..... Il parle ensuite plus sérieusement; il adule M. le duc d'Orléans; il peint son ame tendre et sensible, ses inquiétudes à la première nouvelle de cet événement; il fait dire à ce prince :

Je ne perds point de serviteurs,
Pour moi la perte est donc petite.
Pour de l'argent l'on en est quitte :
Ce ne sont point là des malheurs.

L'enthousiaste prétend que ce sont les propres mots du prince, et qu'ils n'ont pas besoin d'être parés des vains ornemens de la poésie.

7. — Les Comédiens ordinaires du roi ont donné aujourd'hui la première représentation de *Cromwell*, tragédie, par M. Duclairon. Il a choisi le jour de sa mort. Ce sujet, tout impraticable qu'il ait paru jusqu'à présent, n'a point rebuté notre auteur. On a trouvé, dans les trois premiers actes, des morceaux qui ne seraient point désavoués par les maîtres de l'art; ils ont été unanimement applaudis : on prétend que la matière a manqué au poète dans les deux suivans. On convient que le caractère de Cromwell est fortement dessiné; mais le vrai défaut de la pièce est que l'auteur n'y ayant mis aucune action historique, on pourrait en changer le titre, et y substituer indifféremment le nom de tout autre tyran.

9. — Nous avons lu un ouvrage de l'abbé Galiani, espèce de dissertation sur l'*Art Poétique* d'Horace, dans

lequel ce savant relève avec jugement une infinité de balourdises des différens traducteurs, interprètes et commentateurs du poète romain. Il prétend, par l'étude profonde qu'il a faite de la langue latine, par ses connaissances réfléchies du local où Horace écrivait, avoir découvert beaucoup d'erreurs. Il n'a encore travaillé que sur les *Satires*, les *Épîtres* et l'*Art Poétique;* il se propose d'étendre ses observations sur tous les ouvrages de ce beau génie. Comme il ne connaît pas complètement toute la force de notre langue, M. Diderot s'est chargé de jeter un vernis sur la première partie qui doit paraître.

10. — Le roi de Suède vient de donner à l'Europe un exemple de la manière dont il faut honorer les lettres, qui mérite d'être consigné dans tous les fastes de la littérature. La place de chancelier de l'Université d'Upsal, la plus ancienne Université du Nord, étant venue à vaquer, cette compagnie a envoyé une députation au prince royal, pour le prier de vouloir bien accepter cette place très-distinguée, qui ne peut être remplie que par un membre du sénat. Ce prince y a consenti, avec la permission du roi. On voudrait pouvoir rapporter la lettre de S. M. Suédoise, par laquelle elle confirme la nomination de son fils. Elle y met dans le plus beau jour la nécessité pour un souverain de protéger les arts et les lettres. Cette lettre est digne, en un mot, d'un Léon X, d'un François I^er^, d'un Louis XIV.

11. — M. le comte Algarotti est mort à Pise la nuit du 22 au 23 du mois dernier. Cet ami des arts et des muses a laissé, entre autres choses, un legs de huit mille écus romains à M. Mauro Tossi, peintre célèbre de Bologne. Il veut qu'on en emploie deux mille à lui élever un mau-

solée à Pise. Il a donné lui-même le dessin de ce monument, et a dicté son épitaphe, que voici :

HIC JACET ALGAROTTUS, SED NON OMNIS.

On doit pardonner cette inscription peu modeste à un homme qui a aussi bien mérité de la littérature et des beaux-arts.

12. — Un procès, porté au parlement de Bretagne, pour statuer sur l'état contesté d'un enfant né dix mois et dix-sept jours après la mort de son père, vient d'occasioner un Mémoire, signé de plusieurs habiles chirurgiens et rédigé par M. Louis. On y discute avec beaucoup de clarté et de précision les faits, les raisons et les autorités sur lesquels on veut fonder cette possibilité. Il décide que le temps de la gestation, et le terme de l'accouchement dans toutes les espèces d'animaux, étant fixés par la nature d'une manière invariable, l'espèce humaine doit être soumise à ce même ordre, et que par conséquent tout accouchement qui passe le terme de neuf mois et dix à douze jours, ne peut être regardé comme naturel, et ne peut se faire sans danger pour la mère et pour l'enfant. Le Mémoire est profondément traité, et d'ailleurs est écrit avec toute l'élégance et la netteté que comporte le sujet.

13. — M. Villaret se défend vivement de l'imputation répandue dans le public qu'il était auteur du *Mémoire* lu par M. de Sully. Il prétend n'en avoir pas la moindre connaissance, et n'avoir même vu ce seigneur que pour combattre l'opinion établie dans ledit Mémoire : il se déclare d'un sentiment tout-à-fait opposé.

14. — Depuis quelques années, les Allemands marchent à grands pas dans la carrière de la belle poésie. MM. Hal-

ler, Gessner, Gellert, Klopstok, se sont fait connaître en France par des ouvrages dignes de nos meilleurs poètes. On vient de nous donner un poëme héroï-comique, traduit de l'allemand de M. Zacharie, intitulé *les Métamorphoses*, que M. Zacharie publia ayant à peine dix-huit ans. Il est le prélude du *Phaéton*, du *Matin*, et de plusieurs odes dont on a donné des traductions dans le *Journal Étranger*, contre lesquelles M. Zacharie réclame comme infidèles. Quoi qu'il en soit, ce poëme, divisé en quatre chants, est une copie de *la Boucle de cheveux enlevée*, inférieure, suivant l'usage, à son original. L'imitateur n'a ni les graces, ni le goût, ni l'invention du poète anglais. Les métamorphoses sont mal amenées, ne produisent point d'effets heureux : il n'y a point d'action ; et la plaisanterie, comme généralement toutes celles des Allemands, est lourde et sans sel. La partie précieuse de cet ouvrage est une grande richesse de poésie et d'images accumulées avec profusion.

14. — Les Comédiens Italiens ont donné aujourd'hui la première représentation de *Nanette et Lucas*, *ou la Paysanne curieuse*, comédie en un acte et en vers mêlée d'ariettes. Les paroles sont de M. Framery, et la musique de M. le chevalier d'Herbain. L'intrigue en est des plus simples, ou plutôt il n'y en a pas. Un écrin, dans lequel il y a un collier de perles, et qu'ouvre Nanette malgré la défense de son seigneur, en fait tout le fond. Cette curiosité, loin de lui être funeste, lui est pardonnée, et le mariage ne s'en conclut pas moins heureusement. Le drame finit par un vaudeville qui apprend au parterre qu'il ne faut pas être curieux. Il y a des traits fort ingénieux dans le courant de l'ouvrage, et des épigrammes de situation.

On remarque dans la musique une ariette pittoresque, où le musicien a très-bien rendu le bruit du tourne-broche. C'est un tableau à la Teniers, et un exemple très-frappant de l'harmonie imitative.

17. — *Bébé*, le nain du roi de Pologne Stanislas, étant mort depuis quelques jours de vieillesse et de caducité, à l'âge de vingt-cinq ans, M. le comte de Tressan l'a honoré d'une épitaphe :

HIC JACET
NICOLAUS FERRY, LOTHARINGIUS,
NATURÆ LUDUS,
STRUCTURÆ TENUITATE MIRANDUS;
AB ANTONINO NOVO DILECTUS.
IN JUVENTATIS ÆTATE SENEX.
QUINQUE LUSTRA FUERUNT IPSI
SÆCULUM.
OBIIT NONA JUNII
AN. M. D. C. C. LXIIII.

18. — *Histoire de la maison de Montmorency.*

Cette race est sur toutes la plus belle,
Race héroïque et antique, laquelle
De père en fils guerrier, victorieux,
A porté son renom jusques aux cieux.

C'est ainsi que s'exprimait Ronsard sur cette illustre maison qui, suivant la fameuse généalogie d'André Duchesne, était connue dès la neuf cent cinquantième année de l'ère chrétienne. M. Désormeaux, auteur de cette histoire, l'a distribuée en cinq volumes : les deux derniers contiennent une histoire, en forme, du fameux maréchal de Luxembourg. L'auteur a eu l'art de lier l'histoire générale avec l'histoire particulière. Il paraît formé sur les bons modèles. On y remarque surtout

une grande impartialité, et toute la véracité que demande le genre. On y trouve une épitaphe glorieuse de François de Montmorency, si regretté par Henri III, faite par le fameux de Thou.

ULTIMUS HUTRIEDUM, PIETATE INSIGNIS ET ARMIS,
FRANCISCUS JACET HOC QUO GALLIA TOTA SEPULCHRO!

Suivant cette *Histoire*, il y a actuellement six branches existantes de la maison de Montmorency.

20. — On prétend aujourd'hui que le *Cromwell* (1) qui passe pour être de M. Duclairon n'est pas de lui. Quelques littérateurs se rappellent en avoir entendu lire trois actes à feu M. Morand. La liaison intime qui existait entre ces deux poètes fait présumer que M. Duclairon pourrait bien s'être approprié le manuscrit de son ami : la suite justifiera s'il était en état de faire une tragédie semblable à celle-ci, telle qu'elle est. Il travaille actuellement à *Tigrane*.

22. — Nous apprenons par une lettre de Neufchâtel que Rousseau est toujours aux environs de cette ville. Il y fait des lacets, et dit qu'il devient femme puisqu'on ne veut pas qu'il soit homme. Il passe les soirées avec une espèce de fermier qu'il a affectionné. Quand il entre chez ce bonhomme, il souffle la chandelle de celui-ci, et la rallume à la sienne quand il veut revenir, sans doute pour faire tout au rebours des autres.

23. — On annonce incessamment pour nouveauté une tragédie intitulée *les Triumvirs* : il paraît que l'auteur veut garder l'incognito. On dit à l'ordinaire qu'il y a de très-belles choses, entre autres une scène pompeuse où se fait le partage du monde. Le bruit le plus vraisemblable

(1) V. 7 juin 1764. — R.

est que cette pièce est de M. de Chabanon, l'auteur infortuné d'*Éponine*. Ce bel esprit, brûlant d'une soif de gloire inextinguible, veut rentrer de nouveau dans la carrière. Après avoir éprouvé que l'éclat bruyant avec lequel sa première pièce s'était annoncée n'en avait point empêché la chute, il veut essayer si le parfait *incognito* lui sera plus favorable. Le Kain, à qui le profit en est abandonné, a seul le secret. Il doit y avoir une belle décoration, dont l'auteur a fait les frais.

24. — M. Jolivet, directeur du Journal de Trévoux, depuis l'expulsion des Jésuites, est mort ces jours-ci. Ce triste médecin avait jeté dans cet ouvrage une sécheresse, une insipidité, qui lui avait donné beaucoup de discrédit. Aussi grave, aussi raide que les premiers auteurs, il n'avait pas su y joindre une aménité de style dont le père Berthier parait son pédantisme. Un abbé Mercier, Génovéfain, s'est mis sur les rangs pour la continuation.

25. — Il paraît un roman en six parties, intitulé : *L'homme, ou le Tableau de la vie ; Histoire des passions, des vertus et des événemens de tous les âges*. On le donne pour un ouvrage posthume de M. l'abbé Prévôt. C'est un amas d'aventures bizarres, extraordinaires, fruit d'une imagination déréglée, et qui ne peut avoir été composé que dans les accès d'une fièvre brûlante (1).

26. — Il est arrivé ici, de Vienne, quelques exemplaires d'un livre intitulé *Méditations chrétiennes* (2). Ce livre n'était point destiné à devenir public. C'est le fruit des retraites de l'auteur, qui édifiait une auguste famille par

(1) Cet ouvrage est d'un nommé Baret. — R.

(2) Par la princesse Élisabeth de Bourbon-Parme, femme de l'archiduc Joseph. Vienne, 1764, in-8°. — R.

une piété tendre et éclairée, ainsi qu'elle en faisait le bonheur par ses autres vertus. Le ton de douceur, de candeur, de raison, de charité, qui anime pour ainsi dire chaque ligne de cet ouvrage, aurait seul fait connaître l'esprit et le cœur dont il est une image aussi fidèle que touchante. Voici un quatrain qui se trouve écrit à la main en tête de ce livre :

L'auguste auteur de cet ouvrage
D'un monde séducteur connut la vanité,
Et dans le printemps de son âge
Fut cueilli comme un fruit mûr pour l'éternité.

27. — *Mémoire historique et critique sur les masques.* Ce mémoire, fait en Hongrie où les bals masqués sont absolument défendus, recherche l'origine de l'usage des masques et la manière dont il s'est perpétué. La dissertation est divisée en deux sections : la première contient l'histoire des masques et des déguisemens. L'auteur dit que Satan en fut le premier inventeur avant le déluge. Dans la seconde, il rapporte les argumens pour et contre, et il finit par en proscrire l'usage, soit sur les théâtres, soit au carnaval.

28. — *Lettres du marquis de Roselle, par madame E. D. B*, deux volumes in-12. Cette madame E. D. B. est madame Élie de Beaumont, femme d'un avocat. L'auteur paraît avoir eu pour but d'employer la fiction pour passionner et mettre en action une excellente morale. L'artifice des courtisanes de nos jours, les mouvemens d'un cœur facile, ardent, impétueux, qui s'ouvre pour la première fois au sentiment de l'amour, le caractère de la vraie et de la fausse amitié, les soins adroits et inquiets d'une tendresse profonde, éclairée et délicate,

sont peints dans cet ouvrage avec autant d'esprit que de vérité. On reproche à l'auteur femelle de s'être trop étendue sur des matières qu'une femme devrait s'interdire.

29. — Il paraît un *Mémoire sur la liberté de l'exportation et de l'importation des grains*, qui fait grand bruit. Il est plein de vues profondes, philosophiques, et très-propres à l'encouragement de l'agriculture, à l'accroissement de la population, à remonter la marine, enfin à la prospérité insensible et permanente de l'État; il est d'ailleurs écrit fortement. On l'attribue à M. Lemoyne de Belle-Isle, secrétaire des commandemens de M. le duc d'Orléans.

2 JUILLET. — A mesure que le jour des *Triumvirs* approche, les bruits sourds se multiplient sur les différens auteurs auxquels on attribue cette tragédie. On met sur les rangs M. de Chabanon, dont on a déjà parlé, M. le marquis de Ximenès, M. Poinsinet de Sivry; d'autres prétendent qu'elle est d'un ex-Jésuite. A l'œuvre on reconnaîtra l'ouvrier, si c'est d'un homme déjà auteur.

3. — Il paraît un roman, prétendu traduit de l'anglais, intitulé *Histoire de Julie Mandeville, ou Lettres traduites de l'anglais de madame Brooke, par M. B****. On assure qu'il est de M. Bouchaud, agrégé en droit et déjà connu par une traduction du Théâtre Italien. Cet ouvrage fait honneur à son cœur, et indique une ame sensible.

5. — On a donné aujourd'hui la première représentation des *Triumvirs*. Cette pièce n'a point eu de succès. Ce drame est dénué même de l'intérêt que fournit le fait historique. Le caractère des Triumvirs, dont on ne voit que deux, est absolument manqué; celui de Lépide est

tracé avec force : mais il est plus aisé de peindre graphiquement qu'en action. Cette scène du partage du monde, qu'on annonçait comme si magnifique, si auguste, est le dialogue de deux brigands qui divisent entre eux les dépouilles des passans qu'ils ont détroussés. Nulle adresse, nulle dignité; le style est ou trop emphatique ou plat; on y remarque surtout des comparaisons, figure absolument proscrite de la tragédie. Ce dernier trait pourrait fortifier le soupçon que la pièce est de M. de Chabanon, le seul auteur tragique qui ait osé faire des comparaisons.

7. — On voit dans le *London Chronicle*, ouvrage périodique de Londres, un *Dialogue entre M. Frugalité et M. Vérité.* Notre ambassadeur, M. de Guerchy, est désigné sous le premier nom ; le chevalier d'Éon de Beaumont sous le second. On sait que le mot de frugalité annonce la parcimonie sordide que le dernier reproche à l'autre dans son ouvrage, et que les lettres de M. de Guerchy ne confirment que trop la justesse de l'imputation.

9. — Il paraît dans le public une brochure, en deux parties, qui a pour titre : *Recherches sur quelques points d'histoire de la Médecine* (1). Cet ouvrage est rempli de beaucoup de personnalités contre différens médecins, de faux raisonnemens, d'idées absurdes, et élève le charlatanisme et l'empirisme fort au-dessus de la médecine rationnelle. Tel est le jugement qu'en portent les gens de l'art. Il peut être d'autant plus suspect, qu'on attribue cette singulière et bizarre production au docteur Bordeu.

10. — *La Fortune en couche*, allégorie de près de quatre cents vers. Dans cet ouvrage on suppose la Fortune courant le monde, ayant un amant, qui est l'Or-

(1) Par Bordeu, fils. Liège, 1764, in-12. — R.

gueil. De cet accouplement naît un populo. De toutes parts s'empressent les courtisans pour rendre hommage au nouveau-né. Cela donne lieu à une procession, dans laquelle on passe en revue à peu près les mêmes personnages déjà célébrés dans les couplets(1); au moyen de quoi, cet ouvrage-ci n'a de nouveau que la forme. Il était susceptible d'être beaucoup plus piquant. Il faut convenir, à la louange de l'auteur, qu'il n'est pas méchant. Les vers, en général, sont assez bien frappés.

12. — Il court dans le monde un manuscrit d'un volume assez considérable, qui a pour titre *la Religion*, tragi-comédie en cinq actes et en prose, soi-disant traduite de l'anglais de M. R. par M. S. M... 1764. Dans ce prétendu drame sont personnifiés la religion, le fanatisme, la cruauté, l'imbécillité, la crédulité, la philosophie, l'ombre de Jésus-Christ, etc. Et l'on met en action ces êtres moraux avec aussi peu d'esprit que de sens. Il est d'autant moins dangereux, qu'il n'a point le charme séducteur d'une diction élégante (2).

13. — Outre les différens hommes qu'on cite comme concurrens à la production des *Triumvirs*, on ne s'attendait pas à M. Portelance, l'auteur d'*Antipater*. Après avoir fait cette pièce étant très-jeune, il avait paru abandonner la carrière dramatique depuis long-temps. Un amateur de la Comédie prétend lui avoir entendu lire, il y a trois ans, trois actes de cette même pièce et avoir reconnu la coupe et les situations.

14. — On parle depuis quelques jours d'un ouvrage qu'on attribue à M. de Voltaire : il a pour titre *Diction-*

(1) Voy. 31 décembre 1763. — R.

(2) Ce manuscrit fait aujourd'hui partie de la riche collection de pièces de théâtre de M. de Soleinne. — R.

naire philosophique portatif. C'est un volume in-8° de plus de trois cents pages. La liberté qui règne dans cet écrit et le nom imposant de son auteur, le font rechercher avec autant de soin qu'on en prendra sûrement pour en empêcher la distribution.

15. — M. de Voltaire, dont la plume rapide ne peut s'arrêter, vient de donner une suite de son *Discours aux Welches* (1). Quoique le premier ne soit pas trop bon, celui-ci est encore inférieur.

Nous savons de bonne part que M. de La Dixmerie, auteur des contes du *Mercure*, se proposait de réfuter cette impertinente satire contre la nation.

16. — On prétend que les *Recherches sur l'histoire de la Médecine*, attribuées à M. Bordeu, ne sont autre chose que les *Anecdotes sur la Médecine*, dont nous avons déjà parlé (2). Pour lui donner un air de nouveauté, on y a substitué une nouvelle feuille avec ce frontispice nouveau : *Recherches sur quelques points de l'histoire de la Médecine et sur la tolérance de l'Inoculation.* L'auteur a lardé ce livre de plusieurs anecdotes scandaleuses contre son ennemi juré, M. Bouvart. Le livre est dénoncé à la Faculté de Médecine.

17. — On écrit de Londres, du 13 de ce mois, que l'affaire de M. d'Éon a été jugée au Banc du roi le 9; que les jurés ont unanimement déclaré M. d'Éon coupable et son ouvrage libelle; mais que, suivant les formes de ce pays-là, la sentence et la peine ne seront prononcées contre lui qu'au terme prochain, c'est-à-dire dans

(1) *Supplément du Discours aux Welches, avec une lettre du libraire de l'Année littéraire à M. V. et la réponse de M. V. à cette lettre.* 1764, in-8° de 21 pages. — R.

(2) V. 25 mai 1762. — R.

le mois de septembre; qu'en attendant, quoiqu'il ait fait courir le bruit qu'il avait décampé de Londres, il continuait à régaler le public d'écrits qu'il fait insérer dans les gazettes, et où il n'y a ni rime ni raison.

20. — On vient d'imprimer à Londres un recueil de *Pièces relatives aux Lettres, Mémoires et Négociations particulières du chevalier d'Éon, ministre plénipotentiaire auprès du roi de la Grande-Bretagne, contenant la Note, Contre-Note, Lettre à M. le duc de Nivernois, et l'Examen des Lettres, Mémoires, etc.* Cela forme un volume in-12 de près de trois cents pages. Ces écrits éternisent une affaire misérable.

21. — Il paraît un ouvrage qui a pour titre : *Considérations sur les Gouvernemens ancien et présent de la France, par M. le marquis d'Argenson*, volume in-8° de plus de trois cents pages. Cet écrit, dont Rousseau parle avec éloge dans son *Contrat Social* (1), traite des intérêts de la France avec ses voisins, et propose un plan de gouvernement intérieur qui obvie aux abus qui règnent dans l'administration. Cette œuvre posthume d'un homme qui a été à même d'en connaître les vices par les places qu'il a remplies, paraît être du plus grand sens et présente un tableau que tout autre que lui aurait eu peine à tracer; mais il part de la paix de 1748. Quelle différence d'époque à celle d'aujourd'hui! On ne doit la publication de cet ouvrage qu'à une infidélité.

22. — Il paraît une brochure de trente-une pages in-12, intitulée : *Réflexions sur les Arrêtés du Parlement séant à Paris, du 29 mars et 7 juin 1764.* Son but est de faire voir que les termes de cour première, de cour

(1) Voy. 3 septembre 1762. — R.

capitale, de justice, de capitale de France, de cour métropolitaine, de siège unique de la pairie, etc., employés dans les arrêtés, supposent que les autres classes du parlement sont des cours secondes, suffragantes d'une métropole, des cours qui ne sont pas des sièges de la pairie, ce qui paraît contraire à l'unité essentielle des parlemens, d'autant que les qualifications que la classe séant à Paris s'attribue, ne conviennent qu'à la collection de toutes les classes; qu'il s'ensuivrait de cette prétention de la classe séant à Paris, que les prérogatives dont elle jouit principalement, parce que le roi habite dans son ressort, seraient perdues pour elle, si le souverain établissait ailleurs un domicile permanent, ce qui la priverait d'un droit qu'elle partage et doit partager avec toutes les autres classes.

—*Amusemens philosophiques.* Ce livre, en deux volumes, est la production de M. de Montagnac, ci-devant capitaine au régiment de Bresse. Ils contiennent des réflexions sur l'état militaire, quelques anecdotes romanesques, des morceaux d'histoire, enfin *la Fille de Seize ans, ou la Capricieuse,* comédie en vers et en trois actes. Cet ouvrage fait honneur à l'ame de ce militaire; il annonce de la bonne volonté. Comme littéraire, il est médiocre. Son pinceau est mou, trivial et sans chaleur, son style froid et languissant; ses vers sont pitoyables et prosaïques.

24. — Nous apprenons de Portugal que M. Freire, prêtre de l'Oratoire, déguisé jusqu'à présent sous le nom de Candido Lusitano, vient de faire paraître à Lisbonne une traduction de l'*Athalie* de Racine, avec un commentaire. Cette production, qui fait honneur au traducteur, est une des meilleures preuves des efforts que fait ce

savant ecclésiastique contre le mauvais goût qui déshonore cette littérature étrangère. On lit à la tête de l'ouvrage une préface excellente, où toutes les beautés de ce drame sont approfondies et développées. Une remarque singulière, et qui paraît assurer à jamais la supériorité à Racine sur Corneille, c'est que les étrangers ne balancent pas entre ces deux auteurs. Ils disent que les tragédies de Racine sont mieux *organisées:* c'est le mot dont se servent les Italiens, les Espagnols et les Portugais, c'est-à-dire qu'elles remplissent mieux leur objet, qui est de remuer, de pénétrer, de faire fondre le cœur.

26. — Les Italiens ont donné aujourd'hui la première représentation des *Amans de village*, comédie en deux actes et en vers, mêlée de musique. Les paroles sont de M. Riccoboni, la musique de M. Bambini, homme qui n'a encore rien donné.

31. — Fréron, dans sa vingtième lettre, fait une sortie très-vive contre M. de Voltaire. Il attaque son nouveau volume de *Contes*, et profite de tous les avantages que ce grand poète donne contre lui dans cette agréable, mais volumineuse rapsodie. Fréron ne peut pas lui pardonner un certain chant, accessoire à *la Pucelle*, où, dans une bande de galériens que rencontre Charles et sa troupe dorée, se trouve Jean Fréron. Il relève avec raison la critique injuste que M. de Voltaire fait de La Fontaine. Il dévoile une jalousie basse, bien indigne d'un aussi grand homme. Il n'est pas jusqu'à Molière que Fréron est obligé de venger.

1er AOUT. — On voit depuis quelques semaines, au palais des Tuileries, le portrait en grand de feu madame la marquise de Pompadour, par Drouais, peintre de

réputation. La ressemblance est des plus frappantes, et la composition du tableau est aussi riche que bien entendue. Cette dernière partie n'a été terminée que depuis la mort de cette femme célèbre.

2. — Les Comédiens Français ont donné hier *Timoléon*. Cette tragédie ne répond point aux espérances que le public avait conçues des talens dramatiques de M. de La Harpe : la charpente en est absolument défectueuse. L'amour, qui en fait la cheville ouvrière, est dénué des grands ressorts qu'il doit faire jouer pour être tragique. Les trois premiers actes ont été reçus avec de grands applaudissemens. L'auteur a paru trop sacrifier aux détails, et s'être départi des principes qu'il avait établis dans sa lettre à M. de Voltaire (1). La catastrophe, trop ressemblante à l'histoire, laisse contre *Timoléon* une impression odieuse que ne peut contre-balancer tout son étalage patriotique : en un mot, les reins ont absolument manqué à l'auteur. Dès le troisième acte, il n'a pu suffire à son fardeau dramatique; la pièce a paru détestable dans tout le quatrième et encore plus dans le cinquième. On remarque une tête pleine de réminiscences et profondément empreinte de son Racine. Il s'est fait à la fin une scission dans le parterre; on applaudissait et l'on huait alternativement.

5. — On vient de rendre public, par la voie de l'impression, un manuscrit très-singulier, intitulé *Causa Societatis Jesus, contra novum magistratum ad gubernationem provinciarum Galliæ petitum anno* 1689. Il a été trouvé par les commissaires du parlement de Guienne, dans la maison professe des Jésuites de Bordeaux. Il a été déposé au greffe dudit parlement en manuscrit, pour

(1) V. 29 novembre 1763. — R.

y servir de preuve perpétuelle des vues de l'institut et des constitutions de la Société de Jésus (1).

9. — On lit dans le numéro 27 de la *Gazette littéraire* un sonnet de Crudeli, un des meilleurs poètes qu'ait eus l'Italie, et qui paraît avoir échappé aux recherches de ses éditeurs, puisqu'il ne se trouve dans aucun recueil de ses ouvrages. Il est si heureux et si naturel, qu'il mérite une distinction particulière. C'est une espèce d'épithalame. La virginité s'adresse à la nouvelle mariée :

Del letto marital questa è la sponda :
Più non lice seguirti : io parto : addio.
Ti fui custode dall' età la più bionda,
E per te gloria accrebbi al regno mio.

Sposa e madre or sarai, se il ciel seconda
L'Insubra speme, ed il comun desio ;
Già vezzeggiando ti carpisce, e sfronda
I gigli amor, che di sua mano ordio.

Disse, e disparve in un balen la Dea,
E in van tre volte la chiamò la bella
Vergine, che di lei pur anche ardea.

Scese fratanto, e sfolgorando in viso
Fecondità, la man le prese, e diella
Al caro sposo, e il duol cangiossi in riso.

TRADUCTION.

De ton lit nuptial s'entr'ouvre le rideau :
Il faut nous séparer : nécessité cruelle!
Tu perds de tous tes pas la compagne fidèle ;
De mon règne je perds l'ornement le plus beau.

(1) Une traduction de cet ouvrage, avec le texte en regard, a été publiée en 1764 sous le titre de *Griefs de la Compagnie de Jésus contre la demande d'un nouveau supérieur pour gouverner les provinces de France.* — R.

Épouse et mère enfin, tu vas d'un dieu nouveau
Éprouver désormais la puissance et le zèle;
L'Amour qui te caresse, éparpille de l'aile
Les lis dont il se plut d'embellir ton berceau.

Elle dit et s'enfuit, comme un éclair rapide.
La nymphe, dont le cœur en est encore épris,
Jusqu'à trois fois, en vain, la rappelle à grands cris.

Le seul Hymen descend, de sa conquête avide;
A la main de l'époux il joint sa main timide,
Et bientôt à ses pleurs ont succédé les ris.

11. — La ville de Reims ayant proposé une espèce de concours pour la meilleure inscription à mettre au bas de la statue du roi, qu'elle fait exécuter depuis longtemps par le fameux Pigalle, voici les vers qu'on a jugés les plus dignes de Louis XV. On doit se rappeler que c'est à Reims que le roi est sacré.

C'est ici qu'un roi bienfaisant
Vint jurer d'être votre père:
Ce monument instruit la terre
Qu'il fut fidèle à son serment (1).

12. — *Le Fanatisme des Philosophes* (2). Capucinade contre les grands hommes de nos jours qui cherchent à répandre les lumières de la saine philosophie et à faire germer dans tous les cœurs ces sentimens d'humanité, principes de toutes les lois, de toute religion.

13. — *Les Muses Françaises, ou Tableau des Théâtres de la France, première partie* (3). Cet ouvrage contient

(1) Ces vers de Clicquot de Blervache ne sont que la traduction d'une inscription en prose, de Diderot, que l'on trouve dans la *Correspondance littéraire* de Grimm, 15 janvier 1764. — R.

(2) Par Linguet. Abbeville, 1764, in-8°. — R.

(3) Par Duduit de Mézière. Paris, 1764, in-12, — R.

1° un catalogue alphabétique de tous les auteurs qui ont écrit des pièces de théâtre, depuis les Mystères jusqu'en 1764, avec la liste de leurs pièces; 2° un autre catalogue alphabétique des pièces de théâtre dont les auteurs sont inconnus; 3° une table alphabétique de toutes les pièces de théâtre indiquées dans les deux premières parties. On annonce une suite à cet ouvrage.

14. — Fréron, dans son n° 22, finit par cet article: « *Faute à corriger dans le n°* 20, page 290, ligne 12: *François-Marie Arouer de Voltaire;* lisez *François-Marie Arouet de Voltaire.* »

Bien des gens, en remarquant cette pitoyable et infame plaisanterie, l'avaient mise sur le compte de l'imprimeur. Le journaliste a eu peur qu'elle ne fût en pure perte, et par cette affectation décèle qu'il a regardé cette tournure comme très-piquante; il fait voir jusqu'à quel point de platitude peut descendre un homme d'esprit aveuglé par la passion.

16. — *Nécessité d'une réforme dans l'administration de la justice et dans les lois civiles en France, avec la réfutation de quelques passages de l'Esprit des Lois* (1). Il y a de très-bonnes et de très-sages vues dans ce livre.

19. — Tout le monde court après la nouvelle estampe de mademoiselle Clairon; elle est gravée d'après le tableau de M. Vanloo par MM. Cars et Beauvarlet, graveurs du roi. On sait qu'elle est représentée en Médée. On a saisi dans le cinquième acte de cette tragédie l'instant où Médée vient de poignarder ses enfans et s'enfuit dans son char en les montrant à Jason. La gravure de

(1) Par Linguet. Amsterdam, 1764, in-8°. Réimprimé en 1768 avec des augmentations, sous le titre de *Considérations sur l'utilité de réformer les lois civiles de France, etc.* in-8°. — R.

la planche a été payée par le roi, ainsi que la bordure du tableau. Quant au tableau, madame la princesse de Gallitzin en a fait présent à mademoiselle Clairon. M. Nougaret a fait les vers suivans pour être mis au bas du portrait :

Cette actrice immortelle enchaîne tous les cœurs;
Ses graces, ses talens lui gagnent les suffrages
Du critique sévère et des vrais connaisseurs :
Et, de nos jours, bien des auteurs
Lui doivent le succès qui suivait leurs ouvrages.

20. — *Richardet, poëme* (1). L'original italien de ce poëme est de M. Fortiguerra, prélat, qui n'entreprit cet ouvrage que dans la chaleur d'un pari. Il voulait rabaisser le mérite de l'Arioste, et prétendait qu'il composerait un pareil ouvrage avec une rapidité qui prouverait combien il est facile de réussir. La semaine suivante, il lut dix chants du poëme de *Richardet*, et l'acheva avec la même vitesse. Il est composé de trente chants. Le traducteur a su en réunir quinze dans six. On se doute bien que ce poëme est très-inférieur à son modèle, c'est-à-dire à l'Arioste : c'est une espèce de parodie de l'autre. Le traducteur annonce beaucoup d'esprit et de facilité : il a pris le rhythme du vers de cinq pieds, et s'est assujetti à des octaves, suivant le goût italien, très-contraire à notre langue vive et déliée. Ce même poëme a été traduit en hollandais : il est dans le genre de Berni. Le docteur Manetti prétend que le bernesque est, chez les Italiens, ce qu'étaient l'atticisme chez les Grecs, et l'urbanité chez les Romains.

(1) L'auteur de cette traduction est Antoine-François-Duperrier Dumouriez, né en 1707, mort en 1769, père du général qui a illustré ce nom. — R.

21. — Les Comédiens Italiens ont donné hier la première représentation d'une nouvelle pièce intitulée *l'Anneau perdu et retrouvé*, comédie en deux actes et en vers, mêlée d'ariettes; les paroles sont de M. Sedaine et la musique de M. de La Borde. Les unes et l'autre ont paru plus que médiocres au public, et les acteurs n'ont pas osé l'annoncer pour une seconde fois. Elle reparaît cependant sur l'affiche.

— *Éloge de la guerre;* à Konigsberg, in-4° de vingt-huit pages. Cet ouvrage, qu'on dit être l'essai d'un jeune héros, est rempli de vues excellentes. On y remarque surtout, avec plaisir, que l'auteur aime l'humanité au moins autant que la gloire. Il envisage la guerre uniquement comme un moyen légitime et nécessaire, que l'Être suprême a mis dans la main des souverains pour repousser la violence, réprimer l'injustice, et ramener la paix.

25. — L'Académie Française a tenu aujourd'hui sa séance publique pour la distribution du prix: on savait d'avance que M. de Chamfort l'obtiendrait. Quatre pièces ont eu l'*accessit*. M. de Marmontel en a fait lecture. La première est de M. Prieur, avocat: elle est intitulée *Épître à un commerçant*, qu'on suppose vouloir acheter des lettres de noblesse. Elle contient de très-belles choses, et a paru, au gré des spectateurs, emporter la préférence sur celle couronnée. La seconde, la *Nécessité d'aimer*, est de M. Gaillard, de l'Académie des Belles-Lettres. Ce sujet a plu à toute l'assemblée; mais on a trouvé que l'auteur l'avait effleuré trop vaguement. Malgré tout l'onctueux qu'il prête, il paraît traité d'un ton sec et didactique. La troisième est une *Épître à Quintus* sur l'insensibilité des Stoïciens, par M. Des Fontaines (1). La

(1) C'est par erreur que le rédacteur des *Mémoires* dit que cette pièce obtint un accessit. — R.

quatrième est de M. de Chabanon, *sur le sort de la Poésie en ce siècle philosophe*. Il l'a fait imprimer avec d'autres pièces, dont nous nous réservons à parler.

M. de Marmontel a encore lu l'extrait de diverses pièces où il s'est trouvé des beautés. *Épître aux Grands*, de M. Vallier, colonel d'infanterie; puis une *Épître sur l'effet des passions*, d'un anonyme, où tout le monde a remarqué ces vers caustiques. L'auteur combat le système de M. Helvétius qui attribue l'essor des grands talens à l'*ennui*.....

L'ennui n'inspira point Platon,
N'a point produit Archimède et Milton,
Et ce n'est pas, dans le siècle où nous sommes,
Faute d'ennui qu'on manque de grands hommes.

Enfin un poëme *sur la Navigation*.

29. — M. de Chabanon a fait imprimer le recueil de ses opuscules, consistant en une pièce qui a remporté un accessit à l'Académie Française, son discours sur Homère, et une tragédie en un acte tirée d'Homère (1). La pièce qui a eu l'accessit est un amas de vers boursouflés dignes des Chapelain et des La Serre. Le discours en prose est, sans contredit, excellent et plein de vues ingénieuses et savantes. Quant à la tragédie, elle ne mérite aucun détail.

31. — *Clef des Mystères*, brochure contre les prélats, dans le goût de *l'Anti-Financier*. On y trouve d'excellentes choses, et les raisonnemens de l'auteur auraient plus de poids s'ils étaient soutenus d'une plus grande modération, et s'il ne s'était pas permis des déclamations indécentes et amères.

2 SEPTEMBRE. — Mercredi, 29 août, la Faculté de

(1) *Priam au camp d'Achille.* — R.

Médecine assemblée, M. de L'Épine, l'ancien des douze commissaires nommés pour rendre compte sur le fait de l'inoculation, a lu un Mémoire qui a tenu deux heures et un quart de lecture du texte, non compris les notes qu'il n'a pas eu le temps de reprendre. Ce Mémoire conclut à défendre provisoirement l'inoculation, sauf à l'admettre, si elle se perfectionne par la suite dans les pays étrangers, au point d'être exempte de tous les inconvéniens très-grands qu'il lui reproche. Les commissaires, au nom desquels M. de L'Épine parlait, sont MM. Astruc, Bouvart, Cochu, Baron, Verdelham et Macquart. Mercredi prochain il y aura une assemblée sur le même sujet, pour écouter le Mémoire en faveur de l'inoculation.

4. —M. le marquis de Paulmi a été élu hier honoraire de l'Académie des Sciences, à la place de feu M. le comte d'Argenson.

— Il paraît un livre, intitulé *des Passions* (1), qu'on attribue à madame de Boufflers (2). L'auteur les réduit à deux classes, l'amour et l'ambition. Elle traite la première avec toutes les graces dont son sexe peut embellir un sujet digne d'elle. Le développement de cette passion dans le cœur d'une jeune personne est rendu d'une façon neuve, avec une touche de pinceau également ingénieuse et sensible.

5.—La Faculté de Médecine s'est assemblée ce matin pour entendre la lecture du Mémoire favorable à l'inoculation. Il a été lu par M. Petit, qu'on appelle communément l'anatomiste. MM. Geoffroy, Lorry, Thiery

(1) 1764, in-8°. Cet ouvrage, et le traité *De l'amitié* (Amsterdam et Paris, Desaint, 1762 in-8°) pareillement attribué à madame de Boufflers, est de madame la présidente d'Arconville, morte à Paris, en 1805, âgée de quatre-vingt-cinq ans. — R.

(2) V. 29 juillet 1765. — R.

et Malouart l'avaient signé. La matière mise en délibération, il a été arrêté la tolérance de l'inoculation. Cet avis a passé à la pluralité de cinquante-deux voix contre vingt-cinq.

6. — Le roi s'est rendu aujourd'hui à Sainte-Geneviève, accompagné de M. le Dauphin et de plusieurs seigneurs de la cour. La cérémonie (1) s'est faite sur les onze heures et demie. M. de Coste a présenté les médailles : MM. de Marigny, Souflot et Gabriel entouraient le roi. Le Père Bernard avait préparé une Ode relative à la fête; il l'a présentée au roi, qui est allé voir la bibliothèque de Sainte-Geneviève, où il est resté trois quarts d'heure à se faire rendre compte des principaux ouvrages qu'elle renferme.

7. — *Le Cercle, ou la Soirée à la mode*, de M. Poinsinet, a été joué aujourd'hui avec peu d'affluence; la réputation de l'auteur ne prévenant pas pour lui. La pièce a reçu de très-grands applaudissemens. Une précieuse moderne, deux petites-maîtresses subalternes, un marquis fat, un plat robin, un Suisse bonhomme, un poétereau aussi vain que bas, un médecin à la mode et un abbé musicien, composent ce joli groupe : nous ne parlons point d'une soubrette et d'une jeune personne qui y sont pour peu de chose. Il n'y a ni intrigues, ni marche théâtrale, mais beaucoup de saillies et des personnages peints avec une grande vérité. Le rôle du médecin est sans contredit le premier. On prétend que c'est Lorry; l'abbé de La Croix est le prototype du musicien; le poète se désigne par *mes Dix-neuf Ans*, ouvrage de M. De Rosoy : enfin la femme est connue pour être madame la comtesse de Beauharnais. Malgré son succès

(1) La pose de la première pierre de la nouvelle église. — R.

prodigieux, le sujet pouvait être mieux traité, et l'on sent que l'auteur n'a vu la bonne compagnie que de loin; il n'a pas cette touche fine et légère qui désigne l'homme du grand monde.

12. — Rameau, sans contredit un des plus célèbres musiciens de l'Europe, et le père de l'école française, est mort aujourd'hui d'une fièvre putride, accompagnée de scorbut. Il avait quatre-vingt-trois ans. Le roi lui avait accordé des lettres de noblesse pour le mettre en état d'être reçu chevalier de Saint-Michel; mais il était si avare qu'il n'avait pas voulu les faire enregistrer, et se constituer en une dépense qui lui tenait plus à cœur que la noblesse. Il est mort avec fermeté. Différens prêtres n'ayant pu en rien tirer, M. le curé de Saint-Eustache s'y est présenté, a péroré long-temps, au point que le malade ennuyé s'est écrié avec fureur : « Quel diable venez-vous me chanter là, M. le curé? vous avez la voix fausse. »

13. — *Poésies choisies d'Anne-Louise Karsch;* Berlin, 1764, in-4°. Cette femme singulière est née en 1722 sur les frontières de la Basse-Silésie, dans un état d'indigence. Quoique n'ayant pu avoir d'autre éducation que celle d'apprendre à lire et à écrire, et accablée de malheurs, son génie a percé de bonne heure. La nature n'agit en elle que par inspiration. Les seules pièces où elle réussit sont celles qu'elle produit dans la chaleur de l'imagination. Quand un objet l'affecte vivement, soit au milieu de la société, soit dans la solitude, son esprit s'échauffe tout à coup : c'est une pythonisse sur le trépied. Depuis quelque temps elle réside à Berlin, et jouit des bienfaits d'un gentilhomme silésien, qui l'a tirée de son indigence et de ses malheurs. Par la traduction

d'une pièce intitulée *l'Orage pendant la nuit du* 3 *août* 1761, on juge que c'est effectivement un génie très-poétique, mais destitué de goût et de cette philosophie qui est nécessaire même aux poètes. Au reste, cette femme doit tenir sans contredit un des premiers rangs parmi les improvisateurs.

14. — *Dissertations sur Élie et Énoch, sur Ésope fabuliste, et Traité mathématique sur le bonheur* (1). On donne cet ouvrage pour servir de suite au *Despotisme oriental.* L'auteur, par une discussion très-savante, prouve que ces personnages ne sont que des êtres très-chimériques, ou du moins jette des doutes très-fondés sur leur existence.

16. — On parle beaucoup du mariage secret de mademoiselle Clairon avec M. de Valbelle, son amant intime. On prétend que cette actrice doit se retirer à Pâques, et que ce sera l'époque de la publication de son hymen. En attendant, elle a toujours en titre un Russe, qui se contente de lui baiser la main, et l'on assure que c'est ce qu'il peut faire de mieux.

C'est une fureur pour courir après l'estampe de cette célèbre héroïne; on assure qu'elle a déjà fait cinq cents louis.

18. — Mademoiselle De Miré, de l'Opéra, plus célèbre courtisane que bonne danseuse, vient d'enterrer son amant. Les philosophes de Paris, qui rient de tout, lui ont fait l'épitaphe suivante, qu'on suppose gravée en musique sur son tombeau :

Mi. Ré. La. Mi. La.

19. — Les Italiens donnent depuis quelques jours (2)

(1) *Dix-huitième siècle*, in-12. — R.

(2) La première représentation est du 12 septembre. — R.

une comédie française, intitulée *le bon Tuteur*. Elle est de M. de La Grange, en trois actes et en vers. C'est une pièce italienne de Goldoni, que le premier a voulu accommoder à notre théâtre; il paraît qu'il a manqué son objet. La pièce de Goldoni, sans être la meilleure qu'il ait faite, a de l'intérêt, du naturel, et quelques incidens heureux. Le second glace tout de son froid mortel, et l'auteur est lui-même très-mécontent de son traducteur.

21. — M. Barthe a lu ces jours-ci aux Français une nouvelle pièce en un acte, intitulée *les Deux Cousines*. La pièce a paru froide et n'a eu que trois voix : celles de mademoiselle Doligny, de madame Préville et de Molé; l'une parce que c'est son héroïne, et qu'il lui fait sa cour; l'autre parce qu'elle se flattait de jouer un rôle considérable dans la pièce, et l'acteur, parce qu'il est l'ami intime du poète. M. Barthe ne se regarde point comme battu, et prétend en rappeler tôt ou tard.

22. — Nous venons de lire le *Dictionnaire Philosophique portatif* de M. de Voltaire. C'est un réchauffé de tout ce qu'on a écrit contre la religion. Quelques articles sont raisonnés et soutenus d'argumens forts et difficiles à résoudre, mais empruntés de différens philosophes dans plusieurs endroits. Le controversiste s'est servi du *ridiculum acri*, et l'on sait que ce sont les armes que manie le plus adroitement M. de Voltaire. Cet ouvrage fait encore plus d'honneur à sa mémoire qu'à son jugement.

23. — M. Rochon de Chabannes a donné une suite à sa première pièce de *la Matinée à la mode*. L'*Avant-Coureur* du 17 de ce mois, en rendant compte de *la Soirée*, annonce *la méridienne* de cet auteur. Il assure qu'on y trouvera sûrement de la bonne gaieté.

Cet auteur s'étant attaché au char de mademoiselle

Dangeville, l'actrice bienfaisante l'a présenté à M. le duc de Praslin et a procuré à M. Rochon, par l'entremise de ce ministre, une place de 2000 écus dans les bureaux des affaires étrangères. Il est à craindre que la politique ne refroidisse son génie comique.

26. — *Annales de la Société des soi-disant Jésuites, ou Recueil historique et chronologique de tous les actes, écrits, dénonciations, avis doctrinaux, requêtes, ordonnances, mandemens, instructions pastorales, décrets, censures, bulles, brefs, édits, arrêts, sentences, jugemens émanés des tribunaux ecclésiastiques et séculiers contre la doctrine, l'enseignement, les entreprises, et les forfaits des soi-disant Jésuites, depuis* 1552, *époque de leur naissance en France, jusqu'en* 1763 (1).

Tel est le titre d'un ouvrage in-4° de plus de huit cents pages, non compris une dissertation analytique, historique, théologique et critique qui précède : elle contient deux cent trente pages sur l'institut, les lois, les vœux, le régime, la doctrine, l'enseignement et la morale des prêtres se disant de la Société de Jésus.

On voit assez que le plan de l'auteur dans cette immense collection est de présenter sous le jour le plus défavorable un institut en butte aujourd'hui à tous les traits les plus sanglans de la critique. On a mis à la tête une estampe allégorique qui remplit cet objet. Cet écrit volumineux n'est que le premier tome de l'ouvrage entier, qui doit en former trois. Celui-ci ne va que jusqu'en 1603.

(1) Fontarabie (Paris, Butard), 1764-71, 5 vol. in-4°. L'auteur de cet ouvrage, l'abbé Philibert dont le vrai nom était Gazaignes, est mort à Paris en l'an 11. Les *Annales*, qui devaient avoir neuf volumes, n'ont pas été continuées au-delà du cinquième. — R.

27. — M. de Voltaire, suivant son usage, persifle le public et désavoue le *Dictionnaire philosophique*. Voici une anecdote à ce sujet, que nous tenons du sieur Cramer, son imprimeur à Genève, et qui est à Paris.

Il nous a conté qu'il avait écrit, il y a quelque temps, une lettre à M. de Voltaire, dans laquelle, en lui rendant compte de ce nouveau livre dont on parlait à Paris, fort scandaleux, fort connu, fort couru et très-bien fait au dire des connaisseurs, il ajoutait qu'on le lui attribuait; qu'il le priait, en conséquence, de vouloir bien lui en envoyer un exemplaire.

M. de Voltaire lui a répondu qu'il avait, ainsi que lui, ouï parler de ce *Dictionnaire philosophique ;* qu'il ne l'avait pas lu, mais qu'il désirait très-ardemment, ainsi que M. Cramer, l'avoir en sa possession; qu'il lui demandait en grace de lui en procurer la lecture, dès que ce livre tomberait entre ses mains.

M. Cramer a riposté à M. de Voltaire qu'il avait fait voir sa lettre à tout le monde, suivant ses intentions qu'il présumait, quoi qu'il ne le lui eût pas ordonné; qu'actuellement que la farce était jouée, il le suppliait de nouveau très-instamment de lui envoyer un exemplaire de cet ouvrage (1).

28. — Hier on a célébré aux Pères de l'Oratoire un service pour le repos de l'ame de Rameau. C'est l'Opéra qui en a fait les frais, et, comme on voulait éviter les querelles occasionées lors de celui fait à Saint-Jean de Latran pour feu Crébillon, on a fait les invitations, sur

(1) Il paraît, d'après le témoignage de Wagnière, que le libraire Cramer jouait un rôle convenu avec Voltaire qui voulait se mettre à l'abri de la persécution. Les lettres à Cramer n'ont point été recueillies dans les *Œuvres de Voltaire*. — R.

le billet, au nom de la veuve : il y avait seize cents billets. Le concours a été nombreux, l'orchestre était immense, et l'on n'a jamais vu d'exécution aussi complète. On avait adapté aux circonstances différens morceaux de *Castor et Pollux*, et d'autres opéras de Rameau. Le fond de la messe était celle de Gilles : digne façon de célébrer ce grand homme. C'est ainsi qu'autrefois, à la mort de Raphaël, on exposa sur sa tombe son tableau de *la Transfiguration.*

29. — *Lettre d'Alcibiade à Glycère, bouquetière d'Athènes, suivie d'une Lettre de Vénus à Pâris, et d'une Épître à la maîtresse que j'aurai.* Le premier morceau est piquant par la tournure et par les contrastes dont il est susceptible ; on le suppose écrit par Alcibiade, du palais d'une reine dont il est l'amant. Son caractère, un peu français, est très-bien peint dans cette lettre, où l'on sent qu'il y a beaucoup de lieux communs. Le second ouvrage est plein de répétitions et n'offre que des images retournées. L'*Épître à la maîtresse que j'aurai* est une fantaisie neuve, susceptible de choses fines et spirituelles. C'est, au gré des connaisseurs, la meilleure pièce des trois : malheureusement le cercle dans lequel se circonscrit l'auteur, est si étroit qu'il revient souvent sur ses pas. Ce recueil est de M. Pezay, l'ami de M. Dorat, et qui, de concert avec lui, forme ainsi des couronnes poétiques pour toutes les belles.

30. — On vient d'imprimer en Hollande un manuscrit (1) que les curieux s'étaient procuré à grands frais : c'est la confession du curé d'Étrépigny. Voici quelques détails sur ce personnage.

(1) Non pas le manuscrit, mais une analyse de ce manuscrit, sous le titre d'*Extrait des sentimens de Jean Meslier.* La préface est de Voltaire, auteur de l'*Extrait.* — R.

Jean Meslier, curé d'Étrépigny et de But, en Champagne, mort en 1723, âgé de cinquante-cinq ans, laisse trois copies, de sa main, d'un ouvrage contenant ses sentimens sur la religion. Sur le *verso* d'un papier qui servait d'enveloppe était écrit : « J'ai vu et connu les abus, les erreurs, les vanités, les folies et les méchancetés des hommes; je les ai haïs et détestés; je n'ai osé le dire pendant ma vie; je le dirai au moins en mourant et après ma mort. C'est afin qu'on le sache que j'ai écrit le présent Mémoire, afin qu'il puisse servir de témoignage à la vérité à tous ceux qui le liront. »

Ce curé était de fort bonnes mœurs; il ne lisait que la Bible, quelques Pères et des philosophes. On croit qu'il s'est laissé mourir de faim, n'ayant rien voulu prendre sur la fin de sa vie.

On a trouvé dans ses papiers, en imprimé, le *Traité sur l'existence de Dieu et sur ses attributs*, par M. de Fénélon, et les *Réflexions du Père Tournemine, Jésuite, sur l'athéisme*, et en marge il y a des notes et des réponses signées de sa main.

Il avait écrit deux lettres aux curés de son voisinage, pour leur faire part de ses sentimens. Il leur déclare qu'il a consigné au greffe de Sainte-Menehould, justice de sa paroisse, une copie de son écrit; mais qu'il craint qu'on ne le supprime, suivant le mauvais usage établi d'empêcher que les peuples ne soient instruits et ne connaissent la vérité.

Un jour qu'il se trouvait à Paris, dans une compagnie où l'on parlait du nouveau *Traité de la Religion* fait par l'abbé Houtteville, un jeune libertin ayant voulu plaisanter : « Monsieur, lui dit le curé d'un ton sévère,

il est fort aisé de tourner la religion en ridicule, mais il faut beaucoup plus d'esprit pour la défendre. »

Il était fort ardent pour la justice. Le seigneur de la paroisse ayant un jour maltraité des paysans, il refusa de prier Dieu pour lui, suivant l'usage. Ce seigneur en ayant porté ses plaintes à M. de Mailly, archevêque de Reims, celui-ci le réprimanda et l'obligea de le faire. Il le fit, en déclarant à ses paroissiens par quel ordre, et en priant le Seigneur de convertir ces riches au cœur dur, désignant son archevêque et son seigneur, et de leur donner l'humanité dont ils avaient besoin.

1er Octobre. — On croyait l'affaire de l'inoculation terminée; mais l'assemblée, s'étant réunie le 11 septembre, a déclaré qu'elle n'était point assez instruite pour rendre un décret sur cette matière. En conséquence, elle a annulé celui du 5, et il fut arrêté qu'on ne délibérerait sur cette affaire qu'après la lecture des notes sur les deux Mémoires dont on a parlé.

2. — M. Poinsinet, auteur de la comédie du *Cercle*, l'ayant fait imprimer avec une Épître dédicatoire à M. de La Ferté, intendant des Menus-Plaisirs, pleine d'une basse et sordide adulation, on a fait l'épigramme suivante :

On s'étonne et même on s'irrite
De voir encenser un butor;
N'a-t-on pas vu l'Israélite
Jadis adorer le veau d'or?
Un auteur peut sans être cruche
Enmécener un La Ferté;
C'est un sculpteur qui d'une bûche
Sait faire une divinité.

3. — Dans la *Gazette littéraire* d'aujourd'hui on voit,

à l'article d'Angleterre, la traduction d'un éloge très-complet de M. de Voltaire comme historien : elle est extraite d'un journal de cette nation, intitulé *Monthly Review*. Il dit, en parlant d'une nouvelle traduction anglaise de l'Histoire de Pierre-le-Grand par ce célèbre auteur :

« Il n'y a peut-être jamais eu d'écrivain plus propre à composer l'histoire de son temps que M. de Voltaire. A la portion extraordinaire de génie qu'il a reçue de la nature il joint une connaissance intime du cœur humain et des mœurs. Le ton brillant, vif et rapide de son style, l'art de développer les passions, l'étude approfondie des principes des gouvernemens, rendent ses écrits également utiles et agréables. Il sait saisir ces détails de la vie privée, qui, quoique minutieux en apparence, expliquent souvent les plus grands événemens. Ses liaisons avec les princes et les personnes les plus considérables de l'Europe lui ont fait connaître beaucoup de particularités inconnues au commun des écrivains. Né dans une monarchie, il a su concilier le respect dû au gouvernement de son pays avec les principes d'une noble liberté, et il s'est toujours montré un ardent défenseur des droits de la nature humaine. Ses liaisons et ses principes ne l'ont rendu esclave d'aucun parti. Il juge des récits des historiens contemporains avec cette mâle franchise, naturelle à un esprit éclairé et indépendant, et il décide sur les événemens plutôt par les probabilités et le concours des circonstances que par l'autorité d'aucun écrivain, quel qu'il soit. Ses écrits historiques sont une charte des privilèges de l'humanité, où la vérité n'est ni altérée par des assertions particulières, ni obscurcie par des préventi ons d'un esprit étroit, ni trahie par un lâche atta-

chement aux opinions des autres. L'Histoire de l'Empire de Russie mérite tous les éloges que nous donnons à M. de Voltaire. L'ignorance et la présomption des écrivains qui ont prétendu nous faire connaître la vie de Pierre-le-Grand avaient rendu cette histoire aussi nécessaire qu'elle est agréable, intéressante et impartiale.

M. de Voltaire voudra bien accepter cet hommage des auteurs du *Monthly Review*, comme un témoignage de la reconnaissance qu'ils lui doivent pour le plaisir que leur a procuré tant de fois la lecture de ses écrits. »

Telle est la façon dont s'expriment ces auteurs. Que diront à cet éloge les ennemis de M. de Voltaire? Oseraient-ils le regarder comme concerté, mendié, et peut-être envoyé par ce grand homme? Des hommes libres se prêteraient-ils à une charlatanerie aussi servile?

4. — Nous tenons de la bouche de M. Goldoni que, malgré toutes les démarches que lui et ses amis ont faites pour le faire rencontrer avec M. Diderot, celui-ci a toujours éludé. En vain MM. Marmontel et Damilaville, intimement liés avec ce dernier, ont-ils promis à l'Italien de lever les difficultés : il paraît que tous deux ont échoué dans leur négociation. Il ne sait à quoi attribuer une antipathie aussi forte; il déclare qu'il n'y a que le premier acte du *Fils naturel* qui soit semblable au sien; il regarde *le Père de famille* comme tout-à-fait opposé à celui qui est dans ses œuvres (1); enfin il parle de ce philosophe avec un respect, une estime, des sentimens bien différens de ceux que l'autre a témoignés dans ses répli-

(1) Lorsque Diderot publia, en 1757, son drame du *Fils naturel*, on l'accusa d'avoir emprunté au *Véritable ami* de Goldoni l'intrigue et le caractère principal de sa pièce. *Le Père de Famille*, qu'il fit paraître l'année suivante, excita de nouveau les clameurs de l'envie, et les accusations de plagiat se renouvelèrent. — R.

ques aux reproches qu'on lui faisait d'avoir pillé l'italien.

Les Inimitiés d'Arlequin et de Scapin, pièce en trois actes, de ce dernier, font grand bruit par les incidens heureux, plaisans et variés, dont elle est pleine.

6. — M. l'archevêque étant à Conflans depuis quelques jours, à l'occasion d'une humeur fistuleuse dont on le croit atteint au podex, les plaisans ont fait l'épigramme suivante. On s'adresse à Moreau, son chirurgien :

Moreau ! quelle est ta gloire et ta vocation !
Le ciel t'a réservé pour cette occasion :
Il anime ton zèle et ton patriotisme.
Par toi s'opérera ce grand événement,
Ton bras sapera sourdement
Le fondement du fanatisme.

7. — Les *Œuvres de madame du Boccage*, en trois gros volumes. En tête on voit son portrait avec cette inscription : *Forma Venus, arte Minerva.* Il n'y a de nouveau dans ce recueil que celui de ses Lettres lors de ses différens voyages en Angleterre, en Hollande et en Italie. Les mœurs des peuples qu'elle a vus y sont très-superficiellement dépeintes, et ne présentent rien de neuf, ni du côté historique ni du côté philosophique : c'est ce qui s'appelle écrire pour écrire. Du reste, on sait déjà à quel rang doit être placée, comme auteur, madame du Boccage. Quelques éloges que lui ait prodigués l'adulation nationale et même étrangère, la postérité ne pourra que louer ses efforts, et regretter de n'avoir pas vu les charmes de sa figure.

8. — Il paraît un ouvrage intitulé *Anecdotes sur la Russie.* Ce livre contient la relation de tout ce qui s'est passé dans ce pays-là depuis l'avènement de Pierre III au trône. Il s'y trouve, en outre, des choses générales, et

qui peuvent instruire des mœurs, du gouvernement, des usages et des personnages de la nation en état d'y jouer un rôle. Il est très-rare et prohibé sévèrement : la narration est froide et lâche.

12. — M. Rochon de Chabannes vient de faire un bouquet poétique d'une espèce neuve et agréable ; il est adressé à madame ***.

Lise, je t'offre un cœur, au beau jour de ta fête,
Dont tu vas dédaigner la frivole conquête.
C'est un jeune inconstant, un papillon léger,
Qui d'objets en objets se plaît à voltiger.
J'aime d'abord une femme fort sage,
Mais vertueuse avec aménité,
Qui ne sait pas de cette qualité
Se targuer trop, ainsi que c'est l'usage.
Comme à voir cependant de ces femmes de bien
Un amoureux n'avance rien ;
Je vais lorgnant une beauté piquante
Dont la vivacité m'enchante,
Qui raisonne à ravir, déraisonne encor mieux,
Et déride mon front par maints propos joyeux.
Euterpe au même instant lui ravit la victoire :
Je ne puis résister aux chants les plus flatteurs,
J'entends sous ses doigts créateurs
Résonner la corde et l'ivoire.
Comme sa voix se marie à leurs sons !
Quelle douceur, quelle justesse !
Arrête, aimable enchanteresse,
Mon cœur se trouble à tes chansons.
Que dis-je ? un autre objet vient le rendre infidèle,
C'est toi, digne fille d'Apelle :
Que fais-tu ? quel mortel anime ton pinceau !
Ah ! si j'étais l'amant dont ton ame est remplie,
Et qu'Amour m'eût caché derrière le tableau,
Que promptement, écartant la copie,
Tu verrais, enivré des transports les plus doux,

L'original tomber à tes genoux !
Mais non, ne me crois point : Terpsichore s'avance :
Les Graces et l'Amour accompagnent ses pas.
La vois-tu qui marche et qui danse?
Adieu, bonsoir, je vole dans ses bras.

Voilà les trahisons que je te fais sans cesse ;
Et toutefois je suis des plus constans :
Tous ces objets de ma tendresse,
Ce n'est que toi sous des noms différens !

13. — *Maison d'éducation.* Ce projet est de M. de Bastide, quoiqu'il ne se nomme pas. Il se propose d'avoir huit élèves à 10,000 livres de pension chacun, par an ; ce qui fait un revenu de 80,000 livres de rentes. Il s'engage à les nourrir, chauffer, éclairer, porter, instruire dans tous les arts, excepté le manège. Il les mènera aux spectacles, aux promenades, les fera dîner avec des artistes célèbres, etc. Enfin, c'est un projet fou d'éducation, mais auquel l'auteur ne perdrait sûrement pas. Si l'on doute des talens, de la bonne foi, de la capacité de l'auteur, il se renomme de M. d'Alembert, et renvoie à ce philosophe les incrédules (1).

14. — Il court dans le monde une épître familière de l'auteur de *la Soirée à la mode*, à une jeune femme qui lui a fait présent d'une robe de chambre. Avec des choses heureuses on y trouve ces vers singuliers :

Que d'autres dans Paris étalent leurs galons,
Leur large broderie et leur frisure à l'ambre,
Et le luxe de leurs talons.
Dans mon bonnet de nuit, dans ma robe de chambre.....

(1) V. 25 octobre 1764. — R.

15. — *Vers à M. le duc d'Aiguillon.*

Couvert de farine et de gloire (1),
De Saint-Cast héros trop fameux,
Sois plus modeste en ta victoire.
On peut, d'un souffle dangereux,
Te les enlever toutes deux.

16. — On vient de réimprimer le *Testament politique du cardinal de Richelieu*, sous le titre de *Maximes d'État* (2). Il paraît désormais prouvé, par les faits, que cet ouvrage, malgré les raisons fortes et supérieures de M. de Voltaire, est réellement de ce grand ministre. Sa famille a fait des recherches dans le dépôt des Affaires Étrangères, dans la Sorbonne, dans les bibliothèques particulières, et on y trouve les différens manuscrits originaux, dont M. de Voltaire ignorait l'existence. Outre les autres, on en a découvert un, qui sert de suite au premier chapitre, et qui est corrigé en plusieurs endroits de la propre main du cardinal.

Cette édition est ornée du portrait du cardinal, et précédée d'une préface bien écrite. Le texte est accompagné de notes critiques et historiques. L'ouvrage est terminé par une lettre de M. de Foncemagne, beaucoup plus étendue que celle qui avait déjà paru, et dans laquelle

(1) Les Anglais ayant fait une descente sur les côtes de Bretagne, en 1758, le duc d'Aiguillon les battit à Saint-Cast et les força de se rembarquer. On l'accusa cependant d'être resté dans un moulin pendant l'action et de n'avoir pas pris une part assez active au danger. La Chalotais écrivit dans une lettre qui eut trop de publicité : « Si notre général ne s'est pas couvert de gloire, il s'est du moins couvert de farine. » *Inde iræ !* — R.

(2) Paris, 1764, 2 vol. in-8°. La préface et les notes de cette nouvelle édition sont de Marin. — R.

ce savant académicien prouve que le Testament est incontestablement du cardinal.

18. — M. Robbé de Beauvezet, si connu par ses ouvrages libertins, et par son fameux poëme sur le mal de Naples, vient de tremper sa plume dans une autre encre. Depuis quelque temps, sans être dévot, il s'est jeté dans le parti des convulsionnaires, dont il est l'apôtre le plus zélé. Il pousse la fureur au point de faire un poëme en faveur de la religion, en six chants (1). Il paraît avoir suivi, à peu près, le plan de M. Racine. Il se distinguera sans doute par une manière différente; mais ce qui rendra cet ouvrage original, c'est une apologie des convulsions, par où le poète termine son poëme, et pour laquelle tout le reste semble avoir été préparé.

19. — M. de La Condamine ne cesse de militer en faveur de l'inoculation. De temps en temps il ranime le courage des combattans par des Lettres sur cette matière. Il en paraît deux nouvelles (2), de cet illustre défenseur. Son grand argument est que plus de trente mille personnes en France sont, tous les ans, victimes de la petite vérole naturelle, et qu'elle en mutile, estropie ou défigure un plus grand nombre. Au contraire, cent personnes au plus succomberaient à la nouvelle pratique, en supposant un accident sur trois cents. Il ne doute point que ce raisonnement ne fasse une grande impression. Ces deux Lettres doivent incessamment être suivies de deux autres du même auteur, où il rend compte des ouvrages qui ont paru pour et contre l'inoculation.

(1) Ce poëme n'a point vu le jour. — R.

(2) *Lettres de M. de La Condamine à M. le docteur Maty, sur l'état présent de l'inoculation en France;* Paris, Prault, 1764, in-12. — R.

20. — M. Dorat vient de célébrer dans une Épître (1) agréable et légère l'auteur des *Graces* et autres petites comédies naïves, qu'on vient de remettre au théâtre. Le peintre est digne du modèle, et ces deux auteurs sont bien faits pour s'amalgamer ensemble. On remarque toujours dans l'auteur des vers la même facilité, le même agrément, la même tournure; c'est une muse inépuisable, qui répand sans cesse sur ses traces les fleurs avec profusion.

23. — Le poète Roy, chevalier de Saint-Michel, très-connu par ses poëmes lyriques, par le mordant de son génie et la causticité de son caractère, est mort aujourd'hui de consomption. Depuis plusieurs années il s'était entièrement retiré du monde, et menait un genre de vie tout opposé à celui dans lequel il avait vécu : ce qui l'avait fait passer pour mort (2). Il avait quatre-vingt-un ans, et ne faisait plus que végéter. Il laisse une fortune considérable, et un fils capitaine d'infanterie.

24. — La Faculté de Médecine a tenu plusieurs séances pour entendre la lecture du Mémoire de M. de l'Épine contre l'inoculation. Il a été arrêté aujourd'hui qu'il serait imprimé pour être distribué aux docteurs, et que M. Petit, qui a écrit en faveur de l'inoculation, aurait toute liberté d'y répondre.

— Le Clair, musicien célèbre et très-connu par ses sonates ainsi que par son talent pour le violon, a été assassiné il y a trois jours, à dix heures du soir, en rentrant chez lui.

25. — M. d'Alembert a fait insérer dans plusieurs papiers publics, et notamment dans le *Journal Étranger*, une Note où il avertit que, s'il a consenti à être nommé

(1) *Épître à l'auteur des Graces;* Anvers, 1764, in-8° de 13 pages. — R.

(2) V. 18 janvier 1764. — R.

dans le prospectus intitulé *Maison d'Éducation*, c'est uniquement comme connaissant M. de Bastide, qui en est l'auteur; mais que, d'ailleurs, il n'a jamais prétendu se rendre responsable du projet dont il s'agit. Il déclare que c'est à M. de Bastide seul qu'il faut s'adresser pour s'instruire de ce qui concerne ce projet.

26. — *Lettre d'un mendiant au public.* Cette plaisanterie est de M. Nougaret; elle roule sur l'expulsion qui vient d'être faite de ces misérables.

27. — On a joué aujourd'hui sur le théâtre de Fontainebleau, devant le roi, la première représentation du *Dormeur éveillé*, comédie en deux actes, mêlée d'ariettes, dont la musique et les paroles sont de M. de La Borde. Ce drame lyrique n'a point eu de succès à la cour. On ne peut refuser à l'auteur du génie pour ce genre de composition; il en montre en plusieurs endroits. En général, on y trouve beaucoup de réminiscences, et une profusion d'harmonie trop peu ménagée.

— M. de Voltaire ne s'est point borné à écrire à ses amis en particulier, à ses connaissances, à ses protecteurs mêmes, pour tâcher de leur persuader qu'il n'avait aucune part au *Dictionnaire philosophique;* il a encore écrit à l'Académie Française (et l'on a fait hier lecture de sa lettre, en comité) pour désavouer cet ouvrage que ses ennemis, suivant lui, cherchaient à lui attribuer. On ne peut assez s'étonner de la confiance de ce célèbre écrivain à croire qu'il fera prendre le change sur sa parole, comme si chaque ligne de cette œuvre philosophique ne portait pas le caractère de son style et de son esprit (1).

(1) On ne trouve dans les *Œuvres de Voltaire* aucune lettre à l'Académie Française ayant pour objet de désavouer le *Dictionnaire philosophique portatif.*

28. — Michel-Ange Slodtz, un de nos plus célèbres sculpteurs, est mort avant-hier.

2 NOVEMBRE. — Les Comédiens Italiens ont donné sur leur théâtre un ballet, qui a pour titre *Ulysse dans l'île de Circé*, de la composition de M. Pitrot (1). Ce ballet très-bien dessiné, mais peut-être un peu trop long, attire tout Paris : on y trouve à la vérité une grande imagination et beaucoup de nouveauté. L'Opéra en conçoit de la jalousie, et ne veut pas que ce théâtre inférieur jouisse de ces spectacles à grandes machines.

— On peut se rappeler les instances de l'impératrice de Russie pour engager M. d'Alembert à passer en Russie, et le refus dans lequel il a persisté (2). Elle vient de lui envoyer une médaille d'or avec une lettre très-obligeante. Cette médaille porte d'un côté le portrait de cette souveraine, et de l'autre le palais qu'elle vient de faire construire pour y recevoir les enfans trouvés.

—On vient d'imprimer plusieurs *Lettres de J.-J. Rousseau, ci-devant citoyen de Genève.* Ce petit recueil n'est remarquable aujourd'hui que par la première lettre, sans date, adressée à M. de Voltaire. Elle répond à l'envoi qui lui avait été fait des poëmes sur *la Religion naturelle* et sur *le Désastre de Lisbonne*, ce qui fait croire que cette épître est ancienne. Elle contient plus des deux tiers de la brochure, qui est de cinquante-six pages in-12. Les autres sont connues. Rousseau, en applaudissant à l'art séducteur avec lequel M. de Voltaire sait présenter

Le rédacteur des Mémoires veut probablement désigner une lettre à Duclos, du 22 octobre 1764, qui paraît avoir été lue à l'Académie. Voltaire écrivait à d'Alembert, le 6 novembre 1764 : « J'ai su par M. Duclos qu'il s'était dit un petit mot à l'Académie touchant le *Portatif.* » — R.

(1) La première représentation est du 24 octobre 1764. — R.

(2) V. 23 octobre 1762 et 20 janvier 1763. — R.

ses opinions, prétend qu'il n'est rien moins que d'accord sur la solidité de ses preuves, les réfute avec cette énergie qui n'appartient qu'à lui; mais en y combattant les divers systèmes hasardés par M. de Voltaire, il tombe lui-même dans des écarts qui ne permettent pas au gouvernement d'en tolérer la publicité.

3. — *Socrate*, tragédie en cinq actes et en vers (1). Elle est dédiée à madame la comtesse d'Humbecque. Cette épître n'est point un ennuyeux panégyrique de l'héroïne; c'est une dissertation fort bien faite sur l'art dramatique. Elle est d'un homme qui a de l'esprit, des connaissances, du discernement. La tragédie est d'un poète des plus médiocres; il y a cependant des hardiesses qui n'appartiennent qu'au génie. L'auteur, pour soutenir ces cinq actes, a été forcé d'avoir recours à un amour encore plus froid que son héros.

5. — M. de Voltaire ne se tient point battu, et à l'occasion de la nouvelle édition du *Testament du cardinal de Richelieu*, où l'on établit incontestablement qu'il est de ce grand ministre, il vient de faire paraître une brochure sous le titre de *Doutes nouveaux sur le Testament attribué au cardinal de Richelieu*. Il paraît que cet ouvrage avait été fait anciennement pour répondre à M. de Foncemagne. M. de Voltaire le tire aujourd'hui de son porte-feuille et y a ajouté tout ce qui pouvait le rendre intéressant pour le moment. On ne saurait trop applaudir aux politesses et aux égards avec lesquels M. de Voltaire réplique à M. de Foncemagne.

6. — Les Comédiens Français ont mis au théâtre

(1) Par Linguet. Amsterdam, 1764, in-8°. — R.

(2) V. 16 octobre 1764. — R.

l'Homme singulier, comédie en cinq actes et en vers, de feu M. Néricault Destouches, de l'Académie Française. Cette pièce n'avait point encore été représentée. On y a fait quelques corrections et quelques retranchemens nécessaires pour la faire jouer. Elle était imprimée depuis quelques années dans les dernières éditions des Œuvres de M. Destouches. On y trouve des beautés et des traits dignes du célèbre auteur du *Glorieux* et du *Philosophe Marié*. En général, cette comédie ne fait pas fortune.

8. — Un de ces forcenés dont le génie satirique ne peut rester circonscrit dans les bornes de l'honnêteté, vient de faire une sortie affreuse contre les fermiers-généraux, dans un poëme qu'il appelle *les Anthropophages* (1). Rien de si misérable que cette déclamation: c'est un tissu d'injures et d'invectives mal cousues, dans des vers assez plats. Pour leur intelligence, on y a joint des notes qui rappelent à peu près tous les griefs énoncés dans l'*Anti-Financier*. Ce libelle pitoyable attire la sévérité de la police, et en reçoit tout son lustre. Il y a eu des libraires de Rouen envoyés à la Bastille, des colporteurs arrêtés.

9. — On apprend par des lettres de Lisbonne qu'on a trouvé, en creusant dans un vieux bâtiment, brûlé dans le dernier incendie, une urne contenant trois cents médailles d'or de l'empereur Titus. L'inscription qu'elles portent semble indiquer qu'elles ont été frappées après l'expédition de cet empereur contre les Juifs: *Tito, Vespasiani filio, Judæis subactis.*

10. — On écrit de Parme que le célèbre Tronchin, après avoir inoculé heureusement l'infant Ferdinand, a

(1) *L'Anthropophagie ou les Anthropophages;* Amsterdam, 1764: in-8 de 37 pages. — R.

reçu du prince son père les honneurs les plus flatteurs; que la Communauté de la ville de Parme, d'abord alarmée de cette méthode nouvelle, ayant eu part de son heureux succès, a écrit une lettre au ministre de Son Altesse Royale, en remerciement et en témoignage de reconnaissance. En conséquence, elle supplie Son Altesse Royale de permettre d'expédier à M. Tronchin un diplôme par lequel il serait admis au rang de citoyen, avec les cérémonies accoutumées, et d'ériger en son honneur, dans l'hôtel-de-ville, une inscription en marbre, pour perpétuer la mémoire de ce grand événement; enfin de faire frapper une médaille, sur laquelle sera représentée d'un côté la tête de ce savant médecin, et de l'autre un revers allégorique avec une devise analogue. Ce revers doit être composé sur une comparaison ingénieuse, tirée des Mémoires de M. de La Condamine sur l'inoculation. D'après cette comparaison, il représentera un fleuve rapide, que s'efforceront de traverser plusieurs nageurs entraînés par le torrent, tandis qu'un homme sur le rivage montre à un autre homme une petite barque, dans laquelle il pourra gagner en sûreté l'autre bord. On lira pour devise ces mots d'Ovide : *Tutissimus ibis.* L'infant a approuvé cette proposition.

11. — M. de Voltaire, malgré la haute opinion qu'il affiche des profondes connaissances de M. de Foncemagne, est si peu disposé à se rendre aux preuves qu'il allègue en faveur du *Testament du cardinal de Richelieu*, qu'il écrivait dernièrement à un de ses amis (1), qu'il était à ce sujet comme les hérésiarques, qui s'enracinent dans leurs erreurs à mesure qu'ils vieillissent.

(1) Voyez dans les *Œuvres de Voltaire* la lettre à Damilaville du 7 novembre 1764. — R.

15. — Discours qui a remporté le prix d'éloquence de l'Académie de Besançon en 1764, par M. Cosson. On prouve dans ce Discours éloquent que « les progrès des « modernes ne dispensent point de l'étude des anciens. » On y propose, avec raison, ce précepte d'Horace :

Exemplaria Græca
Nocturna versate manu, versate diurna.

M. Cosson est un jeune orateur, qui donne les plus grandes espérances; c'est un enthousiaste éclairé d'Homère, qu'il venge dignement des sarcasmes de Perrault et de La Motte. Son ouvrage est rempli de traits vigoureux, qui annoncent la trempe mâle de son goût et une profonde littérature.

— Le sieur Palissot vient de rendre publique une méchanceté contre Poinsinet, intitulée *la Gageure de Poinsinet.* C'est une fiction adroite, par laquelle il dévoile tous les larcins de l'auteur. Il fait voir que son drame (1) n'est qu'un ouvrage de marqueterie, dont les différentes pièces ont été prises dans plusieurs auteurs comiques cités; en sorte qu'il ne reste rien à ce petit homme, pas même le titre qu'il dit avoir été pris chez lui, Palissot.

19. — *Collection complète des OEuvres de M. Voltaire; Ouvrages philosophiques pour servir de preuves à la religion de l'auteur; l'Évangile de la raison, ouvrage posthume de M. D. M....y.* Londres, 1765. Tels sont les trois titres d'un nouveau recueil, qui contient : 1° *Saül et David*, tragédie de M. de Voltaire, dont on a parlé; 2° *Testament de Jean Meslier.* Cet ouvrage imprimé sur le manuscrit envoyé dans le temps à M. Chauvelin, garde-des-sceaux de France, est adressé aux pa-

(1) *Le Cercle, ou la Soirée à la mode.* — R.

roissiens du curé. Il leur demande pardon des erreurs dont il les a imbus et leur en développe la fausseté dans le jour le plus lumineux. « Voilà le précis exact du Testament in-folio de Jean Meslier, est-il dit à la fin en note; qu'on juge de quel poids est le témoignage d'un prêtre mourant qui demande pardon à Dieu. Ce 15 mars 1742. »

3° *Catéchisme de l'honnête homme*, ou *Dialogue entre un Caloyer et un homme de bien*, traduit du grec vulgaire, par J.-J. R., C. D. C. D. G. On juge par le nom de l'auteur de quel prix est une pareille pièce (1).

4° *Sermon des Cinquante*, 1749. « On l'attribue, est-il dit en note, à M. Du Martaine, ou Du Marsay; d'autres à La Métrie: mais il est d'un grand prince très-instruit. » Malgré cet avertissement, on paraît s'accorder à le regarder comme étant de M. de Voltaire. C'est un extrait des plus subtils de tout ce qu'il y a de plus fort, de plus absurde et de plus injurieux à la religion, à la raison, à l'humanité, dans l'Ancien et le Nouveau-Testament. La touche plaisante et légère qui règne dans tout ce tableau, composé de faits rapides et accumulés, ne permet pas de douter du véritable auteur.

5° *Examen de la Religion, dont on cherche l'éclaircissement de bonne foi, attribué à M. de Saint-Évremond*. Cet ouvrage, plus grave, réfute d'une façon plus didactique ce qui est tourné en ridicule par MM. Rousseau et de Voltaire.

En général, ce recueil est de la plus grande force. Tous se servent à peu près des mêmes armes, qu'ils manient chacun à leur manière; ils frappent de concert l'édifice, et ne peuvent que l'ébranler fortement.

(1) Nous avons déjà dit que cet ouvrage est de Voltaire. — R.

19. — Le Gazetier Ecclésiastique, dans sa feuille du 12 novembre 1764, fait mention à l'article de Paris d'un *Almanach chinois, ou Coup d'œil curieux sur la religion, les sciences, les arts, les usages et les mœurs des peuples de la Chine.* Il s'exprime avec son amertume ordinaire sur cet ouvrage peu connu en France, et dont la notice lui est arrivée d'Italie. Il le regarde comme un livre émané du jésuitisme, pour faire son apologie, et attaquer indirectement la religion et ses vrais défenseurs. Il finit par déclarer qu'il est de l'abbé de La Porte, prêtre, ex-jésuite.

— Il paraît, mais très-clandestinement, une *Lettre d'un chevalier de Malte à M. l'évêque****. L'auteur, sous prétexte de faire part du Bref du pape du 4 avril dernier à M. de Grenoble, où le Saint-Père trace le tableau touchant de la destruction des ci-devant soi-disant Jésuites, des maux qui désolent l'Église de France, et invite, exhorte, encourage les premiers pasteurs à s'unir entre eux et avec le Saint-Siège pour combattre les ennemis du Seigneur, traite avec la plus grande chaleur la cause de la Société de Jésus, met sous les yeux du prélat anonyme la conduite de feu M. de Soissons, de MM. de Lyon, d'Augers, d'Alais, et de leurs semblables, qu'il qualifie d'évêques pour le mensonge. Il gémit sur Israël de ne voir que quatorze prélats pour la vérité : MM. de Paris, d'Auch, du Puy, d'Uzès, de Lodève, de Saint-Pons, d'Amiens, de Langres, de Lavaur, de Pamiers, de Castres, de Grenoble, d'Aix et de Vannes ; se plaint de la timidité de ceux qui se sont bornés à écrire au roi et à ses ministres contre les entreprises des parlemens; de ce que leurs lettres, qu'ils n'ont osé publier, n'instruisent pas les peuples de leur juste réclamation. Il n'est pas possible

de rendre par extrait la chaleur du zèle qui anime l'auteur ; il suffira de dire que la brochure contient soixante-deux pages d'impression, très-petit caractère, non compris le Bref du Pape, et qu'elles sont employées avec l'enthousiasme de parti d'un homme qui croit voir la cause de Dieu dans celle qu'il défend. C'est l'écrit le plus fougueux et le plus fanatique qui ait encore paru : il respire la vengeance par les voies les plus odieuses et les plus criminelles.

On attribue cette lettre au Père Patouillet, Jésuite.

20. — M. Dorat, toujours inépuisable en productions tendres et galantes, vient de régaler le public d'une nouvelle héroïde. C'est une *Lettre du comte de Comminges à sa mère*. Elle est composée d'après les *Mémoires du comte de Comminges*, que M. Dorat attribue faussement à madame la comtesse de Murat : ils sont de madame de Tencin, auteur du *Siège de Calais*.

Le comte de Comminges est supposé à la Trappe, où il s'est retiré par un désespoir amoureux. Sa maîtresse s'y trouve aussi ; elle meurt, et se déclare en ce moment. C'est quelque temps après cet événement que le comte est supposé écrire à sa mère.

A la suite de cette Lettre est celle de *Philomèle à Progné*. Elle avait déjà paru avec succès ; mais quel faible mérite !

21. — Les noms de Jean-Jacques Rousseau et de Diderot sont si connus dans le monde, qu'il n'est pas besoin de rappeler leur célébrité. Il vient de se passer un fait trop singulier pour ne le pas rapporter. Les rebelles de Corse leur ont député pour les engager à leur dresser un code qui puisse fixer leur gouvernement, ayant en horreur tout ce qui leur est venu de la part des Génois. Jean-

Jacques leur a répondu que l'ouvrage était au-dessus de ses forces, mais non pas de son zèle, et qu'il y travaillerait. Quant à Diderot, il s'en est défendu sur son impuissance à répondre à cette invitation, n'ayant point assez étudié ces matières pour pouvoir les traiter relativement aux mœurs du pays, à l'esprit des habitans, et au climat, qui doivent entrer pour beaucoup dans l'esprit de législation propre à la confection d'un code de lois.

Il ne paraît pas étonnant que les Corses se soient adressés à Rousseau, auteur du *Contrat social*, où, dans une note très-avantageuse, il prédit la grandeur inévitable de cette république : mais à l'égard de Diderot, on ne voit pas en quoi il a pu mériter une distinction si flatteuse (1).

22. — La littérature anglaise vient de faire une perte considérable par la mort de M. Charles Churchill, que ses satires ont rendu célèbre. Il avait passé de Londres à Boulogne pour voir son ami, M. Wilkes, devenu, par ses satires en prose, encore plus célèbre que lui (2). Il y est mort d'une fièvre milliaire. Il a chargé, par son testament, M. Wilkes de recueillir et de publier ses ouvrages, avec des remarques et des explications. Personne n'est plus propre à bien exécuter cette commission : M. Wilkes et M. Churchill pensaient et sentaient de même. Il est dommage que les satires de M. Churchill soient trop personnelles, et que le fond tienne à des querelles de parti

(1) Aussi n'est-il pas bien certain que des démarches aient été faites auprès de lui. Quant à Rousseau, on en a des preuves irrécusables dans sa Correspondance avec M. Butta-Foco et Paoli. — R.

(2) Jean Wilkes, né à Londres le 17 octobre 1737, mort le 6 décembre 1797, s'était réfugié en France pour éviter les poursuites judiciaires dirigées contre lui à l'occasion d'articles virulens qu'il avait publiés, dans le *North Briton*, sur le ministère anglais. — R.

et à des circonstances momentanées, dont l'intérêt varie et se perd bientôt.

23.—M. de La Harpe, auteur de *Warwick* et de *Timoléon*, quoique très-jeune, vient de se marier : il a épousé la fille du maître du café où il avait un logement. C'est une jeune personne très-jolie, très-honnête, très-modeste, et qui était grosse de plusieurs mois de ce poète fécond. Il paraît que les Muses ont fait les frais les plus considérables de cet hymen : les deux conjoints n'ont rien du tout.

24.—M. d'Arnaud a mis en drame l'histoire du comte de Comminges, que M. Dorat n'a présentée qu'en récit. Cette tragédie (1) est en trois actes et dans le genre le plus singulier, puisque la scène est à la Trappe; elle est en vers. On sent qu'un pareil sujet doit nécessairement être très-intéressant; mais l'auteur en a-t-il tiré tout le parti possible? Son pinceau, mou et peu pittoresque, est-il propre à rendre tout le terrible d'un pareil drame? On y pouvait réunir à la fois la simplicité des Grecs, le sombre des Anglais, et le tendre de notre théâtre. On doute qu'on trouve dans *le Comte de Comminges* toutes ces qualités réunies au point dont il était susceptible.

25. — Le *Journal des Dames*, après avoir passé par quantité de mains différentes avec aussi peu de succès, vient de tomber entre les mains de MM. de Sauvigny et de Saint-Péravi.

— Balechou, célèbre graveur, vient de mourir à Avignon. Il s'était d'abord fait connaître par des portraits. Il s'est immortalisé par ses magnifiques planches de ma-

(1) *Les Amans malheureux ou le Comte de Comminges*, drame en trois actes et en vers. 1765, in-8 . — R.

rine de M. Vernet. La mort de l'auteur va rendre ces morceaux encore plus curieux.

26. — *Lettre à Mgr le duc de Choiseul, ministre et secrétaire d'État en France;* par M. Treyssac de Vergy, avocat au parlement de Bordeaux. A Liège, 1764; brochure in-4°, de 30 p. (1).

Tel est le titre d'un écrit publié depuis peu de semaines à Londres, en faveur de M. d'Éon. C'est un tissu abominable de complots atroces dont on accuse MM. le duc de Praslin, le comte de Guerchy, et le comte d'Argental. Ce Vergy déclare que sa querelle avec M. d'Éon est la suite de ses conversations, à Paris, avec ces trois messieurs; qu'on l'a engagé à jouer ce rôle infame, sous l'espoir de remplacer cet ex-ministre plénipotentiaire; qu'il a eu la faiblesse de se laisser séduire, mais qu'il doit un témoignage authentique à la vérité. Les événemens justifieront ou détruiront ces horribles accusations.

Dans une note, M. de Vergy nous apprend qu'il est auteur d'une brochure imprimée en 1762, en deux volumes, intitulée *Les Usages*, et qu'elle souleva contre lui les trois quarts des sots et des femmes galantes de Paris.

27. — M. le marquis d'Argens vient de nous faire connaître un philosophe grec païen par une traduction fort exacte et enrichie de notes et de discussions. Cet orateur est Ocellus Lucanus. Ce livre très-rare, que l'auteur prétend pouvoir servir de suite à la *Philosophie du bon sens*, n'a point été composé sans dessein; il fait corps à merveille avec cette foule de productions en tout genre

(1) Cette lettre avait été précédée d'une autre *Lettre à Mgr le duc de Choiseul, etc.*, in-4° de 12 pages. Elle fut suivie d'un *Post-Script à la seconde lettre, etc.*, in-4° de 2 pages. — R.

qu'on élève aujourd'hui contre la religion. Il paraît que le germe de la plupart des systèmes enfantés de nos jours sur cette matière est dans ce philosophe ancien. M. d'Argens pour égayer la matière, à l'exemple de Bayle, se repose avec complaisance sur quantité de détails obscurs, et cherche à réjouir son lecteur licencieux. Le texte est d'environ quarante pages, et l'interprète, par sa prolixe érudition, en a fait un volume de plus de trois cents pages d'un caractère très-fin.

28. — De Londres, le 22 novembre 1764. On vient de publier ici un ouvrage en six volumes in-12, sous le titre de *l'Espion chinois, ou l'Envoyé secret de la cour de Pékin pour examiner l'état présent de l'Europe.* Le sentiment de l'auteur du *London Chronicle* sur ce livre fait croire qu'il est de M. d'Éon (1). Voici comme il s'exprime : « Ce ne peut être que la production d'un esprit satirique, turbulent, irréligieux, inconsidéré. Nous croyons y reconnaître la plume amère d'un certain chevalier, dont la querelle avec un certain ministre étranger a fait un si grand bruit dans l'Europe, et particulièrement dans cette ville. Cet ouvrage embrasse plusieurs sujets relatifs au gouvernement, à la religion, à la morale, à la politique, aux vertus, aux vices, aux folies, aux extravagances de plusieurs nations, accompagnés de prétendues anecdotes très-peu connues jusqu'à présent, et caractères de rois, princes et ministres, que le lecteur sage et judicieux ne saurait parcourir sans ennui. »

Nous ne pouvons encore prononcer sur cet ouvrage que nous n'avons pas lu ; nous nous contenterons d'observer qu'un pareil livre peut tout au plus exciter l'indignation : la satire doit être bien plate pour ennuyer.

(1) L'auteur du *Dictionnaire des Anonymes* l'attribue à A. Goudar. — R.

29. — *Lettres russiennes.* L'auteur y combat le système de M. de Montesquieu sur le despotisme; il prétend faire l'apologie de cette sorte de gouvernement. Le nom seul est trop révoltant pour que cet écrivain ne s'aliène pas les suffrages par un pareil début; il établit ensuite que la Russie n'est point un État despotique, surtout dans le sens que l'entend le président. On ne peut refuser beaucoup d'érudition à l'auteur et une grande connaissance du droit public.

1er DÉCEMBRE. — M. de Chabanon a publié depuis quelques jours son *Éloge historique de M. Rameau :* c'est une véritable amplification de collège, et tout le monde s'accorde à regarder cette production comme l'ouvrage d'un écolier. Il a pour épigraphe : *Eris mihi magnus Apollo.*

2. — On doit se rappeler l'*Instruction pastorale* de M. l'évêque d'Alais, au sujet des *Assertions*, dans laquelle il combat avec netteté, précision et évidence, l'erreur pernicieuse sur le principe des actions chrétiennes, et le rapport des actions à Dieu (1). Cette Instruction, à laquelle a adhéré M. l'évêque de Soissons quelques jours avant sa mort, n'a pas été vue de même œil par M. l'archevêque d'Aix. Ce prélat a adressé plusieurs lettres à M. d'Alais, dans lesquelles il attaque cette Instruction, et les a rendues publiques par l'impression. Son adversaire y a répondu par la même voie. On ne peut assez s'étonner de voir des princes de l'Église aussi peu d'accord entre eux dans des points sur lesquels ils doivent fixer la foi des fidèles.

6. — Les efforts en faveur de l'Inoculation redoublent de toutes parts. Les écrits se multiplient : on voit entre

(1) V. 21 mai 1764. — R.

autres une *Lettre au docteur Maty*, médecin anglais, à MM. les auteurs du *Journal Étranger*, datée de Calais, le 26 octobre, et insérée dans le Supplément de la *Gazette Littéraire*. Ce docteur vient à l'appui du docteur Gatti, qui vient de publier des *Réflexions sur les préjugés qui s'opposent aux progrès et à la perfection de l'Inoculation en France* (1). Il y apporte de nouveaux argumens très-forts et il réfute l'assertion avancée par quelques anti-inoculateurs, que cette méthode avait été abandonnée à Londres en 1730. Il en fait la chronologie historique, et il prétend prouver que, malgré les contradictions des ignorans, l'inoculation avait toujours été pratiquée à Londres.

9. — La *Gazette de France* d'avant-hier parle d'un *Divertissement* de la composition de M. Poinsinet, et exécuté à Trianon, le mercredi 28 octobre, pour l'amusement de nosseigneurs les Enfans de France. Les interlocuteurs sont des personnages moraux, dans le goût de ceux des fables de La Motte, *dame Mémoire*, *damoiselle Imagination*, etc. On conçoit combien cela doit être froid.

11. — On parle déjà d'une nouvelle édition du *Dictionnaire philosophique*, augmenté de plus d'un tiers. Ceux qui connaissent M. de Voltaire, ne sont pas surpris de cette fécondité ménagée. Le livre d'ailleurs est susceptible de toutes les additions qu'on y voudra faire. Il a déjà eu l'honneur d'être brûlé à Genève. Si nous en croyons le compte ou plutôt la notice qu'en donne le sieur Fréron, au lieu de son avis, il cite un prétendu extrait d'une gazette anglaise, *L' Loyd's Evening Post* du 23

(1) Bruxelles et Paris, 1764, in-12. Cet ouvrage a été revu, quant au style, par l'abbé Morellet. — R.

novembre. Il faut avouer qu'il rend assez bien l'idée qu'on peut se former de cette production de M. de Voltaire; il est vrai qu'il ne le présente que sous le côté défavorable, et qu'il y a des éloges à joindre à cette critique amère et judicieuse.

15. — Il paraît un volume de *Lettres secrètes de M. de Voltaire, publiées par M. L. B.* (1). Elles sont écrites depuis 1734 jusqu'en 1744. Cette production semble, cette fois-ci, vraiment une infidélité: elle contient des choses faites uniquement pour le sein de l'amitié. Quoiqu'on annonce ces Lettres comme très-curieuses, comme relatives aux querelles de M. de Voltaire avec l'abbé Desfontaines, avec Rousseau, avec Le Franc de Pompignan, comme contenant des anecdotes littéraires et de bons jugemens sur les ouvrages du temps, on ne peut qu'attribuer à l'avidité des éditeurs cette publicité. On y trouve peu de faits, noyés dans tous les détails ou dans tout le verbiage auquel se livre un auteur qui écrit dans son déshabillé.

16. — Il court une chanson manuscrite qui paraît venir de Nantes. C'est une paraphrase d'une lettre écrite par M. de L'Averdy, contrôleur-général, à M. le duc d'Aiguillon, qui tient les États en Bretagne. Cette pasquinade, nécessaire à recueillir comme pièce historique, est moins que rien comme littéraire. Nous donnerons ici la lettre et la parodie.

(1) Robinet, éditeur de ce recueil, voulait apparemment en faire attribuer la publication à La Beaumelle. Bien que Voltaire, contrarié par cette indiscrétion, ait souvent désavoué les *Lettres secrètes*, il est indubitable qu'elles sont de lui et que les divers éditeurs de ses *Œuvres* auraient dû les reproduire toutes. — R.

Lettre de M. le Contrôleur-général à M. le duc d'Aiguillon.

En vérité, monsieur le duc, la folie de vos États de Bretagne devient incurable. Il ne reste plus d'autre parti à prendre que de faire régler au Conseil l'affaire des trois ordres, et après cette décision solennelle, il n'y aura plus de remède. Demandez donc bien net à l'ordre de la noblesse, et à M. de Kerguesec en particulier, si leur intention est: 1° que toutes impositions cessent en Bretagne, et s'ils comptent que les autres sujets du roi paieront pour les Bretons; 2° veulent-ils forcer le gouvernement à se monter sur le ton de rigueur et à quitter le ton de douceur qu'il avait pris? Lorsque la raison et l'honnêteté conduisent les hommes, l'autorité peut céder, parce qu'il n'y a pas d'inconvénient; mais lorsque la déraison et la révolte s'emparent des esprits, il ne reste d'autre parti à prendre que celui de la sévérité, et il y aurait du danger d'en user autrement. Pense-t-on que le roi laisse avilir à ce point son autorité? 3° croit-on par-là hâter le retour des mandés? Si la conduite de la noblesse avait été telle qu'elle devait être, il y a long-temps, monsieur le duc, que le roi aurait accordé cette grace à votre demande. Mais je ne puis vous cacher, ni vous, monsieur le duc, le laisser ignorer à l'ordre de la noblesse, que le roi s'irrite: et hier encore, il a parlé de manière à faire sentir son mécontentement; et si avant huit jours l'ordre de la noblesse n'a pris le parti convenable, le roi est prêt à partir. On croira que ce que je vous mande est un conte; je puis cependant vous assurer que c'est la pure vérité.

Vous connaissez, monsieur le duc, l'attachement et

tous les sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

Je vous prie de lire ma lettre à la noblesse.

A Versailles, le 5 décembre 1764.

PARODIE.

Les anciens oracles se rendaient toujours en vers, afin qu'on les retînt avec plus de facilité, et par la même raison, on les mettait quelquefois en chant. On a cru devoir les mêmes honneurs aux sacrées paroles du contrôleur L'Averdy, en donnant une traduction en vers français de sa lettre du 5 décembre 1764 au duc d'Aiguillon, lue de sa part en pleins États, par le duc de Rohan, le dimanche 9 du même mois. Les lois scrupuleuses de la traduction ont laissé peu d'essor à l'enthousiasme poétique; ainsi on prie le lecteur d'excuser le poète en faveur du traducteur. Pour la commodité publique, on a adapté cet hymne à l'air noble et célèbre, *accompagné de plusieurs autres.*

L'AVERDY A D'AIGUILLON.

En vérité, monsieur le duc,
Vos États ont le mal caduc
Et leurs accès sont effroyables;
Sur mon honneur, ils sont si fous
Qu'il nous faudra les loger tous
En peu de jours aux Incurables.

Je vais faire dans le Conseil,
Avec le plus grand appareil,
Juger l'affaire des trois ordres;
Et puis après ce règlement,
Pas pour un diable, assurément,
On ne pourra plus en démordre.

Votre monsieur de Kerguesec,

Qu'on donne pour un si grand Grec,
Et tout l'ordre de la noblesse,
Pensent-ils nous faire la loi,
Et que tous les sujets du roi
Paieront pour les tirer de presse?

Je vous dirai, premièrement,
Que les Bretons, certainement,
Doivent être contribuables;
Et tous ceux qui refuseront,
Aux yeux du Conseil paraîtront
Révoltés et déraisonnables.

Je vous dirai, secondement,
Qu'ils forcent le gouvernement
A prendre un ton des plus sévères,
A se monter à la rigueur,
Et quitter le ton de douceur
Qu'on avait pris dans leurs affaires.

On voit souvent, sans nul danger,
Le maître à ses sujets céder,
Surtout dans le temps où nous sommes,
Quand la raison, l'honnêteté
Vis-à-vis de l'autorité
Conduisent les esprits des hommes.

Mais aussi lorsque le démon
De révolte et de déraison
S'emparera de la noblesse,
Pense-t-on que Sa Majesté
Laisse avilir l'autorité
En reculant avec faiblesse?

Je vous dirai, troisièmement,
Que les mandés du parlement (1)

(1) MM. de La Chalotais, Charette de La Gascherie, de Kersalaun, et de Montreuil, mandés à la suite de la cour. (*Note du traducteur.*)

Sont quittes de reconnaissance
Vers les gentilshommes bretons,
Qui, se conduisant comme ils font,
Ont retardé leur audience.

Si l'ordre s'était comporté
Comme il devait, en vérité,
Et n'avait pas fait résistance,
Le retour de tous les mandés,
Dès long-temps était accordé,
Monsieur le duc, à vos instances.

Mais je ne dois pas vous céler,
Ni vous leur laisser ignorer
Que tous les jours le roi s'irrite,
Et hier il disait hautement
A quel point il est mécontent
Des États et de leur conduite.

Pour les en faire revenir
Et leur tout faire consentir
Mettez donc toute votre peine:
Si vous ne pouvez réussir,
Je vois le roi prêt à partir,
Monsieur le duc, avant huitaine.

Ceci, de l'un à l'autre bout,
Semble un conte à dormir debout:
Mais cependant je vous assure
Que les trois articles présens,
Et le dernier très-nommément,
Sont la vérité toute pure.

Vous connaissez l'attachement
Et tous les autres sentimens
Avec lesquels j'ai l'honneur d'être
Votre très-humble serviteur,
De L'Averdy, le contrôleur.

Publiez, s'il vous plaît, ma lettre.

Fait en sortant de chez le roi,
Mercredi cinq du présent mois
De mil sept cent soixante-quatre.
Et le tout écrit de ma main
Pour que vous soyez plus certain
Que l'on ne peut en rien rabattre.

Puis sur le dos il est écrit
Et contresigné L'Averdy :
« Que l'on remette la présente
A Vignerod, noble génois (1),
Premier commissaire du roi
Aux États assemblés à Nantes. »

17. — *Lettre de Zamon à Zélie.* Cette héroïde est remarquable par le fond de l'histoire, qu'on donne comme vraie et tout récemment arrivée. Zamon est un jeune homme de vingt-deux ans, éperduement amoureux d'une fille du même âge : celle-ci répond à sa passion; mais la fortune les obligeant de se séparer, ils se jurent en se quittant une fidélité inviolable. L'amant apprend bientôt que sa maîtresse se marie : le désespoir de perdre ce qu'il adorait le porte à se marier aussi. Après la mort de Zélie, on apporte chez lui une lettre de sa maîtresse, par laquelle elle lui apprend la nouvelle de son mariage et celle de sa mort en même temps : elle s'est empoisonnée. On sent que cette situation prête infiniment à la poésie et fournit des orages de cœur susceptibles d'une touche tendre et pittoresque.

19. — *Timoléon* paraît imprimé : on y lit à la fin un

(1) Le 17 octobre 1748, la république de Gênes admit M. d'Aiguillon au nombre de ses nobles. Il n'omet jamais ce titre de noblesse dans ses éminentes qualités. (*Note du traducteur.*)

Avertissement de l'auteur, où il s'exprime catégoriquement sur les reproches d'ingratitude envers ses maîtres. Il paraît braver la calomnie, et cite pour sa défense le témoignage même de ceux auxquels on l'accuse d'avoir manqué de reconnaissance. Cet Avertissement, qu'il appelle *nécessaire*, est suivi de *Réflexions*, qu'il nomme *utiles*. Tous les lecteurs ne seront pas du même avis.

Cette pièce, qui, à deux reprises, n'a eu que trois représentations ou quatre, est absolument inférieure au *Comte de Warwick*.

21. — Les Italiens ont donné aujourd'hui la première représentation du *Serrurier*, comédie en un acte mêlée d'ariettes. Les paroles sont de M. Quétant, et la musique de M. Kohaut, Allemand, qui s'exerce pour la première fois dans ce genre-là. Il paraît qu'on est assez d'accord sur la méchanceté de ce drame. Quant à la musique, les sentimens sont partagés; on convient pourtant, en général, qu'après *le Maréchal* il était difficile de travailler en pareil genre, sans rentrer dans la musique imitative de cette pièce. Le temps nous apprendra dans quel rang il faut fixer la production allemande.

—*Lettre à M. de ***, docteur en Sorbonne, sur la pièce qui a remporté le prix à l'Académie Française* (1). Brochure nouvelle, où l'auteur prétend démontrer qu'on trouve dans la pièce de M. Chamfort les principes de Rousseau, de M. de Montesquieu, de M. Helvétius, etc., enfin de tous les philosophes modernes, qui s'efforcent depuis long-temps d'étendre leur complot secret contre la religion. Il s'étonne que l'Académie, en couronnant cet ouvrage, paraisse en adopter tacitement la morale scandaleuse. Ce censeur, homme d'esprit, colore très-bien

(1) Par l'abbé Guidi. 1765, in-12. — R.

sa critique. On ne peut excuser le poète que par ce lieu commun, argument ordinaire de ses confrères, qu'une pièce de vers n'est pas un ouvrage théologique. Avec une pareille réponse on glisse ce qu'on veut. Cette Lettre est pleine de chaleur et d'un style énergique.

23. — On commence à exploiter fortement les mines littéraires allemandes. Un M. d'Antelmy, professeur à l'École Royale Militaire, vient de nous donner une traduction des *Fables* de M. Gothold Ephraïm Lessing, et de cinq Dissertations sur la nature de la fable (1). Les idées de l'auteur allemand sur ce genre sont trop différentes des nôtres pour les adopter. Ces fables, pleines d'esprit et de sel en général, approchent plus de la manière de La Motte que celle d'aucun autre de nos fabulistes. Il y a des idées neuves, fines, philosophiques dans ses Dissertations; mais il y règne une métaphysique fort déplacée dans un genre aussi simple, et surtout une pédanterie révoltante. On ne peut pardonner à cet Allemand son humeur contre les Italiens, les Français, et même ses compatriotes : on ne lui passe pas surtout ses critiques de La Fontaine. Au reste, il est curieux de voir sur cet article la façon de penser d'un étranger, et sa tournure d'esprit.

25. — On annonce dans le monde une nouvelle production de M. Rousseau de Genève, les *Lettres écrites de la Montagne*. Cet ouvrage, magnifiquement imprimé en deux volumes, roule sur le gouvernement de Genève. On se doute bien que l'auteur y déploie toute son amertume contre une patrie ingrate à laquelle il a été obligé de renoncer. Il y fait en conséquence l'apologie de ses

(1) Paris, 1764, in-12. P. Th. d'Antelmy, né à Trigance, en Provence, le 14 septembre 1730, est mort le 7 janvier 1783. — R.

ouvrages, surtout de ceux qui lui ont attiré des persécutions si violentes. On prétend qu'il n'y dément en rien ses principes hétérodoxes et sa manière d'écrire hardie et pleine de feu.

27. — La nouvelle édition du *Dictionnaire philosophique portatif*, attribué à M. de Voltaire, paraît enrichie de huit articles nouveaux et de plusieurs changemens dans les anciens. Quoique proscrit presque partout et même en Hollande, c'est de là qu'il nous arrive.

Nous citerons à ce propos une anecdote relative à ce livre. Au mois de septembre dernier, MM. de l'Académie des Belles-Lettres ayant été présenter au roi leur nouveau volume : « Eh bien ! dit le roi au président Hénault, chef de la députation, voilà encore votre ami qui fait des siennes. » Le Dictionnaire venait de paraître. « Le malheureux, dit le président à ses confrères, il travaillait dans ce moment même à revenir en France. » C'est ce qui a donné lieu au désaveu envoyé par M. de Voltaire à l'Académie Française (1), et que personne n'a cru.

30. — M. de La Harpe, pour soutenir sa réputation naissante, vient de publier le recueil de ses pièces fugitives, sous le titre de *Mélanges littéraires, ou Épîtres et pièces philosophiques*. On trouve dans son troisième Discours ces vers remarquables, après un éloge de Voltaire :

Souvent même ses mains, reprenant les pinceaux,
Se ranimaient encor pour peindre les héros...
Et Zoïle marqué du sceau de l'infamie,
Et, pour dernier affront, méprisé par l'envie,
Le cœur rongé d'un fiel qu'il prenait soin d'aigrir,
S'agitait dans sa fange et n'en pouvait sortir.

(1) V. 27 octobre 1764. — R.

On prétend que ces vers sont l'origine du dégoût de M. Fréron pour la tragédie de *Warwick* et pour tout ce qui sort de la plume du jeune poète. On lit avec plaisir les *Réflexions sur Lucain*.. M. de La Harpe cherche à détruire l'apothéose qu'on affecte de faire, depuis peu, de cet auteur; il le remet à sa véritable place, c'est-à-dire infiniment au-dessous de Virgile; il fait sentir tout le ridicule, tout le faux des éloges que M. Marmontel prodigue à son héros.

31. — CHANSON SUR M. LE CONTRÔLEUR-GÉNÉRAL (1).

Sur l'air : *Avez-vous vu ce héros?*

L'Averdy prêche aux États
Qu'il est las
De leurs ennuyeux débats (2) :
Il raisonne, dans son style,
Comme un contrôleur habile.

Avez-vous vu son édit
Plein d'esprit?
En deux mots il a tout dit.
En moyens qu'il est fertile ;
C'est un contrôleur habile.

Qui l'aurait dit? qui l'eût cru?
Qu'un fétu
Tout prêt à montrer le cu,
Aurait appris à la terre
Ce qu'un contrôleur peut faire?

(1) Tout le sel de ces couplets consiste dans la répétition, exigée par l'air sur lequel on les chante, des trois premières syllabes du refrain. Les *Mémoires secrets* contiennent un grand nombre de poésies du même genre, fort en vogue dans ce bon vieux temps, si amèrement regretté de ceux qui proclament la génération actuelle immorale et impie. Nous respecterons assez nos lecteurs pour ne reproduire que celles qui se rattacheront à quelque événement politique. — R. (2) V. 16 décembre 1764. — R.

La finance des Gaulois
Aux abois,
N'avait bientôt plus de voix,
Quand le roi, dans sa détresse,
Vite au contrôleur s'adresse.

Il sait faire en un moment ;
Sans argent,
Délirer le parlement :
Aux Choiseul faire la nique
C'est un contrôleur unique.

La finance, dans sa main,
Prend un train
A faire bien du chemin :
Les effets changent de gîte.
Ah! qu'un contrôleur va vite.

Sans ce Sully bien placé
L'an passé
Dans un carton vernissé (1),
Notre sort était sinistre.
C'est un vigoureux ministre.

Celui qui nous l'a donné
Soit loué,
Quoiqu'on le dise un roué ;
Il jauge, avec connaissance,
Tous les contrôleurs de France.

1765.

8. — M. de Nougaret ayant fait un livre intitulé *la Capucinade, ou Histoire sans vraisemblance*, espèce de

(1) V. 13 avril 1764. — R.

roman ordurier, dont des religieux sont les héros, la police a cru devoir réprimer cette licence, et l'auteur est à la Bastille.

11. — Un anonyme vient d'envoyer dans les maisons une brochure légère, intitulée : *Arbitrage entre M. de Foncemagne et M. de Voltaire, au sujet du Testament du cardinal de Richelieu* (1). Cet auteur ne semble donner gain de cause à M. de Foncemagne sur un point, qu'afin de soutenir avec plus de vraisemblance l'opinion de M. de Voltaire, dont il paraît engoué. Il loue l'un et l'autre sur leur façon polie de s'attaquer et de se défendre : il prétend que M. de Foncemagne a raison de regarder comme étant du cardinal, ou au moins comme avouée de lui, la première partie de l'ouvrage, qui contient une récapitulation des fastes du règne de Louis XIII. C'est là où se trouvent les ratures et les corrections de la main du cardinal ; le reste est l'ouvrage informe et mal digéré de l'abbé de Bourzeis, et ne porte en rien l'empreinte du génie de ce grand homme.

13. — Dans le grand nombre de chansons, pasquinades, bons mots, plaisanteries de toute espèce, auxquelles M. de L'Averdy est en butte, on distingue l'épigramme suivante, relative à une anecdote qu'il faut savoir.

M. le contrôleur général ayant indiqué un jour et une heure d'audience pour les receveurs généraux, au commencement de cette année, il les fit entrer et les reçut en bonnet de nuit et en habit noir. M. d'Ormesson, intendant des finances, était à la tête.

Sait-on pourquoi le contrôleur pédant
Ces jours derniers, avec un ris mordant,

(1) Cette brochure est de Voltaire. — R.

En bonnet gras, du cou montrant la nuque,
Admit chez lui les publicains jaloux?
C'est qu'il voulait leur faire voir à tous
Qu'il n'était pas une tête à perruque.

15. — On annonce un fameux médaillon que Garrick a fait frapper pour mademoiselle Clairon (1). Les flatteurs ont déjà fait les vers suivans :

Sur l'inimitable Clairon,
On va frapper, dit-on,
Un médaillon.
Mais quelque éclat qui l'environne,
Si beau qu'il soit, si précieux,
Il ne sera jamais aussi cher à nos yeux
Que l'est aujourd'hui sa personne.

Un caustique (2) a fait la parodie suivante :

De la fameuse Frétillon
A bon marché se va vendre le médaillon :
Mais à quelque prix qu'on le donne,
Fût-ce pour douze sous, fût-ce même pour un,
On ne pourra jamais le rendre aussi commun
Que le fut jadis la personne.

16. — On a publié à Genève une réponse aux *Lettres de la Montagne*, sous le titre de *Sentimens des Citoyens*. Cet écrit est un libelle infame contre J.-J. Rousseau, et si digne de mépris que ce célèbre proscrit n'a pas cru devoir mieux s'en venger qu'en invitant son libraire, par une lettre du 6 de ce mois, à le réimprimer avec quelques notes, qui en démontrent l'atrocité et la calomnie. Il pense que l'auteur de cette brochure est

(1) V. 10 février 1765. — R.

(2) V. 12 février 1765. — R.

M. Vernes, ministre du saint Évangile et pasteur à Séligny. Il reproche à Rousseau les maladies les plus infames et les débauches les plus honteuses. A la fin est un post-scriptum, où l'on annonce le désaveu des citoyens de Genève, et que ce pamphlet a été jeté au feu comme un libelle (1).

19. — Nous avons lu une Dissertation manuscrite de M. Boulanger, l'auteur du *Despotisme Oriental.* Elle roule sur saint Pierre. Il cherche à démontrer que ce personnage n'a jamais existé individuellement; que c'est le résultat de plusieurs autres, et qu'on attribue à ce seul individu ce qui concerne des personnages très-connus chez différentes nations, et même des divinités païennes.

Le même auteur a laissé imparfait un très-grand ouvrage manuscrit intitulé : *Nouvelle manière d'écrire l'histoire.* Il avait déjà composé le titre sommaire de quatre dissertations, relatives à ce grand projet. On ne peut que regretter qu'il soit resté imparfait. L'auteur, aux connaissances les plus étendues, paraît joindre une force de raisonnement victorieuse. Son système est de prendre le déluge pour le premier et l'unique point historique, auquel il faille rapporter toutes les fêtes, cérémonies et institutions, dont les hôtres dérivent encore (2).

20. — Un nouvel auteur femelle se met sur les rangs : c'est madame la marquise de Champsery. Elle fait paraître un roman intitulé : *Mémoires, en forme de lettres, de deux jeunes Personnes de qualité* (3). Cet ouvrage,

(1) Ce pamphlet est de Voltaire, qui au tort de l'avoir composé ajouta celui, plus grave encore, de le laisser attribuer à Vernes. — R.

(2) V. 2 novembre 1765. — R.

(3) La Haye, 1765, 4 parties in-12. Ce roman est de madame de Saint-Aubin, mère de madame de Genlis. — R.

dans le goût de *Clarisse*, est écrit avec élégance et naturel ; il respire les bonnes mœurs. On y trouve du pathétique et des situations intéressantes.

22. — M. Du Doyer de Gastel vient de publier une *Épître* (1) à la louange de mademoiselle Doligny, jeune actrice de la Comédie Française, distinguée par ses talens et la pureté de ses mœurs. Cette Épître, pleine de graces, d'aménité, roule sur la sagesse et l'ingénuité de cette comédienne. Elle fait autant d'honneur au panégyriste qu'à l'héroïne.

26. — Avant-hier les Comédiens Italiens ont donné la première représentation de *l'École de la jeunesse, ou le Barnevelt français*, comédie en trois actes, mêlée d'ariettes, par MM. Anseaume et Duni. Pour donner une idée de la bizarrerie de cette pièce, il suffit de dire que ce sujet est celui de *Barnevelt*, drame anglais si pathétique et si terrible, pour lequel il ne faudrait pas moins que le pinceau du Dante et de Milton. Il ne pouvait tomber que dans la tête d'un Français d'enjoliver d'ariettes cet ouvrage, le plus sublime de tous les drames. Le goût est tellement perverti, qu'on court en foule à ce monstre bizarre.

30. — Nous tenons de quelqu'un qui a été au collège avec M. de La Harpe, que les couplets dont il se justifie et qu'il nous donne comme des amusemens de sa jeunesse, sont en effet des couplets infames et pour le moins aussi abominables que ceux de Rousseau ; qu'il n'a point, il est vrai, attaqué ses maîtres, dont il a provoqué le témoignage ; mais qu'il a maltraité un maître de quartier et d'autres personnages qui, s'ils ne lui avaient point fait de bien, ne lui avaient pas fait de mal. Une telle noir-

(1) V. 14 février 1765, à la note. — R.

ceur, sinon aussi criminelle que l'ingratitude, indique toujours une ame méchante et un cœur gâté.

5 FÉVRIER. — Quoique M. de Sartines et M. le vice-chancelier paraissent avoir le projet de supprimer tout-à-fait le Journal de Trévoux, depuis la mort du continuateur, M. Jolivet, ces magistrats se sont laissés aller aux sollicitations de messieurs de Sainte-Geneviève, et il paraît que cet ordre s'est emparé de la continuation. Il est actuellement entre les mains de M. Mercier, bibliothécaire de Sainte-Geneviève, et de M. le duc de La Vallière. C'est un littérateur de beaucoup d'érudition, et qui a un génie caustique, propre à répandre le sel nécessaire à un pareil ouvrage. On commence à en être plus content, depuis qu'il est entre ses mains.

6. — M. de Rosoy vient de faire imprimer une tragédie, ayant pour titre *les Décius Français, ou le Siège de Calais.* Il rend compte dans une préface assez longue des raisons qui l'ont déterminé à devancer M. de Belloy; il affirme que sa pièce, présentée aux Comédiens dans le temps que celle-ci était encore au berceau, resta longtemps entre leurs mains, et qu'après lui avoir été rendue sans qu'on lui donnât aucune raison du retard et du refus, il apprit qu'elle avait été dans les mains d'un ami du Comédien à qui il l'avait confiée, lequel ami était fort lié avec M. de Belloy. Il insinue qu'il se pourrait trouver une ressemblance entre les deux drames, et qu'il veut éviter d'être accusé de plagiat. Le reste de sa préface contient deux anecdotes, dont nous avons déjà fait mention, l'une concernant le *Cromwell* de M. du Clairon (1), et l'autre le *Titus* de M. de Belloy (2).

(1) V. 20 juin 1764. — R.

(2) V. 10 mai 1762. — R.

Du reste, la pièce est mal écrite, et le cannevas ne présente aucun trait de génie.

7. — Nous avons eu entre les mains un manuscrit intitulé *les Matinées du Roi de Prusse*(1). C'est une extension d'un petit imprimé qui parut, il y a plus de dix ans, intitulé *Idée de la personne et de la manière de vivre du roi de Prusse.* On lui fait détailler au prince royal tous les principes de sa conduite secrète, civile, militaire et politique, et débiter les maximes les plus terribles dans tous les genres, ou les donner pour ressorts à ses vertus les plus brillantes. Ce pamphlet est écrit d'un style fin, spirituel et ironique.

9. — *Offrande aux Autels et à la Patrie* (2). Cet ouvrage de M. Roustan, ministre du Saint Évangile, est une espèce de réfutation d'un article du *Contrat Social* de Rousseau, dans lequel il prétend qu'un État composé de chrétiens ne saurait subsister. L'auteur réfute Rousseau comme un ami; il n'a pas la véhémence et l'énergie de l'autre. Son ouvrage roule sur des matières fort délicates à manier. On y trouve des assertions fort hardies, pour ne rien dire de plus, et qui rendent ce livre très-prohibé.

Le même auteur a fait un *Examen historique des quatre beaux Siècles de M. de Voltaire.* Il entreprend de faire voir qu'il n'y a point eu de siècle qui ait produit plus de tyrans et de flatteurs, et moins de grands hommes, que les siècles d'Alexandre, d'Auguste, de Léon X et de Louis XIV.

Il y a en outre un Discours sur la manière de réfor-

(1) Ce manuscrit a été imprimé en 1766 pour la première fois. L'abbé Denina l'attribue à M. le baron Patono, ancien officier piémontais. — R.

(2) Amsterdam, 1764, in-8°. — R.

mer les mœurs d'un peuple corrompu. En général, cet auteur écrit faiblement et avec peu de coloris : il y a quelques morceaux d'enthousiasme.

10. — Il y a quatorze ans que M. Garrick, le plus grand acteur du théâtre de Londres, vint passer quelques jours à Paris : il vit jouer mademoiselle Clairon, et reconnut ce qu'elle devait être un jour. Il vient de faire faire un dessin par M. Gravelot, dans lequel mademoiselle Clairon est représentée avec tous les attributs de la Tragédie. Un de ses bras s'appuie sur une pile de livres : on y lit Corneille, Racine, Crébillon, Voltaire; et Melpomène est à côté qui la couronne. Dans le haut du dessin on lit ces mots : PROPHÉTIE ACCOMPLIE, et ces quatre vers au bas :

J'ai prédit que Clairon illustrerait la scène,
Et mon esprit n'a point été deçu;
Elle a couronné Melpomène;
Melpomène lui rend ce qu'elle en a reçu.

Ces vers sont de M. Garrick.

Les enthousiastes de mademoiselle Clairon ont saisi avec avidité cette occasion de la célébrer : on a institué l'Ordre du Médaillon, et l'on a frappé des médailles représentant ce portrait, dont ils se sont décorés.

11. — M. le Normand d'Estioles, ayant épousé depuis quelque temps mademoiselle Rem, fille d'Opéra, dont il avait fait sa maîtresse, de fort mauvais plaisans ont ainsi joué sur le mot :

Pour réparer *miseriam*
Que Pompadour laisse à la France,
Son mari, plein de conscience,
Vient d'épouser *Rem publicam*.

12. — Mademoiselle Clairon ayant paru menacer de son indignation l'auteur de la parodie rapportée à l'article du 15 janvier, il s'est fait connaître, et s'annonce partout pour l'avoir faite : c'est M. de Saint-Foix. Il rapporte qu'un jour où l'on jouait à la cour *Olympie* et *les Graces*, il pria, avant la pièce, mademoiselle Clairon de trouver bon que mademoiselle Doligny, qui faisait un rôle de prêtresse, sortît de la scène un peu plus tôt, afin d'être en état de paraître tout de suite et d'empêcher le roi de s'en aller, suivant sa coutume, quand on met un intervalle entre les deux pièces. Elle répondit fort insolemment, qu'elle ne le voulait point; que mademoiselle Doligny se donnât bien de garde de manquer à la pompe et à la décence du spectacle, sinon qu'elle quitterait la scène elle-même. Le Breton piqué s'est vengé par la cruelle parodie dont il est question.

13. — Enfin a paru aujourd'hui *le Siège de Calais*, cette tragédie tant annoncée. La fureur avait redoublé, et l'on a peu vu de foule aussi considérable.

La pièce, plusieurs fois à la veille d'être sifflée jusqu'à la fin du quatrième acte, a repris fortement grace au jeu supérieur de l'acteur Molé, et a fini par être très-applaudie. Quoi qu'il n'y ait, à proprement parler, qu'un caractère théâtral, point de passion, point d'intérêt, point d'onction, point de vraisemblance dans tout le reste; que les incidens en soient forcés, le style bouffi, et la plupart des tirades hors d'œuvre et pleines de pensées fausses, nous ne doutons point que cette pièce n'ait le plus grand succès éphémère, à cause des grands noms qu'elle illustre encore et des éloges prodigués aux Français de ce temps-là, que ceux de celui-ci veulent bien s'attribuer. En un mot c'est un sermon monarchique,

que le gouvernement doit protéger, étendre et faire entendre à toute la nation, s'il est possible.

Le grand mérite de l'auteur consiste à avoir fait, à l'exemple des Grecs, choix d'un sujet national, où il nous rappelle nos mœurs, nos coutumes, nos lois, notre gouvernement : tous ces détails, quoique gauchement amenés, et froidement énoncés, feront grand plaisir à ceux qui ne regarderont point cet ouvrage avec les yeux du connaisseur.

14. — Mademoiselle Clairon s'étant parfaitement reconnue dans son portrait, tracé d'après nature par Fréron (1), est allée trouver les gentilshommes de la chambre, et a menacé de se retirer si l'on ne lui faisait pas justice de ce vil journaliste. En conséquence, on a sollicité un ordre du roi pour le faire mettre au Fort-l'Évêque. Heureusement pour lui, il a la goutte, et ses amis en ont obtenu la suspension jusqu'à ce qu'il fût en état d'y aller. Toute la littérature impartiale crie contre une pareille injustice, d'autant plus grande que cette reine de théâtre, quoique parfaitement ressemblante, n'est point nommée, et n'est même caractérisée par aucun trait assez particulier pour qu'on puisse dire qu'il l'ait désignée spécialement.

15. — On fait en Hollande une nouvelle édition de *la Pucelle*, petit format, enrichie d'estampes très-curieuses et en grand nombre. On l'aura dans toute l'ingénuité du texte.

Un petit auteur, nommé Nougaret, a formé le projet

(1) En publiant dans l'*Année Littéraire* les vers de Du Doyer de Gastel à mademoiselle Doligny (22 janvier 1765), Fréron faisait le plus grand éloge de la sagesse de cette comédienne qu'il comparait à une autre actrice dont il faisait, sans la nommer, le portrait le plus infame. Mademoiselle Clairon eut le courage d'avouer la ressemblance en poursuivant le pamphlétaire.—R.

assez plat de donner la continuation de ce poëme (1).

16. — Le démêlé de Fréron avec mademoiselle Clairon fait grand bruit à la cour et à la ville. M. l'abbé de Voisenon ayant écrit, à la sollicitation des amis du premier, une lettre très-pathétique à M. le duc de Duras, gentilhomme de la chambre, celui-ci a répondu à l'abbé, qu'il aime beaucoup, que c'était la seule chose qu'il croyait devoir lui refuser; que cette grace ne s'accorderait qu'à mademoiselle Clairon seule. Ainsi le pauvre diable, à la honte de devoir son châtiment à mademoiselle Clairon, est menacé de joindre l'humiliation plus grande de lui devoir son pardon. Il dit comme le philosophe grec : « Aux Carrières plutôt. »

17. — *Le Siège de Calais* prend avec la fureur que nous avions annoncée; le fanatisme gagne au point que les connaisseurs n'osent plus dire leur avis. On est réputé mauvais patriote pour oser élever la voix. L'auteur est regardé comme le Tyrtée de la nation, et les bas courtisans prônent avec la plus grande emphase une pièce qu'ils sifflent *in petto*.

18. — M. de Rosoy, l'auteur du *Siège de Calais* imprimé, vient de se ressentir de sa hardiesse d'avoir osé attaquer M. de Belloy dans sa préface : il est mis au Fort-l'Évêque pour les anecdotes qu'il y a débitées, et malgré le pair de France (2) auquel elle est dédiée.

20. — M. de Voltaire s'étant excusé dans une *Épître* à M. le chevalier de Boufflers sur sa vieillesse et sur le

(1) Il existe une *Suite de la Pucelle d'Orléans, en sept chants, poëme héroï-comique, par M. de Voltaire; trouvée à la Bastille le 14 juillet 1789*; Berlin et Paris, 1791, in-18. Nous ignorons si cette continuation est celle dont parlent les *Mémoires*. — R.

(2) Le duc de Grammont. — R.

danger d'écrire encore dans un pareil âge, finit ainsi :

C'est à vous, ô jeune Boufflers,
A vous, dont notre Suisse admire
Les crayons, la prose et les vers,
Et les petits contes pour rire ;
C'est à vous de chanter Thémire
Et de briller dans un festin,
Animé du triple délire
Des vers, de l'amour et du vin.

Réponse de M. le chevalier de Boufflers.

Je fus dans mon printemps guidé par la folie,
Dupe de mes désirs et bourreau de mes sens ;
Mais s'il en était encor temps
Je voudrais bien changer de vie.
Soyez mon directeur, donnez-moi vos avis,
Convertissez-moi, je vous prie :
Vous en avez tant pervertis.
Sur mes fautes je suis sincère,
Et j'aime presque autant les dire que les faire.
Je demande grace aux Amours :
Vingt beautés à la fois trahies
Et toutes assez bien servies,
En beaux momens, hélas! ont changé mes beaux jours.
J'aimais alors toutes les femmes :
Toujours brûlé de feux nouveaux,
Je prétendais d'Hercule égaler les travaux,
Et sans cesse auprès de ces dames
Être l'heureux rival de cent heureux rivaux.
Je regrette aujourd'hui mes petits madrigaux,
Je regrette les airs que j'ai faits pour les belles,
Je regrette vingt bons chevaux
Que, courant par monts et par vaux,
J'ai, comme moi, crevé pour elles;
Et je regrette encor bien plus

Ces utiles momens qu'en courant j'ai perdus.
Les neuf Muses ne suivent guère
Ceux qui suivent l'Amour. Dans ce métier galant
Le corps est bientôt vieux, l'esprit long-temps enfant.
Mon esprit et mon corps, chacun pour son affaire,
Viennent chez vous sans compliment :
L'esprit, pour se former, le corps pour se refaire.
Je viens dans ce château voir mon oncle et mon père.
Jadis les chevaliers errans
Sur terre après avoir long-temps cherché fortune,
Allaient retrouver dans la lune
Un petit flacon de bon sens :
Moi, je vous en demande une bouteille entière;
Car Dieu mit en dépôt chez vous
L'esprit dont il priva tous les sots de la terre,
Et toute la raison qui manque à tous les fous.

21. — Fréron avait si bien fait mouvoir ses amis, que la reine avait ordonné qu'il eût sa grace. Mademoiselle Clairon ne s'est point trouvée satisfaite. Elle a écrit de nouveau aux gentilshommes de la chambre une lettre très-pathétique, où elle témoignait son regret de voir que ses talens n'étaient plus agréables au roi; qu'elle le présumait, puisqu'on la laissait avilir impunément : qu'en conséquence elle persistait à demander sa retraite. Elle est allée ensuite en personne chez M. le duc de Choiseul, où, après avoir épanché son cœur, elle lui a fait part de son projet. « Mademoiselle, a repris M. le duc, nous sommes, vous et moi, chacun sur un théâtre, mais avec la différence que vous choisissez les rôles qui vous conviennent et que vous êtes toujours sûre des applaudissemens du public. Il n'y a que quelques gens de mauvais goût, comme ce malheureux Fréron, qui vous refusent leurs suffrages. Moi, au contraire, j'ai ma tâche souvent

très-désagréable; j'ai beau faire de mon mieux, on me critique, on me condamne, on me hue, on me bafoue, et cependant je ne donne point ma démission. Immolons, vous et moi, nos ressentimens à la patrie, et servons-la de notre mieux, chacun dans notre genre. D'ailleurs, la reine ayant fait grace, vous pouvez, sans compromettre votre dignité, imiter la clémence de Sa Majesté. » La reine de théâtre a souri avec noblesse à ce propos, et s'est retirée fort mécontente du persiflage. Elle est revenue chez elle, où s'est tenu un comité avec ses amis et la troupe des Comédiens, présidés par M. le duc de Duras; et l'on est convenu que celui-ci ferait craindre à M. de Saint-Florentin la désertion de toute la troupe, si l'on ne faisait pas raison à la Melpomène moderne de l'insolence de Fréron. Cette démarche a fort étourdi M. de Saint-Florentin, et ce ministre écrit à une princesse que l'affaire devient d'une si grande importance, que depuis long-temps matière aussi grave n'a été agitée à la cour, qu'elle en est divisée; et que, malgré son propre respect pour les ordres de la reine, il ne sait s'il ne sera pas obligé de prendre là-dessus ceux du roi. En sorte que Fréron est encore dans les transes.

22. — *Le Siège de Calais* a été joué hier à la cour. Le roi en a paru très-flatté; il a accepté la dédicace que M. de Belloy a demandé d'en faire à Sa Majesté, et la pièce doit être imprimée au Louvre, honneur que n'a jamais eu Corneille. En outre, le roi a chargé M. de L'Averdy d'aviser au moyen de récompenser cet auteur.

24. — *Lettre de M. l'abbé de Rancé à un ami, écrite de son abbaye de la Trappe*, par M. Barthe. Cet ouvrage annoncé depuis long-temps, paraît aujourd'hui, in-8°, enrichi d'estampes et de vignettes; luxe moderne, dans

lequel M. Dorat a mis nos jeunes auteurs. Dans cette pièce, qui ne représente aucune situation neuve, on trouve ce beau vers :

Je n'avais plus d'amante, il me fallut un Dieu.

26. — On a enfin engagé mademoiselle Clairon à souscrire aux volontés de la reine, et Fréron n'ira point au Fort-l'Évêque.

27. — Les Comédiens Italiens ont donné aujourd'hui la première représentation de *Tom Jones*, comédie en trois actes et en prose, mêlée d'ariettes; musique du sieur Philidor, paroles du sieur Poinsinet. Ce sujet, plus susceptible de pathétique que des bouffonneries de ce théâtre, est absolument raté. L'auteur a semé cette pièce de toutes sortes de plaisanteries grossières et sans aucun sel. Les deux premiers actes ont ennuyé. Le parterre s'est mis en belle humeur au troisième acte, et a renouvelé la scène du troisième acte du *Jeune Homme*, joué aux Français l'été dernier (1). A chaque phrase c'étaient des huées, des éclats de rire, des claquemens de mains, qui ont prolongé de beaucoup le spectacle et qui l'auraient absolument fait finir, si la pièce eût été plus longue. Philidor prétend que cette musique est sa meilleure. Elle est tellement noyée dans l'amas de mauvaises choses dont l'auteur l'a surchargée, qu'elle n'a trouvé aucune grace. Quelque indulgent qu'on soit à ce spectacle, il n'est guère possible qu'on donne deux fois une pareille pièce.

Le sieur Poinsinet, très-confiant, avait dit plaisamment qu'il allait faire lever le Siège de Calais, voulant faire entendre que la foule se tournerait vers lui.

(1) V. 18 mai 1764. — R.

28.—*Idées sur l'Opéra, etc.* Dans cette brochure d'un amateur il y a d'abord quelques réflexions fort judicieuses et pleines de goût sur les différentes parties de ce spectacle. L'auteur le trouve encore dans l'enfance à beaucoup d'égards. Il passe ensuite à la forme d'administration qu'il voudrait qu'on lui donnât. C'est un projet d'établissement d'une véritable Académie de Musique, qui aurait la direction de l'Opéra et de l'Opéra-Comique. Par ces arrangemens on trouverait de quoi récompenser plus utilement et les auteurs et les acteurs. Il serait à souhaiter que ce projet eût lieu; il n'est pas douteux que l'Opéra ne parvînt à un plus haut degré de perfection.

1^er^ MARS.— Les Enfans de France, pour qui Poinsinet a fait un *Divertissement* assez mauvais (1), ayant su sa disgrace au Théâtre Italien, en ont été si touchés que les gentilshommes de la chambre, pour faire leur cour, ont exigé des Comédiens de jouer *Tom Jones* une seconde fois. On a distribué beaucoup de billets *gratis*, et par une révolution assez extraordinaire, cette pièce, huée, bafouée la veille, hier est montée aux nues. On a demandé les auteurs, et ils ont reçu de grands applaudissemens.

3.—Les *Lettres écrites de la Montagne, par J-J. Rousseau*, dont on a parlé, qui représentent Genève comme gémissant sous l'oppression, le Conseil comme un amas de tyrans exerçant le plus dur despotisme, le Magnifique Conseil des deux cents comme un vil fauteur de la tyrannie, ont excité la plus grande fermentation dans cette petite république, et porté les membres outragés par ces qualifications odieuses à inviter les citoyens et bourgeois à déclarer publiquement s'ils les regardaient comme bons et fidèles magistrats; ce que le plus grand nombre a fait,

(1) V. 9 décembre 1764. — R.

en leur donnant un témoignage de leur estime, de leur respect et de leur confiance.

6. — On débite, depuis quelques jours, une traduction d'un ouvrage anglais intitulé : *l'Hôpital des Fous* (1). Cette plaisanterie ingénieuse n'est cependant pas assez originale pour mériter une distinction particulière. M. Dorat, dans une lettre aux auteurs de *l'Avant-coureur* et dans une lettre à Fréron, désavoue cette production qu'il prétend qu'on lui attribue.

7. — *Le Siège de Calais* continue à faire l'engouement de la cour et de la ville. Il n'est dans les talons rouges que le comte d'Ayen qui ait le courage de se déclarer, et de larder la pièce de tous les sarcasmes que lui présentent les circonstances. On lui reprochait, ces jours-ci, un tel acharnement contre ce monument patriotique : « Vous n'êtes donc pas bon Français? lui disait-on. — Bon Français! A Dieu ne plaise, s'écria-t-il, que je ne le fusse pas meilleur que les vers de la pièce. » En effet, elle est barbarement écrite.

8. — Nous ne pouvons omettre un trait dont nous sommes sûrs, et qui est trop propre à découvrir à nu l'ame du sieur Fréron, pour l'oublier.

L'imprimeur Barbou étant allé voir ce journaliste au sujet de l'*Essai d'une traduction en vers de l'Iliade*, que vient de donner au public M. de Rochefort, Fréron demanda s'il s'intéressait beaucoup à cet ouvrage. Le libraire répondit que non, puisque l'auteur l'avait fait imprimer à ses frais. « Cela posé, répliqua-t-il, ce n'est point la peine de le lire, ni d'en parler. » On sent facilement à ce langage quel ressort fait remuer sa plume, et le cas à faire de ses éloges ou de ses critiques.

(1) La Haye (Paris), 1765, in-8° de 40 pages. L'original anglais est de Guillaume Walsh. — R.

9. — Mademoiselle Mazarelli, non contente d'avoir enrichi le public d'un *Éloge du duc de Sully*, soi-disant éclos de sa Minerve, vient de donner au public *Camédris, conte.* C'est une féerie peu importante, quant au fond, et dénuée même de ces graces dont le sexe sait orner tout ce qu'il touche; on y reconnaît la main flétrie et décharnée du pauvre Moncrif.

10. — La ville de Calais, enchantée de la commémoration que M. de Belloy a faite de ses antiques héros, lui a écrit une lettre fort reconnaissante, lui a fait offrir des lettres de bourgeoisie, avec un présent, et l'a supplié de trouver bon qu'on plaçât son portrait dans son hôtel-de-ville.

11. — *Lettre d'un Cosmopolite* sur le Réquisitoire de M. Joly de Fleury et sur l'arrêté du parlement de Paris, du 2 janvier 1764, qui condamne au feu l'*Instruction pastorale* de M. l'archevêque de Paris du 28 novembre 1763. Paris, Romain Constant, 1764.

Tel est le titre d'un volume in-12 de près de quatre cents pages, où l'auteur entreprend de réfuter le censeur de tous les ordres de l'État, le censeur de M. l'archevêque, qualités qu'il donne à M. le procureur général. Cet écrit est dans la forme et le goût de celui : *Il est temps de parler.* Il attaque tous les parlemens qui ont proscrit les Jésuites, les *Comptes rendus* à cet égard, et ceux qui y ont eu part, ainsi que les prélats qui ont condamné les *Assertions* (1) imputées aux Jésuites. Il est terminé par un arrêt factice, que l'auteur présume devoir être rendu contre son ouvrage, où, ironiquement, il le condamne au feu dans l'esprit qu'il critique (2).

(1) V. 9 janvier 1763, à la note. — R.

(2) La *Lettre d'un Cosmopolite* fut en effet condamnée au feu par arrêt du parlement de Paris, en date du 20 mars 1765. — R.

Cette Lettre, très-peu connue ici, n'est pas nouvelle, à en juger par ce qu'elle contient; il paraît qu'elle a été écrite il y a plus de dix mois, et avant que le roi eût statué sur le sort de la feu Société. Quoi qu'il en soit, l'auteur fera bien de garder l'anonyme ou de se tenir éloigné (1).

12. — On ne peut rendre l'affluence du peuple qui s'est présenté à la Comédie, où l'on donnait *gratis* la tragédie du *Siège de Calais :* la rue et les entours étaient pleins dès le matin. On a commencé le spectacle à une heure et demie, et il a été écouté avec une attention surprenante de la part des spectateurs. On ne doute pas qu'il n'y eût là des gagistes qui les avertissaient d'applaudir aux endroits désignés. L'auteur a été obligé de se montrer, et a été reçu avec les acclamations les plus réitérées ; on lui a fait l'honneur insigne de joindre son nom à celui du roi, et l'on a crié : *Vivent le roi et M. de Belloy!* Des courtisans en grand nombre étaient présens à cette cérémonie : ils sont partis sur-le-champ pour en rendre compte à Versailles.

13. — Il paraît une nouvelle *Lettre de M. de Voltaire à M. Damilaville*, où il rend compte, d'une façon très-intéressante, de la manière dont il a pris en main la défense des Calas, de toutes les ressources dont il a eu besoin pour se garantir de toute surprise et pour mettre en mouvement cette grande affaire. Il en annonce une nouvelle du même genre à l'égard des Sirven. On ne peut assez applaudir au style touchant et plein d'humanité dont cette Lettre est écrite, et que M. de Voltaire sait si bien employer.

(1) Un nommé Fardeau, prêtre, soupçonné d'avoir eu part à cet ouvrage, fut arrêté et mis à la Bastille. M. Van-Thol, qui a fourni de nombreux renseignemens à l'auteur du *Dictionnaire des Anonymes*, attribue la *Lettre d'un Cosmopolite* à Verlac de La Bastide, d'autres à l'abbé Dazès. — R.

14. — Entre les différens vers faits à l'honneur de M. de Belloy, on a distingué le madrigal, ou plutôt l'épigramme suivante :

Belloy nous donne un Siège, il en mérite un autre :
Graves Académiciens,
Faites-lui partager le vôtre
Où tant de bonnes gens sont assis pour des riens.

18. — On parle beaucoup d'un écrit très-scandaleux qui a pour titre *Avis important :* c'est un libelle infame contre M. l'évêque d'Orléans.

19. — Pour contre-balancer le coup que paraît avoir porté à la réputation de mademoiselle Clairon l'éclat très-scandaleux qu'elle a fait, les partisans de cette héroïne du théâtre viennent de faire paraître une brochure intitulée : *Lettre de M. le chevalier M..... à milord K...*, traduite de l'anglais. On y a rassemblé tout ce qu'on a pu ramasser d'éloges prodigués à cette divinité, et l'on en a formé un corps de défense, qui ne laisse pas moins subsister en entier toute la flétrissure empreinte sur sa personne.

21. — Le parlement a enfin accordé au *Dictionnaire philosophique* et aux *Lettres de la Montagne* les honneurs de la brûlure ; mais on les a accouplés malheureusement à trois libelles obscurs et fanatiques qui déparent cette apothéose : *Avis important à nosseigneurs les cardinaux, archevêques et évêques, aux seigneurs de la cour,* etc. (1) ; *Lettre d'un Cosmopolite ;* et les *Réflexions impartiales* (2). On a déjà parlé des deux premiers.

(1) Bruxelles, 1765, in-12. — R.

(2) *Réflexions impartiales d'un Français papiste et royaliste, etc.* Alais, chez Narcisse Buisson, imprimeur, à l'enseigne du *Probabilisme.* 1764, in-12 de 234 pages. — R.

21. — On ne peut s'empêcher de consigner ici une lettre d'un militaire, grand seigneur très-respectable, qui paraît avoir entrepris de nous retracer encore les loyales et franches vertus de l'ancienne chevalerie, dont il semble avoir conservé jusqu'au style.

Lettre de M. le duc de Brissac, à madame la comtesse de Gisors,

Qui l'avait prié de solliciter les juges du curé de Saint-Sulpice contre son concurrent, l'abbé Noguès (1).

Ma seule, unique et essentielle déité, veut donc que j'aille donquichotter pour les paroissiaux intérêts de sa conscience couleur de rose? Elle m'ordonne le rôle de valet de tragédie d'un schisme en faubourg Saint-

(1) Voici à quelle occasion cette lettre fut écrite. « M. Dulau Dallemans avait résigné (*) la cure de Saint-Sulpice, une des plus considérables de Paris, entre les mains de M. le comte de Clermont, prince du sang, et, en sa qualité d'abbé de Saint-Germain, patron de la cure. En conséquence de ce sacrifice, on donna une riche abbaye à M. Dulau, et le prince patron nomma l'abbé Noguès pour lui succéder. Celui-ci, connu pour janséniste, souleva contre lui tous les molinistes de la paroisse, que madame la comtesse de Gisors (**), amie intime de M. l'archevêque de Paris, se faisait gloire de commander. Intrigue, cabale, rien ne fut épargné de part et d'autre pour triompher d'une manière éclatante; mais M. Dulau prit un parti courageux et décisif. Un curé qui a résigné sa cure, peut se repentir de sa résignation pendant un certain espace de temps limité. Alors la résignation est nulle. M. Dulau, après avoir reçu et accepté l'abbaye qu'on lui avait donnée, se repentit. Sa résignation fut nulle, et il ne resta que l'acceptation de l'abbaye de valable; c'est ce que le parlement lui-même, qui portait l'abbé Noguès de toutes ses forces, ne put s'empêcher de juger dans son arrêt. Le repentir du curé de Saint-Sulpice ne surprit personne, parce que M. Dulau est depuis long-temps un homme fort décrié; mais cela n'empêcha pas le parti moliniste de triompher, comme s'il avait le plus grand saint à sa tête. En fait de parti, il est question de succès, n'importe par quels moyens, et la probité qui échoue a mauvaise grace vis-à-vis la fripponnerie qui réussit. La morale de M. le duc de Brissac n'admet pas cette doctrine. » (Grimm, *Correspondance littéraire*, 1er décembre 1765). — R.

(*) Le 29 mai 1764. La révocation est du 26 juillet suivant. — R.

(**) Elle était fille du duc de Nivernois. — R.

Germain, à moi qui galope une place dans Calais assiégé. L'équitable marguillier (1) d'honneur d'un temple commencé (2) doit porter par écrit ses sollicitations, fondées sur l'amour des héroïnes de nos bandières processionnales. Je n'ai vécu qu'avec nos drapeaux et nos étendards. Nourri de détails unis avec l'honneur, j'ai vu démissions valoir, d'autres refusées, selon la volonté du chef; j'ai vu qu'autrefois faire et dire étaient un terminé inviolable. Sur quoi tabler dans ces climats nouveaux, où les formes sont en continuelle bataille avec le fond? Que la volonté de Dieu soit faite au profit de nos ames en leur direction! Je ne balaierai jamais la mienne, ma chère sœur, de l'amour que vous m'avez inspiré

22. — Goldoni est attaché plus que jamais à la France : il vient d'être fait maître de langue italienne des Enfans de France, avec deux mille écus d'appointemens.

24. — On voit dans la *Gazette littéraire* une *Lettre de de M. de La Condamine*, don Quichotte-né de l'inoculation, où il réfute un fait qu'il se croit personnel, inséré dans le *Rapport* des commissaires contre l'inoculation (3). Il déclare qu'il est prêt à accepter le défi qu'on lui a fait, et sur lequel on voudrait mettre en doute son courage, de se faire inoculer pour éprouver si cette opération réussirait sur un sujet qui a déjà eu la petite vérole.

25. — *Le Siège de Calais* de M. de Belloy paraît imprimé. Cette tragédie est dédiée au roi : elle est précédée

(1) Il était marguillier d'honneur de Saint-Sulpice. — R.

(2) L'église de Saint-Sulpice n'était point encore achevée. — R.

(3) Douze commissaires avaient été nommés par la Faculté de Médecine à Paris, pour examiner et discuter les avantages et les inconvéniens de l'inoculation de la petite vérole; six d'entre eux s'étaient déclarés contre. — R.

d'une préface, et suivie de réflexions ou plutôt de notes historiques. Dans la première, l'auteur annonce qu'il travaille depuis long-temps à une Poétique (1), qui sera bien mauvaise s'il a fait ses tragédies sur les règles qu'il a imaginées, ou s'il a tracé ses règles d'après ses tragédies: quoi qu'il en soit, cette pièce ne fait plus à la lecture la même illusion que sur la scène. On convient généralement qu'elle est barbarement écrite, et que l'auteur, faute de trouver le mot propre, estropie toutes ses pensées les plus belles; en un mot, on la relègue dans la classe des tragédies médiocres, pour ne rien dire de plus.

26.—Plusieurs pairs, les uns disent seize, les autres dix-huit, ont signé un *Mémoire* par lequel ils prétendent établir que la véritable cour des pairs n'est autre que les pairs assemblés et présidés par le roi, et que cette cour subsiste sans la participation et indépendamment du parlement, où ils ont droit d'aller siéger. Ce Mémoire doit être présenté au roi par M. le duc de Sully, qui en a obtenu la permission. C'est M. Moreau qui paraît être le rédacteur de cet ouvrage intéressant: peut-être M. de Villaret y a-t-il quelque part.

28. — M. Dorat vient de faire imprimer une tragédie en vers et en trois actes, intitulée *Régulus*. Sans examiner le mérite de ce drame, qui a le grand défaut de manquer d'action, nous nous contenterons de citer ce qu'il dit plaisamment dans sa préface: « Quel ouvrage qu'une tragédie! je ne sache rien de si embarrassant à faire, et de si embarrassant quand elle est faite. La présentera-t-on aux Comédiens? La recevront-ils? La joueront-ils? Réussira-t-elle? Restera-t-elle au théâtre?

(1) On trouve dans le sixième volume des *Œuvres de De Belloy* des *Observations sur la langue et sur la poésie française*. — R.

Ira-t-elle à la postérité ? Qu'en diront les journalistes ? »

31. — *Histoire amoureuse de Pierre-le-Long et de sa très-honorée dame Blanche Bazu, écrite par icelui* (1). Tel est le titre d'un roman moderne, où l'on a voulu imiter la naïveté de *Daphnis et Chloé*. Cet ouvrage n'est pas sans mérite. Il est de M. de Sauvigny.

1er AVRIL. — On peut se rappeler les vers du chevalier de Boufflers, insérés au 20 février dernier. M. le comte de Choiseul-la-Beaume ayant réprimandé le jeune seigneur au nom des dames de Lorraine, voici les vers par lesquels il a répondu (2) :

Je le connais trop bien ce dangereux Amour ;
Dès mes plus jeunes ans il reçut mon hommage :
Il n'est le plus souvent que l'ouvrage d'un jour,
Mais un jour ne peut pas détruire son ouvrage.
J'ai goûté ses douceurs et j'ai senti ses coups :
Je sais qu'il se nourrit de plaisirs et de larmes.
Vous ne connaissiez que ses charmes ;
Ah ! je le connais mieux que vous.
Las des mépris, des inconstances
Dont furent payés tous mes soins,
Je cherchai d'autres jouissances,
Moins pures, il est vrai, mais qui me coûtaient moins ;
J'eus recours, je l'avoue, à ces beautés faciles
Qui veulent de l'argent et non pas des soupirs ;
Elles ont essuyé, courtisanes habiles,
Les larmes de l'Amour par la main des Plaisirs.

(1) Londres (Paris), 1765, in-12. Ce petit roman, plusieurs fois réimprimé, l'a été en dernier lieu sous ce titre : *Les amours de Pierre-le-Long et de Blanche Bazu ;* Paris, Werdet et Lequien fils, 1829 (et non 1819, comme le porte le frontispice), in-32. — R.

(2) Ces vers font partie d'une lettre que l'on trouve, ainsi que ceux de M. de Choiseul, dans les *Œuvres complètes de Boufflers*, édition Furne, tome I, p. 51-54. — R.

A l'amant qui leur plaît, ces belles,
Pour n'en point violer, ne font pas de sermens.
Que de femmes, hélas! devraient faire comme elles
Pour ne point tromper leurs amans.
Voilà les vingt beautés que j'ai si bien trahies
Et qui me l'ont si bien rendu;
Voilà les Iris, les Sylvies,
Au nom de qui, Choiseul, vous m'avez répondu.
Soyez leur chevalier; elles doivent vous rendre
Bien des faveurs pour ce bienfait;
Mais elles trouveront que vous auriez mieux fait
De les bien attaquer que de mal les défendre.

2.— *Sur la destruction des Jésuites en France, par un auteur désintéressé* (1). Tel est le titre d'une brochure in-12 de deux cent trente-cinq pages, qui annonce de la part de son auteur une impartialité qu'il justifie dans le corps de son ouvrage. Il rend un compte succinct de tout ce qui s'est passé au sujet de cette fameuse révolution; il indique les principaux faits, les raisons politiques et morales qui ont préparé cet événement. Le précis dans lequel il entre à cet égard est bien fait, et présente le tableau fidèle de la société; on y trouve des anecdotes hardies, mais adroitement déguisées, qui rendent ce livre rare et précieux. On l'attribue à quelques gens de lettres, entre autres à M. d'Alembert, qui s'en défend fortement. Des critiques, cependant, trouvent ce livre croqué; ils sont fâchés que l'auteur y ait indistinctement ramassé les

(1) Cet écrit de d'Alembert a été plusieurs fois réimprimé. L'édition publiée, en 1821, chez Baudouin frères, est précédée d'un *Précis historique* par M. Cauchois-Lemaire. Dans le *Journal de la librairie* de 1826, M. Beuchot a dévoilé la charlatanerie d'un éditeur qui reproduisant l'ouvrage de d'Alembert, l'attribue à *un ancien magistrat*. — R.

quolibets de toute espèce qui ont couru dans le public sur cette Société.

3. — On répand des copies d'une *Lettre de M. de Voltaire à M. Berger*, l'intime ami dans le sein duquel cet auteur déposait ses secrets, et à qui l'on a enlevé les lettres qui ont été imprimées depuis quelque temps sous le nom de *Lettres secrètes*. M. de Voltaire, après avoir plaisanté M. Berger sur la pierre dont il est tourmenté, et avoir fait quelques réflexions burlesques sur la Providence, le gronde de s'être laissé prendre des copies de ses lettres par un nommé Vaugé. Au reste, il prétend qu'elles sont si défigurées qu'il ne s'y reconnaît pas lui-même. Il tombe ensuite sur Fréron, et finit par se féliciter de la vie délicieuse et simple qu'il mène aux Délices. On voit, dans toute cette façon de penser et de plaisanter, quelque chose de contraint qui déplaît : c'est un vieillard septuagénaire qui s'efforce de rire, la rage dans le cœur.

4. — Il paraît un *Mémoire de M. Loyseau*, jeune avocat, qui traite son métier plus en orateur qu'en jurisconsulte. Cet ouvrage fait grand bruit comme littéraire. C'est l'histoire des amours de M. Le Bœuf de Valdahon, mousquetaire de la première compagnie, avec mademoiselle Le Monnier, fille du premier président de la chambre des Comptes de Dôle. Il fait parler le jeune homme; il raconte d'une manière tendre et touchante toute son intrigue, qu'il ne révèle qu'à la dernière extrémité, et contraint à le faire pour repousser les imputations atroces du père de la demoiselle. Rien de plus agréablement écrit que ce roman, plein d'incidens et de peintures voluptueuses. C'est le même sujet qu'on avait annoncé devoir être traité par J.-J. Rousseau (1).

(1) V. 7 avril 1763. — R.

Ce jeune homme s'était déjà laissé condamner par contumace, au parlement de Franche-Comté, à vingt ans d'absence et à vingt mille livres de dommages-intérêts. M. Le Monnier n'a point cru cette peine assez grande, et a voulu se pourvoir en cassation du jugement, ce qui augmente encore l'intérêt pour le malheureux amant.

5. — Il paraît un livre en deux volumes, intitulé *Observations sur l'Histoire de France*, par M. l'abbé de Mably. Cet auteur traite la matière depuis le commencement de la monarchie jusqu'au règne de Charles-le-Bel, dernier fils de Philippe-le-Bel. On ne peut que louer la manière courageuse avec laquelle il défend dans son ouvrage les droits de l'humanité contre les princes ambitieux qui regardent les autres hommes comme nés pour l'esclavage. Cette liberté n'a point plu au gouvernement, et le livre est proscrit. Il est écrit d'un style ferme et noble.

6. — Il y a une fermentation très-grande dans le tripot comique. Un acteur assez médiocre, nommé Dubois, s'est fait guérir d'une maladie honteuse par un chirurgien. Celui-ci s'est plaint à la compagnie de n'avoir pas été payé par l'acteur, qui a nié la dette. Mademoiselle Clairon, très-vive sur le point d'honneur, a ameuté toute sa cohorte, et l'on a parlé à M. de Richelieu, gentilhomme de la Chambre. Celui-ci a traité l'affaire comme une affaire de vilains; il n'a pas voulu s'en mêler, et en a remis la décision aux Comédiens, disant qu'ils étaient les pairs de Dubois, et qu'ils pouvaient le juger. En conséquence il a été chassé, lui et un nommé Blainville, qui paraissait avoir rendu quelque faux témoignage dans l'affaire. Mademoiselle Dubois, fille de l'expulsé, prend la chose fortement à cœur; elle met en

œuvre tous ses charmes auprès de M. le duc de Fronsac, et se flatte de réintégrer son père.

8. — Il paraît à Leipsick une huitième édition, en quatre parties in-8°, des *Satyres de M. Rabener*. Les deux premières parties ont déjà été traduites de l'allemand par MM. Sellius et de Boispréaux (1). La vérité, la force et la grace avec lesquelles ce grand homme décrit les mœurs de son pays, font désirer de voir la suite à la portée de notre nation.

9. — M. Quélant répand dans le public la traduction d'un sonnet de Pétrarque, qui commence par ces mots : *S'amor non è, che dunque è quel ch' iosento?* Il peint à merveille le caractère original de cet auteur.

Si ce n'est point amour, qu'est-ce donc que je sens ?
Si c'est amour, grand Dieu, quelle espèce est la sienne ?
Pourquoi, si c'est un bien, cause-t-il mes tourmens ?
D'où vient, si c'est un mal, aimé-je tant ma peine ?
Si j'aime de bon gré, d'où vient que je gémis ?
Si j'aime malgré moi, que me servent mes larmes ?
O mort vive et sensible, ô tourment plein de charmes,
Comment à ton pouvoir me suis-je donc soumis ?

Si je l'ai bien voulu, j'ai donc tort de me plaindre.
Agité par les vents de cent côtés divers,
Je suis comme un vaisseau qui se perd sous les mers.

Hors de moi, je ne sais qu'espérer ni que craindre,
J'ignore qui je suis, quelle est ma volonté,
Je brûle en plein hiver, et tremble en plein été.

10. — M. le comte de Lauraguais et mademoiselle Arnould sont deux personnages trop intéressans dans le monde littéraire pour ne pas rassembler avec empresse-

(1) Sellius a été assez fréquemment le collaborateur de Bénigne Dujardin, maître des requêtes, caché ici sous le masque de Boispréaux. — R.

ment tout ce qui a rapport à eux. Depuis quelque temps il a débuté à l'Opéra une danseuse fort bien tournée, nommée mademoiselle Robbe ; elle a donné dans les yeux à M. de Lauraguais, qui n'a pu s'empêcher de témoigner à mademoiselle Arnould l'impression qu'il avait éprouvée. Celle-ci a reçu cette confidence avec la même philosophie que l'amant la faisait ; elle a pris sur elle de suivre la passion nouvelle de M. de Lauraguais, et d'en apprendre les progrès de sa propre bouche. Un jour qu'elle lui demandait où il en était, il ne put s'empêcher de lui témoigner qu'il était désolé de voir toujours chez sa nouvelle divinité un certain chevalier de Malte qui l'offusquait fort. « Un chevalier de Malte ! s'écrie mademoiselle Arnould ; vous avez bien raison, M. le comte, de craindre cet homme..... ; il est là pour chasser les infidèles. »

11. — On a laissé passer en France, depuis quelque temps, le livre de M. d'Argenson, intitulé : *Considérations sur le Gouvernement de France.* On y a mis des cartons. Ceux qui ont eu l'ouvrage manuscrit entre les mains et qui étaient amis de l'auteur, tels que plusieurs membres de l'Académie des Belles-Lettres, conviennent que ni celui-là ni l'autre, imprimé en Hollande, ne sont le véritable texte. Tout en a été altéré, jusqu'au titre, qui était : *Jusqu'où la Démocratie peut s'étendre dans un État monarchique.* On prétend que c'est à Rousseau de Genève qu'on doit cet ouvrage, tout imparfait qu'il soit, et que M. le marquis de Paulmy, fils de l'auteur, a le véritable manuscrit.

11. — Il passe pour constant que Garrick, ce fameux comédien de Londres, qui est à Paris depuis long-temps, a pour but de travailler à une pièce qui puisse servir de

pendant au *Français à Londres*. On assure qu'il a un talent admirable pour saisir les ridicules, et qu'il joue parfaitement la pantomime. Reste à savoir si sa composition aura la finesse de tact, la délicatesse de goût de M. de Boissy, qualités bien rares dans un Anglais.

13. — Mademoiselle Clairon ne cesse de souffler le feu de la discorde dans sa troupe. Elle est furieuse, à ce qu'on prétend, du bruit qui court que Dubois aura un ordre du roi pour continuer son rôle de Mauni, dans *le Siège de Calais*, dont on avait déjà chargé un autre acteur. Mademoiselle Dubois a si bien mis en œuvre ses charmes auprès de M. le duc de Fronsac, qu'elle a obtenu ce qu'elle voulait. On assure qu'il y a des comités fréquens entre les Comédiens : on cabale, on fait des menées. On ne sait comment finira cette histoire.

14. — M. Diderot s'étant trouvé obligé de vendre sa bibliothèque pour des dispositions de famille, cette nouvelle s'est répandue chez les étrangers. On en a parlé à l'impératrice des Russies, et cette princesse vient de faire écrire une lettre (1) très-flatteuse à notre philosophe. Elle lui marque que, instruite des raisons qui le font défaire de ses livres, et du prix qu'ils valent, elle désire les acheter; qu'en conséquence elle a donné ordre qu'on lui comptât une somme de quinze mille livres, qu'on lui avait assuré valoir cette acquisition, et mille livres en outre en forme de gratification, dont elle prétend qu'il jouisse tous les ans. Sa Majesté Impériale ajoute qu'elle ne veut point le priver d'un dépôt aussi précieux et aussi utile; elle le prie de garder cette bibliothèque jusqu'à ce qu'elle la lui fasse demander.

(1) On la trouve dans la *Correspondance littéraire* de Grimm, à la date du 15 avril 1765. — R.

15. — Il s'est passé aujourd'hui à la Comédie Française une scène dont il n'y a pas encore eu d'exemple depuis l'institution du théâtre : c'est une suite de la fermentation dont nous avons annoncé les progrès. Les Comédiens, instruits de la certitude de l'ordre du roi pour faire jouer Dubois, n'ont point voulu en avoir le démenti, et le complot s'étant formé chez mademoiselle Clairon de ne pas jouer, il s'est exécuté de la façon suivante. Tout étant disposé, Le Kain est arrivé sur les quatre heures et demie; il a demandé aux semainiers qui jouerait le rôle de Mauni. « C'est Dubois, lui a-t-on répondu, suivant l'ordre du roi. — Cela étant, a-t-il répliqué, voilà mon rôle, » et il s'en est allé. Molé est venu ensuite, qui a fait la même chose. Brizard et Dauberval ont suivi les traces de ces mutins. Enfin est entrée l'auguste Clairon, sortant de son lit, assurant qu'elle était toute malade, mais qu'elle savait ce qu'elle devait au public et qu'elle mourrait plutôt sur le théâtre que de lui manquer. « Qui fait le rôle de Mauni? » a-t-elle demandé. Ensuite, sur la réponse que c'était Dubois, elle s'est trouvée mal, et est retournée se mettre au lit. Grand embarras dans le reste de la troupe : point de gentilshommes de la chambre. L'heure s'approchait. On consulte M. de Biron, qui se trouvait là par hasard. On convient de donner *le Joueur*, au lieu du *Siège de Calais*, et de glisser cette annonce à la suite du compliment. Cependant la nouvelle avait transpiré et faisait l'entretien du parterre. On s'arrête à la vue du complimenteur, homme de mine piètre et mesquine, le sieur Bourette; il annonce sa mission, et déclare que la défection de quelques acteurs les met dans le cas de substituer *le Joueur* au *Siège de Calais*. A l'instant des huées, des sifflets; le mot de Calais! se répète

de tous les endroits de la salle; on crie : A l'Hôpital la Clairon ! Molé, Brizard, Le Kain, Dauberval, au Fort-l'Évêque. L'orateur est obligé de se retirer, et l'on met de nouveau en délibération ce qu'on fera. Cependant le tapage continuait, et la garde voulait imposer silence. M. de Biron envoie dire qu'elle se contienne et laisse le public en liberté, qui ne cessait de répéter : la Clairon à l'Hôpital ! etc. M. de Biron, consulté de nouveau par les Comédiens, leur conseille d'essayer toujours d'entrer en scène, ce qui ayant été exécuté par Préville et madame Bellecour, les cris ont redoublé. Les acteurs, ne pouvant se faire entendre, rentrèrent dans la coulisse, et le spectacle ne pouvant avoir lieu, un sergent vint haranguer le parterre de la part de M. le maréchal de Biron; il annonça qu'on allait rendre l'argent ou des billets.

Préville et l'autre semainier, le soir même, ont été rendre compte de l'aventure à M. le lieutenant-général de police, qui leur a témoigné combien il était sensible à cela, mais qu'il ne pouvait se dispenser d'exercer ses châtimens.

16. — Fermentation étonnante dans Paris au sujet de cette histoire, grand comité des gentilshommes de la chambre tenu chez M. de Sartines. Le résultat est d'envoyer les coupables au Fort-l'Évêque. Brizard et Dauberval y vont aujourd'hui. Molé et Le Kain, en fuite, se sont arrêtés à une certaine distance, et ont écrit une belle lettre, où ils rendent compte de leur conduite, et déclarent que l'honneur ne leur permet pas de jouer avec un fripon.

Mademoiselle Clairon reçoit des visites de la cour et de la ville au sujet de cet événement. Elle ne peut di-

gérer l'affront qu'on a voulu lui faire de la mettre en face de Dubois. On rapporte à ce sujet qu'ayant interpellé quelques officiers qui faisaient cercle chez elle, et leur ayant demandé si, dans leur corps, ils n'en useraient pas de même si quelqu'un d'eux avait fait une bassesse? ce qu'ils feraient? s'ils ne le chasseraient pas? et si, par extraordinaire, la cour voulait les forcer à garder un infame, s'ils ne quitteraient pas tous? « Sans doute, Mademoiselle, reprend l'un d'eux avec vivacité, mais ce ne serait pas un jour de *siège*. »

18. — Mademoiselle Clairon est au Fort-l'Évêque depuis avant-hier. Molé et Le Kain s'y sont rendus du lieu de leur retraite.

Les Comédiens ont repris hier leur service. Comme on craignait que la scène ne fût tumultueuse, on n'a fait afficher que fort tard, en sorte qu'il y a eu très-peu de monde, comme on le désirait, et des gens gagés qui ont applaudi un assez maigre compliment qu'est venu débiter Bellecour. M. de Sartines, à qui on l'attribue, était présent au spectacle. Ils ont joué ensuite *le Chevalier à la mode* et *le Babillard*, et tout s'est passé fort tranquillement. Le sieur Bellecour, en rentrant dans les foyers après son débit, a paru pénétré de la scène humiliante qu'il venait de jouer, et a déclaré qu'il fallait avoir autant d'attachement pour sa compagnie qu'il en avait, pour s'être prêté à un pareil rôle.

19. — *Discours prononcé à la Comédie Française par Bellecour, avant la pièce du* CHEVALIER A LA MODE.

MESSIEURS,

C'est avec la plus vive douleur que nous nous présentons devant vous; nous ressentons avec la plus grande

amertume le malheur de vous avoir manqué. Notre ame ne peut être plus affectée qu'elle l'est du tort réel que nous avons. Il n'est aucune satisfaction qu'on ne vous doive : nous attendons avec soumission les peines qu'on voudra bien nous imposer, et qui ont été déjà imposées à plusieurs de nos camarades. Notre repentir est sincère. Ce qui ajoute encore à nos regrets, c'est d'être forcés de renfermer au fond de notre cœur les sentimens de zèle, d'attachement et de respect que nous vous devons, qui doivent vous paraître suspects dans ce moment-ci. C'est par nos soins et par les efforts que nous ferons pour contribuer à vos amusemens, que nous espérons vous ôter jusqu'au moindre souvenir de notre faute, et c'est des bontés et de l'indulgence dont vous nous avez tant de fois honorés, que nous attendons la grace que nous vous demandons, et que nous vous supplions de nous accorder.

20. — Molé et Brizard sont sortis aujourd'hui de leur prison pour jouer dans *le Glorieux* et *Zénéide*.

On ne peut qu'attribuer à une cabale gagée par eux les applaudissemens multipliés avec lesquels ils ont été reçus. Leur insolence s'en est accrue, et l'on ne peut rendre l'indignation qu'a causée aux gens comme il faut ce contraste révoltant.

Quant à mademoiselle Clairon, elle convertit en triomphe une disgrace qui devrait l'humilier. Elle a été conduite au Fort-l'Évêque par madame Berthier de Sauvigny, l'intendante de Paris; et l'exempt n'ayant point voulu lâcher sa proie, il est monté dans le *vis-à-vis* de cette dame, qui a pris mademoiselle Clairon sur ses genoux, tandis que l'alguazil s'est assis sur le devant. On

ne peut omettre une réponse qu'il a faite à mademoiselle Clairon, en lui signifiant l'ordre de sa détention. Cette héroïne a reçu la nouvelle avec une noblesse digne d'elle; elle a déclaré qu'elle était soumise aux ordres du roi, que tout en elle était à la disposition de Sa Majesté; que ses biens, sa personne, sa vie, en dépendaient; mais que son honneur resterait intact, et que le roi lui-même n'y pouvait rien. « Vous avez bien raison, Mademoiselle, a-t-il répliqué, où il n'y a rien, le roi perd ses droits. »

Cette actrice a le logement le moins désagréable de la prison : on l'a meublé magnifiquement. C'est une affluence prodigieuse de carrosses. Elle y donne des soupers divins et nombreux; en un mot, elle y tient l'état le plus grand.

22. — Mademoiselle Clairon est sortie hier au soir du Fort-l'Évêque, sur la représentation de son chirurgien, qui a déclaré que sa santé était en danger. Elle est allée de là chez madame de Sauvigny, où, après les tendres amitiés, sont venus les évanouissemens. Enfin elle s'est rendue chez elle. Elle y est aux arrêts, et n'y peut recevoir que trois personnes, outre celles qui la servent : madame de Sauvigny, M. de Valbelles, et un Russe *pot au feu*.

24. — *Lettres et Observations à une dame de province, sur* LE SIÈGE DE CALAIS, *ornées d'une carte géographique de cette ville*, par M. de *** (1). L'auteur

(1) Paris, L'Esclapard, 1765, in-8° de 96 pages. Dans la huitième lettre on désigne De Rosoy comme auteur de la brochure intitulé *les Baladins* dont il a été question au 29 mars 1764; et ce dernier, qui a répondu (*) aux critiques dirigées contre lui, ne se défend point de cette imputation.

(*) Sa réponse a pour titre : *Remerciement de l'auteur des* DÉCIUS FRANÇAIS *à l'auteur des Lettres et Observations sur les deux tragédies du* SIÈGE DE CALAIS. Amsterdam, 1765, in-8° de 16 pages. — R.

ne se nomme point, et a raison dans un temps où l'on regarderait comme traître à la patrie quiconque oserait faire la critique de cette tragédie. Nous trouvons dans cet ouvrage une anecdote qui nous apprend que M. d'Arnaud fera paraître, l'hiver prochain, un *Siège de Calais*, poëme commencé depuis plus de trois ans. On dit que ce poète aura pour garans plusieurs personnes dignes de foi, et entre autres un homme de grand mérite, M. de Villaret. L'auteur ne paraît point des ennemis de M. d'Arnaud.

25. — L'affaire des Comédiens est toujours en suspens, et le théâtre ne va que cahin caha. On fait sortir journellement les prisonniers pour jouer, et on les reconduit au Fort-l'Évêque. On négocie beaucoup. M. de Belloy, pour faire plaisir à mademoiselle Clairon, à laquelle il doit son existence, a retiré son *Siège de Calais*, au moyen de quoi le public n'est plus en droit d'exiger la réparation qu'il devait naturellement attendre, de revoir cette pièce avec les mêmes acteurs qui devaient la représenter le lundi 15, jour de la rentrée et de l'incartade de cette troupe.

26. — Il est question d'introduire en France un livre étranger excellent, mais où il se trouve des assertions hardies et inadmissibles sur la religion. Ce livre est de M. de Beausobre, et a pour titre *Introduction à l'étude de la politique, des finances et du commerce.* Il est en deux volumes in-12. M. de Sartines travaille à le faire épurer, et cet ouvrage paraîtra ensuite ici au moyen de l'édition châtrée qu'on en fera (1).

28. — On annonce une suite au *Dictionnaire Philo-*

(1) Il en a été publié une nouvelle édition, corrigée et augmentée, en 1771, 3 vol. in-12. — R.

sophique, sous le titre de *Philosophie de l'histoire*, par feu l'abbé Bazin. Ce livre est dédié à l'impératrice des Russies. On ne peut douter que l'ouvrage ne soit de M. de Voltaire. Tout y est marqué au coin de son esprit, de sa plaisanterie et de son incrédulité. Ce livre, qui paraît ressasser beaucoup de choses déjà répétées mille fois, et qu'il a traitées lui-même ailleurs, va recevoir la plus grande vogue par sa rareté et le mérite du sujet, embelli de tout ce que peut y ajouter le sarcasme du bel esprit. Il y a, à la fin, une petite note par laquelle on annonce que c'est tout ce qu'on a pu recueillir du manuscrit de cet abbé, auquel on n'a eu garde de toucher : si l'on en recouvre la suite, on promet de la donner au public. C'est ce qu'on appelle une pierre d'attente qui nous annonce une suite prochaine, peut-être déjà dans le portefeuille intarissable de M. de Voltaire.

29. — On lit dans une *Vie de M. Rossillon de Bernex, évêque et prince de Genève*, par le R. P. Boudet, chanoine régulier de Saint-Antoine, une anecdote singulière sur un prétendu miracle, opéré de son vivant par ce prélat. C'est un certificat (1) signé *J.-J. Rousseau*, par lequel ce philosophe atteste avoir été témoin d'un feu éteint à ses yeux, cet évêque s'étant mis à genoux. Il est assez singulier de voir un homme qui écrit contre les miracles, dresser un Mémoire comme témoin oculaire d'un fait qui ne peut être l'ouvrage du hasard.

2 MAI. — *Épigramme contre mademoiselle Clairon.*

Quoi ! mille francs pour ma v.....,
Disait Dubois à son frater?

(1) Ce certificat se trouve dans les diverses éditions des *Œuvres de Rousseau*. — R.

Frétillon (1), pour beaucoup moins cher,
A fait cent tours de casserole.
— Eh donc! répliqua le Keyser;
Sandis, c'est un exemple unique:
La belle, alors, de tout Paris
Était la meilleure pratique:
J'aurais dû la traiter gratis;
C'était l'espoir de ma boutique.

3. — Le chevalier de La Morlière, personnage très-renommé pour sa causticité et ses démêlés avec les Comédiens et différens auteurs, après avoir essuyé diverses corrections de la police à cette occasion, avait enfin reçu, quelque temps avant la clôture des spectacles, un ordre précis de M. de Sartines de ne plus s'y présenter. Mademoiselle Clairon avait eu l'autorité de lui faire enjoindre cette défense inouïe, sous prétexte qu'elle ne pouvait jouer à la vue de ce monstre.

Quoi qu'il en soit, le chevalier, après avoir présenté différens Mémoires à M. le lieutenant de police et à M. de Saint-Florentin, veut faire un Mémoire en forme de consultation, où, en exposant l'histoire de ses démêlés avec les Comédiens, il demandera par quelle voie se pourvoir pour jouir du droit qu'a tout citoyen libre d'aller à ce spectacle?

4. — On lit dans le *Mercure* de ce mois une *Lettre de M. Piron au sieur de La Place, auteur du Mercure*, où il annonce sa conversion dans son style ordinaire et avec la tournure d'esprit qui lui est propre. On ne peut encore décider si c'est sincérité, hypocrisie ou persiflage. Cette épître est occasionée par l'envoi de la traduction d'un psaume. On se doute bien que cet ouvrage, qui est

(1) Mademoiselle Clairon. — R.

le plus édifiant, n'est pas le meilleur de l'auteur. Quoi qu'il en soit, cette démarche est des plus originales, et la Lettre y répond on ne peut mieux.

Nous apprenons que M. Piron est furieux de l'impression de sa Lettre. Il l'avait jointe au psaume pour lui servir d'introduction, mais il ne comptait pas que M. de La Place la rendrait publique.

5. — Messieurs des requêtes de l'hôtel, à la suite du jugement en faveur des Calas, ont arrêté que le roi serait supplié de faire abolir une certaine procession d'usage à Toulouse, le 17 mai de chaque année. On vient de faire imprimer l'histoire de cette cérémonie, sous le titre suivant : *Histoire de la Délivrance de la ville de Toulouse, arrivée le 17 mai 1562, où l'on voit la conspiration des huguenots contre les catholiques, leurs différens combats, la défaite des huguenots, et l'origine de la procession du 17 mai, le dénombrement des reliques de l'église de Saint-Cernin : le tout tiré des annales de ladite ville.* On y a mis cette épigraphe :

Tantùm religio potuit suadere malorum!

L'historien, dans une préface très-judicieuse et très-bien écrite, fait voir la nécessité de supprimer cette cérémonie, monument trop durable du fanatisme et de la révolte, surtout dans ce siècle philosophe, où l'esprit de tolérance se répand si heureusement.

7. — On apprend de Neufchâtel qu'il s'était assemblé un consistoire à Motiers, où réside le célèbre Rousseau ; qu'il avait été question de procéder contre lui comme l'Antechrist; mais que le gouvernement avait décidé que ce consistoire n'avait rien à voir à la religion de

M. Rousseau, et avait arrêté toute procédure ultérieure contre lui.

9. — Les Comédiens Italiens ont donné hier une pièce nouvelle, intitulée *les Amours de Gonesse*, comédie en un acte et en vers, mêlée d'ariettes; les paroles de M. de Chamfort, et la musique de M. de La Borde. Le premier n'a point soutenu la réputation que lui avait faite *la Jeune Indienne* jouée aux Français. Le second est encore éloigné d'être sur la ligne des Philidor et des Duni. Il faut qu'il se contente de briller à la tête des amateurs.

10. — L'affaire des Comédiens est enfin terminée. Elle s'est traitée avec une importance qu'on ne s'imaginerait pas devoir apporter à la vilité des personnages. Dubois a paru demander sa retraite et l'a obtenue. On lui a accordé quinze cents livres de pension, quoiqu'il n'eût que vingt-neuf ans de service, et que, selon la règle, il en faille trente. En conséquence, pour ne point déroger à l'usage, il est encore censé au théâtre une année, et il jouira de sa part, quoiqu'il ne joue plus. On lui accorde en outre cinq cents livres de pension extraordinaire, comme ayant fait une élève, sa fille, ce qui est de l'étiquette. Les détenus en prison ont été élargis hier au soir.

11. — On voit ici les fragmens d'une lettre de l'impératrice des Russies, qui, joints à quantité d'autres traits, lui concilient les suffrages des philosophes et des gens de lettres. Elle s'exprime ainsi dans une lettre à madame de***, pour qui elle a conservé l'amitié dont elle l'honorait autrefois.

« Si vous étiez ici, Madame, il n'y aurait d'autre distance entre vous et moi qu'une petite table. Mes ordonnances, relativement au clergé, n'ont eu pour but que

de le débarrasser des soins du temporel, pour que n'étant plus occupé dorénavant que du spirituel, il puisse en paraître plus respectable aux yeux des peuples....

« Ne me nommez plus, je vous prie, le nom de Montesquieu, parce qu'il m'arrache des soupirs. S'il vivait encore, je lui aurais fait des propositions, mais il m'aurait refusée.... Son livre est le vrai bréviaire des souverains, j'entends de ceux qui ont le sens commun.

« Le roi de Prusse, ce grand prince, mon ami et mon allié, m'écrit des lettres dont chaque mot et chaque ligne mériteraient d'être imprimés; mais il n'est pas encore temps pour cela. Nous traitons de nos affaires tout haut, parce que nous ne faisons point usage des fausses finesses qui gouvernent dans les autres cours.

« C'est avec raison que vous pouvez avoir été surprise des Manifestes, mais vous n'avez pas apparemment réfléchi, Madame, que je parlais à des Russes, et non pas à des Anglais. Pour vous contenter, j'ose vous promettre que vous n'en verrez plus de ma façon ».

12. — On fait l'*Histoire de la maison, ville et duché d'Orléans*. On doit trouver à la tête le portrait de S. A. S. Monseigneur le duc d'Orléans, avec ces vers remarquables :

Vous qui d'un œil surpris comptez dans cette histoire
Tant de héros, d'exploits et de vertus,
Si vous doutiez, ne doutez plus,
Ce prince vous les fera croire.

13. — Le retour de mademoiselle Dumesnil a mis les Comédiens en état de jouer aujourd'hui une tragédie. Ils ont donné *Sémiramis*. Le public est retourné en foule à ce spectacle, composé de gens de la plus haute dis-

tinction. Mademoiselle Dumesnil a été fort applaudie, mais mademoiselle Dubois, qui faisait le rôle d'Azéma, encore plus : ce qui décèle la cabale ameutée en faveur de cette actrice médiocre.

Mademoiselle Clairon est encore incommodée, ou du moins fait valoir son état pour ne point jouer. Elle veut exciter les désirs du public.

14. — *Jupiter et Danaé*, *poëme héroï-comique*, par Du Rousset. Genève et Paris, 1764, in-8° de soixante-treize pages. Ce poëme est divisé en six chants, il roule sur la fable agréable et connue de la métamorphose du maître des dieux pour triompher de cette belle princesse. Nous nous contenterons d'indiquer la manière de l'auteur par ces deux vers caractéristiques : Danaé joue aux quilles avec sa suivante, elle se plaint de sa maladresse :

> Hélas! que dira-t-on d'une impuissante fille
> Qui n'a pu dans ce jour mettre à bas une quille!

15. — Fréron, toujours acharné contre M. de Voltaire, vient de publier dans *l'Année littéraire* (1) une prétendue *Lettre d'un philosophe protestant à M*** sur une lettre que M. de Voltaire a écrite à M. Damilaville, à Paris, au sujet des Calas.* Ce philosophe protestant réfute la manière dont M. de Voltaire prétend avoir été autorisé à présumer l'innocence des Calas. Il est bien extraordinaire qu'on sache un mauvais gré à ce grand homme d'avoir embrassé aveuglément la cause d'un vieillard qu'il souhaitait n'être pas trouvé coupable. Quelque peu raisonné que fût son zèle, il ne lui fait que plus d'honneur. Les vrais philosophes sauront très-mau-

(1) Tome III, page 147. — R.

vais gré à Fréron d'avoir mis sous le nom d'un autre philosophe toutes les mauvaises chicanes, tous les raisonnemens scolastiques qu'il emploie pour prouver que M. de Voltaire a eu tort.

19. — Entre les différens ouvrages qui ont paru sur l'éducation depuis quelque temps, on distingue celui de M. Garnier, professeur royal d'hébreu et de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Il est intitulé *de l'Éducation civile.* L'auteur, après avoir étalé ses recherches sur l'éducation antique, trace le meilleur plan, suivant lui, pour nos mœurs. Entre les différentes vues qu'on remarque dans cet ouvrage, on distingue le projet d'une troisième année de philosophie, où l'on étudierait la morale pratique, économique et politique, qui comprendrait le droit de la nature et des gens, la science de l'homme civil. C'est cette dernière partie qui fait l'objet de l'ouvrage, divisé en sept livres précédés d'une introduction sur la nécessité d'apprendre à se connaître. M. Garnier voudrait surtout qu'on ramenât les lettres à leur véritable institution. Nous ne les regardons plus que comme un objet d'amusement. Il fait une sortie assez vive contre les tragiques français, auxquels il reproche d'avoir dégradé leur art et de l'avoir fait dégénérer de la première institution.

20. — M. Bret vient de recueillir ses *Œuvres de Théâtre* en un volume, dédié à S. A. S. M. le prince de Condé. Cette collection renferme *l'École amoureuse*, *la Double extravagance*, *le Jaloux*, *l'Entêtement*, *l'Orphelin ou le Faux Généreux.* Les deux premières pièces ont eu du succès et sont restées au théâtre, les trois autres n'ont pas eu le même avantage.

En général, M. Bret a du sens, de la raison, des con-

naissances; il possède le ton de la bonne comédie, l'entente des scènes, la variété des caractères; mais ses défauts sont un manque d'énergie dans ces mêmes caractères, du romanesque dans les ressorts, trop de sagesse, qui dégénère quelquefois en froideur.

24. — L'Académie des Sciences s'étant employée pour faire avoir à M. d'Alembert la place vacante par la mort de M. Clairaut (1), le ministre a répondu aux députés de cette Compagnie que Sa Majesté était trop mécontente des derniers ouvrages de M. d'Alembert pour lui accorder aucune grace. On croit que ce discours tombe sur le livre concernant *la destruction des Jésuites* (2).

28. — Les Comédiens Italiens ont donné aujourd'hui une représentation extraordinaire du *Roi et le Fermier*, avec *le Sorcier* et deux ballets de Pitrot. Le produit de cette représentation a été destiné à Philidor, musicien connu par ses talens, mais que des malheurs domestiques ont réduit à la nécessité d'accepter ce bienfait de la part des Comédiens, pour lesquels il travaille depuis plusieurs années avec succès.

29. — On parle beaucoup d'avance du discours que doit prononcer à l'assemblée du clergé M. l'archevêque de Toulouse. On sait qu'il roulera sur l'accord des *deux puissances*. Voici la division de son discours : 1° la puissance royale doit soutenir la puissance ecclésiastique dans toute son étendue; 2° la puissance royale doit empêcher que la puissance ecclésiastique n'excède ses bornes légitimes. On est d'autant plus curieux de voir comment

(1) Alexis Claude Clairaut, l'un des grands géomètres français, né le 7 mai 1713, mourut d'une fièvre putride, le 17 mai 1765. Il avait enseigné les mathématiques à madame du Châtelet. — R.

(2) V. 2 avril 1765. —R.

l'abbé de Brienne traitera cet objet, qu'il est fort lié avec M. d'Alembert, et qu'on ne doute pas qu'il n'ait consulté cet auteur.

30. — Le *Mandement* de M. de Sarlat, quoique très-rare encore, commence à se répandre. Nous venons de le lire. Il est du 24 novembre. L'auteur y dévoile d'abord les raisons de son silence et celles de plusieurs évêques; il révèle à cette occasion des anecdotes précieuses; il foudroie ensuite les trois Mandemens de feu M. de Soissons, de M. l'évêque d'Angers et de M. d'Alais, conformes aux vues des parlemens. Il défend le livre des *Assertions* (1) avec une adresse singulière; il soutient les Jésuites, et prétend démontrer leur innocence. Cet ouvrage, même comme littéraire, est très-bien fait; il est écrit avec autant de force que de modération, et donne un bel exemple du zèle avec lequel un évêque doit dire son sentiment dans les matières qui le concernent.

31. — M. l'archevêque de Toulouse a prononcé aujourd'hui son discours. Son texte était pris de Zacharie, chap. VI : « Il s'assiéra sur son trône, et il dominera; le « grand-prêtre sera aussi assis sur le sien, et il y aura entre « eux une alliance de paix. »

Dans le premier point, l'orateur a établi que c'était la religion qui avait formé les lois et les mœurs, et qu'elle avait eu recours à l'autorité temporelle pour en maintenir l'observation.

Dans le second, il a montré que la puissance ecclésiastique ne doit pas nuire à la protection qu'elle a droit d'attendre de la puissance temporelle, en l'occupant au soin de la contenir dans les limites des fonctions qui lui sont confiées, les peuples n'étant heureux que lorsque

(1) V. 9 janvier 1763, à la note. — B.

l'une et l'autre concourent à entretenir l'harmonie pour le bonheur des sujets.

1er JUIN. — *Lettre d'un théologien à un évêque, député à l'assemblée du clergé.*

Tel est le titre d'une petite brochure qui, sous prétexte des projets que l'on attribue à la plupart des évêques, tendant à remettre sur la scène le Formulaire, la Constitution *Unigenitus*, sur lesquels le roi a imposé un silence absolu, l'affaire des Hospitalières, le rétablissement des ci-devant soi-disant Jésuites, à prendre la défense des Assertions, enfin à épouser la querelle de M. l'archevêque d'Aix contre M. l'évêque d'Alais, présente au public les motifs qui doivent les faire proscrire. Le peu de modération et de tolérance que présente un écrit fait pour prêcher la modération et la tolérance, décrédite tout ce qu'on pourrait y trouver de bon.

2. — *Avis important à nosseigneurs les cardinaux, archevêques et évêques, aux seigneurs de la cour, etc.* Cette brochure est un tocsin général pour mettre toute la nation en mouvement, sous prétexte de la ruine imminente de la religion. On y fait un précis très-exact et circonstancié, on ne peut mieux, des différens assauts que l'Église de France a éprouvés depuis la mort du cardinal de Fleury; on y dévoile toutes les manœuvres exécutées pour saper sourdement et à petit bruit l'autel et le trône; on y reproche surtout aux évêques leur indolence, leur inaction, leur mésintelligence. Cet ouvrage, écrit avec force et beaucoup de chaleur, est bien opposé à celui dont nous venons de rendre compte. Les Jésuites n'y sont pas oubliés. On trace d'une façon effrayante les suites funestes de leur destruction. Le jansénisme y est traité d'une façon également injurieuse et méprisante. Cet ou-

vrage, comme littéraire, est d'une éloquence frappante, et propre à allumer l'enthousiasme et le fanatisme dont il est empreint à chaque page (1).

3. — On débite sourdement un livre intitulé *l'École de l'Administration maritime, ou le Matelot politique.* Cette brochure, dédiée à l'impératrice de toutes les Russies, et signée L. Ch. de ***, n'est donnée que comme le projet d'un livre en deux volumes, grand in-8°, qui portera le même titre. A en juger par celui-ci, ce n'est qu'une compilation sans ordre et sans méthode de projets tronqués. L'auteur (2) paraît surtout avoir puisé dans *les Intérêts de la France mal entendus* (3). La confusion, l'obscurité, le galimatias qui règnent dans cet ouvrage, annoncent une tête étroite, mal organisée, et peu propre à former un système qui demanderait un génie aussi lumineux que fécond. Le style est sec, dur, et ressemble à celui de M. de Mirabeau, bien supérieur cependant, quant à l'énergie.

4. — M. Bret s'exerce aussi dans la carrière des *Contes moraux et dramatiques*, comme il les appelle. Il vient d'en publier trois (4). Ils ne sont remarquables que par la nouvelle forme qu'il leur a donnée; c'est de mettre les noms des interlocuteurs à chaque couplet du dialogue. Il prétend que les jeunes écrivains se pourraient exercer utilement dans un semblable genre, et se préparer aux grandes compositions.

5. — Madame Riccoboni ne cesse de semer de fleurs sa carrière littéraire. Elle vient de répandre dans le pu-

(1) V. 21 mars 1765. — R. (2) De Chateauveron. — R.

(3) Ouvrage de Goudar qui parut à Amsterdam, en 1756, 3 vol. in-12. — R.

(4) *Essai de contes moraux et dramatiques.* 1765, in-12. — R.

blic un *Recueil de pièces détachées* (1) aussi agréable que piquant. Il commence par une continuation de *Mariane* (2), écrite dans le style de Marivaux. Ce morceau, curieux par la ressemblance de la copie avec l'original, présente jusqu'aux défauts du modèle; mais la pièce la plus curieuse est un roman qui a pour titre *Histoire d'Ernestine*. Il nous paraît d'un goût exquis; les caractères y sont vrais, quoique singuliers, et les incidens neufs, sans être romanesques.

6. — Il paraît enfin une critique du *Siège de Calais* (3). Il s'est trouvé un écrivain assez hardi pour dire la vérité, et remettre cette tragédie à la place qu'elle mérite, c'est-à-dire au rang des plus médiocres.

10. — *Lettre à un Ami sur un écrit intitulé:* Sur la destruction des Jésuites en France, par un auteur désintéressé (4). Cette brochure, éclose sous la plume du plus fanatique Janséniste, est marquée au sceau d'une passion si caractérisée qu'elle ne peut faire aucun tort à l'ouvrage de M. d'Alembert. Il suffira de dire, pour démontrer à quelle extravagance on se porte quand on n'est plus guidé par une raison judicieuse, que cet auteur compare M. d'Alembert à l'hyène. La fureur qu'il déploie décrédite la critique plus sensée de cet ouvrage, qu'il fait en d'autres endroits, tant sur le fond que sur la forme qui en sont également susceptibles. Il dit, entre autres choses, que M. d'Alembert a voulu être le singe de Pascal, et qu'il n'est qu'un Pasquin; ce qui est assez vrai.

11. — M. d'Arnaud intente une action de plagiat

(1) 1765, in-12. — R. (2) Roman de Marivaux. — R.

(3) Il est probablement question de l'*Examen impartial du* SIÈGE DE CALAIS (par Manson), Douvres (Paris), 1765, in-8° de 39 pages. — R.

(4) Par l'abbé Guidi. 1765, in-12 de 57 pages. — R.

contre M. Bret. Il prétend que le trait de ce comique, qui, dans son *Faux Généreux* (1), représente un fils vendant sa liberté pour sauver son père, a été employé, long-temps avant que le dernier en fît usage, dans sa comédie du *Mauvais riche*, composée dès 1745, et représentée depuis, en 1750, sur un théâtre particulier. Il soutient même qu'il y a d'autres ressemblances entre son drame et celui de M. Bret. Quoi qu'il en soit, il écrit à cette occasion une lettre à M. Fréron (2), aussi plate que vaine et puérile. Il cite une grande scène de sa pièce, qui ne signifie rien et n'en donne aucune idée.

13. — La première représentation du *Mariage par dépit*, comédie en trois actes et en prose (3), jouée aujourd'hui, nous a offert la reprise d'un spectacle aussi tumultueux que celui de l'an passé à la première représentation du *Jeune Homme* (4). Un ton ignoble, ou ridiculement vain, a monté le parterre sur un ton de gaieté qui n'a pas permis de finir la pièce, échouée au troisième acte. La scène appelée la scène du gant a tellement indisposé le public, que l'indignation étant à son comble on n'a pu aller plus loin. On prétend que le trait est arrivé à Marcel (5). C'est un maître à danser, qui, après avoir donné différentes leçons à son écolière sur les graces du maintien, lui jette un gant par terre, pour lui apprendre à le ramasser d'une façon élégante. Enfin, dans une scène où se trouvaient en trio Bellecour, sa femme et Brizard, les brouhaha ne finissant point, ces trois ac-

(1) V. 20 mai 1765. — R. (2) *Année littéraire*, tome IV, p. 47. — R.

(3) Cette pièce est de Bret. — R. (4) V. 18 mai 1764. — R.

(5) Célèbre maître à danser. C'est lui qui s'écriait avec enthousiasme : « Que de choses dans un menuet ! » J.-J. Rousseau s'est égayé aux dépens de la gravité magistrale de ce singulier personnage. Voyez dans ses *Œuvres* une lettre, du 1er mars 1763, à M. Marcel. — R.

teurs se sont concertés entre eux, et Bellecour s'est avancé sur le bord du théâtre; il a demandé humblement au parterre s'il voulait que la pièce fût interrompue, ou continuée. A l'instant il est parti des *oui* assez soutenus, suivis de *non*, *non* encore plus forts : on n'entendait que *oui*, *non*, *non*, *oui*. Les trois acteurs paraissaient au supplice, surtout Brizard, qui avait encore la mémoire fraîche de la correction essuyée pour son impertinence envers le public. Le tumulte a duré ainsi quelques minutes, et les acteurs ne voyant point jour à se faire entendre, se sont retirés. On veut que la pièce soit de M. Bastide, si bafoué pour son *Jeune Homme*.

15. — Mademoiselle Clairon continue à ne point paraître; il y a même à parier qu'elle ne jouera plus. Malgré toutes ses lettres hypocrites où elle parle de son attachement et de son zèle pour le public, elle vient de tenter l'impossible auprès de M. le maréchal de Richelieu pour obtenir une retraite absolue. Ce supérieur a refusé; il lui a seulement accordé un congé jusqu'à Pâques, afin qu'elle eût le temps d'aller à Genève et de s'y faire raccommoder ce qu'elle a de malade, sauf à voir ensuite si sa santé exige absolument cette grace.

20. — *Le Jésuitisme, hérésie nouvelle, ou Histoire abrégée des hérésies formées dans l'Église depuis son établissement.* C'est l'ouvrage de quelque famélique auteur, qui a cru pouvoir, dans ce moment-ci, se faire une ressource de rassembler dans un très-petit volume l'historique des diverses hérésies qui ont affligé l'Église; et pour piquer la curiosité, il y a joint celles du prétendu jansénisme, des quiétistes, du jésuitisme, du pichonisme, de l'harduinisme et du berruierisme. Cette collection abrégée est commode pour ceux qui n'ont pas le temps de lire

les détails dans les énormes ouvrages qui en traitent.

22. — M. de Mondonville s'étant avisé de remettre en musique, d'un bout à l'autre, l'opéra de *Thésée*, M. le maréchal de Richelieu a jugé à propos d'en faire faire une répétition aujourd'hui sur le théâtre de l'hôtel des Menus-Plaisirs, où ont été convoqués tous les connaisseurs et amateurs. Cette représentation n'a point eu de succès. On a trouvé les airs de symphonie admirables, mais le récitatif bien inférieur à celui de Lulli. On doute que cet opéra soit donné l'automne à Fontainebleau (1), comme on l'avait projeté.

23. — Il est arrivé de Bretagne dans ce pays-ci deux pièces curieuses. L'une est la parodie en vers d'une lettre de félicitation, adressée par M. de Saint-Florentin aux douze membres du parlement de Rennes qui n'ont pas donné leur démission (2). L'autre est une gravure faite par M. de La Bellangerais, gentilhomme breton, représentant les douze bardés de J et de F. Ces deux pièces, à

(1) Il y fut représenté sans succès le 7 novembre. — R.

(2) Voici cette lettre et sa parodie :

Lettre de M. de Saint-Florentin à M. de La Briffe d'Amilly,

Qui avait envoyé au roi l'acte de démission du parlement de Bretagne.

Le roi, Monsieur, commence (*) à s'occuper des affaires du parlement de Bretagne. Sa Majesté a remarqué avec beaucoup de satisfaction qu'au milieu d'une défection qui devait être générale, il reste douze magistrats qui refusent de donner leurs démissions et d'abdiquer les fonctions dont ils sont tenus, par la foi du serment, envers Sa Majesté et ses peuples. Elle m'a expressément chargé de vous écrire que vous leur témoigniez de sa part qu'elle est d'autant plus contente de leur zèle et de leur affection pour son service et pour le bien public, qu'elle n'ignore pas toutes les voies qu'on emploie pour les détourner du plus légitime des devoirs. Sa Majesté veut que vous les assu-

(*) Et cependant, le 20 mai 1765, Louis XV avait dit lui-même au parlement de Bretagne, mandé en corps, que depuis long-temps il s'occupait de cette affaire, que tous les détails lui en étaient connus, et que rien ne s'était fait, ni écrit que par son ordre. — R.

conserver comme historiques, sont fort rares. La seconde se nomme la gravure des *Ifs*. L'auteur de cette dernière est à la Bastille.

24. — On écrit d'Allemagne que le margrave de Bade-Dourlach, vient d'établir une société littéraire, à laquelle il veut présider en personne, et que, fût-il simple particulier, il aurait droit à cette présidence. On ajoute qu'il ne se livre à ses occupations littéraires qu'après avoir fait tout ce qu'il fallait pour rendre ses peuples heureux.

On apprend encore que le duc régnant de Wirtemberg a consacré cette année à la dédicace d'une Biblio-

riez qu'elle est dans la ferme résolution de leur donner, dans toutes circonstances, des marques distinguées de sa protection et de sa bienveillance; je suis persuadé que vous ne différerez pas d'exécuter les intentions de Sa Majesté à ce sujet, et de me mettre en état de lui en rendre compte.

Je suis, Monsieur, etc.

A Versailles, le 7 juin 1765.

PHELYPEAUX A D'AMILLY.

Sur l'air noble et célèbre : *Accompagné de plusieurs autres.*

Le roi commence à s'occuper
(Quoiqu'on l'ait voulu détourner
Par mille courses de campagne)
Des troubles qui depuis un an
Ont agité le parlement
De sa province de Bretagne.

Le roi ne se possède pas
Qu'il reste douze magistrats
De fidélité sans égale :
Ah ! quelle satisfaction
Aux jours d'une défection
Qui devait être générale.

Sa Majesté sait remarquer
Ceux qui refusent d'abdiquer
Toutes les fonctions publiques,
Dont ils sont tenus, par la foi
De leur serment, envers le roi
Et les peuples de l'Armorique.

thèque publique qui donne son nom à une société savante ou qui aspire à l'être; que cette cérémonie s'est faite avec toute la solennité possible; en un mot, que ce prince cherche à donner à ses États une secousse violente par un luxe prodigieux et les fêtes les plus splendides, dans l'espoir qu'il en sortira tout ce qui est propre à y faire fleurir les arts et les sciences.

26. — M. l'abbé de La Tour du Pin, prédicateur célèbre dont on a quelques ouvrages imprimés dans ce genre, vient d'être arrêté au milieu de sa carrière: il est mort ces jours-ci d'une fièvre maligne, plus en philo-

Elle me charge, expressément,
De vous écrire incessamment
Que vous disiez à ces fidèles
Qu'elle a, dans le moment présent,
D'autant plus de contentement
De leur service et de leur zèle,

Qu'elle n'ignore point, hélas!
Qu'auprès des douze magistrats
En ce jour même l'on emploie,
Afin de les faire déchoir
Du plus légitime devoir,
Les plus illégitimes voies.

Dites-leur que Sa Majesté
Leur veut, mais avec fermeté,
Donner, en toute circonstance,
Des marques de distinction,
De toute sa protection
Et de toute sa bienveillance.

Vous exécuterez, je croi,
L'intention du seigneur roi,
De la manière la plus prompte;
Et vous m'écrirez sonica,
Afin de me mettre en état
De lui rendre un fidèle compte.

Je suis, Monsieur, *et cætera*...
(Car même aux premiers magistrats
Je ne mets point *j'ai l'honneur d'être* :)
Le petit comte Florentin.
Fait à Versailles, le sept juin,

sophe qu'en orateur chrétien. La chronique scandaleuse publie qu'il n'a ni reçu ses sacremens, ni voulu les recevoir.

27. — Les Italiens ont donné aujourd'hui la première représentation du *Faux Lord*, comédie en trois actes, précédée d'un prologue et suivie d'un divertissement, mêlé d'ariettes et de danse, intitulé *la Chasse*. L'auteur, M. Parmentier, a voulu rajeunir le tout par une forme nouvelle qui ne lui a pas réussi. Le prologue, qui contenait des fadeurs très-plates, a eu des applaudissemens. Par cette raison, la pièce a paru glaciale depuis le commencement jusqu'au troisième acte, que le parterre n'y tenant point a montré sa mauvaise humeur d'une façon assez marquée pour faire juger aux comédiens qu'on ne la laisserait pas finir. En conséquence, ils ont profité

L'an mil sept cent soixante-cinq.
Transcrivez douze fois ma lettre.

P. S. Vous voyez que je suis instruit
Tout aussi bien que L'Averdy (*),
Car au premier mot de ma lettre
Je donne un démenti *bien net*
Aux réponses que vous a fait
Le vingt de mai le roi mon maître.

Puis il est écrit sur le dos,
Et contresigné Phelypeaux :
« Que l'on remette cette épître
A monsieur, monsieur d'Amilly,
Auquel, comme juge démis,
Je ne puis donner aucun titre. »

Note du traducteur.

Il est bien honteux, par ma foi,
De faire parler un grand roi
D'une aussi petite manière :
Jamais style ne fut si plat :
Et nos secrétaires d'État
Sont de bien mauvais secrétaires. — R.

(*) V. page 347 la lettre de ce contrôleur-général au duc d'Aiguillon. — R.

d'une scène d'Arlequin pour en sortir avec honneur. Après avoir lâché beaucoup de lazzis relatifs aux circonstances, avoir même pris des licences qui auraient mérité correction dans toute autre bouche, il a profité des huées qui ont redoublé pour faire une gambade et abandonner le théâtre.

Le divertissement, d'une musique assez agréable dans le commencement, est dégénéré en spectacle aussi plat et aussi ennuyeux que le reste.

Le sieur Gossec est auteur de la musique.

Il était de fort bonne heure, et les Comédiens n'avaient annoncé rien autre chose. Le public ne s'est point trouvé satisfait. Il a fermenté à tel point que, pour le contenter, il a fallu donner une autre pièce. Ils ont joué *les Deux Chasseurs et la Laitière*, et même ajouté de surcroît un ballet.

30. — Dans ce siècle philosophe, où l'on court encore plus après l'argent qu'après la science, il n'est rien qu'on ne réduise en art, dont on ne donne de prétendus principes. Un nouveau maître se met sur les rangs, et veut réduire le commerce à des points de doctrine dont il offre de mettre au fait ceux qui voudront faire un cours sous lui. M. Cormière répand un *Prospectus* très-étendu sur cette matière. Il considère ses élèves sous trois points de vue généraux, comme entrant dans le commerce, comme faisant le commerce, comme quittant le commerce. Il a quintessencié les plus habiles auteurs qui ont travaillé sur cette matière, et vendra son élixir pour soixante-douze livres par an.

1er JUILLET. — Il se répand une *Requête des Bénédictins au Roi*, imprimée, et qui a été présentée à Sa Majesté par M. le duc d'Orléans. C'est une feuille de quatre

pages, signée par un grand nombre de religieux de Saint-Germain-des-Prés et autres. Elle paraît être l'ouvrage des plus savans de l'ordre. Ils se plaignent sommairement d'être astreints à des pratiques minutieuses, à des formules puériles, à une règle gênante et qui n'est d'aucune utilité à l'État. Ils demandent à n'être plus tondus, à faire gras, à porter l'habit court, à ne plus aller à matines à minuit, etc., en un mot, à être comme séculiers. Ils prétendent la réunion des petites maisons en grandes, et se regardent dès lors comme plus en état d'être utiles au public. Ils offrent d'instruire et entretenir *gratis* soixante gentilshommes. Cette Requête fait grand bruit.

2. — On voit dans le commencement du *Mercure* de juillet une correspondance entre M. Vernes, ministre du saint Évangile, et le fameux J.-J. Rousseau. Celui-ci avait paru regarder le premier comme auteur du libelle intitulé *Sentimens des Citoyens* (1). Ce ministre a envoyé à M. Rousseau une rétractation authentique à laquelle ce dernier a répondu laconiquement, et comme n'étant pas persuadé. Réplique de M. Vernes, etc. Il résulte de ce commerce que celui-ci a fait tout ce qu'il a pu pour se réconcilier avec l'autre, qui s'est toujours refusé aux différens termes d'un accommodement. On ne peut connaître le fond de ce procès, et quelles raisons rendent M. Rousseau si récalcitrant.

3. — Un théologien a dénoncé la *Gazette Littéraire* à M. l'archevêque de Paris comme un ouvrage tendant à établir la tolérance, à favoriser les progrès de l'incrédulité. M. l'abbé Morellet, prenant en main la cause des auteurs de cet ouvrage périodique, a fait des *Observa-*

(1) V. 16 janvier 1765. — R.

tions sur cette dénonciation(1), où il prétend les venger. Nous doutons que beaucoup de gens lisent et le théologien et le réfutateur. Son écrit est sec, froid et triste. Il fallait y répandre le sarcasme à pleines mains, et c'était le cas du *ridiculum acri* (2).

5. — La république des lettres vient de perdre M. Panard, âgé de soixante-onze ans. Il est mort à Paris le 13 juin dernier (3). On peut le regarder comme le père du vaudeville français. M. Marmontel l'a surnommé le *La Fontaine du Vaudeville*. M. Favart l'a très-bien caractérisé dans ce vers heureux :

Il chansonna le vice et chanta la vertu.

Le philosophe poète vivait de trois cents livres de pension, que lui faisaient madame Carré de l'Orme, madame de *** et M. de..... Il avait surtout enrichi de ses productions le Théâtre Italien et encore plus l'Opéra-Comique.

6. — On vient de donner un *Extrait du Dictionnaire historique et critique de Bayle* en deux volumes in-8°. Cet ouvrage, qui présente en raccourci tout le poison répandu dans les in-folio de ce savant, est prohibé avec la plus grande sévérité. On l'attribue au roi de Prusse, c'est-à-dire le projet, qui du reste ne présente qu'une exécution très-servile. La préface est la seule chose qui paraisse y appartenir à l'auteur ; on aurait pu même appor-

(1) *Observations sur une dénonciation de la* GAZETTE LITTÉRAIRE, *faite à M. l'archevêque de Paris.* 1765. in-8° de 63 pages. — R.

(2) ..... Ridiculum acri
Fortius ac melius magnas plerumque secat res.
HORAT. *de Arte Poet.* — R.

(3) Il était né à Nogent-le-Roi, près de Chartres, vers 1694. — R.

ter encore plus de choses dans ce recueil, et concentrer davantage l'esprit pestiféré qu'il renferme.

7. — Le sieur Monnet vient de mettre au jour son *Anthologie Française* (1). Il a prétendu donner un choix des chansons faites en France depuis le treizième siècle jusqu'à présent. Rien de plus mal fait. Il prouve combien il faut de goût pour faire un pareil ouvrage, qui ne peut sortir des mains d'un homme dont l'intérêt guide la plume. On y voit à la tête un Mémoire historique sur la chanson en général, et en particulier sur la chanson française. C'est sans contredit ce qu'il y a de mieux dans l'ouvrage. Il est de M. Meusnier de Querlon. Le portrait de l'éditeur précède tout cela, avec ces trois mots, dans lesquels se dilate son ingénieuse vanité : *Mulcet*, *movet*, *monet*. Il avait trouvé cette devise si belle, qu'il l'avait mise à son théâtre de l'Opéra-Comique, dont il était directeur. Du reste, cet ouvrage est très-agréable pour la la partie typographique.

9. — M. de La Dixmerie vient de faire imprimer des *Lettres sur l'état présent de nos Spectacles* (2). On y trouve une critique judicieuse, des vues neuves; ce qu'il dit surtout par rapport aux pièces, qu'on a tant de peine à faire recevoir et qui tombent si facilement, serait adopté de tous les auteurs avec grande joie.

11. — *Le Sottisier*, supplément aux trois volumes de chansons du sieur Monnet, paraît : il ne vaut pas mieux que les autres. Il devait contenir les chansons les plus gaillardes, mais il n'y a que des ordures, sans sel, sans graces, sans esprit. Toute la littérature est révoltée contre l'audace de cet intrus.

(1) Paris, 1765, 3 vol. in-8°. — R.

(2) 1765, in-12. — R.

13. — La *Requête des Bénédictins* (1) n'a point eu le succès qu'ils s'en promettaient. On n'a vu dans cet ouvrage qu'un désir effréné de secouer le joug, et sans un examen bien réfléchi. M. de Saint-Florentin en a témoigné le mécontentement du roi aux supérieurs dans une lettre, qui se voit imprimée à la suite de celle de ces mêmes supérieurs, qui en font part à toutes les communautés. Dom Pernetti, dom Le Maire, qui avaient la plus grande part à cet ouvrage, très-bien fait, sont exilés.

14. — M. Barletti de Saint-Paul, mécontent du jugement des commissaires nommés pour l'examen de son système d'éducation (2), présenté à la cour, à l'usage des Enfans de France, vient d'exhaler sa fureur dans un libelle lancé de Bruxelles, où il a établi sa résidence. Cet ouvrage est intitulé *le Secret révélé ou Dialogues.* Il introduit pour interlocuteurs les censeurs de son ouvrage, MM. de Moncarville, de Guines, Bonami, et de Passe, qui se chargent réciproquement d'injures grossières. Le magistrat qui préside à la librairie n'est pas épargné dans ce pamphlet, sans sel, sans esprit, sans raison.

15. — Les Comédiens Italiens ont donné aujourd'hui la première représentation de *la Réconciliation villageoise*, comédie en un acte et en prose, mêlée d'ariettes.

(1) V. 1er juillet 1765. — R.

(2) *Institution nécessaire ou Cours complet d'éducation relative*, tel devait être le titre de l'ouvrage immense entrepris par Barletti de Saint-Paul et qui l'occupa toute sa vie. Dix-huit volumes étaient achevés, et l'on allait commencer l'impression, lorsque, sur la réclamation de l'Université, qui craignait de se voir enlever le droit de former des instituteurs, l'ouvrage fut soumis à l'examen de quatre commissaires dont le rapport ne lui fut aucunement favorable. — R.

Ce drame très-commun, quant à l'intrigue et aux paroles, n'est pas plus saillant du côté de la musique qui n'a rien de neuf. Il n'est point tombé cependant, et pourra se traîner pendant quelques représentations. On attribue ce poëme à M. Séguier, avocat-général. En ce cas, il est surprenant qu'il n'y ait pas plus d'esprit. M. Poinsinet est le prête-nom.

18. — M. Collet, auteur d'une comédie intitulée *l'Ile Déserte*, vient de chanter une divinité à laquelle les poètes sacrifient peu : il a répandu une *Épître à l'Hymen*. Il y a beaucoup de poésie et d'images dans cet ouvrage, qui fait encore plus d'honneur à ses mœurs qu'à son esprit.

19. — Le sieur Aufresne, qui a débuté avec succès à la Comédie Française le 30 mai dernier, continue à attirer beaucoup de monde. Il réussit dans tous les rôles qu'il entreprend. Il faut que son talent soit bien supérieur pour faire une aussi grande sensation, malgré trois défauts que lui reconnaissent ses plus chers partisans. Il a la figure peu noble, la voix rauque et de grands bras, qui ne se concilient jamais avec les beaux gestes. Son principal mérite est le rare talent de posséder ses rôles, de les graduer, de les nuancer avec une intelligence supérieure, de passer du sang-froid à la passion, et de revenir de celle-ci au flegme qu'il doit avoir; en un mot, un naturel unique : ce qui forme une disparate étonnante avec les autres acteurs, et ferait presque regretter qu'il ne hurle pas comme eux, puisqu'ils ne peuvent acquérir son débit vrai et varié.

20. — Il paraît une *Lettre de Rome*, imprimée, en date du 13 juin. Elle contient un détail fort curieux d'une conversation ou plutôt d'une querelle de l'abbé de Ca-

veirac de Saint-Césaire, avec Guy Acomelly, secrétaire des brefs. Cette scène s'est passée au palais Piombino, où le dernier avait paru témoigner quelque jalousie d'une pension de cent pistoles, accordée par le pape à l'ecclésiastique français. Celui-ci, homme ardent et vindicatif, a entrepris l'autre avec une chaleur singulière, lui a reproché devant tout le monde d'avoir reçu neuf mille six cents livres pour insérer dans les brefs aux évêques d'Alais et d'Angers toutes les phrases que les prélats français ont voulu y faire mettre. Les injures ont été si fortes et si grossières, que rien n'a pu opérer entre eux une réconciliation. On ajoute que l'abbé de Caveirac avait disparu de Rome, et qu'on ne savait ce qu'il était devenu.

21. — Les sieurs Lucotte, architecte, et Poiraton, peintre, feront, le 15 août 1765, sous la protection de M. le marquis de Marigny, l'ouverture d'une nouvelle école, sous le titre d'*École des Arts* (1). Il y aura dans cette école des professeurs d'architecture, de dessin, de mathématiques. Comme ces messieurs ont eu pour objet l'utilité publique, ils ouvriront leur école *gratis* en faveur de ceux qui, ayant des dispositions naturelles, ne sont point en état de se procurer des maîtres.

22. — L'affaire des Bénédictins ne paraît point encore finie entre eux. Il se répand une Réclamation des religieux Bénédictins du monastère des Blancs-Manteaux contre la Requête des religieux de Saint-Germain-des-Prés (2). Elle est précédée d'une Requête au Roi du 30 juin.

(1) Cette école, qui fut effectivement ouverte le 15 août 1765, ne paraît pas avoir obtenu une consistance durable. — R.

(2) *Requête présentée au roi par le supérieur général, le régime et la plus nombreuse partie de la Congrégation de Saint-Maur, contre l'entreprise de vingt-huit religieux de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, à Paris.* Amsterdam (Paris), 1765, in-4°. — R.

Ces religieux s'élèvent avec force contre l'entreprise de leurs confrères. Ils revendiquent leur froc, leur tunique, toutes les cérémonies puériles dont on voulait les défaire; ils prétendent que leur gloire y est attachée. Le tout est écrit dans un style et avec un esprit qui ne sont rien moins que chrétiens et charitables. Cet ouvrage fort long est bien inférieur à la feuille légère des premiers.

23. — M. de Voltaire, après avoir introduit en gros son poison dans le *Dictionnaire Philosophique* et la *Philosophie de l'Histoire*, le débite à présent en détail. Il commence par une petite brochure de 20 pages in-8°, intitulée : *Questions sur les Miracles, à M. le professeur Cl....., par un proposant* (1). Même ardeur pour renverser la religion et la morale; il y prend le ton d'un sceptique modeste, et couvre ses argumens, qu'il emprunte de côté et d'autre, de toutes les graces de son style. Il a pris la vraie tournure pour tromper la crédulité et glisser son venin partout où il voudra, malgré les prohibitions de la police.

25. — Nous avons parlé (2) du trait de générosité de l'impératrice de Russie envers M. Diderot; M. Dorat vient de le célébrer dans une *Épître* (3) en vers qu'il a adressée à cette princesse. Le panégyriste paraît digne de l'héroïne, et le poète vante sa bienfaisance en homme qui sent vivement cette vertu. L'éloge de M. Diderot y est amené naturellement. L'auteur célèbre le bonheur qu'il aura de posséder encore sa bibliothèque :

(1) Claparède, professeur de théologie à Genève, venait de publier ses *Remarques d'un ministre de l'Évangile sur la troisième des* LETTRES ÉCRITES DE LA MONTAGNE, *ou Considérations sur les miracles*. Genève, 1765, in-8°. — R.

(2) V. 14 avril 1765. — R.

(3) *Epître à Catherine II, Impératrice de toutes les Russies*. Saint-Pétersbourg (Paris), 1765, in-8° de 26 pages. — R.

Homère, Virgile, Pindare,
Vous ne lui serez point ravis;
Une faveur sublime et rare
Lui rend ses dieux et ses amis;
Ses vrais amis, les seuls fidèles,
Les seuls que l'on trouve, hélas!
Au sein des disgraces cruelles,
Les seuls qui ne soient point ingrats.

27. — Messieurs de l'Académie Française ayant réduit à deux pièces les quinze qu'ils avaient jugées dignes de leur attention, se trouvant embarrassés sur la préférence à donner et voyant une égalité parfaite, ont résolu d'en référer à M. le contrôleur-général. Ce cas unique lui a été exposé. Le ministre a offert à ces messieurs de suppléer au prix par une somme de deux cents écus, qu'il donnerait de sa poche. Les députés lui ont demandé la permission d'en rendre compte à leur compagnie. Il paraît qu'on eût désiré que M. de L'Averdy en parlât au roi, et obtînt cette faveur de Sa Majesté.

29. — On lit dans *l'Avant-Coureur* d'aujourd'hui l'avis suivant : « Des gens mal informés ont répandu dans le public que le traité *de l'Amitié* et celui *des Passions*, qui ont paru, l'un en 1763, l'autre en 1764, étaient de madame de Boufflers (1). On avertit que cette dame n'en est point l'auteur, et qu'elle n'a jamais fait de livre. »

Vers pour mettre au bas du portrait de mademoiselle Clairon,

Représentée en Médée :

Sans modèle au théâtre, et sans rivale à craindre,
Clairon sut tour à tour attendrir, effrayer;

(1) L'un et l'autre sont de madame d'Arconville. — R.

Sublime dans un art qu'elle sembla créer,
On pourra l'imiter, mais qui pourra l'atteindre (1)?

30. — A l'occasion de la pièce de *Britannicus*, que les Comédiens Français ont jouée depuis peu, un homme d'esprit a fait une observation judicieuse. Il prétend que Narcisse, confident du jeune prince, avait été l'auteur de la mort de Messaline, femme de Claude et mère de Britannicus (2); que ce fait ne pouvait être ignoré de ce dernier, et que c'est par une distraction ordinaire aux plus grands hommes que Racine fait jouer à ce scélérat un rôle qu'il ne pouvait remplir, d'après un fait aussi historique; qu'on répugne à lui entendre dire par le prince : « Je fais vœu de ne croire que toi. » Cette remarque est d'autant plus singulière, que depuis plus de quatre-vingts ans que *Britannicus* est au théâtre, personne ne l'a faite.

31. — *L'esprit des Magistrats philosophes, ou Lettres ultramontaines d'un docteur de la Sapience à la Faculté de Droit de l'Université de Paris.*

On lit dans l'*Avis de l'éditeur*, ou soi-disant tel, l'objet de cette brochure en faveur de la feue Société. C'est un vrai libelle contre M. Joly de Fleury. L'auteur s'y propose de n'y pas traiter avec plus de ménagement M. de Montclar, relativement à ses réquisitoires, dans les lettres suivantes. La préface qui précède cette première lettre sur l'arrêt du parlement de Paris du 11 février 1765, est remplie de sarcasmes contre la magistrature en général, qu'elle taxe de s'arroger tous les droits du sacerdoce. Cet écrit ne peut manquer d'être flétri.

(1) Ces vers insérés dans le *Mercure de France*, juillet 1765, p. 76, y portent la signature Polier. Mel. Past. Arc. — R.

(2) Narcisse avait paru, dans la suite, s'attacher au parti de Britannicus. Voyez Tacite, *Annal.* lib. XII, cap. 65. — R.

1er AOUT. — Nous avons rendu compte, à l'article du 7 mai, des différens troubles survenus à Neufchâtel, à l'occasion de J.-J. Rousseau et des persécutions qu'y essuyait cet homme extraordinaire; nous avons ajouté que le conseil de Neufchâtel avait décidé en sa faveur. On vient d'imprimer les pièces originales de ce procès, où l'on voit toutes les manœuvres sourdes et insidieuses, conduites par une vengeance réfléchie qui arme le fanatisme en sa faveur. Cette brochure est terminée par un rescrit de S. M. le roi de Prusse au conseil de Neufchâtel, daté de Berlin le 21 mai 1765. Ce prince ferme et judicieux, en ordonnant un silence général, témoigne le mécontentement le plus sage « du zèle amer d'une piété intolérante. »

2. — M. Bret n'est point resté dans le silence à l'occasion du crime de plagiat dont l'accuse M. d'Arnaud (1). Sans donner aucune preuve, il s'en tient à l'assurance positive qu'il fournit de n'avoir eu nulle connaissance de la comédie de l'accusateur, ni de sa publicité. Il reproche à M. d'Arnaud de n'avoir pas plutôt fait valoir ses craintes paternelles dans le temps des représentations du *Faux Généreux*, et surtout lors de l'éloge flatteur que M. Diderot a fait dans une de ses Poétiques du coup de théâtre dont il s'agit. Il finit par demander pour lui l'indulgence qu'il prétend avoir pour M. d'Arnaud, en croyant qu'il ne doit sa scène à personne, et par exalter le ton de décence et de sagesse avec lequel M. d'Arnaud l'attaque. On voit tout cela dans une lettre de cet auteur à M. Fréron, en date du 8 juillet (2).

3. — Messieurs de l'Académie Française ont décidé

(1) V. 11 juin 1765. — R.

(2) *Année littéraire*, tome IV, page 353. — R.

aujourd'hui qu'il ne lui convenait point d'accepter aucun don de particulier, fût-il ministre. En conséquence elle s'est refusée à la générosité de M. de L'Averdy, et elle a arrêté que la médaille d'or de six cents livres serait divisée en deux, de trois cents livres chacune, pour être partagée entre les deux concurrens d'égale force, M. Thomas et M. Gaillard.

4. — M. le Dauphin ayant commandé son régiment de dragons à la revue qui en a été faite, voulut souper au camp. Un auteur profita de cette circonstance pour exercer ses talens grivois. Il composa une chanson qu'il fit chanter par un Dragon-Dauphin, et qui fut ensuite répétée au souper de Mesdames. La louange naïve qu'elle renferme, rendue aussi grossièrement, en devient plus piquante et plus naturelle. On attribue cette galanterie à M. Collet, auteur de l'*Épître à l'Hymen*. En voici un couplet pour échantillon :

Ma foi v'là qu'est arrangé :
Grand merci, not' capitaine ;
Reprenez votre congé,
L'métier n'a plus rien qui m' gêne.
J'ai vu Louis et ses enfans,
J'veux mourir pour ces honnêt's gens.

7. — Les Comédiens Français commencent à s'occuper sérieusement de *Pharamond*. Cette tragédie, qu'une voix assez unanime attribuait à M. Thomas, reçoit aujourd'hui plusieurs pères. MM. le marquis de Ximenès, Colardeau, Barthe, La Harpe, Chabanon et Le Blanc sont sur les rangs. Tous renient cette production. On ne peut qu'admirer la modestie toute nouvelle de nos auteurs, qui s'enveloppe d'un incognito, si difficile à garder,

mais devenu aussi prudent que nécessaire par les chutes multipliées qu'a éprouvées le plus grand nombre.

8. — M. Rochon de Chabannes a voulu essayer ses talens dans le genre grivois. Il a célébré dans une chanson appelée *la Dragonnade*, l'événement que M. Collet avait déjà chanté. Il paraît que cette rivalité n'est point à l'avantage du premier. On trouve qu'il a fait une bigarrure d'esprit et de naïveté tout-à-fait disparate. Le style *dragon* n'admet point les pensées brillantes dont il a semé cet impromptu prétendu.

9. — M. le marquis Du Terrail vient de nous enrichir d'une production très-importante pour le fonds et pour la forme. C'est *Francion* (*l'Anti-Whisk*), *ou le Jeu français, avec la méthode pour le jouer* (1). On ne s'imaginerait jamais trouver un roman entier dans un ouvrage pareil : telle est pourtant cette ingénieuse production. Après avoir établi l'histoire de ce jeu, fait pour contrecarrer le dernier, qu'on sait nous venir des Anglais, l'auteur en décrit les règles, l'esprit, le sens littéral et le sens mystique.

11. — *Projet de souscription pour une Estampe tragique et morale*, in-8° de 11 pages. Cette souscription roule sur la malheureuse affaire des Calas. M. de Carmontelle, lecteur de M. le duc de Chartres, connu par ses dessins pleins d'esprit et de facilité, a composé un tableau que le sieur de La Fosse grave actuellement. Il représentera six portraits de la plus exacte ressemblance. Celui de la veuve Calas, ceux de ses deux filles et de son fils, celui de M. Lavaysse, et celui de la courageuse servante qui a partagé toutes les disgraces de ses maîtres. Le fond du tableau est la prison même où s'est rendue la

(1) Londres (Paris), 1765, in-24 de 36 pages. — R.

veuve Calas pour attendre le jugement du 9 mars 1765 (1). Elle est assise, ainsi que sa fille aînée, qui est à côté d'elle, la tête appuyée sur la main droite : la fille cadette est debout, derrière sa mère, et penchée sur le dos de la chaise. Ce groupe intéressant est attentif à la lecture d'un Mémoire que tient M. Lavaysse, placé vis-à-vis et debout. Derrière lui, Calas le fils, un genou posé sur une chaise, et regardant par-dessus ses épaules, porte les yeux sur le Mémoire. Entre les deux groupes on voit la servante des Calas toute droite et presque de face, qui en écoute aussi la lecture.

12.—M. Dandré Bardon, l'un des professeurs de l'Académie royale de Peinture et de Sculpture, professeur des élèves protégés par le roi, pour l'histoire, la fable et la géographie, et membre de l'Académie des Belles-Lettres de Marseille, etc., vient d'exécuter ce que les Léonard de Vinci, les Dufresnoy, les Depiles, les Le Brun, les Coypel avaient ébauché dans leurs écrits, et tout récemment M. le comte de Caylus. Son ouvrage (2) contient les principes approfondis de différentes parties de la peinture et de la sculpture. On y remarque beaucoup de méthode, de la netteté dans le style, de l'abondance, quelquefois même de la chaleur. Les lecteurs y trouveront un grand fonds d'instruction et beaucoup d'objets de curiosité.

13.—M. Marmontel nous annonce depuis long-temps sa traduction de *la Pharsale de Lucain*, son auteur chéri, qu'il nous met au-dessus de Virgile. M. Masson, trésorier

(1) Par cet arrêt la mémoire de l'infortuné Calas était réhabilitée; sa veuve, son fils, Lavaysse et la servante étaient déchargés de l'accusation intentée contre eux. — R.

(2) *Traité de la Peinture, suivi d'un Essai sur la Sculpture, etc.* Paris, 1765, 2 vol. in-12. — R.

de France, le gagne de primauté, et vient de faire imprimer son ouvrage sur le même sujet : il y a joint une Vie abrégée de Lucain. Il présente ensuite pour tenir lieu de préface les jugemens des savans sur Lucain, tirés de Baillet. Sa version paraît assez poétique.

15. — Les Comédiens Français ont donné hier la première représentation de *Pharamond*, tragédie nouvelle.

Cette pièce n'a eu qu'un succès médiocre. Le premier acte a paru généralement froid ; on a beaucoup applaudi aux beautés réelles du second ; l'intérêt s'est considérablement affaibli au troisième ; il a semblé se ranimer au quatrième, mais pour languir ensuite jusqu'à la fin. Ce drame est remarquable par une simplicité de plan, bien rare aujourd'hui : cette qualité fait croire au grand nombre des connaisseurs que *Pharamond* est de M. de La Harpe.

A la fin on demanda l'auteur : les uns le désiraient sérieusement, d'autres persiflaient. Le sieur Le Kain étant venu pour annoncer le spectacle du lendemain, les instances ont redoublé. Il a dit que l'auteur n'était pas à la Comédie. On a insisté, on a demandé son nom. Le Kain a répondu qu'on ne le savait pas; et le bon public ne s'est pas aperçu de la contradiction de cet histrion, et du mensonge impudent qu'il venait de faire dans l'une ou l'autre réponse.

17. — Les Comédiens Italiens ont donné aujourd'hui la seconde représentation (1) d'*Isabelle et Gertrude, ou les Sylphes supposés*, comédie nouvelle en un acte, mêlée d'ariettes. Elle est tirée d'un conte attribué à M. de Voltaire. M. Favart, l'auteur de ce drame, a rectifié le sujet et l'a adapté à la scène. Une décoration très-bien entendue représente le pavillon d'Hanovre.

(1) La première avait eu lieu le 14 août. — R.

18. — Un critique en architecture vient de répandre un Mémoire, où il attaque vivement l'exécution de la nouvelle église de Sainte-Geneviève; il trouve cet édifice répréhensible jusqu'en tous ses points; il en considère le péristyle, la décoration, tant extérieure qu'intérieure, la disposition des différentes parties : tout est pour lui matière à censure; il fait plus, il propose des changemens qui, même dans l'état actuel des choses, remédieraient, dit-il, à tous ces défauts. Les connaisseurs ont déjà annoncé quelques-uns de ces reproches; mais ils sont indécens dans la bouche d'un jeune homme, qui doit respecter ses maîtres et ne pas prononcer aussi hardiment sur leurs défauts. L'ouvrage est intitulé : *Mémoire contenant des observations sur la disposition de la nouvelle église de Sainte-Geneviève, par un des élèves* (DESBŒUFS) *de l'Académie royale d'architecture.* La Haye (Paris), 1765, in-12 de 25 pages (1).

19. — Voici des héros d'une espèce assez rare, et des louanges bien désintéressées : elles n'en sont que plus sincères. Un auteur vient de faire deux poëmes héroïques, intitulés *l'Hyenne combattue, ou le Triomphe de l'amitié et de l'amour maternel.* L'aventure du jeune portefaix consignée dans les journaux, entre autres dans la *Gazette de France*, fait la matière du premier poëme(2). La femme intrépide qui a donné l'exemple cité dans le second, est née au village du Rouget. On peut encore voir là-dessus les nouvelles publiques.

Il y a de la chaleur, de la vérité, des images, du pathétique dans ces deux ouvrages estimables et qui ra-

(1) V. 12 septembre 1765. — R.

(2) La même aventure a fourni le sujet du *Portefaix, poëme héroïque.* Amsterdam et Paris, 1765, in-8°. — R.

mènent la poésie à son ancienne institution, de chanter la vertu et d'exciter le zèle patriotique.

20. — M. d'Alembert, qui était pensionnaire surnuméraire de l'Académie royale des Sciences, vient enfin d'obtenir l'agrément du roi pour la pension de M. Clairaut. Cette nouvelle (1) est très-importante par les différens bruits qui avaient couru sur la disgrace prétendue de cet Académicien (2). La pension est de deux mille quatre cents livres.

21. — *Autres Questions d'un Proposant à M. le Professeur en théologie sur les miracles;* in-8° de quatorze pages. M. de Voltaire (car cet ouvrage est incontestablement de lui) traite trois points: *Comment les philosophes peuvent admettre les miracles?* Ils blessent, suivant lui, l'ordre immuable de la formation du monde. *De l'évidence des miracles de l'ancien Testament;* et enfin *des miracles du nouveau Testament.*

22. — Un nouveau *Mandement* fait beaucoup de bruit par les grandes matières qu'il traite et par l'éloquence mâle et nerveuse dont il est plein: c'est celui de M. l'archevêque de Tours et de ses suffragans, à l'exception de l'évêque d'Angers. Il a pour objet: 1° de combattre les incrédules; 2° de faire regarder l'exécution de la bulle *Unigenitus* comme le seul moyen d'établir la paix dans l'Église et l'État; 3° de redemander les Jésuites comme nécessaires à la religion.

24. — M. l'abbé de La Chapelle, de l'Académie royale des Sciences, ayant lu, il y a quelque temps, un *Mémoire sur une sorte de corset ou pourpoint propre à se soutenir dans l'eau,* l'Académie avait nommé des commissaires

(1) Elle était dénuée de fondement. — R.

(2) V. 24 mai 1765. — R.

pour faire l'examen de ce corset, et le jour ayant été pris ensuite pour le mettre à l'épreuve, M. l'abbé de La Chapelle a fait lui-même l'expérience dans la rivière de Seine, vis-à-vis Bercy. Il avait la tête et les bras hors de l'eau et parfaitement libres, au point de pouvoir boire, manger, prendre du tabac, tirer un coup de pistolet, de fusil, etc.

25. — Aujourd'hui s'est tenue l'assemblée publique de l'Académie Française pour la distribution du prix partagé en deux, comme on l'a annoncé (1). Le discours de M. Thomas étant extrêmement volumineux, on en a donné un extrait, ainsi que de l'autre, sur lesquels on ne peut asseoir de jugement. M. de Nivernois a lu ensuite trois fables, *les deux Somnambules*, *l'Avare et son Ami*, *l'Aigle et le Pélican*. La morale exquise de ces trois apologues, la façon ingénieuse dont ils ont été rendus, et la simplicité noble avec laquelle ils ont été lus, ont entraîné tous les suffrages.

Il faisait fort chaud à cette assemblée; les portes restaient ouvertes. M. Duclos veut les faire fermer, et s'écrie avec sa pétulance ordinaire: « Que diable! où sont donc ces Suisses? — M. Duclos, lui répond une voix du milieu de la foule, où avez-vous pris cette phrase? est-ce dans le *Dictionnaire de l'Académie?* » Le secrétaire perpétuel, rentré en lui-même par cette apostrophe, s'est tu, et a senti l'indécence de son propos en pareille compagnie.

26. — M. l'abbé Torné vient de faire imprimer, en trois volumes in-12, ses *Sermons prêchés devant le roi pendant le carême de* 1764. Ils sont au nombre de dix-huit. L'impression ne leur a rien fait perdre de leur ré-

(1) V. 3 août 1765. — R.

putation : éloge rare ! C'est que ceux-ci, nourris de tout ce qu'a l'Évangile de plus fort, de plus onctueux, de plus sublime, joignent au raisonnement le plus solide une éloquence noble, touchante, faite pour convaincre et pour émouvoir en même temps; c'est que l'orateur paraît avoir eu plus en vue les vérités consolantes et terribles qu'il avait à annoncer, que son amour-propre et cette envie de plaire, qui se remarquent presque toujours dans nos prédicateurs modernes.

27. — On vient de traduire en français un ouvrage posthume du docteur Jonathan Swift, doyen de Saint-Patrice en Irlande. C'est l'*Histoire du règne de la reine Anne d'Angleterre* (1). Le caractère mordant de Swift le rendait peu propre à écrire l'histoire. La partialité décidée qui règne dans celle-ci diminue beaucoup de l'intérêt; mais le ton d'enjouement et de plaisanterie qui y domine plaira toujours aux lecteurs qui cherchent plus à repaître la malignité de leur cœur qu'à s'instruire véritablement. Au reste, le Doyen, qui avait composé son ouvrage dans l'effervescence de la haine pour les ministres contre lesquels il écrivait, l'avait condamné au silence dans le calme d'une raison plus réfléchie, et ce n'est qu'un ouvrage posthume.

30. — On ne peut trop rire des mouvemens que se donne sans cesse M. de Voltaire pour jouer le public et le persifler. Tout nouvellement encore il vient d'écrire une lettre à M. Marin (2), censeur de la librairie, pour le supplier d'engager le magistrat à interposer toute son autorité, et à arrêter l'introduction d'une quantité d'ouvrages que tout le monde sait être de lui, dont il serait

(1) Amsterdam, 1765, in-12. Cette traduction est attribuée à Eidous. — R.

(2) Cette lettre ne se trouve pas dans les *Œuvres de Voltaire*. — R.

très-fâché qu'on ne le crût pas auteur, mais qu'il désavoue. Tels sont le *Dictionnaire Philosophique*, la *Philosophie de l'Histoire*, et récemment ses *Questions sur les miracles*. On plaisante de ces lettres, et on le laisse se repaître de l'espoir de duper les crédules.

31. — On vient d'imprimer une plaisanterie intitulée *Requête des Mousquetaires à l'Assemblée du Clergé*. C'est une parodie de celle des Bénédictins. Elle n'a rien d'agréable, de saillant, de léger; elle n'est pas même écrite avec l'enjouement que demandait cette facétie. Elle paraît avoir été faite à Noyon, pendant le voyage du roi au camp de Compiègne.

1er SEPTEMBRE. — Une contestation s'est élevée depuis quelque temps entre les deux coryphées de la danse au Théâtre Italien : l'importance des personnages, la singularité du procès, exigent que nous en rendions compte.

Madame Pitrot, en son nom Louise Regis, dite Rei, quoique mariée, a la manie de vouloir passer pour fille. Les liens de l'hymen, le respect dû au sacrement, des enfans déjà nés, un autre prêt à naître, rien ne peut la persuader qu'elle est femme. Elle s'est dite fille pour quitter un époux, et depuis son évasion elle ne veut point d'autre qualité : elle en donne pour raison qu'elle a brûlé son contrat de mariage, comme invalide. Une pareille querelle ne peut que faire voir à quel comble de corruption les mœurs sont montées; et c'est à un tribunal auguste qu'on porte un procès pareil! Le mari fait paraître un Mémoire. Me Marquet n'a point égayé cette matière autant qu'elle le méritait.

Le mariage des deux histrions a été contracté à Varsovie en novembre 1761, et c'est le 29 juin 1764 que la femme s'est évadée.

2. — *La Chandelle d'Arras, poëme héroï-comique en dix-huit chants* (1). Cet ouvrage, attribué à M. de Groubental, l'auteur du *Balai* (2), n'est point sans mérite. Il est bien versifié, a des descriptions pittoresques et voluptueuses. L'auteur ne fait cependant que singer *la Pucelle* de M. de Voltaire, et ne montre aucune invention. Il y a une Épître dédicatoire à M. de Voltaire, comte de Ferney, qui est un vrai galimatias. L'ouvrage est parsemé de notes, ou impies, ou diffamatoires, ou au moins satiriques. Toutes ces qualités le rendent fort rare.

3. — Mademoiselle Clairon, qui avait paru aller à Genève pour consulter M. Tronchin sur sa santé, a reçu de cet Esculape une réponse telle qu'elle la désirait. Il la menace d'une mort prochaine, si elle remonte sur le théâtre. On croit que cette consultation est concertée. Quoi qu'il en soit, elle a déployé ses talens chez M. de Voltaire. Ce grand poète ne la connaissait que par renommée; il n'avait pas vu cette actrice à son apogée, il a été enchanté et il lui en a marqué sa reconnaissance, et s'est enthousiasmé dans une Épître où il prétend qu'on ne peut avoir de grands talens sans y joindre de grandes vertus. On sent qu'il a ses raisons pour soutenir cet étrange paradoxe.

4. — La *Requête des Mousquetaires au Clergé* en a fait éclore, suivant l'usage, plusieurs autres encore plus mauvaises : *Requête des Capucins pour se faire raser, et de leur barbe faire des perruques aux Bénédictins; Requête des Perruquiers*, etc.

(1) Berne, 1765, in-8°. L'abbé Du Laurens, qui eut quelquefois Grouber de Groubental pour collaborateur, est seul auteur de ce poëme. Il a été réimprimé en 1807, précédé d'une notice sur Du Laurens par M. Fayolle. — R.

(2) Constantinople (Amsterdam), 1761, in-8°. Ce poëme est de Du Laurens. On l'attribua quelque temps à Voltaire. — R.

— On a donné une suite aux *Lettres sur les miracles*. Elles sont à présent au nombre de huit, et forment ensemble une petite brochure d'environ soixante-quinze pages. Les deux premières sont incontestablement de M. de Voltaire et marquées à son cachet; les autres sont vraisemblablement interpolées; elles ne font que remâcher la même chose, et M. de Voltaire lui-même ne fait que répéter ce qu'il a déjà dit dans son *Sermon des Cinquante*, dans son *Dictionnaire Philosophique*, etc., et ce que tant d'autres avaient dit avant lui.

6. — La république des lettres et les arts regrettent un savant illustre et un Mécène peu commun en la personne de M. le comte de Caylus. Il est mort hier, âgé de soixante-treize ans, de la suite de ses infirmités qui le tourmentaient depuis long-temps. Il a conservé sa philosophie jusqu'au bout. On ne saurait croire de combien de livres rares et de choses curieuses il a enrichi la Bibliothèque du Roi et le Cabinet des Médailles. On lui doit une bonne partie de nos découvertes sur les antiquités égyptiennes; il a fondé, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dont il était membre, un prix pour ces recherches, et lui-même est l'auteur de divers ouvrages où les peintres et les sculpteurs trouvent beaucoup à profiter. Nous lui devons aussi l'invention de la peinture encaustique, ou en cire, dont M. Bachelier et d'autres artistes ont fait depuis un usage avantageux.

7. — Il est parvenu dans ce pays-ci une *Lettre de M. le marquis d'Argence*, brigadier des armées du roi, datée du château de Dirac, le 20 juillet 1765. Elle roule sur la Lettre indécente que le sieur Fréron s'est fait adresser, il y a quelque temps, par un philosophe pro-

testant, au sujet du jugement des Calas (1). On se rappelle combien ce folliculaire voulait y dégrader la belle action de M. de Voltaire, que l'honnête militaire venge avec toute la noblesse et la logique possible. Suit un remerciement de M. de Voltaire, en date du 24 auguste 1765, où il cherche adroitement à intéresser MM. le maréchal de Richelieu et le duc de Villars, et même les maîtres des requêtes, à faire châtier un auteur de libelles, qui ose censurer un jugement authentique.

A la suite est une belle chanson, chantée chez M. de Voltaire en l'honneur de mademoiselle Clairon, sur l'air : *Annette à l'âge de quinze ans.* C'est un dialogue entre une bergère et un berger. Il faut croire, pour l'honneur de M. de Voltaire, que cette platitude n'est pas de lui. Voici le dernier couplet (2) :

Nous sommes privés de Vanloo,
Nous avons vu passer Rameau,
Nous perdons Voltaire et Clairon ;
Rien n'est funeste,
Car il nous reste
Monsieur Fréron.

8. — *Sara Th... Nouvelle traduite de l'anglais.* Tel est le titre d'un roman philosophique, où l'auteur (3) a enchâssé une morale, belle, douce, humaine. Il a transporté la scène en Angleterre, pour donner quelque vraisemblance à sa fable. Une fille de qualité, qui épouse un laquais; cela ne peut s'allier avec la délicatesse et l'élégance de nos mœurs. Quoi qu'il en soit de l'origine de

(1) V. 15 mai 1765. — R.

(2) Ce dernier couplet est de Florian : Voyez les *Mémoires d'un jeune Espagnol.* Les autres sont de Voltaire. — R.

(3) Saint-Lambert. — R.

cet ouvrage, assurément très-français, on ne peut qu'applaudir à l'intérêt qui y règne, à l'onction de l'écrivain, et à la pureté de son style. On pourrait reprocher à l'auteur d'y avoir jeté trop peu d'incidens et d'actions. Cette belle simplicité plaira peut-être davantage aux lecteurs qui aiment à réfléchir.

9. — Aujourd'hui les Comédiens Français ont remis au théâtre *Adélaïde Du Guesclin*, tragédie de M. de Voltaire. En 1743, cette pièce avait paru sous le même titre, et n'avait point eu de succès : le coup de canon, à ce que prétend l'auteur, la fit tomber. Ce grand poète, qui n'abandonne pas volontiers ses productions, remania cette tragédie, et la redonna en 1752 sous le nom du *Duc de Foix;* elle prit mieux alors. Depuis le succès du *Siège de Calais*, dû tout entier aux noms français qui s'y trouvent, M. de Voltaire a jugé à propos de rapprocher de nouveau l'époque de sa tragédie, pour la rendre plus intéressante, et de la restituer sous les premiers noms. Cet arrangement lui a parfaitement réussi. Le succès a été complet : le coup de canon a fait le plus grand effet. La marche rendue plus rapide, l'intérêt plus pressant, un grand nombre de beaux vers ajoutés, des noms plus illustres et chers à la nation, tout cela, joint aux beautés dont l'ouvrage était déjà rempli, a transporté les spectateurs.

12.—Nous avons parlé (1) d'un *Mémoire* contenant des observations sur la disposition de la nouvelle église de Sainte-Geneviève; production critique d'un nommé Desbœufs, qui prend le titre d'élève de l'Académie royale d'Architecture. Cette Académie, dans sa conférence du 19 août, après avoir examiné cette critique, a décidé

(1) V. 18 août 1765. — R.

que la brochure était indécente, peu réfléchie et remplie de faussetés; en conséquence, elle a arrêté que dorénavant le nommé Desbœufs ne pourrait plus rentrer au nombre des élèves de l'Académie et jouir des avantages qui leur sont accordés, et que son nom serait rayé de ses registres.

13. — *Mémoire historique, critique et politique*, sur les droits de souveraineté, relativement aux droits qui se perçoivent en Bretagne; brochure de plus de cent pages. Cet ouvrage tend à prouver que l'intérêt des sujets est que les droits de traite, de quelque nature qu'ils soient, demeurent dans la main du prince. On voit bien que cet écrit a été fait pour établir la question et pour justifier l'affirmative. C'est une production inventée par un de ces courtisans qui osent sans pudeur favoriser tout ce qui peut tendre au despotisme.

Ce Mémoire, attribué à M. de L'Averdy, est plein de sophismes, écrit avec une modération affectée, à travers laquelle perce de temps en temps le fauteur de l'autorité arbitraire. Il y a une discussion grammaticale très-ridicule sur les différentes dénominations des espèces de constitutions.

— *Lettre au sujet de l'Arrêt du parlement du 4 septembre.* Cet arrêt proscrit les *Actes de l'assemblée du clergé*, de 1765, comme production d'une assemblée illégitime en matière de doctrine et même de discipline, étant purement économique. L'écrit en question sert à justifier cet arrêt. Il rapporte un trait historique qui établit l'illégitimité des délibérations de l'assemblée du clergé.

14. — Madame Pitrot fait paroître un Mémoire en réponse à celui de son mari. Comme aucun avocat ne pouvait décemment se charger d'une pareille défense, l'écrit

paraît être l'ouvrage de la femme même, et n'est signé que d'elle. On n'ignore point que le sieur Élie de Beaumont en est l'auteur. Les louanges qu'il s'y donne l'assurent davantage. Cette production prouve que le sieur Pitrot est un coquin, et n'empêche point ladite dame d'être une coquine. Il n'est pas plus plaisant que l'autre, malgré les velléités qu'on y trouve de l'être de temps en temps.

18. — *Actes de l'assemblée générale du Clergé de France.* Ils commencent par une condamnation de quantité d'ouvrages, au nombre desquels est le *Dictionnaire encyclopédique.* On a trouvé cette censure d'autant plus extraordinaire, que c'est proscrire en quelque sorte d'un coup de plume toute la France littéraire et flétrir quantité d'hommes d'un mérite rare, de théologiens habiles, de savans très-religieux, qui tous ont concouru à l'édification de ce grand monument. Ils procèdent ensuite à établir la distinction et l'indépendance des *deux puissances*, l'incompétence des tribunaux en matière de sacremens, ainsi que pour la dissolution des vœux religieux. Enfin on remet en lumière cette bulle *Unigenitus*, l'objet de tant de scandales et de sarcasmes, et on l'élève au rang des objets de notre croyance. Cet ouvrage, comme littéraire, est assez bien écrit, mais n'est ni savant ni raisonné. C'est une très-faible production qui ne ferait pas honneur à un particulier, encore moins au corps des prélats de France; on y trouve une ignorance complète, ou une négligence impardonnable; on y cite quelquefois l'ancien pour le nouveau Testament, *et vice versâ;* etc.

19. — *Nouveaux Mémoires ou Observations sur l'Italie et les Italiens,* par deux gentilshommes suédois, traduits du suédois, Londres, 1764; trois volumes in-12. On sait

que cet ouvrage est de M. le bailli de Fleury, dont les Suédois ne sont que le prête-nom (1). Point de voyage plus agréable, plus intéressant, plus séduisant. Cette production respire le goût de la belle antiquité et des bonnes lettres; elle joint une érudition immense aux détails les plus piquans et les plus neufs. Le style pourrait être moins négligé, moins inégal, et quelquefois moins obscur. Cet ouvrage doit servir de *Vade mecum* à tous ceux qui entreprennent le voyage d'Italie.

20. — M. de Bury, connu par plusieurs morceaux d'histoire, vient de nous donner la *Vie héroïque et privée de Henri IV;* deux volumes in-4°. Cette histoire, si intéressante par le sujet, est plus ample que toutes celles que nous avons eues encore. C'est dommage que le style manque de précision et de chaleur. Un pareil héros mériterait sans contredit le pinceau d'un Apelle. L'auteur a ajouté une comparaison de Henri IV avec Philippe de Macédoine, fort déplacée et indigne de la majesté de l'histoire.

21. — M. de Rozoy, après s'être essayé dans divers genres sans beaucoup de succès, est entré dans la carrière romanesque. Il vient de publier *Clairval philosophe, ou la Force des passions; Mémoires d'une femme retirée du monde* (2). Cette héroïne est une femme qui regarde l'honneur, les devoirs les plus sacrés et les mœurs, comme des chimères ou des préjugés, au-dessus desquels elle s'élève. Le style de ce roman a quelquefois de la chaleur, plus souvent de la négligence, des longueurs; il est fort inégal, et c'est un mauvais ouvrage en général.

(1) Pierre-Jean Grosley, né à Troyes le 18 novembre 1718, mort le 4 novembre 1785, est le véritable auteur de ces *Observations*. — R.

(2) Avignon (Paris), 1765, 2 vol. in-12. — R.

22. — M. D....., de Mareuil en Touraine, capitaine de cavalerie, ayant été assassiné à Paris le 5 juillet 1762, et blessé si dangereusement qu'il en a gardé le lit dix-huit mois, vient d'adresser un *Placet en vers* à M. le duc de Choiseul, où il lui demande la restitution de ses appointemens. Il y a de l'aisance, de la finesse et de la bonne plaisanterie dans cet ouvrage un peu long.

23. — Il paraît quatre nouvelles *Lettres sur les Miracles*, ce qui porte cette collection au nombre de douze. On ne voit rien de plaisant dans ces dernières que la douzième (1), sur le *grain de Foi*. Celle-là est très-bonne. Il est cependant à présumer que toute cette suite n'est point de M. de Voltaire.

27. — Il paraît des *Couplets sur le Clergé*, si détestables qu'on n'en peut rien extraire.

On parle d'un ouvrage formidable de M. de Voltaire, intitulé : *Dénonciation de Jésus-Christ et de l'Ancien et du Nouveau-Testament à toutes les Puissances de l'Europe* (2).

Ce singulier homme, toujours avide de renommée, a la manie de vouloir faire tomber une religion. C'est une sorte de gloire nouvelle dont il a une soif inextinguible.

28. — L'infatigable madame Belot, après nous avoir donné la traduction de l'*Histoire de la maison de Tudor*, de M. David Hume, vient de publier celle de *la maison de Plantagenet*, du même auteur. Elle a commencé par l'*Histoire de la maison de Stuart*, traduite par l'abbé Prévost.

29. — L'inoculation vient de recevoir un furieux échec

(1) *Douzième lettre du Proposant à M. Covelle, citoyen de Genève, à l'occasion des miracles.* In-8° de 7 pages. — R.

(2) Cet ouvrage n'est point de M. de Voltaire et n'a probablement jamais existé. Le titre n'a pu être imaginé que par quelque ennemi furieux, qui cherchait à perdre M. de Voltaire en lui imputant ce livre supposé. — W.

par un événement bien capable d'alarmer tous ceux qui se sont soumis à cette pratique. Madame la duchesse de Boufflers, inoculée par Gatti, il y a deux ans, vient d'essuyer une petite vérole des plus caractérisées. On en voit l'histoire dans la *Gazette* du 10 septembre. Le docteur est obligé d'y convenir du fait, et se retourne à dire qu'il avait cru pouvoir assurer madame la duchesse que l'inoculation avait bien pris d'après les symptômes reçus des praticiens; qu'il s'était trompé sans doute. Les coryphées de cette méthode ne se trouvent point battus, et, en convenant même que madame la duchesse de Boufflers aurait été bien inoculée, ils la regarderaient seulement comme une de ces victimes malheureuses, destinées aux phénomènes rares sur un nombre infini; mais ils tombent tous sur le docteur. Ils disent que c'est un charlatan qui ne sait pas bien inoculer; qui, pour s'attirer plus de pratiques, traitait légèrement une maladie qui veut les plus grands soins et la plus grande circonspection.

3o. — Les Comédiens Français ont fait aujourd'hui une niche au public. Ils avaient annoncé *Phèdre*, et tout le monde s'étant rendu au spectacle, la toile s'est levée, et on a vu une décoration bien différente de celle de cette tragédie. Le sieur Préville s'est avancé et a fait un compliment; il a avoué qu'il se servait d'une petite supercherie pour faire passer une pièce nouvelle (1) dont l'auteur craignait l'issue; qu'il était instruit d'une cabale formée contre lui, et qu'au danger déjà très-grand que lui faisait craindre la vue de sa faiblesse, il n'osait joindre celle d'une ligue ennemie. Le parterre, vendu à l'auteur et aux Comédiens, au lieu de siffler l'acteur et

(1) *Le Tuteur dupé ou la Maison à deux portes*, comédie en cinq actes et en prose, de Caillhava d'Estandoux. — R.

l'auteur, a eu la bassesse d'applaudir, et la pièce s'est jouée avec un succès médiocre. On ne peut encore asseoir aucun jugement, vu les circonstances.

Il est d'autant plus étonnant que les Comédiens se soient portés à cette impertinence, qu'il leur faut la permission de la police. M. Marin, le censeur, ignorait ce projet, et se plaint amèrement d'une pareille audace. Les Comédiens Français sentaient si bien leur tort, qu'ils étaient habillés, tout prêts à jouer *Phèdre*, si le public eût témoigné son indignation.

3 Octobre. — *Lettre aux auteurs de la Gazette littéraire*, insérée dans celle du 15 septembre 1765. On y attaque fortement M. le bailli de Fleury sur quelques réflexions qu'il a insérées dans ses *Nouveaux Memoires, ou Observations sur l'Italie et les Italiens*, par deux gentilshommes suédois. L'auteur de cette lettre paraît être un homme vain et fier de ses titres, qui, offensé des vues philosophiques de M. le bailli de Fleury, qui, se mettant au-dessus des préjugés, regarde comme plus utile à l'État un commerçant actif et industrieux qu'un noble pauvre et oisif, l'attaque vertement, et répand contre lui toute l'amertume dont est accompagné son orgueil.

4. — Il n'a fait que paraître un ouvrage intitulé *Lettre d'un patriote à une personne de distinction, sur les affaires de Bretagne* (1). Le gouvernement en a ressenti les plus vives alarmes, et en a fait supprimer tous les exemplaires qu'on a pu trouver. Le contrôleur général, surtout, s'est élevé contre cet ouvrage, absolument destructif du système qu'il a voulu établir dans cette affaire.

5. — Il nous est tombé entre les mains un manuscrit

(1) Par Charette de La Colinière, conseiller au parlement de Rennes. Amsterdam, *Aux dépens de la Compagnie*. (Rennes, Vatar), 1765. — R.

intitulé *Mes doutes*. Il roule sur la religion, et présente, sous une face aussi nouvelle que modeste, une foule d'argumens qu'on n'a point encore épuisés. La clarté, la méthode et la simplicité de cet ouvrage, le rendent fort dangereux pour les gens qui examinent de sang-froid et sans prévention.

6. — Il paraît un nouvel *Éloge de René Descartes, par l'auteur de Camédris*, c'est-à-dire par mademoiselle Mazarelli. On sent combien cette tâche est au-dessus des forces de la plume faible et sèche d'une courtisane. Cet Éloge n'a point concouru, dit-on.

7. — Les Italiens ont donné aujourd'hui la première représentation du *Petit-Maître en province*, comédie en un acte et en vers, mêlée d'ariettes. Les paroles sont de M. Harni, et la musique de M. Alexandre. Quant au drame, c'est un croquis faible et estropié du *Méchant*. Il y a pourtant quelques endroits qui méritent des louanges. La scène du jardinier et la lettre du dénouement sont des traits fort heureux. Ce dernier se fait par une lettre, ressort trivial et usé, mais dont l'auteur a tiré parti en homme de génie, en ménageant adroitement une suspension fondée sur le caractère même du héros principal. La musique n'a rien de caractéristique, et est d'un genre médiocre.

8. — *L'Anti-Contrat Social, par M. P. L. de Beauclair, citoyen du monde*. La Haye, 1764, in-8°.

Ce livre, où l'auteur a voulu mettre un ton plaisant et cavalier, est une critique fort au-dessous de Rousseau; il y a cependant quelques endroits pensés assez fortement. Il est en général peu neuf et ne réfute en rien son adversaire.

9. — M. l'abbé Aubert, l'auteur des Fables, vient de

célébrer la convalescence de M. le comte de Saint-Florentin (1). Tout le monde sait l'accident qui lui est arrivé (2). L'auteur met beaucoup d'onction et de facilité dans son Épître; il finit ainsi :

De ta précieuse vie
Ne va plus hasarder le cours,
C'est s'affliger pour la patrie
Que de s'affliger pour tes jours !

C'est au public à juger de cet éloge et à ratifier ces sentimens flatteurs.

10. — Extrait du *Discours de M. Le Blanc de Castillon, avocat-général du parlement de Provence, le jour de la rentrée de cette cour, le 1er octobre 1765, au palais d'Aix...* (3). Les lois ne sont autre chose que les divers rapports des établissemens nécessaires à la société avec la loi naturelle. La connaissance de la loi naturelle doit être l'unique étude du magistrat. Par elle il aura la clef des lois divines et humaines. Rien ne lui échappera dans le droit public : les matières les plus abstraites de la théologie seront à sa portée, la profondeur du dogme n'aura rien qui l'effraie; il y ramènera les ministres chaque fois qu'ils s'en écarteront.

Le plus grand et le plus vaste génie du siècle passé a connu la loi naturelle mieux que personne, quoiqu'on puisse dire qu'il a quelquefois été un peu trop loin. Montesquieu a corrigé ce qu'il pouvait y avoir d'outré dans

(1) *Vers à M. le comte de Saint-Florentin.* Paris, 1765, in-8°.

(2) Il avait été blessé à la chasse assez grièvement pour qu'on fût obligé de lui faire l'amputation de la main. On répandit alors l'épigramme suivante :

Ci-gît la main d'un grand ministre
Qui ne signa que du sinistre. — R.

(3) Voyez 25 octobre 1765, et 8 mars 1766. — R.

son système; il a vu toutes les choses dans leurs principes, les besoins divers des différentes sociétés. Il nous rend, pour ainsi dire, les confidens des législateurs; il met à découvert les ressorts de leur politique, en nous conduisant par la main dans le dédale inextricable des lois...

L'esprit des lois a dégénéré chez presque toutes les nations. On s'est écarté de la loi naturelle: une grande partie de nos lois sont une suite du gouvernement féodal... L'envie d'asservir le peuple fit recourir à la religion... La superstition est le frein le plus propre à gouverner les hommes... On vit alors se répandre une barbare théocratie... On prêcha un Dieu de miséricorde, et l'esprit de ténèbres succéda à l'ange de lumières... Les ministres de l'autel ne s'oublièrent pas, et profitant pour eux-mêmes de ce que le despotisme exigeait d'eux, ils excitèrent aux plus étranges attentats pour soutenir par le fanatisme ce que la piété raisonnée leur refusait..... Prêtres, pontifes, législateurs, ils établirent de nouvelles lois, une nouvelle doctrine adaptée uniquement à leur intérêt; ils entraînèrent dans l'erreur les peuples, les grands et les conciles.

La politique de la cour de Rome lui suggéra de ne mettre sur le siège de Pierre qu'un vieillard décrépit, dont l'imbécillité de l'âge se prête à tout ce que l'esprit d'intrigue peut désirer. Ce superbe pontife, esclave de ceux qui gouvernent sous lui, enchaîne de ses mains au char de l'intérêt la gloire, l'honneur et la vérité.

Pierre disait: « Levez-vous;... je ne suis qu'un homme.» Mais on a substitué à un Dieu fait homme, un homme dont on a fait un Dieu... C'est de la bouche d'un Hildebrand que l'on a fait sortir des maximes qui sont des

imprécations, des oracles qui sont des blasphèmes. Le successeur du prince des apôtres a répandu l'anathème dans l'univers.

La conduite de nos ministres nous fait regretter le paganisme, autant au-dessus du fanatisme qu'il peut être au-dessous de la doctrine chrétienne. Le corps du clergé national, oubliant son plus beau titre, qui est d'être Français, se livre à un esclavage systématique et ultramontain, dans l'intention de censurer des privilèges odieux qui ne sauraient subsister avec la liberté gallicane... Si nous le suivons dans son enseignement, nous ne serons bientôt plus Français... Hommes, mais fanatiques romains, oubliant leur divin législateur qui dit que son empire *n'est pas de ce monde*, et qui leur promet de les faire régner dans une autre vie avec lui, ils répondent : « Nous sommes les maîtres du monde, nous aimons mieux dominer ici-bas, que de régner avec vous dans le ciel... Que les rois de la terre, s'il en est encore, n'existent que par une soumission aveugle au Jupiter du Capitole. »

Ce corps antique, respectable, dont l'origine se perd dans la nuit de l'origine de la nation française, ce corps indivisible de la constitution salique, essentiellement chargé du dépôt de la loi, du contrat entre le peuple et le souverain, ce corps, l'espoir unique de la nation, doit, par toutes sortes de moyens, rappeler sous le joug de la loi toute personnelle qui oserait l'enfreindre; il est même des cas où il n'y a nulle exception à faire : tout infracteur de la loi est traître à l'État.

Tels sont vos titres et vos droits, c'est sur vous seuls que la nation tourne ses regards désolés, elle n'attend de secours que de vous.

Le magistrat, considéré selon toute l'étendue de l'expression, est juge, pontife, législateur : il est la loi qui parle, puisque la loi est appelée le magistrat muet. La religion a ses martyrs, la magistrature doit avoir les siens. Le patriotisme renfermé dans le cœur d'un petit nombre de citoyens vous y invite... Verser votre sang pour le maintien de la loi, s'il le faut, est votre devoir.

13. — Les Comédiens Italiens ont joué hier à Fontainebleau *Renaud d'Ast*, opéra-comique nouveau en un acte et en vers, mêlé d'ariettes. Les paroles sont de M. Le Monnier, la musique de MM. Trial et Le Vachon. Cet ouvrage n'a point eu de succès.

15. — M. l'abbé de Lille vient de remporter le prix de l'Académie de Marseille, par une *Epître sur les Voyages* (1). Ce grand ouvrage de plus de six cents vers, joint une logique judicieuse à tout le brillant de l'imagination. L'auteur possède l'art heureux de parer la raison, et de l'habiller des ornemens de la poésie.

16. — Rousseau, retiré à Motiers-Travers, près de Neufchâtel, pour se soustraire aux décrets prononcés contre lui tant en France qu'à Genève, ne s'y est point encore trouvé à l'abri de ses ennemis. On apprend que la persécution suscitée contre lui par les ministres du saint Évangile a poussé quelques fanatiques à tenter de violer l'asile de sa retraite. Ils sont venus pour l'accabler d'injures et de pierres; ils ont voulu enfoncer la porte et massacrer M. Rousseau. Éveillé en sursaut, il a crié au secours; le châtelain, qui logeait à quelques pas de là, est accouru accompagné de beaucoup d'honnêtes gens. Les coquins avaient disparu. Ils ont cherché à engager Rousseau à fuir. Ce philosophe a paru décidé à tous les

(1) Paris, 1765, in-4° de 28 pages. — R.

événemens. Le gouvernement de Neufchâtel a pris des précautions pour prévenir de nouvelles insultes, et mettre ordre au zèle dangereux des enthousiastes.

18. — On a joué hier à Fontainebleau *Silvie*, ballet héroïque nouveau (1), paroles de M. Laujon, musique de MM. Trial et Berton. Nous parlerons d'abord du poëme; il est précédé d'un prologue et composé de trois actes.

Les principaux acteurs du prologue sont Vulcain, Diane et l'Amour; le théâtre représente l'antre de Vulcain; on voit les Cyclopes occupés à leurs travaux. L'Amour descend des cieux et vient demander à Vulcain de nouvelles armes pour soumettre une nymphe de Diane. Vulcain le lui promet. Celle-ci arrive à son tour et vient demander une égide pour garantir la nymphe, et Vulcain avoue son impuissance.

Le corps du poëme est imité de *l'Aminte* du Tasse, mais l'auteur y a introduit plus de machines et d'appareil. Le style est très-lyrique, et l'ouvrage est dans un genre presque neuf, qui pouvait occasioner sur la scène des innovations très-avantageuses. Le rôle de *Silvie* était chanté par mademoiselle Arnould, celui d'Amintas par Le Gros, et celui d'Hylas par Larrivée.

Mademoiselle Aveneaux faisait le rôle de Diane dans le Prologue, et n'a pas eu un grand succès. La musique ne répond point à la grande opinion que Berton avait donnée de lui par sa belle chaconne d'Iphigénie.

20. — *Lettre à M ***, relative à M. Jean-Jacques Rousseau* (2), où l'on détaille toutes les tracasseries qu'il

(1) Il avait déjà été joué en 1750 sur le théâtre des petits appartemens avec la musique de La Garde. — R.

(2) *Goa, aux dépens du Saint-Office*, 1765, in-8°. Du Peyrou, auteur de cette lettre, la fit suivre de deux autres. — R.

a essuyées et son histoire de Neufchâtel. On en découvre les ressorts secrets.

21. — M. le contrôleur-général se met au rang des historiens, et vient de faire paraître trois nouvelles Lettres, pour continuer à établir son système de la pleine souveraineté du roi sur la province de Bretagne (1). Elles sont adressées au sieur ***, président: elles sont datées des 12 juillet, 3 août et 20 septembre. Elles sont accompagnées d'observations en réponse à ces Lettres. Il faudrait être à même de recourir aux sources et de consulter les pièces originales pour décider ce procès, sur lequel le souverain sera toujours à même d'avoir gain de cause.

22. — On devait donner aujourd'hui à Fontainebleau la première représentation d'une comédie nouvelle de M. Sédaine, en cinq actes et en prose. Elle est intitulée *le Philosophe sans le savoir*. Mais la police y a trouvé différentes choses à réprimander, entre autres un duel autorisé par un père. On a châtré cette pièce absolument, et l'auteur ne peut se résoudre à la donner en un pareil état. Elle n'est d'ailleurs ni intriguée, ni comique. On parle de quelques situations intéressantes.

23. — *Le Spinosisme modifié, ou le Monde-Dieu.* Ce n'est plus dans les ténèbres et dans le silence que se traîne l'impiété timide; elle lève aujourd'hui un front altier, elle déchire les bandeaux les plus respectés; elle se montre à découvert, elle se reproduit de toutes parts, et, telle que ce monstre de la Fable, une de ses têtes à peine abattue, il en renaît plusieurs autres. La brochure dont il est question paraîtrait, au premier coup d'œil et à la légèreté de son individu, une de ces feuilles qu'un

(1) V. 13 septembre 1765. — R.

souffle fait évaporer : c'est la quintessence la plus subtile des énormes in-folio écrits sur cette matière; elle n'a que quarante-huit pages, et renferme, en un court espace, tout le poison répandu dans les divers matérialistes qui ont écrit depuis Démocrite, Lucrèce, etc. Elle contient quatre sections, qui traitent de l'étendue, des astres, des êtres pensans, et de la fatalité. Quoiqu'il ne paraisse pas y avoir une grande connexité dans le tout, les assertions que contient le livre sont très-fortes et difficiles à réfuter. Il y a une Épître à messieurs les docteurs en *us;* plaisanterie plate, indigne d'un sujet aussi grave.

24. — Les nouveautés de Fontainebleau continuent; on y a donné aujourd'hui *Palmire*, opéra en un acte, dont les paroles sont de M. le duc de La Vallière, et la musique de M. de Bury. Un grand-prêtre, qui abuse de la crédulité d'une jeune princesse pour se substituer à un jeune héros qu'elle aime, forme le fonds de toute l'intrigue, qui donne lieu à quelques traits hardis sur les prêtres. En général, les paroles ne sont point mauvaises. La musique a eu besoin de tout le secours de l'art de Jeliotte pour se soutenir : elle est médiocre et n'est pas neuve. A la suite vient un ballet-pantomime héroïque, intitulé *Diane et Endymion, ou la Vengeance de l'Amour.* On y remarque une intelligence et une exécution intéressante, qui font beaucoup d'honneur à l'invention de l'auteur et aux danseurs. Les décorations en sont charmantes et très-bien entendues. La première, qui représente les Amours forgeant, quoique bien inférieure à la richesse et à l'élégance du *Temple de la lune*, offre des détails neufs, très-agréables et plus piquans pour les gens de goût.

On a mis sur le livre : *Paroles de M. de Chamfort*, que mademoiselle Arnould appelle plaisamment le *manteau ducal.*

25. — Le discours de M. Castillon, avocat-général au parlement de Provence, fait le plus grand bruit : ce magistrat est obligé de le désavouer, et en a écrit à la cour. Le premier président l'a appuyé de son témoignage. Malgré cela, on sent ce que veut dire un pareil désaveu.

26. — *La fée Urgèle*, opéra à ariettes, a été joué aujourd'hui à Fontainebleau pour la première fois. C'est le conte de Voltaire, intitulé *Ce qui plaît aux dames*, réduit aux règles d'un drame. Il est en quatre actes : les paroles sont de l'abbé de Voisenon, sous son prête-nom ordinaire, Favart; la musique est de Duni. Ce spectacle a fait la plus grande sensation à Fontainebleau. Les critiques ne sont pourtant pas contens de la musique; il en est qui s'étendent jusqu'aux paroles, qui y trouvent des indécences. En général, les décorations, la richesse et l'éclat de la représentation ont beaucoup séduit. Cette comédie doit être jouée à Paris incessamment (1).

27. — *Épître de M. Gresset, sur un mariage.* On y trouve encore, en quelques endroits, la touche molle et délicate de l'aimable auteur du *Ver-Vert* et de *la Chartreuse;* mais cette pièce est pleine de longueurs, et contient plus de phrases que de pensées.

— M. d'Alembert vient d'adresser aux auteurs du *Journal encyclopédique* une lettre datée du 18 septembre 1765 (2). Ce philosophe y rend compte du droit qu'il

(1) V. le 4 décembre 1765. — R.

(2) Cette lettre manque aux deux éditions données jusqu'à ce jour des *Œuvres complètes* de d'Alembert. — R.

croit avoir à la pension de M. Clairaut; il ajoute que l'Académie a écrit aux ministres à deux reprises différentes, les 18 mai et 14 août, que cette pension était dévolue à ce géomètre comme plus ancien, et qu'elle a joint d'ailleurs à cette démarche en sa faveur les marques d'estime les plus flatteuses. Il ajoute que jusqu'au moment où il écrit l'Académie n'a reçu aucune réponse à ses lettres, réponse nécessaire pour le faire jouir de cette pension. Il prétend enfin que sa maladie n'est point une suite du chagrin prétendu que le refus ou le délai de cette pension lui a causé. Il joue la mauvaise santé, et singe Voltaire en cette partie. Il fait encore un étalage de sa philosophie, et, à travers sa modestie, on découvre l'orgueil le plus cynique, dont il a donné déjà trop de preuves.

28. — On voit dans le *Journal encyclopédique* du 1er octobre 1765, une *Épître de M. le comte de Schowalow à M. de Voltaire.* Cet ouvrage, en vers de dix syllabes, est si bien écrit, qu'il est difficile de croire qu'il puisse être sorti de la plume d'un étranger. Ceux qui sont au fait de toutes les manœuvres littéraires formeront peut-être là-dessus des conjectures que nous n'osons hasarder : nous nous contenterons de citer la fin de cette épître. Après l'éloge le plus pompeux et le plus universel des talens et du cœur de son héros, le poète dit :

J'entends le cri des cœurs reconnaissans
Vous célébrer comme un Dieu tutélaire;
Je vois fumer leur légitime encens;
Et si Zoïle, armé de l'imposture,
Voulait ternir vos bienfaits renaissans,
Le monde entier, dans sa volupté pure,
Attesterait à la race future
Que vos vertus égalent vos talens.

M. de Voltaire, trop poli pour n'avoir pas répondu à ces vers, s'exprime ainsi :

Puisqu'il faut croire quelque chose,
J'avouerai qu'en lisant vos séduisans écrits
Je crois à la métempsycose :
Orphée au bord du Tanaïs
Expira dans votre pays :
Près du lac de Genève il vient se faire entendre.
En vous il renaît aujourd'hui,
Et vous ne devez pas attendre
Que les femmes jamais vous battent comme lui.

M. le comte de Schowalow a riposté par de petits vers de quatre syllabes, qui pourraient bien être de lui.

29.—On a donné aujourd'hui à Fontainebleau une comédie de M. Vallier en intermèdes, intitulée *Églé, ou le Sentiment*. Cette pièce étant destinée pour les Français, il a voulu en donner les prémices à la cour. C'est une pièce allégorique; point d'élégie plus assoupissante; la cour même n'a pu y tenir, et les bâillemens tenaient lieu de sifflets.

A cette comédie a succédé *le Triomphe de Flore*, ballet héroïque en un acte, du même auteur, musique de d'Auvergne. Il paraît que c'est ce qui a le mieux réussi jusqu'aujourd'hui à Fontainebleau. Quant à cette dernière partie, Le Gros a déployé dans son jeu et dans son chant une chaleur qu'on ne lui connaissait pas encore.

— *Sur la bête monstrueuse et cruelle du Gévaudan ; Poëme.* L'éditeur de cet ouvrage avertit, avec raison, que l'auteur a une manière qui lui est propre, et qu'il écrit comme personne n'écrit. Il s'excuse de n'avoir point orné ce poëme d'un beau portrait de la bête du

Gévaudan, ou bien de celui de l'auteur. Voici le sommaire de ce merveilleux ouvrage : « Exposition des fureurs de la Bête. Digression très-curieuse sur la fête de la Gargouille, qu'on célèbre à Rouen. Réflexions sur la galanterie qui semble régner dans les démarches de la Bête. Portrait dudit Monstre. Réflexions utiles sur la cherté du bois, qu'il occasione. Description des chasses où on l'a manqué. Projet intéressant de faire un beau miracle à l'encontre de cette Bête. Conclusion. » Il ne reste qu'à citer quelques vers de ce poëme. L'auteur parle de l'abord du Monstre :

De certaine distance alors à quelques toises,
Par derrière, à la gorge, ou bien par le côté,
Qu'il attaque sans cesse avec rapidité,
Sur sa propre victime il va, court et s'élance :
Par lui couper la gorge aussitôt il commence.
(Monstre indéfinissable) il est d'ailleurs poltron.
De grande et forte griffe il a la patte armée, etc.

Il voudrait que le Monstre fût auprès d'Amiens, parce que

Notre digne prélat, par sa foi, par son zèle,
Nous en délivrerait avec juste raison,
Par le moyen du jeûne, ainsi que l'oraison ;
Sur le cou de la bête appliquant son étole,
Il la rendrait plus douce à l'instant et plus molle,
Par un signe de croix, qu'une simple brebis.

Ce poëme, le plus plaisant qui ait paru depuis la fameuse tragédie du *Tremblement de terre de Lisbonne*, est de la composition de M. le baron de R..., gentilhomme de Picardie, et poète d'aussi bonne foi que le sieur André, perruquier (1).

(1) Cet article est emprunté au *Journal encyclopédique* du 1er octobre 1765. — R.

30. — *Réponse de M. l'abbé de Voisenon à M. Favart,*

Sur la Dédicace de la comédie d'ISABELLE ET GERTRUDE :

Je sens le prix de ton hommage :
Quelque dieu de la terre en eût été flatté.
Mais tu penses en homme sage,
Dans l'amitié tu vois la dignité.
Tu réunis tous les suffrages,
Et le public tiré de son erreur
Te rend ta gloire et tes ouvrages :
Rien ne peut à présent altérer ton bonheur ;
Tes succès sont à toi. J'en goûte la douceur,
Et n'ai jamais voulu t'en ravir l'avantage :
Ton esprit en a tout l'honneur.
C'est mon cœur seul qui les partage.

Ce commerce de louanges et de fadeurs ne détruit point l'opinion très-fondée que Favart fait les carcasses des pièces, et que l'abbé de Voisenon habille la poupée.

31. — Un Bénédictin très-savant, nommé Dom Cajot, fait imprimer actuellement une histoire détaillée des plagiats de J.-J. Rousseau (1). Il démontre que cet auteur a pillé des pages entières, et qu'en lui ôtant tout ce qu'il a pris de part et d'autre, il ne lui resterait rien de ses systèmes hardis, ni de ses pensées fortes et rigoureuses. Le Bénédictin est un savant déjà connu par l'*Histoire critique des Cocqueluchons* (2), également curieuse par les recherches, et rare pour son style tudesque et ridicule.

1^er^ NOVEMBRE. — On apprend que J.-J. Rousseau s'est

(1) *Les Plagiats de M. J.-J. R., de Genève, sur l'Éducation;* par D. J. C. B. La Haye, 1766, in-12. — R.

(2) Cologne (Metz), 1762, in-12. — R.

retiré dans une petite île du canton de Berne, appelée l'île Saint-Pierre. Les persécutions qu'il a essuyées ont noirci son imagination : il est devenu plus sauvage que jamais. Le roi de Prusse lui fait beaucoup d'instances pour le faire venir à Berlin. On croit qu'il s'y rendra.

2.—Nous avons annoncé (1) un nouveau manuscrit de M. Boulanger, sur la manière d'étudier et d'écrire l'histoire. Il paraît aujourd'hui, imprimé; il a pour titre : *L'Antiquité dévoilée par ses usages, ou Examen critique des principales opinions, cérémonies et institutions religieuses et politiques des différens peuples de la terre* (2). Ce livre très-savant, et dont le *Despotisme oriental* ne faisait qu'un chapitre, paraît établir assez naturellement le déluge pour unique point où remontent toutes les histoires des nations, mêlées des différentes fables dont une tradition imparfaite les a défigurées. L'auteur trouve partout les traces de l'homme errant, effrayé, déplorant la la destruction de l'univers. Ce système très-simple est d'une grande fécondité. A la tête du livre est un Précis de la Vie de M. Boulanger.

2.— *Réflexions sur les efforts du Clergé pour empêcher la loi du silence au sujet de la bulle Unigenitus.* Cet écrit, de trente-huit pages in-12, est suivi d'un Mémoire sur la nécessité indispensable de garder la loi du silence. L'un et l'autre tendent à remettre sous les yeux du lecteur tout ce qui s'est passé au sujet de cette trop fameuse bulle, et l'auteur en tire l'induction qu'une déclaration nouvelle, qui porterait atteinte à la loi du silence, ne

(1) V. 19 janvier 1765. — R.

(2) Amsterdam, 1766, 3 vol. in-12. Suivant Grimm, l'ouvrage a été refait, sur le manuscrit original, par le baron d'Holbach. Le Précis de la Vie de l'auteur est de Diderot. — R.

servirait qu'à renouveler les disputes et les troubles ; que l'on doit espérer que le roi fera exécuter avec plus de fermeté que jamais sa déclaration de 1754, surtout « lorsque les évêques du royaume arboreront aussi audacieusement l'étendard de la désobéissance, de l'indépendance et de la rébellion. » On voit par ce petit précis le but de l'auteur, et qu'il s'est permis des réflexions un peu vives sur les prélats qui ont cru devoir se montrer les protecteurs de la Constitution et des Jésuites.

3. — *Requête d'un grand nombre de Fidèles, adressée à monseigneur l'archevêque de Reims, président de l'Assemblée générale du clergé qui se tient actuellement à Paris, pour être par lui communiquée à tous les prélats de ladite assemblée, au sujet des actes qu'il a fait imprimer.* Tel est le titre d'une autre brochure de plus de cent pages in-12 sur la même matière, dans laquelle l'auteur discute les principaux traits des *Actes* dont il est tant question depuis trois mois. On voit bien que c'est moins pour y applaudir, que pour en faire la satire et la critique.

4. — Un ancien adversaire des Jésuites se met de nouveau sur les rangs. Le Père Norbert, Capucin, sous le nom de l'abbé Platel, répand le *prospectus* d'un très-grand ouvrage en sept volumes in-4°, ayant pour titre : *Mémoires historiques sur les affaires des Jésuites avec le Saint-Siège*, où l'on verra que les rois de France et de Portugal, en chassant ces religieux, n'ont fait qu'exécuter le projet déjà formé par plusieurs grands papes de supprimer leur Société dans toute l'Église. A en croire l'auteur, Innocent XIII avait rendu un décret (dont sa mort précipitée empêcha l'exécution), qui défendait à cette Société de recevoir aucun novice. Il parle aussi de

de la fameuse Constitution de Benoît XIV, *Ex quo singulari*, qui ordonne que les Jésuites seraient chassés des Missions, comme des hommes incorrigibles; il prétend tirer ses autorités des sources les plus pures et les moins suspectes. C'est de Rome même, de la Sacrée Congrégation, des tribunaux ecclésiastiques, qu'émanent ces preuves soi-disant authentiques. Par l'étendue des volumes on peut juger de l'immensité de la matière, sous la plume d'un homme connu pour implacable ennemi des Jésuites, et dont l'ouvrage acquiert par-là peu de confiance.

5. — Le 2 novembre on a donné à Fontainebleau *Zénis et Almasie*, ballet héroïque, paroles de M. le duc de La Vallière (1), et musique de M. de La Borde. Ce petit acte, comme drame, n'est point mal fait. Il y a de beaux vers et dans un genre sublime, de très-belles décorations. Geliotte a fait le rôle de Zénis avec le plus grand succès. La musique est celle d'un amateur, plus que d'un véritable génie.

On a joué aujourd'hui, sur le même théâtre, une comédie nouvelle de M. Saurin, en trois actes et en vers. Elle était annoncée depuis long-temps dans le monde sous le titre de *l'Anglomanie*. L'auteur l'a fait jouer sous celui de *l'Orpheline léguée*. Elle a eu beaucoup de succès à la cour, et doit être représentée demain à Paris.

6. — *Mandement du révérendissime Père en Dieu Alexis, archevêque de Novogorod-la-Grande*. Pamphlet de douze pages. L'auteur, à l'occasion de l'*Arrêt* du parlement de Paris du 5 septembre, qui condamne au feu la Lettre circulaire de M. l'archevêque de Reims semble, en applaudissant à ce jugement, vouloir traiter sérieu-

(1) Ce ballet a été imprimé sous le nom de Chamfort. — R.

sement la question des *deux puissances;* mais sortant bientôt du ton sérieux qu'il affecte, on voit qu'il ne se pare de son érudition que pour faire passer les plaisanteries qu'il se permet contre le pape, la cour de Rome et ses ministres. M. de Voltaire, à qui on attribue cette facétie, ne fait que répéter beaucoup de choses triviales, mais toujours avec des traits, des étincelles, qui le décèlent de temps en temps. Cette drogue est très-rare.

7. — Les Français ont donné hier la première représentation de *l'Orpheline léguée.* On sait le trait du citoyen de Corynthe qui, en mourant, lègue à Eudamidas, son ami, le soin de nourrir sa femme et de pourvoir sa fille. Ce trait a fourni à Fontenelle le sujet de sa comédie du *Testament*, et à M. Saurin celui du nouveau drame. A cela près les deux pièces n'ont aucun rapport. Le principal but de cette comédie est de nous corriger d'un ridicule assez en vogue chez beaucoup de gens; c'est notre admiration excessive pour les Anglais et pour tout ce qui vient d'eux. Il y a des scènes très-plaisantes et très-ingénieuses dans les deux premiers actes: le troisième commence par une très-longue scène, où l'on trouve une dissertation sur le vrai philosophe, excellente partout ailleurs, mais fort déplacée dans un dernier acte. Comme il paraît que M. Saurin, très-dévoué à M. Helvétius, l'a eu en vue dans ce drame, il faut rendre un compte détaillé de cet endroit. La scène se passe entre deux amis, dont l'un magistrat, mais devenu fou et sot à force d'anglomanie, veut absolument renoncer à tout et même à sa charge, pour vaquer uniquement à la philosophie. L'autre veut le détourner de ce projet, et lui fait sentir que le vrai philosophe est celui qui est utile à la société, et sait remplir le poste où la Providence l'a placé. Le ma-

gistrat le prend sur le temps, et lui demande pourquoi donc il a abdiqué la place de fermier-général? Celui-ci riposte en faisant sentir à l'autre la différence qu'il y a entre un homme qui, rassasié de richesses, rentre dans l'ordre modeste des citoyens, et quitte un état au moins inutile, et un magistrat. Suit un très-beau détail sur les pénibles et glorieuses fonctions de la robe.

8. — On écrit de Suisse qu'une société de citoyens s'y est formée, il y a quelques années, pour concourir à répandre la connaissance des vérités les plus utiles aux hommes et pour proposer des questions relatives à ce but. Parmi les mémoires adressés à la Société, il s'en est trouvé plusieurs qui avaient un certain mérite académique, mais aucun qui, par la précision de la forme et l'étendue des vues, satisfît aux désirs des juges. Dans ces circonstances la Société prit, en 1763, la résolution d'adjuger son prix à l'auteur des *Entretiens de Phocion*, M. l'abbé Mably. D'après les mêmes motifs, elle prend le parti d'offrir une médaille de vingt ducats à l'auteur (1) anonyme d'un traité publié en italien sur *les Délits et les Peines*, et l'invite à se faire connaître et à agréer une marque d'estime due à un bon citoyen qui ose élever sa voix en faveur de l'humanité contre les préjugés les plus affermis. L'auteur est prié de faire parvenir sa déclaration à la Société des citoyens, sous l'adresse de la Société typographique de Berne en Suisse. Cette Société renonce en même temps au dessein de proposer de nouvelles questions; elle se contentera d'encourager l'esprit philosophique et la philanthropie par des témoignages d'approbation, donnés publiquement à des ouvrages vé-

(1) Beccaria. L'abbé Morellet a donné une traduction estimée du traité *Des Délits et des Peines*. — R.

ritablement utiles à la grande société des hommes.

11. — *Lettre à M.* *** *sur les peintures, les sculptures et les gravures exposées dans le salon du Louvre en* 1765 (1). M. Mathon de La Cour, le fils, auteur de cet ouvrage, s'est depuis quelque temps donné les airs de répandre périodiquement ses réflexions sur le salon, avec une hardiesse et une confiance dignes de sa jeunesse et de son peu de lumières.

14. — *Lettre de M. de Voltaire à M. l'abbé de Voisenon*

Qui lui avait envoyé ISABELLE ET GERTRUDE, opéra-comique de Favart.

Ferney, le 28 octobre 1765.

J'avais un arbuste inutile
Qui languissait dans mon canton,
Un bon jardinier de la ville
Vient de greffer mon sauvageon :
Je ne recueillais de ma vigne
Qu'un peu de vin grossier et plat,
Mais un gourmet l'a rendu digne
Du palais le plus délicat :
Ma bague était fort peu de chose
On la taille en beau diamant.
Honneur à l'enchanteur charmant,
Qui fit cette métamorphose !

Vous sentez bien, M. l'évêque de Mont-Rouge, à qui sont adressés ces mauvais vers. Je vous prie de présenter mes complimens à M. Favart, qui est un des deux conservateurs des graces et de la gaieté françaises. Comme il y a dix ans que vous ne m'avez écrit, je n'ose vous dire : « O mon ami, écrivez-moi ; » mais je vous dis : « Ah ! mon ami, vous m'avez oublié net. »

(1) Paris, 1765, in-12. V. 15 octobre 1763. — R.

Réponse de M. l'abbé de Voisenon.

Vos jolis vers à mon adresse
Immortaliseront Favart,
C'est Apollon qui le caresse
Quand vous lui jetez un regard :
Ce dieu l'a placé dans la classe
De ceux qui parent ses jardins ;
Sa délicatesse ramasse
Les fleurs qui tombent de vos mains.
Il vous a choisi pour son maître ;
Vos richesses lui font honneur :
Il vous fait respirer l'odeur
Des bouquets que vous faites naître.

Il n'aurait pas manqué de vous offrir sa comédie de *Gertrude*, mais il a la timidité d'un homme qui a vraiment du talent. Il a craint que l'hommage ne soit pas digne de vous. Vous ne croiriez pas que, malgré les preuves multipliées qu'il a données des graces de son esprit, on a l'injustice de lui ôter ses ouvrages et de me les attribuer. Je suis bien sûr que vous ne tombez pas dans cette erreur. Quand il se sert de vos étoffes pour en faire ses habits de fête, vous n'avez garde de l'en dépouiller. Il vous enverra incessamment sa *Fée Urgèle*. Il m'a paru qu'elle avait réussi à Fontainebleau, d'où j'arrive. Ce n'est pas une raison pour qu'elle ait du succès ici. La cour est le Châtelet du Parnasse, et le public casse souvent ses arrêts. Mais vous avez fourni le fond de l'ouvrage, voilà sa caution la plus sûre.

Adieu, mon plus ancien ami, je ne cesserai de l'être que lorsque le parlement rappellera les Jésuites, et je ne vous oublierai que lorsque j'aurai oublié de lire.

15. — *Les Soupirs du cloître, ou le Triomphe du*

fanatisme. Épître à M. D. M. (1). Ce poëme, de feu M. Guymond de La Touche, contient quinze à seize cents vers. Il est écrit avec force et souvent avec dureté. Ce n'est autre chose que le tableau de *la Chartreuse*, traité d'une autre manière. C'est presque la même marche; mais il n'est personne qui ne préfère la mollesse, l'aisance, le délicieux du pinceau de M. Gresset, à la touche noire et sinistre de son imitateur.

16. — On vient d'imprimer *Adélaïde du Guesclin, tragédie représentée, pour la première fois, le* 18 *janvier* 1734, *et remise au théâtre le* 9 *septembre* 1765, *donnée au public par M. Le Kain, comédien ordinaire du roi.*

Cette pièce ne contient que très-peu de changemens, différant du *Duc de Foix*. Elle est remarquable par l'éditeur, et par la manière plaisante dont M. de Voltaire persifle le public à son ordinaire. Il veut nous faire croire que tout cela s'est passé sans sa participation et sans son aveu. Il faut lire la préface qui est très-comique.

18. — Les Comédiens Français ont donné aujourd'hui *l'Avare*, et Bonneval, qui faisait ce rôle, y a montré une présence d'esprit dont il faut conserver l'anecdote. Acte trois, scène onzième, après le troisième couplet où Cléante insinue d'une manière équivoque son regret que Marianne devienne sa belle-mère, au lieu de sa femme, Harpagon ayant témoigné sa surprise du compliment, Marianne répond à son tour. Mademoiselle Doligny qui faisait ce rôle, étant restée court, et le souffleur n'y étant point, le sieur Bonneval a repris sur-le-champ, au moment où les trois acteurs paraissaient stupéfaits, et surtout Marianne : « Elle ne répond rien, elle a raison; à sot compliment point de réponse. » Tout

(1) Genève, 1765, in-8°. — R.

le public connaisseur a senti la finesse de la repartie, et l'on a fort applaudi l'intelligence de l'acteur.

19. — Tandis que M. de Belloy reste ici enseveli sous l'auréole de gloire qui l'environne, que les trompettes de la Renommée ne résonnent plus de sa pièce, l'Amérique retentit de ses louanges. On écrit de Saint-Domingue que M. le comte d'Estaing, gouverneur-général, a fait représenter, au Cap, *le Siège de Calais;* que cette tragédie y a fait fermenter au plus haut degré le zèle patriotique. Non content de cela, le commandant a fait imprimer la pièce à ses dépens, et en a fait distribuer des exemplaires à tous les habitans et soldats.

20. — *De tout un peu, ou les Amusemens de la campagne, par l'auteur de Rose.* L'auteur de cette brochure (M. Desboulmiers) nous apprend qu'il l'a faite en province et dans un vieux château. Il n'est pas étonnant que l'ouvrage n'offre rien de neuf. Ce sont de ces historiettes répétées mille fois dans les soupers provinciaux. Au reste, on y trouve contes, couplets, épigrammes, fables, impromptus, songes, épîtres, envois, et jusqu'à un alphabet philosophique. Heureusement il y a fort peu de tout cela; on doit tenir compte à l'auteur de sa discrétion.

23. — Le canton de Berne, comme allié de la république de Genève, a cru ne pouvoir tolérer Rousseau sur son territoire. Il a fait signifier à cet illustre proscrit qu'il eût à sortir de ses terres. En vain a-t-il fait valoir les droits de l'humanité; en vain a-t-il demandé qu'on lui laissât passer l'hiver dans sa retraite, jusqu'à ce que la saison lui permît de se rendre en Prusse: le canton s'est montré inexorable. Il a poussé la dureté jusqu'à refuser l'offre que faisait Rousseau de se constituer pri-

(2) Amsterdam et Paris, 1766, in-12. — R.

sonnier tout ce temps-là (1), de se laisser resserrer étroitement, et de ne communiquer avec qui que ce soit. Il a fallu partir. Il s'est rendu, tant bien que mal, à Strasbourg. Le maréchal de Contades, qui commandait dans cette ville, l'a fort bien accueilli, et lui a permis de se retirer dans un village auprès de Strasbourg, jusqu'à la belle saison, où il se rendra aux instances du Salomon du Nord.

24. — M. Challes, jeune sculpteur, est mort il y a quelque temps. Il était auteur de la chaire de Saint-Roch, tant critiquée, et qu'on disait ressembler à une loge d'opéra. Malgré les défauts qu'on lui reprochait, il avait des talens, et les ouvrages qui restent de lui font regretter sa perte.

29. — *Le Philosophe sans le savoir*, ci-devant intitulé *le Duel*, ayant occupé depuis long-temps l'attention des magistrats, sans avoir rien arrêté de fixe sur le sort de ce drame, on en a, pour terminer le comité, donné aujourd'hui une représentation à huis-clos. Tous les gens à simarre y ont été convoqués, et la pièce a enfin passé au moyen des corrections faites : elle doit être jouée lundi.

30. — On peut juger de la futilité de notre goût et de notre paresse par la liste des almanachs nouveaux. Les titres suivans les désignent assez : *L'Amusement à la mode*: *L'Après-souper des dames, ou les Amusemens d'Eglé*: *Le Badinage amusant*: *Le Calendrier des amis*: *Les Caractères, ou la pure Vérité*: *Chiffon, ou la Chiffonnière de Vénus*: *Étrennes récréatives*: *Étrennes variées, ou Mélange amusant*: *Étrennes pour les jeunes*

(1) Voyez, dans les *Œuvres de Rousseau*, sa lettre du 20 octobre 1765, à M. de Graffenried. — R.

*enfans, ou Alphabet historique et amusant, avec figures : La Grécanicomanie, ou l'Amusement des Belles : L'Inventaire du pont Saint-Michel, pièce nouvelle en un acte : Je ne Saurais me taire : Les Papillottes, ou Extrait du Recueil de M. de**** : Le Perroquet, ou les Masques levés : Tout ce qu'il vous plaira.* Ceci n'est encore qu'une légère ébauche du débordement d'almanachs dont nous allons être inondés.

1er DÉCEMBRE. — M. l'abbé Du Bignon a fait paraître, cette année, un livre de politique, intitulé *Histoire critique du gouvernement romain, où, d'après les faits historiques, on développe sa nature et ses révolutions, depuis son origine jusqu'aux empereurs et aux papes* (1). Un M. Emmanuel Duni, de Rome, revendique cet ouvrage, et se plaint en outre que, pour se l'approprier en quelque sorte, son plagiaire l'a totalement défiguré, et que son système est devenu dans les mains du nouvel auteur un tissu de contradictions.

2. — Les Comédiens Français ont donné aujourd'hui la première représentation du *Philosophe sans le savoir*, que nous avons déjà annoncé. Ce drame est dans le goût du *Père de famille* et du *Fils naturel*.

3. — M. Crevier, le continuateur de Rollin, vient de mourir. M. de Voltaire l'avait caractérisé à merveille ; il l'appelait *le lourd Crevier* (2).

10. — *L'Autorité Royale justifiée contre les fausses accusations de l'Assemblée du clergé de France, en* 1765. Brochure in-12 de trente-une pages. L'auteur y prétend

(1) Paris, Guillyn, 1765, in-12. — R.

(2) Le lourd Crevier, pédant crasseux et vain,
Prend hardiment la place de Rollin
Comme un valet prend l'habit de son maître. — R.

que le roi imposant silence sur la bulle *Unigenitus*, n'a point imposé silence sur l'enseignement. Le corps épiscopal est peu ménagé dans cet écrit.

11. — Madame Belot, femme auteur, qui a vécu longtemps de traductions anglaises et du produit de quelques romans assez mauvais, vivait depuis quelque temps avec le président de Meynières. Elle a si fort enjôlé ce président, qu'elle l'a conduit à l'épouser, il y a plusieurs mois. Le mariage s'est déclaré avant-hier. Elle a joué le sentiment au point de ne vouloir recevoir aucun avantage par son contrat de mariage. On dit *joué*, parce qu'on ne peut supposer une façon de penser si délicate dans une femme qui a été aux gages de M. de La Pouplinière, à ceux de Palissot, et qui a vécu scandaleusement avec différens personnages, et surtout avec le chevalier d'Arcq, homme très-décrié pour ses mœurs.

12. — *OEuvres de théâtre de M. Guyot de Merville*, trois volumes in-12. Cette collection renferme non-seulement les pièces que cet auteur a fait jouer au Théâtre-Français et au Théâtre Italien, mais aussi celles dont les arrêts irrévocables des Comédiens ont privé le public, et qui ne sont pas les moins bonnes : elles forment le troisième volume. Cette édition est précédée de quelques anecdotes sur la vie de l'auteur infortuné; elles intéressent les cœurs sensibles et font l'éloge de son ame, plus encore que ses comédies n'ont fait celui de son esprit.

13. — M. L. C. D. B., dans une Lettre aux auteurs du *Journal encyclopédique*, contenant des Observations critiques sur les *Considérations sur le gouvernement ancien et présent de la France*, par M. le marquis d'Argenson, voudrait insinuer que cet ouvrage n'est pas de ce ministre. Il prétend y relever des erreurs, des

contradictions, et les journalistes le réfutent. Nous ne voyons d'important dans sa lettre qu'une anecdote assez plaisante. M. d'Argenson était un des plus ardens partisans des abonnemens particuliers concernant les impôts : ayant fait part de son projet au roi, Sa Majesté lui dit de le communiquer au contrôleur général. Celui-ci l'ayant écouté tranquillement : « Cela est fort bien, lui répond-il ; mais que deviendront les receveurs des tailles ? » Alors tournant le dos à son collègue : » Apparemment, Monsieur, répliqua le comte, si l'on trouvait moyen d'empêcher qu'il n'y eût des scélérats, vous seriez inquiet de ce que deviendraient les bourreaux. »

15. — L'Opéra a donné avant-hier la première représentation de l'ancien *Thésée*. C'est la septième fois qu'on remet cet opéra depuis son origine. On n'a touché ni au poëme de Quinault, ni à la musique vocale de Lully ; mais on a substitué une ouverture nouvelle à l'ancienne et remplacé tous les airs de danse par des morceaux plus modernes. L'ouverture est de M. de Bury, surintendant de la musique du roi. La plupart des airs de danse sont de M. Berton.

L'effet de ce spectacle, en général, est des plus imposans. Peu d'opéras ont été remis avec autant de magnificence. Le jeu des machines est très-exact, quoique très-compliqué. Une des plus belles décorations qui se puisse voir, est Minerve descendue dans un nuage qui enveloppe toute la scène, et qui, en disparaissant, laisse voir un palais magnifique à la place de celui que Médée avait embrasé.

L'acte des Furies offre quelque chose de plus piquant encore que dans *Castor*. Les démons paraissent avoir réellement percé la terre pour obéir à Médée. Les flam-

beaux dont ils sont armés jettent par intervalles une flamme qui les enveloppe et qui forme le plus bel effet. C'est à M. Laval qu'on est redevable de ces découvertes ingénieuses.

16. — Hier on a donné à la Comédie Française la première représentation de *la Bergère des Alpes*, comédie en un acte et en vers. Le sujet est tiré d'un conte de M. Marmontel, qui porte le même titre. Ce drame, très-triste et très-élégiaque, est égayé par deux rôles assez plats et tout au plus bouffons. En général, il n'y a nul mérite dans cette pièce, qui n'a pourtant pas essuyé la chute qu'elle méritait; on a même demandé l'auteur. Les Comédiens ont prétendu qu'ils ne le connaissaient pas. On sait que c'est M. le marquis d'Antiqué qui leur a présenté la pièce, et on l'attribue à M. Marmontel même (1).

18. — Le fameux J.-J. Rousseau de Genève est à Paris depuis quelques jours. Il a d'abord logé dans la rue de Richelieu, et s'est ensuite retiré au Temple, à l'hôtel Saint-Simon, sous la protection du prince de Conti. Il est habillé en Arménien, et doit passer à Londres avec M. Hume. Il paraît que le parlement veut bien fermer les yeux sur son séjour ici.

20. — M. Vernes, dont nous avons eu occasion de parler au sujet d'une contestation qu'il a eue avec J.-J. Rousseau, vient de publier un *Examen de ce qui concerne le christianisme, la Réformation évangélique et les ministres de Genève, dans les deux premières lettres de M. J.-J. Rousseau, écrites de la Montagne* (2). Cet ouvrage, divisé en deux entretiens, entre

(1) Elle est de Desfontaines. — R.

(2) Genève, A. Philibert, 1765. in-8°. L'auteur de l'article VERNES de la *Biographie Universelle* ne fait pas mention de cet *Examen*. — R.

Éraste et Eusèbe, établit, dans le premier, l'utilité de la religion chrétienne relativement à la politique : dans le deuxième, il prouve que par son *Émile* M. Rousseau avait autant blessé la Réformation que les dogmes des catholiques romains. Ce qu'il y a de mieux dans ce livre, sont des *Réflexions sur l'Enthousiasme*, dont plusieurs semblent neuves. Le style sera toujours inférieur à l'éloquence nerveuse et entraînante du philosophe genevois.

21. — On nous envoie de Berlin une tragédie bourgeoise en cinq actes, intitulée *Charles Dronthein, ou les Dangers du vice.* Cette pièce morale y a été jouée en 1764 avec le plus grand succès; elle est d'un jeune homme, à peine âgé de vingt-trois ans. Elle décèle dans son auteur des talens rares et décidés, mais surtout une ame forte, généreuse et vraiment philosophe.

22. — Nous ne pouvons nous empêcher de rapporter la manière dont le roi a annoncé à madame la Dauphine la mort de son mari (1). Il avait chargé le grand-aumônier de rester auprès du mourant jusqu'au dernier instant. Ce prélat s'étant rendu près du roi, Sa Majesté a pris sur-le-champ son parti, a fait venir M. le duc de Berry, et après lui avoir fait un discours relatif aux circonstances, il l'a conduit chez madame la Dauphine. En entrant il a dit à l'huissier de la chambre : « Annoncez le roi et M. le Dauphin. » Cette princesse a senti ce que cela voulait dire, et s'est jetée aux pieds du roi.

23. — La comédie de *l'Orpheline léguée* n'ayant pu se relever de la chute peu méritée qu'elle avait essuyée à la première représentation, l'auteur a fait imprimer cette pièce, écrite avec beaucoup d'esprit, d'élégance et

(1) Louis, Dauphin, père du roi régnant, né à Versailles le 4 septembre 1729, mourut à Fontainebleau, le 20 décembre 1765. — R.

pleine de traits fins et ingénieux, qu'on saisit mieux dans le silence du cabinet que dans le tumulte du spectacle. Elle est précédée d'une épître dédicatoire en vers de l'auteur à sa femme. Cette dédicace contient des choses peu neuves, mais que le sentiment fait passer, sauf les deux premiers vers, du ridicule le plus rare et le plus complet; les voici :

Ma femme, qui n'es point ma femme,
Ou plutôt, ma femme qui l'es!

26. — Il paraît un nouveau livre intitulé *le Compère Matthieu* (1), attribué au marquis d'Argens. C'est un roman satirique en trois volumes; cadre adroit, où l'auteur a enchâssé et réduit en action beaucoup de principes de la nouvelle philosophie. La religion n'est pas l'objet sur lequel il s'exerce le moins. En général, il y a de la gaieté, du mouvement, de la variété dans cet ouvrage un peu grivois. La décence et les mœurs n'y sont pas toujours bien respectées, ce qui ne lui donne que plus d'attraits pour les jeunes gens et les esprits libertins.

27. — On a fait la traduction d'un ouvrage italien intitulé *Lettre d'un Canoniste sur la bulle* Apostolicum. Cette bulle est celle du pape régnant, qui confirme tous les éloges et tous les privilèges accordés par ses prédécesseurs à l'ordre des Jésuites. L'ouvrage en question réfute cette bulle, et mal-mène la société, ainsi que ses fauteurs, et entre autres le corps épiscopal de France. Il a été écrit à Venise par un Théatin, le père Conti. Le général ayant mandé ce religieux, la république a jugé à propos de le prendre sous sa protection, et lui a fait défense de sortir de ses États.

(1) Londres, 1766, 3 vol. in-8°. Ce roman, souvent réimprimé, est de l'abbé Du Laurens. — R.

28. — Il court une lettre très-singulière du roi de Prusse au célèbre J.-J. Rousseau (1). Si elle est authentique, elle peut expliquer les motifs du changement de ce philosophe sur le lieu de sa retraite. Voici l'épître attribuée au Salomon du Nord.

« Vous avez renoncé à Genève, votre patrie; vous vous êtes fait chasser de la Suisse, pays tant vanté dans vos écrits; la France vous a décrété : venez donc chez moi. J'admire vos talens, je m'amuse de vos rêveries qui, soit dit en passant, vous occupent trop et trop long-temps. Il faut, à la fin, être sage et heureux. Vous avez fait assez parler de vous par des singularités peu convenables à un véritable grand homme. Démontrez à vos ennemis que vous pouvez quelquefois avoir le sens commun : cela les fâchera sans vous faire tort. Mes États vous offrent une retraite paisible : je vous veux du bien, et je vous en ferai, si vous le trouvez bon. Mais si vous vous obstinez à rejeter mes secours, attendez-vous que je ne le dirai à personne. Si vous persistez à vous creuser l'esprit pour trouver de nouveaux malheurs, choisissez-les tels que vous voudrez. Je suis roi, je puis vous en procurer au gré de vos souhaits; et, ce qui sûrement ne vous arrivera pas vis-à-vis de vos ennemis, je cesserai de vous persécuter quand vous cesserez de mettre votre gloire à l'être. »

29. — M. l'abbé Morellet vient de nous donner une traduction du traité *Des Délits et des peines*. On a déjà dit (2) que la Société de Berne avait décerné un prix de

(1) Cette lettre a été composée par Horace Walpole, connu par sa correspondance avec madame Du Deffand. Il était fils du célèbre ministre du roi d'Angleterre Georges II. V. 4 juin 1766. — R.

(2) V. 8 novembre 1765. — R.

vingt ducats à l'auteur anonyme de cet ouvrage où la cause de l'humanité est si fortement plaidée. La traduction de M. Morellet est élégante et énergique.

30. — M. l'abbé Ladvocat, professeur de la chaire d'hébreu fondée par feu M. le duc d'Orléans, et fameux par ses connaissances dans les langues orientales, est mort hier(1). Il était bibliothécaire de Sorbonne, et avait donné, entre autres ouvrages, un *Dictionnaire historique* en deux volumes.

(1) Il était né à Vaucouleurs, le 3 janvier 1709. — R.

FIN DU TOME PREMIER.

JUN 2 8 1963